

# Réalisation d'un inventaire floristique complet de la Région de Bruxelles-Capitale et d'une cartographie de la flore.

Y compris une comparaison approfondie des données et cartes antérieures,  
ainsi qu'une vaste évaluation scientifique.

**Adjudicateur:**

Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement  
Division Espaces verts  
Gulledelle 100  
Bruxelles 1200

**Adjudicataire:**

Jardin botanique national de Belgique  
Domaine de Bouchout  
Meise 1860

**Auteur:**

Allemeersch Luc

**Date:**

Octobre 2006

## Partie texte



## REMERCIEMENTS

---

Je tiens à remercier avant tout Jan Rammeloo, directeur du Jardin botanique national de Belgique. Ces trois dernières années, j'ai pu me consacrer entièrement à la réalisation de l'atlas de la flore de la Région de Bruxelles-Capitale.

Sans l'attention particulière accordée à la biodiversité et à son suivi par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, le financement de ce projet aurait été impossible. Je voudrais dès lors remercier l'IBGE en général et Machteld Gryseels de la Division Espaces verts en particulier.

Grâce à la collaboration de Wouter Van Landuyt, gestionnaire de la base de données floristique Florabank et qui travaille à l'INBO, un organisme scientifique de la Communauté flamande, le traitement des données s'est déroulé sans trop de problèmes. Il était toujours très disponible pour fournir rapidement les données nécessaires sur la flore en RBC issues de la Florabank. C'est ainsi que le traitement cartographique s'est également déroulé sans encombre.

Au sein de la commission d'experts qui encadrait le projet, la collaboration s'est déroulée dans une ambiance constructive. Je tiens à remercier tout spécialement Jacqueline Saintenoy-Simon, présidente de l'Amicale Européenne de Floristique' et Sandrine Godefroid de la VUB. Ce sont elles qui ont réalisé l'étude antérieure de la flore bruxelloise. Elles m'ont toujours aidé rapidement pour les remarques de détail et les différentes petites questions que j'avais concernant la cartographie précédente.

Pour les problèmes d'identification, j'ai toujours pu m'adresser à mes collègues Ivan Hoste, Anne Ronse et surtout Filiep Verloove. Pour le travail rédactionnel, j'ai pu compter régulièrement sur l'expertise d'Ivan Hoste.

And last but not least, je tiens à remercier Leo Vanhecke qui, grâce à son esprit critique mais très constructif, a permis à mon ouvrage d'évoluer tant sur le plan méthodologique que rédactionnel.

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
1.1 Situation de ce rapport dans la mission de l'IBGE .....	7
1.2 Objectifs de la missions .....	8
1.3 Aperçu de ce rapport .....	8
<b>2. LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE .....</b>	<b>10</b>
2.1 Division administrative: Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale.....	10
2.2 Caractéristiques paysagères.....	11
2.2.1 Relief et hydrologie.....	11
2.2.2 Géologie et sol.....	14
2.2.3 L'extension urbaine du 19 <sup>e</sup> siècle.....	14
2.2.4 L'extension urbaine au 20 <sup>e</sup> siècle.....	15
2.2.5 Paysages urbains et zones vertes .....	16
2.3 Historique de la cartographie floristique de la Région de Bruxelles-Capitale .....	20
2.3.1 Introduction.....	20
2.3.2 La période antérieure à 1939.....	20
2.3.3 La période 1939-1971.....	21
2.3.4 La période 1972-1990.....	22
2.3.5 La période 1991-1994: le premier inventaire territorial spécifique .....	23
2.3.6 La période 1995-2002.....	24
2.3.7 La période 2003-2005: le deuxième inventaire territorial spécifique .....	25
2.3.8 Aperçu du degré d'inventaire .....	26
<b>3. METHODE DE CARTOGRAPHIE.....</b>	<b>28</b>
3.1 Nomenclature .....	28
3.2 Définitions.....	28
3.2.1 Espèces indigènes, archéophytes et néophytes .....	28
3.2.2 Types de néophytes .....	28
3.3 Méthodes de travail de terrain.....	28
3.4 Différences méthodologiques entre les deux cartographies systématiques de la RBC (1991-1994 et 2003-2005) .....	31
<b>4. ATLAS DE LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE .....</b>	<b>32</b>
<b>4.1 Introduction.....</b>	<b>32</b>
4.1.1 Taxons cartographiés .....	32
4.1.2 Taxons avec cartes de répartition.....	32
4.1.3 Explication de la légende de la partie atlas .....	32
4.1.4 Taxons avec commentaire de la répartition .....	33
4.1.5 Tableau alphabétique récapitulatif .....	33
4.1.6 Caractéristiques des commentaires par espèce .....	34
4.2 Commentaire de la répartition des plantes vasculaires de la RBC .....	35
4.2.1 Taxa indigènes, naturalisés et taxa-adventices, non-rares.....	35
4.2.2 Taxons non indigènes très rares.....	188
4.2.3 Taxons qui n'ont plus été observés depuis 1972 .....	211

<b>5. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE (SITUATION 2003-2005): ANALYSE DES DONNEES DE L'ATLAS .....</b>	<b>247</b>
5.1 Le nombre de taxons par carré-kilomètre.....	247
5.1.1 Statut des espèces (espèces indigènes, archéophytes et néophytes) .....	247
5.1.2 Moyenne, minimum et maximum .....	247
5.1.3 Répartition des fréquences via une division par classes avec intervalle fixe et dispersion dans l'espace .....	248
5.1.4 Répartition des fréquences via une division par classes avec des classes de même taille et dispersion dans l'espace .....	249
5.1.5 Dispersion dans l'espace d'espèces rares ou espèces potentielles pour la Liste rouge.....	251
5.2 La fréquence des taxons.....	253
5.2.1 Globalement .....	253
5.2.2 Les taxons les plus fréquents .....	253
<b>6. DYNAMIQUE DE LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE ..</b>	<b>256</b>
6.1 Introduction.....	256
6.2 Espèces disparues.....	256
6.2.1 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1939.....	256
6.2.2 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1972.....	257
6.2.3 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1991.....	257
6.2.4 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1995.....	257
6.2.5 Synthèse .....	257
6.3 Espèces nouvelles pour la RBC.....	258
6.3.1 Introduction.....	258
6.3.2 Observées pour la première fois durant la période 1972-1990.....	258
6.3.3 Observées pour la première fois durant la période 1991-1994.....	258
6.3.4 Observées pour la première fois durant la période 1995-2002.....	258
6.3.5 Observées pour la première fois durant la période 2003-2005.....	259
6.3.6 Synthèse .....	259
6.4 Changements intervenus dans la flore de la RBC entre 1991-1994 et 2003-2005 ....	260
6.4.1 Introduction.....	260
6.4.2 Changements absolus et relatifs.....	260
6.4.3 La fréquence des espèces et la mesure des changements relatifs: l'indice de tendance ou 'change index' .....	260
6.4.4 Les taxons qui ont connu l'augmentation la plus importante .....	262
6.4.5 Espèces qui ont le plus diminué.....	265
<b>7. COMPARAISON DE LA FLORE DE LA RBC A LA FLORE D'AUTRES AGGLOMERATIONS URBAINES .....</b>	<b>267</b>
7.1 Introduction.....	267
7.2 Comparaison de la richesse en espèces par rapport à d'autres agglomérations urbaines.....	267
Avec 860 espèces pour une superficie de 161 km <sup>2</sup> , la RBC obtient un score un peu moins bon que celui auquel on pourrait s'attendre au vu de sa superficie. ....	268
7.3 Quelques autres flores urbaines .....	268
7.4 Conclusion.....	270
<b>8. VERS UNE LISTE ROUGE DES PLANTES VASCULAIRES DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE.....</b>	<b>271</b>
8.1 Introduction.....	271
8.2 Etape 1 .....	271

8.3 Etape 2 .....	272
8.4 Etape 3 .....	272
8.5 Etape 4 .....	272
8.6 Proposition de liste de plantes avec interdiction de cueillette .....	272
<b>9 AMORCE DE MONITORING DE QUELQUES ESPECES SENSIBLES .....</b>	<b>274</b>
9.1 Introduction .....	274
9.2 Choix des espèces sensibles .....	274
9.3 Zones de monitoring .....	274
9.4 La visite de terrain et la délimitation des lieux .....	275
9.5 Déterminer la taille de la population .....	275
9.6 Relevé des espèces avec commentaire par espèce .....	275
<b>10. FAQ CONCERNANT LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE .....</b>	<b>284</b>
10.1. Introduction .....	284
10.2. Les changements survenus dans la Flore bruxelloise dénoncent-ils un changement climatique? .....	284
10.3 Existe-t-il un district urbain? .....	286
10.3.1 Districts floristiques.....	286
10.3.2 Le climat urbain .....	286
10.3.3 Plantes de la flore urbaine .....	287
10.3.4 Conclusion.....	289
10.4 Existe-t-il des espèces typiquement bruxelloises? .....	289
10.4.1 Introduction.....	289
10.4.2 Exemples.....	290
10.4.3 Conclusion.....	291
10.5 Y a-t-il des néophytes potentiellement nuisibles en RBC .....	291
10.5.1 Introduction.....	291
10.5.2 Commentaire par espèce.....	291
<b>REFERENCES .....</b>	<b>296</b>
<b>INDEX DES NOMS DE PLANTES .....</b>	<b>306</b>

## 1. INTRODUCTION

---

### 1.1 Situation de ce rapport dans la mission de l'IBGE

Depuis 1992, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement a mis sur pied un "Réseau de surveillance de la faune et de la flore" limité, dans le but d'avoir une vue de la biodiversité présente et de pouvoir évaluer l'état de l'environnement au moyen de bio-indicateurs.

Dans ce cadre, une première inspection complète de la flore et une cartographie floristique ont été effectuées durant la période 1991-1994, pour toute la Région de Bruxelles-Capitale, selon la méthode IFBL.

Ces données ont servi d'état de référence, sur la base duquel un premier bilan clair de la richesse de la flore en RBC a pu être établi. Plusieurs publications technico-scientifiques, basées sur cette étude, donnent une vue intéressante de la végétation urbaine, des groupes d'espèces et de la composition des espèces (DE CARITAT & GRYSEELS 1996; GODEFROID 1996a; GODEFROID 1996b). On a par ailleurs essayé d'avoir une vue claire de l'évolution de la flore ces 50 dernières années, sur la base d'une comparaison incomplète avec les données de cartographie incomplètes antérieures à 1991. C'est à cette fin qu'un premier atlas technique provisoire a été établi (GRYSEELS & SAINTENOY-SIMON 1999).

Depuis 1995, une fois la cartographie terminée, l'étude floristique organisée par l'IBGE en RBC s'est limitée à un programme annuel minimaliste, axé chaque fois sur une étude ponctuelle d'une quinzaine de zones vertes jugées intéressantes. Ce programme est exécuté, à la demande de l'IBGE, par le groupe de travail bruxellois de l'"Amicale Européenne de Floristique".

Avant le début de cette étude, il semblait que la flore bruxelloise avait subi un changement, pas tant sur le plan quantitatif que qualitatif: davantage d'espèces exotiques, mais moins d'espèces exigeantes sur le plan écologique. Mais les espèces relativement fréquentes, liées à des milieux naturels, telles que la flore vernale forestière, semblent également régresser. Toutefois, en l'absence d'un cadre de référence comparatif, cette tendance ne pouvait pas être étayée objectivement.

Par ailleurs, on constate les faits suivants ces dernières années:

malgré une meilleure protection d'un certain nombre d'espaces verts importants, ceux-ci ne bénéficient pas toujours d'une gestion adéquate, avec pour conséquence une modification probablement considérable de la composition de la flore (p. ex. Kauwberg);  
grâce au statut de réserve naturelle, certaines zones ont bénéficié d'une gestion adéquate, ce qui a permis à certaines espèces intéressantes de s'étendre ou de réapparaître;  
de grandes friches qui n'ont pas encore disparu, connaissent une évolution très importante au niveau des espèces, par boisement ou en raison de l'apparition d'espèces exotiques (p. ex. Foresterie).

De manière générale, la zone urbaine est aussi, par définition, une zone très dynamique.

Par conséquent, un nouvel inventaire et une nouvelle cartographie de la flore de la Région bruxelloise s'imposaient. Grâce à la comparaison avec la situation d'il y a 10 ans, ce travail représentera une contribution importante à l'étude de la biodiversité en milieu urbain. On peut supposer que des tendances claires se dégageront. L'impact des espèces exotiques, dont il est admis qu'elles constituent l'une des plus grandes menaces pour la biodiversité, pourra être mieux évalué.

Outre la contribution à l'évaluation de l'état de l'environnement, ce projet de cartographie s'inscrit par ailleurs dans le cadre des obligations de la Région de Bruxelles-Capitale à

l'égard de la Convention de Diversité Biologique (en particulier les art. 7 et 8) et de la Directive Habitat (en particulier les art. 11 et 18).

## 1.2 Objectifs de la missions

La description générale de la mission de l'IBGE couvre la réalisation d'un inventaire floristique complet de la Région et d'une cartographie de la flore. L'IBGE demande également une comparaison approfondie avec les anciennes données et cartes, ainsi qu'une vaste évaluation scientifique.

Il s'agit plus particulièrement de:

préparer un nouvel atlas de la flore bruxelloise (cartes et commentaires, textes sur la richesse floristique de la Région bruxelloise);

donner une vue claire, avec l'évaluation de la composition actuelle;

comparer avec les données et cartes de 1991-1994;

situer le "district floristique" urbain bruxellois dans son contexte biogéographique plus large;

comparer avec d'autres villes, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour lesquelles des données comparables sont disponibles;

de manière générale, commenter la diversité floristique urbaine bruxelloise;

dégager des tendances liées à des facteurs environnementaux;

évaluer la problématique des espèces exotiques;

- dresser une Liste rouge et formuler des recommandations pour la protection légale de certaines espèces;

etc.

## 1.3 Aperçu de ce rapport

Le **chapitre 1** se compose de l'introduction.

Le **chapitre 2** commence par une partie générale sur la RBC. Sont abordés aussi bien la division administrative et les caractéristiques paysagères générales que les changements intervenus ces derniers siècles. Les espaces verts sont ensuite examinés de plus près. Ce chapitre se clôture par l'historique de l'étude de la flore bruxelloise.

Au **chapitre 3**, la méthodologie de la cartographie pour la période 2003-2005 est commentée. Une comparaison est également faite avec la cartographie de la période 1991-1994.

Après une introduction, vient au **chapitre 4** le commentaire effectif de la dispersion de tous les taxons enregistrés en RBC. Les cartes de dispersion sont réunies dans un Atlas à l'**annexe 1**. Les taxons qui n'ont plus été observés depuis 1972 et les taxons non indigènes très rares ne sont pas représentés sous forme de carte. Un aperçu de tous les taxons figure à l'**annexe 2**.

Le **chapitre 5** comporte une analyse des données de l'atlas. Dans une première partie, le nombre de taxons par carré-kilomètre est examiné de différentes manières. Dans une deuxième partie, on étudie leur fréquence et les taxons les plus répandus.

Le **chapitre 6** traite de la dynamique de la flore. On examine, pour les différentes périodes de cartographie, quelles espèces sont nouvelles en RBC et lesquelles n'ont plus été observées à partir d'une certaine période. Vous trouverez un aperçu dans les tableaux de l'**annexe 3**.

Au **chapitre 7**, une comparaison est établie avec d'autres flores urbaines, sur la base de données issues de la littérature.



Le **chapitre 8** esquisse la méthodologie suivie, conformément aux directives de l'IUCN, pour parvenir à une proposition de Liste rouge de plantes vasculaires en RBC. La proposition de Liste rouge figure à l'**annexe 4**. Dans la lignée, un aperçu des espèces ne figurant pas dans la Liste rouge et pour lesquelles d'autres formes de protection légale sont souhaitables, fait l'objet de l'**annexe 5**.

Le **chapitre 9** commente l'ébauche de monitoring dans quelques espèces verts – et en dehors - de la RBC. Les localisations sont jointes en **annexe 6**.

Le **chapitre 10** traite de quelques aspects thématiques qui font souvent l'objet de questions de la part du grand public.

## 2. LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

### 2.1 Division administrative: Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles se situe à 50° 51' de latitude nord et 4° 21' de longitude est, et à un peu plus de 100 km de la Mer du Nord.

Bruxelles, en tant que Capitale de la Belgique, est l'une des communes de la Région de Bruxelles-Capitale. La ville de Bruxelles occupe une position centrale dans cette Région.

La Région de Bruxelles-Capitale a une superficie de 16240 ha ou 162,4 km<sup>2</sup>, et compte un peu plus de 1 million d'habitants, ce qui lui fait une densité de population de 6200 habitants/km<sup>2</sup>.

La Région de Bruxelles-Capitale comporte 19 communes (voir figure 1).

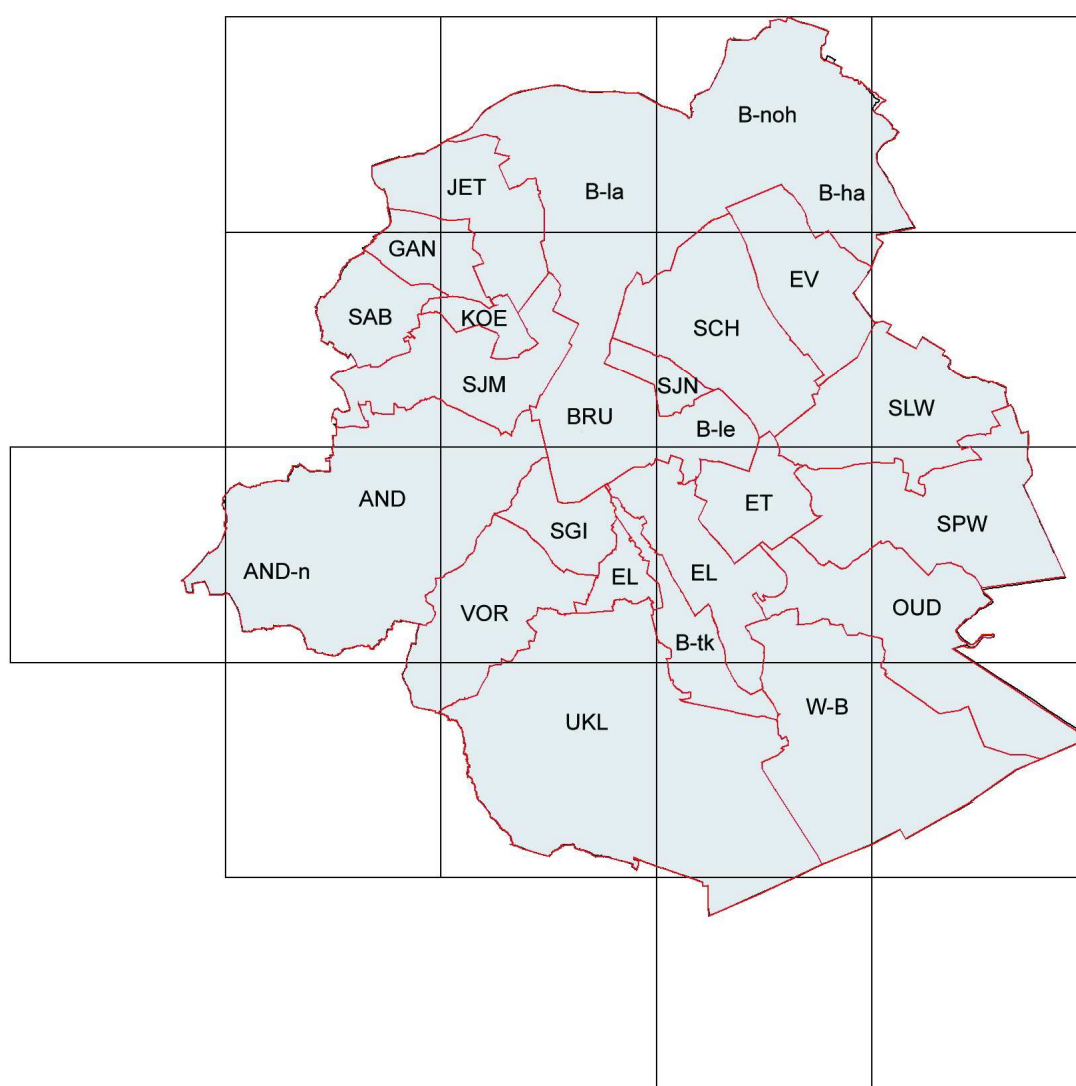


Figure 1: les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Les carrés-heure de l'IFBL sont représentés sur cette carte. Ces carrés ont une superficie de 4 x 4 km<sup>2</sup>.

Ces communes sont

Anderlecht (**AND**) avec Neerpede (**AND-n**)  
Bruxelles (**BRU**) avec les extensions ultérieures de Bruxelles-Quartier Léopold (**B-le**),  
Bruxelles-Bois de la Cambre (**B-tk**), Bruxelles-Laeken (**B-la**), Bruxelles-Haeren (**B-ha**) et  
Bruxelles-Neder-over-Heembeek (**B-noh**)  
Evere (**EV**)  
Ixelles (**IXL**)  
Etterbeek (**ET**)  
Ganshoren (**GAN**)  
Jette (**JET**).  
Koekelberg (**KOE**)  
Auderghem (**AUD**)  
Berchem-Sainte-Agathe (**BSA**)  
Schaerbeek (**SCH**)  
Saint-Gilles (**SGI**)  
Saint-Josse-ten-Node (**SJN**)  
Molenbeek-Saint-Jean (**MSJ**)  
Woluwe-Saint-Lambert (**WSL**)  
Woluwe-Saint-Pierre (**WSP**)  
Uccle (**UCL**)  
Forest (**FOR**)  
Watermael-Boitsfort (**W-B**)

Pour les entités, les majuscules sont suivies de minuscules. Les raisons pour lesquelles les limites des communes ont été changées, d'anciennes communes étant devenues des entités, sont expliquées dans le texte consacré à l'extension urbaine.

## **2.2 Caractéristiques paysagères**

Cette division est basée principalement sur la seconde version de la Carte d'évaluation biologique (BRICHAU et al. 2000). En ce qui concerne les autres sources consultées, il est renvoyé explicitement à la bibliographie.

### **2.2.1 Relief et hydrologie**

La vallée de la Senne se situe à une altitude absolue de 20 m au sud et descend jusqu'à 15 m au nord. Au nord, le plateau se situe légèrement au-dessus de 80 m. Les parties les plus élevées de Bruxelles sont localisées au sud-est, dans la Forêt de Soignes et atteignent presque 130 m.

La bordure orientale de la vallée de la Senne est beaucoup plus escarpée que la bordure occidentale. Dans la Forêt de Soignes et ses environs, il y a des vallées profondément découpées aux pentes abruptes. Au nord et à l'ouest de la RBC, les pentes sont nettement moins escarpées.

La RBC fait pratiquement partie intégrante du bassin de la Senne. Seule une petite partie de la Forêt de Soignes bruxelloise déverse ses eaux dans la Dyle. Il y a deux grands sous-bassins: la Senne et la Woluwe.

Dans le sous-bassin de la Senne, l'écoulement des eaux dans le bassin du Maalbeek (Ixelles, Etterbeek, Bruxelles, Saint-Josse-ten-Node, Schaerbeek) n'est plus aérien, en raison de l'urbanisation.

Sur le flanc est de la Senne, il y a le Geleytsbeek et quelques tributaires.

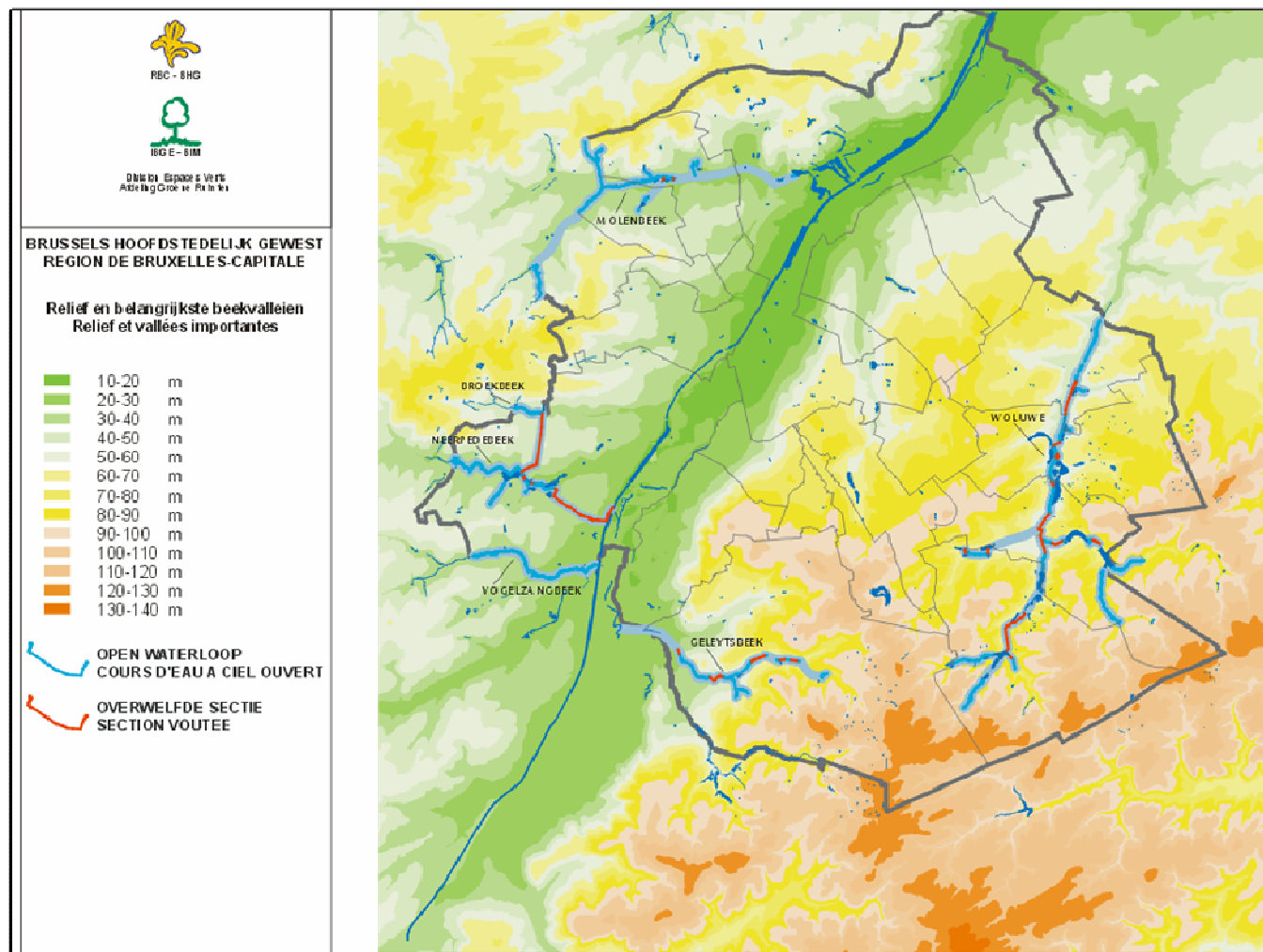
Sur le flanc ouest de la Senne, on dénombre plusieurs cours d'eau.

A Anderlecht, le Vogelzangbeek et le Neerpedebeek serpentent encore en grande partie dans une zone relativement peu urbanisée. Le Broekbeek marque la frontière avec Dilbeek mais ce cours d'eau est dévié en souterrain le long du Ring (RO) vers le Neerpedebeek.

Le Molenbeek forme la frontière entre la RBC (Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe) et la Région flamande (Dilbeek et Asse), et poursuit sa route par Jette. Le Molenbeek coule par une vallée peu bâtie jusque tout près de l'ancien centre de Jette.

La Woluwe draine la partie est de la RBC. Les principaux cours supérieurs sont le Vuylbeek et le Rood Kloosterbeek. Les vallées de ces cours supérieurs et de la Woluwe proprement dite sont riches en étangs.

Figure 2: relief et vallées importantes



### **2.2.2 Géologie et sol**

La nomenclature relative à la lithostratigraphie et à la chronostratigraphie est reprise de GULLENTOPS & WOUTERS (1996).

La Région de Bruxelles-Capitale est caractérisée par des sédimentations maritimes quasi-horizontales et non compactes du Tertiaire. Ces sédimentations peu denses présentent localement des strates dures. Ces couches descendent en pente douce vers le nord jusqu'au nord-ouest. Lors des glaciations du Quaternaire, une couche de löss ou limon éolien s'est déposée sur les sédimentations maritimes. L'épaisseur de cette couche connaît des variations importantes.

La Senne marque une fracture importante dans la nature de ces sédimentations tertiaires. A l'ouest de cette rivière, elles se composent essentiellement d'argile et de sables argileux (Yprésien). A l'est, elles sont constituées principalement de sables bruts du Lutétien: la Formation de Bruxelles. Cette différence au niveau des dépôts maritimes tertiaires fait qu'à l'ouest, on a une déclivité progressive tandis qu'à l'est, la déclivité est abrupte dans la vallée de la Senne, au niveau de Bruxelles et au sud de la Région.

Des bancs de grès et de pierre meulière peuvent apparaître localement dans les sables bruts de la Formation de Bruxelles. Ceux-ci ont été localement exploités: le parc Duden à Forest et les environs du Rouge Cloître à Auderghem en sont des exemples. Localement, le sable de la Formation de Bruxelles a également été extrait. Bon nombre de ces petites carrières se situent aujourd'hui dans des zones entièrement urbanisées mais près du Kauwberg à Uccle, on peut encore les distinguer dans le paysage.

Au-dessus de l'Yprésien et de la Formation de Bruxelles (Lutétien), il y a encore des sédimentations maritimes plus jeunes dans le nord et au sommet des collines. La Formation de Lede (Lutétien) est la plus importante pour la RBC. C'est dans cette formation que se trouve la pierre de Balegem. Cette pierre était déjà exploitée au Moyen Age. Les anciens bois de Jette (bois du Laerbeek, Poelbos, bois de Dieleghem) se situent en fait sur des terrains qui ont été jadis exploités et excavés. On trouve encore aussi des pierres calcaires dans les enclaves ferroviaires et les talus à Haeren.

La formation des sols connaît une grande variété en RBC. Pendant des siècles, il y a eu partout des petits terrassements et parfois des carrières plus importantes. Depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, il y a eu des travaux d'infrastructure énormes et on a assisté à une extension urbaine considérable. Il en résulte des sols très perturbés et anthropogènes dans la majeure partie de la RBC. La plupart des sols de la Forêt de Soignes sont clairement en contraste par rapport à cela. La plupart des zones de la forêt n'ont jamais été exploitées par l'agriculture. Les sols n'ont connu aucune perturbation pendant des milliers d'années.

### **2.2.3 L'extension urbaine du 19<sup>e</sup> siècle**

Jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Bruxelles se composait d'un centre-ville densément peuplé entouré de remparts. Passé les remparts, on était directement dans la campagne. Même à l'intérieur des remparts, une partie de la vallée de la Senne était consacrée à l'agriculture. Entre la Forêt de Soignes actuelle et la ville fortifiée, il y avait encore de grands bois, aujourd'hui disparus ou transformés en parcs urbains. Le Solbosch, le Linthoutbosch et le Mesdaelbosch ont entièrement disparu. Certains parcs urbains tels que le parc Duden, le parc de Wolvendael et le bois de La Cambre se situent en partie là où il y avait jadis un bois.

Durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les changements sont restés limités. L'agriculture s'est encore étendue au détriment des bois et il y a eu une première extension urbaine. C'est ainsi que les premières parties des remparts n'ont disparu qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la majeure partie de la RBC est restée une zone rurale.

Ce n'est qu'après 1850 que l'extension importante de la Capitale s'est enclenchée. Le schéma actuel de Bruxelles est déterminé en grande partie par les réalisations urbanistiques de l'époque, lesquelles ont été largement influencées par le Roi Léopold II. Non seulement les grandes avenues et le schéma des voiries remontent à cette période, mais les grands parcs datent aussi de ce temps-là, même s'ils ont parfois été totalement réaménagés. Comme nous l'avons déjà dit, ils apparaissent parfois là où il y avait encore des bois.

Les limites communales des 19 communes (en réalité, une ville et 18 communes) ont à peine changé sur ces 150 années de grands chamboulements. Seules les frontières de la ville de Bruxelles ont changé en raison de la fonction de Capitale. A la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la ville de Bruxelles s'est étendue dans le sens nord-est, avec notamment le parc du Cinquantenaire et le parc Léopold (B-le à la figure 1), et vers le sud avec le bois de La Cambre (B-tk) et les environs de l'avenue Louise comme liaison avec la ville de Bruxelles. Ixelles a été coupée en deux et Saint-Josse-ten-Node est devenue très petite. Cette extension est la conséquence de l'aménagement de parcs, d'avenues et de monuments prestigieux, qui devaient symboliser la grandeur du royaume de Belgique.

#### **2.2.4 L'extension urbaine au 20<sup>e</sup> siècle**

Durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la ville de Bruxelles s'est étendue vers le nord avec les communes de Laeken (B-la), Neder-over-Heembeek (B-noh) et Haeren (B-ha). Cette extension était importante en raison des travaux d'infrastructure du port et des complexes ferroviaires (Haeren-Schaerbeek et Tour & Taxis), ainsi que du développement des parcs et espaces d'exposition entre le Domaine royal et le Heysel.

Les zones densément peuplées, telles qu'elles existent toujours actuellement, étaient déjà majoritairement apparues avant 1950. Pourtant, on a encore loti en de nombreux endroits de la périphérie ces 50 dernières années, souvent au détriment des terres agricoles et des friches. Celles-ci ont cédé la place à des complexes de bureaux, des écoles, des hôpitaux et divers complexes de logement.

Durant la période 1980-1990, la plupart des zones périphériques avaient déjà perdu leur affectation agraire. En plusieurs endroits, des terrains vagues ont été bâtis.

Les principales différences en terme d'affectation du sol entre le premier inventaire territorial des plantes (1991-1994) et le second (2003-2005) sont:

l'agrandissement des dépôts pour les trains à grande vitesse au complexe ferroviaire sud (Petite Île);

les constructions proches de la gare du Nord qui, durant la période 1991-1994, était encerclée de nombreux terrains vagues et de chantiers gigantesques ;

les lotissements et les grands projets immobiliers au nord-est de la RBC (Evere, Woluwe-Saint-Lambert);

les lotissements et les grands projets immobiliers à l'ouest de la RBC (Molenbeek-Saint-Jean et les environs de l'hôpital Erasme à Anderlecht).

## 2.2.5 Paysages urbains et zones vertes



### 2.2.5.1 Relevé des paysages urbains bruxellois

Figure 3: synthèse des paysages urbains avec les routes principales

Les terrains naturels, les parcs et les bois ont un fond vert.

Les zones agricoles ont un fond jaune.

Les cimetières ont un fond blanc.

Les surfaces bâties et artificialisées ont un fond gris.

Une distinction est faite schématiquement entre

✕ ✕ anciennes zones industrielles, zone portuaire et complexes ferroviaires;

○ ○ habitations isolées, généralement de grande taille, avec des éléments végétaux plus anciens;

▣ ▣ unités d'habitation plus élevées ou blocs de bureaux avec éléments végétaux jeunes et montants;

● ● habitations mitoyennes avec jardin avant ou habitations trois façades;

..... habitations mitoyennes sans jardin avant.



### 2.2.5.2 Relevé (situation) des zones vertes

Ce commentaire donne un aperçu complet de toutes les zones vertes présentes en RBC. Suit un bref aperçu des zones qui interviennent dans le commentaire des espèces. Les chiffres entre parenthèses renvoient à la carte des zones vertes caractéristiques (voir figure 4).

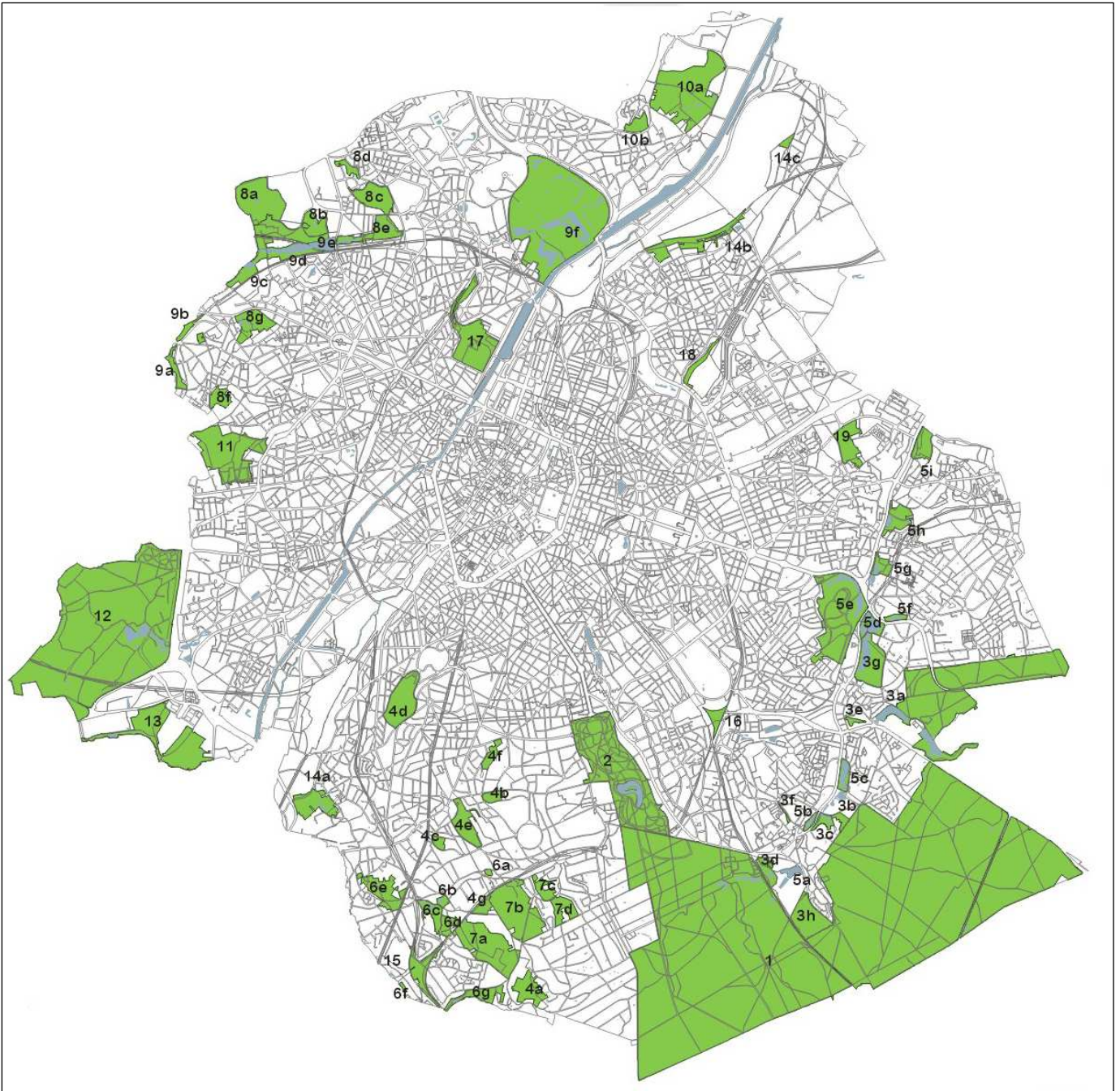


Figure 4: les zones vertes caractéristiques en RBC

Avijl - plateau (7c)(UCL)	Leybeek – parc du (5b)(W-B)
Bois des Béguines – val du (10a)(B-noh)	Linkebeek - marais du (6f)(UCL)
Bempt (14a)(FOR)	Malou - parc (5h) (WSL)
Bergoje - parc (3e)(AUD)	Mellaerts - étangs (5d)(WSP)
Sources - parc des (5g)(WSP,WSL)	Moensberg (15)(UCL)
Brugmann - parc (4f)(UCL)	Marais de Ganshoren (9d)
Buysdelle (6g)(UCL)	Marais de Jette (9e)
Castrum (14c)(B-ha)	Moeraske (14b)(EV,SCH)
Charles-Albert - château (3b)(W-B)	Moulin – étang du (5a)(W-B)
Craetveld – bois du (10b)(B-noh)	Musschen – Hof ter (5i)(WSL)
Delta (16)(AUD,W-B)	Ancien domaine Delvaux (4c)(UCL)
Delvaux - ancienne propriété (4c)(UCL)	Papenkasteel (6b)(UCL)
Dieleghem - bois de (8c)(JET)	Parmentier - parc (5f)(WSP)
Duden - parc (4d)(FOR)	Pede – vallée de la (12)(AND-n)
Engeland - plateau (7a)(UCL)	Poelbosch – bois du(8b)(JET)
Ganshoren - marais de (9d)	Reuken – parc Ten (5c)(AUD)
Ganshoren - zones humides (9c)	Sauvagère – parc de la (4g)(UCL)
Groeselenberg (4b)(UCL)	Scheutbos (11)(MSJ)
Gulledelle (19)(WSL)	Talus (3f)(AUD)
Val Duchesse (3g)(AUD)	Des Sources - parc (5g)(WSP,WSL)
Heymbosch (8d)(JET)	Ten Reuken - parc (5c)(AUD)
Hof ter Musschen (5i)(WSL)	De la Cambre – bois (2)(B-tk)
Huart - domaine (3a)(AUD)	Tour & Taxis (17)(B-la)
Hunderenveld (9b)(BSA)	Tournay-Solvay - parc (3d)(W-B)
Josaphat (18)(EV,SCH)	Verrewinkel - bois du (4a)(UCL)
Jungers - domaine (3c)(W-B)	Pêcherie – rue de la (6a)(UCL)
Cambre - bois de la (2)(B-tk)	Zones humides de Ganshoren (9c)
Kattebroeck (9a)(BSA)	Vogelzangbeek – vallée de la (13) (AND)
Kauwberg (7b)(UCL)	Foresterie- plateau de la (3h)(W-B)
Keyenbempt (6e)(UCL)	Vroenerode domaine (7d)(UCL)
Kinsendael (6c)(UCL)	Wilder - bois du (8f)(BSA)
Roi Baudouin - parc (8e)(JET)	Woluwe parc de (5e)(WSP)
Parc Royal (9f)(B-la)	Wolvendael - parc (4e)(UCL)
Kriekenput-Herdies (6d)(UCL)	Zavelenberg (8g)(BSA)
Laerbeek – bois de (8a)(JET)	Forêt de Soignes (1)(UCL,W-B,AUD)

### 2.2.5.3 Commentaire des zones vertes

#### Vieux bois

Le bois le plus important est évidemment la Forêt de Soignes (1). A l'ouest de celle-ci se trouvent le bois du Verrewinkel (4a) et le Buysdelle (6g), qui jouxte Linkebeek. Au nord-ouest de la RBC, on trouve à Jette le bois de Laerbeek (8a), le Poelbos (8b) et le bois de Dieleghem (8c).

#### Parcs urbains avec anciens noyaux forestiers

Certains parcs, en grande partie ceinturés par des zones d'habitat, ont un ancien noyau forestier et abritent à ce titre une flore exceptionnelle. Les principaux sont le bois de la Cambre (2), le parc Duden (4d), le parc Wolvendael (4e) et le parc Brugmann (4f).

#### Anciens parcs paysagers et espaces ouverts au sud d'Uccle

Près de Saint-Job (Uccle), on trouve sur les terres plus élevées le plateau Engeland (7a), le Kauwberg (7b) et le plateau Avijl (7c). Depuis quelques décennies, ces terrains se sont considérablement rudéralisés et boisés. D'autres espaces verts des environs bénéficient quant à eux d'une gestion active et font majoritairement partie d'anciens domaines de châteaux ou de grands jardins. Ils se situent dans le bassin du Geleytsbeek: il s'agit du domaine Vroenerode (7d), de Kinsendael (6c), de Kriekenput-Herdies (6d) et du Keyembempt (6e).

Parcs paysagers avec localement d'anciens noyaux forestiers dans la vallée de la Woluwe

La vallée de la Woluwe est riche en parcs agrémentés d'étangs et de bois. En de nombreux endroits, les prairies des parcs sont gérées comme des prairies de fauche. Cette gestion naturelle se retrouve aussi localement le long des plans d'eau. Certaines zones sont entièrement gérées comme zones naturelles: il s'agit de l'Etang du Moulin et des rives avoisinantes (5a), et de Hof ter Musschen (5i). Plus loin, on dénombre les parcs suivants, d'amont en aval: le parc Tournay-Solvay (3d), le parc Ten Reuken (5c), les Etangs Mellaerts (5d), le parc Parmentier (5f), le parc de Woluwe (5e), le parc des Sources (5g) et le parc Malou (5h).

Grands domaines inaccessibles

Sont visés ici le Domaine royal de Laeken (9f) et Val Duchesse (3g). Pour visiter Val Duchesse, il a fallu une autorisation spéciale. Pour le Domaine royal, des données provenant d'une visite de deux jours en 2002 ont été reprises pour l'inventaire de 2003-2005.

Zones semi-naturelles à l'ouest de la Senne

La vallée du Molenbeek est en grande partie occupée en amont par des zones humides à inondées allongées. Au départ de l'amont, on trouve le Kattebroeck (9a), l'Hunderenveld (9b), les zones humides de Ganshoren (9c), le Marais de Ganshoren (9d) et le Marais de Jette (9c) le long du Molenbeek.

On dénombre quelques zones vertes à proximité: la réserve naturelle du Zavelenberg (8g) avec un ancien noyau forestier, le parc forestier du bois du Wilder (8f) et le parc rural du Scheutbos(11). Les deux derniers ont une fonction récréative importante.

A l'extrême ouest, on trouve la vallée de la Pede ou de la Neerpede (12) et la vallée du Vogelzangbeek (13) à Anderlecht. Neerpede (Anderlecht) est la seule zone en RBC où l'agriculture est encore importante. A l'extrême nord, il y a à Neder-over-Heembeek le Val du bois des Béguines (10a) et le bois du Craetveld (10b).

Sites ferroviaires

La majeure partie des sites ferroviaires peuvent difficilement compter parmi les zones vertes. Il y a toutefois des terres résiduelles sur lesquelles la végétation a pu se développer depuis des décennies. Une flore très spécifique est ainsi apparue localement. Le Moeraske (14b) se situe dans la zone de transition vers le complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaarbeek. Son pendant au sud est le complexe ferroviaire sud de la Petite Île. Parmi les autres complexes ferroviaires, on compte Tour & Taxis (17), Josaphat (18) et le complexe ferroviaire d'Etterbeek ou Delta (16).

Zones agricoles

La plupart des terres exploitées par des agriculteurs se situent à l'extrême ouest, dans la vallée de la Pede ou Neerpede (12) et près du Val du bois des Béguines (10a) à Nederover-Heembeek.

Selon le recensement agricole de 2003, la RBC comptait 239 ha de terres de culture, soit moins de 1,5% de la superficie totale.

## **2.3 Historique de la cartographie floristique de la Région de Bruxelles-Capitale**

### **2.3.1 Introduction**

La RBC n'existe en tant qu'entité administrative que depuis 1989. Les données de la cartographie floristique systématique précédente (1991-1994) se limitent à la RBC. Avec les autres listes d'espèces contenant des données par carré-kilomètre, on pouvait généralement établir si elles provenaient ou non de la RBC. Pour les données plus anciennes, on ne peut pas toujours déterminer avec certitude si les stations sont situées en RBC.

La délimitation des périodes d'inventaire repose dès lors aussi sur la nature de la source d'information. Selon la source d'information, les données peuvent être localisées avec plus ou moins de précision. A partir de 1939, c'est généralement au niveau de 1 km<sup>2</sup>. La localisation pose peu de problèmes. Avant 1939, le nom de la commune est indiqué dans la plupart des cas à côté des découvertes d'herbier mais parfois, la localisation se limite à une région géographique ou '*aux environs de*', '*en forêt de Soignes*', etc. Les découvertes spéciales, qui proviennent probablement de l'extérieur des frontières actuelles de la RBC, n'ont pas été reprises dans cet inventaire de la flore.

### **2.3.2 La période antérieure à 1939**

Pour cette période, l'information est basée principalement sur des données d'herbier et des données issues de la littérature.

La plupart des données disponibles ont été introduites dans la base de données floristique Florabank lors de la réalisation de deux projets successifs dans le cadre du Vlaams Impulsprogramma voor Natuurontwikkeling (VLINA). Il s'agit du projet VLINA 96/02 '*Verspreiding en evolutie van de botanische kwaliteit van ecotopen: gemeten aan de hand van indicatorsoorten uit Florabank.*' (Répartition et évolution de la qualité botanique des écotopes: mesurées au moyen d'espèces indicatrices de la Florabank) (VAN LANDUYT et al. 2000) et du projet VLINA 00/01 '*Een ecologisch register voor hogere planten als instrument voor het natuurbehoud in Vlaanderen*' (Un registre écologique des plantes supérieures en tant qu'instrument de préservation de la nature en Flandre) (BIESBROUCK et al. 2001).

Les principaux herbiers de la flore de la RBC se trouvent au Jardin botanique national de Belgique (BR) et dans les instituts botaniques des universités de Gand (GENT) et Liège (LG).

Une série de taxons de ces herbiers ont été systématiquement passés en revue. Il s'agit généralement de taxons ayant une grande valeur indicative pour la qualité de l'environnement, sélectionnés sur la base des groupes socio-écologiques auxquels ils appartiennent (STIEPERAERE & FRANSEN 1982). 317 taxons ont été sélectionnés au total. Les données aussi bien de la Région flamande que de l'actuelle RBC ont été reprises. On retrouve une liste complète de ces taxons dans VAN LANDUYT et al. (2000).

Bien qu'en principe, les projets VLINA portaient sur le développement de la nature en Région flamande, ils ont tout de même intégré des données d'herbier provenant de spécimens de la RBC. On peut dès lors affirmer que les deux projets VLINA ont également contribué à l'ouverture des données botaniques historiques de la RBC. Avant 1939, la périphérie de l'actuelle RBC était une des régions les mieux étudiées du nord de la Belgique (VAN LANDUYT et al. 2000).

Dans le cadre de l'inventaire floristique bruxellois actuel (le présent projet), une liste provisoire des espèces potentielles de la Liste rouge a été dressée fin 2004. Pour 63 espèces entrant en ligne de compte, les données de répartition n'avaient pas été consignées dans le cadre des projets VLINA précités. Les données d'herbier de ces 63 espèces liées à la RBC ont également été introduites dans Florabank début 2005, dans le cadre du présent projet. Pour la réalisation de l'Atlas flamand (VAN LANDUYT et al. 2006), des données d'herbier ont également été introduites dans Florabank au cours de l'hiver 2004-2005 pour plusieurs autres espèces.

Les données issues de la littérature sont surtout basées sur l'ancien Atlas de la flore de la Région de Bruxelles-Capitale (GRYSEELS & SAINTENOY-SIMON 1999). Pour les données issues de la littérature mentionnées dans cet ancien Atlas bruxellois, on a cherché au BR s'il y avait encore du matériel d'herbier. Les données issues de ces recherches ont également été introduites dans Florabank.

Certaines données proviennent de la seconde édition de l'Atlas belge (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1978).

La plupart de ces données, provenant de l'herbier et de la littérature, sont localisées au niveau des carrés-heure (4 x 4 km<sup>2</sup>). Plusieurs de ces carrés-heure ne se situent que partiellement en RBC. Les données qui doivent être localisées pratiquement avec certitude en dehors de la RBC n'ont pas été intégrées dans cet Atlas de la RBC.

En avril 2006, il y avait 1201 données historiques (antérieures à 1939) de carrés-heure 'bruxellois' dans Florabank. Ces données portent sur 396 taxons.

### **2.3.3 La période 1939-1971**

3 types de données ont été rassemblées pour cette période:

données issues de la littérature

données d'herbier

données provenant de listes d'espèces de l'Institut de Floristique belgo-luxembourgeois' (listes IFBL).

Les données d'herbier et de la littérature ont été rassemblées de la même façon que celles issues de la période antérieure à 1939. Pour la période 1939-1971, ces données sont pratiquement toujours localisées avec suffisamment de précision que pour leur attribuer un code IFBL jusqu'au niveau d'un carré-kilomètre.

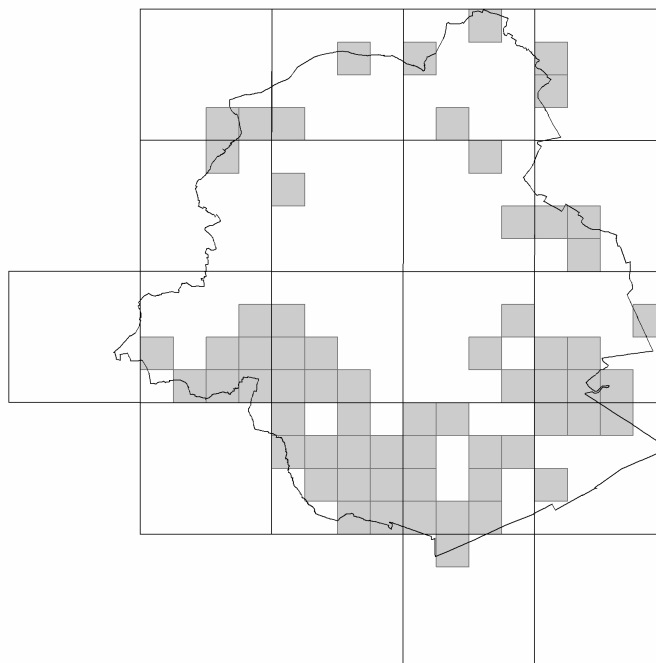
La plupart des données postérieures à 1938 proviennent de listes d'espèces de l'IFBL. Sur ces listes, toutes les espèces végétales sauvages observées dans une grille de 1 x 1 km<sup>2</sup> sont cochées. Selon la méthode de travail de l'IFBL, des plantes sont recherchées partout dans le carré-kilomètre délimité et non pas seulement aux endroits 'intéressants'. Dans cette zone, on ne note pas seulement les espèces 'spéciales' mais toutes les espèces présentes. Pour plus d'informations sur cette méthodologie, se reporter à l'introduction de l'Atlas belge (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1972).

Pour la RBC, on dispose surtout de données pour la première moitié de cette période (1939-1955), avec un pic d'observations durant les années de guerre (1940-1945). La plupart des données proviennent de Léon Delvosalle qui habitait Uccle et n'était pas libre de ses mouvements durant les années de guerre.

Ces données issues des listes d'espèces sont traitées d'un point de cartographique dans l'Atlas belge (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1972) au niveau du carré-heure (4 x 4 km<sup>2</sup>). Elles n'ont pas été reprises dans le premier Atlas bruxellois (GRYSEELS & SAINTENOY-SIMON 1999).

Durant l'hiver 2003-2004, les listes d'espèces de la période 1939-1971 ont d'abord été converties en listes d'espèces du type FLOW.VER 95 dans le cadre du deuxième projet de

cartographie bruxellois. Cela n'a pas toujours été chose aisée en raison de problèmes de nomenclature. Cette démarche était nécessaire pour pouvoir ensuite numériser facilement les données. Les informations numériques ont ensuite été introduites dans Florabank. Pour cette période, nous disposons des données de 64 carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons. La localisation de ces carrés est reproduite à la fig.5.



*Figure 5: la RBC, divisée en carrés-kilomètre et carrés-heure selon le quadrillage de l'IFBL. Les carrés-kilomètre dans lesquels plus de 90 taxons ont été observés durant la période 1939-1971, sont grisés.*

En avril 2006, Florabank comptait 11.151 données pour la période 1939-1971 au niveau du carré-kilomètre pour la RBC. Ces données portent sur 731 taxons.

Une 'donnée' correspond à l'enregistrement d'un taxon dans un carré-kilomètre pour une période donnée. Si un taxon a été enregistré 10 fois dans le même carré durant la période 1939-1971, il ne compte que pour une donnée de répartition.

Si l'on compare l'intensité de la cartographie pour la période 1939-1971 avec d'autres parties du nord du pays, Bruxelles et ses environs immédiats constituent l'une des zones les mieux étudiées (VAN LANDUYT et al. 2006). Si cette quantité d'information est comparée à des périodes ultérieures, on peut dire qu'il y a relativement peu d'informations disponibles.

#### **2.3.4 La période 1972-1990**

La plupart des données de la période 1972-1990 proviennent de listes d'espèces de l'IFBL. Le territoire de la RBC n'a toutefois pas été étudié de façon systématique à l'époque. L'attrait de certaines zones et la localisation du domicile des bénévoles ont eu un impact important.

Ajoutons que pour la flore du centre-ville, les observations isolées des années quatre-vingts du 20<sup>e</sup> siècle d'André De Jonghe et Pierre Meerts sont très importantes. Les résultats du suivi des travaux pour le métro ont été publiés (MEERTS 1985). Il y a par ailleurs plusieurs études locales importantes (TANGHE 1975, 1986a et 1986b). Certaines données d'herbier

ne sont pas traitées dans l'ancien Atlas bruxellois (GRYSEELS & SAINTENOY-SIMON 1999).

Pour la période postérieure à 1972, des données ont aussi fait l'objet d'une recherche systématique dans plusieurs magazines floristiques dans le cadre des projets VLINA et ont été introduites dans Florabank:

Adoxa

Bulletin de la Fédération royale belge de Botanique (jusqu'en 1989), devenu le Belgian Journal of Botany (depuis 1990)

De Wielewaal

Dumortiera

Feuille de contact IFBL

Les Naturalistes belges

Natura Mosana.

Bien que durant cette période d'inventaire, la RBC n'a pas pu être cartographiée dans son ensemble, ces données ont tout de même leur importance. Il faut songer surtout à la régression et à la progression de certains néophytes. Pour les espèces de haute valeur pour la préservation de la nature également, ces données ont leur importance.

Pour la période 1972-1990, on compte 50 carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons (voir figure 6). En ce qui concerne la localisation des carrés étudiés, il y a un certain chevauchement avec la période 1939-1971. Pour une grande part, ce sont les mêmes terrains qui ont été étudiés.

En avril 2006, on dénombrait 9547 données (combinaison espèce/lieu) pour la RBC pour la période 1972-1990 dans Florabank. Ces données englobent 733 taxons.

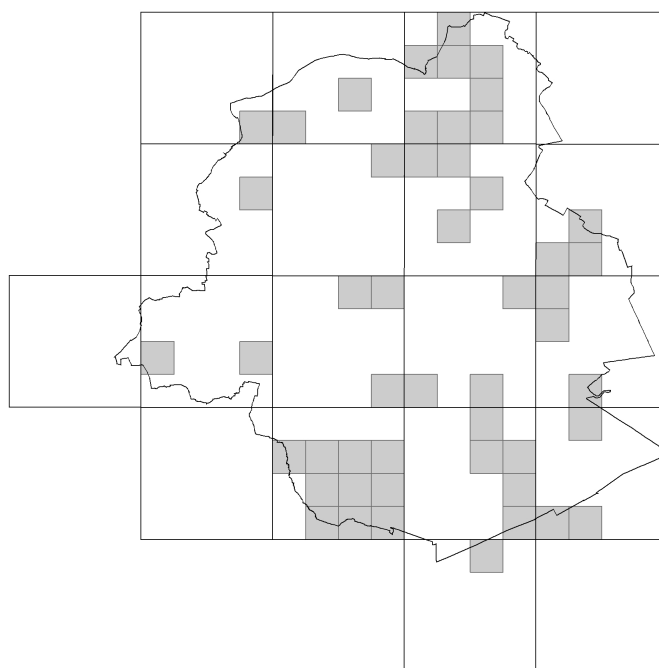


Figure 6: la RBC, divisée en carrés-kilomètre et en carrés-heure selon le quadrillage de l'IFBL. Les carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons, relevés durant la période 1972-1990, sont grisés.

### **2.3.5 La période 1991-1994: le premier inventaire territorial spécifique**

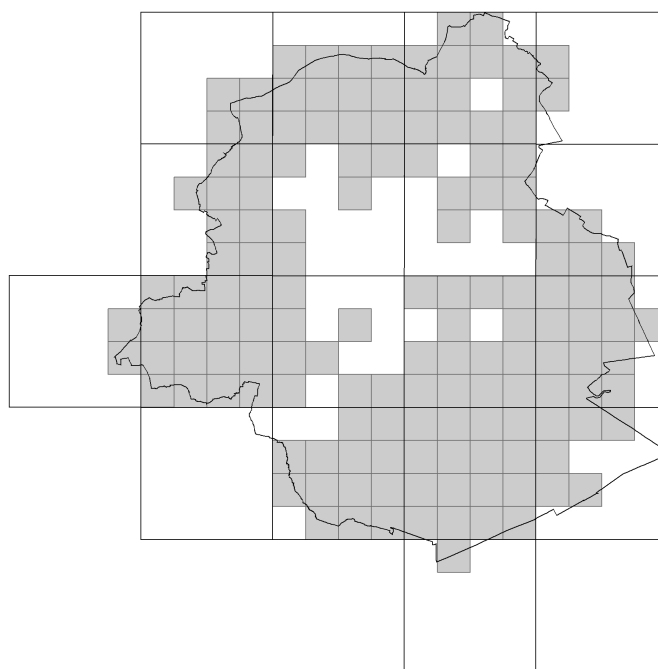
L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement voulait un inventaire complet de la RBC, établi selon les principes de l'IFBL. La réalisation de cet inventaire s'est faite en

collaboration avec l'Amicale Européenne de Floristique (AEF) et la Fédération des Banques de Données Biogéographiques. S. Godefroid (Université Libre de Bruxelles; Laboratoire de Botanique systématique et de Phytosociologie) a travaillé à mi-temps durant trois ans sur ce projet. Il a également bénéficié de l'aide de plusieurs dizaines de collaborateurs bénévoles, généralement membres de l'AEF (GRYSEELS & SAINTENOY-SIMON 1999). Le travail de terrain s'est déroulé d'avril à début novembre. Les carrés-kilomètre ont été visités à plusieurs reprises (GODEFROID 1996).

Indépendamment de cela, des observations isolées et quelques listes d'espèces sont également disponibles pour cette période, émanant de groupes de travail floristiques néerlandophones. Ces données n'ont pas été reprises dans l'ancien Atlas bruxellois de 1999 (GRYSEELS & SAINTENOY-SIMON 1999) mais bien cette fois-ci. Ainsi, il est possible qu'il y ait des données pour la période 1972-1994 dans cette nouvelle version de l'Atlas bruxellois qui ne figurent pas dans l'Atlas bruxellois de 1999. Par ailleurs, après concertation avec S. Godefroid et J. Saintenoy-Simon, quelques données douteuses de l'Atlas bruxellois de 1999 ont été supprimées et n'ont plus été reprises dans l'Atlas bruxellois actuel.

Pour cette période, il y a 148 carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons (figure 7). A l'exception du centre très bétonné et de la partie est de la Forêt de Soignes, on a chaque fois trouvé plus de 90 taxons.

En avril 2006, on dénombrait 27547 données pour la RBC pour la période 1991-1994 dans Florabank. Ces données portent sur 715 taxons.



*Figure 7: la RBC, divisée en carrés-kilomètre et en carrés-heure selon le quadrillage de l'IFBL. Tous les carrés ont été étudiés. Les carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons relevés durant la période 1991-1994 sont grisés.*

### **2.3.6 La période 1995-2002**

Pratiquement toutes les données de cette période proviennent de listes d'espèces. Durant cette période, l'IBGE a suivi de loin l'évolution de la flore en RBC, en collaboration avec l'AEF. Une vingtaine d'excursions d'une demi-journée ont été organisées par an, réparties sur la RBC. Les données ont été notées selon les principes de l'IFBL, l'accent étant mis sur les visites de zones vertes.



On dispose par ailleurs d'observations isolées et de quelques listes d'espèces provenant de groupes de travail floristiques néerlandophones pour cette période.

Les données portant sur des carrés frontaliers avec la Région flamande, incontestablement situés en Région flamande, n'ont pas été reprises dans le nouvel Atlas bruxellois. Il s'agit essentiellement de données de la Carte d'Evaluation biologique et de l'Inventaire forestier régional.

Pour la période 1995-2002, il y a 79 carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons. La figure 8 en donne un aperçu.

En avril 2006, il y avait 13819 données pour la RBC pour la période 1995-2002 dans Florabank. Ces données portent sur 750 taxons.

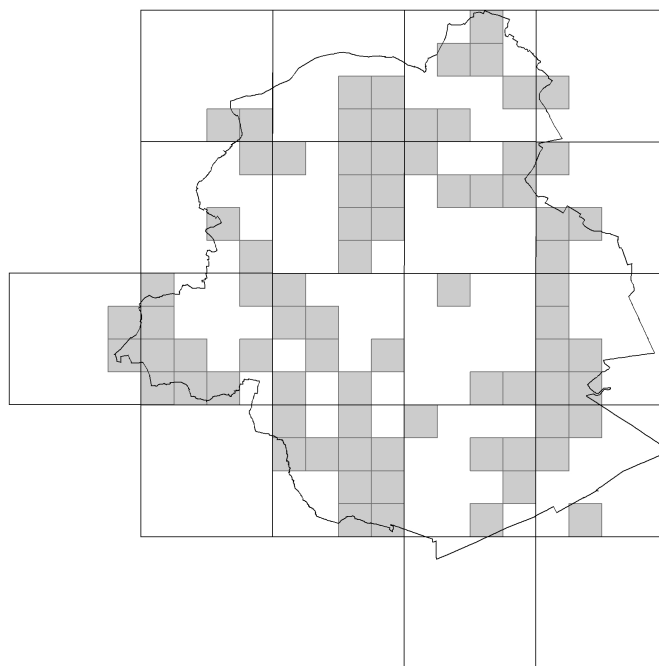


Figure 8: la RBC, divisée en carrés-kilomètre et en carrés-heure selon le quadrillage de l'IFBL. Les carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons relevés durant la période 1995-2002 sont grisés

### **2.3.7 La période 2003-2005: le deuxième inventaire territorial spécifique**

L'IBGE voulait un nouvel inventaire systématique de la RBC, réalisé selon les principes de l'IFBL. La mission a été confiée au Jardin botanique national de Belgique et a été exécutée par L. Allemeersch, qui a inventorié tout le territoire de la RBC.

Les données issues des excursions de l'AEF durant la période 2003-2004, ont été intégrées dans cet inventaire. Les zones qui avaient déjà été visitées par l'équipe de l'AEF, ont fait l'objet d'une étude moins approfondie par L. Allemeersch. Des données récentes (2002) issues de visites au Domaine royal de Laeken ont également été ajoutées à titre exceptionnel à la base de données 2003-2005.

On dispose par ailleurs d'observations isolées et de quelques listes d'espèces provenant de groupes de travail floristiques néerlandophones.

Pour cette période, ce sont 188 carrés-kilomètre qui ont été visités, comptant chacun plus de 90 taxons. Sept carrés-kilomètre comportent moins de 90 taxons. Ce sont toutefois tous des carrés en bordure, dont seule une petite partie se situe en RBC. La figure 9 en donne un aperçu.

En avril 2006, on dénombrait 37833 données pour la RBC pour la période 2003-2005 dans Florabank. Ces données portent sur 793 taxons.

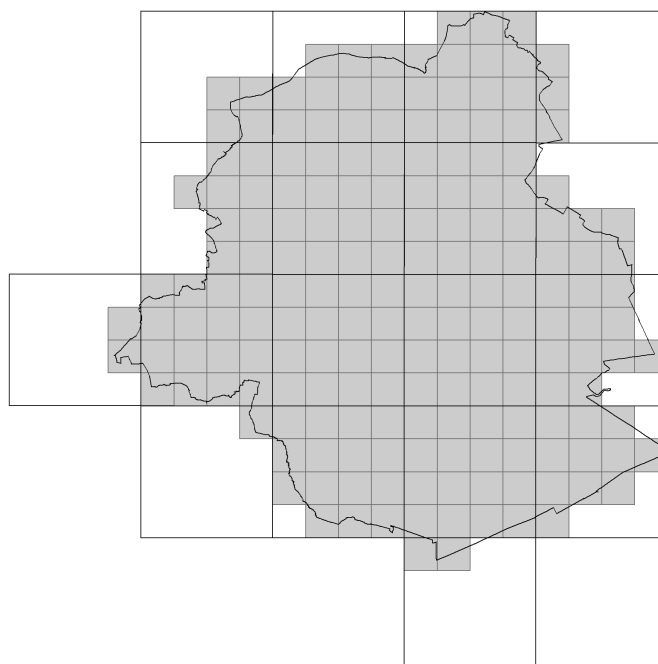


Figure 9: la RBC, divisée en carrés-kilomètre et en carrés-heure selon le quadrillage de l'IFBL. Les carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons relevés durant la période 2003-2005 sont grisés

### 2.3.8 Aperçu du degré d'inventaire

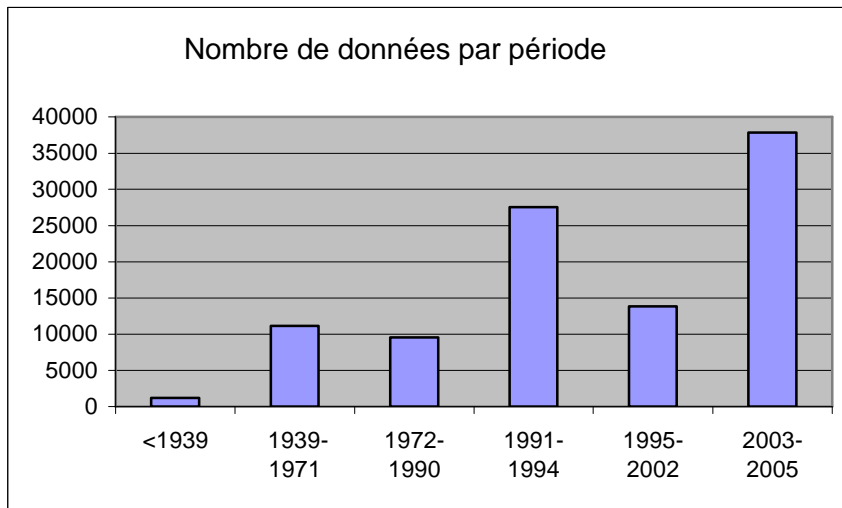
195 carrés-kilomètre, totalement ou partiellement situés en RBC du quadrillage de l'IFBL, ont été inventoriés. Parmi ceux-ci, 171 carrés-kilomètre sont situés au moins pour moitié en RBC.

Le tableau 1 donne un aperçu du degré d'inventaire durant les différentes périodes. Une représentation visuelle est également proposée dans 3 figures (10a, 10b et 10c). Pour la période la plus ancienne, il n'y a pratiquement que des données d'herbier dans Florabank. Pour le reste, le nombre de données diffère considérablement entre les périodes avec cartographie systématique et les autres périodes. Pourtant, le nombre de taxons observés n'est pas si différent. Ainsi, il y a eu moins de taxons enregistrés durant la période 1991-1994 que durant les périodes juste avant et juste après 1991-1994.

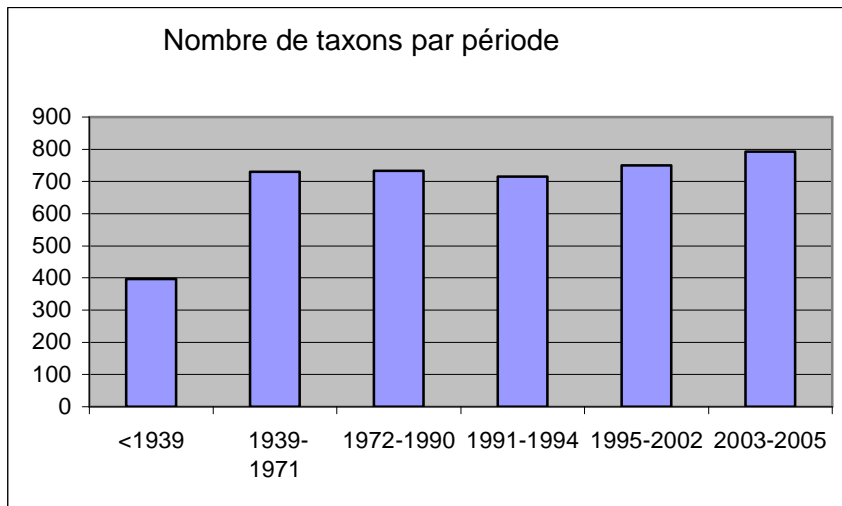
Seules les périodes 1991-1994 et 2003-2005 sont territoriales.

Période	Type	Nombre de données	de	Nombre de taxons	de	Nombre de carré-km >90 taxons
<1939	Pre-IFBL	1201		396		0
1939-1971	IFBL-1	11151		731		64
1972-1990	IFBL-2 p.p.	9547		733		50
1991-1994	IBGE-1	27547		715		148
1995-2002	AEF	13819		750		79
2003-2005	IBGE-2	37833		793		188

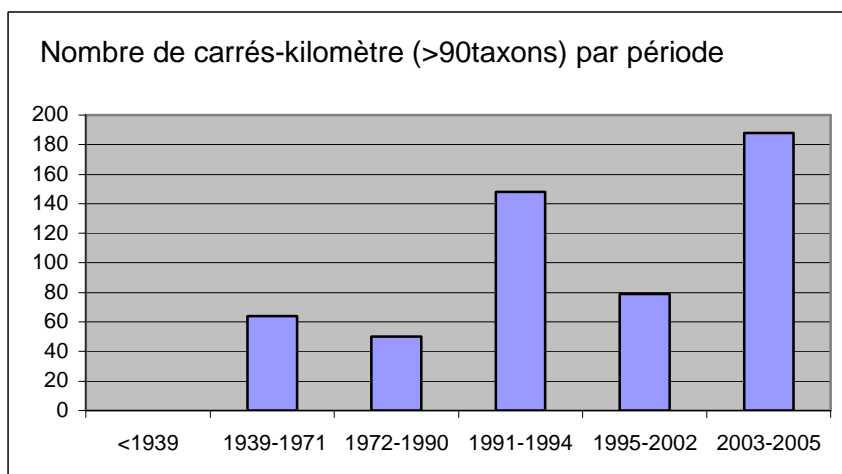
Tableau 1: nombre de données, de taxons et de carrés-kilomètre avec plus de 90 taxons par période.



La figure 10a montre le nombre de données dans Florabank par période.



La figure 10b montre le nombre de taxons dans Florabank par période.



La figure 10c indique, par période, le nombre de carrés-kilomètre dans lesquels on a trouvé plus de 90 taxons.

## 3. METHODE DE CARTOGRAPHIE

---

### 3.1 Nomenclature

La nomenclature a été reprise de la dernière édition de la Flore de Belgique (LAMBINON et al. 2004). Sur le terrain, on a surtout utilisé la troisième édition de la Flore belge (LAMBINON et al. 1998) et de la partie atlas de la Flore allemande de Rothmaler (JÄGER E.J. & WERNER K. 1999). Pour un contrôle ultérieur des identifications, on a par ailleurs eu recours à des flores spécifiques pour les herbes (HUBBARD 1968), les laïches (JERMY et al. 1982), les saules (MEIKLE 1984) et les taxons difficiles à distinguer (RICH & JERMY 1998).

### 3.2 Définitions

#### 3.2.1 *Espèces indigènes, archéophytes et néophytes*

Les plantes indigènes sont des plantes qui ont colonisé un territoire donné de façon naturelle (LAMBINON et al. 2004). A l'opposé, il y a les plantes non indigènes, qui sont arrivées dans un territoire donné par l'action de l'homme. Parmi celles-ci, on distingue les archéophytes (déjà présents avant 1500) et les néophytes (apparus après 1500). Dans la suite du commentaire, les archéophytes seront associés aux plantes indigènes.

#### 3.2.2 *Types de néophytes*

Selon le degré de nationalisation, on peut distinguer plusieurs types de néophytes. Les définitions des types utilisés sont basées principalement sur VERLOOVE (2002).

Cultivés (C): plantes plantées et entretenues pour la consommation, l'ornement ou à d'autres fins.

Ephémères (E): plantes exotiques, importées fortuitement, qui ne peuvent survivre plus de quelques années.

Tenaces (T): plantes généralement vivaces qui ont été plantées (semées) volontairement par le passé et restent sur place sans intervention humaine, sans possibilité ou presque de se multiplier.

Nationalisés (N): plantes importées volontairement ou non, qui n'apparaissent pas initialement dans une zone et qui, par multiplication générative ou végétative, parviennent d'elles-mêmes à constituer des populations viables et se maintiennent plusieurs saisons.

Invasive (I): taxon nationalisé qui s'infiltré loin du lieu initial dans des milieux (semi-)naturels, occasionnant parfois des dommages écologiques et/ou économiques.

### 3.3 Méthodes de travail de terrain

Le travail de terrain s'est déroulé d'avril à la mi-octobre. Tous les carrés-kilomètre ont été visités deux fois: une fois avant début juillet et une fois après la mi-juillet. Deux carrés-kilomètre ont été visités par jour. Selon la diversité présente dans un carré-kilomètre, la visite durait entre 3 et 5 heures. Pendant ce laps de temps, tous les biotopes étaient visités, en veillant à ne pas trop s'attarder dans un biotope. Les taxons de groupes difficiles ont été collectés, puis identifiés ultérieurement au Jardin botanique national. Pour déterminer le trajet, on a eu recours à la carte d'évaluation biologique récente (BRICHAU et al. 2000).

Les espèces ont été indiquées sur une liste d'espèces de type FLO.WER 95. Le risque de faire des erreurs de cochage est moindre avec cette liste (voir figure 11) qu'avec les anciennes listes d'espèces de l'IFBL. Ainsi, les espèces rares sont grisées et il y a moins de confusion possible avec les abréviations utilisées. Sur la liste d'espèces de FLO.WER, la distance entre deux taxons est plus grande que sur les anciennes listes de l'IFBL: cela permet également d'éviter de faire des erreurs de cochage.

Pour la première année d'inventaire (été 2003-été 2004), les carrés-kilomètre à visiter ont été sélectionnés selon un schéma en damier. La deuxième année, l'autre moitié a été visitée. Le risque d'erreur est ainsi réduit.

Les carrés-kilomètre qui n'ont été visités une première fois qu'après le 15 mai, ont fait l'objet d'une brève 'visite à vélo' d'environ 1 heure fin mars de l'année suivante. Durant cette première période d'inventaire, une attention particulière a été accordée aux stations sous les arbres et aux stations à assèchement rapide. A la fin de l'été 2005, plusieurs carrés ont à nouveau été visités, avec une attention particulière pour les groupes difficiles de plantes aquatiques telles que les cressons (*Potamogeton*).

Figure 11: liste d'espèces FLO. WER 95. complète

FLO. WER		Hokcode		Datum		Aantal taxa																																			
Floristische Werkgroepen		E 4 1 4 4 7		0 7 0 9 2 0 0 4		7 2 2																																			
		Auteurscode																																							
		ALLEL																																							
1	Abuti	2	gig	3	Acero	4	cam	5	neg	6	plf	7	ACH	8	pra	9	pta	10	Actino	11	Acoru	12	Adoxa	13	Asper	14	Asper	15	Asper	16	Aethu	17	Agrim	18	gus	19	rep	20	Aero's	21	can
1	cap	2	gig	3	Acero	4	cam	5	neg	6	plf	7	ACH	8	pra	9	pta	10	Actino	11	Acoru	12	Adoxa	13	Asper	14	Asper	15	Asper	16	Aethu	17	Agrim	18	gus	19	rep	20	Aero's	21	can
2	Alnus	3	inc	4	Ailoe	5	tea	6	inc	7	Allo	8	Alph	9	Alph	10	Alph	11	Alph	12	Alph	13	Alph	14	Alph	15	Alph	16	Alph	17	Alph	18	Alph	19	Alph	20	Alph	21	Alph		
3	Anaga	4	ARV	5	(arv)	6	tea	7	Allo	8	Alph	9	Alph	10	Alph	11	Alph	12	Alph	13	Alph	14	Alph	15	Alph	16	Alph	17	Alph	18	Alph	19	Alph	20	Alph	21	Alph				
4	Antir	5	oro	6	Apera	7	in'la	8	Alph	9	Alph	10	Alph	11	Alph	12	Alph	13	Alph	14	Alph	15	Alph	16	Alph	17	Alph	18	Alph	19	Alph	20	Alph	21	Alph						
5	(not)	6	(pub)	7	(nem)	8	(arv)	9	(lep)	10	(flor)	11	(ser)	12	(inc)	13	(arm)	14	(arm)	15	(arm)	16	(arm)	17	(arm)	18	(arm)	19	(arm)	20	(arm)	21	(arm)	22	(arm)	23	(arm)				
6	mac	7	Aspar	8	(off)	9	(arv)	10	(lep)	11	(flor)	12	(ser)	13	(inc)	14	(arm)	15	(arm)	16	(arm)	17	(arm)	18	(arm)	19	(arm)	20	(arm)	21	(arm)	22	(arm)	23	(arm)	24	(arm)				
7	Atrilo	8	gla	9	lac	10	fil	11	par	12	PRO	13	Atrop	14	Atrop	15	Atrop	16	Atrop	17	Atrop	18	Atrop	19	Atrop	20	Atrop	21	Atrop	22	Atrop	23	Atrop	24	Atrop	25	Atrop				
8	vul	9	Belfi	10	Berte	11	Berul	12	Beta	13	(mar)	14	Betul	15	Betul	16	Betul	17	Betul	18	Betul	19	Betul	20	Betul	21	Betul	22	Betul	23	Betul	24	Betul	25	Betul	26	Betul				
9	svl	10	Brass	11	jun	12	patu	13	nie	14	ra(o)	15	Briza	16	Bromu	17	Bromu	18	Bromu	19	Bromu	20	Bromu	21	Bromu	22	Bromu	23	Bromu	24	Bromu	25	Bromu	26	Bromu	27	Bromu				
10	(fram)	11	sec	12	sec	13	tec	14	Brvon	15	Bpadl	16	Butom	17	Butom	18	Butom	19	Butom	20	Butom	21	Butom	22	Butom	23	Butom	24	Butom	25	Butom	26	Butom	27	Butom	28	Butom				
11	sta	12	tru	13	Callu	14	Callu	15	Callu	16	Callu	17	Callu	18	Callu	19	Callu	20	Callu	21	Callu	22	Callu	23	Callu	24	Callu	25	Callu	26	Callu	27	Callu	28	Callu	29	Callu				
12	bir	13	inu	14	PRa	15	(den)	16	(pic)	17	(ora)	18	Carda	19	Carda	20	Carda	21	Carda	22	Carda	23	Carda	24	Carda	25	Carda	26	Carda	27	Carda	28	Carda	29	Carda	30	Carda				
13	quo	14	disti	15	disti	16	ech	17	ela	18	elo	19	FLAV	20	FLAV	21	FLAV	22	FLAV	23	FLAV	24	FLAV	25	FLAV	26	FLAV	27	FLAV	28	FLAV	29	FLAV	30	FLAV	31	FLAV				
14	pse	15	rei	16	rip	17	rip	18	spi	19	spi	20	FLAV	21	FLAV	22	FLAV	23	FLAV	24	FLAV	25	FLAV	26	FLAV	27	FLAV	28	FLAV	29	FLAV	30	FLAV	31	FLAV	32	FLAV				
15	(nem)	16	(nit)	17	(thb)	18	sea	19	Centu	20	Centu	21	Centu	22	Centu	23	Centu	24	Centu	25	Centu	26	Centu	27	Centu	28	Centu	29	Centu	30	Centu	31	Centu	32	Centu	33	Centu				
16	Chaeu	17	min	18	Chaeu	19	Chaeu	20	Chaeu	21	Chaeu	22	Chaeu	23	Chaeu	24	Chaeu	25	Chaeu	26	Chaeu	27	Chaeu	28	Chaeu	29	Chaeu	30	Chaeu	31	Chaeu	32	Chaeu	33	Chaeu	34	Chaeu				
17	Chr'o	18	alt	19	o	20	Cicho	21	Cicho	22	Cicho	23	Cicho	24	Cicho	25	Cicho	26	Cicho	27	Cicho	28	Cicho	29	Cicho	30	Cicho	31	Cicho	32	Cicho	33	Cicho	34	Cicho	35	Cicho				
18	Colu'a	19	Comar	20	Coniu	21	Conva	22	Conva	23	Conva	24	Conva	25	Conva	26	Conva	27	Conva	28	Conva	29	Conva	30	Conva	31	Conva	32	Conva	33	Conva	34	Conva	35	Conva	36	Conva				
19	Co'v	20	Corva	21	Coton	22	Cramb	23	Crata	24	Crata	25	Crata	26	Crata	27	Crata	28	Crata	29	Crata	30	Crata	31	Crata	32	Crata	33	Crata	34	Crata	35	Crata	36	Crata	37	Crata				
20	Cvno	21	Cyper	22	esc	23	Cysto	24	Cysto	25	Cysto	26	Cysto	27	Cysto	28	Cysto	29	Cysto	30	Cysto	31	Cysto	32	Cysto	33	Cysto	34	Cysto	35	Cysto	36	Cysto	37	Cysto	38	Cysto				
21	Delph	22	aja	23	con	24	Desch	25	Desch	26	Desch	27	Desch	28	Desch	29	Desch	30	Desch	31	Desch	32	Desch	33	Desch	34	Desch	35	Desch	36	Desch	37	Desch	38	Desch	39	Desch				
22	nil	23	Drose	24	nil	25	tec	26	Brvon	27	Bpadl	28	Butom	29	Butom	30	Butom	31	Butom	32	Butom	33	Butom	34	Butom	35	Butom	36	Butom	37	Butom	38	Butom	39	Butom	40	Butom				
23	mul	24	ova	25	PAL	26	(nal)	27	(uni)	28	Elodea	29	Elodea	30	Elodea	31	Elodea	32	Elodea	33	Elodea	34	Elodea	35	Elodea	36	Elodea	37	Elodea	38	Elodea	39	Elodea	40	Elodea	41	Elodea				
24	obs	25	pal	26	ros	27	TET	28	(lam)	29	(ten)	30	Epipa	31	Epipa	32	Epipa	33	Epipa	34	Epipa	35	Epipa	36	Epipa	37	Epipa	38	Epipa	39	Epipa	40	Epipa	41	Epipa	42	Epipa				
25	Erica	26	cim	27	tet	28	Erize	29	ace	30	ANN	31	(ann)	32	(str)	33	Erion	34	Erion	35	Erion	36	Erion	37	Erion	38	Erion	39	Erion	40	Erion	41	Erion	42	Erion	43	Erion				
26	Erving	27	can	28	mar	29	Eupat	30	cad	31	Eupho	32	Eupho	33	Eupho	34	Eupho	35	Eupho	36	Eupho	37	Eupho	38	Eupho	39	Eupho	40	Eupho	41	Eupho	42	Eupho	43	Eupho	44	Eupho				
27	(tet)	28	Evlu	29	E	30	Fagus	31	Festuc	32	ard	33	pie	34	OVl	35	(fil)	36	(tra)	37	gla	38	GLA	39	(are)	40	(funch)	41	(funch)	42	(funch)	43	(funch)	44	(funch)	45	(funch)				
28	Fila'm	29	Fillu	30	Foeni	31	Fraga	32	mos	33	ves	34	Frag	35	Frag	36	Frag	37	Frag	38	Frag	39	Frag	40	Frag	41	Frag	42	Frag	43	Frag	44	Frag	45	Frag	46	Frag				
29	spe	30	TET	31	(bif)	32	(tet)	33	Galin	34	git	35	par	36	Galiu	37	par	38	Galiu	39	par	40	Galiu	41	par	42	Galiu	43	par	44	Galiu	45	par	46	Galiu	47	par				
30	Geran	31	col	32	dis	33	mel	34	pr	35	pas	36	pr	37	pas	38	pr	39	pas	40	pr	41	pas	42	pr	43	pas	44	pr	45	pas	46	pr	47	pas	48	pr				
31	si	32	Guizo	33	H	34	Heder	35	Heli'e	36	NUM	37	Heli'u	38	Heli'u	39	Heli'u	40	Heli'u	41	Heli'u	42	Heli'u	43	Heli'u	44	Heli'u	45	Heli'u	46	Heli'u	47	Heli'u	48	Heli'u	49	Heli'u				
32	(p'ies)	33	lach	34	siact	35	lac	36	NUM	37	Heli'u	38	Heli'u	39	Heli'u	40	Heli'u	41	Heli'u	42	Heli'u	43	Heli'u	44	Heli'u	45	Heli'u	46	Heli'u	47	Heli'u	48	Heli'u	49	Heli'u	50	Heli'u				
33	Hotto	34	Humul	35	Hyaci	36	HIS	37	pos	38	Hydroch	39	Hydroc	40	Hydroc	41	Hydroc	42	Hydroc	43	Hydroc	44	Hydroc	45	Hydroc	46	Hydroc	47	Hydroc	48	Hydroc	49	Hydroc	50	Hydroc	51	Hydroc				
34	Hypoc	35	(amb)	36	(buf)	37	(fol)	38	RIJ	39	(bul)	40	(koc)	41	can	42	com	43	cong	44	off	45	off	46	off	47	off	48	off	49	off	50	off	51	off	52	off				
35	Keole	36	MAC	37	(lab)	38	L	39	Laban	40	Lactis	41	Lagur	42	Lamiu	43	alb	44	amp	45	GAL	46	(arg)	47	(mo)	48	mac	49	PUR	50	(hyb)	51	(pur)	52	Lansa						
36	Lathy	37	spib	38	lat	39	g	40	Laban	41	Lactis	42	Lagur	43	Lamiu	44	alb	45	amp	46	GAL	47	(arg)	48	(mo)	49	mac	50	PUR	51	(hyb)	52	(pur)	53	Lansa						
37	Lepid	38	eam	39	den	40	rud	41	Leuca	42	vir	43	Ligu	44	vir	45	Ligu	46	vir	47	Ligu	48	vir	49	Ligu	50	vir	51	Ligu	52	vir	53	Ligu	54	vir	55	Ligu				
38	per	39	Lonc	40	per	41	Lotus	42	COR	43	(cor)	44	(tea)	45	uli	46	Ludb	47	Luna	48	Lupi	49	Luron	50	Luzul	51	cam	52	joz	53	MUL	54	(con)	55	(mul)	56	per				
39	Lyco	40	b	41	Lyco	42	podium	43	cla	44	Lyco	45	podium	46	cla	47	Lyco	48	podium	49	cla	50	Lyco	51	podium	52	cla	53	Lyco	54	podium	55	cla	56	Lyco	57	podium				
40	Malus	41	SYL	42	(mit)	43	(svl)	44	Malva	45	alc	46	mos	47	pus	48	neg	49	svl	50	Matri	51	dis	52	MAR	53	(joo)	54	(mar)	55	rec	56	Medic	57	ara						
41	sat	42	Melamp	43	(pip)	44	SU'E	45	(su'e)	46	(vil)	47	Menya	48	Mercur	49	ann	50	per	51	Mesol	52	rib	53	Milili	54	off	55	Mpelt	56	Molin	57	Monot	58	(f'rh)	59	Monti				
42	(cla)	43	(pip)	44	SU'E	45	(su'e)	46	(vil)	47	Menya	48	Mercur	49	ann	50	per	51	Mesol	52	rib	53	Milili	54	off	55	Mpelt	56	Molin	57	Monot	58	(f'rh)	59	Monti	60	(var)				
43	Myosoti	44	pli	45	Najas	46	mar	47	Narci	48	PSE	49	(mai)	50	(pac)	51	Nardus	52	(sil)	53	Onon	54	er	55	par	56	Onon	57	(cam)	58	(rep)	59	Onopo	60	Onpho	61	Onpho				
44	O	45	Odont	46	VER	47	(ser)	48	Oenan	49	acu	50	fis	51	lac	52	sil	53	Onon	54	er	55	par	56	Onon	57	(cam)	58	(rep)	59	Onopo	60	Onpho	61	Onpho	62	Onpho				
45	Oreop	46	ora	47	Orn'ez	48	UMB	49	(umb)	50	Orn'ni	51	per	52	Oroba	53	car	54	min	55	pur																				

### 3.4 Différences méthodologiques entre les deux cartographies systématiques de la RBC (1991-1994 et 2003-2005)

Les deux inventaires territoriaux ont été réalisés selon la méthode de l'IFBL. Selon cette méthode, tous les biotopes sont visités sur 1 km<sup>2</sup>. Toutes les espèces végétales sauvages ou échappées sont cochées.

Durant la période 2003-2005, tous les carrés-kilomètre sont visités avant le 5 juillet et après le 20 juillet. Pour ne pas manquer d'espèces à floraison précoce, les carrés qui avaient été visités après le 15 mai au printemps, ont été réexaminés sommairement lors de visites à vélo avant le 1<sup>er</sup> avril. On a ainsi manqué peu d'espèces à floraison vernale et peu d'espèces annuelles à floraison précoce.

Citons pour exemple le Céraiste aggloméré, la Véronique à feuilles de lierre, le Céraiste scarieux et la Saxifrage tridactyle. Du fait que toutes les zones ont été visitées après le 20 juillet, certaines espèces (p. ex. la Laîche pâle, le Jonc aggloméré et l'Erythrée petite centaurée) ont fortement augmenté en Forêt de Soignes.

De même, durant la période 2003-2005, le centre très bétonné et certains terrains ferroviaires ont été beaucoup mieux étudiés. Cela explique surtout l'augmentation sensible des espèces les plus fréquentes dépourvues de fleurs remarquables.

Durant la période 1991-1994, il y a eu pas mal de plantes à la floraison discrète ou qui arrivent rarement à maturité dans les pelouses ou les talus souvent tondus, qui sont régulièrement passées inaperçues. Citons pour exemples la Véronique des champs, l'Agrostis stolonifère, la Fétuque roseau et l'Aphane des champs.

Durant la période 2003-2005, toutes les plantes sauvages ou échappées ont été recensées, soit toutes les plantes qui n'ont pas été dispersées par l'homme ou du moins pas intentionnellement. Il peut également s'agir de plantes de jardin ou d'arbres provenant de parcs ou de bois. Ces plantes échappées n'ont été relevées que si le lien direct avec les exemplaires initialement plantés n'existait plus. Ainsi, un Pin sylvestre observé sous des exemplaires adultes n'a pas été noté, contrairement à un Pin sylvestre relevé sur un terrain ferroviaire. Un jeune exemplaire d'If entre des arbres adultes n'a pas été noté, mais bien un jeune exemplaire d'If observé dans une haie de Troènes ou dans un bois sans If à proximité.

Au cours de la période 1991-1994, certains arbres et certaines plantes de jardin n'ont pas été relevés par les collaborateurs ou par certains d'entre eux parce qu'ils ne faisaient pas partie de la flore indigène. Certaines plantes de jardin aux fleurs remarquables telles que la Monnaie du pape, la Centaurée des montagnes et plusieurs espèces de Géraniums ont été recensées par certains collaborateurs. Elles sont plus fréquentes pour cette période que pour la dernière période.

**Conclusion:** le nombre plus important de taxons enregistrés (voir relevé au point 2.3.8.) est dû principalement à la méthode quelque peu différente mais surtout plus approfondie. Il convient donc d'interpréter avec la plus grande prudence les changements dans la fréquence des taxons échappés.

## **4. ATLAS DE LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

---

### **4.1 Introduction**

#### **4.1.1 Taxons cartographiés**

L'Atlas contient presque exclusivement des espèces, les sous-espèces ne faisant qu'exceptionnellement l'objet d'un commentaire. Il s'agit surtout de taxons qui ont changé de rang de taxon dans les deux éditions successives précédentes de la Flore de Belgique (LAMBINON et al. 1992,1998). Elles étaient considérées initialement comme des espèces mais ont été ramenées au niveau de sous-espèce dans la dernière édition (LAMBINON et al. 2004). Citons pour exemple le Brome mou (*Bromus hordeaceus* L. subsp. *hordeaceus*).

De même, les hybrides n'ont été qu'exceptionnellement traités séparément. Dans la plupart des cas, ils sont situés près d'une des plantes « parents ».

Les espèces pratiquement impossibles à distinguer les unes des autres ou dont les apparences systématiques ont changé ces dernières décennies, sont parfois rassemblées dans un groupe.

Sous le nom scientifique figure également le nom français. Pour ce faire, la Flore de Belgique (LAMBINON et al. 2004) a pratiquement toujours été suivie.

#### **4.1.2 Taxons avec cartes de répartition**

Tous les taxons indigènes, les taxons nationalisés et les taxons adventices non rares figurent à l'annexe 1 avec les cartes de répartition. Par taxons adventices non rares, on entend les taxons qui n'ont pas été observés dans plus de 3 carrés-kilomètre ni durant la période 1991-1994, ni durant la période 2003-2005.

#### **4.1.3 Explication de la légende de la partie atlas**

Les informations relatives à la répartition géographique sont présentées sur une seule et même carte par taxon.

Les informations antérieures à 1939 ne sont pas reproduites. Les informations disponibles ne le sont que par carré-heure (4 x 4 km<sup>2</sup>). Dans de nombreux cas, l'association d'un habitat à un carré-heure donné pour ces taxons est sujette à caution. Vu la superficie limitée de la RBC, il ne semble pas très opportun de reproduire cartographiquement les données anciennes.

Si un taxon a été relevé dans un carré-kilomètre donné durant la période 1939-1971, ce carré est entièrement grisé (voir figure 12).

Si un taxon a été relevé dans un carré-kilomètre donné durant la période 1972-1994, un cercle vide est dessiné au centre de ce carré. Cette période comprend l'inventaire territorial de 1991-1994.

Si une espèce a été observée dans un carré-kilomètre donné durant la période 1995-2005, un cercle plus petit et noir est dessiné au centre de ce carré. Cette période englobe l'inventaire territorial de 2003-2005.

Dans les carrés frontaliers, on peut avoir l'impression que les cartes comprennent des informations hors RBC (voir figure 12). Dans la représentation circulaire, le centre du cercle est au centre du carré-kilomètre. Un cercle peut parfois se trouver en dehors de la RBC sur la carte, mais l'information qu'il représente provient bel et bien de la partie du carré-kilomètre située en RBC.



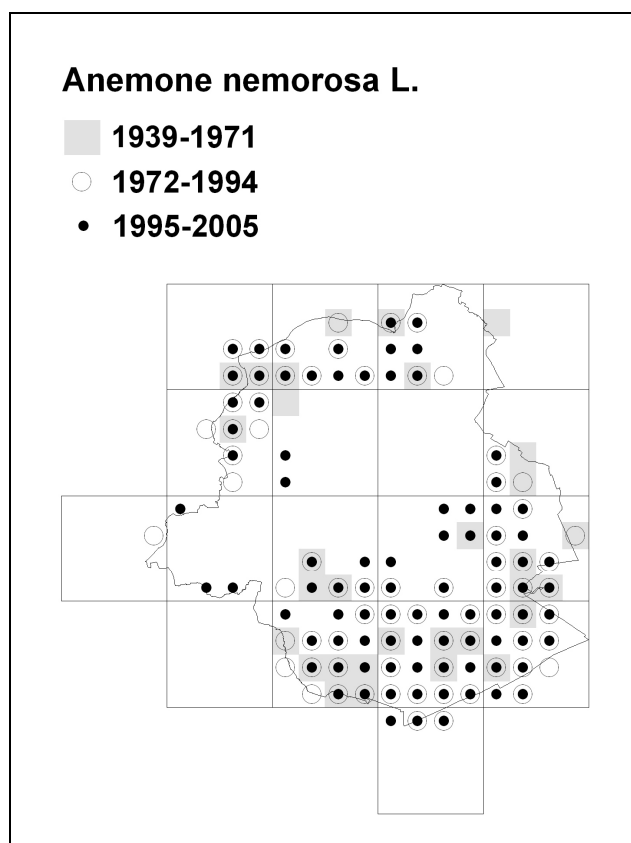


Figure 12: la présence d'un taxon par carré-kilomètre, répartie sur trois périodes

#### **4.1.4 Taxons avec commentaire de la répartition**

Tous les taxons dont on sait qu'ils ont été observés en RBC, font l'objet d'un commentaire par taxon. Pour ce qui est des néophytes, aucune distinction n'est faite entre les taxons éphémères, qui ne constituent pas de population autonome, et les taxons nationalisés ou en cours de nationalisation.

Les néophytes qui n'ont pas été signalés dans plus de 3 carrés-kilomètre ni durant la période 1991-1994, ni durant la période 2003-2005, font l'objet d'un commentaire succinct dans une partie distincte (voir point 4.2.2.).

Les taxons qui n'ont plus été observés après 1971, font l'objet d'un commentaire succinct dans une partie distincte (voir point 4.2.3).

Tous les autres taxons sont repris dans le texte (voir point 4.2.1.) avec un commentaire de leur répartition qui correspond à la partie cartographique (annexe 1).

#### **4.1.5 Tableau alphabétique récapitulatif**

Un tableau alphabétique récapitulatif reproduit tous les taxons dont la présence en RBC a pu être prouvée via la littérature, une étude d'herbier ou un travail de terrain. Ce tableau récapitulatif se trouve à l'annexe 2. Les taxons y sont répartis en trois catégories:  
la catégorie 1 regroupe les taxons adventices indigènes et nationalisés non rares  
la catégorie 2 regroupe les taxons non indigènes très rares  
la catégorie 3 contient les taxons qui n'ont plus été observés depuis 1972.

#### 4.1.6 Caractéristiques des commentaires par espèce

Pour la partie textuelle, quelques publications ont été abondamment consultées.

Tout d'abord, l'Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest' (VAN LANDUYT et al. 2006). Dans le texte, il est appelé l'Atlas flamand.

Deuxièmement, la 'Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines' (LAMBINON et al. 2004) et l'Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise, Ptéridophytes et Spermatophytes' (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1972, 1979). Dans le texte, il y est fait référence sous les dénominations 'Flore de Belgique' et 'Atlas belge'.

Pour ce qui est des néophytes, l'ouvrage intitulé 'Ingeburgerde plantensoorten in Vlaanderen' (VERLOOVE 2002) a été systématiquement consulté. Concernant les évolutions récentes des néophytes, on a aussi analysé systématiquement les évolutions récentes dans les régions proches. Pour ce qui est des Pays-Bas, il s'agit de 'Stadsplanten: veldgids voor de stad.' (DENTERS 2004) et pour la Rhénanie du Nord-Westphalie, il s'agit de 'Verbreitungsatlas der Farn- und Blütenpflanzen in Nordrhein-Westfalen' (HÄUPLER et al. 2003).

La longueur des textes varie considérablement d'une espèce à l'autre. Si dans le commentaire, il n'y a pratiquement rien d'autre à dire que ce qui figure dans l'Atlas flamand, le texte est court à très court. Par contre, s'il s'avère au vu de la carte de la RBC que des informations importantes peuvent être mentionnées dans le commentaire, qui ne figurent pas dans l'Atlas flamand ou y dérogent manifestement, le texte est beaucoup plus long.

Outre un commentaire sur les aspects géographiques (répartition), il y a également quelques mots par espèce sur la rareté. Huit catégories de rareté sont utilisées. Ces catégories de rareté portent sur la période 1995-2005. A l'intérieur des frontières de la RBC figurent 174 carrés-kilomètre qui se situent presque intégralement et au moins pour la moitié en RBC (voir point 5.2.2. ci-après). Ceux-ci sont qualifiés de carrés-kilomètre à part entière. On retrouve par ailleurs 21 carrés-kilomètre qui se situent pour une petite part, voire une toute petite part en RBC. On peut donc supposer que l'équivalent de  $\pm 180$  carrés-kilomètre à part entière ont été inventoriés. Grâce à ces 180 carrés-kilomètre à part entière, les catégories de rareté suivantes peuvent être dégagées:

- plus observée depuis 1995: 0 carrés-km
- très rare: 1-3 carrés-km (<2% van de 180 carrés-km)
- rare: 4-7 carrés-km (2%<x<4%)
- assez rare: 8-14 carrés-km (4%<x<8%)
- assez commune: 15-57 carrés-km (8%<x<32%)
- commune: 58-115 carrés-km (32%<x<64%)
- très commune: 116-143 carrés-km (64%<x<80%)
- extrêmement commune: < 143 carrés-km (80%<x)

Par ailleurs, l'augmentation ou la régression d'une espèce est également commentée. La représentation cartographique nous montre les changements survenus entre la période 1972-1994 et la période 1995-2005.

Pour les chiffres absolus, nous vous renvoyons au tableau en annexe 2.

Ce tableau indique le nombre absolu de carrés-kilomètre dans lesquels un taxon a été observé au cours des deux périodes d'inventaire systématique. L'indice de tendance (*change index*) de cette annexe 2 indique le changement relatif. Parfois, l'indice de tendance n'y figure pas. Cela peut s'expliquer par le fait que certaines espèces n'ont pas été cartographiées au cours de l'une des deux périodes parce qu'elles n'ont pas été considérées comme échappées.

## 4.2 Commentaire de la répartition des plantes vasculaires de la RBC

### 4.2.1 Taxa indigènes, naturalisés et taxa-adventices, non-rares

***Abutilon theophrasti* Med.**  
***Abutilon des champs***

L'Abutilon des champs est rare en RBC. Cette plante se disperse surtout par le biais de la culture betteravière. La plante est donc moins rare dans certaines régions rurales. L'Abutilon des champs est un adventice considéré comme une espèce éphémère. Seules quelques observations de la période 1995-2005 sont connues.

***Acer campestre* L.**  
***Erable champêtre***

L'Erable champêtre est fréquent en RBC. Une petite partie des données proviennent d'anciens habitats naturels. Ils se situent dans les environs du Rouge Cloître (Auderghem), au Parc Duden (Forest) et près des anciens bois de Jette. Localement, des roches très calcaires y affleurent en surface. La majorité des buissons échappés recensés proviennent toutefois d'exemplaires plantés. L'Erable champêtre fait l'objet de plantations massives aussi bien le long des chemins que dans les parcs. L'Erable champêtre est absent dans la zone centrale, très bétonnée et dans la majeure partie de la Forêt de Soignes, caractérisée par un sol acide.

***Acer negundo* L.**  
***Erable négundo***

L'Erable négundo est assez rare en RBC. Cet arbre originaire d'Amérique du Nord a été introduit il y a plusieurs siècles. Cette plante n'a toutefois commencé à se développer à l'état sauvage que depuis cette dernière décennie. Ainsi, il n'y a pas d'observations enregistrées en RBC pour la période 1972-1994, mais le fait de ne pas les noter relève peut-être aussi d'un choix délibéré. Des arbres plantés sont répartis dans la zone urbaine. Cette espèce commence à s'établir dans les parcs, les friches et sur des substrats pierreux.

***Acer platanoides* L.**  
***Erable plane***

L'Erable plane est extrêmement courant en RBC. Cet arbre est planté aussi bien dans des parcs que le long des routes. Cette espèce n'est pas indigène mais s'est naturalisée depuis plusieurs décennies déjà. En milieu urbain, l'Erable plane est communément présent tant dans la végétation arbustive spontanée des parcs que sur les terrains en friche. La carte de répartition indique qu'il est essentiellement absent dans la Forêt de Soignes.

***Acer pseudoplatanus* L.**  
***Erable sycomore***

L'Erable sycomore est extrêmement fréquent en RBC. Cet arbre n'est pas indigène mais est planté depuis plusieurs siècles. L'Erable sycomore est parfaitement capable de rajeunissement, surtout dans les bois. Contrairement à l'Erable plane, il est présent en grand nombre en Forêt de Soignes. Il s'agit d'une des plantes les plus répandues en RBC. En milieu urbain, cet arbre peut être présent en de nombreux endroits: dans des parcs, sous des haies, dans des fourrés non fauchés, sur des murs, dans des friches, etc.

***Achillea millefolium L.***  
***Achillée millefeuille***

L'Achillée millefeuille est extrêmement fréquente en RBC. Si un terrain en friche, un talus ou une pelouse peut se développer en prairie, on y trouvera certainement l'Achillée millefeuille. Cette espèce est absente uniquement dans les parties de la Forêt de Soignes où il n'y a pas de talus ou de pelouses enherbés baignés de lumière. Ailleurs, cette plante est présente pratiquement dans tous les carrés-kilomètre.

***Achillea ptarmica L.***  
***Achillée sternutatoire***

L'Achillée sternutatoire est rare en RBC. Durant la période 1972-1994, le nombre d'observations était beaucoup plus limité que pour la période 1995-2005. Durant la période 1940-1972, il n'y a même pas de données pour l'Achillée sternutatoire. C'est une espèce des broussailles et prairies humides. La plupart des observations récentes proviennent de prairies gérées comme des prairies de fauche. Le nombre croissant d'observations dans des terrains semi-naturels est probablement dû à la gestion différenciée des prairies dans les parcs, tels que le Scheutbos (Molenbeek-Saint-Jean).

***Acorus calamus L.***  
***Acore***

L'Acore est rare en RBC. Cette plante naturalisée est présente le long des grands cours d'eau et dans les zones ripicoles. Cette espèce a été rencontrée à quelques endroits le long du canal de Bruxelles et aux abords de quelques étendues d'eau dans la vallée de la Woluwe. Dans la vallée de la Woluwe, les plantes peuvent provenir d'exemplaires plantés. L'Acore n'est pas mentionné pour les périodes d'inventarisation précédentes.

***Adoxa moschatellina L.***  
***Moscatelline***

La Moscatelline est assez répandue en RBC. Cette plante à floraison vernale apparaît dans les parties plutôt riches des bois assez lumineux. Cette espèce peut également se rencontrer dans les chemins creux et sur des talus très arborés. Les schémas de répartition durant les différentes périodes de cartographie sont très similaires.

***Aegopodium podagraria L.***  
***Podagraire***

Le Podagraire est extrêmement fréquent en RBC. Cette espèce est présente à divers endroits riches, sauvages et quelque peu ombragés. Cette espèce est très répandue en zone rurale. En zone urbaine, elle est présente en abondance sous des haies dans des jardinets et des parcs, sous des arbres et dans des terrains en friche plus anciens. Le Podagraire n'est pas très fréquent en Forêt de Soignes et dans la partie centrale très bétonnée de la RBC.

***Aesculus hippocastanum L.***  
***Marronnier commun***

Le Marronnier commun est très courant en RBC. Cet arbre est souvent planté le long des avenues, dans les parcs et les grands jardins. Cette plante originaire des Balkans est plantée depuis des siècles comme arbre d'ornement. Le rajeunissement spontané est toutefois beaucoup plus récent. Durant la période 1972-1994, le Marronnier commun était considéré exclusivement comme une espèce plantée et à ce titre, n'était pas enregistré. Le Marronnier commun est absent de certaines parties de la Forêt de Soignes. En zone

urbaine, le rajeunissement spontané se fait principalement dans les quartiers comptant de nombreux parcs, les quartiers avec villas et où les plantations en avenue sont nombreux.

***Aethusa cynapium L.***  
***Petite ciguë***

La Petite ciguë est très répandue en RBC. Cette plante annuelle apparaît à divers endroits où le sol est perturbé: dans les champs et les potagers, le long des accotements, dans les petits parcs, les jeunes friches et les chantiers de construction.

La Petite ciguë est moins fréquente dans la partie centrale très bétonnée de la Région et est absente dans de grandes parties de la Forêt de Soignes. La forte progression de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Agrimonia eupatoria L.***  
***Aigremoine eupatoire***

L'Aigremoine eupatoire est assez fréquente en RBC. La progression manifeste de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant les périodes d'inventaire. Le schéma de répartition de cette plante est un bel exemple d'espèce urbanophobe (= qui fuit la ville). L'Aigremoine eupatoire est présente sur le sol limoneux des talus fauchés et des prairies en friche et abandonnées. Cette espèce est également présente aux endroits plus lumineux de la Forêt de Soignes et dans les zones des parcs paysagers où l'on pratique un fauchage moins intensif.

***Agrimonia procera Wallr.***  
***Aigremoine odorante***

L'Aigremoine odorante a été observée pour la dernière fois en RBC en 1979. Les habitats plus anciens sont également limités. Cette plante peut apparaître à des endroits similaires à ceux de l'Aigremoine eupatoire.

***Agrostis canina L.***  
***Agrostis des chiens***

L'Agrostis des chiens est assez rare en RBC. Cette espèce est présente sur sol sablonneux humide à inondé. On rencontre actuellement l'Agrostis des chiens principalement en bordure orientale et méridionale de la RBC.

***Agrostis capillaris L.***  
***Agrostis commun***

L'Agrostis commun est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante apparaît partout où une prairie a quelques possibilités de se développer: il peut s'agir aussi bien de parcs urbains que de jardins, d'accotements, de friches et de prés. L'Agrostis commun peut également être présent dans des zones plus boisées. Cette plante est toutefois absente dans les zones très bétonnées où il y a peu de parcs et de jardinets avant.

***Agrostis gigantea Roth***  
***Agrostis géant***

L'Agrostis géant est assez fréquent en RBC. Il peut être confondu avec l'Agrostis stolonifère et l'Apère. L'Agrostis géant apparaît sur les accotements peu fauchés, dans les potagers et les champs à l'abandon, et autres friches. Cette plante est moins présente dans la partie centrale très bétonnée et dans la Forêt de Soignes.

***Agrostis stolonifera* L.**  
***Agrostis stolonifère***

L'*Agrostis stolonifère* est extrêmement répandu en RBC. Cette espèce herbacée a souvent un comportement de pionnier. Cette plante est donc très présente aussi bien en milieu rural qu'urbain. En zone rurale, c'est plutôt le long des chemins, dans des végétations herbeuses ouvertes et dans les champs qu'on la retrouve. En zone urbanisée, on la rencontre dans les jardinets avant, les talus, les friches et les chantiers de construction. Ce n'est que dans la partie centrale très bétonnée de la RBC que l'*Agrostis stolonifère* est parfois absente. La forte progression de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant les périodes d'inventaire.

***Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle**  
***Ailante glanduleux***

L'*Ailante glanduleux* est fréquent en RBC. Toutefois, le développement spontané à l'état sauvage de cet arbre, en provenance de Chine, est un phénomène récent. Toutes les données de la période d'inventaire 1972-1994 sont postérieures à 1990. Selon l'Atlas flamand récent, c'est surtout le cas en Région bruxelloise. Il y a deux raisons à cela: l'espèce s'étend rapidement dans les villes et la flore bruxelloise a fait l'objet d'une étude intensive et ciblée entre 2003 et 2005.

L'*Ailante glanduleux* est planté dans les parcs et le long des rues. Grâce au micro-climat plus chaud des villes, cette espèce peut devenir rapidement un arbre fructifère. Ce phénomène avait déjà été constaté à Berlin (KOWARIK & BÖCKER 1984). Une extension rapide récente a également été constatée dans des villes néerlandaises.

L'*Ailante glanduleux* peut germer sur des substrats très caillouteux. Près des sentiers, sur les terrains de jeu, etc., les jeunes plants sont vite éliminés. Dans les grandes friches, les gares de triage et les anciens terrains industriels, l'*Ailante glanduleux* est déjà devenu un arbre fructifère.

Le schéma de répartition actuel est probablement encore fortement influencé par la localisation des arbres urbains plantés (parcs, avenues). L'*Ailante glanduleux* est très présent tant dans le centre bétonné que dans les anciennes zones industrielles.

***Aira caryophylla* L.**  
***Canche caryophyllée***

La *Canche caryophyllée* a toujours été très rare en RBC. Cette espèce est pionnière des sols sablonneux pauvres. Cette dernière décennie, la *Canche caryophyllée* n'a plus été rencontrée que dans quelques cimetières et à Uccle, le long de la ligne de chemin de fer vers Charleroi.

***Aira praecox* L.**  
***Canche printanière***

La *Canche printanière* est très rare en RBC. Cette espèce est pionnière des sols ouverts, pauvres en calcaire. On retrouve la *Canche printanière* dans les prairies ouvertes, surtout dans les cimetières, et dans les talus sablonneux des parcs situés à l'ouest de la Forêt de Soignes (Uccle). La *Canche printanière* est une espèce qui n'est généralement plus visible en été. La progression de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant les périodes d'inventaire.

***Ajuga reptans* L.**  
**Bugle rampante**

La Bugle rampante est assez répandue en RBC. Le schéma de répartition est celui d'une espèce urbanophobe. Dans les zones périphériques, cette plante apparaît à divers endroits: prairies humides, bois et le long des sentiers. Dans la partie centrale, la Bugle rampante se cantonne dans quelques parcs.

***Alchemilla glabra* Neygenf.**  
**Alchémille glabre**

L'Alchémille glabre est une espèce des prairies de fauche inondées sur sols riches. Cette espèce a encore été rencontrée en 1984, à la lisière de la Forêt de Soignes.

***Alchemilla mollis* (Buser) Rothm.**  
***Alchemilla mollis* (Buser) Rothm.**

L'Alchémille mollis (Buser) Rothm. est assez rare en RBC. C'est un adventice qui a pu se disperser dans les prairies en friche et les talus par le biais des déchets de jardin. L'Alchémille mollis (Buser) Rothm. est nouveau pour Bruxelles (LAMBINON & VANDERPOORTEN 1995). Cette plante est surtout présente dans les zones périphériques de la RBC, où les quartiers de villas et les prairies en friche sont nombreux. L'extension en milieu urbain est également signalée aux Pays-Bas.

***Alchemilla xanthochlora* Rothm.**  
**Alchémille vert jaunâtre**

L'Alchémille vert jaunâtre est une espèce des talus plutôt secs et des lisières forestières. Cette espèce très rare a encore été observée quelques fois ces dernières décennies dans des parcs avec prairies semi-naturelles (Domaine royal à Laeken et Parc de Woluwe), et dans quelques talus de la Forêt de Soignes ou à proximité de celle-ci.

***Alisma plantago-aquatica* L.**  
**Plantain d'eau commun**

Le Plantain d'eau commun est assez fréquent en RBC. Cette plante apparaît dans des eaux très peu profondes ou dans des zones ripicoles. Le Plantain d'eau commun est surtout présent dans les vallées en bordure de la RBC. Cette espèce colonise aussi rapidement de petits étangs et les zones inondées des friches. C'est ce qui explique sa présence dispersée dans la partie plus centrale de la RBC. De nouvelles populations se sont probablement aussi créées suite à la plantation de cette belle plante aquatique dans de petits étangs publics et privés.

***Alliaria petiolata* (Bieb.) Cavara et Grande**  
**Alliaire**

L'Alliaire est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante apparaît rapidement sur un sol humide et riche. Dans les parcs, le long des talus, dans les cours d'eau et les lisières forestières, cette espèce est très présente. Sa répartition présente une correspondance manifeste avec celle du podagraire. L'Alliaire est absente dans les parties élevées et sèches de la Forêt de Soignes, et dans certaines parties du centre très bétonné.

***Allium ursinum L.***

***Ail des ours***

L'Ail des ours est assez fréquent en RBC. C'est une plante des bois plutôt calcariphères et riches, où sa présence peut être massive. Les zones principales en RBC sont les bois au nord et à l'ouest de la RBC et la vallée de la Woluwe.

Il s'avère que l'espèce s'est étendue de ces zones vers la Forêt de Soignes et ce n'est sans doute pas le résultat de périodes d'inventaire plus adéquates en 2003-2005. Si elle avait été présente, cette espèce à floraison vernale aurait été suffisamment visible durant la période 1991-1994, où les inventaires se faisaient principalement au printemps. L'Ail des ours est apprécié comme plante de jardin. Il n'est pas exclu que dans des quartiers de villas, de nouvelles populations se soient développées dans des bosquets ou autres terres résiduelles, au départ de déchets de jardin.

***Allium vineale L.***

***Ail des vignes***

L'Ail des vignes est fréquent en RBC. Cette espèce apparaît dans des prairies où l'entretien est peu intensif et dans les bosquets de parcs, ainsi que le long des accotements. En zone rurale, l'Ail des vignes est généralisé dans les pâturages. Cette plante est en grande partie absente dans la Forêt de Soignes. Dans la zone urbaine, très bétonnée, sa présence se limite à quelques petits parcs. La croissance importante de cette espèce durant la période 2003-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant les inventaires.

***Alnus glutinosa (L.) Gaertn.***

***Aulne noir***

L'Aulne noir est fréquent en RBC. C'est un arbre indigène, qui est aussi abondamment planté. Cette plante se rajeunit rapidement sur des terrains humides et inondés, tant dans des zones ouvertes que dans les bois. Dans la partie centrale très bétonnée, elle n'est présente, de façon limitée, que dans la zone du canal. L'Aulne noir est aussi un bel exemple d'espèce urbanophobe en RBC. Dans les parties surélevées et plus sèches, à l'est et au sud – tant dans la Forêt de Soignes qu'en dehors – l'Aulne noir est moins fréquent.

***Alnus incana (L.) Moench***

***Aulne blanc***

L'Aulne blanc est assez fréquent en RBC. Cet arbre provient initialement de l'Europe centrale et de l'Europe septentrionale. Cette espèce a été abondamment plantée en Forêt de Soignes, mais aussi le long des avenues et dans les parcs. Avec le temps, il devient difficile, si l'entretien des plantations est restreint, de savoir dans quelle mesure on a affaire à un rajeunissement naturel ou à des plantations. L'Aulne blanc est surtout présent en Forêt de Soignes. Dans les autres zones périphériques de la Forêt de Soignes, il est très dispersé.

***Alopecurus geniculatus L.***

***Vulpin genouillé***

Le Vulpin genouillé est assez fréquent en RBC. Cette espèce apparaît dans des prairies ou des terrains à peine couverts de végétation, à des endroits bas, régulièrement inondés. En RBC, on rencontre cette espèce plutôt dans les zones périphériques. Dans un environnement plus urbain, le Vulpin genouillé pousse dans les parties régulièrement inondées des friches. La forte croissance de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant les inventaires.



***Alopecurus myosuroides* Huds.**  
***Vulpin des champs***

Le Vulpin des champs est assez fréquent en RBC. Cette herbe annuelle est surtout connue comme mauvaise herbe dans les champs de céréales non sablonneux. Le Vulpin des champs a également trouvé sa place en milieu urbain, sur les sols retournés de jeunes terrains en friche, dans les chantiers de construction, les talus ouverts et les potagers. Le Vulpin des champs est actuellement le plus fréquent sur le bord ouest de la RBC et dans la zone du canal. La forte croissance de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement le résultat d'une meilleure répartition des saisons durant les inventaires.

***Alopecurus pratensis* L.**  
***Vulpin des prés***

Le Vulpin des prés est fréquent en RBC. Il s'agit d'une plante vivace. En zone rurale, elle pousse dans des prairies de fauche humides à inondées. Dans les zones urbaines périphériques, le Vulpin des prés est présent dans les talus, ainsi que dans les prairies et broussailles peu fauchées. Pour Bruxelles, cette plante présente un beau schéma d'espèce urbanophobe. En Forêt de Soignes, le Vulpin des prés se limite aux parties ouvertes et herbeuses de quelques vallées.

***Amaranthus albus* L.**  
***Amarante blanche***

L'Amarante blanche est une espèce très rare en RBC. Cette plante de l'Amérique du Nord a été transportée principalement sous forme de graines. Cette espèce peut se fixer de manière durable sur un sol sec et caillouteux. L'Amarante blanche est présente depuis longtemps en RBC, notamment à plusieurs endroits dans le complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek. Les observations les plus anciennes au centre de Bruxelles étaient liées au chantier de construction temporaire pour l'aménagement du métro.

***Amaranthus blitum* L.**  
***Amarante livide***

L'Amarante livide est assez commune en RBC. Il s'agit d'une espèce insignifiante, qui passe probablement souvent inaperçue. Cette espèce annuelle apparaît aux endroits à peine couverts de végétation et très lumineux. Il peut s'agir des bords de champs et de potagers, des parties peu verdoyantes de parkings sans revêtement et de parcs. Par rapport à la période 1991-1994, l'Amarante livide a connu une croissance importante en 2003-2005. Celle-ci est probablement due à une meilleure méthode d'inventaire, mais peut-être aussi à une augmentation des températures durant la seconde période.

***Amaranthus retroflexus* L.**  
***Amarante réfléchie***

L'Amarante réfléchie est assez fréquente en RBC. Cette espèce de l'Amérique du Nord a été transportée principalement sous forme de graines. Bien que ce soit une plante annuelle, elle ne passe pas inaperçue à la fin de l'été et au début de l'automne. Cette plante est très répandue sur les terrains ferroviaires, les sites industriels à l'abandon et les friches. Dans les zones urbaines périphériques, l'Amarante réfléchie se retrouve également comme mauvaise herbe dans les champs. La croissance nette est probablement due à une meilleure méthode d'inventaire mais peut-être aussi à une augmentation des températures durant la dernière période.

***Ambrosia artemisiifolia* L.**  
**Ambroise annuelle**

L'Ambroise annuelle est assez rare en RBC. Cet adventice de l'Amérique du Nord est considéré comme une espèce éphémère qui se répand par les graines. Cette espèce ne fleurit que très tard et peut à peine former des fruits.

En RBC, c'est surtout un adventice provenant de graines pour oiseaux. La croissance importante durant la période 2003-2005 est probablement due à une meilleure méthode d'inventaire.

***Anacamptis pyramidalis* (L.) L.C.M. Rich**  
**Orchis pyramidal**

L'Orchis pyramidal n'a été observé qu'à une seule reprise durant la période 1991-1994, dans un cimetière d'Uccle. D'autres observations en RBC remontent au 19<sup>e</sup> siècle: à Laeken et à Wemmel, commune limitrophe. Une observation a été signalée juste en dehors de la RBC (DEVRIESE 1984), sur des terrains très excavés. L'Orchis pyramidal a par la suite été signalé à des endroits similaires, dans le même environnement.

***Anagallis arvensis* L.**  
**Mouron**

Le Mouron est très répandu en RBC. Cette plante est une espèce annuelle des champs, très présente aussi en milieu urbain: dans les jardinets avant, les jardins publics, les chantiers de construction et les terrains vagues. Le Mouron ne se fait plus rare que dans le centre très bétonné et en Forêt de Soignes. La forte croissance de la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi de la partie plus urbanisée de la RBC.

***Anchusa arvensis* (L.) Bieb**  
**Lycopside**

Le Lycopside est assez rare en RBC. Jadis, cette plante était une mauvaise herbe des champs. La présence du Lycopside en RBC semble liée aux terrains ferroviaires et à leur environnement immédiat: les dernières observations sont concentrées près du complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek et de la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Anemone nemorosa* L.**  
**Anémone sylvie**

L'Anémone sylvie est fréquente en RBC. Cette plante à floraison vernale est pratiquement omniprésente aux endroits où il y a des bois anciens, des parcs anciens ou des jardins boisés anciens. Elle n'est absente que dans certains peuplements de peupliers à Neerpede. L'Anémone sylvie est également absente dans le centre très bétonné.

***Anemone ranunculoides***  
**Anémone fausse-renoncule**

L'Anémone fausse-renoncule est très rare en RBC. Cette plante à floraison vernale qui, d'un point de vue végétatif, ressemble singulièrement à l'Anémone sylvie, a été observée en 2005, à la lisière de la Forêt de Soignes (Boitsfort). Selon GEERINCK (mond. med.), cette espèce n'est pas connue dans le parc Tournay-Solvay tout proche. Les observations plus anciennes de l'Anémone fausse-renoncule en RBC datent de 1874 et proviennent du Domaine royal de Laeken et d'Anderlecht (BR, Piré).

***Angelica sylvestris***  
***Angélique sauvage***

L'Angélique sauvage est assez fréquente en RBC. Cette espèce apparaît dans des prairies et potagers inondés en zone rurale, tant dans les vallées de la Forêt de Soignes que dans les parcs paysagers de la vallée de la Woluwe et l'extrême ouest rural de la RBC. Il s'agit d'une espèce urbanophobe: elle est à peine présente dans la partie centrale bétonnée de Bruxelles.

***Anthemis arvensis L.***  
***Fausse camomille***

Jadis, la Fausse camomille apparaissait surtout comme une mauvaise herbe des champs de céréales. C'est une plante très rare en RBC. En milieu urbain, on peut encore la rencontrer dans des terrains vagues et des terrains ferroviaires. Cette plante a encore été observée en 2002 à la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Anthemis cotula L.***  
***Camomille puante***

La Camomille puante est très rare en RBC. Elle se comporte en pionnier sur un sol assez lourd. Cette plante annuelle a encore été observée en 2002 dans la vallée du Molenbeek à Jette.

***Anthoxantum odoratum L.***  
***Flouve odorante***

La Flouve odorante est commune en RBC. Cette herbe est fréquente dans les prairies peu amendées et dans les talus. A l'exception de la Forêt de Soignes, on retrouve surtout la Flouve odorante dans la zone périphérique de la RBC. Cette espèce est absente dans les pelouses, mais on peut la rencontrer dans les jardinets avant peu entretenus. Il s'agit d'une espèce urbanophobe: elle est à peine présente dans la partie centrale bétonnée de Bruxelles.

***Anthriscus caucalis Bieb.***  
***Anthrisque des dunes***

L'Anthrisque des dunes est très rare en RBC. Cette espèce, qui pousse surtout dans les dunes, a été observée quelques fois le long des voies de chemin de fer en RBC. Au printemps 2005, elle fleurissait entre les voies de la gare de Bruxelles-Midi.

***Anthriscus sylvestris (L.) Hoffmann***  
***Cerfeuil sauvage***

Le Cerfeuil sauvage est très fréquent en RBC. Il pousse dans les accotements et les prairies, à la lisière des bois et dans les broussailles. A l'exception de la Forêt de Soignes, le Cerfeuil sauvage est présent presque partout dans la zone périphérique de la RBC. Dans la zone urbaine centrale, elle est moins fréquente; le Cerfeuil sauvage peut toutefois y être rencontré dans des terrains vagues plus anciens, dans de petits parcs urbains et de grands jardins.

***Anthyllis vulneraria L.***  
***Vulnéraire***

Le Vulnéraire est très rare en RBC. C'est une plante des prairies calcariphères qui, en Belgique, apparaît surtout dans les dunes et les zones calcariphères au sud du sillon

Sambre et Meuse. Les habitats en RBC sont étroitement liés à la présence de voies ferrées. Le Vulnérable pousse dans les jeunes broussailles et les prairies sauvages.

***Apera spica-venti* (L.) Beauv.**  
**Jouet du vent**

Le Jouet du vent est assez fréquent en RBC. C'est une mauvaise herbe des champs annuelle. On la rencontre surtout à l'ouest et au nord-est de la RBC, où l'on trouve encore régulièrement de petits champs et de nombreux potagers. Le Jouet du vent est parfois aussi observé dans des terrains vagues en zone urbaine.

***Aphanes arvensis* L.**  
**Aphane des champs**

L'Aphane des champs est assez répandu en RBC. Une confusion avec l'Aphane à petits fruits n'est pas exclue. Par le passé, cette espèce se trouvait principalement dans les champs. Durant la période 1995-2005, cette petite plante a encore été observée régulièrement dans les champs et les talus des zones périphériques de la RBC.

L'Aphane des champs se rencontre aussi régulièrement au printemps dans des prairies plutôt rases et dans des talus régulièrement fauchés en zone urbaine. Cette présence en milieu urbain est également observée aux Pays-Bas. L'extension importante de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors des inventaires.

***Aphanes australis* Rydb.**  
**Aphane à petits fruits**

L'Aphane à petits fruits est très rare en RBC. Il est toutefois possible que la plante passe inaperçue et soit confondue avec l'Aphane des champs. Jusqu'il y a peu, l'Aphane à petits fruits était considéré surtout comme une espèce de la Campine (LAMBINON et al. 2004).

***Apium nodiflorum* (L.) Lag.**  
**Ache faux-cresson**

L'Ache faux-cresson est assez répandu en RBC. C'est une plante des endroits plutôt riches. Cette espèce apparaît régulièrement dans les eaux peu profondes, dans les zones ouvertes des vallées en périphérie de la RBC.

***Aquilegia vulgaris* L.**  
**Ancolie vulgaire**

L'Ancolie vulgaire est assez rare en RBC. Cette espèce apparaît naturellement au sud du sillon Sambre et Meuse. Ailleurs en Belgique, c'est un adventice qui se répand au départ des jardins privés et des jardins publics. L'espèce est surtout présente dans les quartiers extérieurs verdoyants de la Capitale.

Lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, seules ont été relevées les plantes qui pouvaient être considérées comme échappées. Elles poussaient manifestement en dehors des emplacements artificiels des jardins privés ou publics. Dans les quartiers aux jardins très arborés et les quartiers de villas aux jardins très vastes et ombragés, l'Ancolie vulgaire trouve un emplacement qui présente certaines similitudes avec les stations naturelles au sud du pays.

***Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.***

***Arabette de Thalius***

L'Arabette de Thalius est extrêmement répandue en RBC. Cette plante annuelle n'est absente que dans une grande partie de la Forêt de Soignes. Dans le centre bétonné de la Capitale, l'Arabette de Thalius n'est pas présente partout. L'Arabette de Thalius est une espèce pionnière des terrains ouverts et secs. Elle peut germer à divers endroits, tant en périphérie que dans le centre. Souvent, l'Arabette de Thalius peut accomplir son cycle de vie avant que la végétation ne soit pulvérisée à la fin du printemps dans les talus et les jardins publics. La croissance importante de l'Arabette de Thalius durant la période 2003-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant les inventaires.

***Arctium lappa L.***

***Grande bardane***

La Grande bardane est assez fréquente en RBC. Cette espèce apparaît à des endroits riches de la zone extérieure. Dans la zone plus urbaine, la Grande bardane se rencontre aussi parfois dans des terrains industriels et des terrains vagues.

***Arctium minus (Hill) Bernh.***

***Petite bardane***

La Petite bardane est extrêmement répandue en RBC. Du point de vue taxinomique, nous suivons la dernière version de la Flore de la Belgique (LAMBINON ET AL. 2004): les espèces anciennement dénommées Petite bardane et Bardane aranéeuse (LAMBINON ET AL. 1998) sont considérées comme une seule et même espèce. La Petite bardane est très fréquente tant en zone urbaine que dans la périphérie plus rurale. La présence de l'espèce est généralisée dans les diverses friches. La Petite bardane est régulièrement absente dans les quartiers urbains soignés où il n'y a pratiquement pas de coins à l'abandon ou de terrains vagues.

***Arctium nemorosum Lej.***

***Bardane des bois***

La Bardane des bois est rare en RBC. On retrouve cette plante surtout aux frontières de la RBC. C'est une espèce peu connue, qui passe souvent inaperçue. La distinction avec la Petite bardane est souvent peu claire et n'est visible que durant de brèves périodes de l'année. Selon l'Atlas belge, cette espèce apparaît principalement au sud du pays.

***Arenaria serpyllifolia L.***

***Sabline à feuilles de serpolet***

La Sabline à feuilles de serpolet est répandue en RBC. Il s'agit d'une espèce annuelle des endroits ouverts et secs. Ces endroits se trouvent en zone urbaine, dans les zones industrielles, les terrains ferroviaires et dans les zones au bâti plus ouvert. La Sabline à feuilles de serpolet ne se fait plus rare que dans la zone centrale bétonnée et est en grande partie absente dans la Forêt de Soignes. La croissance importante durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors l'inventaire.

***Armoracia rusticana Gaertn., B. Mey. Et Scherb.***  
**Cranson**

Le Cranson est assez répandu en RBC. Cette plante naturalisée peut s'échapper des potagers et, une fois établie, persister longtemps. Le Cranson est dès lors surtout présent dans les zones de la Capitale où les potagers sont nombreux.

***Arrhenaterum elatius (L.) Beauv. ex J. et C. Presl***  
**Fromental**

Le Fromental est extrêmement répandu en RBC. En dehors du centre bétonné, cette herbe est présente partout dans les talus et divers terrains en friche. Dans la partie centrale, le Fromental peut s'établir dans des terrains vagues. Cette plante est absente dans les parties de la Forêt de Soignes qui ne sont pas traversées par des routes aux larges accotements ensoleillés.

***Artemisia annua L.***  
**Armoise annuelle**

L'Armoise annuelle est rare en RBC. Cette plante provient du sud-ouest de l'Europe et de l'Asie. La principale population d'Armoise annuelle se situe aux alentours et dans le complexe ferroviaire sud de la Petite Ile. L'Armoise annuelle ne fleurit qu'en automne. Cette plante est présente dans cette zone depuis plusieurs décennies déjà mais a des difficultés à s'établir durablement ailleurs.

***Artemisia verlotiorum Lamotte***  
**Armoise des frères**

L'Armoise des frères est assez rare en RBC. Cette plante de Chine est déjà présente depuis plusieurs siècles dans la Capitale (SAINTENOY-SIMON 1995a). L'Armoise des frères passe probablement souvent inaperçue. Cette plante ne fleurit qu'en automne, après quoi la différence avec l'Armoise commune disparaît. L'Armoise des frères se développe au mieux dans les terrains en friche et le long des talus de chemin de fer. Durant la période 1995-2005, la présence d'un noyau à Evere a été confirmée ; cette espèce naturalisée, à la floraison tardive, a encore été observée à plusieurs autres endroits.

***Artemisia vulgaris L.***  
**L'Armoise commune**

L'Armoise commune est extrêmement répandue en RBC. Dès qu'une petite friche se développe, cette plante y fait son apparition. L'Armoise commune peut être localement absente uniquement dans les parties bétonnées du centre urbain et dans certaines parties de la Forêt de Soignes.

***Arum italicum Mill.***  
**Gouet d'Italie**

Le Gouet d'Italie est assez rare en RBC. Cette belle plante peut être considérée comme une plante castrale pour la RBC. Aux abords des parcs et des grands jardins, elle peut se développer à l'état sauvage dans des talus et des bosquets ombragés. Le Gouet d'Italie se trouve donc principalement aux abords de la RBC.

***Arum maculatum L.***

***Gouet tacheté***

Le Gouet tacheté est fréquent en RBC. En tant que plante forestière, cette espèce est en majeure partie absente dans le centre très bétonné de la Capitale. Le Gouet tacheté fait également défaut dans les parties pauvres de la Forêt de Soignes.

Le Gouet tacheté est très fréquent dans les zones périphériques où l'on trouve de larges talus arborés, de vastes jardins et des parcs paysagers. Cette espèce peut manifestement coloniser rapidement les endroits ombragés. Il n'est pas exclu que certaines plantes proviennent d'exemplaires échappés de jardins. Le schéma de répartition reste toutefois stable.

***Asparagus officinalis L. subsp. officinalis***

***Asperge officinale***

L'Asperge officinale est la sous-espèce assez commune de l'asperge en RBC. L'autre sous-espèce (Asperge prostrée) n'est pas présente en RBC. Dans la Capitale, cette plante provient généralement de potagers ou de petits champs d'asperges. Les plantes échappées apparaissent le long des voies de chemin de fer, dans des friches et aux abords ou dans des potagers à l'abandon. Les principales concentrations au nord-est de la RBC sont contiguës à la région brabançonne de culture maraîchère où – surtout par le passé – les asperges étaient cultivées en quantités.

***Asplenium adiantum-nigrum L.***

***Doradille noire***

La Doradille noire est très rare en RBC. Durant la période 2003-2005, cette espèce a été observée à un seul endroit, sur un vieux mur à Forest. Les observations précédentes en RBC datent du 19<sup>e</sup> siècle. Elles proviennent généralement de chemins creux. Selon l'Atlas belge, la Doradille noire apparaît surtout dans les vallées au sud du sillon Sambre et Meuse. Depuis quelques décennies, la Doradille noire apparaît aussi au nord du pays et aux Pays-Bas, sur de vieux murs dans les villes.

***Asplenium ruta-muraria L.***

***Rue-de-muraille***

La Rue-de-muraille est fréquente en RBC. Cette fougère est une des premières plantes à apparaître sur les murs verticaux. Il y a de fortes chances de rencontrer cette fougère dans les zones habitées, où le bâti a plus de 50 ans ou présente de vieux murs de briques proches de cimetières, de ponts de chemin de fer, etc. La Rue-de-muraille est absente presque uniquement dans les zones périphériques rurales où le bâti est rare. La forte croissance de la Rue-de-muraille durant la période 1995-2005 par rapport à la période 1972-1994 s'explique probablement aussi bien par une augmentation réelle que par un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Asplenium scolopendrium L.***

***Langue de cerf***

La Langue de cerf est assez fréquente en RBC. En zone urbaine, la Langue de cerf pousse surtout sur les murs, dans des zones très ombragées. Les exemplaires de la Forêt de Soignes sont plutôt liés à des murets de constructions en pierre.

La Langue de cerf est très dispersée en RBC. La forte croissance par rapport à la période 1972-1994 s'explique probablement par deux raisons: une augmentation réelle et un

inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005. Une augmentation réelle a également été constatée cette dernière décennie dans les villes à l'ouest des Pays-Bas.

***Asplenium trichomanes L.***  
**Fausse capillaire**

La Fausse capillaire est assez répandue en RBC. Cette fougère pousse, à l'instar de la Langue de cerf, dans les parties plutôt ombragées des vieux murs. La Fausse capillaire est moins fréquente sur les murs des maisons habitées mais apparaît plutôt sur les vieux murs près des cours d'eau, des voies de chemin de fer, des cimetières et des parcs. La Fausse capillaire préfère les endroits un peu plus humides que la Langue de cerf. La Fausse capillaire est très dispersée en RBC. La forte croissance par rapport à la période 1972-1994 a probablement une double explication: une augmentation réelle et un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005. Il est à noter que la majorité des stations plus anciennes n'ont plus été retrouvées.

***Aster***  
**Aster- Groupe d'espèces américaines**

Ce groupe d'espèces est assez répandu en RBC. On retrouvera ces plantes de préférence dans des terrains vagues. Ces Asters s'échappent assez facilement par le biais des déchets de jardin. Les espèces les plus fréquentes de ce groupe sont, selon la Flore de la Belgique, l'Aster lancéolé (*Aster lanceolatus Willd.*) et l'Aster de Virginie (*Aster novi-belgii*).

***Astragalus glycyphyllos L.***  
**Réglisse sauvage**

La Réglisse sauvage est très rare en RBC. Cette espèce des lisières et talus calcariphères apparaît surtout au sud du pays. Les deux habitats bruxellois récemment recensés se trouvent dans des parcs paysagers à Jette et à Forest. La Réglisse sauvage peut s'établir dans des talus en friche et caillouteux, ainsi que dans des terrains ferroviaires au nord du pays: les anciens habitats relevés durant la période d'inventaire 1972-1994 en sont très proches.

***Athyrium filix-femina (L.) Roth***  
**Fougère femelle**

La Fougère femelle est fréquente en RBC. Cette plante est surtout une espèce des bois: la Fougère femelle est surtout présente dans le sud très boisés de la Capitale. Cette fougère peut également pousser sur des murs. Elle peut par ailleurs se disperser dans la zone urbaine au départ de plantations de parcs et jardins. Lors de l'inventaire systématique de 1991-1994, la Fougère femelle a été relevée en plus grand nombre que durant la période 2003-2005. Peut-être cette plante était-elle plus rapidement enregistrée comme étant échappée en 1991-1994.

***Atriplex patula L.***  
**Arroche étalée**

L'Arroche étalée est fréquente en RBC. On peut rencontrer l'Arroche étalée partout où il y a une petite friche ou un sol perturbé. Cette plante n'est généralement absente que dans la partie centrale bétonnée et dans la Forêt de Soignes.



***Atriplex prostrata* Boucher ex DC**  
**Arroche hastée**

L'Arroche hastée est assez répandue en RBC. Cette espèce annuelle, à l'instar de l'Arroche étalée, apparaît à l'intérieur du pays, dans des endroits riches et perturbés. A l'exception de la Forêt de Soignes, l'Arroche hastée est dispersée dans la RBC.

***Atropa bella-donna* L.**  
**Belladone**

La Belladone est rare en RBC. Les lisières de forêts et les clairières de bois calcariphères constituent son habitat naturel. Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, la Belladone est régulièrement observée dans les environs du Rouge Cloître (Auderghem), à la lisière de la Forêt de Soignes. La Belladone peut toutefois aussi apparaître dans des chantiers de construction et des parcelles non bâties en zone urbaine. Ce fut déjà le cas lors des travaux de la jonction Nord-Midi, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Après 2000, la Belladone s'observait encore dans le centre historique de Bruxelles. Dans quelques villes néerlandaises, la Belladone est également présente dans le centre historique. La Belladone était jadis cultivée comme plante médicinale. Ce fait peut peut-être expliquer son émergence soudaine dans les friches urbaines.

***Avena fatua* L.**  
**Folle-avoine**

La Folle-avoine est assez fréquente en RBC. C'est une mauvaise herbe des champs qui peut également apparaître dans les talus instables. La Folle-avoine se trouve surtout dans la moitié ouest et nord de la Capitale. On peut toutefois la rencontrer dans des terrains vagues plus au centre.

***Avenula pubescens* (Huds.) Dum.**  
**Avoine pubescente**

L'Avoine pubescente n'a plus été observée après 1994. Sans inflorescence, cette plante est toutefois difficile à trouver. L'Avoine pubescente est dans notre pays une espèce des prairies calcariphères: elle pousse surtout dans les dunes côtières et les régions calcaires au sud du pays. Durant la période précédente (1972-1994), l'Avoine pubescente a encore été relevée dans trois 3 carrés-kilomètre à la frontière de la RBC. Il s'agissait chaque fois de prairies herbeuses extensives.

***Ballota nigra* L.**  
**Ballotte fétide**

La Ballotte fétide est assez répandue en RBC. Cette plante apparaît aux endroits riches et perturbés. Dans la Capitale, on peut trouver cette espèce dans des zones où les potagers, les terrains vagues et les talus de chemin de fer sont nombreux. La présence de la Ballotte fétide est maximale au nord et au sud-ouest de la RBC. La forte croissance durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Barbarea vulgaris* R. Brown**  
**Barbarée commune**

La Barbarée commune est assez rare en RBC. Cette espèce est pionnière dans divers terrains perturbés. La Barbarée commune est plutôt présente à la frontière de la RBC. C'est aussi une espèce qui a été davantage recensée durant la période 1972-1994. Elle a en outre été enregistrée dans d'autres carrés-kilomètre. C'est une plante des stations instables.

***Bellis perennis* L.**  
**Pâquerette**

La Pâquerette est extrêmement répandue en RBC. Cette espèce est omniprésente tant dans diverses prairies et accotements de la périphérie que dans les pelouses du centre. La Pâquerette n'est absente nulle part.

***Berteroa incana* (L.) DC.**  
**Alysson blanc**

L'Alysson blanc est assez répandu en RBC. Dans la Capitale, cette espèce est étroitement liée aux chemins de fer et aux voies de chemin de fer. Dans la zone portuaire nord, l'Alysson blanc est également présent le long du canal. A noter la forte similitude entre le schéma de dispersion de la période 1972-1994 et celui de la période 1995-2005.

***Berula erecta* (Huds.) Coville**  
**Petite berle**

La Petite berle est assez rare en RBC. C'est une plante qui pousse dans les eaux relativement riches, plutôt calcariphères. Durant la période 1995-2005, cette espèce est présente de façon dispersée dans les cours d'eau et les zones d'infiltration aux frontières de la RBC.

La Petite berle est moins présente dans le bassin de la Woluwe durant la période 1995-2005 que durant la période 1972-1994.

***Betula pendula* Roth**  
**Bouleau verruqueux**

Le Bouleau verruqueux est extrêmement répandu en RBC. C'est un pionnier qui peut s'établir à toutes sortes d'endroits: les clairières dans les bois, les terrains agricoles en friche, les voies de chemin de fer, les terrains vagues en zone urbaine, les murs, les ruines, etc. Cette espèce n'est donc pratiquement absente nulle part en RBC.

***Betula pubescens* Ehrh.**  
**Bouleau pubescent**

Le Bouleau pubescent est assez répandu en RBC. C'est une espèce pionnière des bois et des lisières forestières au sol humide et acide. Durant la période 1995-2005, le Bouleau pubescent a été observé surtout dans la moitié sud-est de la RBC.

***Bidens cernua* L.**  
***Bident penché***

Le Bident penché est très rare en RBC. Cette plante pousse sur les rives marécageuses, surtout sablonneuses. L'espèce n'a été observée qu'une seule fois, aussi bien durant la période 1972-1994 que durant la période 2003-2005.

***Bidens frondosa* L.**  
***Bident à fruits noirs***

Le Bident à fruits noirs est assez fréquent en RBC. Cette espèce naturalisée est originaire d'Amérique du Nord. Elle a atteint la Capitale au départ du bassin de la Meuse. Cela s'est fait très probablement via le canal Bruxelles-Charleroi. Sa répartition est étroitement liée à ce canal. Le Bident à fruits noirs pousse le long des cours d'eau mais aussi dans les zones plus inondées des terrains vagues. Cette espèce a connu une extension importante durant la période 1995-2005. Il est possible qu'avec le temps, le Bident à fruits noirs évince le Bident triparti.

***Bidens tripartita* L.**  
***Bident triparti***

Le Bident triparti est assez répandu en RBC. Cette plante pousse le long de cours d'eau, mais aussi en des lieux qui peuvent s'assécher l'été. En RBC, le Bident triparti est surtout présent au sud-ouest et dans le bassin de la Woluwe.

***Blechnum spicant* (L.) Roth**  
***Blechnum en épi***

Le Blechnum en épi est assez répandu en RBC. Cette fougère est étroitement liée aux sols forestiers acides, sablonneux. Le Blechnum en épi reste cantonné en Forêt de Soignes. Le schéma de dispersion de cette plante, que l'on peut reconnaître durant toute l'année, présente peu de différences entre les trois périodes d'inventaire présentées.

***Borago officinalis* L.**  
***Bourrache***

La Bourrache est assez rare en RBC. Cet adventice est originaire des pays méditerranéens. Il est cultivé dans les potagers et parfois dans les jardins d'ornement. La Bourrache peut s'échapper des jardins mais elle reste éphémère. Cette plante est donc surtout présente aux endroits où il y a des potagers.

***Brachypodium sylvaticum* (Huds.) Beauv.**  
***Brachypode des bois***

Le Brachypode des bois est répandu en RBC. Cette herbe est présente pratiquement dans tous les bois et les parcs plus anciens. Par ailleurs, le Brachypode des bois pousse abondamment dans les talus ombragés et les talus boisés. Le Brachypode des bois apparaît aussi sous les haies et le long des sentiers dans les quartiers de villas très arborés. Ce n'est que dans la partie centrale très bétonnée de la Capitale que l'on ne la rencontre pratiquement pas. Pour la RBC, le Brachypode des bois est une espèce urbanophobe. La forte croissance de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Brassica napus L.***  
**Colza**

Le Colza est répandu en RBC. C'est une plante fourragère qui peut aussi s'établir provisoirement sur des sols perturbés et dans des talus. Durant la période 1995-2005, cette plante se rencontrait fréquemment en dehors du centre et de la Forêt de Soignes. Il n'est pas exclu de la confondre avec la Navette d'été, surtout au début de la période de floraison ou après la floraison.

***Brassica nigra (L.) Koch***  
**Moutarde noire**

La Moutarde noire est très rare en RBC. Dans notre pays, cette espèce apparaît surtout à la côte et dans les polders. Cette grande plante est une pionnière des friches et talus riches. La Moutarde noire a été reconstruite à quelques endroits de la Capitale au cours des décennies passées. Selon l'Atlas flamand, il y a une présence importante de la Moutarde noire en RBC mais elle est due à une confusion de noms sur les listes entre *Brassica napus* et *Brassica nigra* durant la période 1972-1994.

***Brassica oleracea L.***  
**Chou**

Le Chou est assez fréquent en RBC. Cette plante fourragère peut être trouvée à l'état sauvage aux abords des potagers et assez souvent dans les terrains ferroviaires.

***Brassica rapa L.***  
**Navette d'été**

La Navette d'été est assez répandue en RBC. C'est une plante fourragère qui peut aussi s'établir sur des sols remaniés et dans des talus. L'espèce n'a pas été observée durant la période 1972-1994. Cela peut toutefois être lié à des problèmes d'identification.

***Briza media L.***  
**Amourette commune**

L'Amourette commune n'a plus été observée depuis 1991. C'est une espèce des pelouses rases. Durant la période 1940-1971, cette plante n'a été trouvée que dans un seul carré-kilomètre.

***Bromus carinatus Hook. et Arnott***  
**Brome de Californie**

Le Brome de Californie est une plante bruxelloise par excellence. Cette espèce est apparue en RBC en 1944, comme adventice. Cette herbe robuste, originaire d'Amérique du Nord, apparaît sur le chantier de construction de la jonction Nord-Midi, près de l'ancien Jardin botanique national (FASSEAUX, 1948). Aux Pays-Bas, le Brome de Californie a été découvert en 1945. C'est pourquoi les auteurs néerlandais (WEEDA et al. 1994) considèrent cette espèce comme un 'adventice de la guerre', amené par l'armée américaine. La tentation est donc grande de supposer la même chose pour Bruxelles. Toutefois, la première découverte de plantes adultes à Bruxelles, dans l'herbier du Jardin botanique national, date de juillet 1944 (BR, 1944, *Michel*). Il est donc plus probable que le Brome de Californie se soit échappé de l'ancien Jardin botanique national, proche du centre de Bruxelles.

Un demi-siècle plus tard, cette sorte est naturalisée et assez répandue en RBC. Elle est très rare en Flandre et encore plus en Wallonie. Cette plante est représentée au maximum dans l'ouest et le nord de la Capitale.

Le Brome de Californie peut très bien se développer là où des sentiers longent des terrains à l'abandon. Si ces terrains se rudéralisent ou que la végétation y devient trop dense, la plante ne peut pas y subsister. Le Brome de Californie peut par contre se maintenir dans des terrains de jeu, qui ne sont fauchés que trois à quatre fois par an.

***Bromus hordeaceus L. subsp. hordeaceus***

***Brome mou***

Le Brome mou est très fréquent en RBC. Cette plante est absente uniquement dans les parties homogènes, sombres et densément boisées de la Forêt de Soignes, ainsi que dans les parties du centre-ville où il n'y pratiquement pas de petites friches et où les petits parcs sont composés uniquement de pelouses. Le Brome mou est abondamment présent dans divers talus et dans des zones remaniées de prairies.

***Bromus ramosus Huds.***

***Brome rude***

Le Brome rude est très rare en RBC. Cette grande plante remarquable a encore été observée près du Rouge Cloître en 2001. Le Brome rude est une herbe très haute, étroitement liée aux anciens bois, plutôt calcariphères. Cette plante pousse surtout dans les lisières forestières très lumineuses ou dans des zones plus ouvertes telles que d'anciennes coupes. La régression de cette espèce est due à des changements dans la gestion forestière. Tous les lieux d'observation du premier inventaire systématique de 1991-1994 correspondent aux données de l'herbier antérieures à 1940.

***Bromus sterilis L.***

***Brome stérile***

Le Brome stérile est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante ne fait défaut que dans les parties sombres, homogènes de la Forêt de Soignes. Elle apparaît dans les jeunes friches, les espaces verts urbains à l'entretien limité et dans divers terrains perturbés.

***Bromus tectorum L.***

***Brome des toits***

Le Brome des toits est assez répandu en RBC. La forte croissance de cette espèce entre les deux périodes est probablement due surtout à une meilleure répartition des visites lors de la dernière période d'inventaire systématique. En RBC, le Brome des toits est lié étroitement mais pas exclusivement aux terrains ferroviaires. Cette plante survit également sur d'autres sols extrêmement secs, sablonneux ou caillouteux. La destruction de la végétation des terrains ferroviaires à la fin mai favorise cette espèce. Contrairement à la plupart des autres espèces, de nombreux exemplaires du Brome des toits ont alors déjà accompli leur cycle de vie.

***Bryonia dioica Jacq.***

***Bryone***

La Bryone est répandue en RBC. C'est une liane des lisières forestières sur sol riche. Dans la Capitale, la Bryone est généralement présente dans les jardins publics aux nombreux buissons, dans les fourrés poussant le long des clôtures artificielles. La présence de cette espèce est généralisée dans un environnement urbain au bâti ouvert ou dans des sites industriels.

Elle est toutefois absente dans les anciens bois de Jette et elle est très rare en Forêt de Soignes.

***Buddleja davidii* Franch.**  
**Buddleja**

Le Buddléa, ou arbre aux papillons, est extrêmement répandu en RBC. Cette plante nationalisée est originaire de Chine et a poussé massivement dans les villes allemandes après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale (SCHMITZ 1991). La plus ancienne découverte documentée de la RBC, dans l'herbier du Jardin botanique national, date de 1945. Une branche de Buddléa avait alors été ramassée sur le chantier de la jonction Nord-Midi, près du Jardin botanique national de l'époque.

Pendant un moment, le Buddléa a été une espèce typique de Bruxelles. Depuis lors, ce buisson s'est aussi établi dans d'autres villes et zones urbanisées. Cette plante colonise toutes sortes de surfaces perturbées et recouvertes d'un revêtement. A terme, des populations homogènes en viennent même à se développer, sans végétation de sous-bois. Tout comme le Sénéçon sud-africain, le Buddléa est omniprésent dans les terrains vagues, les terrains ferroviaires et les maisons abandonnées. Dans les régions au climat plus continental comme la Bavière et Berlin, l'Ailante glanduleux est le buisson dominant à ce type d'endroits (SCHMITZ 1991). Le Buddléa est plus sensible au gel que l'Ailante glanduleux.

Durant la période 1991-1994, cette espèce était présente pratiquement partout en zone urbaine. Pour la période 2003-2005, le Buddléa est également présent plus en périphérie et même jusque dans la Forêt de Soignes.

***Calamagrostis canescens* (Weber) Roth**  
**Calamagrostis des marais**

Le Calamagrostis des marais est très rare en RBC. C'est une plante des marais tourbeux et des aulnaies. La seule observation se situe assez étrangement en Forêt de Soignes.

***Calamagrostis epigejos* (L.) Roth**  
**Calamagrostis commun**

Le Calamagrostis commun est répandu en RBC. Cette plante prospère là où il y a une certaine accumulation de litière. En zone rurale, cette herbe est moins fréquente sur les sols argileux. En RBC, le Calamagrostis commun est pratiquement présent à tous les endroits où il y a des friches ou des entassements de litière: en Forêt de Soignes, le long de divers talus, dans les sites industriels à l'abandon, les terrains ferroviaires, les friches urbaines et les terres résiduelles non déblayées. Le Calamagrostis commun n'est régulièrement absent que dans les 'quartiers plus soignés' et dans la zone rurale de Neerpede.

***Callitriche hamulata* Kütz. ex Koch**  
**Callitriche à crochets**

La Callitriche à crochets est très rare en RBC. Une seule observation récente est connue, dans la vallée du Vuilbeek en Forêt de Soignes. Cette espèce est peut-être un peu plus répandue. Tout comme pour les autres espèces de ce genre, il faut des fruits mûrs pour l'identifier avec certitude.

***Callitriche obtusangula* Le Gall**  
***Callitriche à angles obtus***

La *Callitriche à angles obtus* est très rare en RBC. Quelques observations ont été relevées ces dernières décennies dans le bassin de la Woluwe. C'est plutôt une espèce des eaux riches stagnantes.

***Callitriche platycarpa* Kütz**  
***Callitriche à fruits plats***

La *Callitriche à fruits plats* est rare en RBC. Cette espèce peut pousser dans plusieurs types d'eaux riches. Durant la période 1995-2005, la *Callitriche à fruits plats* a été observée surtout dans le bassin de la Woluwe.

***Callitriche stagnalis* Scop.**  
***Callitriche des eaux stagnantes***

La *Callitriche des eaux stagnantes* est assez fréquente et de loin la plus répandue des espèces de callitriches en RBC. Cette espèce se rencontre surtout dans des eaux très peu profondes de petites mares et de sentiers forestiers de la Forêt de Soignes. Lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, les visites de terrain ont eu lieu en plein été en Forêt de Soignes, lorsque la plante porte des fruits mûrs. Cela explique en partie le nombre relativement élevé d'observations. Les visites dans la zone portuaire nord n'ont eu lieu qu'en septembre. Ce fait peut expliquer l'absence de *Callitriche des eaux stagnantes* dans cette partie de la RBC durant la période 2003-2005.

***Calluna vulgaris* (L.) Hull**  
***Callune***

La *Callune* fait partie de la catégorie des espèces assez répandues en RBC. Ce buisson nain pousse sur des sols acides et pauvres. Lorsque la population d'arbres se densifie sur un terrain, la *Callune* disparaît lentement, par manque de lumière. Ainsi, l'espèce n'est plus observée depuis peu dans les environs de Saint-Job (Uccle). Pour l'heure, cette plante se cantonne dans les zones très lumineuses de la Forêt de Soignes et dans quelques talus des parcs résidentiels jouxtant la Forêt de Soignes (Uccle et Woluwe-Saint-Pierre). Cette espèce enregistre un léger recul de manière générale.

***Caltha palustris* L.**  
***Populage des marais***

Le *Populage des marais* est assez répandu en RBC. Cette plante remarquable pousse dans des prairies inondées, ainsi que dans les eaux peu profondes et les zones ripicoles. On retrouve cette espèce dans toutes les zones inondées de la périphérie de la Capitale. Le *Populage des marais* est souvent planté dans les étangs. Ces exemplaires n'ont pas été recensés. La croissance de cette espèce dans la vallée de la Woluwe peut être due à des individus qui se sont dispersés au départ de plantations.

***Galystegia sepium* (L.) R. Brown**  
***Liseron des haies***

Le *Liseron des haies* est extrêmement fréquent en RBC. La plante apparaît beaucoup sur divers sols riches et remaniés, tant dans la zone plus rurale que dans le centre bétonné.

Le Liseron des haies n'est absent que dans certaines parties non perturbées et peu lumineuses de la Forêt de Soignes.

***Campanula persicifolia L.***  
***Campanule à feuilles de pêcher***

La Campanule à feuilles de pêcher est une espèce assez rare en RBC, qui pousse naturellement dans des types forestiers plutôt ouverts, sur des sols calcariphères, au sud du pays.

Les individus recensés dans la Capitale proviennent toutefois tous de jardins. La Campanule à feuilles de pêcher est donc surtout présente dans les quartiers avec jardins et les quartiers de villas, où elle peut se développer au mieux sous des haies, sur les parties de sentiers sans revêtement, le long des murs, etc. Des développements similaires ont aussi été observés aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Campanula portenschlagiana Schult.***  
***Campanule des murets***

La Campanule des murets est assez répandue en RBC. Cet adventice originaire des Alpes orientales, est planté comme plante de rocaille dans les jardins. De là, il s'est dispersé dans la Capitale, sur divers substrats caillouteux. On trouve également la Campanule des murets dans la partie centrale, plus bétonnée de la RBC. Des développements similaires ont aussi été observés à Middelburg (Pays-Bas) et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Campanula rapunculus L.***  
***Campanule raiponce***

La Campanule raiponce est assez générale en RBC. Cette belle plante apparaît dans des talus enherbés plutôt ouverts le long des routes et dans les terrains ferroviaires. Les noyaux se situent au nord-est de la RBC et à Uccle. Les autres stations sont étroitement liées au réseau ferroviaire. Les noyaux de répartition semblent remarquablement stables au fil des différentes périodes d'inventaire.

***Campanula rotundifolia L.***  
***Campanule à feuilles rondes***

La Campanule à feuilles rondes est très rare en RBC. Cette campanule est liée à des terrains ouverts, qui se réchauffent rapidement. Il y a quelques stations réparties dans la Capitale. A noter l'absence totale de chevauchement entre les différentes périodes d'inventaire.

***Campanula trachelium L.***  
***Campanule gantelée***

La Campanule gantelée est assez répandue en RBC. Cette espèce est liée aux anciens bois riches. A l'exception de la Forêt de Soignes, la Campanule gantelée se retrouve dans les anciens bois et les parcs étant anciennement des bois. Le parc Duden à Forest et le parc de Wolvendael à Uccle sont des exemples de ce type de parcs. Si l'on compare les différentes périodes d'inventaire, on remarque que les mêmes noyaux reviennent. La Campanule gantelée a toutefois probablement régressé sur les parcelles non bâties des quartiers de villas à l'ouest de la Forêt de Soignes (Uccle).



***Cannabis sativa L.***  
**Chanvre**

Le Chanvre est rare en RBC. Cet adventice éphémère est dispersé dans la Capitale. Le Chanvre ne peut pas se fixer de façon permanente et est surtout dispersé par le biais des graines pour oiseaux.

***Capsella bursa-pastoris (L.) Med.***  
**Bourse-à-pasteur commune**

La Bourse-à-pasteur commune est une espèce extrêmement fréquente en RBC. Cette plante est une pionnière qui émerge très rapidement sur différents sols: champs, talus, zones ouvertes dans des prairies, jardins, surfaces avec revêtement, etc. Cette espèce est dès lors omniprésente, hormis dans les parties homogènes, peu lumineuses de la Forêt de Soignes.

***Cardamine amara L.***  
**Cardamine amère**

La Cardamine amère est assez répandue en RBC. Cette plante pousse dans les zones de sources et le long des cours d'eau, tant dans les bois que dans les endroits plus ouverts. La plante est présente dans les vallées de la périphérie de la Capitale, où elle apparaît surtout dans les vallées du Vuilbeek et de la Woluwe, ainsi que dans la partie sud-ouest d'Uccle.

***Cardamine flexuosa With.***  
**Cardamine des bois**

La Cardamine des bois est très répandue en RBC. Jadis, cette plante apparaissait surtout sur sol humide, dans les bois et dans des endroits ombragés. Ces dernières décennies, cette plante s'est fortement étendue en milieu urbain: la Cardamine des bois s'y rencontre régulièrement sur sol nu, dans des endroits humides et ombragés. Cette conquête du milieu urbain est également signalée aux Pays-Bas.

La forte extension durant la période 1995-2005, principalement dans le centre-ville bétonné, s'explique probablement par deux raisons: une extension effective et un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Cardamine hirsuta L.***  
**Cardamine hérissée**

La Cardamine hérissée est extrêmement répandue en RBC. Cette plante annuelle apparaît très rapidement sur sol ouvert et perturbé. C'est le cas aussi bien en zone rurale (champs, accotements) que dans les zones densément peuplées (jardinets avant, murs, terrains vagues, jardins publics, terre-pleins centraux).

La Cardamine hérissée est omniprésente en RBC. La carte de répartition présente des vides uniquement dans le centre très bétonné et dans les parties homogènes et peu lumineuses de la Forêt de Soignes. Cette plante a connu une extension importante durant la période 1995-2005. Ce fait est probablement dû à deux facteurs: une extension réelle dans la ville bétonnée et un inventaire plus approfondi avec une meilleure répartition des saisons pour la période 2003-2005 en ce qui concerne le centre-ville.

***Cardamine pratensis L.***

***Cardamine des prés***

La Cardamine des prés est fréquente en RBC. Cette espèce pousse dans divers types de prairies, mais aussi dans les bois. C'est une espèce fréquente pour la Capitale et pourtant elle est urbanophobe. Partant du centre bétonné, la Cardamine des prés n'apparaît que si les jardinets avant et les villas présentent des pelouses assez vastes, avec peu de piétinement. Cette espèce passe vite inaperçue dans ces pelouses en été. L'extension durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons durant l'inventaire de la période 2003-2005.

***Cardaminopsis arenosa (L.) Hayek***

***Arabette des sables***

L'Arabette des sables est rare en RBC. Lors des inventaires précédents (entre 1940 et 1994), l'Arabette des sables n'a même pas été signalée en RBC. Cette plante nationalisée est surtout amenée avec des minerais. Elle apparaît principalement dans les parties caillouteuses, peu pulvérisées des voies de chemin de fer.

***Cardaria draba (L.) Desv.***

***Cardaire drave***

La Cardaire drave est assez répandue en RBC. Cette plante est originaire de l'est des pays méditerranéens. Dans notre pays, la Cardaire drave pousse dans les zones rurales, dans des talus, aux endroits ouverts et très lumineux. En RBC, on retrouve cette espèce dans des talus ouverts, des chantiers de construction et dans des parcelles en friche entre les jardins.

Au niveau flamand, cette espèce régresse. A Bruxelles, elle n'a été recensée que dans trois carrés-kilomètre pour la période 1972-1990. Ces 2 dernières décennies, cette plante s'est fortement étendue. A l'ouest et au nord de la RBC, c'est devenu un phénomène général et remarquable du printemps.

***Carduus crispus L.***

***Chardon crépu***

Le Chardon crépu est assez répandu en RBC. Cette plante apparaît dans divers talus et d'anciennes friches. Les principaux noyaux en RBC se situent dans le complexe ferroviaire nord et à Neerpede (Anderlecht). L'espèce apparaît par ailleurs de façon dispersée dans d'anciens terrains vagues mais aussi dans des zones très lumineuses de la Forêt de Soignes. Il est à noter que, hormis dans les noyaux, il y a peu de chevauchement entre les stations des deux périodes d'inventaire.

***Carex acuta L.***

***Laîche aiguë***

La Laîche aiguë est rare en RBC. Cette laîche pousse le long des rives et dans les prairies très inondées. La Laîche aiguë est présente dans quelques vallées en bordure de la Capitale.

***Carex acutiformis Ehrh.***

***Laîche des marais***

La Laîche des marais est assez répandue en RBC. Cette espèce pousse dans divers endroits inondés et riches en infiltrations, tant dans les prairies que dans les bois. La

Laîche des marais est présente dans toutes les zones inondées et basses des parties périphériques de la Capitale. A noter les grandes similitudes entre les deux cartes.

***Carex caryophyllea* Latourr.  
Laîche printanière**

La Laîche printanière n'a plus été observée en RBC depuis 1995. Cette laîche pousse dans des talus ouverts et pauvres. Au cours des dernières décennies, il n'y a eu qu'une observation en Forêt de Soignes. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette petite plante a été relevée à plusieurs reprises dans la partie rurale d'Uccle.

***Carex cuprina* (Sándor ex Heuffel) Nendtvich ex A. Kerner  
Laîche cuivrée**

La Laîche cuivrée est assez rare en RBC. Cette plante apparaît dans les talus et les prairies humides, ainsi que le long des fossés et des plans d'eau ouverts. Cette plante est présente dans les vallées des zones périphériques de la Capitale. La forte croissance durant la période 2003-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors des inventaires. Durant la période 1940-1971, où il n'y a eu qu'un inventaire restreint, l'espèce était présente dans pratiquement autant de carrés-kilomètre. Durant la période d'inventaire 1991-1994, la Laîche cuivrée est probablement passée inaperçue.

***Carex digitata* L.  
Laîche digitée**

La Laîche digitée est très rare en RBC. Cette laîche pousse uniquement dans les bois calcariphères près du Rouge Cloître (Auderghem). Il s'agit d'observations historiques, connues depuis très longtemps (GENT, 1863, *Piré L.*).

***Carex disticha* Huds.  
Laîche distique**

La Laîche distique est assez rare en RBC. Cette plante pousse de préférence dans les prairies humides à inondées. Elle se retrouve dès lors dans les vallées en bordure de la RBC. L'absence de cette espèce dans la partie sud d'Uccle est probablement liée à son absence dans un grand pré du Kauwberg. Voyez aussi la Renoncule bulbeuse. La Laîche distique a également été observée quelques fois dans des parties moins entretenues de voies de chemin de fer.

***Carex divulsa* Stokes  
Laîche à utricules divergents**

Au niveau de l'espèce, la flore des Pays-Bas (VAN DER MEIJDEN 1996) parle de «groene bermzegge». La Flore de la Belgique (LAMBINON et al. 2004) a un nom français pour deux sous-espèces: subsp. *leersii* (Laîche de Leers) et subsp. *divulsa* (Laîche écartée). Cette espèce est rare en RBC, où on la trouve le long des lisières forestières, dans les talus ombragés et dans les jardins des habitations isolées. Après la fauche, cette laîche est à peine reconnaissable parmi les herbes. La forte croissance durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons et à une prospection plus approfondie des zones habitées. Ces observations se concentrent dans les quartiers où il y avait jadis un ancien bois.

***Carex flacca Schreb.***

***Laîche glauque***

La Laîche glauque est assez rare en RBC. Cette espèce apparaît dans des biotopes très divers, caractérisés par une certaine richesse en calcaire. Ainsi, cette laîche est présente dans les zones ouvertes de bois situés à Jette, au parc Duden (Forest) et près du Rouge Cloître (Auderghem). Lors de la dernière période d'inventaire, la Laîche glauque a été recensée au Scheutbos (Molenbeek-Saint-Jean) et dans la vallée du Vogelzangbeek (Anderlecht). Il s'agit chaque fois de prairies inondées fauchées, gérées par l'IBGE. On a également relevé des stations moins naturelles sur des terrains ferroviaires et au Heysel.

***Carex hirta L.***

***Laîche hérissée***

La Laîche hérissée est très répandue en RBC. Cette plante apparaît en divers lieux riches et remaniés. En zone rurale, il s'agit généralement de prairies ouvertes et de talus. En zone urbaine, la Laîche hérissée se rencontre souvent dans des terrains ferroviaires, des terrains vagues et entre les pierres des routes peu fréquentées. La Laîche hérissée est moins fréquente dans le centre très bétonné et dans les quartiers habités très ombragés aux routes soigneusement entretenues. En Forêt de Soignes, cette espèce est présente le long des routes et en d'autres lieux remaniés et très lumineux. La progression de cette espèce est surtout due à un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Carex nigra (L.) Reichard***

***Laîche noire***

La Laîche noire est très rare en RBC. C'est une espèce des terrains inondés et acides. Tout comme ailleurs dans la zone limoneuse, la Laîche noire est liée aux sols de marais. Le seul lieu d'observation récent dans la vallée de la Woluwe est géré activement comme prairie de fauche marécageuse.

***Carex ovalis Good***

***Laîche des lièvres***

La Laîche des lièvres est assez répandue en RBC. C'est une espèce des prairies plutôt pauvres. Cette laîche est généralement présente dans les parties plus ouvertes de la Forêt de Soignes. La Laîche des lièvres a aussi été observée à plusieurs reprises dans des parties peu fréquentées de terrains ferroviaires. L'augmentation de cette espèce durant la dernière période est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Carex pallescens L.***

***Laîche pâle***

La Laîche pâle est assez répandue en RBC. Cette espèce est exclusivement liée aux anciens bois. Cette plante est régulièrement observée dans les parties lumineuses mais sur des terres néanmoins stables de la Forêt de Soignes et du bois du Laerbeek. L'augmentation de cette espèce durant la dernière période est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Carex panicea L.***

***Laïche bleuâtre***

La Laïche bleuâtre a toujours été très rare en RBC. Elle semble avoir disparu actuellement. C'est une plante des prairies plutôt acides et marécageuses. Ces dernières décennies, elle n'a été recensée que dans un seul carré-kilomètre. En 1943, la Laïche bleuâtre a également été observée près de Saint-Job (Uccle).

***Carex paniculata L.***

***Laïche paniculée***

La Laïche paniculée est rare en RBC. La plupart des lieux d'observation de cette espèce à touradons sont concentrés dans des vallées marécageuses de la Forêt de Soignes. L'augmentation de cette espèce durant la dernière période est due à une meilleure connaissance des zones naturelles par rapport à la période précédente.

***Carex pendula Huds.***

***Laïche pendante***

La Laïche pendante est assez répandue en RBC. Les stations initiales sont des zones inondées dans des bois riches. Sa présence en Forêt de Soignes a peu changé entre les périodes 1972-1994 et 1995-2005. Actuellement, cette grande plante d'ornement est toutefois souvent plantée dans les jardins. Ces exemplaires des jardins et des parcs publics ne figurent pas dans l'inventaire. Mais ces dernières décennies, l'espèce s'est fortement répandue, au départ de ces plantations, dans des zones inondées de la Capitale. Une extension similaire au départ de plantations est également observée en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Carex pilulifera L.***

***Laïche à pilules***

La Laïche à pilules est assez répandue en RBC. C'est une espèce des bois pauvres, des bruyères et des pelouses rases. Dans la Capitale, la Laïche à pilules est généralement présente dans les parties sèches de la Forêt de Soignes. Cette plante est par ailleurs présente dans quelques populations de hêtres, dispersées en RBC. La forte croissance durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Carex pseudocyperus L.***

***Laïche faux-souchet***

La Laïche faux-souchet est très rare en RBC. Cette laïche apparaît le long de rives et dans des bois marécageux. Récemment, la Laïche faux-souchet n'a été observée qu'à quelques endroits de la Capitale. Pour le passé également, seules quelques données sont disponibles.

***Carex remota Jusl. ex L.***

***Laïche espacée***

La Laïche espacée est fréquente en RBC. C'est une espèce des bois de feuillus qui pousse au mieux dans les parties plus inondées mais peut également se répandre le long de routes sans revêtement. La Laïche espacée est très bien représentée dans la partie sud de la Capitale, où les bois et les parcs sont nombreux. Cette plante parvient manifestement aussi à s'établir dans des parcs et des cimetières qui ne jouxtent pas les

anciens bois historiques. L'extension de la Laïche espacée durant la période 1995-2005, surtout vers le centre-ville, est probablement due à l'inventaire plus approfondi de la partie centrale de la Capitale.

***Carex riparia* Curt.**

***Laïche des rives***

La Laïche des rives est rare en RBC. Cette plante robuste apparaît le long des rives des plans d'eau. La Laïche des rives est représentée au mieux dans le bassin de la Woluwe et dans la zone rurale de Neerpede (Anderlecht). Les plants du Scheutbos (Molenbeek-Saint-Jean) et de la vallée de la Woluwe proviennent peut-être d'anciennes plantations.

***Carex spicata* Huds.**

***Laïche en épi***

La Laïche en épi est assez rare en RBC. Cette plante apparaît dans divers talus, les drèves et les talus boisés. Une fois fauchée le long des accotements, elle se distingue à peine dans l'herbe. La Laïche en épi est disséminée dans toute la RBC. On la trouve aussi bien en Forêt de Soignes que dans les talus des quartiers de villas et dans les talus le long du canal et du chemin de fer. La forte croissance durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005.

***Carex strigosa* Huds.**

***Laïche maigre***

La Laïche maigre est assez répandue en RBC. Cette espèce est exclusivement liée à d'anciens bois avec des zones d'infiltrations. La Laïche maigre se répand le long de bandes inondées près des sentiers forestiers. Cette plante apparaît uniquement en Forêt de Soignes et dans les anciens bois de Jette. Les différences dans le schéma de répartition entre la période 1972-1994 et la période 1995-2005 sont faibles. Cela signifie que la Laïche maigre impose des critères très spécifiques à l'environnement.

***Carex sylvatica* Huds.**

***Laïche des bois***

La Laïche des bois est répandue en RBC. Cette plante est généralement présente dans les parties riches des anciens bois. On la rencontre par ailleurs régulièrement dans la Capitale dans les parcs plus récents, les bosquets et les jardins ou dans l'accotement dans les quartiers de villas. La Laïche des bois est également plantée dans les jardinets: ces exemplaires n'ont pas été recensés.

***Carpinus betulus* L.**

***Charme***

Le Charme est très répandu en RBC, où il apparaît naturellement dans les bois et les talus boisés. Cet arbre est également planté dans des parcs et jardins, d'où il se disperse dans les zones urbaines avec des quartiers de villas ou suffisamment verdoyants. Le Charme est beaucoup moins présent dans la partie centrale très bétonnée et les grands complexes ferroviaires. L'espèce semble avoir légèrement régressé, surtout dans le centre. Peut-être a-t-il été plus rapidement enregistré comme étant échappé durant la période 1991-1994.

***Castanea sativa* Mill.**  
**Châtaignier**

Le Châtaignier est répandu en RBC. Cette essence est plantée dans nos contrées depuis des siècles. Le Châtaignier retourne facilement à l'état sauvage dans les bois, les parcs et le long des talus boisés et des accotements. Bien qu'il soit un peu moins répandu, son schéma de répartition pour la RBC correspond dans les grandes lignes à celui du Charme.

***Catabrosa aquatica* (L.) Beauv.**  
**Catabrose aquatique**

La Catabrose aquatique n'a plus été observée en RBC depuis 1995. Cette herbe des endroits inondés et bourbeux n'a été observée qu'une seule fois ces deux dernières décennies dans le Vuilbeek, en bordure de la Forêt de Soignes. La Catabrose aquatique était largement dispersée en RBC au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Catapodium rigidum* (L.) C.E. Hubbard**  
**Catapode rigide**

Le Catapode rigide est très rare en RBC. D'anciennes données sont disponibles provenant des dunes côtières et des roches calcaires au sud du pays. Récemment, cette espèce s'est établie dans des milieux plus artificiels de la Capitale. Cette herbe a été observée massivement à une seule reprise dans un terre-plein central ras et à deux reprises dans la zone intermédiaire entre un trottoir et un muret. Les nouvelles observations bruxelloises sont probablement plus qu'éphémères. Le Catapode rigide a été observé récemment en zone urbaine tant dans le nord du pays qu'aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Centaurea cyanus* L.**  
**Centaurée bleuet**

La Centaurée bleuet est très rare en RBC. Cette plante annuelle des champs de céréales n'a été signalée que quelques fois en bordure de la RBC au cours des deux inventaires systématiques (1991-1994 et 2003-2005).

***Centaurea L. subgenus Jacea***  
**Centaurée jacée**

La Centaurée jacée est considérée ici comme une seule espèce complexe, avec des sous-espèces difficiles à distinguer. C'est une espèce commune en RBC. Cette plante est généralement présente dans les talus ensoleillés de la périphérie et dans les prairies des parcs paysagers semi-naturels. Sa présence est restreinte dans le centre urbain très bétonné et elle est absente de la Forêt de Soignes. La forte croissance de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi en 2003-2005.

***Centaureum erythraea* Rafn**  
**Erythrée petite centaurée**

L'Erythrée petite centaurée est assez fréquente en RBC. Cette espèce est connue comme une pionnière. Cette plante pousse régulièrement dans les parties quelque peu stabilisées des talus et des terrains ferroviaires. Cependant, l'Erythrée petite centaurée est présente dans la Capitale principalement en Forêt de Soignes. Elle y apparaît dans des endroits un peu ouverts et lumineux de la forêt.

Le nombre de carrés-kilomètre contenant l'Erythrée petite centaurée a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Ce fait est probablement dû à une meilleure répartition des saisons durant l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Centaurium pulchellum (Sw.) Druce***  
***Erythrée élégante***

L'Erythrée élégante est rare en RBC. Cette petite plante est dispersée dans la Capitale. L'Erythrée élégante peut se développer aux endroits où un sol argileux reste dénudé en raison de travaux de terrassement, d'un fauchage très court ou d'une fréquentation importante par des lapins qui s'y nourrissent.

***Cerastium arvense L.***  
***Céaiste des champs***

Le Céaiste des champs est rare en RBC. On assiste aussi à des croisements avec le Céaiste tomenteux, souvent planté dans les jardins. Le Céaiste des champs apparaît dans des talus plutôt ras, dans des quartiers peu densément peuplés de la Capitale.

***Cerastium fontanum Baumg.***  
***Céaiste commun***

Le Céaiste commun est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante se rencontre très souvent dans les accotements, les prairies et les pelouses. Cette espèce se trouve donc partout, à l'exception de quelques carrés-kilomètre dans la partie très bétonnée du centre. L'augmentation du nombre de stations dans le centre illustre probablement l'inventaire plus intensif qui a été réalisé dans cette partie de la ville.

***Cerastium glomeratum Thuill.***  
***Céaiste aggloméré***

Le Céaiste aggloméré est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante annuelle apparaît à divers endroits où la dynamique environnementale est importante tels que des champs, des jardins et des jardins publics, des prairies localement perturbées et des sols caillouteux. La carte de répartition ne présente que quelques vides en Forêt de Soignes et dans le centre très bétonné.

La croissance très importante de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005.

***Cerastium pumilum Curt.***  
***Céaiste nain***

Le Céaiste nain est rare en RBC. Cette plante annuelle n'est visible qu'au printemps et ressemble à s'y méprendre au Céaiste des sables. Cette petite plante apparaît davantage sur les sols calcaires et caillouteux du bassin mosan. Dans la Capitale, le Céaiste nain apparaît de manière dispersée sur des substrats pierreux ou dénudés, surtout près des voies de chemin de fer. Le Céaiste nain passe probablement souvent inaperçu.

***Cerastium semidecandrum L.***  
***Céaiste des sables***

Le Céaiste des sables est assez répandu en RBC. Cette espèce annuelle apparaît à des endroits ouverts et secs. Elle est dispersée en zone urbaine, principalement dans les complexes ferroviaires et le long des lignes de chemin de fer. Fin mai, cette plante à



floraison vernale a généralement déjà disparu. La croissance spectaculaire de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005.

***Ceratophyllum demersum L.***  
***Cératophylle épineux***

Le Cératophylle épineux est assez rare en RBC. Cette plante apparaît généralement dans des eaux stagnantes et faiblement courantes du bassin de la Woluwe. Ailleurs dans la Capitale, cette espèce est présente de façon dispersée. Les exemplaires qui ont manifestement été plantés dans des étangs, n'ont pas été repris dans cet inventaire. Au fil du temps, il devient toutefois difficile de faire la distinction entre un établissement spontané et la dispersion d'individus plantés.

***Ceterach officinarum Willd.***  
***Cétérach***

Le Cétérach est très rare en RBC. Cette fougère est aussi à peine présente dans le nord du pays. Le Cétérach est toutefois plus répandu sur les rochers dans le sud du pays. Dans la Capitale, cette fougère pousse sur des murs. Ces dernières décennies, elle n'a été observée qu'à quelques endroits en RBC.

***Chaenorrhinum minus (L.) Lange***  
***Petite linaire***

La Petite linaire est assez fréquente en RBC. Dans la Capitale, cette plante annuelle est étroitement liée aux lignes de chemin de fer non ombragées et aux terrains ferroviaires. Après la première pulvérisation d'herbicides fin mai, cette petite plante a encore tout le temps de terminer son cycle de vie. La Petite linaire peut également être rencontrée à l'occasion dans un petit champ, dans des potagers ou sur un sol caillouteux et meuble. Le recul important de la période 1995-2005 est probablement dû à deux facteurs: le recul effectif dans les terrains ferroviaires et une meilleure prospection de ces terrains lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005.

***Chaerophyllum temulum L.***  
***Cerfeuil penché***

Le Cerfeuil penché est répandu en RBC. Cette plante est fréquente dans divers talus, dans les jardins publics moins entretenus et à la lisière des bois. Le Cerfeuil penché est souvent absent dans les quartiers densément peuplés où il y a peu de végétation grimpante et dans certaines parties de la Forêt de Soignes.

***Chelidonium majus L.***  
***Chélidoine***

La Chélidoine est très répandue en RBC. Elle apparaît comme pionnier dans des endroits légèrement ombragés, éventuellement par le bâti. La Chélidoine est donc présente partout, à l'exception de la Forêt de Soignes et de certaines parties du centre très bétonné.

***Chenopodium album L.***  
***Chénopode blanc***

Le Chénopode blanc est extrêmement répandu en RBC. Cette plante annuelle apparaît immédiatement sur les sols riches et perturbés. Ce pionnier ne fait défaut que dans les

parties homogènes de la Forêt de Soignes qui ne sont pas traversées par des routes ou sans parking.

***Chenopodium ficifolium* Smith**  
**Chénopode à feuilles de figuier**

Le Chénopode à feuilles de figuier est assez répandu en RBC. Cette plante annuelle pousse sur divers sols creusés. En milieu urbain, il s'agit d'endroits tels que de nouveaux terre-pleins centraux, des potagers et des chantiers de construction. La forte croissance de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due aux inventaires plus poussés en milieu urbain réalisés à cette période. De nombreuses stations ont aussi disparu. Cela confirme le caractère instable de ces stations dynamiques.

***Chenopodium glaucum* L.**  
**Chénopode glauque**

Le Chénopode glauque est très rare en RBC. Ces derniers temps, cette espèce est généralement observée dans des terrains fortement perturbés de la zone portuaire nord et dans des terrains vagues. Contrairement à la plupart des autres espèces des stations très perturbées, le Chénopode glauque a été relevé en plus grand nombre durant la période 1972-1990.

***Chenopodium hybridum* L.**  
**Chénopode hybride**

Le Chénopode hybride est très rare en RBC. C'est une espèce des terrains riches et creusés. Au cours de la dernière décennie (1995-2005), il n'a été observé qu'une seule fois en RBC. Lors de la période d'inventaire précédente, il n'avait été recensé que quelques fois à des endroits similaires.

***Chenopodium murale* L.**  
**Chénopode des murs**

Le Chénopode des murs atteint en Belgique la frontière nord de sa superficie. Cette espèce est plus répandue dans les régions plus méridionales de l'Europe et de l'Asie. Cette plante pousse sur divers terrains perturbés. Durant la période 1972-1990, le Chénopode des murs a encore été observé à deux endroits près du complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek. Cette plante était un peu plus présente dans la Capitale au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Chenopodium polyspermum* L.**  
**Chénopode polysperme**

Le Chénopode polysperme est répandu en RBC. Cette plante est fréquente dans les terrains vagues et les chantiers de construction, dans les potagers et en bordure de champs, surtout en périphérie de la Capitale. Dans le centre bétonné, cette plante pousse près des chantiers de Construction et des terrains vagues. La forte croissance du Chénopode polysperme durant la période 1995-2005 est probablement due à l'inventaire systématique plus approfondi de 2003-2005.

***Chenopodium rubrum* L.**  
**Chénopode rouge**

Le Chénopode rouge est assez répandu en RBC. Cette plante annuelle est surtout présente dans les terrains très creusés et sur les sols lourds. Cette plante se retrouve surtout dans la zone portuaire nord. Ailleurs, elle est dispersée dans des chantiers de

construction et sur des sols creusés. La forte croissance du Chénopode rouge durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi en 2003-2005.

***Chrysosplenium alternifolium L.***  
***Dorine à feuilles alternes***

La Dorine à feuilles alternes est très rare en RBC. Cette petite plante forestière se rencontre dans les zones de sources et les zones d'infiltrations des bois de feuillus. Cette espèce a été observée exactement dans les mêmes carrés-kilomètre de la Forêt de Soignes lors des deux périodes d'inventaire.

***Chrysosplenium oppositifolium L.***  
***Dorine à feuilles opposées***

La Dorine à feuilles opposées est assez répandue en RBC. Cette petite plante forestière apparaît presque toujours dans les zones d'infiltrations, le long de ruisselets et dans les zones de sources de bois de feuillus de la Forêt de Soignes. On rencontre aussi la Dorine à feuilles opposées à quelques autres endroits de la Capitale, dans des conditions similaires, dans d'anciens bois. La Dorine à feuilles opposées est beaucoup plus fréquente en RBC que la Dorine à feuilles alternes. Dans la région limoneuse en général ou pour l'ensemble du pays, la fréquence des deux espèces est à peu près identique.

***Cichorium intybus L.***  
***Chicorée sauvage***

La Chicorée sauvage est assez répandue en RBC. Cette plante dont la fleur est remarquable, se retrouve en quantité restreinte dans des endroits instables tels que les accotements, en bordure de champs, près des potagers et dans les terrains vagues. Il y a peu de chevauchement entre les stations des deux périodes d'inventaire systématique.

***Circaea lutetiana L.***  
***Circée de Paris***

La Circée de Paris est très répandue en RBC, où elle ne pousse pas seulement dans les anciens bois. La Circée de Paris se retrouve rapidement dans les parcs aux arbres adultes et dans les grands jardins. Cette plante fait généralement défaut dans la zone du canal et dans d'autres quartiers où les éléments de verdure grimpants sont rares.

***Cirsium acaule Scop.***  
***Cirse acaule***

Le Cirse acaule est très rare en RBC. C'est une plante des sols calcaires et pauvres. En Belgique, cette espèce se rencontre surtout dans les régions calcaires au sud du sillon Sambre et la Meuse. Durant la période 1972-1990, le Cirse acaule a été signalé à deux reprises dans des terrains ferrivières. En RBC, cette plante épineuse a un coin de prédilection près du Rouge Cloître (Auderghem).

***Cirsium arvense (L.) Scop.***  
***Cirse des champs***

Le Cirse des champs est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante est pratiquement omniprésente. Dans le centre-ville, le Cirse des champs pousse dans les massifs de fleurs et entre les buissons, dans les friches et les jardinets avant. En dehors du centre, cette espèce apparaît sur divers sols remaniés, même en Forêt de Soignes.

***Cirsium oleraceum (L.) Scop***  
***Cirse maraîcher***

Le Cirse maraîcher est répandu en RBC. Cette grande plante remarquable pousse sur des sols humides à inondés dans des bois ouverts et dans des prairies en friche. C'est une espèce qui est présente partout dans la périphérie de la Capitale: tant dans les bois de la Forêt de Soignes que dans les vallées avec leurs parcs paysagers et les terres agricoles marginales. Le Cirse maraîcher est un bel exemple d'espèce urbanophobe. Cette plante n'est présente en ville qu'en quelques exemplaires, dans un terrain vague plus ancien.

***Cirsium palustre (L.) Scop.***  
***Cirse des marais***

Le Cirse des marais est assez répandu en RBC. C'est une plante des zones inondées des prairies en friche et des parties lumineuses des bois. Le Cirse des marais est disséminé dans toute la RBC, mais surtout dans les zones périphériques de la partie sud de la Capitale. Cette plante y pousse tant en Forêt de Soignes que dans quelques vallées.

***Cirsium vulgare (Savi) Ten.***  
***Cirse commun***

Le Cirse commun est extrêmement fréquent en RBC. Bien qu'elle soit un peu moins répandue que le Cirse des champs, cette espèce de cirse se retrouve pratiquement partout dans la Capitale. Cette plante pousse sur divers sols remaniés. Le Cirse commun ne semble faire défaut que ci et là dans la partie centrale très bétonnée et en Forêt de Soignes.

***Claytonia perfoliata Donn ex Willd.***  
***Claytonie perfoliée***

La Claytonie perfoliée est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène, originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord, est une espèce des dunes mais elle apprécie également le milieu urbain, où on les retrouve dans les plates-bandes et les jardins publics. Cette plante a une floraison précoce et déjà avant le premier entretien, son cycle de vie peut déjà être accompli. La forte croissance de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Clematis vitalba L.***  
***Clématite des haies***

La Clématite des haies est très répandue en RBC. Cette liane apparaît souvent dans les talus de chemin de fer, dans les plantations paysagères le long de larges talus, dans les parkings et les friches, dans les parcs et les bois riches. Cette espèce est généralement présente partout dans la Capitale, sauf dans le centre très bétonné et dans la Forêt de Soignes.

***Clinopodium vulgare L.***  
***Clinopode***

Le Clinopode est très rare en RBC. C'est une plante des sols calcariphères qui apparaît généralement dans les régions calcariphères au sud du sillon Sambre et Meuse. Le principal lieu d'observation dans la Capitale se situe dans un substrat calcaire de la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Cochlearia danica* L.**  
**Cochléaire danoise**

La Cochléaire danoise est très rare en RBC. Cette plante des milieux salés n'apparaissait jadis que dans les régions côtières. Depuis le début des années'90 du siècle précédent, cette espèce s'étend fortement le long des voies de circulation très fréquentées au nord du pays (ZWAENEPOEL 1994).

Lors de l'inventaire systématique précédent (1991-1994), la Cochléaire danoise n'a pas été observée en RBC. Durant la période 2003-2005, elle a été remarquée le long de deux axes de pénétration au sud de la ville. Cette espèce est aussi souvent observée le long des routes très fréquentées, juste en dehors de la RBC. Afin de pouvoir suivre l'évolution, cette carte est exceptionnellement reprise dans l'atlas.

***Colchicum autumnale* L.**  
**Colchique d'automne**

La Colchique d'automne n'a plus été observée en RBC depuis 1991. Cette plante, qui fleurit au début de l'automne, pousse sur un sol humide et calcariphère. Pour le 20<sup>e</sup> siècle, une seule observation a été recensée dans une vallée de la Forêt de Soignes. Elle figure par ailleurs dans un herbier du 19<sup>e</sup> siècle, pour la vallée de la Senne entre Vilvorde et Bruxelles et pour les environs de Jette (BR, 1873, *Coomans L. & V.*).

***Conium maculatum* L.**  
**Grande ciguë**

La Grande ciguë est très rare en RBC. Cette plante très toxique apparaît initialement dans des endroits riches situés dans les bois et le long des rivières. Cette espèce a encore été trouvée dans ce type de biotope en Forêt de Soignes lors de la période d'inventaire précédente (1972-1994). Lors de la dernière période d'inventaire, cette plante se comportait comme un adventice et occupait de nouvelles stations dans la Capitale: terrains en friche au milieu d'un bâti.

***Consolida regalis* S.F. Gray**  
**Dauphinelle consoude, pied-d'alouette**

La Dauphinelle consoude est très rare en RBC. C'était au 19<sup>e</sup> siècle une mauvaise herbe des champs sur sols calcariphères. Il y a beaucoup de matériel d'herbier connu jusqu'à la Première Guerre mondiale pour toute la Région bruxelloise. Ces dernières décennies, cette plante n'est plus observée que comme adventice.

***Convallaria majalis* L.**  
**Muguet**

Le Muguet est assez répandu en RBC. Cette plante forestière pousse de préférence sur sol acide. Elle est toutefois souvent cultivée dans des parcs et jardins. Progressivement, elle a pu s'échapper de ces lieux et retourner à l'état sauvage. Le Muguet apparaît généralement en Forêt de Soignes et dans les bois et quartiers de villas avoisinants. Durant la période 1991-1994, cette plante a probablement été plus facilement recensée comme étant échappée.

***Convolvulus arvensis* L.**  
**Liseron des champs**

Le Liseron des champs est très répandu en RBC. C'est un pionnier des sols riches et remaniés. A l'intérieur de la ville, on le retrouve souvent dans les parcs publics, les jardins

et les terrains vagues. En dehors du centre, le Liseron des champs est fréquent dans les potagers et les champs, ainsi que dans tous les endroits remaniés le long des accotements. Cette plante ne se fait rare qu'en Forêt de Soignes et dans quelques parties du centre.

***Conyza canadensis (L.) Cronq.***  
***Vergerette du Canada***

La Vergerette du Canada est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante nationalisée, originaire d'Amérique du Nord, est présente massivement sur divers sols remaniés, tels que les accotements et les bordures de champs en périphérie, mais aussi dans des jardins et parcs peu entretenus, et dans les terrains vagues au centre-ville. La Vergerette du Canada ne fait en grande partie défaut qu'en Forêt de Soignes. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle déjà, cette plante était généralement présente en RBC.

***Conyza sumatrensis (Retz.) E. Walker***  
***Vergerette de Sumatra***

La Vergerette de Sumatra était déjà une espèce commune en RBC en 2004. Pourtant, la première observation à Bruxelles ne date que 2001!! La première observation en Belgique a été publiée en 1990 (LANNON 1990). La Vergerette de Sumatra y avait été relevée près de Charleroi, dans des zones de terrils se consommant intérieurement. Cette plante originaire d'Amérique du Sud est nationalisée depuis longtemps dans le Sud de l'Europe et s'établit à un rythme très élevé depuis 1995 dans les villes du nord du pays (VERLOOVE & BOULLET 2001) et aux Pays-Bas.

Dans la Capitale, la Vergerette de Sumatra apparaît à des endroits similaires à ceux de la Vergerette du Canada. La Vergerette de Sumatra semble toutefois privilégier les surfaces un peu plus caillouteuses.

Cette nouvelle-venue est devenue un phénomène tout à fait normal dans la zone du canal et dans de grandes parties de l'intérieur de la ville et en 2005, elle est apparue à deux endroits en lisière de la Forêt de Soignes.

***Cornus alba L.***  
***Cornouiller blanc***

Le Cornouiller blanc est rare en RBC. C'est une plante non indigène. Il n'est pas exclu de le confondre avec le Cornouiller soyeux. Les plantes telles que le Cornouiller blanc et le Cornouiller soyeux sont souvent plantées dans des parcs, des jardins et des plantations paysagères, dans de larges talus et sur des terrains industriels.

***Cornus mas L.***  
***Cornouiller mâle***

Le Cornouiller mâle est rare en RBC. Ce buisson est utilisé dans les parcs, les jardins et les plantations paysagères sur de larges talus et dans les terrains industriels. Seuls les exemplaires qui paraissaient échappés ont été recensés lors des inventaires systématiques. Dans notre pays, cette espèce apparaît naturellement surtout sur les sols calcariphères au sud du sillon Sambre et Meuse. Il est très peu probable que les plantes actuelles proviennent des populations sauvages d'origine.

***Cornus sanguinea L.***  
***Cornouiller sanguin***

Le Cornouiller sanguin est très répandu en RBC. C'est un buisson qui pousse souvent dans les clairières des bois, de préférence sur sol limoneux. Cette plante se disperse

facilement le long des cours d'eau, des talus boisés et des accotements. Elle est également utilisée dans les jardins, les parcs et dans les plantations paysagères. Le Cornouiller sanguin est largement présent partout, hormis dans la partie centrale très bétonnée de la Capitale et dans une partie de la Forêt de Soignes.

***Cornus sericea* L.**  
**Cornouiller soyeux**

Le Cornouiller soyeux/stolonifère est assez répandu en RBC. Cette espèce est difficile à différencier du Cornouiller blanc. Ce sont deux plantes non indigènes. Ces deux espèces sont souvent plantées dans des parcs, des jardins et des plantations paysagères, sur de larges talus et dans des terrains industriels. Seul le Cornouiller soyeux s'échapperait régulièrement. Les plantes plus anciennes forment des rhizomes. On trouve surtout les plantes échappées dans des parcs et aux frontières de la Capitale. Le Cornouiller soyeux/stolonifère peut avoir un comportement invasif dans les bois et les friches humides. Ce n'est pas (encore) le cas en RBC.

***Coronopus didymus* (L.) Smith**  
**Corne de cerf didyme**

La Corne de cerf didyme est devenue très fréquente en RBC. Pour la période 1972-1990, cette plante non indigène originaire d'Amérique du Sud n'était mentionnée que pour 4 carrés-kilomètre. Cette plante annuelle apparaît rapidement comme pionnier sur des substrats dénudés, comme de la terre meuble dans les jardinets et les jardins publics, mais aussi sur des sols pierreux et avec revêtement. En zone plus rurale, la Corne de cerf didyme pousse surtout dans des potagers et en bordure de champs.

Lors de l'inventaire systématique de 1991-1994, la Corne de cerf didyme a été surtout recensée dans la moitié nord-ouest de la Capitale. Entre-temps, la plante s'est largement répandue. Pour la période 2003-2005, elle est présente pratiquement dans toute la RBC – à l'exception de la Forêt de Soignes.

***Coronopus squamatus* (Forssk.) Aschers.**  
**Corne de cerf commune**

La Corne de cerf commune est assez rare en RBC. Cette plante annuelle pionnière apparaît sur des substrats qui se trouvent sous eau très tôt dans l'année ou restent longtemps inondés, mais peuvent fortement s'assécher en été. En zone urbaine, il s'agit généralement de bordures de sentiers, de terrains bas dans des jardins publics et de terre-pleins centraux, etc.

Cette espèce est disséminée dans toute la RBC; la forte croissance est probablement due surtout à l'inventaire systématique plus approfondi réalisé en zone urbaine durant la période 2003-2005.

***Corrigiola litoralis* L.**  
**Corrigiole des rives**

La Corrigiole des rives n'a plus été observée en RBC après 1990. Les dernières observations concernent surtout des terrains ferroviaires. Même par le passé, la Corrigiole des rives était peu répandue dans et autour de la Capitale.

***Corydalis solida* (L.) Clairv.**  
**Corydale solide**

Le Corydale solide est très rare en RBC. Il s'agit d'une plante bulbeuse qui fleurit très tôt au printemps et qui apprécie particulièrement les bois humides et riches. Cette espèce a également été plantée dans les parcs de châteaux et dans les vastes jardins. Les

populations de la Capitale remontent probablement aux exemplaires plantés à l'époque. La diminution du nombre de lieux d'observation durant la période 2003-2005 ne signifie pas que le Corydale solide ait réellement disparu de ces lieux. En raison de l'extrême précocité de sa floraison, cette espèce passe déjà inaperçu début mai.

***Corylus avellana L.***  
**Noisetier**

Le Noisetier est extrêmement fréquent en RBC. C'est un buisson qui apparaît souvent dans les parties lumineuses des bois, dans les talus boisés et le long de cours d'eau. Par ailleurs, cette espèce est souvent plantée dans les parcs, les jardins et le long des routes. Le Noisetier ne fait défaut que dans les nombreux endroits du centre bétonné de la Capitale où les parcs sont peu nombreux.

***Corynephorus canescens (L.) Beauv.***  
**Corynéphore**

La Corynéphore est très rare en RBC. Cette herbe est caractéristique des sols sablonneux pauvres en calcaire et légèrement poudreux. Dans notre pays, c'est principalement une espèce de la Campine. Durant la période 1972-1994, la Corynéphore n'a pas été observée en RBC. Le principal lieu d'observation récent se situe dans un cimetière. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la Corynéphore a été relevée dans le même carré-kilomètre.

***Cotoneaster horizontalis Descaisne***  
**Cotonéaster horizontal**

Le Cotonéaster horizontal est fréquent en RBC. Cette espèce a été importée de Chine dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle comme plante d'ornement et est cultivée depuis lors en grand nombre dans les petits jardins (en rocailles). Dans un environnement urbain, cette espèce s'échappe facilement sur un sous-sol dur tel que sur des murs, entre des pavés et des pierres, dans des terrains vagues et le long de voies de chemin de fer.

Le Cotonéaster horizontal est surtout présent dans les quartiers de maisons mitoyennes avec petit jardinnet avant et près des habitations isolées. Cette plante y est cultivée en nombre. Elle semble également se répandre le long des voies ferrées.

La carte de la période 1972-1994 donne une image faussée. Durant l'inventaire systématique de la période 1991-1994, l'espèce n'a manifestement pas été considérée comme étant échappée et n'a donc pas été recensée systématiquement. Toutes les observations sont des observations isolées de 1988. Le fait que l'espèce n'ait pas encore été recensée en 1991-1994, indique que le Cotonéaster horizontal apparaissait beaucoup plus souvent en dehors des jardins en 2003-2005 par rapport à 1991-1994. En Rhénanie du Nord-Westphalie, on constate également un retour à l'état sauvage et une naturalisation du Cotonéaster horizontal dans les zones urbaines.

***Cotoneaster rehderi Pojark***  
**Cotonéaster de Rehder**

Le Cotonéaster de Rehder est rare en RBC. Cette espèce a été importée de Chine comme plante ornementale, mais elle est moins cultivée que le Cotonéaster horizontal. Lors de la seconde période d'inventaire systématique (2003-2005), cette plante a surtout été observée dans des terrains ferroviaires et sur des surfaces pavées.



***Crataegus laevigata (Poiret) DC***  
**Aubépine à deux styles**

L'Aubépine à deux styles est rare en RBC. Cette espèce est beaucoup moins fréquente que l'Aubépine à un style. Cette plante pousse dans les parties plutôt ouvertes de bois riches, ainsi que dans d'anciennes haies ou d'anciens talus boisés. Ces dernières années, l'Aubépine à deux styles n'a été observée qu'à quelques endroits.

***Crataegus monogyna Jacq.***  
**Aubépine à un style**

L'Aubépine à un style est extrêmement fréquente en RBC. Ce buisson est souvent présent dans les bois riches, les haies, les talus boisés et les talus en friche. En zone urbaine, elle est souvent plantée dans les parcs et jardins. En ce qui concerne sa répartition, il s'agit d'une espèce urbanophobe qui fait surtout défaut dans le centre bétonné.

***Crepis biennis L.***  
**Crépis des prés**

Le Crépis des prés est assez rare en RBC. Cette plante pousse surtout dans les prairies fauchées sur sol plutôt riche. Elle apparaît également ci et là dans un accotement ou une prairie entretenue moins régulièrement. L'augmentation du Crépis des prés durant la période d'inventaire 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005.

***Crepis capillaris (L.) Wallr.***  
**Crépis à tige capillaire**

Le Crépis à tige capillaire est extrêmement fréquent en RBC. Cette espèce est capable de survivre facilement dans des pelouses où le piétinement est régulier et dans des terre-pleins centraux. Le Crépis à tige capillaire apparaît rapidement dans des terrains vagues et sur des substrats plutôt pierreux. Dans les zones plus périphériques, cette plante est souvent présente dans divers talus et prairies.

A l'exception de certaines parties de la Forêt de Soignes et de certains quartiers urbains, le Crépis à tige capillaire est omniprésent dans la Capitale.

***Crepis paludosa (L.) Moench***  
**Crépis des marais**

Le Crépis des marais est rare en RBC. Il apparaît sur des sols fortement influencés par une source. Il peut s'agir aussi bien d'un terrain ouvert que plus boisé.

Le Crépis des marais ne se rencontre que dans quelques zones naturelles marécageuses du bassin de la Woluwe et à un seul endroit dans le bassin du Geleytsbeek.

***Crepis polymorpha Pourr.***  
**Barkhausie à feuilles de pissenlit**

La Barkhausie à feuilles de pissenlit n'a plus été observée en RBC depuis 1995. Cette plante est facilement confondue avec le Crépis bisannuel. Cette espèce se rencontre dans des milieux plutôt instables le long de voies de chemin de fer et dans des friches. Lors du premier inventaire systématique, la Barkhausie à feuilles de pissenlit a été observée dans le complexe ferroviaire de Haeren-Schaerbeek.

***Cruciata laevipes* Opiz**  
**Gaillet croisette**

Le Gaillet croisette est rare en RBC. C'est une plante des prairies humides, plutôt en friche. Cette espèce est encore présente dans quelques vallées aux frontières de la Capitale. Lors de la période d'inventaire 1995-2005, le nombre d'observations a nettement diminué par rapport à la période d'inventaire précédente et même par rapport aux observations historiques très incomplètes. Ce phénomène reflète probablement une situation réelle.

***Cuscuta europaea* L.**  
**Grande cuscute**

La Grande cuscute est très rare en RBC. Cette plante parasite pousse généralement dans des friches, sur les berges des rivières. Ailleurs en Belgique, la Grande cuscute pousse surtout le long de la Meuse et de ses affluents. A Anderlecht, elle a été observée récemment sur les rives abruptes de la Senne. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la Grande cuscute poussait aussi dans la vallée de la Senne, mais juste en dehors de la RBC.

***Cymbalaria muralis* P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.**  
**Cymbalaire**

La Cymbalaire est très répandue en RBC. C'est à l'origine une plante de rocaille qui peut pousser très rapidement sur des murs. Dès que le mortier calcaire entre les briques n'est plus extrêmement basique, cette petite plante fait son apparition. La Cymbalaire ne pousse donc pas seulement dans les ruines et sur les murs très anciens, mais aussi sur les murets de jardin de 40 à 50 ans. Par conséquent, la Cymbalaire est souvent présente, et en nombre, dans le paysage urbain. Dans les zones périphériques au bâti plus rare, cette espèce fait parfois défaut.

***Cynosurus cristatus* L.**  
**Crételle**

La Crételle est assez répandue en RBC. C'est une espèce des sols limoneux et des sols sablonneux légèrement amendés. Cette herbe se rencontre régulièrement dans les prés enherbés à la frontière de la Capitale et dans les prairies où le piétinement est moins régulier, dans les parcs paysagers semi-naturels. Bien que ce soit moins fréquent, il est parfois possible de l'observer dans des jardins et des talus.

***Cyperus fuscus* L.**  
**Souchet brun**

Le Souchet brun est très rare en RBC. Cette petite plante n'est généralement présente que temporairement dans des endroits pauvres qui s'assèchent en été. Il a été observé en Forêt de Soignes, dans la vallée du Vuilbeek, après des travaux de terrassement en 1997.

***Cytisus scoparius* (L.) Link**  
**Genêt à balais**

Le Genêt à balais est répandu en RBC. Ce buisson peut être massivement présent à des endroits lumineux sur sol sablonneux. Le Genêt à balais est une présence normale dans la périphérie de la moitié sud-est de la Capitale, où les sols sablonneux sont nombreux. Les stations dans la moitié nord-ouest sont plutôt liées à des terrains ferroviaires.

***Dactylis glomerata* L.**  
**Dactyle vulgaire**

Le Dactyle vulgaire est extrêmement fréquent en RBC. Cette herbe apparaît rapidement dans les prairies sur sol riche. En cas de rudéralisation, l'espèce résiste bien. Le Dactyle vulgaire se sent partout chez lui dans la Capitale; dans les talus et les prairies, dans les terrains rudéralisés et les zones lumineuses des bois, dans les terrains vagues et sur les sols plutôt caillouteux. Ce n'est que dans certaines parties de la Forêt de Soignes et du centre très bétonné qu'il est parfois difficile à trouver.

***Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó**  
**Orchis tacheté des bois**

L'Orchis tacheté des bois est assez rare en RBC, où il faut le chercher sur les sols riches, dans la zone transitoire entre bois et terrain ouvert. Cette orchidée peut aussi pousser dans un jeune bois grimpant ou dans des prairies stables. Dans la Capitale, l'Orchis tacheté des bois est présent dans quelques zones naturelles mais aussi dans quelques grands jardins. Le nombre de lieux d'observation a légèrement augmenté durant la période 1995-2005 et les nouveaux lieux d'observation se situent dans d'autres carrés-kilomètre. Il n'y a que dans le quartier du Bois du Laerbeek (Jette) que cette plante est restée manifestement présente dans le même quartier. A proximité de la Forêt de Soignes, la plante n'a plus été observée durant la période 2003-2005.

***Dactylorhiza praetermissa* (Druce) Soó**  
**Orchis négligé**

L'Orchis négligé est très rare en RBC. La distinction avec l'Orchis à larges feuilles (*Dactylorhiza fistulosa*) est infime. Dans notre pays, l'Orchis négligé apparaît surtout à la côte et dans des terrains remblayés. Cette plante peut s'établir le long des rives de cours d'eau, dans des roselières fauchées, le long de talus, etc. Peut-être cette découverte près de Hof-ter-Mussche (Woluwe-Saint-Lambert) est-elle la première découverte pour la RBC. Dans les anciennes données, on ne fait pas la distinction entre l'Orchis négligé et l'Orchis à larges feuilles. Il n'est pas toujours possible d'identifier le matériel d'herbier.

***Datura stramonium* L.**  
**Stramoine**

Le Stramoine est assez répandu en RBC. Cette plante annuelle pousse dans les terrains creusés, les friches et les terrains ferroviaires. C'est une plante remarquable, avec de jolies fleurs blanches. Son schéma de répartition en RBC présente deux noyaux dans la Capitale: le complexe ferroviaire nord Haeren-Schaerbeek et ses environs, et le complexe ferroviaire sud de la Petit Ile et ses environs.

Ce n'est qu'en plein été que l'espèce commence à ressortir par sa taille. La forte augmentation du nombre de carrés-kilomètre pour cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors du deuxième inventaire systématique de la période 2003-2005.

***Daucus carota* L.**  
**Carotte**

La Carotte est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante se rencontre rapidement dans les prairies plutôt sèches et en friche. Dans le centre de la ville, elle est disséminée dans les grands parcs, les terrains vagues et les terre-pleins centraux. Dans les zones périphériques, elle est généralement présente dans les talus, les friches et diverses prairies sèches. La Carotte est généralement absente dans les parties ombragées de la Forêt de Soignes.

***Deschampsia cespitosa (L.) Beauv.***  
***Canche cespiteuse***

La Canche cespiteuse est répandue en RBC. Cette herbe apprécie les zones inondées des bois et des prairies. Cette espèce est généralement présente dans les anciens parcs et dans les bois de la Capitale. Dans les zones périphériques, sans anciens parcs ni bois, la Canche cespiteuse est moins régulièrement présente. Dans l'ouest et le nord de la RBC, l'espèce n'a plus été retrouvée à plusieurs endroits.

***Deschampsia flexuosa (L.) Trin.***  
***Canche flexueuse***

La Canche flexueuse est assez répandue en RBC. Cette herbe apparaît généralement dans des bois, des bruyères et des pelouses rases sur sol sablonneux. Dans la Capitale, cette plante est étroitement liée à la Forêt de Soignes et à quelques autres bois secs et anciens dans la moitié sud-est de la RBC. Les découvertes de la période 1972-1994 dans le quartier du complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek semblent invraisemblables.

***Dianthus armeria L.***  
***Œillet velu***

L'Œillet velu est très rare en RBC. Jadis, cette espèce d'œillet apparaissait ci et là dans des talus secs et ras, et dans les zones de transition entre un terrain ouvert et un bois. Dans le quartier du Rouge Cloître (Auderghem), cette plante est connue depuis très longtemps (LG, 1876, *Donckier H.*).

Au nord du pays, l'Œillet velu apparaît de plus en plus souvent comme adventice dans les terrains vagues et les talus de chemin de fer. Le deuxième lieu d'observation en RBC correspond à ce type d'habitat: on note une importante population sur le site Ransfort du musée archéologique industriel à Molenbeek-Saint-Jean.

***Digitalis purpurea L.***  
***Digitale pourpre***

La Digitale pourpre est assez répandue en RBC. Au sud du pays, cette plante d'ornement est fréquente dans les coupes et les clairières des bois. Ainsi, la Digitale pourpre est également connue en Forêt de Soignes et dans ses environs immédiats.

La Digitale pourpre est toutefois souvent cultivée dans les jardins, d'où elle s'échappe facilement. On obtient ainsi une carte où cette espèce est disséminée dans toute la Capitale. Bon nombre des anciennes stations doivent également être comptées parmi ceux-ci.

***Digitaria ischaemum (Schreb. ex Schweigg.) Muhlenb.***  
***Digitaire glabre***

La Digitaire glabre est assez répandue en RBC. Historiquement, cette herbe est une espèce annuelle des champs sablonneux. Ainsi, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la Digitaire glabre est régulièrement rencontrée dans la partie sablonneuse, rurale d'Uccle.

Toutefois, ces dernières décennies, cette plante s'est adaptée à des milieux urbains et à des champs fortement amendés. Actuellement, la Digitaire glabre est dispersée dans la ville et se rencontre dans des terrains ferroviaires et des sites industriels, entre les pierres des sentiers et sur des sols nus. L'élimination de la végétation par pulvérisation fin mai, faisant réapparaître un espace ouvert, favorise cette espèce. La Digitaire glabre a manifestement augmenté durant la période 1995-2005 mais pas de façon aussi spectaculaire que la Digitaire sanguine.

***Digitaria sanguinalis* (L.) Scop.**  
***Digitaire sanguine***

La Digitaire sanguine est répandue en RBC. Pourtant, pour la période 1940-1971, il n'est fait mention de cette plante que pour un carré-kilomètre à Boitsfort. De 1972 à 1991, la Digitaire sanguine n'est recensée que dans 6 carrés-kilomètre. Depuis lors, cette plante s'est fortement répandue dans la Capitale. Lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, la plante a été relevée dans 94 carrés-kilomètre.

La Digitaire sanguine privilégie les endroits qui chauffent rapidement. C'est une plante non indigène qui a été amenée de contrées plus chaudes à céréales. Les endroits où la végétation est éliminée par pulvérisation fin mai, sont appréciés de cette espèce, qui ne commence à vraiment pousser qu'en juin. Elle peut se développer à volonté dans les terrains ferroviaires, dans des zones dénudées mais ensoleillées de jardins privés et publics. La Digitaire sanguine peut également s'établir dans les joints entre les pierres. C'est devenu une plante commune dans de grandes parties de la Capitale. La carte générale donne l'impression que cette herbe s'est dispersée par le biais des voies de chemin de fer.

***Diplotaxis muralis* (L.) DC.**  
***Diplotaxe des murs***

Le Diplotaxe des murs est assez répandu en RBC. C'est une plante des milieux artificiels. Dans la Capitale, elle pousse surtout dans les terrains ferroviaires et aux alentours, mais le Diplotaxe des murs peut également apparaître dans les terrains vagues et sur les surfaces avec revêtement. L'augmentation durant la période 1995-2005 est probablement due à une augmentation réelle et à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Diplotaxis tenuifolia* (L.) DC**  
***Diplotaxe vulgaire***

Le Diplotaxe vulgaire est répandu en RBC, sur les sols creusés et labourés. On trouve généralement le Diplotaxe vulgaire dans les terrains ferroviaires, les terrains industriels, les terrains vagues, mais aussi dans les parties peu entretenues des rues.

La répartition actuelle semble toujours clairement liée à quelques voies de chemin de fer. La forte augmentation durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le Diplotaxe vulgaire était généralement présent au sud-ouest de la Capitale et on le trouvait également dans quelques sites ferroviaires.

***Diplotaxis fullonum* L.**  
***Cabaret des oiseaux***

Le Cabaret des oiseaux est assez répandu en RBC, où on le trouve sur des sols riches et remaniés. Dans la Capitale, cette plante est généralement présente dans des terrains industriels, des chantiers de construction et des terrains ferroviaires. Dans les vallées périphériques, on le trouve dans les zones ouvertes des prairies et des talus.

***Dryopteris carthusiana* (Vill.) H.P. Fuchs**  
***Dryoptéris des chartreux***

Le Dryoptéris des chartreux est répandu en RBC. Cette espèce ressemble au Dryoptéris dilaté, auquel elle est apparentée. Le Dryoptéris des chartreux apparaît dans les bois et les parcs plus anciens, mais parfois aussi le long de cours d'eau et dans les talus boisés, dans des endroits plus ouverts. Cette plante est surtout fréquente en Forêt de Soignes et

dans les bois et parcs avoisinants. Ailleurs, elle est dispersée en périphérie de la Capitale, dans des zones naturelles aux éléments végétaux montants. C'est une espèce urbanophobe.

***Dryopteris dilatata (Hoffmann) A. Gray***  
***Dryoptéris dilaté***

Le *Dryoptéris dilaté* est répandu en RBC. Il y a une grande similitude et un grand apparentement avec le *Dryoptéris* des chartreux. On trouve le *Dryoptéris dilaté* dans divers endroits ombragés et très arborés. Cette plante est surtout fréquente en Forêt de Soignes et dans les bois et parcs avoisinants. Ailleurs, elle est dispersée en périphérie de la Capitale, dans des zones naturelles aux éléments végétaux montants. Le *Dryoptéris dilaté* évite le centre très bétonné de la ville.

***Dryopteris filix-mas (L.) Schott***  
***Fougère mâle***

La *Fougère mâle* est extrêmement fréquente en RBC. Cette espèce est généralement présente dans différents endroits ombragés, partout dans la Capitale. Même dans le centre très bétonné, les anciennes zones industrielles et les terrains ferroviaires, cette fougère apparaît généralement sur les murs.

***Duchesnea indica (Andrews) Focke***  
***Fraisier des Indes***

Le *Fraisier des Indes* est très fréquent en RBC. Cette plante non indigène originaire d'Asie s'est échappée des jardins. Cette espèce n'est absolument pas exigeante, elle s'établit partout où il y a des endroits ombragés. Le *Fraisier des Indes* est surtout présent dans les parcs, les jardins publics et privés. Les exemplaires plantés n'ont toutefois pas été recensés! Cette plante a déjà atteint d'anciens bois à la lisière de la Capitale (Bois du Laerbeek à Jette, Forêt de Soignes). Le *Fraisier des Indes* présente donc clairement un comportement invasif.

Le plus ancien cas d'échappée date de 1950 et vient du parc- château de Val-Duchesse (Woluwe-Saint-Pierre). Jusqu'en 1990, l'espèce n'a plus été recensée. Lors de la période d'inventaire systématique de 1991-1994, on a relevé des données pour 14 carrés-kilomètre. En 2003-2005, le *Fraisier des Indes* était présent pratiquement partout: il ne subsiste des vides que dans la région plutôt rurale de Neerpede, dans la zone nord du canal et dans la Forêt de Soignes. L'échappée de parcs-châteaux et la nationalisation en milieu urbain sont également mentionnées aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Echinochloa crus-galli (L.) Beauv.***  
***Pied-de-Coq***

Le *Pied-de-Coq* est une espèce extrêmement fréquente en RBC. Cette plante non indigène provient des zones plus chaudes d'Eurasie. Le *Pied-de-coq* apprécie particulièrement les milieux très dynamiques et riches tels que les champs, les potagers et les talus, mais aussi les jardins publics, les terre-pleins centraux, les terrains vagues et divers terrains à l'aspect peu soigné. En dehors de la Forêt de Soignes, cette herbe d'ornement est présente pratiquement partout.

La grande différence entre les périodes 1972-1994 et 2003-2005 a probablement deux raisons: une augmentation réelle de la plante et un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Echium vulgare L.***  
**Vipérine**

La Vipérine est répandue en RBC. C'est une plante qui pousse sur sol sec, pauvre et plutôt basique. La Vipérine pousse naturellement dans notre pays, surtout dans les dunes côtières et sur les sols rocaillieux des régions calcariphères dans le sud du pays. Par la suite, cette espèce s'est largement établie et étendue sur les terrils et les terrains ferroviaires. Dans la Capitale également, la Vipérine est étroitement liée au réseau ferroviaire. Sa progression récente est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Eleocharis palustris (L.) Roem. et Schult.***  
**Scirpe des marais**

Le Scirpe des marais est assez rare en RBC. Cette plante apparaît dans des zones ripicoles, qui peuvent temporairement se retrouver sous eau. En RBC, le Scirpe des marais est surtout présent dans les parcs paysagers de la vallée de la Woluwe. Toutes les stations sont situées dans des domaines publics. L'augmentation du nombre d'observations est due au piétinement moins intensif de certaines pelouses des parcs paysagers et à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Elodea canadensis Michaux***  
**Elodée du Canada**

L'Elodée du Canada est une espèce rare en RBC. C'est une plante non indigène, originaire d'Amérique du Nord, qui était déjà présente en Belgique au 19<sup>e</sup> siècle. Cette plante reste immergée dans l'eau et fait défaut dans les cours d'eau provisoirement asséchés.

Durant la période 1972-1994, l'Elodée du Canada était disséminée dans quelques plans d'eau de la Capitale. Pour la période 1995-2005, les lieux d'observation sont beaucoup plus rares.

***Elodea nuttallii (Planch.) St John***  
**Elodée à feuilles étroites**

L'Elodée à feuilles étroites est très rare en RBC. C'est une plante aquatique originaire d'Amérique du Nord. L'Elodée à feuilles étroites ne s'est répandue dans notre pays qu'après 1939, soit plus tard que l'Elodée du Canada. L'Elodée à feuilles étroites a été découverte dans quelques plans d'eau ces dernières décennies.

***Elymus caninus (L.) L***  
**Agropyre des chiens**

L'Agropyre des chiens est rare en RBC. Cette herbe pousse généralement à la lisière des bois ou le long d'éléments végétaux montants. Cette plante peut également être présente dans des endroits légèrement remaniés.

L'Agropyre des chiens est dispersé aux frontières de la Capitale. Les principales populations se trouvent le long de la Woluwe et près du Mariëndal (Neder-over-Heembeek).

***Elymus repens (L.) Gould***  
**Chiendent commun**

Le Chiendent commun est extrêmement fréquent en RBC. Cette herbe pousse dans les prairies et dans les friches, sur sol plutôt riche. Dans la périphérie de la Capitale, la plante apparaît très rapidement en bordure de champs et dans les potagers, dans divers talus et friches. Dans le centre très bétonné, elle se retrouve facilement dans des parcelles en

friche, dans des jardins publics et privés et sur des terrains peu soignés. Le Chiendent commun n'est généralement absent que dans la Forêt de Soignes ombragée.

***Epilobium angustifolium L.***  
***Epilobe en épi***

L'Epilobe en épi est extrêmement fréquent en RBC. Historiquement, c'était une espèce des coupes. Actuellement, cette plante attrayante pousse partout où il y a suffisamment de lumière et suffisamment d'azote dans le sol. L'Epilobe en épi est généralement présent à la lisière des bois, le long de talus boisés et de cours d'eau dans la périphérie de la RBC. Sur les terrains ferroviaires, les terrains industriels à l'abandon et les terrains vagues, cette plante peut former une végétation très étendue. Dans un environnement très bétonné, elle trouvera toujours une petite place sur un mur, dans un coin délaissé ou un jardinet.

***Epilobium ciliatum Rafin.***  
***Epilobe cilié***

Actuellement, l'Epilobe cilié est extrêmement fréquent en RBC. Pourtant, cette plante non indigène, originaire d'Amérique du Nord, n'est probablement arrivée dans notre pays qu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. L'Epilobe cilié pousse en divers endroits légèrement remaniés, voire sur des sentiers forestiers. Dans les zones densément peuplées, l'Epilobe cilié est présent dans les jardins privés et publics, dans les coins perdus et les terrains vagues. Cette plante, disséminée dans toute la Capitale, est partout très présente. L'observation la plus ancienne à Bruxelles, documentée dans l'herbier du Jardin botanique national, ne date pourtant que de 1966. Lors de la période d'inventaire 1972-1990, l'Epilobe cilié a été relevé sur 25% de la superficie étudiée. Aujourd'hui, c'est l'une des 5 espèces du genre Epilobe qui apparaît pratiquement partout dans la Capitale.

***Epilobium hirsutum L.***  
***Epilobe hérissé***

L'Epilobe hérissé est extrêmement fréquent en RBC. C'est une plante des friches inondées et des bordures de plans d'eau. Si ce n'est dans les parties sèches de la Forêt de Soignes, elle est omniprésente en RBC. Dans le centre très bétonné, l'Epilobe hérissé est moins généralisé. Cette plante se rencontre généralement dans les zones inondées des terrains vagues, entre les pierres ou dans des jardins ombragés.

***Epilobium lanceolatum Seb. et Mauri***  
***Epilobe à feuilles lancéolées***

L'Epilobe à feuilles lancéolées est très rare en RBC. C'est une plante des sols acides, plutôt rocailleux du sud du pays, mais elle peut parfois pousser dans un environnement urbain. Ces dernières décennies, l'Epilobe à feuilles lancéolées a été signalé à trois reprises dans la Capitale, dont deux fois sur un site ferroviaire. Durant la période d'inventaire incomplet 1940-1971, cette plante a été observée dans 6 carrés-kilomètre.

***Epilobium montanum L.***  
***Epilobe des montagnes***

L'Epilobe des montagnes est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante pousse à divers endroits sans végétation fermée, mais où l'ombre est tout de même suffisante. Dans la périphérie, cette espèce est généralement présente dans les bois et les parcs paysagers. Au centre de la Capitale, l'Epilobe des montagnes se rencontre souvent dans des zones ombragées de jardins privés et publics, et de petits terrains vagues.



***Epilobium obscurum* Schreb.**  
***Epilobe vert foncé***

L'Epilobe vert foncé est rare en RBC. Le nom scientifique de cette plante suscite de nombreuses confusions. Cette espèce peut être confondue avec l'Epilobe à tige carrée. Cette plante a été observée à plusieurs reprises ces dernières décennies dans la Capitale.

***Epilobium palustre* L.**  
***Epilobe des marais***

L'Epilobe des marais est très rare en RBC. Cette plante pousse aux endroits marécageux sur sol plutôt acide. Dans notre pays, c'est surtout une espèce de la Campine et des Ardennes. Ces dernières décennies, elle a été observée quelques fois, mais une seule fois durant la période 1995-2005.

***Epilobium parviflorum* Schreb.**  
***Epilobe à petites fleurs***

L'Epilobe à petites fleurs est extrêmement fréquent en RBC. Cette espèce pousse à divers endroits au sol instable et dénudé, comme le long de sentiers forestiers, en bordure de champs et dans les potagers mais aussi dans les jardinets, les jardins publics et les terrains vagues. L'Epilobe à petites fleurs est l'espèce la plus observée du genre Epilobe. Cette espèce est aussi celle que l'on reconnaît clairement le plus longtemps tout au long de l'année. Sa forte augmentation est probablement due principalement à l'inventaire systématique plus approfondi de la période 2003-2005.

***Epilobium roseum* Schreb.**  
***Epilobe rosé***

L'Epilobe rosé est assez répandu en RBC. Cette plante apparaît souvent dans les endroits ouverts, humides et plutôt ombragés tels que les bordures de sentiers, les plans d'eau asséchés ou le bord des étangs. L'Epilobe rosé est dispersé dans toute la Capitale, tant dans les grands bois et parcs paysagers de la périphérie que dans les parcs, les jardins et les terrains vagues plus centraux.

***Epilobium tetragonum* L.**  
***Epilobe à tige carrée***

L'Epilobe à tige carrée est assez répandu en RBC. Selon la Flore de la Belgique, cette espèce comporte deux sous-espèces distinctes: subsp. *lamyi* et subsp. *tetragonum*. D'autres auteurs parlent de nombreuses formes de transition entre les deux sous-espèces. Nous ne ferons pas de distinction ici.

L'Epilobe à tige carrée apparaît dans les endroits dénudés, sur sol légèrement remanié, tant en Forêt de Soignes que dans des parcs, des terrains ferroviaires, des terrains vagues, des potagers et des clairières de talus, etc. Le nombre d'observations de cette espèce a fortement augmenté durant la période d'inventaire 2003-2005. C'est probablement dû à une réelle extension et à une meilleure identification. Pourtant, l'Epilobe à tige carrée est probablement encore plus fréquent que ce qui est illustré car la plante est difficile à reconnaître et ne peut être identifiée que durant une courte période durant la saison.

***Epipactis helleborine (L.) Crantz***  
***Epipactis à larges feuilles***

L'Epipactis à larges feuilles est très répandue en RBC. Cette orchidée apparaît rapidement dans les endroits ombragés pauvres. Cette plante est présente dans les bois, les parcs et les cimetières, les grands jardins et les drèves à arbres de haute futaie. L'Epipactis à larges feuilles peut également pousser le long de talus et de talus boisés ombragés.

Cette espèce fait surtout défaut dans les zones de la ville où il y a peu de parcs ou de drèves avec de grands arbres. L'Epipactis à larges feuilles a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Il s'agit probablement d'une réelle extension: cette orchidée est en effet facilement reconnaissable et notablement présente de juin à octobre. Une forte extension en milieu urbain est également décrite depuis peu aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Epipactis phyllantes G.E. Smith***  
***Epipactis à fleurs pendantes***

L'Epipactis à fleurs pendantes n'a plus été observée lors des inventaires généraux depuis 1995. Cela ne signifie toutefois pas que cette espèce ait effectivement disparu. Les personnes qui suivent cette population, trouvent encore régulièrement des exemplaires d'Epipactis à fleurs pendantes. Les lieux d'observation dans la Capitale sont d'ailleurs les seuls de notre pays. Cette orchidée n'était pas connue par le passé. Cette espèce apparaît en Forêt de Soignes, entre Auderghem et Tervueren. Elle y a été découverte dans les années'80 du 20<sup>e</sup> siècle (CHAUMONT 1984).

***Equisetum arvense L.***  
***Prêle des champs***

La Prêle des champs est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante se retrouve partout où le sol est perturbé: bordures de sentiers et de parkings, champs et potagers, divers talus, jardins privés et publics, terrains vagues et entre les revêtements. L'espèce est omniprésente, si ce n'est dans quelques zones de la Forêt de Soignes.

***Equisetum fluviatile L.***  
***Prêle des eaux***

La Prêle des eaux est rare en RBC. La Prêle des eaux pousse à des endroits marécageux ou dans les zones où il y a clairement des infiltrations. Actuellement, cette prêle est présente dans quelques vallées marécageuses, à la frontière de la Capitale et dans le Domaine royal de Laeken. Cette plante ornementale est d'ailleurs régulièrement repiquée dans les étangs de parcs et de jardins. Le recul du nombre de lieux d'observation de la Prêle des eaux durant la période d'inventaire 1995-2005 reflète probablement un réel recul.

***Equisetum hyemale L.***  
***Prêle d'hiver***

La Prêle d'hiver a été observée pour la dernière fois en 1975, dans la Forêt de Soignes, au sud du Rouge Cloître (Auderghem). Cette prêle pousse dans des endroits ombragés et aux nombreuses infiltrations. Le matériel d'herbier du Jardin botanique national contient des exemplaires de cette station, datant de périodes antérieures (BR, 1916, *Michel E.*).

***Equisetum palustre* L.**  
**Prêle des marais**

La Prêle des marais est assez répandue en RBC. C'est une plante des prairies inondées, sur sol plutôt riche et des zones ouvertes proches des rives. La Prêle des marais est généralement présente dans les vallées et les zones inondées aux frontières de la Capitale. La Prêle des marais a probablement connu une régression légère mais réelle durant la dernière décennie (1995-2005).

***Equisetum sylvaticum* L.**  
**Prêle des bois**

La Prêle des bois est très rare en RBC. Cette prêle pousse à des endroits plutôt inondés dans les bois ou les lisières forestières. Il existe en Forêt de Soignes une grande zone d'observation, connue depuis longtemps déjà. Lors de la période d'inventaire 1995-2005, l'espèce a été découverte ailleurs en Forêt de Soignes, ainsi que dans un terrain scolaire à Woluwe-Saint-Lambert, comme adventice.

***Equisetum telmateia* Ehrh.**  
**Grande prêle**

La Grande prêle est assez répandue en RBC. Cette grande plante pousse généralement dans les zones de source plutôt ombragées où l'eau calcaire affleure. Les champs et terrains ferroviaires peuvent également devenir des stations pour autant qu'il y ait des infiltrations. La Grande prêle est dispersée dans la périphérie de la Capitale. C'est une espèce typique des zones à infiltrations.

***Eragrostis minor* Host**  
**Eragrostis faux-pâturin**

L'Eragrostis faux-pâturin est fréquent en RBC. Cette herbe apparaît dans deux types de stations. Tout comme la Digitale sanguine, il peut être massivement présent dans les terrains ferroviaires. Il apparaît par ailleurs souvent entre toutes sortes de pavages. Cette plante non indigène des régions plus chaudes est connue dans notre pays depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Cette espèce s'est dispersée par le biais de grands axes de transport mais ne s'est fortement étendue que ces deux dernières décennies. La première découverte connue à Bruxelles date de 1952. Jusqu'en 1990, il n'y a eu que quelques observations dans des terrains ferroviaires. En 1991-1994, l'Eragrostis faux-pâturin a été relevé dans 18 carrés-kilomètre et en 2003-2005, dans 86. Il est massivement observé dans les terrains ferroviaires et est présent en nombre le long des grandes routes et des sentiers dans la ville. L'Eragrostis faux-pâturin continuera probablement à s'étendre en RBC dans les années à venir.

***Eragrostis pilosa* L. Beauv.**  
**Eragrostis poilu**

L'Eragrostis poilu est assez répandu en RBC. Cette plante non indigène apparaît dans des endroits dénudés le long de route, dans la rigole, dans les joints des sentiers et d'autres revêtements routiers. Cette herbe, originaire d'Asie, s'étend très rapidement, ce qui a déjà pu être constaté dans le nord du pays (VAN LANDUYT, VERLOOVE & HEYNEMAN 2002). Au début de l'inventaire systématique de 2003-2005, aucune observation n'était encore connue pour la Capitale. Deux ans plus tard, cette plante est déjà recensée dans 15 carrés-kilomètre, le long de routes très fréquentées et fin 2005, elle est visiblement plus présente dans le paysage urbain de la Capitale que fin 2003. Aux Pays-Bas, l'Eragrostis poilu est déjà présent depuis plus longtemps et il est plus répandu

dans les villes. On a également assisté à une forte extension de l'espèce en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Erigeron acer* L.**  
***Erigéron âcre***

L'Erigéron âcre est devenu très rare en RBC. Cette espèce pousse dans les prairies plutôt rases, ensoleillées mais pas sur sol acide. Au nord du pays, c'est surtout une espèce des dunes et de la zone portuaire d'Anvers. Dans la Capitale, l'Erigéron âcre est lié aux terrains ferroviaires et durant la période 2003-2005, il se limitait à 2 carrés-kilomètre. Dans le seul endroit d'observation actuellement connu, l'IBGE applique une gestion de fauchage actif afin de maintenir la prairie rase.

***Erigeron annuus* (L.) Desf.**  
***Erigéron annuel***

L'Erigéron annuel est assez répandu en RBC. Cette plante non indigène est originaire d'Amérique du Nord. L'Erigéron annuel comporte deux sous-espèces dans notre pays: le Sténactis à larges feuilles (subsp. *annuus*) et le Sténactis à feuilles étroites (subsp. *septentrionalis*). Il est parfois difficile de les distinguer. Les plantes récemment découvertes dans la Capitale, présentent surtout les caractéristiques du Sténactis à feuilles étroites. En RBC, l'Erigéron annuel est surtout présent dans les terrains ferroviaires mais il apparaît parfois aussi dans des terrains vagues. Le nombre d'observations a fortement augmenté ces dix dernières années. Ce phénomène est probablement dû à une augmentation réelle et à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Erodium cicutarium* (L.) L'Hérit**  
***Bec-de-cigogne commun***

Le Bec-de-Cigogne commun est répandu en RBC. Cette plante apparaît dans les zones ouvertes et sèches des prairies ou dans les terrains où la végétation est rare. Dans le centre très bétonné, on la trouve occasionnellement dans les terre-pleins centraux, en bordure de pelouses dans les parcs et dans les terrains vagues. Dans la périphérie, le Bec-de-cigogne commun est présent dans les terrains ferroviaires et les terrains industriels, les terre-pleins centraux et sur divers sols instables. Le nombre d'observations a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Ce phénomène est probablement dû à une augmentation réelle et à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Erophila verna* (L.) Chevall.**  
***Drave printanière***

La Drave printanière est répandue en RBC. Cette plante annuelle germe en automne et fleurit déjà en mars. C'est un pionnier des lieux à la végétation rare et qui se réchauffent rapidement. Cela peut être dans des champs, le long de routes non asphaltées et de voies de chemin de fer, dans des cimetières, dans des terrains vagues, etc. A l'exception de la Forêt de Soignes, la présence de cette petite plante est générale dans la Capitale. Si elle fait défaut quelque part, c'est probablement dû plutôt au moment de la visite. Après la mi-mai, la plupart des exemplaires ont disparu. Durant la période 1995-2005, le nombre d'observations de la Drave printanière a fortement augmenté dans la Capitale. La raison principale est la meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Erysimum cheiranthoides L.***  
***Vélar fausse-girolée***

Le Vélar fausse-girolée est rare en RBC. Cette plante pousse naturellement le long des rivières, où elle prospère sur les sols dénudés et émergés. En zone rurale, de telles conditions se présentent dans les champs. En zone urbaine, elles se présentent temporairement dans les chantiers de construction, les terrains industriels et les terrains vagues. Durant la période 2003-2005, le Vélar fausse-girolée a été signalé à quelques endroits, répartis dans la Capitale.

***Erysimum cheiri (L.) Crantz***  
***Girolée des murailles***

La Girolée des murailles est très rare en RBC. La Girolée des murailles apparaît à l'état sauvage principalement dans des rocailles et des murs du bassin mosan. Dans les villes, elle peut aussi se nationaliser dans de vieux murs. Cette plante très colorée est souvent cultivée dans les jardins. Les plantes de jardin n'ont toutefois pas été considérées comme échappées et n'ont pas été recensées. Ces deux dernières décennies, cette espèce n'a été observée qu'à quelques endroits, près de voies de chemin de fer.

***Euonymus europaeus L.***  
***Fusain d'Europe***

Le Fusain d'Europe est assez répandu en RBC. Ce buisson pousse de préférence sur sol plutôt calcariphère, à la lisière des bois ou dans les talus boisés. En Belgique, le Fusain d'Europe pousse naturellement dans la région limoneuse mais ce buisson est aussi régulièrement utilisé dans les parcs et les plantations paysagères. En RBC, le Fusain d'Europe est observé dans quelques bois calcariphères tels que le bois du Laerbeek (Jette), dans les environs du Rouge Cloître (Auderghem) et dans le parc Duden (Forest). Ailleurs, le Fusain d'Europe est réparti dans des zones plus périphériques de la Capitale.

***Eupatorium cannabinum L.***  
***Eupatoire chanvrine***

L'Eupatoire chanvrine est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante pousse sur sol riche. Elle peut se développer massivement dans les endroits où il y a beaucoup de matière organique. L'Eupatoire chanvrine peut s'adapter aux endroits secs et inondés, ensoleillés et ombragés. Cette plante se retrouve pratiquement partout dans la Capitale: dans la Forêt de Soignes et d'autres bois, dans les friches des vallées périphériques, sur divers talus et terrains vagues, dans les parties moins entretenues des jardins et des parcs, dans les terrains ferroviaires et les terrains industriels, et sur diverses terres résiduelles non gérées. Cette espèce ne fait défaut que dans les quartiers résidentiels sans terrains vagues ou autres terres résiduelles.

***Euphorbia amygdaloides L.***  
***Euphorbe des bois***

L'Euphorbe des bois est très rare en RBC. Cette plante pousse surtout dans les parties lumineuses des bois de feuillus ou à la lisière de ceux-ci. Dans notre pays, elle apparaît surtout au sud du sillon Sambre et Meuse. L'Euphorbe des bois est étroitement lié aux anciens bois. Ces dernières décennies, cette espèce a été observée à quelques endroits dans la Forêt de Soignes.

***Euphorbia esula* L.**  
***Euphorbe ésule***

L'Euphorbe ésule est trs rare en RBC. Dans notre pays, l'Euphorbe ésule était à l'origine une plante de la vallée, étroitement liée à la vallée de la Meuse. L'Euphorbe ésule pousse dans les friches mais aussi les prairies. Ailleurs, l'Euphorbe ésule apparaît régulièrement dans les terrains industriels et les terrains ferroviaires. Ces dernières décennies, l'Euphorbe ésule a été observée dans deux complexes ferroviaires (Haeren-Schaerbeek et Etterbeek).

***Euphorbia exigua* L.**  
***Euphorbe exiguë***

L'Euphorbe exiguë est trs rare en RBC. Cette plante annuelle pousse dans les champs calcaires et autres lieux ouverts et instables. Ces dernières décennies, l'Euphorbe exiguë a encore été observée à quelques endroits, à la frontière de la Capitale.

***Euphorbia helioscopia* L.**  
***Euphorbe réveil-matin***

L'Euphorbe réveil-matin est répandue en RBC. Cette plante annuelle pousse dans des endroits instables tels que des champs, des potagers, des jardins publics et autres terrains creusés. Hormis dans le centre trs bétonné et la Forêt de Soignes, la présence de l'Euphorbe réveil-matin est généralisée.

***Euphorbia lathyris* L.**  
***Euphorbe épurge***

L'Euphorbe épurge est fréquente en RBC. Cette plante non indigène est originaire des pays méditerranéens et était jadis souvent cultivée dans les potagers. L'Euphorbe épurge est fréquente à proximité des potagers mais aussi dans les terrains vagues, les terrains ferroviaires et divers coins résiduels. Cette espèce est généralement présente dans la périphérie de la Capitale et plutôt sporadiquement dans le centre. Le nombre d'observations de cette plante remarquable a fortement augmenté durant la dernière décennie. Ce phénomène est probablement dû au moins en partie à une augmentation réelle.

***Euphorbia peplus* L.**  
***Euphorbe des jardins***

L'Euphorbe des jardins est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante annuelle apparaît trs rapidement sur sol riche et remanié. On la rencontre surtout en bordure de champs, dans les potagers, les jardins publics et les jardinets avant. L'Euphorbe des jardins n'est absente que dans la Forêt de Soignes et dans les quartiers résidentiels sans jardinets avant ni espace vert public.

***Fagopyrum esculentum* Moench**  
***Sarrasin***

Le Sarrasin est rare en RBC. Cette plante alimentaire originaire d'Asie se répand par le biais des graines pour oiseaux qui sont éparpillées. Le Sarrasin ne parvient pas à se fixer durablement et malgré les nombreux lieux de nourrissage des oiseaux, cette plante annuelle reste rare et peu répandue dans la Capitale.

***Fagus sylvatica* L.**  
**Hêtre**

Le Hêtre est répandu en RBC. Cet arbre apparaît naturellement dans nos contrées. Il pousse sur différents types de sol du moment qu'ils ne sont pas extrêmes. Le Hêtre est souvent planté dans les bois et les parcs, où il rajeunit spontanément. Le Hêtre est pratiquement présent partout dans la Capitale, la seule exception étant la partie pauvre en parcs du centre très bétonné, ainsi que l'extrême nord-est et sud-ouest.

***Fallopia aubertii* (L. Henry) Holub**  
**Renouée de Chine**

La Renouée de Chine est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène est très prisée comme plante de façade. Cette espèce est capable de se répandre rapidement dans les terrains vagues et les talus de chemin de fer par le biais des déchets de jardin. Durant la période d'inventaire précédente, cette espèce n'avait pas encore été recensée comme plante échappée. Au niveau des observations le long des lignes de chemin de fer surtout, les plantes sont sans aucun doute échappées. Les découvertes de Renouée de Chine qui commencent à pousser à côté des jardins, n'ont pas été enregistrées lors de l'inventaire systématique de 2003-2005. Hormis sur les sites ferroviaires, la Renouée de Chine est dispersée dans quelques terrains vagues.

***Fallopia convolvulus* (L.) Á. Löve**  
**Renouée faux-liseron**

La Renouée faux-liseron est fréquente en RBC. Cette plante annuelle apparaît souvent dans les champs, mais aussi en bordure d'accotements, dans les jardins publics, les terrains vagues et les chantiers de construction. En dehors de la Forêt de Soignes, l'espèce est répandue de manière relativement homogène dans la Capitale.

***Fallopia dumetorum* (L.) Holub**  
**Renouée des haies**

La Renouée des haies est assez fréquente en RBC. Par nature, cette plante annuelle est davantage que l'espèce précédente une plante des haies et des lisières forestières. En zone urbaine, la Renouée des haies est régulièrement découverte dans des clôtures artificielles et le long des talus de chemin de fer.

Le nombre d'observations de la Renouée des haies a fortement augmenté cette dernière décennie. C'est probablement la conséquence d'une augmentation réelle et d'un inventaire systématique plus approfondi en 2003-2005.

***Fallopia japonica* (Houtt.) Ronse Decraene**  
**Renouée du Japon**

La Renouée du Japon est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante non indigène originaire du Japon, a été introduite au 19<sup>e</sup> siècle comme plante d'ornement. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, elle s'était déjà échappée à plusieurs endroits de la Capitale. La colonisation de la RBC était déjà en grande partie accomplie durant la période 1991-1994. Cette espèce est capable de se développer massivement sur des talus riches, le long de cours d'eau et dans les terrains vagues. Dans les endroits très riches, elle envahit rapidement toutes les autres espèces. Bien que cette espèce ne soit pas présente massivement partout, la Renouée du Japon peut être observée pratiquement dans chaque carré-kilomètre de la RBC. Elle n'est absente de quelques carrés-kilomètre que dans le centre très bétonné et dans la partie plus sablonneuse à l'est de la Forêt de Soignes.

***Fallopia sachalinensis (F. Schmidt Petrop.) Ronse Decraene***  
***Renouée de Sakhaline***

La Renouée de Sakhaline est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène est originaire du Nord du Japon. La Renouée de Sakhaline a également été introduite comme plante d'ornement. Les premières découvertes dans la Capitale datent du milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Localement, cette espèce peut se développer aussi massivement que la Renouée du Japon. Cette plante ne s'est pas étendue cette dernière décennie. Au contraire, durant la période 1972-1994, on la trouvait même dans plus de carrés-kilomètre. La Renouée de Sakhaline est présente de manière dispersée dans la périphérie de la Capitale, surtout le long de quelques lignes de chemin de fer et dans la partie sud d'Uccle.

***Festuca arundinacea Schreb.***  
***Fétuque roseau***

La Fétuque roseau est très répandue en RBC. Cette plante se rencontre souvent dans les prairies riches sur sol lourd. Une certaine rudéralisation n'est pas un problème pour la Fétuque roseau, qui est donc présente dans de nombreux terrains vagues. A l'exception de la Forêt de Soignes, la présence de cette herbe est générale en périphérie de la Capitale. La Fétuque roseau apparaît dans les prairies à usage agricole, dans les parcs paysagers semi-naturels et divers talus. La présence de la Fétuque roseau est plus limitée dans la partie plus centrale de la Capitale: cette herbe se rencontre toutefois dans les quartiers avec de larges talus le long des rues, dans les pelouses plus sauvages et dans les terrains vagues. Durant la période 1995-2005, le nombre d'observations de la Fétuque roseau a augmenté de façon spectaculaire. Ce phénomène est probablement dû surtout au recensement des exemplaires non fleuris durant l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Festuca brevipila R. Tracey***  
***Fétuque à feuilles scabres***

La Fétuque à feuilles scabres est assez rare en RBC. Cette espèce est régulièrement utilisée pour stabiliser les talus le long des voies ferrées. La plupart des découvertes proviennent dès lors des talus de chemin de fer ou de leurs environs immédiats.

***Festuca filiformis Pourr.***  
***Fétuque capillaire***

La Fétuque capillaire est assez rare en RBC. Cette herbe apparaît sur sol pauvre et plutôt acide. Elle pousse dans les zones ouvertes des bois, les lisières forestières et même en terrain ouvert. La Fétuque capillaire est surtout présente dans les parties plutôt sablonneuses de la Capitale: le sud d'Uccle et la partie est de la Forêt de Soignes.

***Festuca gigantea (L.) Vill.***  
***Fétuque géante***

La Fétuque géante est fréquente en RBC. Cette herbe pousse dans les endroits humides à inondés sur sol plutôt lourd dans les bois. La Fétuque géante peut également apparaître le long des talus boisés et des cours d'eau. Cette espèce est présente aux endroits de la Capitale abritant des bois et des parcs plus anciens. L'augmentation du nombre d'observations est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.



***Festuca pratensis* Huds.**  
**Fétuque des prés**

La Fétuque des prés est assez répandue en RBC. Cette herbe apparaît sur sol plutôt riche mais pas trop amendé. La Fétuque des prés pousse de préférence dans les endroits humides. Lors de la dernière décennie, la Fétuque des prés a été surtout observée dans les parcs paysagers semi-naturels. Selon l'Atlas flamand, cette herbe était très présente dans les mélanges de semences de graminées au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. A l'époque, cette espèce était beaucoup plus fréquente dans la périphérie de la Capitale.

***Festuca rubra* L.**  
**Fétuque rouge**

La Fétuque rouge est extrêmement répandue en RBC. Cette espèce comporte plusieurs sous-espèces, dont nous ne tiendrons pas compte ici. Les inventaires ont eu lieu au niveau de l'espèce, de même que les commentaires quant à la répartition. En zone rurale, la Fétuque rouge apparaît surtout en lisière forestière, dans les talus de prairies et dans les accotements. Toutefois, la Fétuque rouge est surtout répandue comme herbe de culture dans diverses pelouses et dans des talus. En dehors de la Forêt de Soignes, la Fétuque rouge est présente pratiquement dans chaque carré-kilomètre.

***x Festulolium loliaceum* (Huds.) P. Fourn.**  
***x Festulolium loliaceum***

*Festulolium loliaceum* est très rare en RBC. Il s'agit du croisement entre la Fétuque des prés (*Festuca pratensis*) et l'Ivraie vivace (*Lolium perenne*). Cette plante se rencontre généralement dans des prairies riches sur sol lourd. Durant la période 2003-2005, *Festulolium loliaceum* a été observé une seule fois dans la vallée sud de la Senne.

***Ficus carica* L.**  
**Figuier**

Le Figuier est rare en RBC. Cette plante de culture des pays méditerranéens se disperse via les déchets de cuisine. Elle apparaît généralement sous forme de buisson contre les façades ou sur des murs mais les jeunes exemplaires sont souvent supprimés avant de pouvoir s'épanouir. Le Figuier est présent de façon dispersée dans le centre très bétonné de la Capitale et sur un muret au-dessus du Verrewinkelbeek (Uccle). Les Figuiers qui ont été plantés dans les potagers n'ont pas été recensés.

En Région flamande, le Figuier est toujours observé à Anvers ou à Gand, à une exception près. Dans le nord du pays, l'échappement du Figuier est un phénomène typiquement urbain. Le Figuier est un exemple d'espèce urbanophile. Et c'est également valable pour les Pays-Bas.

***Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.**  
**Reine-des-prés**

La Reine-des-prés est assez fréquente en RBC. Cette plante à la floraison remarquable pousse dans des prairies inondées et riches, ainsi que dans les marais. La Reine-des-prés est généralement présente dans toutes les vallées et les zones inondées de la périphérie de la Capitale. Les cartes de répartition pour les périodes 1972-1994 et 1995-2005 sont très semblables.

***Foeniculum vulgare* Mill.**  
**Fenouil**

Le Fenouil est un adventice assez rare en RBC. Cette plante cultivée est originaire de régions plus chaudes. Le Fenouil est cultivé dans les potagers. Cette plante s'échappe surtout dans des terrains vagues et divers talus. Une caractéristique typique de ce genre d'observations d'adventices est leur caractère instable, confirmé par le très faible chevauchement entre les différentes périodes d'inventaire.

***Fragaria vesca* L.**  
**Fraisier sauvage**

Le Fraisier sauvage est très répandu en RBC. Cette espèce apparaît naturellement le long des talus boisés, dans les bois très lumineux et à la lisière de ceux-ci. Le Fraisier sauvage évite les sols inondés et trop pauvres. Le Fraisier sauvage est cultivé dans les potagers et parfois dans les jardins d'ornement. Dans les quartiers où il y a de nombreux espaces verts publics ou de vastes jardins ombragés et des habitations isolées, de nombreux exemplaires peuvent s'échapper des jardins ou être dispersés par les oiseaux. Le nombre d'observations a fortement augmenté cette dernière décennie. C'est probablement dû à un inventaire plus approfondi des zones résidentielles durant la période 2003-2005.

***Frangula alnus* Mill.**  
**Bourdaine**

La Bourdaine est assez rare en RBC. Ce buisson pousse dans les clairières des bois ou en lisière forestière, sur sol plutôt pauvre. La Bourdaine apparaît surtout dans la partie est, sablonneuse de la Forêt de Soignes et dans la partie sud d'Uccle, près du Kauwberg.

***Fraxinus excelsior* L.**  
**Frêne commun**

Le Frêne commun est extrêmement répandu en RBC. Cet arbre apparaît naturellement sur les sols humides, plus lourds et riches. Le Frêne commun est souvent planté, tant dans les bois que dans les parcs et les vastes jardins. Cette espèce est capable de s'établir facilement en milieu urbain, dans des talus en friche, des terrains vagues, des terrains ferroviaires et même sur des murs. Le Frêne commun se retrouve pratiquement dans chaque carré-kilomètre de la Capitale.

***Fumaria capreolata* L.**  
**Fumeterre grimpante**

La Fumeterre grimpante est assez rare en RBC. Cette plante grimpante annuelle se rencontre dans les champs et les potagers. Pour la période 2003-2005, on trouve la Fumeterre grimpante dans la Capitale surtout le long des haies, dans les jardins publics et dans les terrains non entretenus. La Fumeterre grimpante n'est bien visible que pendant une brève période de l'année. Le nombre d'observations a fortement augmenté cette dernière décennie. La Fumeterre grimpante s'est probablement étendue et l'espèce est mieux connue que durant la période 1972-1994.

***Fumaria officinalis* L.**  
**Fumeterre officinale**

La Fumeterre officinale est assez répandue en RBC. Cette plante annuelle se trouve principalement dans les terrains récemment excavés. Dans la Capitale, elle apparaît

souvent en bordure de champ et de potager. La Fumeterre officinale pousse parfois aussi sur un chantier, dans un talus retourné ou dans un jardin public. Cette plante apparaît de façon dispersée en périphérie de la RBC.

***Gagea spathacea (Hayne) Salisb.***  
**Gagée à spathe**

La Gagée à spathe est très rare en RBC. Cette plante est liée aux bois sur sol argileux. Lors de la décennie précédente, la Gagée à spathe a été rencontrée dans le Bois de la Cambre (Bruxelles) et à deux endroits de la Forêt de Soignes. Cette petite plante n'est reconnaissable que pendant quelques semaines au printemps. Les lieux d'observation en Forêt de Soignes jouxtent un lieu d'observation connu de la période 1940-1971.

Le matériel d'herbier, présent au Jardin Botanique national, fournit la preuve de la présence de la Gagée à spathe dans le Bois de la Cambre au milieu du 19<sup>e</sup> siècle (BR, 1861, *Crépin F.*).

***Galanthus nivalis L.***  
**Perce-neige**

Le Perce-neige est assez répandu en RBC. Cette plante est plantée depuis des siècles dans les parcs des châteaux. Ces dernières décennies, le perce-neige est également planté dans des jardins plus modestes, puis jeté avec les déchets de jardin. Cette plante à floraison vernale peut se développer de manière importante dans les bois humides sur sol plutôt lourd. On n'y a toutefois pas relevé de grandes populations lors de la période d'inventaire systématique de 2003-2005. Le perce-neige est dispersé dans les bois, les parcs paysagers semi-naturels, ainsi que dans les quartiers aux vastes jardins très ombragés. L'augmentation importante du nombre d'observations durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Galeopsis tetrahit (s.l.)***  
**Galéopsis tétrahit et Galéopsis bifide**

Le Galéopsis bifide (*Galeopsis bifida*) et le Galéopsis tétrahit (*Galeopsis tetrahit*) sont, selon la Flore de la Belgique, souvent difficiles à distinguer. Ce groupe est très répandu en RBC. Les plantes qui appartiennent à ce groupe poussent sur des sols riches dans des terrains sauvages où il y a beaucoup de litière. Dans une moindre mesure, ce sont des pionniers des terrains riches, désordonnés. Ces Galéopsis ne sont présents que de façon dispersée dans le centre très bétonné de la Capitale. En périphérie, ils sont généralement très répandus.

***Galinsoga parviflora Cav.***  
**Galinsoga glabre**

Le Galinsoga glabre est assez répandu en RBC. Cette plante non indigène est originaire d'Amérique latine et centrale. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, elle a commencé à se disperser en abondance dans notre pays. Le Galinsoga glabre pousse dans des zones instables des champs et des potagers, dans les jardins publics et les jardinets avant en divers états de terrassement. Il semble que cette espèce soit supplantée par le Galinsoga velu. Durant la période 2003-2005, on retrouvait le Galinsoga glabre principalement au nord-est de la Capitale. Dans le centre très bétonné, l'espèce se limite à des substrats très perméables tels que des jardinières, des jardins publics et des talus à substrat sablonneux.

En périphérie, le Galinsoga glabre ne résiste que dans les quartiers où les potagers sont nombreux: la plante y était présente massivement durant les décennies précédentes. A la moitié du 20<sup>e</sup> siècle, le Galinsoga glabre était probablement déjà omniprésent dans la périphérie de la RBC.

***Galinsoga quadriradiata Ruiz et Pav.***  
***Galinsoga cilié***

Le *Galinsoga cilié* est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante non indigène est originaire d'Amérique latine. Elle a commencé à se développer abondamment dans notre pays au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Le *Galinsoga cilié* pousse dans toutes sortes d'endroits instables. Cette espèce apparaît également sur des substrats caillouteux. Dans la plupart des lieux, le *Galinsoga cilié* a supplanté le *Galinsoga glabre*. Entre-temps, ce nouveau venu est présent pratiquement partout dans la Capitale, hormis dans la Forêt de Soignes.

***Galium aparine L.***  
***Gatteron***

Le *Gatteron* est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante est présente à profusion dans diverses friches. En périphérie, le *Gatteron* se rencontre dans différentes zones riches où la litière ou le matériel végétal n'est pas enlevé chaque année. Dans un milieu urbanisé, le *Gatteron* apparaît rapidement à divers endroits et dans les coins à l'abandon qui ne sont pas nettoyés régulièrement. Le *Gatteron* se rencontre pratiquement partout dans la Capitale. Il est toutefois parfois absent dans la partie centrale très bétonnée.

***Galium mollugo L.***  
***Caille-lait blanc***

Le *Caille-lait blanc* est assez répandu en RBC. C'est une espèce des végétations herbeuses, allant des prairies un peu plus sauvages aux lisières forestières et aux bordures de taillis. Elle évite les conditions de sol extrêmes. Le *Caille-lait blanc* apparaît de manière dispersée en périphérie de la Capitale. Plus au centre, cette espèce peut se rencontrer dans un parc urbain ou un talus.

***Galium odoratum (L.) Scop***  
***Aspérule odorante***

L'*Aspérule odorante* est assez rare en RBC. Cette plante forestière apparaît naturellement dans les hêtraies, sur sol plutôt calcaire. Cette espèce a pu avoir des stations naturelles en Forêt de Soignes par le passé.

Les exemplaires rencontrés durant la dernière décennie, semblent provenir uniquement de déchets de jardin. L'*Aspérule odorante* a été observée soit sur des parcelles en friche entre des maisons isolées ou à l'orée du bois, près de maisons isolées. La régression de l'espèce est probablement due à une moins grande propension à la considérer comme échappée durant la période 2003-2005.

***Galium palustre L.***  
***Gaillet des marais***

Le *Gaillet des marais* est assez fréquent en RBC. Cette plante pousse dans des prairies inondées et le long de plans d'eau. Le *Gaillet des marais* est présent de façon dispersée à la frontière est et nord de la Capitale. Il se rencontre surtout dans le bassin de la Woluwe, dans le parc Josaphat (Schaerbeek) et dans le Domaine royal (Laeken). Le *Gaillet des marais* n'a plus été observé au sud d'Uccle lors de la dernière période d'inventaire.

***Galium saxatile L.***  
***Gaillet du Harz***

Le Gaillet du Harz est actuellement très rare en RBC. Cette espèce apparaît dans des bois pauvres et ouverts, et dans les prairies rases et plutôt acides. Ces dernières décennies, le Gaillet du Harz a été signalé à plusieurs reprises en Forêt de Soignes. Cette espèce était probablement plus généralisée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. A l'époque, elle était également présente en dehors de la Forêt de Soignes, au sud d'Uccle.

***Galium uliginosum L.***  
***Gaillet des fanges***

Le Gaillet des fanges est rare en RBC. Cette plante apparaît dans des prairies moyennement riches et inondées, et dans les marais. Le Gaillet des fanges a été observé à quelques endroits dans la périphérie de la Capitale et dans quelques pelouses de parcs situés au centre de la ville.

***Galium verum L.***  
***Caille-lait jaune/Gaillet jaune***

Le Caille-lait jaune est rare en RBC. Cette plante apparaît dans les prairies plutôt rases, sur sol calcaire. Dans la Capitale, on retrouve surtout le Caille-lait jaune dans quelques parcs paysagers semi-naturels à l'est de la ville. Il est également présent dans le Domaine royal (Laeken).

***Geranium columbinum L.***  
***Pied-de-pigeon***

Le Pied-de-pigeon est très rare en RBC. Cette plante annuelle pousse dans des terrains plutôt ouverts le long de sentiers et en bordure de champs et de prairies. Elle pousse sur un sol limoneux et surtout caillouteux et calcaire. Le Pied-de-pigeon n'a été observé qu'à quelques reprises ces dernières décennies en RBC. Cette plante est plus généralisée dans les régions calcaires au sud du sillon Sambre et Meuse.

***Geranium dissectum L.***  
***Géranium découpé***

Le Géranium découpé est fréquent en RBC. Cette plante annuelle apparaît dans divers talus et dans des endroits ouverts, légèrement remaniés de prairies, de pelouses et de terrains rudéraux. Elle pousse sur sol plus lourd. Le Géranium découpé est généralement présent dans périphérie de la Capitale, hormis en Forêt de Soignes. Il n'est que sporadiquement présent dans la partie centrale très bétonnée. Le nombre d'observations durant la période 1995-2005 a considérablement augmenté. Ce phénomène est probablement dû à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Geranium molle L.***  
***Géranium mollet***

Le Géranium mollet est très répandu en RBC. Cette plante annuelle apparaît très souvent dans les végétations courtes et ouvertes telles que les talus, les pelouses, les jardinets avant et les jardins publics très entretenus, ainsi dans les terrains vagues. Le Géranium mollet se rencontre pratiquement partout dans la Capitale, à l'exception de la Forêt de Soignes. La décennie passée, il n'a pas été recensé que dans quelques carrés-kilomètre.

***Geranium phaeum L.***

***Géranium livide***

Le Géranium livide est très rare en RBC. Cette plante est originaire des régions montagneuses de l'Europe centrale et méridionale. C'est une plante castrale qui s'est dispersée au départ de quelques parcs de château. Cette plante a développé un noyau important dans les Ardennes flamandes. Dans la Capitale, le Géranium livide s'est nationalisé dans quelques parcs ou à proximité de ceux-ci.

***Geranium pratense L.***

***Géranium des prés***

Le Géranium des prés est rare en RBC. Au nord du pays, cette plante aux fleurs remarquables est plutôt une plante castrale. Elle est surtout généralisée en Europe centrale et orientale. Le Géranium des prés est capable de s'échapper dans des parcs mais peut aussi s'établir dans des talus ou des terrains vagues par le biais de déchets de jardin. Les lieux d'observation les plus récents jouxtent les parcs de château et les jardins botaniques. Durant la période d'inventaire 1972-1994, le Géranium des prés a été un peu plus souvent signalé. La notion d'échappement a probablement été interprétée un peu plus largement durant cette période lors des recensements sur le terrain.

***Geranium purpureum Vill.***

***Géranium pourpre***

Le Géranium pourpre est très rare en RBC. Cette espèce n'a atteint notre pays, venant du sud, que récemment. La première découverte en Belgique date de 1994 (DUVIGNEAUD & SAINTENOY-SIMON 1998). Cette plante se déplace surtout le long des voies de chemin de fer. Toutes les découvertes bruxelloises proviennent de terrains ferroviaires. La première date de 1999. L'arrivée récente du Géranium pourpre a également été observée ces dernières années aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Geranium pusillum L.***

***Géranium fluet***

Le Géranium fluet est très répandu en RBC. Cette espèce pousse dans les végétations courtes et ouvertes. Au contraire du Géranium à feuilles rondes, cette espèce privilégie les terrains véritablement pauvres et rudéraux. Le Géranium fluet se rencontrera moins souvent que le Géranium à feuilles rondes parce qu'il apparaît en plus petites quantités. Cette espèce est pourtant très fréquente en milieu urbain. L'importante augmentation de l'espèce durant la dernière décennie peut être la conséquence d'une recherche plus intensive dans le centre très bétonné lors de la période d'inventaire systématique de 2003-2005. Lors de la période d'inventaire systématique précédente, il y peut-être eu confusion avec le Géranium mollet.

***Geranium pyrenaicum Burm. f.***

***Géranium des Pyrénées***

Le Géranium des Pyrénées est assez fréquent en RBC. C'est une espèce des sols plutôt lourds. Cette plante apparaît dans la zone de transition entre talus et haie, ainsi que dans les talus plus sauvages et les jeunes terrains vagues. Le Géranium des Pyrénées apparaît surtout dans les talus et les friches au nord et au sud-ouest de la Capitale.

***Geranium robertianum L.***  
***Herbe à Robert***

L'Herbe à Robert est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante est généralement présente en périphérie de la Capitale dans des bois, le long des talus boisés et en d'autres endroits ombragés ou humides. L'Herbe à Robert peut également apparaître massivement le long des voies de chemin de fer. Dans les zones résidentielles, cette plante apparaît dans des zones très ombragées des parcs et jardins. Dans un environnement très bétonné, l'Herbe à Robert est présente sur de vieux murs, près d'habitations délabrées ou entre les joints de divers revêtements dans des endroits très ombragés. L'Herbe à Robert est pratiquement omniprésente dans la Capitale.

***Geum urbanum L.***  
***Benoîte commune***

La Benoîte commune est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante est généralement présente en périphérie dans les bois, le long des talus boisés et en d'autres endroits ombragés ou humides. La Benoîte commune se rencontre également dans des zones très ombragées de terrains industriels et de terrains ferroviaires. Dans les quartiers d'habitation verdoyants, la Benoîte commune apparaît rapidement dans les jardins et parcs ombragés. La Benoîte commune n'est pas toujours présente dans le centre bétonné. On la rencontre toutefois régulièrement dans les environs ombragés de parcelles en friche et contre de vieilles façades. Comme le laisse supposer le nom scientifique, la Benoîte commune est véritablement une plante de la Capitale.

***Glebonis segetum (L.) Fourr.***  
***Chrysanthème des moissons***

Le Chrysanthème des moissons est très rare en RBC. Cette plante annuelle pousse dans les champs sur sol léger. Ce type de champs a pratiquement disparu de la Capitale, de sorte que le Chrysanthème des moissons n'est quasiment plus présent. En raison de ses fleurs remarquables, le Chrysanthème des moissons est souvent semé dans des mélanges floraux avec des plantes annuelles. Les individus provenant de tels mélanges n'ont pas été recensés.

***Glechoma hederacea L.***  
***Lierre terrestre***

Le Lierre terrestre est extrêmement fréquent en RBC. Cette espèce apparaît en divers endroits dont la couverture végétale est ouverte et courte au sol. Il peut s'agir aussi bien d'une prairie très ombragée que rase. La richesse nutritive n'est pas tellement importante, mais il doit y avoir une certaine dynamique. Dans la périphérie de la Capitale, le Lierre terrestre est présent pratiquement partout. L'espèce est beaucoup plus rare dans le centre très bétonné.

***Glyceria declinata Bréb.***  
***Glycérie dentée***

La Glycérie dentée est très rare en RBC. Une confusion avec la Glycérie pliée n'est pas exclue, surtout par le passé. Cette herbe apparaît dans la zone de transition entre la partie inondée et la partie sèche des eaux peu profondes, dans les traces profondes laissées par des véhicules, etc. La Glycérie dentée a été observée à quelques endroits en RBC cette dernière décennie.

***Glyceria fluitans (L.) R. Brown***  
***Glycérie flottante***

La Glycérie flottante est assez fréquente en RBC. Une confusion avec la Glycérie dentée et la Glycérie pliée n'est pas exclue en l'absence de floraison ou à l'état végétatif. C'est une plante des eaux stagnantes et courantes. Elle peut pousser de la rive vers les eaux ouvertes. La Glycérie flottante est capable de survivre dans des eaux riches et polluées. Cette espèce est généralement présente dans les vallées de la périphérie de la Capitale. Elle apparaît également de manière dispersée dans quelques petits plans d'eau.

***Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg***  
***Glycérie aquatique***

La Glycérie aquatique est assez répandue en RBC. Cette herbe très haute est très caractéristique et est aussi reconnaissable d'un point de vue végétatif. Elle pousse dans des endroits boueux, très riches dans des eaux peu profondes. Cette plante est capable de survivre dans des eaux très polluées. La Glycérie aquatique est présente de façon dispersée dans la vallée de la Woluwe. Elle apparaît par ailleurs encore à quelques endroits où l'eau est stagnante ou légèrement courante dans la périphérie de la Capitale. La diminution du nombre d'observations durant la période 2003-2005 est probablement due à une meilleure qualité de l'eau.

***Glyceria notata Chevall.***  
***Glycérie pliée***

La Glycérie pliée est assez répandue en RBC. Sur le plan végétatif, elle présente de nombreuses similitudes avec la Glycérie flottante et, lorsqu'elle est en fleurs, avec la Glycérie dentée. Tout comme la Glycérie flottante, cette espèce pousse dans la zone transitoire entre les eaux peu profondes et la rive. La Glycérie pliée est moins fréquente mais apparaît de préférence sur des sols de limon et de glaise. La Glycérie pliée apparaît régulièrement dans les vallées et les parcs paysagers semi-naturels de la périphérie de la Capitale.

***Gnaphalium luteoalbum L.***  
***Gnaphale jaunâtre***

Le Gnaphale jaunâtre est très rare en RBC. Il n'a même pas été observé lors de la première cartographie systématique. Cette plante annuelle est une espèce des sols plutôt pauvres mais calcariphères des zones ripicoles. Au nord du pays, cette petite plante apparaît principalement dans les cuvettes des dunes et dans des terrains en saillie. Durant la période 2003-2005, le Gnaphale jaunâtre a été observé à trois reprises sur un substrat émergent: le long d'une rivière, dans un champ en friche et dans un parterre de fleurs.

***Gnaphalium sylvaticum L.***  
***Gnaphale des bois***

Le Gnaphale des bois est devenu très rare en RBC. Cette plante pousse dans des clairières forestières et à la lisière des bois, sur sol plutôt pauvre. Durant la dernière moitié du siècle passé, le Gnaphale des bois a connu une régression très importante dans la Capitale, comme d'ailleurs dans le reste du pays. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce était généralement répandue dans la moitié sud, naturelle de Bruxelles. Durant la période d'inventaire de 1972-1994, il ne restait plus que quelques lieux d'observation. Lors de la dernière décennie, la présente du Gnaphale des bois s'est cantonnée à un seul endroit dans le bois du Laerbeek (Jette).



***Gnaphalium uliginosum* L.**  
***Gnaphale des mares***

Le Gnaphale des mares est très répandu en RBC. Cette plante annuelle pousse dans des endroits ouverts et instables sur sol humide. Le sol peut ensuite s'assécher.

Dans la périphérie de la Capitale, le Gnaphale des mares pousse le long des champs, dans les potagers et à divers endroits en cours d'assèchement le long des chemins, des flaques et des plans d'eau. Dans un environnement au bâti plus dense, cette plante pousse dans des jardinets avant très ombragés, dans des jardins publics, dans des rigoles ou dans des parcelles en friche. Cette espèce apparaît souvent dans la périphérie, sauf en Forêt de Soignes. Dans le centre très bétonné, le Gnaphale des mares est moins fréquent. L'augmentation importante de l'espèce durant la dernière décennie est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Gymnocarpium dryopteris* (L.) Newman**  
***Lastrée du chêne***

La Lastrée du chêne est une fougère très rare en RBC. Cette espèce est liée à de vieux bois, plutôt humides et acides. Hormis les deux stations récentes en Forêt de Soignes, il n'y a plus qu'un lieu d'observation au nord du pays. Durant la période 1940-1971 également, cette plante avait été observée ailleurs en Forêt de Soignes.

***Hedera helix* L.**  
***Lierre***

Le Lierre est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante grimpante qui reste verte toute l'année est surtout connue comme plante des bois et de semi-pénombre. Le Lierre peut toutefois se maintenir longtemps dans des zones non ombragées. Il n'apparaît difficilement que sur les terres pauvres. Le Lierre est souvent utilisé comme couvre-sol et comme plante grimpante dans les jardins, les parcs et les plantations paysagères. Dans le centre bétonné, le Lierre apparaît rapidement dans les terrains vagues, sur les arbres et sur de vieux murs.

Cette espèce est pratiquement présente partout. Elle est parfois absente dans le centre de la ville. A noter également son absence dans la partie sud-est sablonneuse de la Forêt de Soignes.

***Helianthus annuus* L.**  
***Tournesol***

Le Tournesol est assez rare en RBC. Cette plante de culture originaire d'Amérique du Nord est souvent cultivée dans les potagers comme plante d'ornement et pour ses graines. En tant qu'adventice de graines d'oiseaux, on la trouve surtout de manière dispersée dans la ville mais aussi à proximité des potagers.

***Helianthus tuberosus* L.**  
***Topinambour***

Le Topinambour est rare en RBC. Cette plante non indigène originaire d'Amérique du Nord est parfois cultivée dans les potagers. Dans notre pays, cette espèce est beaucoup présente le long de la Vesdre et de la Meuse, en aval de Visé. Le Topinambour peut également s'échapper à l'occasion des potagers.

***Helleborus viridis* L.**  
**Hellébore vert**

L'Hellébore vert est très rare en RBC. Cette jolie plante à floraison précoce est une espèce des bois riches et humides sur sol limoneux. Elle avait été repérée depuis longtemps dans un ancien lieu d'observation, réparti sur deux carrés-kilomètre à Berchem-Sainte-Agathe. Elle a par ailleurs été recensée au Domaine royal (Laeken).

***Heracleum mantegazzianum* Somm. et Lev.**  
**Berce du Caucase**

La Berce du Caucase est répandue en RBC. Cette gigantesque plante non indigène est originaire du sud-ouest de l'Asie. Elle pousse sur les sols dénudés, à des endroits plutôt instables. Il peut s'agir d'accotements larges et escarpés, mais aussi de petits emplacements dans des parcs et dans des friches.

Cette espèce a été signalée pour la première fois dans la Capitale et en Belgique juste avant la Seconde Guerre mondiale (GODEFROID 1998). Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, il existait depuis longtemps une grande population le long de la ligne de chemin de fer vers Namur. Cette dernière décennie, la Berce du Caucase s'est répandue davantage dans les environs de Bruxelles, d'abord le long des grandes voies de chemin de fer et des artères principales. Actuellement, cette plante ne se cantonne plus à ces routes, mais elle apparaît régulièrement et de façon notable dans des petits coins de parcs et de terrains vagues.

***Heracleum spondylium* L.**  
**Berce commune**

La Berce commune est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante pousse dans des prairies et des talus riches. Elle prospère au mieux dans les terrains peu fauchés et légèrement rudéralisés. Hormis dans le centre très bétonné, la Berce commune se rencontre partout dans divers talus, dans des terrains vagues et dans les prairies non gérées en pelouse. Dans le centre très bétonné, elle est à peine présente. Cette espèce extrêmement fréquente s'avère donc être une espèce urbanophobe.

***Herniaria glabra* L.**  
**Herniaire glabre**

L'Herniaire glabre est assez fréquente en RBC. Le biotope naturel de cette espèce est constitué des lits de rivière en cours d'assèchement. Au 20<sup>e</sup> siècle, cette petite plante s'est établie dans des terrains ferroviaires et autres substrats artificiels avec des pierres graveleuses. Dans la Capitale, l'Herniaire glabre se rencontre surtout dans les terrains ferroviaires.

***Herniaria hirsuta* L.**  
**Herniaire velue**

L'Herniaire velue est assez répandue en RBC. Le biotope naturel de cette espèce est constitué de champs sur sols sablonneux ou autres, très perméables. L'Herniaire velue atteint dans notre pays la frontière septentrionale de sa superficie. Cette petite plante a pratiquement disparu de nos champs au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

Entre-temps, l'Herniaire velue a trouvé de nouveaux endroits, qui se réchauffent rapidement. A l'instar de l'Herniaire glabre, on la retrouve régulièrement dans les terrains ferroviaires. Par ailleurs, cette plante s'est établie entre les pierres des chemins et des sentiers en milieu urbain. Ainsi, lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, l'Herniaire velue a été observée entre les pavés de chemins peu fréquentés au centre de la ville. Suite à ces découvertes entre des revêtements, le nombre d'observations de l'Herniaire

velue a considérablement augmenté lors de la dernière décennie. Aux Pays-Bas également, l'Herniaire velue est connue comme étant un nouvel occupant de la ville.

***Hieracium aurantiacum L.***  
***Epervière orangée***

L'Epervière orangée est une espèce assez rare, nationalisée en RBC. Cette plante d'ornement non indigène, originaire des régions montagneuses du nord et du centre de l'Europe, s'échappe parfois des jardins. Elle a été observée ci et là dans des terrains vagues, des cimetières et des talus. Dans les pelouses et les talus coupés courts, l'Epervière orangée sans hampe est impossible à distinguer de l'Epervière de Bauhin et des espèces apparentées. L'Epervière orangée n'a probablement pas été considérée comme échappée durant la période 1991-1994.

***Hieracium bauhinii Schult. Ex Besser + Hieracium caespitosum Dum. + Hieracium piloselloides Vill.***  
***Epervière de Bauhin, Epervière des prairies et Epervière fausse-piloselle***

Dans l'ensemble, l'Epervière de Bauhin, l'Epervière des prairies et l'Epervière fausse-piloselle sont assez répandues en RBC. Ces plantes non indigènes sont originaires d'autres régions d'Europe. Elles ont probablement été amenées avec des minerais. La plupart de ces plantes ont été trouvées dans des talus et des pelouses régulièrement fauchés, de sorte qu'elles n'étaient pas suffisamment développées. Il s'agit probablement principalement de l'Epervière de Bauhin. La plupart des plantes ont été trouvées dans le nord-est de la RBC. Lors du premier inventaire systématique, ces espèces n'ont probablement pas été recensées.

***Hieracium lachenalii C.C. Gmel.***  
***Epervière vulgaire***

L'Epervière vulgaire est assez fréquente en RBC. Cette espèce peut être confondue avec l'Epervière tachée. Elle pousse à la lisière des bois et dans les talus boisés, sur sol plutôt riche. C'est plutôt une espèce du sud du pays. Dans la Capitale, cette plante apparaît dans des talus stables et très ombragés, le long des lisières forestières, dans des parcs et dans les quartiers d'habitation très ombragés où les espaces verts publics et/ou les vastes jardins se multiplient. Le nombre d'observations de l'Epervière vulgaire a considérablement augmenté cette dernière décennie, par rapport à la période 1972-1994. Ce phénomène est probablement dû à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005. L'Epervière vulgaire est aussi régulièrement observée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Hieracium lactucella Wallr.***  
***Epervière petite-laitue***

L'Epervière petite-laitue n'a plus été observée depuis 1995. Cette espèce apparaît dans des talus et des bordures de prairies plutôt acides. L'Epervière petite-laitue régresse aussi fortement ailleurs dans le pays. Cette plante a été observée une dernière fois en RBC en 1986, dans la Forêt de Soignes, non loin du Rouge Cloître (Auderghem).

***Hieracium laevigatum Willd.***  
***Epervière lisse***

L'Epervière lisse est assez répandue en RBC. Cette espèce ressemble assez bien à l'Epervière de Savoie. Cette plante pousse dans la semi-pénombre, sur sol plutôt pauvre. Elle apparaît de manière dispersée dans la périphérie de la Capitale.

***Hieracium maculatum Schrank***  
***Epervière tachée***

L'Epervière tachée est assez rare en RBC. Cette espèce peut être confondue avec l'Epervière vulgaire. L'Epervière tachée pousse dans des talus caillouteux, dans des endroits très ombragés et sur des murs. Cette plante est présente de façon concentrée dans le nord-est de la Capitale.

***Hieracium murorum L.***  
***Epervière des murs***

L'Epervière des murs est assez répandue en RBC. Cette plante pousse surtout sur des sols argileux et caillouteux, ainsi que sur des murs. L'Epervière des murs se rencontre dans des talus ombragés, mais pas dans les bois fermés. C'est surtout une espèce du sud du pays. Dans la Capitale, l'Epervière des murs pousse de façon limitée dans des terrains ferroviaires et sur de vieux murs. Cette espèce à floraison précoce se rencontre toutefois surtout dans des talus très ombragés et stables dans la moitié sud, très boisée de la Capitale.

***Hieracium pilosella L.***  
***Epervière piloselle***

L'Epervière piloselle est fréquente en RBC. Cette plante apprécie les prairies sèches et ensoleillées. Seule l'inflorescence dépasse quelque peu le niveau du sol.

Dans la périphérie, l'Epervière piloselle apparaît généralement dans les talus ensoleillés et les jardinets avant. Cette espèce est souvent présente dans les cimetières et les parcs, mais aussi dans les terrains ferroviaires.

L'Epervière piloselle a considérablement progressé durant la période 1995-2005. C'est probablement dû à un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005 et à une adaptation de la plante au milieu urbain.

***Hieracium sabaudum L.***  
***Epervière de Savoie***

L'Epervière de Savoie est répandue en RBC. Cette plante pousse dans la zone de transition entre un bois et un terrain ouvert, sur sol plutôt pauvre. Dans le nord du pays, cette espèce connaît une extension importante. Dans la Capitale, l'Epervière de Savoie se rencontre dans les zones plus naturelles des lisières forestières et les parcs paysagers semi-naturels. Par ailleurs, cette plante pousse dans divers talus. Enfin, l'Epervière de Savoie pousse beaucoup dans les parcs et les jardins, sous des haies, contre des murs et dans des jardins publics où, en tant que 'jolie fleur', elle n'est pas éliminée.

L'Epervière de Savoie est absente dans les parties de la ville où les jardinets avant sont rares, de même que les éléments végétaux de haute tige, ainsi que dans la Forêt de Soignes. Le nombre d'observations de l'Epervière de Savoie a considérablement augmenté en RBC. C'est probablement dû surtout à l'adaptation de l'Epervière de Savoie à un environnement fortement influencé par l'homme.

***Hieracium umbellatum L.***  
***Epervière en ombelle***

L'Epervière en ombelle est assez fréquente en RBC. C'est une espèce des terrains plus naturels, plutôt secs en semi-pénombre. Cette plante se développe au mieux en l'absence de pâture ou de fauche. La présence de l'Epervière en ombelle est généralisée dans la périphérie de la Capitale, surtout aux frontières de celle-ci. Ailleurs, cette espèce apparaît régulièrement dans des terrains ferroviaires. Lors de la dernière période d'inventaire

(1995-2005), cette plante a légèrement régressé dans les talus et les friches à gestion extensive.

***Hippuris vulgaris L.***  
**Pesse d'eau**

La Pesse d'eau n'a plus été observée depuis 1995. Cette plante apparaît dans les eaux peu profondes. Dans notre pays, c'est surtout une espèce des polders. Jusque dans les années '70 du 20<sup>e</sup> siècle, la Pesse d'eau était encore observée dans les étangs situés dans la Forêt de Soignes et à proximité de celle-ci. Durant la période 2003-2005, on a remarqué que cette plante aquatique était plantée dans les étangs. Ces exemplaires n'ont pas été recensés.

***Hirschfeldia incana (L.) Lagrèze-Fossat***  
**Roquette bâtarde**

La Roquette bâtarde est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène des pays méditerranéens apparaît régulièrement dans les terrains industriels et ferroviaires, ainsi qu'à proximité des potagers. Dans notre pays, c'est surtout une espèce de la côte et des polders. En 1981, une première population a été découverte à la gare Josaphat de Schaerbeek (SAINTENOY-SIMON & BRUYNSEELS 1982). La Roquette bâtarde est présente ci et là dans la périphérie de la Capitale. Cette plante s'est bien étendue dans la Capitale lors de la dernière décennie.

***Holcus lanatus L.***  
**Houlque velue**

L'Houlque velue est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante apparaît partout dans diverses prairies: talus, pâturages, pelouses, etc. L'Houlque velue se rencontre également dans de jeunes terrains, dans des bois et le long de lisières forestières. L'espèce figure pratiquement dans chaque carré-kilomètre de la Capitale.

***Holcus mollis L.***  
**Houlque molle**

L'Houlque molle est assez répandue en RBC. Cette plante évite les milieux artificiels. L'Houlque molle apprécie les sols plutôt pauvres, aussi bien de sable que de limon. Elle pousse dans les parties plus lumineuses des bois et le long de talus boisés, ainsi que dans les chemins creux.

L'Houlque molle est généralement présente en Forêt de Soignes et dans ses alentours. Dans l'extrême ouest de la RBC, elle apparaît également le long de talus boisés et dans des chemins creux. Le nombre accru d'observations durant la période 1995-2005 est probablement dû à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Holosteum umbellatum L.***  
**Holostée en ombelle**

L'Holostée en ombelle est très rare en RBC. Cette plante est (était) une mauvaise herbe des champs plutôt sablonneux. En ces lieux, cette espèce a en grande partie disparu de notre pays. Ces dernières années, l'Holostée en ombelle est toutefois réapparue dans des terrains ferroviaires et des cimetières. Cette plante pousse sur un substrat caillouteux, chaud et pauvre, et elle a déjà terminé son cycle de vie lorsque la végétation est pulvérisée en mai.

Ces dernières années, l'Holostée en ombelle a pour ainsi dire été redécouverte dans le cimetière du Verrewinkel (Uccle) en 2004. Il y a plusieurs décennies, elle avait été découverte, selon l'Atlas belge, dans le même carré-kilomètre (4 x 4 km<sup>2</sup>).

***Hordeum murinum L.***  
***Orge queue-de-rat***

L'Orge queue-de-rat est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante est un pionnier des sols riches. L'Orge queue-de-rat colonise rapidement les endroits perturbés au sol superficiel ou très compacté. Dans la périphérie de la Capitale, l'espèce apparaît souvent dans les talus, près des potagers, les pierres des chemins. Dans le centre très bétonné, l'Orge queue-de-rat se retrouve rapidement sur le trottoir, contre les façades, dans les jardins publics, dans des terrains vagues et dans diverses terres résiduelles. En dehors de la Forêt de Soignes, cette espèce est pratiquement omniprésente dans la Capitale.

***Hottonia palustris L.***  
***Hottonie des marais***

L'Hottonie des marais n'a plus été observée après 1990. Avant le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, il y a eu quelques découvertes dans la vallée sud de la Senne. C'est une espèce des eaux plutôt neutres. Cette plante apparaît dans des fossés peu profonds et des petits plans d'eau, souvent là où il y a de l'eau d'infiltration.

***Humulus lupulus L.***  
***Houblon***

Le Houblon est une espèce répandue en RBC. A l'origine, cette plante volubile apparaissait souvent dans les parties très lumineuses des bois humides et riches. Depuis, le Houblon a fait son apparition le long des talus boisés et des plans d'eau, mais aussi dans les friches plus anciennes, le long des voies de chemin de fer, etc. Cette plante apparaît partout en RBC, sauf dans les parties homogènes, peu lumineuses de la Forêt de Soignes et dans la partie centrale, très bétonnée de la Capitale.

***Hyacinthoides hispanica (+ hybr.)***  
***Jacinthe d'Espagne***

La Jacinthe d'Espagne est répandue en RBC. En fait, la Jacinthe d'Espagne forme un complexe de différents taxons. C'est une plante castrale et une plante des déchets de jardin. Le groupe d'espèces est originaire du sud-ouest de l'Europe et se comporte de façon invasive. Il se disperse dans les quartiers aux grands jardins, dans les parcs et dans différents terrains vagues, mais aussi dans d'immenses bois. Par hybridation avec la Jacinthe des bois, des populations de cette dernière peuvent être croisées. Hormis dans les zones d'habitation où il y a peu d'éléments végétaux de haute tige, on peut rencontrer la Jacinthe d'Espagne à peu près partout en RBC. La Jacinthe d'Espagne n'a pas été recensée durant la période 1991-1994.

***Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.***  
***Jacinthe des bois***

La Jacinthe des bois est une espèce assez répandue en RBC. En Belgique, cette plante ne se développe aussi massivement nulle part ailleurs que dans le bois de Hal (Hal), situé juste en dehors de la Capitale. Pourtant, elle est généralement présente dans les vieux bois et les plus vieux parcs de la Capitale. La Jacinthe des bois se rencontre également dans les talus, les talus boisés et les petits bosquets. A noter toutefois l'absence de la Jacinthe des bois dans la moitié sud-est de la Forêt de Soignes.

***Hydrocharis morsus-ranae L.***  
**Petit nénuphar**

Le Petit nénuphar est très rare en RBC. Cette plante aquatique est actuellement beaucoup vendue dans les jardinerie et elle se disperse par le biais des étangs de jardin et de parc. Les plantes se situant dans de tels milieux non naturels n'ont pas été recensées. Il est possible que la seule découverte relevée provienne d'exemplaires plantés.

***Hydrocotyle vulgaris L.***  
**Ecuelle d'eau**

L'Ecuelle d'eau est très rare en RBC. C'est une espèce des rives de marais, des prairies de fauche inondées et des tourbières. Dans notre pays, cette plante est étroitement liée aux régions sablonneuses de Basse Belgique, et aux zones au sol acide de Haute Belgique. L'Ecuelle d'eau est à peine présente dans la région limoneuse.

Les deux découvertes bruxelloises se situent dans des pelouses, dans la partie centrale de la ville. Cette espèce, caractérisée par une floraison discrète très proche du niveau du sol, peut visiblement s'adapter aux régimes de tonte intensifs de certaines pelouses urbaines. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'Ecuelle d'eau a encore été observée dans le sud-ouest d'Uccle.

***Hyoscyamus niger L.***  
**Jusquiame noire**

La Jusquiame noire est très rare en RBC. C'est une espèce des sols très perturbés et caillouteux. Les deux relevés des dernières décennies proviennent du complexe ferroviaire de Haeren-Schaerbeek. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs découvertes ont été signalées, surtout dans des complexes ferroviaires et des grands chantiers de construction.

***Hypericum hirsutum L.***  
**Millepertuis velu**

Le Millepertuis velu est très rare en RBC. C'est une espèce des zones très lumineuses, ainsi que des bordures forestières et des talus boisés. Elle évite les sols acides. Lors de la deuxième période d'inventaire systématique (2003-2005), le Millepertuis velu a été observé surtout en Forêt de Soignes. Lors de la première période d'inventaire systématique (1991-1994), l'espèce a été localisée à trois reprises dans des parties boisées de parcs urbains, plus au centre de la ville.

***Hypericum humifusum L.***  
**Millepertuis couché**

Le Millepertuis couché est assez répandu en RBC. Cette plante est un pionnier des zones très lumineuses des bois et des bordures de sentiers. Elle est concentrée en Forêt de Soignes et dans la zone limitrophe d'Uccle. Elle apparaît par ailleurs de façon dispersée et en moins grand nombre aux frontières de la RBC, où elle pousse également dans des pelouses humides, des friches et des champs.

***Hypericum maculatum (s.l.)***  
**Millepertuis anguleux et Millepertuis taché**

Le Millepertuis anguleux (*Hypericum dubium*) et le Millepertuis taché (*Hypericum maculatum*) peuvent facilement être confondus. C'est pourquoi ces deux taxons sont traités ensemble. Dans la plupart des cas, il s'agit toutefois du Millepertuis anguleux. Ce

groupe d'espèces est assez répandu en RBC. Il est plutôt lié aux bois et aux parcs paysagers semi-naturels situés aux frontières de la Capitale.

***Hypericum montanum L.***  
***Millepertuis des montagnes***

Le Millepertuis des montagnes est très rare en RBC. Cette plante apparaît dans des endroits ouverts et ensoleillés dans des bois plutôt calcariphères ou à la lisière de ceux-ci. Au nord du pays, il ne subsiste plus que quelques lieux d'observation récents. Au sud du sillon Sambre et Meuse également, le Millepertuis des montagnes connaît un recul important.

Récemment, cette espèce a de nouveau été observée à Bruxelles (VAN DEN BREMT 2003), dans le parc Duden. Avant 1940, le Millepertuis des montagnes avait été mentionné quelques fois dans les vastes alentours du parc Duden (Forest, Uccle, Saint-Gilles). Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette plante a été observée dans le quartier du Rouge Cloître (Auderghem).

***Hypericum perforatum L.***  
***Millepertuis commun***

Le Millepertuis commun est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante pousse dans des endroits ouverts et enherbés. Elle peut apparaître massivement, surtout dans des conditions extrêmes telles que dans les graviers de terrains ferroviaires. Le Millepertuis commun est une espèce répandue, tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette espèce peut parfois faire défaut dans les zones urbaines où il y a peu de terrains vagues et de friches, ainsi que dans les zones homogènes, plus sombres de la Forêt de Soignes.

***Hypericum pulchrum L.***  
***Millepertuis élégant***

Le Millepertuis élégant est assez répandu en RBC. C'est une espèce des zones plus lumineuses des bois, sur sol faiblement acide. Cette plante apparaît uniquement en Forêt de Soignes et dans les environs immédiats, très boisés d'Uccle. L'augmentation importante du Millepertuis élégant durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de la deuxième période d'inventaire systématique (2003-2005).

***Hypericum tetrapterum Fries***  
***Millepertuis à quatre ailes***

Le Millepertuis à quatre ailes est assez répandu en RBC. C'est une espèce des prairies inondées et des rives de cours d'eau. Cette plante est présente de façon dispersée dans les vallées aux frontières de la Capitale. Elle peut être présente massivement dans les prairies bénéficiant d'une gestion naturelle par l'IBGE, qui sont fauchées une à deux fois par an.

***Hypochaeris radicata L.***  
***Porcelle enracinée***

La Porcelle enracinée est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante est généralement présente dans toutes sortes de prairies et de talus plutôt humides. En zone urbaine, la Porcelle enracinée apparaît rapidement dans les pelouses, dans les terre-pleins centraux et les terrains vagues. L'augmentation du nombre de carrés-kilomètre comprenant la Porcelle enracinée enregistrée durant la dernière période (1995-2005) est probablement due à un inventaire plus approfondi de la partie très bétonnée de la RBC lors du second inventaire systématique (2003-2005).



***Ilex aquifolium L.***

**Houx**

Le Houx est très répandu en RBC. A l'origine, le Houx était présent dans les vieux bois mais cet arbre à feuillage persistant se rajeunit aussi au départ des jardins et des parcs. Cette plante est moins répandue autour des grands complexes ferroviaires (Haeren-Schaerbeek et Petite Île), de même que dans les zones d'habitation densément bâties où les éléments végétaux de haute tige sont rares. En Forêt de Soignes, le Houx est moins fréquent que dans les quartiers d'habitation où il y a beaucoup d'éléments végétaux de haute tige.

***Impatiens glandulifera Royle***

**Balsamine géante**

La Balsamine géante est assez répandue en RBC. Dans la zone rurale environnante, on rencontre cette grande plante surtout le long des rivières. Dans la Capitale, la Balsamine géante est dispersée le long de cours d'eau, dans des bois et dans les quartiers aux vastes jardins. Cette plante non indigène s'échappe au départ des exemplaires plantés dans les jardins. Ce n'est que le long des cours d'eau que cette espèce a un comportement invasif. Les premières observations de cette espèce à Bruxelles datent d'après 1940.

***Impatiens noli-tangere L.***

**Balsamine des bois**

La Balsamine des bois est assez répandue en RBC. Cette espèce pousse dans les zones inondées des vieux bois. Dans notre pays, c'est une espèce rare au nord du sillon Sambre et Meuse. Dans la Capitale, la Balsamine des bois n'est présente qu'en Forêt de Soignes. Cette plante ne forme toutefois nulle part de vastes étendues de végétation.

***Impatiens parviflora DC.***

**Balsamine à petites fleurs**

La Balsamine à petites fleurs est une espèce répandue en RBC. Bruxelles est l'un des principaux pôles de répartition de cette espèce dans notre pays. La Balsamine à petites fleurs pousse surtout dans les bois mais aussi en d'autres endroits très ombragés. C'est une plante non indigène originaire d'Asie, qui s'est répandue dans nos contrées probablement via le bois. La Balsamine à petites fleurs se comporte de façon invasive dans de grandes parties de la Forêt de Soignes, même sous de gros tas de feuilles où d'autres herbes ne parviennent manifestement pas à pousser. La Balsamine à petites fleurs peut apparaître en Forêt de Soignes en même temps que la Balsamine des bois. Dans le matériel d'herbier bruxellois, présent au Jardin botanique national, la présence massive de cette espèce est déjà mentionnée avant le début du 20<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la forte dispersion de la Balsamine à petites fleurs est un phénomène de ces dernières décennies: pour la période 1940-1971, l'espèce n'est indiquée que dans cinq carrés-kilomètre. Aujourd'hui, la Balsamine à petites fleurs est présente massivement et partout en Forêt de Soignes, ainsi que dans les bois et les parcs avoisinants. La plante apparaît par ailleurs de façon dispersée en zone urbaine. Elle s'y est probablement dispersée au départ de l'ancien Jardin botanique national, près de la gare du Nord.

***Inula conyzae (Griesselich) Meikle***

**Inule conyze**

L'Inule conyze est assez rare en RBC. Initialement, cette plante apparaissait surtout dans des prairies rases et calcariphères, et dans des taillis. Ces dernières décennies, l'Inule

conyze a également été observée régulièrement sur des terrils et dans leurs environs immédiats. Les lieux d'observation bruxellois y sont comparables: on trouve des populations importantes dans les grands complexes ferroviaires (Haeren-Schaerbeek et Petite-Île). Les plantes y poussent dans des végétations plutôt stables, dans des graviers. Elles peuvent probablement se disperser au départ de ces sites. Dans les autres lieux d'observation, l'espèce a probablement été amenée par les matériaux utilisés pour les travaux de voirie. Durant la dernière période, l'Inule conyze a fortement augmenté: il s'agit probablement d'une extension réelle.

***Iris pseudacorus L.***  
***Iris jaune***

L'Iris jaune est assez répandu en RBC. Les belles fleurs jaunes de cette plante constituent le symbole de la Capitale. En effet, Bruxelles s'est développée au départ des marais le long de la Senne. Aux frontières de la RBC, cette espèce est généralement présente dans les zones inondées et le long des cours d'eau. Les exemplaires plantés dans les petits étangs n'ont pas été recensés. L'Iris jaune peut facilement s'échapper de telles stations naturelles. Dans le centre fortement urbanisé, l'Iris jaune peut facilement pousser dans des zones inondées de terrains vagues.

***Isolepis setacea (L.) R. Brown***  
***Scirpe sétacé***

Le Scirpe sétacé est très rare en RBC. Cette petite plante est un pionnier des sols plutôt inondés, excavés ou perturbés. Lorsque la végétation se referme, le Scirpe sétacé disparaît rapidement. Durant la période 1972-1994, cette plante poussait dans les pelouses tondues à ras dans la vallée de la Woluwe. Durant la période 1995-2005, le Scirpe sétacé a été relevé à deux autres endroits: un terrain vague à Ganshoren et une roselière fauchée dans la vallée du Vogelzangbeek (Anderlecht).

***Jasione montana L.***  
***Jasione***

La Jasione est rare en RBC. Cette plante apparaît sur un sol sablonneux ouvert et sec. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, elle était généralement présente dans le sud sablonneux de la Région. Aujourd'hui, elle se limite, dans cette partie de la Capitale, à quelques cimetières et un talus. Un nouveau lieu d'observation a toutefois été découvert sur un accotement escarpé près du Heysel.

***Juglans regia L.***  
***Noyer royal***

Le Noyer royal est une espèce courante en RBC. Cet arbre fruitier s'échappe en de nombreux endroits. En dehors du centre fortement urbanisé et de la Forêt de Soignes, on le rencontre partout dans la Capitale. Le Noyer royal est souvent présent dans les talus non fauchés, dans divers terrains vagues et il s'échappe également dans des jardins, des parcs et le long des lisières forestières. Avant 1991, cet arbre fruitier n'a jamais été relevé comme espèce échappée en RBC. Le Noyer royal a fortement augmenté entre les deux périodes d'inventaire systématique (1991-1994 et 2003-2005). Il s'agit probablement aussi d'une augmentation réelle. Une extension récente similaire en zone urbaine a également été décrite en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffmann***  
***Jonc à tépales aigus***

Le Jonc à tépales aigus est très rare en RBC. Cette plante est étroitement liée aux eaux souterraines pauvres. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, on comptait dès lors quelques lieux d'observation dans des vallées de ruisseau à la frontière de la RBC. Durant la première période d'inventaire systématique (1991-1994), l'espèce semblait avoir disparu mais ces dernières années, elle a été observée à trois endroits. Pour l'heure, le Jonc à tépales aigus se porte extrêmement bien dans les terrains gérés comme prairie de fauche par l'IBGE.

***Juncus articulatus L.***  
***Jonc à fruits luisants***

Le Jonc à fruits luisants est assez répandu en RBC. Cette plante fait toutefois défaut dans la partie centrale, très peuplée de la RBC. Cette espèce pousse le long des berges et dans des terrains inondés. En RBC, le Jonc à fruits luisants est présent dans toutes les vallées, tant dans les grands parcs paysagers semi-naturels que dans les prairies. On le retrouve également dans des dépressions de friches urbaines. La forte augmentation de 2003-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi.

***Juncus bufonius L.***  
***Jonc des crapauds***

Le Jonc des crapauds est très commun en RBC. Cette plante est un pionnier qui peut apparaître à toutes sortes d'endroits au moins provisoirement inondés. Si le sol est humide, la plante peut germer et accomplir rapidement son cycle de vie. Le Jonc des crapauds n'est moins fréquent que dans les parties très bétonnées de la RBC. La forte augmentation durant la période 2003-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi et à une meilleure répartition des visites de terrain.

***Juncus compressus Jacq.***  
***Jonc à tiges comprimées***

Le Jonc à tiges comprimées est rare en RBC. C'est une plante des zones ripicoles inondées, plutôt argileuses. Durant la période 1995-2005, on ne l'a rencontrée pratiquement que dans la vallée de la Woluwe. Le Jonc à tiges comprimées y est présent à profusion dans les prairies des parcs où le piétinement est important et où broutent des oiseaux aquatiques.

***Juncus conglomeratus L.***  
***Jonc aggloméré***

Le Jonc aggloméré est assez fréquent en RBC. La présence de cette plante est étroitement liée à la Forêt de Soignes. Le Jonc aggloméré y est généralement présent dans des zones ouvertes et très lumineuses de la forêt, de préférence sur sol stable. Le Jonc épars, une espèce apparentée, apparaît dans des zones plutôt remaniées. Ces deux espèces de jonc peuvent se trouver à proximité l'une de l'autre. Ailleurs en RBC, le Jonc aggloméré est présent dans des types de prairies plutôt stables. Les grandes différences entre les deux périodes d'inventaire systématique sont probablement dues à une meilleure répartition des visites. Une confusion entre le Jonc épars et le Jonc aggloméré n'est pas non plus exclue.

***Juncus effusus L.***  
***Jonc épars***

Le Jonc épars est très fréquent en RBC. Ce n'est que dans la partie centrale, très bétonnée que l'espèce est absente dans de nombreux carrés-kilomètre. Ailleurs, le Jonc épars est présent en toutes sortes d'endroits perturbés. Cette plante peut former des massifs très développés tant le long des berges, dans les prairies et les bois que dans des terrains vagues. Dans un environnement calcariphère, le Jonc épars est remplacé par le Jonc glauque.

***Juncus inflexus L.***  
***Jonc glauque***

Le Jonc glauque est fréquent en RBC. On peut rencontrer cette espèce aussi bien dans les prés et les prairies que dans les talus et les friches. Il faut toutefois une situation inondée périodique. Dans la partie centrale de la Capitale, cette plante est moins fréquente: elle est présente dans des chantiers de construction et des terrains vagues. Le Jonc glauque est une espèce des sols plutôt lourds et calcariphères. Le point central de dispersion en RBC se situe dès lors davantage à l'ouest et au nord, où prédominent les sols limoneux plus lourds.

***Juncus subnodulosus Schrank***  
***Jonc à tépales obtus***

Le Jonc à tépales obtus est très rare en RBC. Les quelques anciennes observations à Bruxelles datent du 19<sup>e</sup> siècle. Jadis, cette plante était cueillie dans les environs d'Evere-Haeren, à Auderghem et dans le sud d'Uccle. Le Jonc à tépales obtus est une espèce des terrains marécageux aux eaux souterraines calcaires – contrairement au Jonc à tépales aigus. Aujourd'hui, une grande végétation ininterrompue de Jonc à tépales obtus est apparue dans la vallée de la Woluwe, notamment grâce à une gestion adaptée des fauches appliquée par l'IBGE.

***Juncus tenuis Willd.***  
***Jonc grêle***

Le Jonc grêle est répandu en RBC. Cette plante non indigène est originaire d'Amérique du Nord. En dehors du centre bétonné, cette plante apparaît pratiquement partout en RBC. Le point central de dispersion se situe toutefois dans le sud et l'est sablonneux de la RBC. Le Jonc grêle apparaît surtout le long de sentiers, dans les zones où le piétinement est important. Les sentiers ornés de cette plante ne se situent pas seulement dans des bois, des zones naturelles et agricoles, mais aussi dans un environnement plus urbain. La forte augmentation de la période 1995-2005 est probablement surtout due à l'inventaire systématique plus approfondi de la période 2003-2005.

***Kickxia elatine (L.) Dum.***  
***Linaire élatine***

La linaire élatine est très rare en RBC. Auparavant, cette plante annuelle apparaissait régulièrement dans des champs sur sols plus lourds et calcariphères. Ces dernières décennies, l'espèce a davantage émigré vers des talus ferroviaires et autres talus plus ouverts. Lors de la deuxième période d'inventaire systématique, une seule vaste population a été découverte dans les terrains de la STIB (Evere), sur un talus ouvert.

***Knautia arvensis (L.) Coulter***  
***Knautie des champs***

La Knautie des champs est rare en RBC. Cette plante apparaît dans des prairies sur sols plutôt calcariphères. Cette espèce pousse dans quelques talus calcaires à Haeren et dans les environs. En 2004, une population importante a également été découverte dans le complexe ferroviaire sud (Petite-Île). L'image globale est toutefois celle d'une régression depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Lactuca serriola L.***  
***Laitue scariole***

La Laitue scariole est très fréquente en RBC. Ce pionnier apparaît sur des sols riches, tant dans divers terrains vagues et coins à l'abandon en zone urbaine que dans des potagers, en bordure de champ et dans des talus ouverts en zone plus rurale. Cette plante n'apparaît pas en Forêt de Soignes ni dans le bois du Laerbeek (Jette). La Laitue scariole est moins répandue dans les quartiers où il y a beaucoup de végétation de haute tige et peu de terrains vagues et de terrains industriels, dans la partie sud-est de la RBC.

***Lamium album L.***  
***Lamier blanc***

Le Lamier Blanc est fréquent en BHG. C'est une espèce des sols très riches. Hormis en Forêt de Soignes, cette plante apparaît souvent dans divers talus et terrains à l'abandon non travaillés dans la périphérie de la Capitale. Même dans la partie centrale très bétonnée, cette plante est souvent présente dans des terrains vagues.

***Lamium amplexicaule L.***  
***Lamier amplexicaule***

Le Lamier amplexicaule est répandu en RBC. Cette plante annuelle apparaît souvent dans des champs, des potagers et les parties instables de divers talus. La forte augmentation de cette espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi des zones moins naturelles de la RBC.

***Lamium galeobdolon L.***  
***Lamier jaune***

Le Lamier jaune est très fréquent en RBC. Deux sous-espèces sont présentes dans la Capitale: la subsp. *montanum* qui y est présente par nature et la subsp. *argentatum* qui est cultivée dans les jardins et s'échappe régulièrement. Lors des différentes périodes d'inventaire, une distinction n'a pas toujours été faite entre les deux sous-espèces. C'est pourquoi la représentation cartographique est faite au niveau de l'espèce. Le Lamier jaune se rencontre régulièrement dans toutes les parties de la Capitale où il y a des bois, des parcs plus anciens, des talus boisés et des parcelles boisées, en friche.

***Lamium hybridum Vill.***  
***Lamier découpé***

Le Lamier découpé est très rare en RBC. Cette plante ressemble assez bien au Lamier pourpre et affectionne des stations très semblables. Pourtant, cette espèce n'est que très rarement observée dans la Capitale. En Belgique, le Lamier découpé est une plante du nord-ouest du pays. Elle est pratiquement absente au sud du sillon Sambre en Meuse, et en Campine. En RBC, cette plante a été observée quelques fois ces dernières décennies.

***Lamium purpureum L.***  
**Lamier pourpre**

Le Lamier pourpre est extrêmement fréquent en RBC. C'est une espèce annuelle qui apparaît très fréquemment dans des terrains remaniés. Cette petite plante apparaît très rapidement dans les jardinets, les jardins publics, les potagers, les terrains vagues et les talus.

Le Lamier pourpre est absent uniquement en Forêt de Soignes. La forte augmentation durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi sur la période 2003-2005.

***Lapsana communis L.***  
**Lampsane commune**

La Lampsane commune est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante annuelle pousse en différents lieux riches, de préférence un peu ombragés comme le long des chemins forestiers, dans les accotements, dans les jardins et parcs ombragés, et dans les terrains vagues.

La Lampsane commune est présente pratiquement partout dans la Capitale, où elle est répartie uniformément.

***Lathyrus aphaca L.***  
**Gesse sans feuilles**

La Gesse sans feuilles est une plante très rare en RBC. C'était jadis une espèce des champs céréaliers mais ces dernières décennies, elle est observée la plupart du temps dans des terrains rudéraux. La Gesse sans feuilles a toujours été rare dans notre pays. Cette plante a été observée à une reprise en 1991, près de Hof-ter-Mussche (Woluwe-Saint-Lambert).

***Lathyrus latifolius L.***  
**Gesse à larges feuilles**

La Gesse à larges feuilles est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène du sud de l'Europe s'est nationalisée depuis quelques décennies déjà. C'est une grande plante grimpante aux fleurs remarquables qui a pu se disperser au départ de jardins. Les exemplaires cultivés dans les jardins n'ont pas été recensés.

Dans la Capitale, on peut la trouver le long des voies ferrées et des terrains industriels, ainsi que dans les zones d'habitation aux vastes jardins. Les cartes de répartition des deux périodes illustrées sont assez semblables.

***Lathyrus nissolia L.***  
**Gesse de Nissole**

La Gesse de Nissole est très rare en RBC. Selon le matériel d'herbier du Jardin botanique national, la Gesse de Nissole était régulièrement cueillie avant 1940 dans des champs, des talus et des friches de la RBC. Cette plante discrète a encore été observée à trois endroits durant la période.

***Lathyrus pratensis L.***  
**Gesse des prés**

La Gesse des prés est répandue en RBC. C'est une espèce des prairies humides à inondées et des terrains qui commencent à se rudéraliser. La Gesse des prés est dès lors présente dans les vallées et les endroits inondés aux frontières de la Capitale. En terme de dispersion, cette plante présente les caractéristiques d'une espèce urbanophobe.

Dans la partie plus centrale, la Gesse des prés est assez exceptionnellement présente dans des parcs et des terrains ferroviaires.

***Lathyrus sylvestris* L.**  
**Gesse des bois**

La Gesse des bois est une espèce assez rare en RBC. C'est une plante grimpante des lisières forestières, des friches et de divers talus. Tout comme pour la Gesse à larges feuilles, la plus grosse concentration se situe dans et autour du complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek. Par ailleurs, la Gesse des bois est disséminée dans la Capitale, le long des voies ferrées et dans des friches en terrains plus naturels.

***Lathyrus tuberosus* L.**  
**Gesse tubéreuse**

La Gesse tubéreuse est assez rare en RBC. Cette plante apparaît dans des talus herbeux, ainsi que dans des terrains industriels et le long de voies ferrées. En Belgique, cette plante semble plutôt liée à des régions calcaires. La plupart des plantes en RBC poussent dans la zone portuaire nord et dans ses environs immédiats.

***Leersia oryzoides* (L.) Swartz**  
**Faux-riz**

Le Faux-riz n'est plus observé en RBC depuis 1995. Cette herbe est un pionnier des terrains ouverts, boueux et très riches. Lors du premier inventaire systématique, cette espèce a été découverte à Auderghem. Par ailleurs, quelques observations antérieures à 1940 sont connues.

***Legousia speculum-veneris* (L.) Chaix**  
**Miroir de Vénus**

Le Miroir de Vénus n'est plus observé en RBC depuis 1995. Cette espèce pousse dans des champs céréaliers et de jeunes terrains vagues sur sols calcaires. Le Miroir de Vénus a encore été observé dans 3 carrés-kilomètre lors du premier inventaire systématique (1991-1994). Selon le matériel d'herbier, le Miroir de Vénus apparaissait souvent dans les champs de la RBC avant 1914.

***Lemna minor* L.**  
**Petite lentille d'eau**

La Petite lentille d'eau est fréquente en RBC. Cette petite plante qui flotte à la surface de l'eau, est généralement présente dans les eaux qui ne sont pas trop polluées et pas trop ombragées. La Petite lentille d'eau apparaît généralement dans les vallées et autres zones riches en eau à la frontière de la Capitale. Dans les petits étangs des parcs urbains, c'est souvent la seule espèce non plantée.

***Lemna trisulca* L.**  
**Lentille d'eau à trois lobes**

La Lentille d'eau à trois lobes est rare en RBC. Cette petite plante qui flotte sur l'eau privilégie les eaux moins riches. Les observations les plus récentes datent d'avant 1991. La Lentille d'eau à trois lobes apparaît le plus souvent dans le bassin de la Woluwe.

***Leontodon autumnalis L.***  
***Léontodon d'automne***

Le Léontodon d'automne est fréquent en RBC. Cette plante est présente dans les accotements, les prairies et dans les pelouses qui ne sont pas constamment tondues. Cette espèce apparaît de façon dispersée dans la Capitale. Dans les prairies tondues à ras, le Léontodon d'automne peut passer inaperçu ou ne pas être reconnu. Durant la période 1991-1994, les espèces du genre *Leontodon* ont probablement été confondues les unes avec les autres et le Léontodon d'automne est probablement largement sous-estimé dans l'ouest de la RBC.

***Leontodon hispidus L.***  
***Léontodon hispide***

Le Léontodon hispide est assez rare en RBC. Cette plante pousse généralement dans des prairies ouvertes et stables. Le Léontodon hispide privilégie les talus très inclinés et herbeux. Ces petites prairies peuvent faire partie de larges accotements mais peuvent également se situer dans des parcs semi-naturels. Durant la période 1991-1994, les espèces du genre *Leontodon* ont probablement été confondues les unes avec les autres et la présence du Léontodon hispide a alors probablement été largement sous-estimée dans l'ouest de la RBC.

***Leontodon saxatilis Lam.***  
***Thrincie***

La Thrincie est répandue en RBC. Cette plante apparaît souvent dans des prairies ouvertes. La tonte courte ou la fauche fréquente ne constitue pas un problème pour cette espèce, c'est pourquoi elle est généralement présente dans toutes sortes de pelouses. Cela peut être dans des accotements, dans des jardins, dans des parcs et dans des cimetières. A l'origine, cette plante apparaissait surtout dans des prairies rases des dunes côtières et en Campine. La Thrincie a manifestement trouvé un nouvel habitat dans diverses pelouses en milieu urbain. Ce glissement est également constaté en Rhénanie du Nord-Westphalie. Cependant, la Thrincie était probablement un peu plus répandue durant la période 1991-1994.

***Leonurus cardiaca L.***  
***Agripaume***

L'Agripaume est très rare en RBC. Cette plante est plutôt une espèce des terrains sauvages. Dans un environnement plus urbain, des exemplaires peuvent s'échapper des jardins. Lors de la dernière période d'inventaire (1995-2005), cette plante a été découverte à une reprise dans la zone portuaire nord. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'Agripaume été signalé plus régulièrement dans la Capitale.

***Lepidium campestre (L.) R. Brown***  
***Passerage champêtre***

La Passerage champêtre est rare en RBC. C'est une espèce des friches plutôt chaudes et ouvertes. Elle pousse dans des jeunes terre-pleins centraux, dans des terrains retournés et des terrains vagues.

***Lepidium rudérale L.***  
***Passerage rudérale***

La Passerage rudérale est fréquente en RBC. Cette espèce pousse surtout sur des substrats avec revêtement tels que les trottoirs et les parkings mais aussi entre les pavés



et toutes sortes de pierres. La Passerage rudérale est moins fréquente dans la moitié sud-est de la RBC: on y trouve davantage de zones avec des chemins très ombragés et la végétation spontanée y est plus rapidement éliminée dans les surfaces avec revêtement. La Passerage rudérale a fortement augmenté en RBC ces dernières décennies.

***Lepidium virginicum L.***  
***Passerage de Virginie***

La Passerage de Virginie est assez répandue en RBC. Une confusion avec la Passerage densiflore n'est pas à exclure. Cette espèce non indigène d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale s'est naturalisée sur divers substrats avec revêtement tels que les terrains ferroviaires, les terrains vagues et les terrains industriels. Les principaux noyaux se situent près des grands complexes ferroviaires et le long des voies de chemin de fer. Cette espèce s'est fortement étendue ces dernières décennies. Ainsi, la Passerage de Virginie n'était mentionnée que dans 4 carrés-kilomètre pour la période d'inventaire (certes incomplète) de 1972-1990. Lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, la plante a été relevée dans 49 carrés-kilomètre.

***Leucanthemum vulgare Lam.***  
***Grande marguerite***

La Grande marguerite est répandue en RBC. Cette plante se dégage surtout dans les prairies de fauche mais résiste également dans les prés et les prairies régulièrement fauchés. Cette espèce à floraison remarquable pousse surtout dans la périphérie de la RBC. La Grande marguerite apparaît également dans les terrains ferroviaires et les terrains vagues. L'augmentation enregistrée durant la période 1995-2005 est probablement due à l'inventaire systématique plus approfondi de 2003-2005.

***Ligustrum ovalifolium Hassk.***  
***Troène des haies***

Le Troène des haies est une espèce assez répandue en RBC. Une confusion avec le Troène commun n'est pas à exclure. Cette plante de culture, originaire du Japon, est très souvent plantée dans les jardins privés et publics, les parcs et les talus. Ce buisson à feuillage persistant s'échappe régulièrement dans des parcs, des talus et des terrains vagues.

***Ligustrum vulgare L.***  
***Troène commun***

Le Troène commun est assez fréquent en RBC. Une confusion avec le Troène des haies peut se produire. Dans la Capitale, ces deux espèces poussent à des endroits similaires: jardins privés et publics, parcs et talus. La plupart des exemplaires proviennent probablement d'exemplaires plantés. On trouve encore d'anciennes stations naturelles sur les sols localement calcaires des bois du parc Duden (Forest), dans les environs du Rouge Cloître (Auderghem) et dans les bois de Jette.

***Linaria vulgaris Mill.***  
***Linaire commune***

La Linaire commune est fréquente en RBC. C'est une espèce des prairies et des friches. En milieu urbain, la Linaire commune pousse souvent le long des voies ferrées et dans des terrains vagues. Sa dispersion dans la Capitale est légèrement liée au réseau ferroviaire.

***Linum usitatissimum L.***  
***Lin cultivé***

Le Lin cultivé est assez rare en RBC. C'est une plante cultivée qui peut résister au moins temporairement dans des zones rurales en raison de la présence massive de graines. En zone urbaine, le Lin cultivé est surtout dispersé avec les graines pour oiseaux. La plante ne reste toutefois que temporairement présente.

***Listera ovata (L.) R. Brown***  
***Listère ovale***

La Listère ovale est assez rare en RBC. Cette plante pousse aussi bien dans les bois que dans les anciennes prairies ouvertes sur un sol calcaire. Les stations dans la Capitale se situent surtout dans de vieux bois. Elles correspondent pratiquement toutes à des lieux d'observation historiques. Durant la dernière période d'inventaire (1995-2005), un nouveau lieu d'observation a été découvert dans le bois sauvage derrière les bâtiments de la VRT (Schaerbeek).

***Lithospermum officinale L.***  
***Grémil officinal***

Le Grémil officinal est très rare en RBC. C'est une plante de broussailles sur sol calcariphère. En Belgique, c'est une espèce des dunes côtières et des régions calcaires au sud du sillon Sambre et Meuse. Ailleurs, elle est à peine présente. Cette belle plante est présente à un endroit dans un vieux jardin de cloître. On pourrait penser à première vue qu'il s'agit d'un exemplaire échappé. Le Grémil officinal était présent par le passé dans les bois localement calcariphères de Jette (BR, <1940, *Anonyme*), Forest (BR, 1907, *Michel E.*) et à proximité du Rouge Cloître (BR, 1889, *Dutrannoit G.*).

***Lobularia maritima (L.) Desv.***  
***Alysson maritime***

L'Alysson maritime est une plante assez rare en RBC. Il est en fait beaucoup plus présent en milieu urbain mais l'Alysson maritime n'a été recensé que lorsqu'il s'agissait d'exemplaires échappés. Cette petite plante des pays méditerranéens est souvent plantée dans les jardinets, d'où elle s'échappe et peu pousser à profusion sur le trottoir, tout en restant généralement à proximité du jardin.

***Lolium multiflorum Lam.***  
***Ray-grass d'Italie***

Le Ray-grass d'Italie est assez fréquent en RBC. Cette herbe des pays méditerranéens est souvent semée dans les prairies en zone rurale. De là, cette plante peut se disperser sur divers sols instables. En zone urbaine, elle est dispersée par le biais de l'ensemencement de nouveaux accotements. La forte augmentation durant la période 1995-2005 est probablement due à l'inventaire systématique plus approfondi de la période 2003-2005.

***Lolium perenne L.***  
***Ray-grass commun, Ivraie vivace***

L'Ivraie vivace est une espèce extrêmement répandue en RBC. Cette herbe se retrouve partout, tant en zone urbaine que rurale: dans les prés, dans divers talus, dans les pelouses, le long de sentiers sans revêtement, ainsi que dans des terrains vagues et dans des ouvertures entre des pierres. L'ivraie vivace peut parfois être absente uniquement dans les parties de la Forêt de Soignes où il n'y a pas de zones très lumineuses.

***Lonicera periclymenum L.***  
***Chèvrefeuille des bois***

Le Chèvrefeuille des bois est fréquent en RBC. Cette liane pousse dans les zones très lumineuses des bois et en lisière de bois. Le Chèvrefeuille des bois peut également être présent dans de vieux talus boisés. Cette plante n'apparaît pas vite dans les terrains vagues ou les nouveaux parcs urbains. Sa répartition en RBC présente le schéma d'une espèce urbanophobe. A noter également la grande similitude entre les schémas de dispersion des deux périodes.

***Lonicera xylosteum L.***  
***Camérisier***

Le Camérisier est une espèce rare, échappée en RBC. Les stations naturelles de cette plante se situent dans les régions calcaires au sud du sillon Sambre et Meuse. Le Camérisier est souvent planté dans des parcs et des plantations paysagères dans de larges talus. Il peut parfois s'échapper de ces endroits.

***Lotus corniculatus L. subsp. corniculatus***  
***Lotier corniculé, Pied-de-poule***

Le Lotier corniculé est fréquent en RBC. Cette plante est une espèce des prairies sèches. Elle pousse à profusion sur sols calcaires. Dans la Capitale, le Lotier corniculé est souvent présent dans les talus et les prairies faisant l'objet d'une fauche moins régulière, mais aussi dans les pelouses et dans les terrains vagues plus anciens. Dans le centre très bétonné et en Forêt de Soignes, cette plante est moins fréquente. La forte augmentation de l'espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à l'inventaire systématique plus approfondi de la période 2003-2005.

***Lotus pedunculatus Cav.***  
***Lotier des fanges***

Le Lotier des fanges est répandu en RBC. Cette espèce pousse dans les prairies plutôt inondées et dans les jeunes friches, mais aussi dans les endroits très lumineux des bois. Dans la Capitale, c'est une plante qui est bien représentée dans un environnement très naturel. C'est surtout le cas en Forêt de Soignes, mais aussi dans les parcs semi-naturels. Sa répartition en RBC présente le schéma d'une espèce urbanophobe.

***Lunaria annua L.***  
***Monnaie du pape***

La Monnaie du pape est assez répandue en RBC. Cette plante échappée des jardins est originaire du sud-est de l'Europe. Cette espèce se rencontre régulièrement dans les terrains vagues entre des habitations, dans des bosquets et le long des accotements. Lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005, seuls ont été recensés les exemplaires qui ne semblaient plus avoir de lien avec le jardin d'où ils s'étaient échappés.

***Lupinus polyphyllus Lindl.***  
***Lupin vivace***

Le Lupin vivace est très rare en RBC. Cette plante, importée de l'ouest de l'Amérique du Nord comme plante fourragère, a pu s'établir principalement dans des accotements et des talus de chemin de fer rocailleux. Durant la période 1972-1994, elle a été surtout observée près de la gare de Schaerbeek.

***Luzula campestris (L.) DC***  
***Luzule champêtre***

La Luzule champêtre est une espèce commune en RBC. A l'état végétatif, elle peut être confondue avec la Luzule multiflore. C'est une plante des prairies rases et ouvertes, et des lisières forestières. Dans la Capitale, elle est régulièrement présente aux abords des prés, dans les pelouses des anciens parcs et dans les bois.

***Luzula luzuloides (Lam.) Dandy et Wilmott***  
***Luzule blanche***

La Luzule blanche n'a plus été observée en RBC durant la période 1995-2005. La présence de cette plante forestière est normale au sud du sillon Sambre et Meuse, mais elle n'apparaît qu'exceptionnellement dans le nord du pays. Il a été fait état d'une seule découverte incertaine de la Luzule blanche ces dernières décennies, en Forêt de Soignes. Cette espèce avait été signalée dans la même zone au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Cette plante forestière a été découverte récemment, juste en dehors de la RBC, dans la partie flamande de la Forêt de Soignes.

***Luzula multiflora (Ehrh.) Lej.***  
***Luzule multiflore***

La Luzule multiflore est une espèce assez fréquente en RBC. En l'absence d'inflorescence, une confusion est possible avec la Luzule champêtre. Cette espèce apparaît dans les zones lumineuses des bois, sur sol plutôt acide. La Luzule multiflore peut également être présente dans les formations herbeuses à *Nardus*. Dans la Capitale, cette plante est presque exclusivement liée à la Forêt de Soignes, ainsi qu'aux bois et anciens parcs qui jouxtent la Forêt. La forte augmentation de l'espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005.

***Luzula pilosa (L.) Willd.***  
***Luzule printanière***

La Luzule printanière est assez répandue en RBC. C'est une plante forestière typique des sols légèrement acides. La Luzule printanière se rencontre surtout dans des talus et le long des chemins. Elle est généralement présente dans les vieux bois et les vieux parcs boisés de la Capitale.

***Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin***  
***Luzule des bois, grande luzule***

La Luzule des bois est une espèce assez fréquente en RBC. Bien que cette plante forestière soit habituelle dans la plupart des bois bruxellois, elle est rare en Région flamande. En Région wallonne, elle n'apparaît pas souvent au nord du sillon Sambre et Meuse. La Luzule des bois peut couvrir de grandes surfaces sur des coteaux dans des bois de feuillus modérément riches. En RBC, cette espèce est très étroitement liée à la Forêt de Soignes, et aux anciens bois et anciens parcs avoisinants.

***Lychnis flos-cuculi L.***  
***Lychnis fleur-de-coucou***

Le Lychnis fleur-de-coucou est assez répandu en RBC. Cette plante aux fleurs admirables est étroitement liée aux prairies inondées. Dans la Capitale, elle est typique des vallées de la périphérie. Cette espèce a connu un recul manifeste durant la période d'inventaire 1995-2005. On ne la trouve pratiquement plus dans le sud d'Uccle.

***Lycium barbarum L.***

**Lyciet**

Le Lyciet est rare en RBC. Cette plante adventice, originaire de Chine, s'échappe des jardins et parvient ainsi à se naturaliser. C'est un buisson qui pousse surtout le long de la côte mais on le trouve aussi ci et là dans la Capitale.

***Lycopersicon esculentum Mill.***

**Tomate**

La Tomate est une espèce adventice commune en RBC. Ce légume se répand surtout par les déchets de cuisine. Les principales populations dans notre pays se situent dans les lits de gravillons émergés des rivières. Cette plante non indigène s'y est déjà naturalisée. Lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, la Tomate a été relevée dans 80 carrés-kilomètre. Cette espèce y apparaît comme pionnier dans des zones qui se réchauffent rapidement dans des talus, des terrains vagues, des terrains ferroviaires et des sols caillouteux. Durant cette période, des fruits murs de tomates ont été découverts en septembre-octobre. Pour la Capitale, c'est un exemple d'espèce urbanophile.

Pour la période 1972-1994, seules quelques observations sont signalées pour le centre très bétonné de la ville. Il n'est toutefois pas établi clairement si la tomate y était à peine présente ou si elle n'a pas été recensée. Dans la Capitale, la Tomate n'est probablement plus dépendante d'un nouvel apport de semences. La Tomate pourra dès lors être considérée dans un avenir proche comme étant naturalisée. Quoi qu'il en soit, l'apport de semences se maintiendra en milieu urbain. L'espèce continuera donc selon toute probabilité à progresser. En Rhénanie du Nord-Westphalie, la Tomate est toujours considérée comme un espèce éphémère. Cette plante y dépend d'un apport constant en semences pour sa survie.

***Lycopodium clavatum L.***

**Lycopode en massue**

Le Lycopode en massue est très rare en RBC. C'est une plante des endroits plutôt ouverts dans des bois sur sol acide. La dernière observation du 20<sup>e</sup> siècle date de 1954 (BR, 1954, *Lawalrée A.*). Elle a eu lieu, comme toutes les autres observations plus anciennes, dans la Forêt de Soignes. Cette plante semblait avoir disparu de la RBC. Après 2000, le Lycopode en massue a été pour ainsi dire redécouvert en deux endroits dans la Forêt de Soignes.

***Lycopus europaeus L.***

**Lycope**

Le Lycope est une espèce fréquente en RBC. Cette plante pousse sur les rives des plans d'eau et parfois aussi dans de petites dépressions temporairement inondées des bois.

Le Lycope est généralement présent dans les parcs paysagers semi-naturels et dans les vallées de la Capitale, ainsi que dans la majeure partie de la Forêt de Soignes.

***Lysimachia nemorum L.***

**Lysimaque des bois**

La Lysimaque des bois est assez fréquente en RBC. C'est une plante forestière qui apprécie les sols limoneux en des endroits plutôt inondés, tels que des empreintes de tracteurs. Le point central de répartition de la Lysimaque des bois se situe en Forêt de Soignes. Tous les lieux d'observation récents dans la Capitale sont liés à d'anciens bois ou parcs, avec un ancien noyau forestier. Durant la période 1972-1994, la Lysimaque des bois a également été observée régulièrement dans le nord-est de la RBC.

***Lysimachia nummularia* L.**

***Lysimaque nummulaire, herbe aux écus***

La Lysimaque nummulaire est assez répandue en RBC. Cette plante pousse dans des végétations courtes, dans des endroits au moins temporairement humides à inondés, tant dans des terrains ouverts que dans des zones plus ouvertes des bois. Cette espèce se rencontre régulièrement dans les prairies des parcs paysagers semi-naturels qui bénéficient d'une gestion extensive. La Lysimaque nummulaire est présente en Forêt de Soignes et peut également se rencontrer dans des pelouses de jardins et de parcs urbains.

***Lysimachia punctata* L.**

***Lysimaque ponctuée***

La Lysimaque ponctuée est assez rare en RBC. Cette plante pousse à l'origine dans le sud-est de l'Europe et en Asie du sud-ouest. Cette espèce peut se répandre avec les déchets de jardin. La Lysimaque ponctuée est présente de façon dispersée dans la périphérie de la Capitale, le plus souvent à proximité de potagers. Les plantes cultivées dans les jardins et potagers n'ont pas été recensées.

***Lysimachia vulgaris* L.**

***Lysimaque commune***

La Lysimaque commune est une espèce assez répandue en RBC. Cette plante aux fleurs remarquables pousse surtout dans des endroits inondés et riches. Elle peut être présente en nombre dans des terrains fortement rudéralisés. En Belgique, la Lysimaque commune est plus fréquente dans les régions acides. Dans la Capitale, elle est généralement présente dans des lieux inondés et dans les vallées de la périphérie.

***Lythrum salicaria* L.**

***Salicaire commune***

La Salicaire commune est fréquente en RBC. Cette plante apparaît rapidement dans des endroits ouverts et inondés, et pousse dans des friches inondées, aussi bien dans un environnement très naturel que dans des terrains vagues en milieu urbain. La Salicaire commune est généralement présente dans les vallées et en des lieux inondés dans la périphérie de la Capitale. Dans le centre-ville, cette espèce se rencontre le long du canal, dans des terrains vagues et parfois aussi sur la berge d'un étang urbain.

***Mahonia aquifolium* (Pursh) Nutt.**

***Mahonia, Faux-houx***

Le Mahonia est très répandu en RBC. Ce buisson non indigène est originaire d'Amérique du Nord. Il est souvent planté comme plante d'ornement dans les jardins et les parcs publics. Les baies sont dispersées par les oiseaux et cette espèce est capable de germer à toutes sortes d'endroits, même à grande distance de la plante mère.

Cette dernière décennie, le Mahonia a été déniché en de nombreux nouveaux endroits en RBC. Outre la Forêt de Soignes, il existe encore quelques zones urbaines où le Mahonia n'a pas encore été observé. Il s'agit probablement de quartiers où il y a peu de plantations de Mahonia.

Par rapport à la période d'inventaire 1971-1994, le Mahonia a connu une augmentation considérable durant la période d'inventaire 1995-2005. L'espèce n'a probablement pas été considérée comme étant échappée par de nombreux observateurs durant la période d'inventaire systématique 1991-1994. Dans la Capitale, le Mahonia ne se comporte certes

nulle part comme une espèce invasive. L'échappement du Mahonia a également été constaté en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Maianthemum bifolium (L.) F.W. Schmidt***  
***Maianthème à deux feuilles***

Le Maianthème à deux feuilles est assez répandu en RBC. Cette plante pousse de préférence dans les vieux bois, sur sol plutôt acide et sablonneux à limoneux. Cette espèce a également été plantée dans une certaine mesure dans les parcs de châteaux. Dans la Capitale, le Maianthème à deux feuilles se rencontre surtout en Forêt de Soignes mais aussi dans d'autres hêtraies ou dans des parcs plus anciens.

***Malus sylvestris (L.) Mill.***  
***Pommier sauvage et Pommier commun***

Le Pommier (Pommier sauvage et Pommier commun) est assez répandu en RBC. Tout comme dans la Flore de la Belgique (LAMBINON et al. 2004), le Pommier sauvage (subsp. *sylvestris*) et le Pommier commun (subsp. *mitis*) sont considérés comme une seule espèce.

Dans la Capitale, c'est surtout le Pommier commun échappé qui a été observé durant la période 2003-2005. Le Pommier est généralement présent dans les talus rudéralisés, les terrains ferroviaires et les terrains vagues dans la périphérie de la Capitale. Par rapport à la période d'inventaire 1972-1994, le Pommier a considérablement augmenté durant la période d'inventaire 1995-2005. Durant la période d'inventaire systématique 1991-1994, de nombreux observateurs ne l'ont probablement pas considéré comme étant échappé.

***Malva moschata L.***  
***Mauve musquée***

La Mauve musquée est assez répandue en RBC. Cette plante aux fleurs rose lilas remarquables est généralement présente au sud du sillon Sambre et Meuse, dans des talus et des prairies semi-naturelles. Dans le nord du pays, cette espèce a connu une extension importante par échappement et ensemencement dans des talus.

En RBC, la Mauve musquée apparaît de façon dispersée dans des talus, des terrains vagues et des terrains ferroviaires. Tout comme ailleurs dans le nord du pays, le nombre d'observations de cette plante a fortement augmenté en RBC.

***Malva neglecta Wallr.***  
***Mauve à feuilles rondes***

La Mauve à feuilles rondes est assez répandue en RBC. Cette plante apparaît en des endroits très riches et légèrement perturbés, dans des talus plutôt ouverts, des parcs, des terrains vagues et des coins à l'abandon. En RBC, la Mauve à feuilles rondes apparaît souvent dans les quartiers d'habitation aux espaces verts ouverts. Cette espèce est beaucoup moins fréquente dans les zones sans habitat ou aux très vastes parcelles.

***Malva sylvestris L.***  
***Mauve sauvage***

La Mauve sauvage est très répandue en RBC. Cette plante robuste pousse sur des sols secs et légèrement perturbés, tant sur terrain ouvert que dans la semi-pénombre. Dans la zone plus périphérique de la Capitale, la Mauve sauvage est généralement présente le long de talus sauvages, en lisière de champs et dans des terrains ferroviaires. Dans un environnement plus densément bâti, la Mauve sauvage apparaît dans des terres résiduelles, des talus retournés et des chantiers de construction, dans des petits parcs et

des jardins publics, contre des murs et des arbres bordant des avenues, ainsi que dans des terrains vagues.

La Mauve sauvage est absente en Forêt de Soignes. Dans les quartiers d'habitation où il y a peu de terres résiduelles et de terrains vagues, ou peu de dynamique provisoire (peu d'activités de construction, par exemple), la Mauve sauvage peut faire défaut.

***Matricaria discoidea DC.***

***Matricaire discoïde***

La Matricaire discoïde est une espèce extrêmement fréquente en RBC. Cette plante non indigène originaire de l'Asie de l'Est, est un pionnier des sols riches, très fréquentés ou pierreux, et pousse en divers endroits le long des chemins, dans les talus, les champs et les potagers. Hormis en Forêt de Soignes, cette espèce est présente pratiquement partout dans la Capitale.

***Matricaria maritima L.***

***Matricaire maritime***

La Matricaire maritime est extrêmement fréquente en RBC. C'est un pionnier des sols très riches et perturbés. Cette plante apparaît entre les revêtements le long des chemins et sur toutes sortes de sols labourés et excavés. Dans la Capitale, la Matricaire maritime n'est absente que dans de grandes parties de la Forêt de Soignes. Dans les quartiers d'habitation très ombragés également, où il y a peu de sols excavés ou perturbés, la Matricaire maritime peut faire défaut.

***Matricaria recutita L.***

***Matricaire camomille, Petite camomille***

La Matricaire camomille est répandue en RBC. Cette plante annuelle est une plante des sols riches, récemment excavés ou retournés. Elle fleurit plus tôt que la Matricaire inodore et n'est pas une espèce des surfaces avec revêtement.

En périphérie, la Matricaire camomille est généralement présente dans les champs, les potagers et les talus excavés. Dans les zones densément peuplées, cette espèce se rencontre dans les chantiers de construction et les terrains vagues, dans les jardins publics et les parcs, et dans les terre-pleins centraux avec beaucoup de dynamique.

Cette espèce est absente en grande partie dans la Forêt de Soignes. La Matricaire camomille n'est que peu présente dans la partie située plus en hauteur du centre fortement bétonné.

***Medicago falcata L. (incl. x varia)***

***Luzerne en faucille***

La Luzerne en faucille est très rare en RBC. Cette plante apparaît dans des prairies sèches et calcariphères. En Belgique, la Luzerne en faucille est présente de façon limitée dans les vallées du bassin mosan, le long de la côte et au niveau de l'Escaut inférieur. La Luzerne en faucille forme des croisements avec la luzerne commune. Ces croisements (*Medicago x varia*) sont commentés en même temps que la Luzerne en faucille.

Ces dernières décennies, la Luzerne en faucille a été observée uniquement près du complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek. Il ressort du matériel d'herbier du Jardin botanique national que la Luzerne en faucille se rencontrait régulièrement dans ce quartier au début du 20<sup>e</sup> siècle.



***Medicago lupulina L.***  
***Luzerne lupuline, Minette***

La Luzerne lupuline est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante pousse dans toutes sortes de prairies et apparaît rapidement dans de jeunes terrains après des travaux de terrassement, et dans les terrains vagues. Il n'y a qu'en Forêt de Soignes qu'on la trouve moins régulièrement. Le nombre accru d'observations durant la période 1995-2005 est probablement dû à l'inventaire plus approfondi de la partie très bétonnée durant l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Medicago sativa L.***  
***Luzerne commune***

La Luzerne commune est encore assez répandue en RBC. C'est une plante fourragère, probablement originaire de l'Asie du sud-ouest. Par le passé, cette espèce était plus souvent utilisée dans l'agriculture. La Luzerne commune est généralement présente dans les accotements et les terrains plus artificiels.

Lors de l'inventaire systématique de 1991-1994, le nombre de stations était plus élevé. Aujourd'hui, cette espèce apparaît dans la Capitale surtout dans des terrains ferroviaires, des terrains industriels, des terrains vagues et des accotements.

***Melampyrum pratense L.***  
***Mélampyre des prés***

Le Mélampyre des prés est rare en RBC. Cette plante apparaît dans des bois plutôt acides et secs, aux endroits très lumineux. Il est quelque peu lié aux vieux bois ou aux vieux talus boisés. Ces dernières décennies, le Mélampyre des prés n'a été rencontré qu'à quelques endroits dans la Forêt de Soignes et à proximité, mais le schéma de répartition est à peine différent de la première cartographie systématique.

***Melica uniflora Retz.***  
***Mélique uniflore***

La Mélique uniflore est une espèce assez répandue en RBC. Cette espèce apparaît dans les vieux bois de feuillus, à des endroits plutôt secs et sur sol plutôt calcariphère. La Mélique uniflore y choisit plus précisément les zones plus lumineuses.

La Mélique uniflore apparaît uniquement dans la moitié sud de la Capitale, riche en bois. Tous les lieux d'observation se situent dans de vieux bois ou dans des parcs avec un vieux noyau forestier.

***Melilotus albus Med***  
***Mélilot blanc***

Le Mélilot blanc est très fréquent en RBC. Cette plante apparaît très rapidement comme pionnier dans toutes sortes de terrains labourés et excavés. En périphérie, le Mélilot blanc apparaît souvent dans les talus avec une grande dynamique, les terrains ferroviaires et les terrains industriels. En zone plus densément peuplée, cette plante se rencontre dans des terrains vagues, des chantiers de construction et autres terrains excavés, entre les pierres sur les surfaces pourvues d'un revêtement et dans divers coins à l'abandon. Cette plante peut être absente dans les quartiers résidentiels où il y a peu de terres résiduelles et de terrains vagues ou sans activité de construction.

***Melilotus altissimus Thuill.***  
**Mélilot élevé**

Le Mélilot élevé n'a plus été observé depuis 1995. En raison de la similitude avec le Mélilot officinal, beaucoup plus fréquent en milieu urbain, le Mélilot élevé est peut-être passé inaperçu durant la période 1995-2005.

Cette plante apparaît dans des prairies et des terrains rudéraux, dans des endroits plutôt humides. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, elle était assez bien liée aux vallées de rivière dans notre pays. Ces dernières décennies, le Mélilot élevé apparaît davantage dans les talus et les terrains rudéraux.

***Melilotus officinalis Lam.***  
**Mélilot officinal**

Le Mélilot officinal est assez fréquent en RBC. C'est une plante des terres remaniées et des végétations plutôt sauvages, tels que des terrains ferroviaires, des terrains industriels abandonnés et des talus instables. Dans la Capitale, le Mélilot officinal est assez bien lié au réseau ferroviaire. Cette plante apparaît également de façon dispersée dans quelques terrains vagues plus anciens et dans des talus sauvages.

***Melissa officinalis L.***  
**Mélisse**

La Mélisse est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène est probablement originaire de l'est des pays méditerranéens. Elle se disperse par le biais des déchets de jardin et se rencontre souvent dans la périphérie habitée de la Capitale, où elle pousse dans des parcelles en friche et dans des coins à l'abandon à proximité de potagers et d'habitations.

***Mentha aquatica L.***  
**Menthe aquatique**

La Menthe aquatique est assez fréquente en RBC. Trois découvertes du croisement entre la Menthe des champs et la Menthe aquatique (*Mentha x verticillata*) ont été comptabilisées avec la Menthe aquatique. Cette plante au parfum remarquable pousse dans des endroits plutôt inondés de prairies et de friches, mais aussi dans des potagers et les zones ripicoles de plans d'eau. La Menthe aquatique est généralement présente à des endroits inondés et dans les vallées en périphérie de la Capitale.

***Mentha arvensis L.***  
**Menthe des champs**

La Menthe des champs est rare en RBC. Cette plante apprécie les sols plutôt riches qui restent longtemps inondés à humides mais peuvent s'assécher fortement en été. Elle pousse surtout dans des champs et des potagers mais aussi le long de larges sentiers forestiers et sur des coupes. Dans la Capitale, la Menthe des champs a surtout été observée dans la Forêt de Soignes durant la période 1995-2005. Durant l'avant-dernière période d'inventaire (1972-1994), la Menthe des champs avait été bien davantage recensée que durant la période 1995-2005. Peut-être le croisement entre la Menthe aquatique et la Menthe des champs (*Mentha x verticillata*) a-t-elle été désignée durant cette période comme une Menthe des champs, mais il y a probablement aussi un réel recul.

***Mentha spicata L. (incl. x piperita)***  
***Menthe verte et Menthe en épi***

Selon LAMBINON (2004), la Menthe verte est une sous-espèce (subsp. *glabrata*). Cette plante est assez rare en RBC. Cette plante adventice dont l'origine n'est pas très claire, se disperse avec les déchets de jardin. Par ailleurs, on rencontre également la Menthe en épi en Belgique (subsp. *spicata*). Enfin, trois découvertes du croisement entre la Menthe verte et la Menthe aquatique (*Mentha x piperita*) ont été classées parmi la Menthe verte. La Menthe verte est présente de façon dispersée dans la périphérie de la Capitale.

***Mentha suaveolens (+ hybr.)***  
***Menthe à feuilles rondes (+ hybr.)***

La Menthe à feuilles rondes, en ce compris les hybrides, est assez répandue en RBC. C'est une plante non indigène dont la provenance n'est pas claire et qui se disperse avec les déchets de jardin. Durant la période 1995-2005, les plantes appartenant à ce groupe ont été observées surtout à proximité de potagers et de friches, près des complexes ferroviaires.

***Mercurialis annua L.***  
***Mercuriale annuelle***

La Mercuriale annuelle est extrêmement fréquente en RBC. Elle apparaît très rapidement à des endroits plutôt ensoleillés sur sols riches et remaniés. Dans la périphérie, elle est souvent présente dans des potagers, des champs et divers talus. Plus au centre de la Capitale, la Mercuriale annuelle se rencontre dans les terre-pleins centraux et les jardins avant, dans les parterres et les jardinières, dans des parcelles en friche et des chantiers de construction. La Mercuriale annuelle n'est absente qu'en Forêt de Soignes.

***Mercurialis perennis L.***  
***Mercuriale vivace***

La Mercuriale vivace est assez rare en RBC. Cette plante apprécie les bois plutôt calcariphères et humides avec une couche d'humus bien décomposé et elle est liée aux vieux bois.

Dans la Capitale, la Mercuriale vivace est observée dans le Domaine royal (Laeken), le Bois de la Cambre et la Forêt de Soignes, à proximité du Rouge Cloître (Auderghem). Les autres endroits d'observation sont situés dans de vieux parcs tels que le parc Josaphat (Schaerbeek).

***Mespilus germanica L.***  
***Néflier***

Le Néflier est assez rare en RBC. Cette plante apprécie les endroits ouverts et les lisières de bois riches sur sols limoneux. Le Néflier peut également pousser dans des chemins creux et des talus boisés. Cette espèce avait déjà été introduite à l'époque romaine. Elle a de nouveau été introduite au Moyen-âge. Selon l'Atlas flamand, cette plante s'est échappée depuis le Moyen-âge déjà. Le Néflier apparaît de façon dispersée dans la moitié sud, boisée de la Capitale. Cette espèce est également plantée dans des parcs et des jardins, d'où elle peut s'échapper.

***Milium effusum* L.**  
**Millet des bois**

Le Millet des bois est répandu en RBC. Cette herbe apparaît sur des sols plutôt acides, limoneux de bois de feuillus. Cette plante est souvent présente dans les hêtraies bruxelloises. Le Millet des bois a un certain lien avec les vieux bois. Le Millet des bois est présent partout en Forêt de Soignes, et dans les bois et vieux parcs avoisinants. On le rencontre également dans les bois situés dans le nord de la Capitale.

***Minuartia hybrida* (Vill.) Schischkin**  
**Alsine à feuilles ténues**

L'Alsine à feuilles ténues est très rare en RBC. C'était auparavant une mauvaise herbe des champs. Cette espèce apparaît dans des endroits ouverts, dans des prairies caillouteuses et calcariphères. Selon l'Atlas flamand, cette petite plante est encore à peine présente dans le nord du pays. L'Alsine à feuilles ténues a été observée en 2000 dans la vallée de la Woluwe, près du parc Parmentier.

***Misopates orontium* (L.) Rafin.**  
**Mufler des champs**

Le Mufler des champs est rare en RBC. Auparavant, cette plante était étroitement liée aux champs et potagers. Ces dernières décennies, on l'observe également parfois le long de divers talus, à des endroits instables. Durant la dernière décennie, le Mufler des champs a été observé dans des champs et des potagers, mais surtout le long de voies de chemin de fer près de Laeken.

***Moehringia trinervia* (L.) Clairv.**  
**Méringie trinerviée**

La Méringie trinerviée est répandue en RBC. Cette plante pousse sur sol forestier moyennement riche et humide. Elle peut également être présente dans des talus boisés et des chemins creux. La Méringie trinerviée est généralement présente en Forêt de Soignes et dans d'autres bois proches. Par ailleurs, l'espèce apparaît également dans les bois du nord de la Capitale.

***Molinia caerulea* (L.) Moench**  
**Molinie**

La Molinie est assez répandue en RBC. Dans le nord du pays, la Molinie pousse sur des sols acides, pauvres, tant secs qu'inondés. Elle peut être présente aussi bien dans un terrain tout à fait ouvert que dans un bois très lumineux. En RBC, la Molinie est étroitement liée à la Forêt de Soignes et à ses environs immédiats.

***Monotropa hypopitys* L.**  
**Sucepin**

Le Sucepin est très rare en RBC. Cette plante n'a pas de chlorophylle et vit en symbiose avec un champignon. Les parties aériennes peuvent rester à peine visibles pendant des années. Cette espèce peut être observée notamment dans des bois, près d'un hêtre, un noisetier ou un pin. Dans notre pays, le Sucepin se rencontre le plus fréquemment dans les régions calcaires du sud du pays.

Durant la période 1995-2005, le Sucepin a été observé à proximité du Rouge Cloître (Auderghem). Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, il a encore été découvert dans le Bois de la Cambre.

***Montia minor* C.C. Gmel.**  
***Montie printanière***

La Montie printanière est rare en RBC. A l'origine, cette petite plante est un pionnier des champs et potagers. Dans le nord du pays, elle est étroitement liée à des sols sablonneux. La Montie printanière apparaît tôt dans l'année et accomplit rapidement son cycle de vie.

Dans la Capitale, la Montie printanière a été observée à quelques reprises dans des pelouses et à un endroit le long d'une ligne de chemin de fer. A ces endroits également, la Montie printanière peut accomplir son cycle de vie avant que les pelouses soient régulièrement tondues ou que la végétation le long de la ligne de chemin de fer soit détruite par les pulvérisations. Durant la période 1972-1994, la Montie printanière est probablement passée inaperçue et n'a donc pas été signalée en RBC.

***Mycelis muralis* (L.) Dum**  
***Laitue des murailles***

La Laitue des murailles est fréquente en RBC. Cette plante pousse surtout dans des bois humides, des talus ombragés et des chemins creux dans le sud du pays. Cette espèce pousse toutefois aussi sur des murs et dans des endroits très ombragés du centre urbain. La Laitue des murailles est répandue dans la Forêt de Soignes, et dans les parcs et plus petits bois proches. Ces dernières décennies, cette espèce s'est établie à divers endroits très ombragés en pleine zone résidentielle. Les endroits adéquats sont souvent des murs et des jardinets avant très ombragés, mais les joints entre les pierres d'escaliers et les tombes dans les cimetières sont également colonisés.

Le nombre d'observations de la Laitue des murailles a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Ceci est probablement dû à une réelle extension de cette plante durant la dernière décennie ET à l'inventaire plus approfondi durant la période d'inventaire systématique de 2003-2005. Aux Pays-Bas, la Laitue des murailles est considérée comme une plante urbaine typique.

***Myosotis arvensis* (L.) Hill**  
***Myosotis des champs***

Le Myosotis des champs est répandu en RBC. A l'origine, c'était davantage une plante des champs. Aujourd'hui, elle apparaît toutefois dans toutes sortes d'endroits légèrement remaniés tels que des coupes, des bords de chemin et des talus ou des jeunes terrains. Le Myosotis des champs est généralement présent dans les parties moins bâties en périphérie de la Capitale. Il semblerait donc que ce soit plutôt une espèce urbanophobe.

***Myosotis cespitosa* (s.l.)**  
***Myosotis cespiteux & Myosotis des marais***

La Flore de la Belgique (LAMBINON et al. 2004) parle de Myosotis cespiteux (*Myosotis laxa* Lehm. subsp. *cespitosa* (C.F.Schulz) Hyl ex. Nordh.) et de Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides* L.). Selon l'Atlas flamand, une confusion entre le Myosotis cespiteux et le Myosotis des marais n'est pas à exclure. C'est pourquoi nous commentons les deux espèces ensemble. Etablir des comparaisons avec les données antérieures à 1972 n'a pas de sens étant donné les apparences variables du groupe *cespitosa* qui, outre le Myosotis cespiteux et le Myosotis des marais, comporte également le Myosotis à poils réfractés.

Ce groupe d'espèces apparaît en toutes sortes d'endroits inondés dans des prairies, des bois, les zones de transition progressive entre la terre et l'eau, et les fossés peu profonds. Ce groupe d'espèces est généralement fréquent dans les vallées à la frontière de la Capitale.

***Myosotis discolor Pers.***

***Myosotis versicolore***

Le *Myosotis versicolore* est rare en RBC. Cette petite plante annuelle pousse dans des terrains ouverts et sablonneux, tels que certaines prairies. Durant la dernière décennie, cette espèce (1995-2005) a été observée à quelques reprises en périphérie de la Capitale.

***Myosotis ramosissima Rochel ex Schult.***

***Myosotis hérissé***

Le *Myosotis hérissé* est assez fréquent en RBC. Cette petite plante annuelle pousse dans des endroits ouverts mais pas sur sols acides. Dans la Capitale, cette espèce est généralement présente dans des terrains ferroviaires et industriels, aux endroits où la végétation est maintenue à ras par les lapins.

La répartition du *Myosotis hérissé* a clairement un lien avec le réseau ferroviaire. Par rapport à la période d'inventaire précédente (1972-1994), le nombre d'observations de cette espèce a fortement augmenté durant la dernière période d'inventaire. Cette augmentation est probablement surtout due à une bonne répartition des saisons durant l'inventaire systématique de 2003-2005. Durant les années plutôt sèches, le *Myosotis hérissé* ne se rencontre pratiquement plus après le mois de mai.

***Myosotis stricta Link ex Roem. et Schult.***

***Myosotis raide***

Le *Myosotis raide* n'a plus été observé depuis 1995. Cette petite plante annuelle apparaît sur sols ouverts et secs. Cette espèce passe peut-être inaperçue et est confondue avec d'autres petits myosotis. Il est vrai par ailleurs que cette plante est parfois mal définie. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle également, le *Myosotis raide* était très rare en RBC.

***Myosotis sylvatica Ehrh. ex Hoffmann***

***Myosotis des forêts***

Le *Myosotis des forêts* est fréquent en RBC. Cette plante apparaît naturellement dans des bois plutôt calcariphères et dans certains bois de vallée de ruisseau. Cette espèce apprécie également les zones très lumineuses du bois. Le *Myosotis des forêts* a des fleurs étonnamment grandes pour un myosotis. Cette espèce est dès lors cultivée depuis longtemps comme plante d'ornement et elle n'a pas tardé à s'échapper.

Le *Myosotis des forêts* n'est pas présent uniquement dans certains vieux bois. Cette espèce est surtout présente dans la périphérie de la Capitale, où il y a de vastes jardins et beaucoup d'espaces verts publics. Lors de la période d'inventaire 1972-1994, il y a eu beaucoup moins d'observations de *Myosotis des forêts* que durant la période 1995-2005. Ceci est dû en grande partie à la popularité croissante de cette espèce comme plante d'ornement, suivie de son échappement dans des quartiers résidentiels.

***Myosoton aquaticum L. Moench***

***Malaquie, Stellairie aquatique***

La Malaquie est assez répandue en RBC. Cette plante pousse en divers endroits inondés, tant en terrain ouvert que dans des zones plus ou moins boisées. Elle préfère les terres plus lourdes aux terres plus légères. En milieu urbain, la Malaquie peut également

apparaître dans une friche. La Malaquie est généralement présente dans des endroits inondés de vallées, en périphérie de la Capitale.

***Myosurus minimus* L.**  
**Ratoncule**

Le Ratoncule est très rare en RBC. Jadis, cette petite plante annuelle était une espèce des champs inondés l'hiver mais s'asséchant rapidement au printemps. Ces dernières décennies, le Ratoncule se rencontre en zone rurale à des endroits très fréquentés dans des prairies. En milieu urbain, le Ratoncule peut se rencontrer dans des sentiers humides et dans des jardins publics, dans des endroits qui s'assèchent rapidement. Durant la période 1995-2005, le Ratoncule a été observé une seule fois, en 2001. Quelques observations sont également connues au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Myriophyllum spicatum* L.**  
**Myriophylle en épi**

Le Myriophylle en épi est rare en RBC. Cette espèce est très vigoureuse dans diverses eaux riches, courantes ou non. Dans la Capitale, les lieux d'observation de ces dernières décennies dans le bassin de la Woluwe correspondent à d'anciennes données. Les autres observations peuvent être la conséquence de repiquages.

***Myriophyllum verticillatum* L.**  
**Myriophylle verticillé**

Le Myriophylle verticillé n'a plus été observé depuis 1995. Cette espèce pousse dans des eaux calmes, au taux d'acidité neutre, principalement dans les régions au sol sablonneux. Durant la période 1972-1994, le Myriophylle verticillé a encore été observé à trois endroits dans le bassin de la Woluwe.

***Narcissus pseudonarcissus* L.**  
**Jonquille**

La Jonquille est assez répandue en RBC. Deux sous-espèces sont présentes dans notre pays: le Narcisse trompette (subsp. *major*) et la Jonquille (subsp. *pseudonarcissus*). Le Narcisse trompette est originaire du SO de l'Europe et s'échappe abondamment des jardins et des parcs. La Jonquille, quant à elle, est une plante des bois plutôt très lumineux sur sol limoneux. Cette sous-espèce a un lien manifeste avec les vieux bois.

Pratiquement toutes les observations en RBC concernent le Narcisse trompette. Dans la Capitale, cette sous-espèce apparaît de façon dispersée dans les bois et les parcs, dans divers talus et dans des parcelles en friche en périphérie.

Durant l'inventaire systématique de 2003-2005, la sous-espèce Jonquille a été relevée uniquement dans trois carrés-kilomètre, dans le bois du Laerbeek et ses environs (Jette) et dans la Forêt de Soignes, au nord du Rouge Cloître (Auderghem).

Le nombre d'observations de la Jonquille a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Ceci est dû surtout à une meilleure répartition des saisons lors de la période d'inventaire systématique de 2003-2005.

***Nardus stricta* L.**  
**Nard**

Le Nard est très rare en RBC. Cette herbe pousse sur sols acides et pauvres. Dans notre pays, c'est surtout une espèce de la Campine et des Ardennes. En 2000, le Nard a été observé à proximité du Rouge Cloître (Auderghem). Pour de plus anciennes observations en RBC, il faut remonter au 19<sup>e</sup> siècle.

***Nasturtium microphyllum (Boenningh.) Reichenb.***  
***Cresson à petites feuilles***

Le Cresson à petites feuilles est très rare en RBC. Selon l'Atlas flamand, le Cresson à petites feuilles n'a été distingué du Cresson de fontaine qu'en 1946. Auparavant, tous deux étaient considérés comme une seule et même espèce. Il a toutefois fallu plusieurs décennies pour que chacun en prenne conscience. Pour les distinguer, mieux vaut se baser sur les graines. Les observations d'exemplaires sans graine, dont on ne pouvait pas déterminer l'espèce avec certitude, n'ont pas été reprises dans cet atlas.

Le Cresson à petites feuilles apparaît dans des eaux riches et peu profondes, sur fond de vase épais. Cette espèce a été relevée avec certitude à quelques endroits en RBC.

***Nasturtium officinale (s.l.)***  
***Cresson à petites feuilles & Cresson de fontaine***

Les données récentes renvoient à des exemplaires sans fruit, qui n'ont pas pu être identifiés avec certitude. Les anciennes observations datant de la période 1940-1971, comportent à la fois du Cresson à petites feuilles et du Cresson de fontaine. A cette période, la distinction entre les deux espèces n'avait pas encore été faite.

***Nasturtium officinale R. Brown***  
***Cresson de fontaine***

Le Cresson de fontaine est assez rare en RBC. Jadis, on ne faisait pas de distinction avec le Cresson à petites feuilles (voir cette espèce et le groupe). La carte est dès lors incomplète. C'est une espèce des eaux plutôt claires et courantes.

Le Cresson de fontaine est présent de façon dispersée dans les vallées périphériques de la Capitale. Il existe par ailleurs une concentration remarquable à Neder-over-Heembeek. Il existe une culture de Cresson de fontaine entre cette commune de Bruxelles et le Domaine royal (Laeken).

***Neottia nidis-avis (L.) L.C.M. Rich***  
***Néottie, Nid d'oiseau***

La Néottie est une espèce très rare en RBC. Cette orchidée sans chlorophylle pousse dans des endroits très lumineux, sur sol plutôt calcaire. Elle apparaît surtout dans la région calcaire du sud du pays. Durant la période d'inventaire précédente (1972-1994), la Néottie a été observée dans le Poelbos (Jette) et durant la période récente (1995-2005), dans un bois de parc au Heysel (Laeken). Les anciennes observations de l'herbier, présentes au Jardin botanique national, proviennent surtout des bois de Jette et du quartier du Rouge Cloître (Auderghem).

***Nuphar lutea (L.) Smith***  
***Nénuphar jaune commun***

Le Nénuphar jaune commun est assez rare en RBC. Cette espèce pousse dans des eaux relativement profondes et plutôt riches, où le courant est inexistant ou très léger. Il n'est pas établi clairement quelles observations dans la Capitale proviennent (de loin) de plantations. Des plantations récentes, incontestables n'ont pas été reprises dans l'inventaire systématique de 2003-2005. Le Nénuphar jaune commun se rencontre surtout dans les étangs du bassin de la Woluwe.



***Nymphaea alba L.***

***Nénuphar blanc commun***

Le Nénuphar blanc commun est rare en RBC. C'est une plante de différents types d'eau qui, en Belgique, apparaît surtout en Campine. Les plantations récentes, incontestables n'ont pas été reprises dans l'inventaire systématique de 2003-2005. Cependant, la plupart des observations remontent probablement à d'anciennes plantations. Peut-être l'observation proche du Rouge Cloître (Auderghem) constitue-t-elle une exception à cet égard. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le Nénuphar blanc commun a été observé à plusieurs endroits dans les étangs près de la Forêt de Soignes.

***Odontites vernus (Bellardi) Dum.***

***Odontite rouge***

L'Odontite rouge est assez rare en RBC. Ce demi-parasite annuel apparaît dans de jeunes friches et dans des prairies ouvertes, souvent près de sentiers. C'est une espèce des sols lourds. En RBC, l'Odontite rouge se rencontre dans des endroits inondés, dans quelques parcs paysagers semi-naturels, mais aussi dans quelques jeunes friches de terrains ferroviaires.

***Oenanthe aquatica (L.) Poiret***

***Oenanthe phellandre***

L'Oenanthe phellandre est très rare en RBC. C'est une espèce des eaux riches avec atterrissements. L'observation récente à Neder-over-Heembeek est probablement le résultat d'un ancien repiquage. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'Oenanthe phellandre apparaissait dans le sud de la RBC, tant dans les vallées de la Forêt de Soignes que dans la vallée de la Senne.

***Oenothera biennis L.***

***Onagre bisannuelle***

L'Onagre bisannuelle est assez répandue en RBC. Cette plante est apparue il y a quelques siècles, au départ de plantes non indigènes provenant d'Amérique du Nord. Cette espèce pousse dans des milieux artificiels tels que des terrains ferroviaires et industriels, et des friches dynamiques. Durant la période 2003-2005, l'Onagre bisannuelle a été observée presque exclusivement dans les terrains ferroviaires et le long de voies de chemin de fer. Durant le dernier inventaire systématique, cette espèce n'a été relevée que dans onze carrés-kilomètre. Il semble que l'Onagre bisannuelle ne persiste qu'aux endroits où elle était auparavant présente massivement.

***Oenothera deflexa R.R. Gates***

***Onagre à petites fleurs***

L'Onagre à petites fleurs est fréquente en RBC. Cette plante non indigène provient d'Amérique du Nord. Elle ne pousse pas seulement dans des terrains ferroviaires et industriels, mais est présente en abondance dans certains quartiers résidentiels. L'Onagre à petites fleurs se rencontre dans des parcelles en friche, dans des jardins publics moins entretenus, contre des façades et dans des coins abandonnés ensoleillés. L'Onagre à petites fleurs est généralement présente dans la Capitale. Elle est absente seulement en Forêt de Soignes et dans certaines zones d'habitation. L'Onagre à petites fleurs est une plante remarquable. La forte augmentation de la période 1995-2005 reflète probablement une réelle progression.

***Oenothera glazoviana Micheli***  
***Onagre à grandes fleurs***

L'Onagre à grandes fleurs est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène est originaire d'Amérique du Nord. Elle est apparue dans notre pays après 1900, d'abord à la côte et ensuite, surtout à proximité des grandes villes. L'Onagre à grandes fleurs apparaît dans des terrains industriels et ferroviaires, mais aussi dans des terrains vagues et des talus situés dans des quartiers d'habitation.

Cette plante aux fleurs étonnamment grandes est également cultivée dans les jardins, d'où elle peut s'échapper. L'Onagre à grandes fleurs se rencontre surtout dans des terrains ferroviaires mais aussi dans quelques quartiers d'habitation en périphérie de la Capitale. Lors de la période d'inventaire systématique 2003-2005, l'Onagre à grandes fleurs a été observée pratiquement dans deux fois plus de carrés-kilomètre que l'Onagre bisannuelle.

***Ononis repens L.***  
***Bugrane rampante***

La Bugrane rampante est très rare en RBC. Cette plante est une espèce des prairies pauvres et calcariphères. En Belgique, c'est surtout une espèce des dunes côtières et de la région calcaire au sud du sillon Sambre et Meuse. En RBC, la Bugrane rampante peut pousser dans des terrains ferroviaires, des talus abruptes et de jeunes terrains calcariphères. Ces dernières décennies, la Bugrane rampante a été observée à la gare Josaphat (Schaerbeek) et au Heysel (Laeken).

***Onopordum acanthium L.***  
***Onoporde acanthe***

L'Onoporde acanthe est très rare en RBC. Cette plante apprécie les friches riches dans des endroits chauds et perturbés. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, c'était surtout une espèce des dunes côtières. L'Onoporde acanthe est cultivée dans les jardins, d'où cette grande plante remarquable peut s'échapper. Les deux lieux d'observation récents concernent probablement des exemplaires échappés de jardins ou de potagers.

***Ophioglossum vulgatum L.***  
***Ophioglosse vulgaire***

L'Ophioglosse vulgaire n'a plus été observé depuis 1995. Cette plante est une espèce des prairies pauvres et des lisières forestières. Au cours de la dernière décennie, l'Ophioglosse vulgaire a encore été observé dans les parcs paysagers semi-naturels de la vallée de la Woluwe (TANGHE 1986b). D'autres lieux d'observation en RBC remontent probablement au 19<sup>e</sup> siècle.

***Ophrys apifera Huds.***  
***Ophrys abeille***

L'Ophrys abeille est rare en RBC. Cette espèce apparaît naturellement surtout dans la région calcaire au sud du sillon Sambre et Meuse. Cette orchidée pousse dans des prairies, sur sols calcariphères, récemment retravaillés. Cette plante pousse régulièrement dans les dunes côtières. Ailleurs dans le nord du pays, cette espèce apparaît sur terrain remblayé et excavé. L'Atlas flamand montre une concentration dans le nord de la RBC et au nord de la Région. Ces dernières décennies, l'Ophrys abeille était présent en majeure partie dans des terrains limoneux excavés, dans le nord-est de la Capitale. La station à proximité de la Forêt de Soignes à Boitsfort se situe également sur un terrain excavé.

***Oreopteris limbosperma (Bellardi ex All.)***  
**Fougère des montagnes**

La Fougère des montagnes est rare en RBC. Cette fougère pousse dans des bois plutôt pauvres et acides. Dans notre pays, il s'agit plutôt d'une espèce des Ardennes, de la vallée de la Meuse et de quelques vallées latérales. En RBC, la Fougère des montagnes n'apparaît naturellement qu'en Forêt de Soignes. Les données plus anciennes qui remontent jusqu'à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle et proviennent de l'herbier du Jardin botanique national, concernent également toutes la Forêt de Soignes. Dans la forêt, la Fougère des montagnes se remarque à peine parmi la Fougère mâle présente massivement. Cette espèce est probablement présente dans davantage de carrés-kilomètre (WEYEMBERGH et al. 2003).

***Origanum vulgare L.***  
**Origan**

L'Origan est assez répandu en RBC. Cette plante pousse dans des prairies et des bordures sur sols calcariphères. En dehors des zones à sols calcaires, l'Origan peut pousser dans des terrains ferroviaires. Cette plante peut également s'échapper de jardins d'ornement ou de potagers. Dans la Capitale, l'Origan est présent de façon dispersée. Cette plante y a un certain lien avec les terrains ferroviaires. D'autres observations concernent des exemplaires échappés. L'échappement de l'Origan dans les villes est un phénomène qui est également mentionné pour les Pays-Bas. Il n'est pas établi clairement si la forte augmentation durant la période 1995-2005 est réelle ou non.

***Ornithogalum umbellatum L.***  
**Ornithogale en ombelle, Dame d'onze heures**

L'Ornithogale en ombelle est assez répandue en RBC. Cette plante pousse dans les accotements, les prés et les prairies de parc. En Belgique, l'Ornithogale en ombelle apparaît surtout dans la région sablonneuse de la Flandre, la région limoneuse du Hainaut et dans la vallée de la Meuse.

L'Ornithogale en ombelle est généralement présente dans la périphérie de la Capitale. On retrouve cette espèce surtout dans des parcs paysagers semi-naturels. Cette plante est également présente dans les zones d'habitation aux larges accotements et aux vastes parcelles, ainsi que dans les quartiers d'habitation aux nombreux espaces verts publics.

L'Ornithogale en ombelle – une espèce à floraison précoce – a été nettement plus observée durant la dernière période d'inventaire (1995-2005). Ce phénomène est probablement dû à une meilleure répartition des saisons durant l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Ornithopus perpusillus L.***  
**Pied-d'oiseau délicat**

Le Pied-d'oiseau délicat est une espèce très rare en RBC. Cette espèce pousse dans les végétations basses des talus et des prairies, sur sols sablonneux et peu calcaires. En Belgique, c'est surtout une espèce de la Campine. Dans la Capitale, le Pied-d'oiseau délicat est actuellement présent dans quelques cimetières et quelques talus. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette petite plante était davantage présente dans le sud d'Uccle, près du Kauwberg.

***Orobanche minor Smith***  
**Orobanche du trèfle**

L'Orobanche du trèfle n'a plus été observé depuis 1995. Dans notre pays, c'est surtout une plante de la région côtière. Ailleurs, cette espèce est souvent observée pendant

quelques années dans de jeunes terrains. Ce parasite vit le plus souvent sur le Trèfle des prés. En RBC, l'Orobanche du trèfle a été signalé en 1977 entre Schaerbeek et le complexe ferroviaire de Haeren-Schaerbeek.

***Oxalis acetosella* L.**  
**Surelle, Pain de coucou**

La Surelle est assez répandue en RBC. C'est une plante des vieux bois plutôt humides et acides sur sol limoneux. Cette espèce est présente dans tous les carrés-kilomètre de la Forêt de Soignes. Elle apparaît par ailleurs dans quelques bois ou parcs ayant des antécédents de bois.

***Oxalis corniculata* L.**  
***Oxalis cornu***

L'Oxalis cornu est très répandu en RBC. Cette plante non indigène provient probablement des pays méditerranéens. L'Oxalis cornu apparaît comme pionnier dans les potagers, les jardinets avant et les jardinières, d'où il s'échappe facilement. Cette plante se rencontre surtout sur des trottoirs, entre les pavés de rue et contre les façades. Elle apparaît également dans des parcelles en friche, via les déchets de jardin.

Hormis dans les parties périphériques peu habitées, l'Oxalis cornu est présent pratiquement partout dans la Capitale. Cette espèce peut toutefois être absente dans certains quartiers urbains où les jardinets avant sont rares. L'Oxalis cornu y a augmenté de façon spectaculaire durant la dernière décennie (1995-2005). Dans d'autres zones densément peuplées et dans des villes au nord de notre pays et des Pays-Bas, cette espèce a également connu une augmentation spectaculaire.

***Oxalis fontana* Bunge**  
***Oxalis droit***

L'Oxalis droit est très fréquent en RBC. Cette plante non indigène originaire d'Amérique du Nord se rencontre en milieu urbain surtout dans les jardinets avant, mais aussi sur d'autres terres labourées. Cette espèce apparaît parfois aussi entre des pierres. En RBC, l'Oxalis droit est présent dans la plupart des carrés-kilomètre, sauf en Forêt de Soignes.

***Panicum miliaceum* L.**  
**Millet commun**

Le Millet commun est une espèce assez fréquente en RBC. Cette plante adventice provient d'Asie centrale. Cette herbe qui se développe en force se disperse surtout comme adventice des graines d'oiseaux. Le Millet commun ne parvient pas à se fixer durablement mais il y a toujours un apport de nouvelles graines. Le Millet commun est présent dans les jardins publics, les terrains vagues, près des potagers et dans divers coins à l'abandon. Le nombre d'observations a fortement augmenté cette dernière décennie. Ce phénomène est probablement dû à un inventaire systématique plus approfondi dans le centre très bétonné durant la période 2003-2005.

***Papaver argemone* L.**  
**Coquelicot argémone**

Le Coquelicot argémone est rare en RBC. Cette plante annuelle peut survivre dans des conditions extrêmes. Jadis, c'était plutôt une plante des champs. Selon l'Atlas flamand, cette espèce connaît un recul important. A l'heure actuelle, elle pousse le plus souvent dans des terrains ferroviaires. Dans la Capitale, le Coquelicot argémone apparaît uniquement dans des terrains ferroviaires.

***Papaver dubium L.***  
***Petit coquelicot***

Le Petit coquelicot est assez répandu en RBC. Cette plante annuelle est caractéristique de divers sols labourés et riches. En Belgique, elle est moins présente dans la région limoneuse. Dans la Capitale, le Petit coquelicot apparaît surtout dans les terrains ferroviaires. Du reste, cette espèce est présente de façon dispersée dans les talus labourés, les chantiers de construction, les jardins publics et les terrains vagues.

***Papaver rhoeas L.***  
***Grand coquelicot***

Le Grand coquelicot est une espèce fréquente en RBC. Cette plante typique des champs était auparavant très répandue, sauf dans les Ardennes et sur les sols sablonneux pauvres en calcaire. Elle pousse aussi beaucoup sur d'autres terres labourées. Dans la Capitale, le Grand coquelicot est très répandu dans les terrains ferroviaires et en périphérie, dans des talus, des potagers et des champs. Dans la partie plus densément peuplée, le Grand coquelicot pousse dans des jardins publics, des terres en friche sur des chantiers et des terre-pleins centraux travaillés.

***Papaver somniferum L.***  
***Pavot somnifère, oeillette***

Le Pavot somnifère est une espèce assez rare en RBC. Cette plante médicinale est originaire de Turquie, où elle est beaucoup cultivée. Cette espèce est dispersée surtout comme adventice des graines d'oiseaux. Le Pavot somnifère germe non seulement à proximité d'habitations et de potagers au départ de graines d'oiseaux dispersées, mais a également été observé à plusieurs endroits, sur des sols caillouteux de terrains ferroviaires. Le nombre d'observations a fortement augmenté cette dernière décennie. Peut-être cette espèce n'a-t-elle pas été considérée comme échappée par de nombreux collaborateurs durant la période 1972-1994. Aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie, cette espèce présente une tendance à la naturalisation.

***Parietaria judaica L.***  
***Pariétaire diffuse***

La Pariétaire diffuse est une espèce assez répandue en RBC. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette plante était surtout connue pour sa présence sur de vieux murs. Lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, la Pariétaire diffuse a été observée non seulement sur les vieux murs du canal, mais aussi dans de petits coins chauds et protégés dans la rue, contre le mur ou près du trottoir. Dans la Capitale, la Pariétaire diffuse, plante des murs, est devenue également une plante de rue.

Les nombreuses observations de la Pariétaire diffuse cette dernière décennie sont probablement dues à une extension réelle.

***Parietaria officinalis L.***  
***Pariétaire officinale***

La Pariétaire officinale est rare en RBC. Cette espèce pousse dans des endroits ombragés, parfois très inclinés. C'est une plante médicinale qui a probablement été dispersée il y a longtemps par le biais des cloîtres et des jardins d'herbes médicinales. En milieu urbain, il s'agit souvent de talus ferroviaires. La Pariétaire officinale a également été observée dans un petit bosquet sur le campus de l'ULB, à proximité du bois de la Cambre et sur les rives de la Senne à Anderlecht.

***Paris quadrifolia* L.**  
**Parisette**

La Parisette est assez rare en RBC. Cette plante pousse dans des bois plutôt inondés, sur sol limoneux et plutôt calcariphère. Cette espèce a un certain lien avec les vieux bois. En RBC, la Parisette est présente presque uniquement en Forêt de Soignes et dans les vieux bois de Jette. Durant la période 1995-2005, cette plante a également été observée dans le parc Brugmann (Uccle) et durant la période 1972-1994, probablement juste en dehors de Neder-over-Heembeek, à Vilvorde.

***Parthenocissus inserta* (A. Kerner) Fritsch**  
**Vigne vierge commune**

La Vigne vierge commune est assez répandue en RBC. Cette plante non indigène est originaire d'Amérique du Nord. Cette espèce est plantée comme plante d'ornement contre les façades. Les fruits mûrs sont dispersés par les oiseaux mangeurs de baies. Cette espèce peut également s'échapper facilement des déchets de jardin. La Vigne vierge commune apparaît régulièrement dans des terrains ferroviaires et des terrains vagues. Dans les quartiers résidentiels aux vastes jardins ou à la végétation haute tige luxuriante, la Vigne vierge commune se rencontre régulièrement dans des parcelles non bâties. Le nombre d'observations de la Vigne vierge commune a fortement augmenté cette dernière décennie. La cause en est probablement triple: une augmentation réelle de l'espèce, un inventaire plus approfondi du milieu urbain durant la période 2003-2005 et une plus grande attention pour les espèces non indigènes.

***Pastinaca sativa* L.**  
**Panais**

Le Panais a deux sous-espèces: subsp. *sativa* (Panais commun) et subsp. *urens* (Panais brûlant). Le Panais commun est une plante de prairie qui, dans notre pays, apparaît surtout dans les polders. Le Panais brûlant est une sous-espèce non indigène qui a été observée pour la première fois en Belgique à Schaerbeek en 1947. Cette plante est originaire du sud-est de l'Europe et se rencontre surtout sur des terres fortement influencées par l'homme. En RBC, il y a toutefois de nombreuses plantes aux caractéristiques intermédiaires. Pour la cartographie, on n'a donc pas fait la distinction entre les deux sous-espèces.

Le Panais est assez fréquent dans la Capitale. Cette plante apparaît dans des terrains ferroviaires et industriels, mais aussi dans des friches de vieux terrains vagues et des accotements herbeux. Le noyau principal se situe dans la zone portuaire nord et dans le complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek. La forte augmentation de cette grande plante remarquable durant la période d'inventaire 1995-2005 correspond probablement à une extension réelle.

***Pentaglottis sempervirens* (L.) Tausch ex L.H. Bailey**  
**Buglosse toujours verte**

La Buglosse toujours verte est assez répandue dans la Capitale. Cette plante non indigène provient du sud-ouest de l'Europe. Ces dernières décennies, cette plante d'ornement s'est échappée de jardins publics situés dans des parcs de châteaux et de vastes jardins. On compte trois noyaux dans la Capitale: un dans le Domaine royal de Laeken et ses abords, et deux dans des quartiers résidentiels ombragés aux vastes jardins à la lisière de la Forêt de Soignes. La Buglosse toujours verte y pousse le long de talus ombragés jouxtant les jardins. Dans les bois de parcs, elle se situe aussi dans la zone de transition entre le bois et le terrain ouvert. La forte augmentation de cette plante à

floraison remarquable durant la période d'inventaire 1995-2005 correspond probablement à une augmentation réelle.

***Persicaria amphibia* (L.) S.F. Gray**  
**Renouée amphibie, Renouée aquatique**

La Renouée amphibie est répandue en RBC. C'est une véritable plante amphibie qui peut s'établir aussi bien dans l'eau que dans des prairies humides et riches, des friches et même en bordure de champ. Cette espèce apparaît dans la Capitale tant dans les vallées, des terrains ferroviaires et de nombreux talus que dans des terrains vagues. La Renouée amphibie est beaucoup moins présente dans le centre fortement urbanisé et dans la Forêt de Soignes.

***Persicaria bistorta* (L.) Samp**  
**Bistorte**

La Bistorte est rare en RBC. Dans les stations naturelles, cette plante à l'inflorescence assez remarquable est sous l'influence des eaux d'infiltration. En situation boisée, cette espèce survit un certain temps. La Bistorte est également plantée dans des domaines de châteaux et des grands parcs. Dans la Capitale, il y a probablement autant de plantes sauvages qu'échappées. Dans les parcs de châteaux situés dans des vallées de ruisseau, il est difficile de déterminer, dans le cadre d'un inventaire général, dans quelle mesure il s'agit de plants échappés de Bistorte.

***Persicaria hydropiper* (L.) Spach**  
**Renouée poivre d'eau**

La Renouée poivre d'eau est répandue en RBC. Cette plante annuelle apparaît souvent dans des endroits inondés qui peuvent sérieusement s'assécher en été. Dans les bois, ce sont surtout les sentiers, mais en zone rurale, il peut aussi s'agir de fossés ou de zones inondées de terres agricoles. Dans la Capitale, la Renouée poivre d'eau est présente partout en Forêt de Soignes et dans les bois de Jette. Ailleurs, on peut la trouver surtout dans quelques parcs paysagers semi-naturels et autres bois. La Renouée poivre d'eau est une espèce urbanophobe à Bruxelles.

***Persicaria lapathifolia* (L.) Delarbre**  
**Renouée à feuilles de patience**

La Renouée à feuilles de patience est répandue en RBC. Lors de l'inventaire, on n'a pas fait de distinction entre les différentes sous-espèces. Cette plante annuelle apparaît souvent en divers endroits remaniés, sur terres plutôt riches, tels que de jeunes talus, des champs et des potagers, mais aussi dans des terrains récemment excavés, des terrains vagues et des chantiers de construction. Dans la Capitale, la Renouée à feuilles de patience est absente uniquement dans les grands bois et dans les quartiers où il y a peu de terrains perturbés.

***Persicaria maculosa* S.F. Gray**  
**Renouée persicaire**

La Renouée persicaire est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante apparaît à toutes sortes d'endroits remaniés sur sols riches: dans des champs, des potagers et des accotements perturbés. En milieu urbain, la Renouée persicaire se rencontre souvent dans des jardins publics et des jardinets, dans de jeunes terre-pleins centraux et dans des chantiers de construction, dans des terrains vagues et même dans les joints entre les pierres. A l'exception de la Forêt de Soignes, ce pionnier est présent pratiquement dans chaque carré-kilomètre de la RBC.

***Persicaria minor (Huds.) Opiz***  
**Renouée fluette**

Le Renouée fluette est très rare en RBC. C'est une petite plante discrète des endroits qui s'assèchent en été. En Belgique, cette sorte apparaît surtout en Campine. La Renouée fluette a été signalée uniquement dans le Domaine royal de Laeken ces dernières décennies.

***Persicaria mitis (Schrank) Asenov***  
**Renouée douce**

La Renouée douce est très rare en RBC. C'est une plante insignifiante qui pousse dans des endroits qui s'assèchent, entre d'autres espèces du genre renouée. D'une part, elle passe inaperçu et d'autre part, elle peut être confondue avec d'autres. La Renouée douce a été observée à quelques reprises en RBC ces dernières décennies.

***Petasites hybridus (L.) P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.***  
**Pétasite officinal**

Le Pétasite officinal est assez répandu dans la Capitale. Cette plante à floraison précoce apparaît souvent le long des cours d'eau: elle apprécie les endroits plutôt inondés et riches. En zone urbaine, l'espèce peut également pousser dans des zones inondées de terrains vagues et de parcs. Le Pétasite officinal est généralement présent dans les vallées de la Capitale. Ailleurs, il est présent de façon assez dispersée.

***Petroraghia prolifera (L.) P.W. Ball et Heywood***  
**Œillet prolifère**

L'Œillet prolifère est maintenant rare en RBC. Au 19<sup>e</sup> siècle, cette petite plante était beaucoup plus répandue. Cette espèce atteint ici la frontière nord de son territoire. L'Œillet prolifère pousse sur des terres ouvertes, ensoleillées, caillouteuses et calcaires. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce n'a été signalée qu'à quelques reprises dans la Capitale, le long de talus de chemin de fer. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, une seule station a encore été signalée après 1940. En 2003 et 2004, l'Œillet prolifère était massivement présent sur plusieurs kilomètres, sur l'ancienne ligne de tram reliant Bruxelles à Vilvorde. Durant l'hiver 2004-2005, cette voie de tram a toutefois été transformée en terre-plein central. Les pionniers des sols caillouteux ont donc disparu. Ailleurs dans le pays, l'Œillet prolifère est également présent dans des terrains ferroviaires, des terrils et des terrains en saillie. La présence massive de l'Œillet prolifère sur des sites industriels est également un phénomène connu aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Phalaris arundinacea L.***  
**Baldingère**

La Baldingère est répandue en RBC. Cette herbe pousse dans des endroits essentiellement inondés dont le niveau d'eau est très fluctuant. L'entassement de litière n'est pas un problème pour la Baldingère. Cette espèce apparaît de façon générale dans les vallées périphériques de la Capitale. Plus au centre, la Baldingère apparaît dans des terrains vagues et quelques autres friches.

***Phalaris canariensis L.***  
**Alpiste des Canaries**

L'Alpiste des Canaries est assez répandu en RBC. Cette plante adventice des pays méditerranéens est dispersée par les graines d'oiseaux. Elle est fréquemment observée



mais elle ne parvient pas à s'établir durablement. Ce phénomène est bien illustré dans le schéma de dispersion. Il n'y a pratiquement pas de chevauchement entre les deux périodes d'inventaire. L'Alpiste des Canaries est présent de façon dispersé dans la Capitale et se rencontre aux endroits où les gens éparpillent des graines d'oiseaux.

***Phleum nodosum L.***  
**Fléole noueuse**

La Fléole noueuse est assez rare en RBC. Cette plante peut être confondue avec la Fléole des prés. Durant l'inventaire systématique 2003-2005, les identifications se sont faites uniquement sur la base des inflorescences. En pratique, celles-ci se limitent au début de l'été en milieu urbain.

En RBC, la Fléole noueuse a été observée à quelques reprises dans des pelouses et des jardinets avant plutôt sablonneux.

***Phleum pratense L.***  
**Fléole des prés**

La Fléole des prés est fréquente en RBC. Cette herbe apparaît dans divers talus et pelouses. Elle est également semée dans des parcelles à usage agricole.

La Fléole des prés est surtout présente dans la périphérie rurale de la Capitale et dans les parcs paysagers semi-naturels.

***Phragmites australis (Cav.) Steud.***  
**Roseau, Phragmite**

Le Roseau est répandu en RBC. Il apparaît surtout en environnement plus rural, principalement dans les zones de transition entre la terre et l'eau. Cette herbe produit elle-même énormément de litière et est un élément important des situations d'atterrissement. On la rencontre aussi régulièrement dans des jardins publics, le long de talus de chemin de fer et dans des terrains vagues. Le Roseau est très fréquent dans les vallées périphériques de la Capitale. Ailleurs, il apparaît de façon dispersée en divers autres endroits.

***Physalis alkekengi L.***  
**Coqueret**

Le Coqueret est rare en RBC. Il existe deux variétés dans notre pays. Une de ces variétés (*Physalis alkekengi* var. *franchetii*) est une plante d'ornement qui s'échappe des jardins ornementaux. Cette plante est plantée en zone urbaine dans des jardinières, dans de petits jardins publics de parc et sous les arbres bordant les avenues. Quelques spécimens échappés de cette plante d'ornement ont été observés à certains endroits.

***Phyteuma nigrum F.W. Schmidt***  
**Raiponce bleue**

La Raiponce bleue est rare en RBC. En l'absence d'inflorescence, cette espèce est difficile à distinguer de la Raiponce en épi. Durant la période 2003-2005, toutes les observations n'ont pas pu être identifiées. Cette plante aux belles fleurs pousse surtout en lisière de bois, sur sols plutôt limoneux et humides. A en croire les observations de la période d'inventaire 1995-2005, la Raiponce bleue est plutôt liée aux environs du Rouge Cloître (Auderghem) et aux bosquets avec un vieux noyau forestier situés dans la vallée de la Woluwe.

***Phyteuma spicatum L.***  
***Raiponce en épi***

La Raiponce en épi est assez rare en RBC. En l'absence d'inflorescence, la Raiponce en épi et la Raiponce bleue sont difficiles à distinguer. Cette espèce apparaît surtout dans les zones très lumineuses de bois de feuillus. Le sol se compose de limon ou de limon sablonneux. A en croire les observations de la période d'inventaire 1995-2005, la Raiponce en épi apparaît surtout dans la partie ouest de la Forêt de Soignes.

***Picris echioides L.***  
***Picris fausse-vipérine***

La Picris fausse-vipérine est assez rare en RBC. Dans notre pays, c'est surtout une plante de la côte et des polders. En milieu urbain, elle pousse sur des terrains désordonnés, fortement influencés par l'homme, dans des terrains vagues et des coins à l'abandon. La Picris fausse-vipérine est souvent dispersée avec des graines d'oiseaux. Cette plante est présente de façon dispersée dans la Capitale.

***Picris hieracioides L.***  
***Picris fausse-épervière***

La Picris fausse-épervière est assez répandue en RBC. Cette plante pousse dans des végétations plus sauvages, sur sol caillouteux et plutôt riche. La Picris fausse-épervière apparaît souvent dans les terrains ferroviaires, des terrains industriels abandonnés, des terrains vagues et des accotements désordonnés. Cette plante est très présente dans la moitié nord-ouest de la RBC.

***Pimpinella major (L.) Huds.***  
***Grand boucage***

Le Grand boucage est assez fréquent en RBC. Cette plante persistante pousse sur des sols sablonneux humides, limoneux ou plus riches dans des prairies et des accotements. Dans la périphérie de la Capitale, le Grand boucage apparaît surtout dans des prairies humides et des talus. C'est un bel exemple d'espèce urbanophobe.

Le nombre d'observations a clairement diminué cette dernière décennie. C'est probablement dû à la disparition de certains accotements herbeux dans la zone jadis plus rurale suite à la construction d'habitations. Le fauchage des accotements est aussi défavorable au Grand boucage, qui est plutôt une plante des prairies de fauche.

***Pimpinella saxifraga L.***  
***Petit boucage***

Le Petit boucage est rare en RBC. C'est une plante des prairies plutôt calcariphères ou de substrats plutôt rocailleux. Durant la décennie précédente, le Petit boucage a été observé à plusieurs endroits dans le sud d'Uccle. Pour l'heure, cette plante est présente de façon dispersée dans la Capitale, en quelques endroits ouverts, ensoleillés et souvent très pentus ou caillouteux, tels que des talus de chemin de fer et des zones abruptes de prairies peu fréquentées. Le nombre d'observations a manifestement augmenté durant la dernière décennie. C'est probablement dû à la disparition de certains accotements herbeux dans la zone jadis plus rurale suite à la construction d'habitations. Le fauchage des accotements est aussi défavorable au Petit boucage.

***Pinus sylvestris L.***  
***Pin sylvestre***

Le Pin sylvestre est assez répandu en RBC. Cette plante s'est probablement éteinte dans le nord du pays au cours du Moyen-âge mais elle est plantée depuis quelques siècles en Forêt de Soignes. Elle se disperse beaucoup en tant que semis. De jeunes plants peuvent se développer. Cette espèce est dès lors généralement présente en Forêt de Soignes et dans ses vastes alentours. Dans la moitié nord-ouest de la Capitale, le Pin sylvestre apparaît surtout dans des terrains ferroviaires. Ce conifère est donc un pionnier par excellence. Lors de l'avant-dernière période d'inventaire (1972-1994), la présence de Pin sylvestre n'a manifestement pas été notée. Il semble toutefois improbable que cette espèce ne se soit échappée spontanément nulle part.

***Plantago coronopus L.***  
***Plantain corne de cerf***

Le Plantain corne de cerf est fréquent en RBC. A l'origine, cette plante était limitée, en Belgique, à la côte et aux polders, à la limite entre la zone salée et non salée. Elle peut se développer massivement aux endroits où la terre est provisoirement dénudée.

Le Plantain corne de cerf a pu se disperser massivement à Bruxelles durant la dernière décennie, le long des autoroutes et des voies d'accès. Dans la Capitale, c'est la plus prolifère des plantes "halophiles". Aujourd'hui, on rencontre le Plantain corne de cerf pratiquement partout où il y a des terre-pleins centraux ensoleillés. C'est aussi la seule des plantes halophiles à coloniser des endroits dénudés n'étant plus inondés régulièrement par de l'eau salée ou du sel de déneigement.

Cette extension massive du Plantain corne de cerf est un phénomène récent: les nombreuses données bruxelloises récentes de 2003 et 2004 sont vraiment frappantes dans l'Atlas flamand.

En Rhénanie du Nord-Westphalie, le Plantain corne de cerf n'est présent que de façon marginale.

***Plantago lanceolata L.***  
***Plantain lancéolé***

Le Plantain lancéolé est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante est présente pratiquement partout dans les prairies, les talus et de nombreuses pelouses. Hormis dans quelques carrés-kilomètre totalement boisés en Forêt de Soignes, le Plantain lancéolé est omniprésent dans la Capitale.

***Plantago major L.***  
***Plantain à larges feuilles***

Le Plantain à larges feuilles est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante est omniprésente dans les endroits fréquentés. Le Plantain à larges feuilles peut également pousser entre toutes sortes de pavés. Le Plantain à larges feuilles est l'espèce la plus fréquente de la RBC. Cette plante n'est absente que dans un seul carré-kilomètre.

***Plantago media L.***  
***Plantain moyen***

Le Plantain moyen est assez répandu en RBC. Cette plante pousse sur sol plutôt calcaire, dans des zones ensoleillées de prairies. Dans notre pays, c'est surtout une plante de l'Haspengouw et des régions calcaires au sud du sillon Sambre et Meuse. Dans la Capitale, cette espèce se rencontre surtout dans des prairies plus anciennes et dans des terre-pleins centraux. Le nombre accru d'observations durant la période 1995-2005 est probablement dû à l'inventaire systématique plus intensif de la période 2003-2005.

***Platanthera chlorantha (Cust.) Reichenb.***  
***Palanthere des montagnes***

La Palanthere des montagnes est très rare en RBC. Cette jolie plante pousse sur sol calcaire pauvre. Il y a plusieurs observations d'herbier connues à Bruxelles, datant du 19<sup>e</sup> siècle: cette orchidée a été signalée aussi bien dans le nord-ouest de la RBC qu'en bordure de la Forêt de Soignes. Ces dernières décennies, la Palanthere des montagnes a été découverte à plusieurs reprises dans le nord-ouest de la Capitale. Les observations les plus récentes datent de 2002: la Palanthere des montagnes est apparue dans le cimetière de Ganshoren (SAINTENOY-SIMON 2003a). Juste en dehors de la RBC, cette orchidée a également été découverte ailleurs dans la région, sur un sol limoneux, après des travaux de terrassement.

***Platanus hispanica Mill. Ex Münchh.***  
***Platane à feuilles d'érable***

Le Platane à feuilles d'érable est rare en RBC. Cet arbre est un arbre urbain par excellence, qui est souvent planté dans les villes. Lors du dernier inventaire systématique (2003-2005), de jeunes arbres échappés ont été observés à quelques endroits. Ceux-ci poussent le plus souvent dans des substrats pierreux. Des plants sous l'arbre mère n'ont pas été relevés. Il est probablement encore trop tôt pour considérer cet arbre comme une espèce nationalisée.

***Poa annua L.***  
***Pâturin annuel***

Le Pâturin annuel est extrêmement fréquent en RBC. Cette herbe pousse comme pionnier en divers endroits piétinés et remaniés. Le Pâturin annuel peut également survivre dans des conditions très ombragées. Cette petite plante est donc présente pratiquement partout en RBC.

***Poa compressa L.***  
***Pâturin comprimé***

Le Pâturin comprimé est assez fréquent en RBC. Cette espèce se rencontre traditionnellement sur de vieux murs mais dans la Capitale, c'est surtout une plante des terrains ferroviaires et des zones abandonnées de terrains industriels, des bordures de sentiers et de bandes en béton. A Bruxelles, le Pâturin comprimé apparaît régulièrement dans les grands complexes ferroviaires, dans la zone du canal et dans de vieux murs près de la Forêt de Soignes. Le nombre d'observations a fortement augmenté cette dernière décennie. Cela s'explique probablement par trois raisons: la plante est maintenant mieux connue, l'espèce s'est développée, et les quartiers industriels et terrains ferroviaires ont été examinés plus en profondeur lors du dernier inventaire systématique (2003-2005).

***Poa nemoralis L.***  
***Pâturin des bois***

Le Pâturin des bois est très fréquent en RBC. Cette herbe pousse surtout en lisière de forêt, le long de talus boisés, sous des haies et dans la semi-pénombre des parcs et des jardins de plus grande taille. Il apparaît souvent dans la moitié sud-est de la Capitale avec ses bois, ses nombreux parcs et ses nombreuses habitations aux vastes jardins très ombragés. Dans la moitié nord-ouest, cette plante est plus dispersée.

***Poa palustris* L.**  
**Pâturin des marais**

Le Pâturin des marais est rare en RBC. Il s'agit toutefois d'une herbe qui peut facilement passer inaperçue et être confondue avec le Pâturin commun. En Belgique, le Pâturin des marais apparaît dans les vallées de la Campine et du Waasland. La plupart des lieux d'observation à Bruxelles s'y rattachent. Dans la Capitale, le Pâturin des marais peut se rencontrer dans la zone portuaire nord, sur des terrains inondés le long de la Senne et dans les terrains ferroviaires avoisinants. Une observation a été recensée dans le complexe ferroviaire d'Etterbeek. Durant la période d'inventaire précédente, cette espèce n'a pas été observée mais le Pâturin des marais a bel et bien été découvert dans la zone portuaire nord au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Poa pratensis* L.**  
**Pâturin des prés**

Le Pâturin des prés est très fréquent en RBC. Cette herbe pousse dans des prairies plutôt sèches. La texture du sol peut être très variée. Dans les zones plus rurales, le Pâturin des prés se rencontre dans des prairies agricoles et dans divers talus. En milieu urbain, la plante pousse à des endroits très lumineux dans des parcs, des jardins et des terre-pleins centraux. Le Pâturin des prés est moins fréquent dans le centre très bétonné et dans la Forêt de Soignes. La forte croissance du nombre d'observations durant la dernière décennie est probablement due à l'inventaire systématique plus approfondi de la période 2003-2005.

***Poa trivialis* L.**  
**Pâturin commun**

Le Pâturin commun est extrêmement fréquent en RBC. Cette herbe pousse à des endroits plutôt inondés et riches. La texture du sol peut être très variée. Cette espèce pousse aussi bien en plein soleil que dans la forêt.

Le Pâturin commun se rencontre souvent aussi bien dans les prairies agraires que dans les parcs paysagers semi-naturels. Dans les bois, il est fréquent dans des endroits inondés et riches. Cette espèce apparaît également dans des terre-pleins centraux et dans des terrains vagues.

On ne compte que quelques carrés-kilomètre où le Pâturin commun n'a pas été recensé durant la dernière décennie.

***Polygala serpyllifolia* Hose**  
**Polygala à feuilles de serpolet**

Le Polygala à feuilles de serpolet est très rare en RBC. Cette petite plante pousse dans des prairies rases, sur sols plutôt acides. Dans notre pays, ce type d'habitat existe encore surtout en Campine et dans les Ardennes. Selon l'Atlas flamand, cette espèce connaît manifestement une régression. Durant les dernières périodes d'inventaire, cette petite plante a chaque fois été trouvée dans le même carré-kilomètre. Il s'agit d'une découverte spéciale pour la Capitale et ses vastes alentours. Le matériel d'herbier atteste toutefois de la présence de cette espèce dans le même environnement au 19<sup>e</sup> siècle.

***Polygala vulgaris* L.**  
**Polygala vulgaire**

Le Polygala vulgaire n'a plus été observé en RBC depuis 1995. Cette petite plante pousse dans des prairies rases, sur sol plutôt neutre. Dans notre pays, c'est une espèce des dunes côtières et des régions aux sols moins acides au sud du sillon Sambre et Meuse. Selon l'Atlas flamand, cette espèce connaît une régression importante. Le Polygala

vulgaire a encore été observé dans deux carrés-kilomètre dans les environs de Saint-Job (Uccle) lors de la période d'inventaire systématique 1991-1994.

***Polygonatum multiflorum (L.) All.***  
**Sceau de Salomon commun**

Le Sceau de Salomon commun est fréquent en RBC. C'est pourtant une plante forestière. En forêt, cette plante n'est pas trop exigeante pour peu que ce ne soit pas trop inondé ni trop acide. Cette espèce est aussi naturellement présente dans des parcs plus anciens, dans des talus boisés et des chemins creux. La carte de répartition du Sceau de Salomon commun correspond relativement bien à la situation des anciens bois et des parcs plus anciens. Les cartes des deux périodes d'inventaire sont très semblables.

***Polygonum aviculare L.***  
**Renouée des oiseaux, Traînasse**

La Renouée des oiseaux est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante annuelle pousse en divers endroits très fréquentés et fortement perturbés. C'est une espèce de premier plan entre les pavés, tant sur les trottoirs que sur les routes et les parkings. Dans la Capitale, la Renouée des oiseaux est omniprésente, sauf en Forêt de Soignes.

***Polypodium vulgare L. s.l.***  
**Polypode vulgaire**

Le Polypode vulgaire est rare en RBC. Le Polypode est en fait un groupe complexe dont deux espèces et leur hybride sont présents dans notre pays. Lors du traitement des données, ce groupe complexe a été considéré comme un seul taxon. Le Polypode apparaît surtout dans des rochers et sur sol caillouteux, parfois aussi dans des chemins creux.

Cette fougère est aussi régulièrement plantée dans des rocailles aménagées dans des parcs. Dans la Capitale, le Polypode se rencontre surtout sur des murs. Il peut s'agir de descendants d'exemplaires cultivés dans des rochers.

***Polystichum aculeatum (L.) Roth***  
**Polystic à aiguillons**

Le Polystic à aiguillons est très rare en RBC. Cette grande fougère élégante pousse naturellement dans des bois de ravins et dans des chemins creux. Cette espèce est régulièrement plantée dans des parcs. L'observation dans le Domaine royal remonte probablement à une ancienne plantation. Celle de la vallée du Verrewinkelbeek (Uccle) concerne une station naturelle. Juste au sud de la RBC, le Polystic à aiguillons pousse dans des conditions similaires. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le Polystic à aiguillons a encore été observé à la lisière de la Forêt de Soignes.

***Populus alba (+ x canescens (Ait.) Smith)***  
**Peuplier blanc et grisard**

Les Peupliers blanc et grisard sont fréquents en RBC. La distinction entre les deux taxons est parfois très difficile à faire. Il est également difficile de savoir si les deux taxons sont indigènes au nord du sillon Sambre et Meuse. Ces deux essences sont naturellement présentes le long des rivières et sont plantées depuis des siècles déjà.

Dans la Capitale, les Peupliers blanc et grisard sont souvent plantés dans des bois et comme plante d'ornementation dans les parcs et les plantations paysagères. Les exemplaires échappés sont surtout présents dans les vallées périphériques. Ces plantes se rencontrent également dans des friches, dans des endroits davantage influencés par l'homme. Par le passé, ces arbres ont été considérés par de nombreuses personnes

comme n'étant pas échappés et n'ont dès lors pas été recensés. Les deux périodes d'inventaire systématique ne peuvent donc pas être comparées.

***Populus tremula L.***  
**Peuplier tremble**

Le Peuplier tremble est assez fréquent en RBC. Cette essence est un pionnier des bois aux sols plutôt acides et légers. En tant que pionnier, le Peuplier tremble pousse également dans des talus boisés et le long de talus de chemin de fer. Le Peuplier tremble apparaît de façon dispersée dans la Capitale, davantage dans les zones naturelles de la périphérie mais aussi le long des voies ferrées et dans quelques terrains vagues.

***Portulaca oleracea L.***  
**Pourpier**

Le Pourpier est assez répandu en RBC. Cette plante est originaire de régions plus chaudes et était jadis souvent cultivée comme légume. Aujourd'hui, le Pourpier apparaît dans des endroits qui se réchauffent rapidement, comme entre des pavés, dans des endroits dénudés de jardins publics ou dans des cimetières. Le Pourpier se rencontre également sur sol pierreux. Cette plante apparaît de façon dispersée dans la Capitale. Le schéma de répartition laisse supposer que cette plante se disperse rapidement au départ des potagers. Aujourd'hui, elle n'est plus que rarement cultivée comme légume. Durant la dernière décennie, le Pourpier s'est établi et répandu dans la Capitale comme plante urbaine, en tant que plante échappée. C'est également le cas aux Pays-Bas. Des indications en ce sens sont également disponibles pour la Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Potamogeton alpinus Balb.***  
**Potamot des Alpes**

Le Potamot des Alpes n'a plus été observé en RBC depuis 1995. C'est une espèce des eaux plutôt claires et profondes, avec un peu de matériau organique sur le fond. La dernière observation bruxelloise date de 1977 et se situe en Forêt de Soignes.

***Potamogeton crispus L.***  
**Potamot crépu**

Le Potamot crépu est rare en RBC. Cette espèce apparaît surtout sur sols minéraux, dans les cours d'eau régulièrement entretenus, même dans les eaux peu polluées. Dans la Capitale, cette espèce apparaît à quelques endroits dans le bassin de la Woluwe. Grâce à la meilleure qualité de l'eau, le Potamot crépu a également été observé récemment dans le Geleytsbeek (Uccle).

***Potamogeton lucens L.***  
**Potamot luisant**

Le Potamot luisant n'a plus été observé en RBC depuis 1995. Cette espèce pousse dans des eaux plus profondes, plus claires, calmes et calcariphères. Le Potamot luisant a été observé pour la dernière fois à Bruxelles en 1997, près du Rouge Cloître (Auderghem).

***Potamogeton natans L.***  
**Potamot nageant**

Le Potamot nageant est très rare en RBC. Cette espèce apparaît dans des eaux plutôt neutres, moyennement riches et claires. Lors de la période d'inventaire 1972-1994, cette espèce a encore été découverte dans 5 carrés-kilomètre, à la lisière de la Forêt de Soignes. Lors de la période d'inventaire systématique de 1991-1994, le Potamot nageant

n'a plus été observé qu'une seule fois. Et durant la dernière décennies, également une seule fois.

***Potamogeton pectinatus L.***  
***Potamot pectiné***

Le Potamot pectiné est rare en RBC. Cette espèce apparaît dans les eaux peu profondes, stagnantes à faiblement courantes. En Belgique, c'est l'espèce la plus commune de potamot et la moins sensible à la pollution de l'eau.

Le Potamot pectiné est présent massivement dans la Woluwe. Pourtant, il n'a pas été signalé lors de l'inventaire précédent. Il est aussi présent massivement dans la Senne, en amont de la RBC. Des pédicules détachés et feuillus flottent sur la Senne à Anderlecht. Grâce à la poursuite de l'épuration des eaux en Région flamande, le Potamot pectiné pourra également s'y établir.

***Potamogeton pusillus L.***  
***Potamot fluet***

Le Potamot fluet est très rare en RBC. Cette plante pousse dans des eaux claires, assez riches et plutôt calcariphères, stagnantes ou faiblement courantes. Avant 1990, cette espèce était présente dans plusieurs plans d'eau du bassin de la Woluwe. Durant la dernière décennie, le Potamot fluet a été observé dans le Domaine royal de Laeken ET dans deux étangs à l'eau claire du bassin de la Woluwe. Ce n'est pas un hasard si les étangs abritant le Potamot fluet étaient des étangs d'eaux claires et stagnantes.

***Potentilla anglica Laichard.***  
***Potentille anglaise***

La Potentille anglaise n'a plus été observée depuis 1995. Cette plante pousse sur un sol plutôt acide dans des formations herbeuses à *Nardus*. Dans notre pays, c'est une espèce de la Campine et de la Région sablonneuse. La seule observation des dernières décennies se situe en Forêt de Soignes et date de 1991.

***Potentilla anserina L.***  
***Potentille des oies***

La Potentille des oies est très fréquente en RBC. Cette plante apparaît sur des sols très perturbés et dénudés, dont le niveau d'eau est variable. Dans la partie très bétonnée du centre, cette espèce se rencontre encore dans des chantiers de construction, des terrains vagues et en bordure d'étangs. Plus en périphérie, la Potentille des oies pousse à différents endroits au niveau d'eau fluctuant: terrains ferroviaires, près de plans d'eau, dans des prairies inondées et des marais, et dans les zones de champs qui s'assèchent et autres terrains dénudés. La Potentille des oies est très fréquente dans la Capitale, sauf dans le centre très bétonné et en Forêt de Soignes.

***Potentilla erecta (L.) Rauschel***  
***Tormentille***

La Tormentille est très rare en RBC. Cette plante pousse à des endroits plutôt ensoleillés, sur sols pauvres et sablonneux. Lors du dernier inventaire systématique (2003-2005), cette plante a encore été observée dans trois carrés-kilomètre en Forêt de Soignes ou à proximité de celle-ci.



***Potentilla intermedia L.***  
***Potentille intermédiaire***

La Potentille intermédiaire est rare en RBC. Cette espèce non indigène, importée de Russie avec des céréales et des minerais, est présente dans la Capitale depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle déjà, dans des terrains ferroviaires. Cette plante pousse dans des terrains secs et ensoleillés. La Potentille intermédiaire a été observée ces dernières décennies dans différents sites ferroviaires et industriels en RBC.

***Potentilla reptans L.***  
***Potentille rampante, Quintefeuille***

La Potentille rampante est fréquente en RBC. Cette plante rampante se rencontre dans diverses végétations basses, telles que des prairies et davantage encore dans des terrains ouverts. La Potentille rampante est très présente dans les terrains ferroviaires et les terrains vagues, ainsi qu'en bordure de prairies et dans des accotements disséminés dans la Capitale. Le nombre d'observations a sensiblement augmenté durant la dernière décennie. Cette augmentation est probablement due à une augmentation réelle de l'espèce et à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Potentilla sterilis (L.) Garcke***  
***Potentille faux-fraisier***

Le Potentille faux-fraisier est assez répandu en RBC. Cette plante pousse de préférence sur sol limoneux, au taux d'acidité plus ou moins neutre, dans la zone de transition entre un bois et un terrain ouvert.

Dans la Capitale, la Potentille faux-fraisier pousse dans les vieux bois et les vieux parcs, pas très sablonneux et pas vraiment inondés. Cette plante est absente dans la partie est, sablonneuse de la Forêt de Soignes et dans les jeunes bosquets inondés de Neerpede. Cette espèce ne se répand que lentement.

Le nombre d'observations a manifestement augmenté au cours de la dernière décennie. Cette augmentation est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi et à une meilleure répartition des saisons pour la période 2003-2005.

***Primula elatior (L.) Hill***  
***Primevère élevée***

La Primevère élevée est assez répandue en RBC. Elle pousse dans des bois plutôt inondés, généralement sur des sols de vallée mais cette espèce peut également survivre le long de talus boisés et dans des chemins creux. Dans le nord du pays, cette espèce à floraison vernale apparaît surtout dans la région limoneuse. Dans la Capitale, la Primevère élevée est généralement présente dans les vallées très boisées, ainsi que dans les parcs ayant un vieux noyau boisé et des zones inondées, tels que le Parc Duden (Forest) et le Parc de Wolvendaal (Uccle).

***Prunella vulgaris L.***  
***Brunelle commune***

La Brunelle commune est extrêmement fréquente en RBC. C'est une plante des prairies plutôt humides et des milieux pionniers. Elle pousse aussi bien le long des sentiers dans les bois que dans les pelouses, dans les clairières sur divers talus, dans des terrains vagues, ainsi que dans des jardins privés et publics très ombragés. Pour l'heure, la Brunelle commune peut se rencontrer pratiquement partout dans la Capitale. La forte augmentation de l'espèce durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi du centre très bétonné durant la période 2003-2005.

***Prunus avium (L.) L.***  
**Merisier, Cerisier des oiseaux**

Le Merisier est extrêmement fréquent en RBC. Cette essence indigène privilégie les zones très lumineuses des bois riches. Le Merisier est également planté dans la sylviculture et la culture fruitière. Le Merisier se rencontre dès lors pratiquement partout dans la Capitale, hormis dans le centre très bétonné: dans les bois, dans les quartiers aux nombreux potagers, dans les terrains vagues et les terrains ferroviaires, dans les talus boisés et les cours d'eau, ainsi que dans les talus couverts de broussailles.

***Prunus cerasifera Ehrh.***  
**Myrobolan, Prunier-cerise**

Le Myrobolan est rare en RBC. Cette plante est originaire d'Asie Centrale et d'Asie Mineure. Cette espèce est parvenue à s'échapper surtout via les arbres fruitiers. Une confusion avec d'autres espèces, principalement le Prunier commun (*Prunus domestica*), n'est pas exclue. Le Myrobolan a été observé à quelques endroits dans des terrains vagues.

***Prunus cerasus L.***  
**Griottier**

Le Griottier est assez rare en RBC. Cette plante est cultivée comme arbre fruitier et peut s'échapper ci et là. Cette espèce est présente de façon dispersée dans la périphérie de la Capitale.

***Prunus domestica L.***  
**Prunier commun**

Le Prunier commun est assez fréquent en RBC. Les plantes les plus observées proviennent probablement du recru de racines d'arbres fruitiers. Une confusion avec d'autres espèces, principalement le Myrobolan (*Prunus cerasifera*), n'est pas exclue. La présence du Prunier commun est assez générale dans les zones périphériques de la Capitale où les friches et les potagers sont nombreux.

***Prunus padus L.***  
**Cerisier à grappes**

Le Cerisier à grappes est assez répandu en RBC. C'est une essence indigène des bois riches qui est également plantée dans les bois. C'est une espèce des bois riches et plutôt inondés. Le Cerisier à grappes se rencontre parfois aussi dans des talus boisés et le long de cours d'eau. Cette plante apparaît surtout dans les bois et les parcs paysagers semi-naturels de la Capitale.

***Prunus serotina Ehrh.***  
**Cerisier tardif**

Le Cerisier tardif est fréquent en RBC. Cette plante, originaire de l'est de l'Amérique du Nord, a été plantée dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans les nouveaux bois aux terres sablonneuses afin d'en améliorer le sol. Ces dernières décennies, le Cerisier tardif est contesté dans la sylviculture parce qu'il domine trop le rajeunissement naturel. Il est toutefois encore planté dans les parcs et les jardins publics paysagers.

Le Cerisier tardif est généralement présent en RBC dans la plupart des bois, dans les terrains vagues très ombragés, le long des talus boisés, ainsi que dans les accotements et les terrains ferroviaires très ombragés. Cette espèce est absente non seulement dans

la plupart des carrés-kilomètre du centre très bétonné mais aussi dans plusieurs carrés-kilomètre de la Forêt de Soignes. Le nombre d'observations a fortement augmenté cette dernière décennie. Cette augmentation est la plus importante dans le nord de la Capitale.

***Prunus spinosa L.***  
***Prunellier, Epine noire***

Le Prunellier est fréquent en RBC. Ce buisson pousse surtout le long des lisières forestières, dans les talus boisés et le long des cours d'eau. C'est une espèce des sols plutôt lourds. Le Prunellier est généralement présent – à l'exception de la Forêt de Soignes – dans les zones périphériques de la Capitale. Ce buisson est un exemple type d'espèce urbanophobe pour Bruxelles.

***Pseudofumaria lutea (L.) Borkh.***  
***Corydale jaune***

La Corydale jaune est fréquente en RBC. Cette plante non indigène est originaire des régions montagneuses du sud de l'Europe. Cette plante à l'inflorescence jaune remarquable pousse dans des vieux murs. La Corydale jaune apparaît souvent dans les zones résidentielles, où il y a quelques jardinets avant un peu plus anciens. En Forêt de Soignes, dans la zone portuaire nord et la zone urbaine très densément peuplée du bas de la ville, cette espèce est majoritairement absente.

***Pteridium aquilinum (L.) Kuhn***  
***Fougère-aigle***

La Fougère-aigle est assez fréquente en RBC. Cette fougère se rencontre le plus souvent dans les bois plus anciens et acides, où la plante se développe au mieux dans des zones très lumineuses. La Fougère-aigle peut également être présente dans des friches plus anciennes ou dans des talus plus vieux.

Dans la Capitale, la Fougère-aigle est surtout une espèce de la Forêt de Soignes et des terrains avoisinants. Par ailleurs, cette fougère apparaît aussi dans quelques autres bois plus anciens, quelques parcs, un cimetière et un talus de chemin de fer. Il n'y a qu'une faible différence entre les cartes de répartition des deux périodes d'inventaire.

***Puccinellia distans (L.) Parl.***  
***Atropis distant***

L'Atropis distant est rare en RBC. Cette plante apparaît surtout le long de la côte, dans des endroits peu couverts de végétation, dans des conditions plus ou moins salines. Cette herbe est également signalée au pied de terrils et dans des terrains appartenant à des entreprises chimiques. Depuis quelques décennies, l'Atropis distant se répand le long des artères routières (DUVIGNEAUD & FASSEAUX 1991). Cette herbe se rencontre dans la zone de projection, près du revêtement. La station peut être un sol inondé, mais l'Atropis distant peut également se développer entre les pavés. Durant la dernière décennie (1995-2005), l'Atropis distant était surtout présent dans la zone portuaire nord. Au cours de la période d'inventaire précédente (1972-1994), il n'a pas été signalé.

***Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.***  
***Pulicaire dysentérique***

La Pulicaire dysentérique est répandue en RBC. Cette plante apparaît dans des prairies et des friches, sur sols plutôt humides et riches. La Pulicaire dysentérique apparaît surtout dans les vallées et les zones peu habitées et peu boisées de la périphérie. Dans la partie centrale très bétonnée de la Capitale, cette plante se limite à des zones en friche et à des talus. Le nombre de carrés-kilomètre pour lesquels des observations de cette plante

remarquable ont été recensées, a fortement augmenté cette dernière décennie. C'est probablement le reflet d'une réelle augmentation.

***Pyrola minor L.***  
***Petite pyrole***

La Petite pyrole n'a plus été observée depuis 1995. C'est une petite plante des jeunes bois et des lisières de bois. Elle a été observée à quelques reprises en RBC au cours des décennies précédentes. Durant la période 1991-1994, elle n'a été recensée qu'une seule fois.

***Pyrus communis L. subsp. communis***  
***Poirier cultivé***

Le Poirier cultivé est assez rare en RBC. Des exemplaires échappés sont présents surtout à proximité d'arbres fruitiers. Dans la Capitale, des exemplaires échappés du Poirier cultivé ont été découverts dans quelques terrains ferroviaires et à proximité de potagers. Commenter les changements dans le schéma de répartition a peu de sens. La présence de cette plante alimentaire – mais aussi d'autres échappées – n'est pas notée par beaucoup.

***Quercus petraea Lieblein***  
***Chêne sessile, Rouvre***

Le Chêne sessile est assez fréquent en RBC. Cet arbre est naturellement présent dans nos bois, sur sol plutôt pauvre. Le Chêne sessile est toutefois aussi souvent planté dans les bois et les parcs. Par ailleurs, le Chêne sessile peut former des hybrides avec le Chêne pédonculé. Le Chêne sessile apparaît surtout en Forêt de Soignes et dans les bois avoisinants. Plus dans le centre, le Chêne sessile est également présent dans des parcs urbains.

***Quercus robur L.***  
***Chêne pédonculé***

Le Chêne pédonculé est extrêmement fréquent en RBC. Cet arbre est une plante sauvage mais est en outre souvent planté dans les bois et les parcs. Le Chêne pédonculé peut aussi s'établir à la longue dans des zones plus sauvages ou ombragées de terrains vagues et de terrains ferroviaires. Cet arbre est absent dans de nombreuses parties de la zone pauvre en parcs du centre très bétonné.

***Quercus rubra L.***  
***Chêne rouge***

Le Chêne rouge est assez répandu en RBC. Cette espèce non indigène, originaire d'Amérique du Nord, a été beaucoup plantée dès le 19<sup>e</sup> siècle dans les bois et les drèves. Les semis peuvent devenir des arbres à part entière. Dans notre pays, le Chêne rouge pousse dans des stations similaires au Chêne pédonculé.

Le Chêne rouge est surtout présent dans la moitié sud-est riche en bois et en arbres de la Capitale. Ailleurs, il apparaît aussi régulièrement en tant qu'espèce échappée.

***Ranunculus acris L.***  
***Renoncule âpre***

La Renoncule âpre est extrêmement fréquente. Il n'y a que dans le centre urbain très bétonné et dans la Forêt de Soignes très ombragée que cette plante n'est pas présente dans chaque carré-kilomètre.

Si une prairie parvient à se développer quelque peu, cette espèce s'y établira. La Renoncule âpre ne sera absente que dans les pelouses tondues très régulièrement ou dans les prairies pulvérisées avec force herbicides.

***Ranunculus arvensis L.***  
***Renoncule des champs***

La Renoncule des champs n'a plus été observée récemment. Cette plante a été encore observée à Neerpede durant la période 1972-1990. Les observations plus anciennes datent toutes des années '40 et '50 du 20<sup>e</sup> siècle. C'est une plante des champs céréalières. Ces dernières décennies, elle n'a pu s'établir nulle part et a connu un recul très important.

***Ranunculus auricomus L.***  
***Renoncule tête d'or***

La Renoncule tête d'or est assez rare. D'un point de vue taxinomique, la Renoncule tête d'or comporte en fait un complexe d'espèces et de sous-espèces. Lors de l'inventaire, la Renoncule tête d'or a été considérée comme une seule espèce. Cette plante apparaît surtout dans les parties inondées des bosquets en dehors de la Forêt de Soignes. Elle peut aussi être présente en plus petit nombre dans des endroits plus secs et très ombragés.

***Ranunculus bulbosus L.***  
***Renoncule bulbeuse***

La Renoncule bulbeuse est assez rare en RBC. Elle pousse surtout dans les prairies plus anciennes, de préférence mais pas exclusivement sur des terres plus calcariphères. Cette plante apparaît dans le sud (Uccle) et l'ouest (Neerpede) de la RBC. Près de Saint-Job (Uccle), elle est présente massivement dans un grand pré de pâturage extensif. A Neerpede, la Renoncule bulbeuse est présente sous les fils de fer barbelé, à la limite de prairies à usage plus intensif.

Dans la vallée de la Woluwe, cette plante a été observée à plusieurs endroits durant la période 1972-1990. Ces stations n'ont probablement pas disparu. A partir de la mi-mai, les feuilles de cette plante passent facilement inaperçues.

***Ranunculus circinatus Sibth.***  
***Renoncule divariquée***

La Renoncule divariquée a encore été observée trois fois dans des étangs situés dans ou à proximité de la Forêt de Soignes durant la période 1972-1990. Ces observations datent de 1977. Les observations plus anciennes de la période 1940-1971 se situent dans la même région. Elle n'a plus été observée récemment. Cette plante se rencontre souvent sur sols minéraux et après un nettoyage.

***Ranunculus ficaria L.***  
***Ficaire fausse-renoncule***

La Ficaire fausse-renoncule est très répandue en RBC. On ne fait plus de distinction entre les deux sous-espèces. La Ficaire fausse-renoncule s'établit rapidement aux endroits où quelques arbres fournissent de l'ombre et sur un sol dénudé, sans piétinement intensif. Cette plante est dès lors présente dans de nombreux carrés-kilomètre de la région très urbanisée. Dans les parties de la ville très bétonnées, où il n'y a que des gazons et des terrains de jeu rigoureusement entretenus, et dans les complexes ferroviaires, la Ficaire fausse-renoncule est absente dans de nombreux carrés-kilomètre. L'augmentation importante de la période 2003-2005 est surtout due à une meilleure répartition des visites durant les saisons.

***Ranunculus flammula L.***  
***Renoncule flammette, Petite douve***

La Renoncule flammette n'a été observée qu'à quelques reprises après 1940. Les deux observations connues se situent dans la vallée du Molenbeek, dans l'extrême nord-ouest de la RBC. Ces observations correspondent aux observations plus anciennes, antérieures à 1940.

Cette plante pousse dans des prairies plutôt acides et inondées, sur sol sablonneux ou tourbeux.

***Ranunculus lingua L.***  
***Renoncule langue, Grande douve***

La Renoncule langue est très rare en RBC. Les observations historiques de la vallée de la Senne datent du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. La Senne y quittait les murs de la ville de Bruxelles par une plaine inondable naturelle, pratiquement inhabitée.

Les deux observations mentionnées récemment ne correspondent pas à l'ancienne superficie de la vallée de la Senne. Il s'agit d'exemplaires qui ont probablement été apportés involontairement par intervention humaine ou proviennent d'exemplaires qui ont été plantés dans les environs. Cette espèce est souvent plantée comme plante d'ornement par des particuliers et des services d'entretien d'espaces verts près de petits étangs et de cours d'eau artificiels. Ces deux lieux d'observation ressemblent de toute façon à des lieux d'observation naturels. Cette plante d'ornement est une espèce des zones ripicoles et marécageuses.

***Ranunculus peltatus Schrank***  
***Renoncule peltée***

La Renoncule peltée est une plante des eaux légèrement acides, courantes et stagnantes.

Cette espèce a été signalée récemment dans le Domaine royal de Laeken. Elle a été observée en 1955 dans la vallée de la Woluwe.

***Ranunculus repens L.***  
***Renoncule rampante***

La Renoncule rampante est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante apparaît aussi bien le long de sentiers dans des bois que dans divers terrains ouverts. Dans le centre-ville, elle pousse dans des friches et des petits parcs. La Renoncule rampante ne manque donc pratiquement nulle part.

***Ranunculus sardous Crantz***  
***Renoncule sardonie***

La Renoncule sardonie est assez fréquente en RBC. Elle apparaît davantage sur les sols plus limoneux de l'ouest et du nord de la RBC. En tant que pionnier, elle peut également être présente dans le centre très bétonné, dans des chantiers de construction, dans des friches provisoires, le long de voies de tram, etc. La forte augmentation durant la période 2003-2005 est probablement due à une meilleure répartition des observations.

***Ranunculus sceleratus Crantz***  
***Renoncule scélérate***

La Renoncule scélérate est assez répandue dans la Capitale. Cette espèce est majoritairement présente dans l'ouest et le nord de la RBC, et dans la vallée de la

Woluwe. Dans le centre très bétonné, elle peut apparaître dans des zones inondées de grands chantiers de construction et de terrains vagues. La Renoncule scélérate est une espèce des lieux ouverts sur terres plutôt lourdes, dans la zone de transition entre la partie inondée et la partie sèche.

***Ranunculus tripartitus DC.***  
***Renoncule tripartite***

La Renoncule tripartite a été observée pour la dernière fois en 1977. Les observations récentes, qui ne sont pas documentées par du matériel d'herbier, sont souvent incertaines.

***Raphanus raphanistrum L.***  
***Ravenelle***

La Ravenelle est assez répandue en RBC. Cette plante apparaît surtout dans la périphérie, en bordure de champs et le long de potagers, dans des talus et des terrains vagues. Dans la partie plus centrale, on la rencontre parfois dans des terrains vagues et des chantiers de construction.

***Rapistrum rugosum (L.) All.***  
***Rapistre***

Le Rapistre est rare en RBC. Cette plante non indigène, originaire des pays méditerranéens, a probablement été importée avec des céréales. Le Rapistre est observé sporadiquement dans la Capitale, dans des terrains ferroviaires et industriels mais plus au centre de la ville, on le trouve aussi à des endroits plus instables, tels que des chantiers de construction ou des terrains vagues.

***Reseda lutea L.***  
***Réséda jaune***

Le Réséda jaune est assez répandu en RBC. Cette plante pousse sur des sols caillouteux et plutôt riches, qui se réchauffent rapidement. Dans la Capitale, cette espèce se trouve surtout dans des terrains ferroviaires. La carte de répartition pour la période 1995-2005 illustre cela très clairement.

***Reseda luteola L.***  
***Gaude***

La Gaude est assez répandue en RBC. Elle pousse à des endroits comparables au Réséda jaune mais semble un peu moins liée aux sols caillouteux. Dans la Capitale, la Gaude pousse aussi régulièrement dans de jeunes terrains vagues, de jeunes chantiers de construction et de jeunes terrains industriels. Le schéma de répartition de la Gaude n'est donc pas aussi exclusivement lié au réseau ferroviaire que le Réséda jaune.

***Rhinanthus minor L.***  
***Rhinanthe à petites fleurs***

Le Rhinanthe à petites fleurs est très rare en RBC. Ce semi-parasite pousse dans des prairies pauvres et calcaires. Etant donné que pratiquement tous les talus de la Capitale sont soit fauchés régulièrement, en commençant tôt dans la saison, soit ne sont pas fauchés du tout, le Rhinanthe à petites fleurs a dû mal à se maintenir. Le Rhinanthe à petites fleurs a encore été observé à un endroit dans la Capitale durant la période d'inventaire 1995-2005, mais il a toujours été très rare durant toutes les périodes.

***Rhododendron ponticum* L.**  
***Rhododendron pontique***

Le Rhododendron pontique est assez fréquent en RBC. Cette plante non indigène est souvent plantée dans les grands jardins et parcs, d'où elle peut s'échapper et se nationaliser. Le Rhododendron pontique se rencontre surtout aux abords de la Forêt de Soignes et dans la vallée de la Woluwe. Cette espèce n'a pas été relevée comme étant échappée lors de la période d'inventaire 1972-1994.

***Ribes alpinum* L.**  
***Groseillier des Alpes***

Le Groseillier des Alpes est assez répandu en RBC. Ce buisson, qui n'apparaît pas naturellement chez nous, a été planté en nombre dans le Bois de la Cambre et d'autres grands parcs. Le Groseillier des Alpes est maintenant échappé dans les grands parcs et dans quelques bois de la Capitale.

***Ribes nigrum* L.**  
***Groseillier noir, Cassis***

Le Groseillier noir est assez répandu en RBC. Ce buisson apparaît naturellement dans les zones inondées de bois de feuillus mais est aussi souvent cultivé pour ses petits fruits. Le Groseillier noir peut à nouveau s'échapper des nombreux potagers, souvent à l'abandon, de la Capitale. La plupart des plantes bruxelloises de Groseillier noir proviennent probablement de plantes cultivées.

***Ribes rubrum* L.**  
***Groseillier rouge***

Le Groseillier rouge est assez fréquent en RBC. Ce buisson apparaît naturellement dans les parties humides des bois de feuillus. Le Groseillier rouge est toutefois aussi souvent cultivé pour ses petits fruits et dispersés par les oiseaux. Cette espèce apparaît en de nombreux endroits de la Capitale. Dans les bois plus grands et les petits bosquets, ainsi que le long des cours d'eau et des talus boisés, cette plante est naturellement présente. A proximité des potagers et dans les terrains vagues, les plantes présentes sont probablement des exemplaires échappés. En pratique, il y aura un mélange dans la zone très morcelée de la RBC. Le Groseillier rouge n'est pas présent dans de grandes parties de la Forêt de Soignes.

***Ribes uva-crispi* L.**  
***Groseillier épineux***

Le Groseillier épineux est assez fréquent en RBC. Tout comme le Groseillier rouge et le Groseillier noir, le Groseillier épineux peut y apparaître naturellement. Le Groseillier épineux peut également s'échapper de potagers. Dans les bois et les talus boisés, le Groseillier épineux pousse sur un sous-sol plutôt calcariphère et riche. L'absence de l'espèce dans de grandes parties de la Forêt de Soignes l'illustre parfaitement. La propagation rapide au départ de potagers par le biais d'oiseaux mangeurs de baies lui assure une présence dispersée aux abords de la Capitale.

***Robinia pseudoacacia* L.**  
***Robinier faux-acacia***

Le Robinier faux-acacia est extrêmement fréquent en RBC. Cet arbre originaire d'Amérique du Nord a été importé dans notre pays il y a plusieurs siècles déjà. A l'origine, cet arbre était surtout un arbre d'ornement mais plus tard, il a été planté à diverses fins.



Pour l'heure, les arbres adultes se situent surtout dans des talus escarpés. Les jeunes plants germent beaucoup dans les terrains ferroviaires et toutes sortes de terrains vagues, même sur sols pierreux.

A l'exception de certaines parties de la Forêt de Soignes, le Robinier faux-acacia est présent partout dans la Capitale.

***Rorippa amphibia (L.) Besser***  
***Rorippe amphibie***

Le Rorippe amphibie est rare en RBC. Cette plante pousse dans la boue et sur les rives de toutes sortes de plans d'eau. Durant la période d'inventaire 1995-2005, le Rorippe amphibie a été observé à quelques endroits dans des eaux peu profondes, en périphérie de la Capitale.

***Rorippa austriaca (Crantz) Besser***  
***Rorippe d'Autriche***

Le Rorippe d'Autriche est rare en RBC. Cette espèce non indigène originaire du sud-est de l'Europe, a été amené à l'origine par le biais de céréales. Cette espèce peut s'établir dans des talus riches et retournés, et s'y maintenir longtemps. Le Rorippe d'Autriche a été longtemps présent près de la Plaine des Manœuvres (Etterbeek) et de la gare du Nord. Lors de la période d'inventaire systématique 2003-2005, cette plante n'a plus été retrouvée à aucun des deux endroits.

***Rorippa palustris (L.) Besser***  
***Rorippe à petites fleurs***

Le Rorippe à petites fleurs est fréquent en RBC. Il ressemble assez bien au Rorippe des champs et pousse à des endroits similaires. En milieu urbain, on retrouve cette plante dans des zones dénudées de jardins publics, de terre-pleins centraux et de jardins sur des terres inondées l'hiver, qui s'assèchent ensuite. Dans la périphérie, le Rorippe à petites fleurs pousse également dans des endroits ouverts qui s'assèchent en été. La forte progression du Rorippe à petites fleurs durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Rorippa sylvestris (L.) Besser***  
***Rorippe des champs***

Le Rorippe des champs est assez répandu en RBC. Il ressemble assez bien au Rorippe à petites fleurs et pousse à des endroits similaires. En zone rurale, cette plante pousse beaucoup dans des champs et des potagers. En zone plus urbaine, le Rorippe des champs apparaît sur diverses terres qui s'assèchent périodiquement, à des endroits très lumineux. Les stations paraissent peu stables: il n'y a pratiquement pas de chevauchement entre les schémas de répartition des deux périodes de cartographie récentes.

***Rosa arvensis Huds.***  
***Rosier des champs***

Le Rosier des champs est assez fréquent en RBC. Cette plante pousse dans des bois, sur sols limoneux mais aussi plus à l'intérieur du bois. Dans la Capitale, le Rosier des champs apparaît régulièrement dans les bois et en lisière forestière, sauf en Forêt de Soignes. Par rapport au Rosier des chiens, le Rosier des champs est une espèce remarquable, qui pousse en outre souvent dans des bois sombres. Ce qui explique probablement la faible fréquence pour la période d'inventaire 1972-1994.

***Rosa canina L.***

***Rosier des chiens, Eglantier commun***

Le Rosier des chiens est répandu en RBC. Il forme un groupe de plus petits taxons qui ont été cartographiés ensemble et font l'objet d'un commentaire collectif.

Ce rosier est généralement présent en lisière forestière, dans les friches et les talus. En zone plus urbaine, le Rosier des chiens se rencontre facilement dans des terrains ferroviaires et des terrains vagues plus anciens. Le Rosier des chiens est dès lors présent pratiquement partout dans la Capitale, sauf dans le centre très bétonné et dans de grandes parties de la Forêt de Soignes.

***Rosa rubiginosa L.***

***Rosier rouillé***

Le Rosier rouillé est très rare en RBC. Dans notre pays, ce rosier est naturellement présent dans les dunes côtières et les régions calcaires du sud du pays. Les plants trouvés dans la Capitale proviennent probablement d'exemplaires plantés.

***Rosa rugosa Thunb.***

***Rosier rugueux***

Le Rosier rugueux est assez fréquent en RBC. Par le biais de plantations dans de larges talus le long des routes, dans des terrains industriels, etc., cette plante non indigène, originaire de l'est de l'Asie, est parvenue à s'établir dans nos contrées. Au départ de là, le Rosier rugueux a pu s'échapper facilement. Ce rosier est présent de façon dispersée, principalement dans la moitié nord-ouest de la RBC. Le nombre d'observations a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Cela reflète probablement une augmentation réelle.

***Rubus caesius L.***

***Ronce bleue***

La Ronce bleue est fréquente en RBC. A l'automne surtout, cette plante se distingue facilement du Framboisier commun. La Ronce bleue est plutôt une espèce des terrains très lumineux sur terres plus lourdes. Cette plante apparaît aussi bien dans des terrains plus naturels que dans des terrains vagues et des terrains ferroviaires.

La Ronce bleue est généralement présente aux abords de la Capitale, sauf en Forêt de Soignes. Plus au centre, on la rencontre également dans les parcelles en friche ou les coins à l'abandon rudéralisés. La forte augmentation de cette plante durant la période 1995-2005 est probablement due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Rubus fruticosus (gr.)***

***Ronce***

La Ronce est un nom collectif pour un groupe de micro-espèces. La "Ronce" est extrêmement fréquente en RBC. Lors de la cartographie, aucune distinction n'a été faite entre les différentes micro-espèces.

La Ronce apparaît dans un large éventail d'endroits, allant des terrains totalement ouverts aux bois. Cette espèce est présente en divers endroits où il y a rudéralisation. Cette rudéralisation est également présente dans les terrains vagues et les petits coins à l'abandon dans le centre très bétonné.

Il n'y a que dans le centre de la ville que la Ronce peut parfois faire défaut. Ailleurs, la Ronce commune se rencontre partout.

***Rubus idaeus L.***  
***Framboisier commun***

Le Framboisier commun est répandu en RBC. Cette espèce de ronce est présente naturellement dans les bois et en lisière forestière, sur sols plutôt pauvres. Le Framboisier commun est dès lors généralement présent en Forêt de Soignes et dans les environs immédiats, riches en bois. Cette plante est également souvent cultivée pour ses petits fruits. Le Framboisier commun est parvenu à s'établir ci et là, au départ des nombreux potagers de la Capitale.

***Rubus laciniatus Willd.***  
***Ronce laciniée***

La Ronce laciniée est assez répandue en RBC. Cette ronce fait partie du groupe d'espèces "ronce" mais se reconnaît facilement. C'est pourquoi cette plante a été notée séparément durant la période 1995-2005 et qu'une carte de répartition a été établie pour elle. La Ronce laciniée est apparue récemment sous forme de culture et est dispersée par les oiseaux. Cette ronce se rencontre surtout dans le nord-est de la Capitale. Elle apparaît dans des terrains ferroviaires mais aussi dans des friches, dans des talus rudéralisés et sous de jeunes plantations.

***Rumex acetosa L.***  
***Oseille sauvage***

L'Oseille sauvage est fréquente en RBC. Cette espèce apparaît dans une vaste gamme de prairies. En dehors du centre, cette plante est généralement présente dans les parties herbeuses des parcs paysagers, dans divers talus, des prés et des prairies en cours de rudéralisation. Dans la Capitale, l'Oseille sauvage est un bel exemple d'espèce urbanophobe.

***Rumex acetosella L.***  
***Petite oseille***

La Petite oseille est répandue en RBC. Cette plante pousse sur des sols secs, plutôt pauvres, dans des endroits ensoleillés. En dehors de la Forêt de Soignes, cette plante apparaît généralement dans des talus, dans la moitié sud-est sablonneuse de la RBC. Sur sol limoneux, elle peut également pousser à un endroit extrêmement ensoleillé. Les stations comparables sont les talus dans des terrains ferroviaires. La Petite oseille n'est pas absente dans le centre très bétonné. Elle y pousse surtout dans des jardinières.

***Rumex conglomeratus Murray***  
***Patience agglomérée***

La Patience agglomérée est assez fréquente en RBC. Cette espèce pousse dans des conditions plutôt inondées et riches. Il peut s'agir aussi bien d'un terrain ouvert qu'à moitié dans la pénombre. La Patience agglomérée apparaît généralement en dehors du bois, dans les zones semi-naturelles en périphérie de la Capitale.

***Rumex crispus L.***  
***Patience crépue***

La Patience crépue est très répandue en RBC. Cette plante pousse dans des prairies et des friches plutôt humides. Cette espèce colonise rapidement aussi les endroits ouverts, de sorte que la Patience crépue est régulièrement présente dans des pelouses et des terrains vagues. A l'exception de la Forêt de Soignes et du centre très bétonné, la Patience crépue se rencontre partout.

***Rumex hydrolapathum* Huds.**  
***Patience des eaux***

La Patience des eaux est rare en RBC. Cette grande plante pousse sur les rives des plans d'eau plutôt riches. Cette espèce est présente à quelques endroits dans le canal et dans le bassin de la Woluwe.

***Rumex maritimus* L.**  
***Patience maritime***

La Patience maritime est rare en RBC. Cette plante apparaît sur des substrats qui sont encore sous eau au printemps mais s'assèchent plus tard dans l'année. En milieu urbain, ce biotope se rencontre dans des chantiers de construction et dans les parties plus basses des terrains vagues. La Patience maritime peut encore être admirée ci et là dans la Capitale.

***Rumex obtusifolius* L.**  
***Patience à feuilles obtuses***

La Patience à feuilles obtuses est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante apparaît dans divers endroits légèrement remaniés. En périphérie de la Capitale, la Patience à feuilles obtuses est généralement présente le long de sentiers forestiers, de talus et de cours d'eau, ainsi que dans diverses prairies et friches. Plus au centre, la Patience à feuilles obtuses pousse dans des petits parcs, dans des terrains vagues et dans des jardins publics.

***Rumex palustris* Smith**  
***Patience des marais***

La Patience des marais est très rare en RBC. Cette espèce apparaît sur des terres qui sont encore sous eau tôt dans l'année et s'assèchent par la suite. En milieu plus urbain, la Patience des marais est présente surtout dans des terrains vagues. Durant la période d'inventaire systématique 2003-2005, la Patience des marais a été observée quelques fois dans la zone nord du canal.

***Rumex patientia* L.**  
***Patience des moines***

La Patience des moines est très rare en RBC. Cette plante non indigène originaire du sud-est de l'Europe, est cultivée comme légume. Elle peut s'échapper par dispersion de graines ou par le biais des déchets de jardin. La Patience des moines a été observée à quelques endroits dans la Capitale.

***Rumex sanguineus* L.**  
***Patience sang-de-dragon, Patience des bois***

La Patience sang-de-dragon est répandue en RBC. Cette plante est surtout connue comme plante forestière, poussant sur des sols riches plutôt inondés. La Patience sang-de-dragon n'apparaît pas seulement dans les bois plus anciens. Dans les parcs aux grands arbres ou dans les jeunes bois, la Patience sang-de-dragon sera vite présente.

***Rumex x pratensis* Mert. et Koch**  
**La Patience des prés**

La Patience des prés est le croisement entre la Patience crépue et la Patience à feuilles obtuses. Ce croisement est assez fréquent en RBC. Cette plante apparaît le plus souvent dans des talus et des prairies, où sont également présentes les deux plantes parentes. L'identification se fait de préférence sur la base des valves fructifères. La Patience des prés est probablement encore plus répandue: les exemplaires sans valves fructifères n'ont pas été recensés. Il est à noter que les cartes de répartition des périodes 1972-1994 et 1995-2005 sont en grande partie complémentaires.

***Sagina apetala* Ard.**  
**Sagine apétale**

La Sagine apétale est fréquente en RBC. Aucune distinction n'est faite entre les sous-espèces. Cette petite plante annuelle apparaît comme pionnier dans des potagers, des jardins publics et dans de jeunes terrains vagues, mais aussi dans les sentiers avec revêtement et les murets.

La Sagine apétale apparaît régulièrement là où le bâti est moins compact, tant dans des quartiers plus industriels que dans des quartiers plus résidentiels. La forte progression de l'espèce s'explique probablement par deux raisons: d'une part, l'inventaire du centre bétonné a été plus approfondi lors de l'inventaire systématique de 2003-2005 et d'autre part, il y a eu une réelle augmentation de l'espèce ces dernières décennies. Une extension en milieu urbain a également été constatée aux Pays-Bas.

***Sagina procumbens* L.**  
**Sagine couchée**

La Sagine couchée est extrêmement fréquente en RBC. Cette petite plante apparaît très rapidement sur un sol recouvert d'un revêtement et entre les joints de divers types de revêtements. A l'exception de quelques petites parties de la Forêt de Soignes, la Sagine couchée est dès lors pratiquement omniprésente.

***Sagittaria sagittifolia* L.**  
**Sagittaire, Flèche d'eau**

La Sagittaire est rare en RBC. Cette plante aquatique apparaît dans des eaux stagnantes à courantes, moyennement riches mais ce n'est pas une plante ripicole. La Sagittaire est beaucoup vendue comme plante d'étang et est repiquée à différents endroits dans la Capitale, dans des étangs de parcs et de jardins. Ces plantes n'ont pas été recensées lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

La Sagittaire trouvée en dehors du bassin de la Woluwe provient probablement d'exemplaires repiqués. Pour le bassin de la Woluwe, c'est moins sûr. En 1950, la Sagittaire était également présente dans les environs riches en étangs de Boitsfort.

***Salix alba* L.**  
**Saule blanc**

Le Saule blanc est extrêmement fréquent en RBC. Les individus identifiés comme un croisement entre le Saule blanc et le Saule fragile (*Salix x rubens*), ont été classés parmi les Saules fragiles pour la cartographie. Il est parfois difficile de faire la distinction entre le Saule blanc et *Salix x rubens*.

Le Saule blanc est un pionnier par excellence. Il germe très bien dans des terrains vagues et diverses friches. En zone rurale, le Saule blanc a souvent été utilisé comme arbre têtard. Le Saule blanc s'y comporte également en pionnier près de l'eau et sur les terres à l'abandon. Dans le centre, le Saule blanc est absent dans les zones où il y a peu de

terrains vagues. Dans la périphérie, le Saule blanc ne fait défaut que dans quelques parties de la Forêt de Soignes.

***Salix aurita L.***  
**Saule à oreillettes**

Le Saule à oreillettes est assez répandu en RBC. Les individus identifiés comme un croisement entre le Saule à oreillettes et le Saule cendré (*Salix x multinervis*), ont été classés parmi les Saules cendrés pour la cartographie. Il est parfois difficile de faire la distinction entre le Saule à oreillettes et *Salix x multinervis*. Le Saule à oreillettes apparaît surtout dans les parties plus ouvertes de la Forêt de Soignes et dans quelques zones périphériques. Dans l'ouest de la Capitale, le Saule à oreillettes est présent dans la zone du canal et dans quelques zones inondées en milieu plutôt rural.

***Salix capraea L.***  
**Saule marsault**

Le Saule marsault est extrêmement fréquent en RBC. Il apparaît souvent dans les clairières des bois mais c'est un pionnier de divers endroits très lumineux. Il peut s'établir aussi bien sur un sol meuble ou sur un sol avec revêtement qu'entre des pierres et dans des murs.

Le Saule marsault est présent pratiquement partout dans la Capitale.

***Salix cinerea L. (+ hybr.)***  
**Saule cendré (+ hybr.)**

Le Saule cendré est fréquent en RBC. Il s'agit en fait d'un groupe résiduaire, qui comporte, outre le Saule cendré et le Saule roux (*Salix atrocinnerea*), considéré ici comme une sous-espèce du Saule cendré, également le croisement avec le Saule à oreillettes (*Salix x multinervis*) et le croisement avec le Saule des vanniers (*Salix x holosericea*). Des exemplaires de ce groupe sont généralement présents dans les vallées aux abords de la Capitale. Ce groupe de saules se rencontre aussi bien le long de l'eau que sur des terres rudéralisées. Ils sont également présents dans les parties ouvertes et très lumineuses de la Forêt de Soignes. On ne peut pas toujours établir clairement s'il s'agit du résultat d'une plantation forestière mixte. Le Saule cendré a également été observé à une reprise plus au centre, dans des terrains vagues.

***Salix fragilis L. (incl. x rubens)***  
**Saule fragile**

Le Saule fragile est répandu en RBC. Les individus identifiés comme un croisement entre le Saule blanc et le Saule fragile (*Salix x rubens*), ont été classés parmi les Saules fragiles pour la cartographie. Il est parfois difficile de faire la distinction entre *Salix x rubens* et le Saule blanc.

Le Saule fragile apparaît souvent dans les vallées de la périphérie et dans des terrains vagues plus anciens et inondés. Des arbres à têtard individuels sont régulièrement identifiés comme *Salix x rubens* et donc classés parmi les Saules fragiles sur la carte. Le Saule fragile n'est pas un pionnier des terres sèches. Le Saule fragile et son croisement avec le Saule blanc sont donc très peu présents dans le centre très bétonné de la Capitale.

***Salix purpurea L. (incl. x rubra)***  
**Saule pourpre**

Le Saule pourpre est une espèce rare en RBC. Les individus identifiés comme un croisement entre le Saule pourpre et le Saule des vanniers (*Salix x rubra*), ont été classés

parmi les Saules pourpres pour la cartographie. Le Saule pourpre est naturellement présent sur les rives plutôt caillouteuses des rivières. Ailleurs, il a été planté pour la vannerie. Le Saule pourpre est plutôt un buisson nain, régulièrement utilisé dans les plantations paysagères. La plupart des individus trouvés dans la Capitale proviennent probablement d'exemplaires plantés.

***Salix triandra L.***

**Saule à trois étamines**

Le Saule à trois étamines est assez répandu en RBC. Ce saule est un pionnier des terrains plutôt inondés. Cette espèce se développe en buisson plutôt en largeur qu'en hauteur. Après quelques décennies, lorsque la végétation forestière s'épaissit, il dépérit. Le Saule à trois étamines apparaît régulièrement dans des endroits inondés et dans les vallées en bordure de la Capitale.

***Salix viminalis L.***

**Saule des vanniers**

Le Saule des vanniers est fréquent en RBC. En tant que pionnier, on peut le situer entre le Saule blanc et le Saule à trois étamines: le Saule à trois étamines germe à des endroits bourbeux tandis que le Saule blanc peut se comporter en pionnier un peu partout. Le Saule des vanniers ne germe pas partout mais pas uniquement non plus dans les endroits vraiment bourbeux en zone rurale. Ce saule apparaît également dans des terrains vagues plus secs et même dans des terrains ferroviaires.

***Salix x smithiana auct. non Willd. (Salix capraea L. x Salix viminalis L.)***

***Salix x smithiana***

*Salix x smithiana* est le croisement entre le Saule marsault, extrêmement fréquent, et le Saule des vanniers, assez fréquent. C'est l'un des rares croisements de saules qui soit relativement facile à reconnaître dans la Capitale. Son aire de répartition correspond dans les grandes lignes à celle du Saule des vanniers mais le croisement est moins répandu. Ce croisement apparaît de façon dispersée aux abords de la Capitale.

***Sambucus ebulus L.***

**Yèble**

Le Yèble peut encore être considéré comme assez répandu en RBC. Cette grande plante herbacée apparaît en lisière forestière, à proximité des bois et dans divers talus. Le Yèble a environ quatre noyaux de dispersion dans la périphérie de la Capitale. Cette plante peut s'y maintenir dans des milieux passablement remaniés. Le Yèble reste toutefois aux endroits où il est établi depuis longtemps.

***Sambucus nigra L.***

**Sureau noir**

Le Sureau noir est extrêmement fréquent en RBC. Ce buisson apparaît très rapidement sur sols riches, tant dans les parties très lumineuses de la Forêt de Soignes que dans des parcelles non bâties au centre de la ville. Le Sureau noir pousse même dans des murs et dans différents talus et friches. Ce buisson est omniprésent dans la Capitale.

***Sambucus racemosa L.***  
**Sureau à grappes**

Le Sureau à grappes est assez répandu en RBC. Dans notre pays, ce buisson est fréquent au sud du sillon Sambre et Meuse. Cette dernière décennie, cette espèce s'est développée au départ de la Campine.

Le Sureau à grappes apparaît dans les zones plutôt lumineuses des bois, sur sols faiblement acides. Dans la Capitale, ce buisson se limite à la Forêt de Soignes et à quelques bosquets dans les environs immédiats. Il n'est pas certain que le recul de la période 1995-2005 reflète un recul réel. Lors de l'inventaire systématique de la période 1991-1994, c'est surtout la Forêt de Soignes qui a été étudiée durant les mois d'avril et mai. Le Sureau à grappes fleurit déjà en avril et c'est à cette période qu'il est plus remarquable.

***Sanguisorba minor Scop.***  
**Petite pimprenelle**

La Petite pimprenelle est rare en RBC. Dans notre pays, cette plante est fréquente dans les végétations ouvertes et sèches sur sol calcariphère. En dehors de la vallée de la Meuse et des dunes côtières, cette espèce est surtout observée le long des voies de chemin de fer.

Dans la Capitale, la Petite pimprenelle est surtout liée aux sites ferroviaires. D'autres observations concernent des exemplaires probablement échappés de rocailles.

***Sanicula europaea L.***  
**Sanicle**

La Sanicle est assez répandue en RBC. Cette plante apparaît dans d'anciens bois plutôt riches, sur sols relativement lourds. Dans la Capitale, la Sanicle n'est actuellement présente que dans d'anciens bois tels que la Forêt de Soignes et les bois de Jette (bois de Laerbeek, bois de Dieleghem) et d'anciens parcs qui, avant l'aménagement du parc, étaient partiellement des bois, tels que le parc Duden (Forest), le parc Wolvendael (Uccle) et le Bois de la Cambre (Bruxelles).

***Saponaria officinalis L.***  
**Saponaire officinale**

La Saponaire officinale est assez fréquente en RBC. Cette plante pousse de préférence sur un sol ouvert et caillouteux. Dans la Capitale, la carte de répartition montre un lien manifeste avec le réseau ferroviaire. La Saponaire officinale peut aussi apparaître sporadiquement ailleurs, dans une grande friche ou une parcelle non bâtie. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent de plantes de jardin échappées.

***Saxifraga granulata L.***  
**Saxifrage granulée**

La Saxifrage granulée est très rare en RBC. Cette plante aux belles fleurs blanches pousse dans des prairies humides, moyennement riches. En zone rurale, la Saxifrage granulée a du mal à se maintenir dans les prairies à culture intensive.

Depuis 1940, de nombreuses données ont été rassemblées sur les plantes en RBC. Ce n'est qu'en 2005 que cette espèce a été découverte dans la Capitale. La Saxifrage granulée est toutefois présente depuis longtemps dans les vallées de la Dyle et de la Senne. En RBC, quelques exemplaires poussent à présent dans un talus de chemin de fer à Haeren et il existe une population importante dans un parc paysager de la vallée de la Woluwe (parc Ten Reuken). La Saxifrage granulée y est située dans une zone gérée par l'IBGE comme prairie de fauche.



***Saxifraga tridactylites* L.**  
***Saxifrage tridactyle***

La Saxifrage tridactyle est assez répandue en RBC. Cette petite plante pousse sur des substrats plutôt calcaireux et caillouteux. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, elle était considérée comme une plante murale, rare dans le nord du pays et poussant ci et là dans des murs. Selon l'Atlas belge (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1979), la Saxifrage tridactyle n'apparaissait pas à Bruxelles et ses vastes environs. Lors de la période d'inventaire 1972-1994, cette petite plante n'a été observée qu'à un seul endroit (après 1990).

Actuellement, la Saxifrage tridactyle peut être présente massivement dans les graviers des terrains ferroviaires. La répartition actuelle est étroitement liée au réseau ferroviaire. Cette plante est toutefois aussi observée à d'autres endroits, dans des graviers (parkings, sentiers peu fréquentés). L'extermination massive de la végétation par pulvérisation dans les terrains ferroviaires à la fin du printemps favorise les plantes telles que la Saxifrage tridactyle puisque fin mai, leur cycle de vie est déjà terminé.

L'énorme extension de l'espèce durant la période 1995-2005 est réelle et est attribuée principalement aux terrains ferroviaires. Une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de la période 2003-2005 aura aussi son importance puisqu'à partir de juin, la petite plante a pratiquement disparu en de nombreux endroits. L'extension récente dans les terrains ferroviaires est également décrite aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Schoenoplectus lacustris* (L.) Palla**  
***Scirpe des lacs, Jonc des chaisiers commun***

Le Scirpe des lacs est une espèce rare en RBC. C'est un héliophyte qui pousse sur les rives, en eau profonde. Le Scirpe des lacs est souvent vendu comme plante d'étang dans les jardinerie. Deux des trois observations récentes proviennent probablement d'exemplaires plantés antérieurement. Les exemplaires manifestement plantés n'ont toutefois pas été recensés! La présence dans le bassin de la Woluwe peut être la conséquence d'une extension spontanée. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le Scirpe des lacs était encore signalé dans deux carrés-kilomètre près de Boitsfort. Tous deux ont maintenant disparu.

***Scirpus sylvaticus* L.**  
***Scirpe des bois***

Le Scirpe des bois est assez répandu en RBC. Cette plante assez robuste est généralement présente aux endroits où de l'eau d'infiltration affleure. Le Scirpe des bois peut être observé aussi bien dans des endroits herbeux et dans des friches que dans de jeunes bois. Cette espèce apparaît pratiquement dans toutes les vallées périphériques de la Capitale. Le Scirpe des bois est un bel exemple d'espèce urbanophobe en RBC.

***Scleranthus annuus* L.**  
***Scléranthe annuel***

Le Scléranthe annuel est très rare en RBC. Cette petite plante est un pionnier des sols secs. En tant que mauvaise herbe des champs, elle était beaucoup plus fréquente au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Lors des inventaires systématiques, le Scléranthe annuel a chaque fois été observé à une reprise: dans le sud d'Uccle durant la période 1991-1994 et à Neerpede en 2003-2005.

***Scrophularia auriculata* L.**  
**Scrofulaire aquatique**

La Scrofulaire aquatique est assez répandue en RBC. Cette espèce pousse dans des endroits très inondés, tant en terrain plus ouvert que dans des zones forestières très lumineuses. Cette plante est généralement présente dans les vallées aux abords de la Capitale. A Bruxelles, c'est une espèce urbanophobe. Quelques exemplaires ont été observés dans des parcs plus au centre de la ville (le parc Josaphat à Schaerbeek et le jardin Felix Hap à Etterbeek). Ces plantes proviennent peut-être d'exemplaires plantés.

***Scrophularia nodosa* L.**  
**Scrofulaire noueuse**

La Scrofulaire noueuse est fréquente en RBC. C'est surtout une plante forestière qui pousse sur toutes sortes de sols. Cette plante apparaît aussi rapidement le long de talus boisés, de chemins creux et dans de petits bosquets. Cette espèce est très fréquente dans la périphérie de la Capitale mais on la rencontre aussi dans des quartiers de la ville où il y a de vastes jardins très ombragés ou dans des terrains vagues très ombragés.

***Scrophularia umbrosa* Dum.**  
**Scrofulaire ailée**

La Scrofulaire ailée est assez rare en RBC. On distingue parfois deux sous-espèces (subsp. *umbrosa* et subsp. *neesii*) mais nous ne ferons pas la distinction ici. La Scrofulaire ailée pousse dans des endroits très inondés dans les vallées, dans des terrains sauvages ouverts mais aussi dans des endroits très ombragés. Les principaux noyaux de répartition se situent dans les vallées de la Forêt de Soignes. Par ailleurs, la Scrofulaire ailée est également présente de façon sporadique dans quelques vallées en bordure de la Capitale.

***Scutellaria galericulata* L.**  
**Scutellaire toque**

La Scutellaire toque est assez rare en RBC. Cette plante est surtout présente dans les marais mais aussi sur les rives artificielles, empierrées de plans d'eau. Dans la Capitale, la Scutellaire toque est particulièrement présente à proximité des plans d'eau du bassin de la Woluwe. Durant la période 1995-2005, cette plante a été observée dans beaucoup plus de carrés-kilomètre que durant la période 1972-1994. Ce phénomène est peut-être dû à une gestion plus écologique menée par l'IBGE dans les parcs paysagers de cette zone. Grâce à un fauchage moins fréquent, les plantes sont de toute façon beaucoup plus visibles dans les prairies de fauche marécageuses que dans les pelouses régulièrement coupées.

***Sedum acre* L.**  
**Orpin âcre**

L'Orpin âcre est fréquent en RBC. Cette petite plante apparaît souvent sur diverses surfaces pourvues d'un revêtement telles que les parties supérieures des murs et des toits, les zones peu piétinées des parkings et des trottoirs, ou les sols en béton des ruines et des terrains ferroviaires. Cette plante est rarement absente dans les cimetières. Cette espèce peut également s'échapper de jardins. Hormis en Forêt de Soignes, l'Orpin âcre est présent pratiquement partout dans la Capitale.

***Sedum album L.***  
***Orpin blanc***

L'Orpin blanc est assez rare en RBC. Dans notre pays, cette plante apparaît naturellement dans les rochers et les prairies sèches. L'Orpin blanc est cultivé dans les jardins et les cimetières, d'où il peut s'échapper. Les principaux lieux d'observation se situent dans les cimetières et les terrains ferroviaires.

***Sedum rupestre L.***  
***Orpin réfléchi, Trique-madame***

L'Orpin réfléchi est assez rare en RBC. Dans notre pays, cette plante pousse naturellement dans les rochers et les prairies sèches. L'Orpin réfléchi est cultivé dans les jardins et les cimetières, d'où il peut s'échapper dans les environs. L'Orpin réfléchi se rencontre principalement dans les cimetières et les terrains ferroviaires.

***Sedum spurium L.***  
***Orpin bâtard***

L'Orpin bâtard est rare en RBC. Cette plante non indigène provient du sud-ouest de l'Asie. Elle est cultivée dans les cimetières et les jardins. Les principaux lieux d'observation de plantes échappées se situent dans les cimetières.

***Sedum telephium L.***  
***Herbe à la coupure***

L'Herbe à la coupure est assez rare en RBC. Cette espèce apparaît le long de lisières forestières et dans les talus plutôt sauvages. L'Herbe à la coupure est également cultivée et peut ainsi s'échapper. Cette plante apparaît de façon dispersée en périphérie de la Capitale.

***Senecio inaequidens DC***  
***Sénéçon sud-africain***

Le Sénéçon sud-africain est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante non indigène, originaire d'Afrique du Sud, a pu s'établir au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la vallée de la Vesdre grâce à l'importation de laine. La véritable extension du Sénéçon sud-africain n'a commencé que vers 1970. On le constate clairement lorsque l'on compare la 1<sup>e</sup> édition (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1972) et la 2<sup>e</sup> édition (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1979) de l'Atlas de Belgique.

Cette plante pousse sur diverses terres ouvertes et travaillées, et sur un sous-sol muni d'un revêtement ou pierreuse. Elle est présente massivement dans les terrains ferroviaires et les terrains industriels à l'abandon. De là, cette espèce a pu s'établir dans de petites parcelles en friche, dans des trottoirs, des parkings, des murs et des coins à l'abandon. Une fois que la végétation se ferme, cette plante régresse.

En RBC, les premières plantes ont été signalées en 1981 à la gare Josaphat (Schaerbeek) (SAINTENOY-SIMON & BRUYNSEELS 1982). Jusqu'en 1990, le Sénéçon sud-africain n'était recensé que dans deux carrés-kilomètre. Lors de l'inventaire systématique de 1991-1994, le Sénéçon sud-africain était encore lié au réseau ferroviaire et aux terrains portuaires. Lors de l'inventaire systématique de 2003-2005, le Sénéçon sud-africain a été observé pratiquement dans chaque carré-kilomètre. Il n'y a que quelques vides en Forêt de Soignes et dans les parcs résidentiels très ombragés proches de cette forêt.

Une extension similaire durant la même période a été constatée aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Senecio jacobaea L.***  
**Sénéçon jacobée**

Le Sénéçon jacobée est extrêmement fréquent en RBC. Les endroits ouverts des différentes prairies sont rapidement colonisés par cette plante, de préférence dans les zones relativement sèches et riches. Le Sénéçon jacobée se rencontre partout dans la Capitale: dans toutes sortes de talus, de prairies et de pelouses, dans des friches et des lisières forestières, dans les terrains vagues et entre les joints sur des surfaces recouvertes. Durant la période 1995-2005, cette plante a été observée en beaucoup plus d'endroits. L'augmentation est surtout remarquable dans le centre très bétonné. La raison en est probablement double: une augmentation réelle et un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Senecio ovatus (P. Gaertn., B. Mey et Scherb.) Willd.***  
**Sénéçon de Fuchs**

Le Sénéçon de Fuchs est assez répandu en RBC. Cette grande plante remarquable apparaît dans les zones plus lumineuses des bois. Le sol y est plutôt sec et moyennement acide à neutre. Durant la période 1995-2005, le Sénéçon de Fuchs se limitait à la Forêt de Soignes et à quelques petits bois ou parcs avec un vieux noyau forestier. On note toutefois moins d'observations dans la partie sud d'Uccle en dehors de la Forêt de Soignes que durant la période 1972-1994.

***Senecio sylvaticus L.***  
**Sénéçon des bois**

Le Sénéçon des bois a été observé à deux reprises dans la Capitale vers 1980. Cette espèce pousse dans les endroits ouverts et très lumineux des bois, sur sol acide. Le Sénéçon des bois est parfois signalé le long des talus de chemin de fer et dans les talus boisés.

***Senecio viscosus L.***  
**Sénéçon visqueux**

Le Sénéçon visqueux est répandu en RBC. Cette plante annuelle apparaît comme pionnier sur sols secs avec graviers ou sable brut. Cette espèce présente un lien avec les terrains ferroviaires mais il ne s'agit pas d'un lien exclusif. Il semble plutôt que cette espèce utilise les terrains ferroviaires comme base de départ pour coloniser d'autres terrains adéquats tels que des parcelles en friche, des coins à l'abandon et des surfaces munies d'un revêtement.

***Senecio vulgaris L.***  
**Sénéçon vulgaire**

Le Sénéçon vulgaire est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante annuelle est un pionnier par excellence. Elle colonise pratiquement tous les terrains possibles. Suffisamment de lumière semble être la seule condition. Le Sénéçon vulgaire ne peut être absent que dans les parties de la Forêt de Soignes sans chemins larges et sans grands parkings. Le Sénéçon vulgaire pousse dans les champs, les potagers et les jardins publics, dans les zones dénudées de talus et de prairies, sur sol recouvert d'un revêtement et de pierres.

***Setaria italica* (L.) Beauv.**  
**Sétaire d'Italie, Millet des oiseaux**

La Sétaire d'Italie est assez rare en RBC. Cette plante adventice est considérée par certains auteurs comme une sous-espèce de la Sétaire verte. De petits exemplaires de Sétaire d'Italie peuvent être confondus avec la Sétaire verte. La Sétaire d'Italie peut se développer ci et là comme adventice de graines d'oiseaux mais elle ne subsiste jamais longtemps. Cette espèce est considérée comme éphémère. La Sétaire d'Italie est généralement observée à proximité de potagers et dans des terrains vagues.

***Setaria pumila* (Poiret) Roem. et Schult.**  
**Sétaire fauve**

La Sétaire fauve est assez répandue en RBC. Elle peut maintenant être considérée en partie comme une adventice de graines d'oiseaux mais ce n'est pas vraiment une nouvelle venue. Cette herbe apparaît depuis longtemps dans les champs. On la retrouve surtout dans les zones ouvertes de potagers, dans les chantiers de construction et les terrains vagues, ainsi que parfois sur des surfaces avec revêtement, telles que des trottoirs, des parkings et des allées de jardins.

Par rapport à la période d'inventaire 1972-1994, la Sétaire fauve a fortement augmenté durant la période d'inventaire 1995-2005. C'est probablement plutôt la conséquence d'un inventaire plus approfondi que d'une réelle extension. Lors de l'inventaire très incomplet de 1940-1971, la Sétaire fauve a été observée à plus d'endroits qu'en 1972-1994.

***Setaria verticillata* (L.) Beauv.**  
**Sétaire verticillée**

La Sétaire verticillée est assez fréquente en RBC. Cette plante non indigène, originaire de contrées plus méridionales d'Europe et d'Asie, se disperse très rapidement par le biais de la culture de maïs. Dans certaines régions du nord du pays, la Sétaire verticillée s'est largement étendue en quelques décennies. Entre-temps, la Sétaire verticillée est également apparue dans des champs de maïs juste en dehors de la RBC. Dans la Capitale, ce nouveau venu apparaît sur des terres en friche, dans des terrains ferroviaires, des superficies pierreuses et à quelques endroits dans des champs de maïs. Les stations actuelles semblent liées aux voies de transport assurant la liaison entre la zone rurale et la Capitale (chemins de fer, axes de pénétration, canal). La Sétaire verticillée n'a pas été signalée lors de l'inventaire systématique de 1991-1994. Dans les années quatre-vingts du 20<sup>e</sup> siècle, la Sétaire verticillée n'a été observée que dans les travaux du métro de la Porte de Hal (Bruxelles) et près du complexe ferroviaire de Haeren-Schaerbeek.

***Setaria viridis* (L.) Beauv.**  
**Sétaire verte**

La Sétaire verte est fréquente en RBC. Elle peut être confondue avec de petits exemplaires de la Sétaire d'Italie. Cette herbe apparaît fréquemment dans de petits champs et dans des potagers. C'est toutefois aussi une plante urbaine. Pour peu qu'il y ait suffisamment de lumière et de chaleur, la Sétaire verte fait son apparition. Il peut s'agir de jardinets et de jardins publics, de bandes de stationnement et le long des trottoirs, dans des parcelles en friche et dans des coins à l'abandon.

Cette espèce s'est largement étendue ces dernières décennies en RBC. Il est ressorti de discussions avec des jardiniers amateurs qu'ils ont vu apparaître cette plante il y a quelques années seulement (après 2000).

***Sherardia arvensis* L.  
Shéradie des champs**

La Shéradie des champs est assez fréquente en RBC. Cette petite plante est surtout connue comme pionnier de champs plutôt riches et calcaires. En Région flamande, c'est une espèce assez rare. En Région wallonne, cette petite plante est plus fréquente, surtout sur sols calcaires. Dans la Capitale, la Shéradie des champs peut apparaître massivement dans des pelouses de cimetières et dans des zones industrielles. Il s'agit de pelouses où le piétinement est peu important. Par ailleurs, la Shéradie des champs se rencontre également comme pionnier dans les terre-pleins centraux et les jardinets.

Par rapport à la période d'inventaire 1972-1994, la Shéradie des champs a fortement augmenté durant la période d'inventaire 1995-2005. C'est un bel exemple de mauvaise herbe des champs qui s'est adaptée au milieu urbain.

La même adaptation aux pelouses est également constatée aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Silene dioica* (L.) Clairv.  
Compagnon rouge**

Le Compagnon rouge est répandu en RBC. Cette plante pousse dans les endroits très lumineux des bois, en lisière de ceux-ci et dans les prairies sauvages et riches. Cette espèce apparaît fréquemment en périphérie de la Capitale. Cette plante est encore régulièrement présente dans les quartiers urbains aux vastes parcelles d'habitation et où foisonne la végétation haute tige. La répartition du Compagnon rouge dans la Capitale indique plutôt un caractère urbanophobe.

***Silene latifolia* Poiret subsp. *alba* (Mill.) Greuter et Burdet  
Compagnon blanc**

Le Compagnon blanc est fréquent en RBC. Cette plante apparaît souvent dans des endroits ouverts de talus sauvages et dans des prairies riches. Le Compagnon blanc présente un lien avec les terrains ferroviaires mais apparaît également dans des talus le long du canal. Par ailleurs, cette plante se rencontre régulièrement dans des terrains rudéralisés.

***Silene vulgaris* (Moench) Garcke  
Silène enflé**

Le Silène enflé appartient encore au groupe des espèces assez répandues en RBC. Cette plante est une espèce des prairies sèches et calcariphères, et des sols pierreux et calcariphères. Dans la Capitale, le Silène enflé est surtout lié aux terrains ferroviaires.

***Sinapis arvensis* L.  
Moutarde des champs**

La Moutarde des champs est très répandue en RBC. Cette plante apparaît très vite comme pionnier sur divers sols riches et perturbés. Dans la périphérie de la Capitale, il s'agit des champs, des potagers et le long de divers talus. En zone urbaine, il s'agit de terre-pleins centraux et de jardins publics, de chantiers de construction et de terrains vagues. Hormis en Forêt de Soignes, la Moutarde des champs est présente pratiquement partout dans la Capitale.

***Sisymbrium altissimum* L.**  
**Sisymbre élevé**

Le Sisymbre élevé est assez répandu en RBC. Cette plante non indigène d'Europe de l'Est a été introduite avec les céréales au 19<sup>e</sup> siècle. Cette plante apparaît le long des voies de chemin de fer, dans des terrains industriels et dans des terrains vagues.

Ce nouveau venu n'est plus en expansion – contrairement à beaucoup d'autres. Il n'y a pratiquement pas de différence entre la période d'inventaire systématique de 1972-1994 et celle de 1995-2005. Lors de l'inventaire très incomplet de 1940-1971, le Sisymbre élevé avait déjà été observé dans 19 carrés-kilomètre.

***Sisymbrium officinale* (L.) Scop**  
**Sisymbre officinal, Herbe aux chantres**

Le Sisymbre officinal est extrêmement fréquent en RBC. Ce pionnier apparaît rapidement sur divers sols dénudés, même entre des pierres. En périphérie de la Capitale, le Sisymbre officinal se rencontre fréquemment dans les talus, le long des champs et des potagers. Dans un milieu très urbanisé, le Sisymbre officinal pousse beaucoup en rue contre des murs et sous des haies, dans des jardins publics, dans des chantiers de construction et des terrains vagues. Le Sisymbre officinal n'est absent que dans certaines zones de la Forêt de Soignes.

***Solanum dulcamara* L.**  
**Morelle douce-amère**

La Morelle douce-amère est très répandue en RBC. Cette liane pousse à des endroits très variés mais toujours riches. La Morelle douce-amère apparaît aussi bien dans les parties inondées et plus ouvertes de la Forêt de Soignes que dans les zones inondées des vallées périphériques. Dans un milieu plus urbain, cette plante apparaît comme liane sur les clôtures, et dans les terrains vagues et terrains ferroviaires. La Morelle douce-amère est l'une des rares plantes qui ne soit pas extrêmement fréquente tout en étant présente pratiquement partout.

***Solanum nigrum* L.**  
**Morelle noire**

La Morelle noire est extrêmement fréquente en RBC. Dans le commentaire, nous ne faisons pas de distinction entre les sous-espèces subsp. *schultesii* (Morelle de Schultes) et subsp. *nigrum* (Morelle noire). La Morelle noire est très fréquente dans les endroits très lumineux de sols dénudés, tels que des champs, des potagers et des talus. Dans un milieu urbanisé, cette plante pousse dans des jardins publics ou dans des endroits plus pierreux, dans des chantiers de construction et des terrains vagues. Dans les terrains ferroviaires, elle se développe en abondance après l'utilisation des herbicides à la fin du printemps. L'augmentation observée durant la période 1995-2005 est probablement due à l'inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005. Hormis en Forêt de Soignes, la Morelle noire est généralement présente dans la Capitale.

***Solidago canadensis* L.**  
**Solidage du Canada**

Le Solidage du Canada est assez fréquent en RBC. Cette plante non indigène, originaire d'Amérique du Nord, se disperse par le biais des déchets de jardin. Cette espèce pousse surtout sur les sols riches de terrains vagues, de terrains ferroviaires et de parcelles non bâties. Dans la Capitale, le Solidage du Canada apparaît davantage à proximité de quelques terrains ferroviaires et dans des zones au bâti plutôt aéré, de préférence dans

des stations qui existent déjà depuis longtemps. Le *Solidago glabre* (voir plus loin) semble aussi apparaître dans des stations plus récentes.

***Solidago gigantea* L.**  
***Solidago glabre***

Le *Solidago glabre* est répandu en RBC. Cette plante non indigène, originaire d'Amérique du Nord, se répand par le biais des déchets de jardin. Cette espèce pousse surtout sur des sols riches de parcelles non bâties, de terrains vagues et de terrains ferroviaires. Le *Solidago glabre* est généralement présent en dehors du centre très bétonné et de la Forêt de Soignes. Contrairement au *Solidago* du Canada (voir ci-dessus), le *Solidago glabre* semble également apparaître dans des terrains plus jeunes.

***Solidago virgaurea* L.**  
***Solidago verge d'or***

Le *Solidago verge d'or* est assez rare en RBC. Cette espèce pousse sur des sols relativement acides et pauvres dans des bois très lumineux ou à la lisière de ceux-ci. Cette plante est faiblement liée aux vieux bois et aux vieilles prairies. Dans la Capitale, le *Solidago verge d'or* est lié à la Forêt de Soignes et à la partie connexe d'Uccle. Dans cette partie d'Uccle, cette espèce a été signalée pour la période 1995-2005 dans un nombre nettement moindre de carrés-kilomètre par rapport à la période 1972-1994.

***Sonchus arvensis* L.**  
***Laiteron des champs***

Le *Laiteron des champs* est répandu en RBC. Cette espèce est généralement présente sur des sols riches où le dynamisme du milieu est important. En zone plus rurale, cette espèce apparaît principalement dans des champs mais aussi en d'autres endroits riches des vallées. En zone urbaine, cette plante est fréquente dans les jardins publics et les vastes jardins. Dans le centre très bétonné, le *Laiteron des champs* n'est pas répandu. Durant la période 1995-2005, le nombre d'observations a nettement augmenté. La raison en est probablement double: une augmentation réelle de l'espèce et un inventaire plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Sonchus asper* (L.) Hill**  
***Laiteron épineux***

Le *Laiteron épineux* est extrêmement fréquent en RBC. Cette espèce apparaît dans différents milieux instables, tant dans la zone plus rurale que dans le centre très bétonné. Il n'y a qu'en Forêt de Soignes que cette espèce fait régulièrement défaut. Le *Laiteron épineux* pousse à des endroits comparables au *Laiteron maraîcher*.

***Sonchus oleraceus* L.**  
***Laiteron maraîcher***

Le *Laiteron maraîcher* est extrêmement fréquent en RBC. Cette espèce apparaît dans divers milieux instables, tant dans la zone plus rurale que dans le centre bétonné. Il n'y a qu'en Forêt de Soignes que cette espèce fait régulièrement défaut. Le *Laiteron maraîcher* pousse à des endroits comparables au *Laiteron épineux*.

***Sorbus aucuparia* L.**  
***Sorbier des oiseleurs***

Le *Sorbier des oiseleurs* est extrêmement fréquent en RBC. Cette espèce apparaît naturellement dans les bois ou les talus boisés, sur sols plutôt légers. Cet arbre est



toutefois aussi souvent planté dans les parcs et est souvent utilisé dans les plantations paysagères, d'où l'espèce peut facilement se disperser. Dans le paysage urbanisé, le Sorbier des oiseleurs apparaît dans des terrains vagues, dans divers talus, dans des jardins publics et sous des haies. Le Sorbier des oiseleurs est surtout absent dans le centre très bétonné où il y a peu de végétation de haute tige.

***Sorbus intermedia (Ehrh.) Pers.***  
**Alisier de Suède**

L'Alisier de Suède est actuellement assez fréquent en RBC. Cette plante non indigène, originaire du nord de l'Europe, est souvent utilisée dans les plantations paysagères et les parcs. L'Alisier de Suède est observé dans quelques zones périphériques de la Capitale. Il peut également être présent dans des terrains ferroviaires. Depuis la période d'inventaire précédente (1972-1994), le nombre d'observations a fortement augmenté. On ne peut dire clairement si cette espèce est effectivement en train de se nationaliser dans la RBC.

En Rhénanie du Nord-Westphalie, c'est le cas, au départ de plantations en talus.

***Sorghum halepense (L.) Pers.***  
**Sorgho d'Alep**

Le Sorgho d'Alep est assez rare en RBC. Cette plante adventice, originaire de contrées plus méridionales et plus chaudes, se répand par le biais du transport de céréales et des graines pour oiseaux. Le Sorgho d'Alep se rencontre généralement le long de voies de pénétration automobile et le long du réseau ferroviaire.

Ce n'est qu'après 1980 que le Sorgho d'Alep a été observé pour la première fois dans la Capitale. Les observations des années quatre-vingts du 20<sup>e</sup> siècle se situent principalement dans le sud-ouest de Bruxelles, où l'on recherchait alors régulièrement des espèces de plantes adventices (pers. med. MEERTS P. 2006).

Il est à noter que cette plante n'a pas été recensée lors de l'inventaire systématique de la période 1991-1994. Il s'agit pourtant d'une grande herbe remarquable. Durant la période 1995-2005, cette grande herbe a été observée ci et là dans la moitié nord-ouest de la Capitale.

***Sparganium erectum Rehm.***  
**Rubanier rameux**

Le Rubanier rameux est assez fréquent en RBC. Cette plante pousse sur les rives des eaux riches stagnantes ou courantes, généralement dans l'eau. Le Rubanier rameux est présent de façon dispersée dans les vallées des parcs paysagers et des zones naturelles de la RBC. Cette grande plante ornementale est également plantée dans des étangs de parcs et de jardins, d'où elle peu s'étendre et s'échapper. C'est peut-être la raison de l'augmentation de l'espèce dans la vallée de la Woluwe durant la période 1995-2005.

***Spergula arvensis L.***  
**Spargoute des champs**

La Spargoute des champs est assez répandue en RBC. Cette plante annuelle pousse comme pionnier dans des champs et autres endroits perturbés. Elle affectionne les sols plutôt sablonneux et pas trop amendés. Dans la Capitale, cette plante se rencontre principalement dans les potagers et dans quelques champs. Il y a peu de chevauchement entre les schémas de répartition des différentes périodes d'inventaire.

***Spergularia marina (L.) Besser***  
***Spergulaire maritime***

La *Spergulaire maritime* est assez rare en RBC. Cette plante dite halophile pousse au-delà des digues, sous l'influence de l'eau salée et en deçà des digues en divers endroits ouverts et saumâtres. Lors de l'inventaire systématique de la période 1991-1994, cette plante n'avait pas encore été observée en RBC.

Les premières observations dans la Capitale datent de 1995 (VANDERPOORTEN 1997). La *Spergulaire maritime* a été signalée pour la première fois le long du Ring (Anderlecht) et le long des grands axes de pénétration. Cette plante s'y établit dans les endroits dénudés tout proches de la route, qui sont sous l'influence des sels de déneigement en hiver. Les observations ultérieures se situent toutes à proximité de la route de grands axes de pénétration. Une confusion avec la *Spergulaire rouge* n'est pas à exclure.

***Spergularia rubra (L.) J. et C. Presl***  
***Spergulaire rouge***

La *Spergulaire rouge* est assez fréquente en RBC. Cette plante annuelle était surtout connue par le passé dans les champs sablonneux, relativement pauvres. Entre-temps, on peut rencontrer cette petite plante dans diverses stations dans la Capitale: entre les klinkers et les pavés en rue, dans les zones ouvertes de parcs et de cimetières, ainsi que dans des potagers et des parcelles ouvertes de talus.

Lors du dernier inventaire systématique (2003-2005), il y a eu davantage d'observations de la *Spergulaire rouge*. C'est probablement dû à l'adaptation récente de cette espèce au milieu urbain. Cette petite plante peut facilement passer inaperçue. En périphérie de la Capitale surtout, la *Spergulaire rouge* apparaît de façon dispersée. Une confusion avec la *Spergulaire maritime* n'est pas à exclure.

***Spiraea alba Duroi (incl. x billardii)***  
***Spirée blanche***

La *Spirée blanche* est assez rare en RBC. Cette plante non indigène est originaire de l'est des Etats-Unis. Les observations de l'hybride entre la *Spirée blanche* et la *Spirée de Douglas* sont jointes à celles de la *Spirée blanche* et font l'objet d'un commentaire collectif. La *Spirée blanche* apparaît en quelques endroits. Il s'agit d'exemplaires échappés de parcs ou de plantations paysagères proches.

***Spirodela polyrhiza (L.) Schleid.***  
***Lentille d'eau à plusieurs racines***

La *Lentille d'eau à plusieurs racines* est assez répandue en RBC. Cette petite plante aquatique flottante apparaît surtout dans des eaux stagnantes et plutôt riches. Durant la période 1995-2005, cette *Lentille d'eau* a été principalement observée dans le bassin de la Woluwe. Elle pousse également dans quelques étangs isolés de parcs, dans la partie très bétonnée de la Capitale. Il y a eu nettement plus d'observations durant la dernière décennie que pendant la période 1971-1994. On ne peut établir clairement si cela est dû uniquement à un inventaire plus approfondi durant la dernière période.

***Stachys arvensis (L.) L.***  
***Epiaire des champs***

L'*Epiaire des champs* est rare en RBC. Cette espèce pousse surtout dans des champs et en d'autres endroits instables, généralement sur un sol limoneux. Dans la Capitale, cette plante se rencontre principalement en périphérie, dans des petits champs et des potagers. Le nombre de lieux d'observation a sérieusement régressé au cours de la période 1995-2005. Cela reflète probablement une régression réelle.

***Stachys palustris L.***  
***Epiaire des marais***

L'Epiaire des marais est assez fréquente en RBC. Cette plante apparaît dans des stations plutôt inondées et riches. Il peut s'agir aussi bien de terrains ouverts que de bois. Dans la Capitale, l'Epiaire des marais est régulièrement présente le long du canal, à travers toute la Capitale, et dans des végétations plus sauvages de vallées riches. L'Epiaire des marais a également été observée à quelques reprises dans un champ. Le nombre d'observations a fortement augmenté durant la période 1995-2005. La raison en est probablement double: une réelle augmentation et un inventaire plus approfondi.

***Stachys sylvatica L.***  
***Epiaire des bois***

L'Epiaire des bois est très fréquente en RBC. Cependant, cette espèce est en grande partie absente dans le centre très bétonné de la ville. L'Epiaire des bois est une plante de divers milieux très ombragés et riches. Dans la partie rurale de la Capitale, l'Epiaire des bois se rencontre dans les bois et le long de talus boisés. Dans les zones résidentielles, l'Epiaire des bois pousse souvent dans des parcs et des jardins ombragés, et le long de talus ombragés.

***Stellaria alsine Grimm***  
***Stellaire des fanges***

La Stellaire des fanges est assez répandue en RBC. Cette plante pousse le long de chemins forestiers et dans des parties plus dégagées et inondées de prairies. La plupart des stations se situent en Forêt de Soignes. La Stellaire des fanges est toutefois aussi présente ailleurs, dans les parcs paysagers et les zones naturelles de la Capitale.

***Stellaria graminea L.***  
***Stellaire graminée***

La Stellaire graminée est assez fréquente en RBC. C'est une espèce des prairies et des lisières forestières. Dans la Capitale, la Stellaire graminée est généralement présente, quoi que de façon dispersée, dans la partie plus rurale, le long des accotements, et dans les prairies de fauche et les prés. La Stellaire graminée se rencontre régulièrement dans les prairies des parcs paysagers bénéficiant d'une gestion extensive. Cette plante peut également être présente dans des zones de parcs à gestion plus extensive et dans des cimetières. Il s'agit d'une espèce urbanophobe.

***Stellaria holostea L.***  
***Stellaire holostée***

La Stellaire holostée est assez répandue en RBC. Cette plante apparaît de préférence dans les parties plus ouvertes ou à la lisière des bois, sur sols moyennement riches. Cette espèce est aussi souvent présente le long de talus boisés. La Stellaire holostée est un très bel exemple d'espèce résolument urbanophobe. Cette plante est totalement absente dans la partie centrale de la Capitale mais la Stellaire holostée se rencontre dans la plupart des zones périphériques naturelles.

***Stellaria media (L.) Vill.***  
***Stellaire intermédiaire, Mouron des oiseaux***

La Stellaire intermédiaire est extrêmement fréquente en RBC. Cette espèce est très présente en divers endroits riches. En zone rurale, il peut s'agir aussi bien de bois que de

champs et de talus. En zone urbaine, cette plante annuelle est omniprésente dans les jardins privés et publics, dans les chantiers de construction et les terrains vagues, mais aussi entre les pierres sur des surfaces avec revêtement.

***Stellaria pallida (Dum.) Piré***  
***Stellaire pâle***

La Stellaire pâle est très rare en RBC. Dans notre pays, cette plante est souvent présente dans les dunes côtières. A l'intérieur du pays, la Stellaire pâle se rencontre parfois dans des accotements. Dans la Capitale, cette plante a été observée à quelques endroits dans des accotements et des terre-pleins centraux. Après le mois d'avril, une fois que la plante est fanée et que les talus et les pelouses sont entretenus, la Stellaire pâle est pratiquement introuvable.

***Symphoricarpos albus (L.) S.F. Blake***  
***Symphorine***

La Symphorine est fréquente en RBC. Cette plante a été importée d'Amérique du Nord comme buisson d'ornement et est souvent plantée dans les parcs et les jardins, ainsi que dans les plantations paysagères. A l'état de déchet de jardin, la Symphorine peut se disperser rapidement. Dans une station donnée, il n'est pas toujours facile d'établir s'il s'agit de vestiges de plantes de culture ou d'exemplaires échappés. La Symphorine apparaît souvent dans des quartiers où les parcs sont nombreux, dans les quartiers aux vastes jardins et dans des parcelles intermédiaires non bâties.

***Symphytum asperum (+ hybr.)***  
***Consoude rude (+ hybr.)***

La Consoude rude est assez rare en RBC. Cette plante non indigène a été importée du sud-ouest de l'Asie comme plante fourragère. Les formes pures de Consoude rude sont rares. La Consoude rude se croise facilement avec la Consoude officinale (*Symphytum x uplandicum*). Dans la présentation cartographique, aucune distinction n'a été faite entre la Consoude rude et l'hybride entre la Consoude rude et la Consoude officinale. Cette plante est présente à quelques endroits en périphérie de la Capitale, notamment dans les anciens lieux d'observation connus à Dieleghem (Jette) et près du Rouge Cloître (Auderghem).

***Symphytum officinale L.***  
***Consoude officinale***

La Consoude officinale est très fréquente en RBC. Cette plante pousse dans des terrains relativement inondés et riches. La Consoude officinale peut être présente aussi bien dans des prairies et des talus que dans des bois. Dans le centre très bétonné, cette espèce se rencontre dans des terrains vagues. Dans les zones plus périphériques, la Consoude officinale est très répandue en divers endroits, tant dans des talus et des terrains vagues que dans des bois et divers terrains marécageux.

***Syringa vulgaris L.***  
***Lilas commun***

Le Lilas commun est assez répandu en RBC. Cette espèce non indigène a été importée du sud-est de l'Europe comme buisson d'ornement. Cette plante est parvenue à s'échapper des jardins. Dans d'anciens jardins à l'abandon et dans des parcelles en friche, il n'est pas toujours facile de déterminer s'il s'agit de vestiges d'exemplaires plantés ou d'exemplaires qui se sont développés par le biais de déchets de jardin ou suite à la germination de graines.

Le Lilas commun est présent de façon dispersée aux abords de la Capitale et dans les terrains ferroviaires. Durant la période 1995-2005, le nombre de lieux d'observation a nettement diminué. Peut-être est-ce la conséquence d'une régression réelle. Le Lilas commun serait moins planté aujourd'hui dans les jardins que durant les décennies précédentes, ce qui peut expliquer pourquoi l'espèce semble régresser.

***Tamus communis L.***

***Tamier, Herbe aux femmes battues***

Le Tamier est rare en RBC. Cette plante grimpante apparaît dans les parties plutôt lumineuses de bois passablement calcariphères. Dans la Capitale, cela fait déjà plusieurs décennies qu'il n'y a que deux zones forestières connues où cette espèce est observée: les vieux bois de Jette (Bois de Laerbeek, Bois du Poelbosh et Bois de Dieleghem) et dans la Forêt de Soignes à Auderghem (Rouge Cloître). Pour la période 2003-2005, il n'est plus fait mention du Bois de Dieleghem.

***Tanacetum parthenium (L.) Schultz-Bip***

***Grande camomille***

La Grande camomille est assez fréquente en RBC. Cette plante non indigène, originaire des Balkans, est souvent cultivée comme plante de jardin. Au départ de ces jardins, cette plante peut facilement s'échapper. La Grande camomille apparaît dans des terrains vagues, dans des jardins publics et privés, et dans divers coins à l'abandon dénudés.

La Grande camomille apparaît de façon dispersée dans la partie habitée de la Capitale. Durant la dernière décennie, le nombre d'observations a nettement augmenté. Pourtant, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette plante était une plante de jardin qui s'échappait facilement dans la Capitale. Cette espèce n'a-t-elle pas été considérée comme échappée ou est-elle passée inaperçue durant la période d'inventaire 1972-1994? La Grande camomille est-elle passée de plante de jardin à véritable plante de ville durant la dernière décennie?

***Tanacetum vulgare L.***

***Tanaisie vulgaire***

La Tanaisie vulgaire est très répandue en RBC. Cette plante pousse sur divers sols riches. La Tanaisie vulgaire est très fréquente dans les talus et les fourrés, dans les terres en friche et les coins à l'abandon, dans les terrains ferroviaires et les terrains industriels. Cette espèce est absente uniquement dans les parties très bétonnées de la ville, où il y a peu de terrains vagues, et dans de grandes parties de la Forêt de Soignes.

***Taraxacum***

***Pissenlit***

Le Pissenlit est extrêmement fréquent en RBC. Le genre Pissenlit existe sous de nombreuses micro-espèces, dont la valeur taxinomique est parfois contestée. En raison des nombreuses imprécisions, les différentes espèces du genre et le genre Pissenlit n'ont généralement pas été recensés durant la période 1972-1994. Le Pissenlit pousse en divers endroits, tant entre les pierres que dans les terres en friche et les champs, mais aussi dans diverses prairies, dans des talus boisés et des lisières forestières, et même dans des bois. Les plantes du genre Pissenlit sont dès lors présentes pratiquement dans chaque carré-kilomètre en RBC.

***Taxus baccata L.***

**If**

L'If est répandu en RBC. Toutefois, selon l'Atlas belge (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1979), cette espèce est absente au nord du sillon Sambre et Meuse. Les populations sauvages de cette essence se sont développées au fil des siècles.

L'If est actuellement souvent planté dans les parcs et les jardins. Les oiseaux assurent la dispersion des baies. Ainsi, cette plante parvient à se répandre à nouveau dans la nature. Cette espèce est généralement présente dans les quartiers très ombragés de la Capitale. Il ne s'agit pas seulement des quartiers aux nombreux grands parcs et aux vastes habitations isolées. En Forêt de Soignes également, l'If est devenu une espèce commune. L'échappement et la tendance à la naturalisation sont également constatés en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Teesdalia nudicaulis (L.) R. Brown***

**Téesdalie**

La Téesdalie est très rare en RBC. C'est une espèce des terres sablonneuses pauvres et sèches. Cette espèce est un pionnier du sable légèrement poudreux. En Belgique, c'est une espèce typique de la Campine. En 2005, la Téesdalie a été découverte au cimetière de Saint-Gilles (Uccle). Cette petite plante a été observée à plusieurs endroits dans le sud d'Uccle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Teucrium scorodonia L.***

**Germandrée scorodoine**

La Germandrée scorodoine est assez répandue en RBC. C'est une plante des bois ouverts et des lisières forestières, ainsi que des terrains sauvages et herbeux sur sols plutôt pauvres et acides. Dans la Capitale, cette espèce est généralement présente en Forêt de Soignes. Dans les parcs résidentiels avoisinants de l'ouest (Uccle) et du nord (Woluwe-Saint-Pierre), la Germandrée scorodoine se rencontre également dans les talus et les petits bosquets. Les observations dans la moitié nord-ouest de la Capitale se situent surtout le long du réseau ferroviaire. Les deux périodes d'inventaire (1972-1994 et 1995-2005) diffèrent à peine.

***Thlaspi arvense L.***

**Tabouret des champs**

Le Tabouret des champs est assez rare en RBC. Cette plante annuelle est une mauvaise herbe des champs des sols plutôt lourds. Cette plante est dès lors surtout présente dans la moitié nord-ouest de la Capitale, avec ses sols limoneux plus lourds. Le Tabouret des champs se rencontre non seulement dans les petits champs et les potagers, mais aussi sur des sols retournés de talus et de chantiers de construction. Il y a peu de différences entre les deux périodes d'inventaire.

***Thymus pulegioides L.***

**Serpolet commun**

Le Serpolet commun est une espèce rare en RBC. C'est une espèce des prairies rases sur sols relativement calcariphères. Le Serpolet commun apparaît en grandes quantités dans les pelouses du cimetière de Saint-Gilles (Uccle) et du Verrewinkel (Uccle). Cette plante a par ailleurs été observée dans une prairie sur deux talus escarpés.

***Tilia cordata* Mill.**  
**Tilleul à petites feuilles**

Le Tilleul à petites feuilles est assez répandu en RBC. Cet arbre pousse naturellement sur des sols relativement secs et plutôt fertiles. Il ne devrait pratiquement plus y avoir d'arbres qui retournent aux populations originales dans les stations naturelles. Le Tilleul à petites feuilles est très difficile à distinguer du croisement avec le Tilleul à larges feuilles (*Tilia x europaea*). Le Tilleul à petites feuilles est régulièrement observé à l'état échappé au départ d'exemplaires plantés, dans les zones très ombragées de la Capitale.

***Tilia platyphyllos* Scop. (+ hybr.)**  
**Tilleul à larges feuilles (+ hybr.)**

Le Tilleul à larges feuilles est fréquent en RBC. Cet arbre pousse naturellement sur des sols relativement secs et plutôt calcaires. Il ne devrait pratiquement plus y avoir d'arbres qui retournent aux populations originales dans les stations naturelles. Le Tilleul à larges feuilles est très difficile à distinguer du croisement avec le Tilleul à petites feuilles (*Tilia x europaea*). Ce croisement est associé ici au Tilleul à larges feuilles. C'est surtout ce croisement qui est planté dans les avenues, les parcs et les grands jardins ces dernières décennies. Le Tilleul à larges feuilles se rencontre souvent dans les zones très ombragées de la RBC.

***Torilis japonica* (Houtt.) DC**  
**Toliris anthrisque**

La Toliris anthrisque est assez répandue en RBC. Cette espèce pousse le long des lisières forestières, des fourrés et des talus sauvages sur sols relativement riches. Elle apparaît régulièrement dans toutes les zones périphériques de la Capitale. C'est un très bel exemple d'espèce urbanophobe. La forte augmentation de cette espèce en Forêt de Soignes durant la période 1995-2005 est probablement due à une bonne répartition des visites entre les saisons lors de l'inventaire systématique 2003-2005.

***Tragopogon pratensis* L.**  
**Salsifis des prés**

Le Salsifis des prés est assez fréquent en RBC. Cette plante pousse en nombre dans des talus relativement riches, souvent un peu désordonnés. Ainsi, on la retrouve non seulement dans des talus herbeux de la périphérie mais aussi dans des terrains vagues. Cette plante est généralement présente dans les larges talus et dans les terrains ferroviaires du sud-ouest et du nord-est de la Capitale. Le Salsifis des prés est une grande plante remarquable. Le nombre d'observations a fortement augmenté cette dernière décennie.

***Trifolium arvense* L.**  
**Pied-de-lièvre**

Le Pied-de-lièvre est assez répandu en RBC. C'est une espèce des jeunes végétations ouvertes sur sol relativement sablonneux mais aussi sur sol caillouteux ou limoneux. Dans la Capitale, le Pied-de-lièvre est surtout présent dans de jeunes terrains excavés, mais aussi dans la zone sablonneuse du sud d'Uccle et dans les terrains ferroviaires peu utilisés.

***Trifolium campestre Schreb.***  
**Trèfle des champs**

Le Trèfle des champs est assez fréquent en RBC. Cette espèce pousse sur toutes sortes de sols, dans des prairies peu ombragées ou dans de jeunes friches. En milieu urbain, ces prairies sont le plus souvent des pelouses de parcs et de jardins, souvent tondues. Si ce trèfle ne fleurit pas, il passe souvent inaperçu dans les prairies.

En dehors du centre très bétonné et de la Forêt de Soignes, le trèfle des champs apparaît régulièrement dans la Capitale. Le nombre d'observations a fortement augmenté durant la période 2003-2005. La raison en est probablement double: un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005 et une réelle augmentation de l'espèce.

***Trifolium dubium Sibth.***  
**Petit trèfle jaune**

Le Petit trèfle jaune est très répandu en RBC. Cette espèce se rencontre dans diverses prairies à usage intensif de pâturage ou plutôt ouvertes et, en milieu urbain, surtout dans les pelouses. Hormis dans la partie ouest du centre très bétonné où il y a peu d'espaces verts et dans la Forêt de Soignes, le Petit trèfle jaune est présent pratiquement partout dans la Capitale. Le nombre d'observations a fortement augmenté durant la période 2003-2005. C'est probablement dû à un inventaire systématique plus approfondi durant la période 2003-2005.

***Trifolium fragiferum L.***  
**Trèfle fraise**

Le Trèfle fraise est rare en RBC. Lors de la période d'inventaire 1972-1994, cette plante n'a même pas été observée. Dans notre pays, le Trèfle fraise est surtout une plante de la côte et des polders. Cette plante y apparaît dans la zone de transition combinée salé-doux, et sec-inondé. Le Trèfle fraise est une des plantes dites halophiles qui apparaît en Europe à l'intérieur du pays, le long des autoroutes (ZWAENEPOEL 1994). Il s'avère toutefois que ce ne soit pas le cas pour le nord du pays, selon l'Atlas flamand.

Dans la Capitale, le Trèfle fraise est le plus souvent observé à quelques endroits similaires: talus à côté ou au centre d'axes de pénétration. La végétation n'y est pas ouverte et n'est pas détruite par les camions.

***Trifolium hybridum L.***  
**Trèfle hybride**

Le Trèfle hybride est assez répandu en RBC. Cette plante est généralement présente sur des terrains récemment ensemencés, en bordure de champs, dans des terrains vagues et dans des talus avec zones ouvertes. C'est une plante fourragère, probablement originaire des pays méditerranéens, qui se comporte comme une espèce adventice non résistante. Le Trèfle hybride est présent de façon dispersée dans la Capitale.

***Trifolium medium L.***  
**Trèfle intermédiaire**

Le Trèfle intermédiaire est très rare en RBC. Le Trèfle intermédiaire apparaît naturellement dans des lisières forestières. Lors de la période de cartographie précédente (1972-1994), le Trèfle intermédiaire a encore été observé dans ce type d'endroit en Forêt de Soignes et dans le sud d'Uccle. Lors de la dernière décennie (1995-2005), cette espèce n'a plus été recensée que sur le site ferroviaire de la gare Josaphat (Schaerbeek). Le Trèfle intermédiaire n'a plus été observé dans ses stations plus naturelles.



***Trifolium pratense L.***  
**Trèfle des prés**

Le Trèfle des prés est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante est présente dans toutes sortes de prairies. Cette espèce n'est absente ci et là que dans les parties très bétonnées et/ou très ombragées du centre, et dans les zones de la Forêt de Soignes sans endroits ouverts.

***Trifolium repens L.***  
**Trèfle rampant, Trèfle blanc, Coucou**

Le Trèfle rampant est extrêmement fréquent en RBC. Cette petite plante est présente pratiquement dans tous les types de prairies, y compris les pelouses, et en divers endroits où le piétinement est important. Après le Plantain à larges feuilles, c'est la plante la plus répandue dans la Capitale.

***Trifolium striatum L.***  
**Trèfle strié**

Le Trèfle strié est très rare en RBC. Cette petite plante apparaît dans des végétations herbeuses, courtes, telles que des terrains à usage intensif de pâturage et des pelouses. En Belgique, le Trèfle strié est une espèce des dunes côtières et des prairies calcaires au sud du sillon Sambre et Meuse. Dans la Capitale, le Trèfle strié a été observé pour la première fois en 2005, dans les pelouses du cimetière du Verrewinkel (Uccle).

***Triglochin palustris L.***  
**Troscart des marais**

Le Troscart des marais a été observé pour la dernière fois en RBC en 1975, près de Hofter-Mussche (Woluwe-Saint-Lambert). Cette espèce pousse dans des végétations plutôt ouvertes et herbeuses, dans la zone de transition entre les parties inondées et sèches. En Belgique, c'est surtout une plante des polders.

***Trisetum flavescens (L.) Beauv.***  
**Avoine dorée**

L'Avoine dorée est assez rare en RBC. Cette herbe pousse dans des prairies moyennement riches et peu amendées. Elle apparaît surtout dans des parcs paysagers à gestion extensive et dans quelques talus aux abords de la Capitale. Lors de la dernière période d'inventaire (1995-2005), cette plante n'a plus été retrouvée dans le sud d'Uccle.

***Tussilago farfara L.***  
**Tussilage, Pas-d'âne**

Le Tussilage est extrêmement fréquent en RBC. Cette plante à floraison précoce apparaît rapidement sur sol riche et dénudé. Elle pousse surtout sur des types de terres plus lourdes mais aussi en divers endroits perturbés et entre des surfaces pierreuses. Le Tussilage se rencontre pratiquement partout dans la Capitale. Même dans les parties localement très lumineuses de la Forêt de Soignes, cette plante ne fait pas défaut.

***Typha angustifolia L.***  
**Massette à feuilles étroites**

La Massette à feuilles étroites est rare en RBC. Cette plante pousse dans l'eau, près de la rive. Cette espèce est souvent plantée dans divers étangs. Des exemplaires, dont il est

clair qu'ils ont été plantés, n'ont pas été recensés lors de l'inventaire. Toutefois, la plupart des observations relevées proviennent probablement d'exemplaires plantés.

***Typha latifolia* L.**  
**Massette à larges feuilles**

La Massette à larges feuilles est assez fréquente en RBC. Cette plante pousse dans toutes sortes d'eaux peu profondes. Cette espèce survit également à des endroits qui s'assèchent en été. Dans la périphérie de la Capitale, la Massette à larges feuilles est généralement présente dans les zones riches en eau. Plus au centre de la Capitale, la Massette à larges feuilles peut être observée dans des zones plus inondées de terrains vagues.

***Ulex europaeus* L.**  
**Ajonc d'Europe**

Cette plante peut se développer sur des sols sablonneux pas totalement fixés. Cette dynamique peut résulter de l'excavation légère d'un terrain ou de terres provisoirement ou localement très utilisées comme pâturage. L'Ajonc d'Europe est sensible au gel. C'est aussi une plante qui est parfois plantée à l'intérieur du pays. Lors de la dernière période d'inventaire (1995-2005), cette espèce, qui pousse aux mêmes endroits que le Genêt à balais commun, n'a plus été observée. La dynamique favorable à l'établissement de l'Ajonc d'Europe n'est-elle plus présente ou la plante est-elle récemment passée inaperçue?

***Ulmus glabra* Huds.**  
**Orme des montagnes**

L'Orme des montagnes est assez répandu en RBC. Cette plante peut être confondue avec le croisement entre l'Orme des montagnes et l'Orme champêtre (*Ulmus x hollandica*). L'Orme des montagnes est souvent planté. Tous les plants observés dans la Capitale sont probablement originaires d'espèces plantées autrefois. L'Orme des montagnes est présent de façon dispersée en RBC, dans un environnement plus ou moins naturel mais aussi dans de grands parcs et dans des zones résidentielles très ombragées aux vastes jardins et/ou avec de nombreux espaces verts.

***Ulmus laevis* Pallas**  
**Orme lisse, Orme pédonculé**

L'Orme lisse est rare en RBC. Tous les plants observés dans la Capitale sont probablement originaires d'espèces plantées autrefois. Lors de la dernière période d'inventaire, l'Orme lisse n'a plus été observé que dans le Bois de Dieleghem (Jette).

***Ulmus minor* Mill. (incl. *x hollandica*)**  
**Orme champêtre**

L'Orme champêtre est très répandu en RBC. Cette plante peut être confondue avec le croisement entre l'Orme champêtre et l'Orme des montagnes (*Ulmus x hollandica*). Dans cet Atlas, le croisement est associé à l'Orme champêtre. L'Orme champêtre est une espèce qui est plantée depuis très longtemps. Tant dans la zone plus rurale que dans les parcs, la plupart des plans proviendront d'exemplaires plantés. A l'exception de la partie centrale très bétonnée et de grandes parties de la Forêt de Soignes, l'Orme champêtre est présent partout en RBC.

***Urtica dioica L.***  
***Ortie dioïque, Grande ortie***

L'Ortie dioïque est extrêmement fréquente en RBC. Cette plante se rencontre en divers endroits riches, tant dans des bois que dans des terrains ouverts. Elle peut être présente massivement dans divers talus. Dans le centre très bétonné, l'Ortie dioïque se rencontre dans des terrains vagues, des coins à l'abandon et les parties moins soignées de parcs. Selon l'Atlas flamand, c'est également l'espèce la plus répandue. A Bruxelles, l'Ortie dioïque suit le Plantain à larges feuilles et le Trèfle rampant.

***Urtica urens L.***  
***Ortie brûlante, Petite ortie***

L'Ortie brûlante est répandue en RBC. Cette espèce apparaît sur sols retournés et riches. Elle pousse en bordure de champs et de potagers. En milieu très urbain, l'Ortie brûlante pousse en nombre dans les jardins publics, les jardinets et sur sol dénudé sous les arbres de rue. Hormis dans les zones naturelles, l'Ortie brûlante se rencontre de façon générale dans la Capitale. Cette espèce est toutefois moins présente dans la moitié plus sablonneuse du sud-est. Lors de la dernière période d'inventaire (1995-2005), l'Ortie brûlante a fortement augmenté. Cette augmentation est probablement due à un inventaire plus approfondi de la zone urbaine très bétonnée lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Vaccinium myrtillus L.***  
***Myrtille commune***

La Myrtille commune est rare en RBC. Ce buisson nain pousse sur des terres pauvres à l'humus brut. C'est une plante des bruyères, des lisières forestières et des bois très lumineux. Dans notre pays, c'est une espèce de la Campine et des Ardennes. En RBC, la Myrtille commune apparaît uniquement en Forêt de Soignes et à quelques endroits dans des parcs résidentiels à l'ouest (Uccle) et au nord (Woluwe-Saint-Pierre) de la Forêt de Soignes. Ce sont des stations stables qui se sont maintenues au fil de toutes les périodes d'observation.

***Valeriana dioica L.***  
***Valériane dioïque***

La Valériane dioïque est très rare en RBC. Cette espèce apparaît dans des marécages où affleure de l'eau riche en minéraux. C'est une petite plante discrète qui n'a été observée qu'à une seule reprise dans les vallées ou près de la Forêt de Soignes ces dernières décennies. Une observation unique a été recensée dans les environs du Bois de Laerbeek (Jette) en 1991.

***Valeriana repens Host***  
***Valériane officinale à rejets***

La Valériane officinale à rejets est assez répandue en RBC. C'est une espèce de terrains plutôt inondés, pourvus d'une épaisse couche de litière. La Valériane officinale à rejets peut également pousser dans des endroits plus secs, où il y a un grand apport de nourriture, tels que des coupes. Cette plante peut être présente massivement tant dans un bois que dans un terrain plus ouvert. La Valériane officinale à rejets est généralement présente dans les vallées périphériques de la RBC.

***Valerianella locusta (L.) Laterr.***  
**Mâche**

La Mâche est assez fréquente en RBC. Cette plante annuelle pousse dans des prairies et friches ouvertes relativement riches. Cette plante est également cultivée dans des jardins. De nombreux plants proviennent probablement de potagers. La Mâche se rencontre par ailleurs le long de voies de chemin de fer et dans des prairies ouvertes. Lors de la dernière période d'inventaire, le nombre d'observations a fortement augmenté. Cette augmentation est probablement surtout due à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005. Dès juin, de nombreux plants ont déjà dépéri ou sont à peine identifiables.

***Verbascum densiflorum Bertol.***  
**Bouillon blanc à grandes fleurs**

Le Bouillon blanc à grandes fleurs est rare en RBC. Cette plante pousse sur des terres calcaires et perturbées. Dans la Capitale, le Bouillon blanc à grandes fleurs se rencontre le plus souvent dans des terrains ferroviaires mais il peut également être présent dans d'autres terrains excavés.

***Verbascum lychnitis L.***  
**Molène lychnite**

La Molène lychnite est très rare en RBC. Dans le nord du pays, cette espèce apparaît surtout le long de terrains ferroviaires et de terrains en saillie. En RBC, la Molène lychnite n'a été signalée, ces dernières décennies, que dans le complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek et à proximité de celui-ci.

***Verbascum nigrum L.***  
**Molène noire**

La Molène noire est assez fréquente en RBC. Cette espèce apparaît le plus souvent dans des endroits ensoleillés, légèrement excavés ou pierreux. En Belgique, cette plante est généralement présente au sud des vallées de la Sambre et de la Meuse. Plus au nord, la Molène noire se rencontre surtout dans des terrains ferroviaires et dans toutes sortes de terrains excavés. Dans la Capitale, cette plante est étroitement liée au réseau ferroviaire. Le nombre d'observations de la Molène noire a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Cette augmentation reflète probablement surtout une extension réelle de l'espèce.

***Verbascum thapsus L.***  
**Bouillon blanc à petites fleurs**

Le Bouillon blanc à petites fleurs est répandu en RBC. Cette grande plante apparaît non seulement dans des terrains ferroviaires mais aussi dans divers autres terrains ensoleillés et ouverts. Le Bouillon blanc à petites fleurs est dès lors présent de façon dispersée dans la ville, dans des talus ouverts et des terrains vagues. Le nombre d'observations du Bouillon blanc à petites fleurs a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Cette augmentation est probablement due à une extension réelle de l'espèce et à un inventaire plus approfondi lors de la période d'inventaire systématique 2003-2005.

***Verbena officinalis L.***  
**Verveine sauvage**

La Verveine sauvage est fréquente en RBC. Cette espèce pousse le plus souvent dans des endroits chauds, sur sol plus ou moins recouvert. La Verveine sauvage peut être

observée en nombre dans des terrains ferroviaires mais elle pousse aussi près des trottoirs, dans les parkings et les coins à l'abandon. Hormis dans la partie plus élevée du centre très bétonné et dans la Forêt de Soignes, cette espèce se rencontre régulièrement dans la Capitale. Le nombre d'observations de la Verveine sauvage a fortement augmenté durant la période 1995-2005. Cette augmentation est probablement due à une extension réelle de l'espèce et à un inventaire plus approfondi lors de la période d'inventaire systématique 2003-2005. Selon l'Atlas flamand, on a enregistré un léger recul en Région flamande (y compris la RBC) ces dernières décennies.

***Veronica agrestis L.***

***Véronique des campagnes***

La Véronique des campagnes est assez répandue en RBC. Cette plante annuelle est surtout connue comme mauvaise herbe des champs des sols relativement lourds. Dans la Capitale, cette petite plante se rencontre surtout dans des potagers et autres endroits au sol travaillé, tels que des jardins publics et des jardinets avant. La Véronique des campagnes est présente de façon dispersée dans la Capitale mais moins dans la partie centrale et à peine dans la Forêt de Soignes. L'augmentation du nombre d'observations durant la période 1995-2005 est probablement due à un inventaire plus approfondi lors de la dernière décennie.

***Veronica anagallis-aquatica L.***

***Véronique mouron d'eau***

La Véronique mouron d'eau est assez rare en RBC. Dans la cartographie, comme dans la Flore de la Belgique, aucune distinction n'est faite entre *Veronica anagallis-aquatica L.* subsp. *aquatica* NYMAN et *Veronica anagallis-aquatica L.* subsp. *aquatica*.

La Véronique mouron d'eau pousse dans des endroits très bourbeux de prés et dans des cours d'eau peu profonds. Cette plante est présente à quelques endroits dans les vallées en bordure de la RBC.

***Veronica arvensis L.***

***Véronique des champs***

La Véronique des champs est extrêmement fréquente en RBC. Cette petite véronique est présente en toutes sortes d'endroits ouverts en zone urbanisée. Cette plante est toutefois très petite et passe probablement souvent inaperçue en dehors de la période de floraison. La Véronique des champs est présente en nombre dans des potagers, des jardinets avant, des jardins publics et des pelouses ouvertes. De petits exemplaires peuvent être présents massivement entre des pavés de rue. La Véronique des champs pousse aussi régulièrement dans des murs et sur d'autres superficies avec revêtement. Dans la zone plus rurale, la Véronique des champs pousse en nombre en bordure des champs et dans des talus ouverts. On ne rencontrera cette plante régulièrement que dans la Forêt de Soignes. La forte augmentation de cette espèce durant la dernière décennie est due à l'inventaire plus approfondi lors de la période d'inventaire systématique de 2003-2005.

***Veronica beccapunga L.***

***Véronique des ruisseaux***

La Véronique des ruisseaux est assez répandue en RBC. Cette plante pousse dans des zones peu profondes d'eaux stagnantes. C'est plutôt une espèce des terres limoneuses. La Véronique des ruisseaux se rencontre beaucoup dans les vallées et les endroits inondés aux abords de la Capitale.

***Veronica chamaedrys L.***  
***Véronique petit chêne***

La Véronique petit chêne est fréquente en RBC. Cette plante pousse dans des prairies et des talus stables, dont le type de sol n'est pas très important. La Véronique petit chêne apparaît également en lisière de bois et dans des friches peu perturbées. On la rencontre à peine dans les pelouses régulièrement tondues et dans les terrains vagues. Dans la Capitale, la Véronique petit chêne est un bel exemple d'espèce urbanophobe.

***Veronica filiformis L.***  
***Véronique filiforme***

La Véronique filiforme est répandue en RBC. Cette petite plante non indigène, originaire d'Asie mineure, a été importée dans notre pays dès le 19<sup>e</sup> siècle et cultivée dans les jardins comme plante d'ornement. La dispersion et l'établissement de l'espèce ont été largement favorisés par la gestion des pelouses de ces dernières décennies. La Véronique filiforme est présente massivement dans de nombreuses pelouses de la Capitale, tant dans des parcs que dans des terrains industriels, des terre-pleins centraux, des jardins et des cimetières. La Véronique filiforme est le plus souvent absente dans les quartiers sans parcs lumineux, dans les grands complexes ferroviaires et dans des parties de la Forêt de Soignes. En ce qui concerne le nord du pays, les pelouses bruxelloises et les cimetières militaires autour d'Ypres constituent les principaux noyaux.

***Veronica hederifolia L.***  
***Véronique à feuilles de lierre***

La Véronique à feuilles de lierre est très fréquente en RBC. Cette petite plante se rencontre souvent en divers endroits ouverts mais dans un environnement ombragé. La Véronique à feuilles de lierre est absente dans les parties sèches de la Forêt de Soignes. A l'intérieur de la ville, elle apparaît parfois sous des arbres bordant des avenues, dans des jardinets et des jardins publics ombragés. Elle est absente uniquement dans les parties de la ville où il y a peu d'éléments de végétation à haute tige. La Véronique à feuilles de lierre disparaît durant la seconde moitié du mois de mai. La forte augmentation de l'espèce est donc probablement due à une meilleure répartition des observations durant les saisons lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Veronica montana L.***  
***Véronique des montagnes***

La Véronique des montagnes est assez fréquente en RBC. C'est une plante des bois de feuillus assez humides et riches. Elle pousse dans les parties très ombragées d'un bois, surtout dans de vieux bois et dans les parcs avec un noyau de vieux bois. Cette espèce est toutefois aussi présente dans des bois plutôt jeunes ou des parcs sans noyau de vieux bois. Citons pour exemple le bois de la VRT (Schaerbeek) et le Parc du Cinquantenaire (Bruxelles). Durant la période d'inventaire 1995-2005, la Véronique des montagnes a été observée à beaucoup plus d'endroits. Il n'est pas clair s'il s'agit d'un effet d'observation ou d'une augmentation réelle.

***Veronica officinalis L.***  
***Véronique officinale***

La Véronique officinale est assez répandue en RBC. C'est une espèce des terres pauvres et sèches, qui pousse aussi bien dans le bois qu'en dehors de celui-ci. Dans la Capitale, elle pousse dans des parties très lumineuses de vieux bois de hêtres. La Véronique officinale est dès lors étroitement liée à la Forêt de Soignes et aux vieux bois avoisinants.

Par ailleurs, cette plante apparaît également dans le parc Duden (Forest) et dans le Bois de Laerbeek (Jette).

Durant la période d'inventaire 1995-2005, la Véronique officinale a été observée à beaucoup plus d'endroits. C'est probablement dû à une meilleure répartition des saisons lors de l'inventaire systématique 2003-2005.

***Veronica peregrina L.***  
***Véronique étrangère***

La Véronique étrangère est fréquente en RBC. Cette plante non indigène, originaire d'Amérique, s'est probablement répandue par le biais de pépinières et ce, dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. La Véronique étrangère ne s'étend considérablement que depuis ces deux dernières décennies. Ainsi, durant la période 1940-1971, cette petite plante a été signalée dans 5 carrés-kilomètre de la RBC et durant la période 1972-1990, dans 1 carré-kilomètre.

Pour l'heure, il est possible que nous puissions trouver cette petite plante pratiquement partout dans la Capitale, en dehors de la Forêt de Soignes. La Véronique étrangère apparaît en bordure de champs et dans les potagers, dans des jardins publics et des jardinets avant, le long de sentiers et près des tombes dans les cimetières. Lorsqu'elle germe au printemps, cette plante annuelle doit avoir un sol suffisamment humide, mais la Véronique étrangère peut accomplir rapidement son cycle de vie dans des endroits qui s'assèchent vite.

La Véronique étrangère est en pleine expansion cette dernière décennie. C'est toutefois une espèce qui peut probablement passer facilement inaperçue. Une expansion récente similaire est également signalée aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

***Veronica persica L.***  
***Véronique de Perse***

La Véronique de Perse est très fréquente en RBC. Cette plante annuelle non indigène est originaire d'Asie occidentale. Hormis dans les régions sablonneuses, la Véronique de Perse fait partie, depuis des décennies, de nos mauvaises herbes des champs. En milieu urbain, cette petite plante apparaît souvent dans les jardins publics et les jardinets avant, dans les zones ouvertes des pelouses et des terrains de jeu, dans les cimetières et les terrains vagues. En périphérie de la RBC, cette espèce est généralement présente dans les potagers et en bordure de champs, ainsi que dans divers talus.

La Véronique de Perse est parfois absente dans le centre très bétonné de la ville. En Forêt de Soignes, elle est présente uniquement le long de chemins plus larges et près des parkings.

***Veronica serpyllifolia L.***  
***Véronique à feuilles de serpolet***

La Véronique à feuilles de serpolet est une espèce fréquente en RBC. C'est une espèce qui reste au ras du sol et pousse dans des zones ouvertes et humides de prairies, et le long des chemins forestiers. La Véronique à feuilles de serpolet est dès lors très présente dans les bois et les vieux parcs, mais aussi dans les zones résidentielles riches en arbres de la moitié sud-est de la Capitale.

Par ailleurs, cette espèce est souvent présente dans les pelouses tondues à ras des parcs, des cimetières et des terrains industriels, ainsi que dans les jardinets avant plutôt ombragés. La Véronique à feuilles de serpolet a fortement augmenté durant la période 1995-2005. La raison principale de cette augmentation est probablement l'inventaire plus approfondi du milieu urbain lors de l'inventaire systématique de 2003-2005.

***Viburnum lantana L.***  
***Viorne mancienne***

La Viorne mancienne est assez rare en RBC. Dans notre pays, cette plante pousse naturellement dans la région calcaire au sud du sillon Sambre et Meuse. Ce buisson aux fleurs remarquables est souvent planté près des larges plantations en talus et dans les parcs. De là, la Viorne mancienne peut facilement s'échapper.

***Viburnum opulus L.***  
***Viorne orbier***

La Viorne orbier est assez fréquente en RBC. Ce buisson apparaît souvent dans des bois plutôt inondés, en lisière forestière et dans des talus boisés. La Viorne orbier est généralement présente dans les parcs paysagers, en zone urbaine et dans les bois de la Capitale. Une exception à cette règle : la Forêt de Soignes avec ses nombreuses parties sèches. Dans la Capitale, la Viorne orbier est un exemple d'espèce urbanophobe.

***Vicia cracca L.***  
***Vesce à épis***

La Vesce à épis est assez répandue en RBC. Cette vesce pousse dans des végétations herbeuses à sauvages, pas trop sèches. En périphérie, cette plante est souvent présente dans des prairies rudéralisées, dans des talus et des terrains vagues. Dans le centre très bétonné, la Vesce à épis se rencontre parfois dans un terrain vague ou un coin à l'abandon peu entretenu.

***Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray***  
***Vesce hérissée***

La Vesce hérissée est fréquente en RBC. Cette plante annuelle se rencontre facilement en bordure de champs, dans les potagers et les talus partiellement retournés en périphérie de la Capitale. Dans le centre très bétonné, la Vesce hérissée apparaît dans des endroits instables tels que des chantiers de construction, des jardins publics et des parcelles en friche.

***Vicia sativa L.***  
***Vesce à folioles étroites (y compris Vesce cultivée et Vesce des moissons)***

La Vesce à folioles étroites est très répandue en RBC. Cette espèce comporte trois sous-espèces: la Vesce à folioles étroites (subsp. *nigra*), la Vesce des moissons (subsp. *segetalis*) et la Vesce cultivée (subsp. *sativa*). Dans la périphérie, la Vesce à folioles étroites se rencontre souvent dans des champs, des potagers et des zones ouvertes de talus. Dans les parties plus urbaines, la Vesce à folioles étroites est régulièrement présente dans des végétations instables de terre-pleins centraux et de jardins publics, des chantiers de construction, des parcelles en friche et des coins à l'abandon.

***Vicia sepium L.***  
***Vesce des haies***

La Vesce des haies est répandue en RBC. C'est une plante plutôt de la zone urbaine. Cette espèce pousse dans des talus boisés, des lisières forestières et des prairies sauvages, de préférence sur un sol limoneux. En périphérie de la RBC, la Vesce des haies apparaît souvent aux endroits où il subsiste (les vestiges d') une zone urbaine. Plus au centre, la Vesce des haies se limite à quelques grands parcs tels le parc Duden



(Forest) et le parc Josaphat (Schaerbeek). Dans la Capitale, la Vesce des haies est un bel exemple d'espèce urbanophobe.

***Vicia tetrasperma (L.) Schreb.***  
***Vesce à quatre graines***

La Vesce à quatre graines est assez fréquente en RBC. Cette plante annuelle est généralement présente dans des endroits instables sur un sol limoneux. Dans la périphérie, elle apparaît régulièrement dans des potagers, de jeunes talus et en bordure de champs. Plus au centre, la Vesce à quatre graines se rencontre parfois dans un terrain vague, un talus ou un jardin public.

***Vicia villosa Roth***  
***Vesce velue***

La Vesce velue est assez répandue en RBC. Cette plante annuelle a été importée des pays méditerranéens depuis longtemps déjà, avec des céréales. Cette plante s'établit dans des endroits quelque peu instables, à proximité du réseau de chemin de fer.

Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la Vesce velue était dispersée en 5 endroits dans la RBC, à un endroit près, toujours près de voies de chemin de fer. Ces dernières décennies, la Vesce velue est fortement en expansion mais pour la période 1972-1990, aucune observation n'a été signalée. La carte de répartition indique toutefois un lien étroit avec le réseau ferroviaire.

***Vinca major L.***  
***Grande pervenche***

La Grande pervenche est assez rare en RBC. Cette espèce non indigène est originaire des pays méditerranéens. En tant que plante persistante aux fleurs remarquables, elle est souvent plantée dans des parcs et jardins. Par le biais des déchets de jardin, elle peut facilement s'échapper dans des bosquets et des parcelles en friche.

***Vinca minor L.***  
***Petite pervenche***

La Petite pervenche est assez fréquente en RBC. Cette plante est présente naturellement dans des bois de feuillus plutôt riches au sol humide à inondé. En zone rurale, la Petite pervenche peut également apparaître dans des talus boisés. Cette espèce est souvent cultivée dans des jardins et des parcs. C'est surtout le caractère persistant et couvre-sol qui attire de nombreuses personnes. Il est très difficile de faire la distinction sur la carte de répartition entre les populations sauvages et les plants échappés. Il n'y a qu'en Forêt de Soignes que les choses sont plus claires à cet égard.

***Viola arvensis Murray***  
***Pensée des champs***

La Pensée des champs est assez répandue en RBC. Cette plante annuelle est un pionnier des sols sablonneux. Par le passé, elle apparaissait surtout dans les champs. Dans la Capitale, cette espèce s'est bien adaptée et a trouvé un second refuge dans les terrains ferroviaires, ce qui détermine sa répartition. Elle peut toutefois aussi être observée ailleurs, sur un sol léger et retourné.

***Viola hirta L.***  
***Violette hérissée***

La Violette hérissée a été observée pour la dernière fois en 1994. C'est une plante des prairies et des lisières forestières sur sol calcariphère. Dans notre pays, cette espèce apparaît surtout dans la région calcaire au sud du sillon Sambre et Meuse. Depuis 1940, la Violette hérissée est surtout signalée à proximité du Rouge Cloître (Auderghem).

***Viola odorata L.***  
***Violette odorante***

La Violette odorante est assez fréquente en RBC. La limite de la superficie européenne d'origine pourrait traverser notre pays. En zone urbaine, la Violette odorante se rencontre dans des lisières forestières de bois de feuillus, et le long de talus boisés et de haies, dans des végétations plus sauvages. Cette espèce est toutefois cultivée depuis plusieurs siècles à diverses fins. Mais la violette s'échappe rapidement des parcs et des jardins. Cette plante apparaît souvent dans des pelouses et sous des haies, dans des quartiers où les éléments de végétation à haute tige sont nombreux.

Durant la période 1995-2005, la Violette odorante a été beaucoup plus souvent observée que durant la période 1972-1994. C'est probablement dû à des inventaires spécifiques réalisés fin mars, où 5 à 10 carrés-kilomètre étaient visités par jour, avec une recherche ciblée dans certains biotopes. La Violette odorante s'observe au mieux en mars. Une fois que les pelouses sont tondues et que les inflorescences ont disparu, la Violette odorante n'a plus rien de remarquable.

***Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau***  
***Violette de Reichenbach***

La Violette de Reichenbach est assez fréquente en RBC. Cette espèce est parfois difficile à distinguer de la Violette de Rivinus. La Violette de Reichenbach est une plante de plusieurs types de bois de feuillus. Elle peut également s'échapper de jardins. Pour la période 1995-2005, la plupart des lieux d'observation sont corrélés à d'anciens bois. Pour la période 1971-1994, c'est beaucoup moins le cas. Peut-être les plants échappés ont-ils été plus promptement considérés comme tels ou peut-être des plants végétatifs ont-ils été davantage identifiés.

***Viola riviniana Reichenb.***  
***Violette de Rivinus***

La Violette de Rivinus est répandue en RBC. Cette espèce est parfois difficile à distinguer de la Violette de Reichenbach. Cette plante pousse dans des bois plus lumineux et plus secs que la Violette de Rivinus. Sur la carte de répartition, on peut voir clairement pour la période 1995-2005 un lien avec la Forêt de Soignes et d'autres populations de hêtres de la Capitale.

***Viscum album L.***  
***Gui***

Le Gui est assez fréquent en RBC. Le Gui est un semi-parasite qui pousse sur toutes sortes de feuillus. Sa répartition est liée à des sols calcariphères. La carte de répartition pour la période 1995-2005 est en grande partie basée sur des données issues de la littérature (OLIVIER 1998). Le noyau principal se trouve dans le cimetière de Bruxelles (Evere). Lors de l'inventaire systématique de 1991-1994, le Gui a été observé dans 8 carrés-kilomètre et lors de celui de 2003-2005, dans 11.

***Vulpia bromoides (L.) S.F. Gray***  
***Vulpie queue-d'écureuil***

La Vulpie queue-d'écureuil est rare en RBC. Cette espèce annuelle apparaît sur des terrains secs, dans des végétations pionnières. Cette herbe n'a été observée qu'à quelques endroits durant la période 1995-2005.

***Vulpia myuros (L.) C.C. Gmel.***  
***Vulpie queue-de-rat***

La Vulpie queue-de-rat est très fréquente en RBC. Cette herbe apparaît en divers endroits secs et caillouteux dans des terrains ferroviaires, une friche, des terrains industriels, entre toutes sortes de revêtements de routes, dans des parcs et des terrains de sport. Cette espèce est absente dans quelques zones périphériques. Elle peut également faire défaut dans des zones urbaines très ombragées et dans des zones où il y a de nombreuses mauvaises herbes à éliminer. Durant la période 1995-2005, cette herbe a connu une progression importante. La raison en est probablement double: un inventaire plus approfondi de la zone très urbanisée lors de l'inventaire systématique de 2003-2005 et une progression effective de l'espèce.

***Zannichellia palustris L.***  
***Zannichellie***

La Zannichellie n'a plus été observée en RBC depuis 1995. Cette plante aquatique apparaît dans des eaux stagnantes à courantes, à l'eau douce ou saumâtre et riche. Dans notre pays, c'est surtout une espèce des polders. La Zannichellie a encore été observée à plusieurs endroits dans la Woluwe en 1975 (DE SLOOVER , ISERENTANT & LEBRUN 1976). Plus tard, cette espèce n'a plus été signalée dans les eaux de la vallée de la Woluwe.

#### **4.2.2 Taxons non indigènes très rares**

***Adiantum raddianum* C. Presl.**

L'*Adiantum raddianum* a été observé à un seul endroit en 2005, sur un soupirail. Cette espèce et quelques espèces apparentées s'échappent de bacs à fleurs contenant des plantes d'intérieur. Depuis quelques années, on commence à trouver ces fougères dans d'autres villes également (mond. med. Verloove F.).

***Alcea rosea* L.  
*Rose trémière***

La Rose trémière a été observée à un seul endroit du centre durant la période 1995-2002. Cette espèce commence à s'échapper davantage des jardins en milieu urbain. Quelques exemplaires, relevés durant la période 2003-2005, n'ont pas été enregistrés comme étant échappés.

***Allium oleraceum* L.  
*Ail des champs***

L'Ail des champs est indigène dans la région calcaire au sud du pays. Cette plante est cultivée dans les jardins, quoi que rarement, et elle peut s'échapper. Elle a été observée à une seule reprise, à Boitsfort, durant la période 1995-2005.

***Allium schoenoprasum* L.  
*Ciboulette***

La Ciboulette peut s'établir temporairement par le biais des déchets de jardin. Cette plante a été relevée quelques fois à Uccle ces dernières décennies.

***Amaranthus hybridus* L. subsp. *bouchonii* (Thell.) O. Bolós et Vigo  
*Amarante de Bouchon***

Au début des années '80, l'Amarante de Bouchon a été éminemment présente, quoi que provisoirement, à la gare Josaphat à Schaerbeek (BRUYNSEELS & SAINTENOY-SIMON 1983). Cette espèce se disperse via les céréales. Par la suite, elle n'a été observée que sporadiquement.

***Amaranthus hybridus* L. subsp. *hybridus*  
*Amarante verte***

L'Amarante verte a été observée quelques fois dans la capitale après 1990. Cette espèce des régions chaudes d'Amérique se disperse via les céréales.

***Amelanchier lamarckii* F.G. Schroeder  
*Amélanchier d'Amérique***

Durant la période 2003-2005, l'Amélanchier d'Amérique a été observé à une seule reprise à la gare Josaphat (Schaerbeek). Cette espèce peut s'échapper des plantations.

***Amelanchier ovalis* Med.**  
***Amélanchier sauvage***

L'Amélanchier sauvage a été observé à quelques endroits durant la période 1995-2002. Cette espèce des régions plus méridionales apparaît naturellement dans le bassin de la Moselle. Les découvertes à Bruxelles sont probablement liées à des exemplaires échappés de plantations paysagères.

***Ammi majus* L.**  
***Grand ammi***

Le Grand ammi est une espèce adventice des graines pour oiseaux. Depuis 1972, seules quelques observations sont connues, principalement dans le centre de la ville.

***Anemone blanda* Schott & Kotschy**  
***Anémone de Grèce***

Cette plante adventice est originaire des Balkans et de Turquie. Elle a été signalée une seule fois comme échappée en RBC durant la période 1995-2005.

***Angelica archangelica* L.**  
***Angélique vraie***

L'Angélique vraie vient du nord de l'Europe et s'est dispersée par le biais de plantes fourragères. Cette plante, pourtant remarquable, n'a été observée récemment qu'à trois endroits de la capitale.

***Anthemis nobilis* L.**  
***Camomille romaine***

Cette plante adventice peut s'échapper des jardins. Elle provient du sud-ouest de l'Europe et d'Afrique du Nord. La Camomille romaine a été signalée quelques fois comme espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Anthriscus cerefolium* (L.) Hoffmann**  
***Cerfeuil cultivé***

Cette plante est cultivée dans les potagers d'où elle peut s'échapper. Elle a été signalée à une reprise comme espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Antirrhinum majus* L.**  
***Muflier à grandes fleurs***

Cette plante est originaire de la partie ouest de la région méditerranéenne. Elle peut s'échapper des jardins et est liée à des endroits caillouteux et ensoleillés. Cette plante a été signalée quelques fois comme espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Apera interrupta* (L.) Beauv.**  
***Apère interrompue***

L'Apère interrompue provient de la région méditerranéenne. Ces dernières décennies, cette espèce a été observée uniquement dans le complexe ferroviaire de Tour & Taxis (Laeken).

***Aristolochia clematitis* L.**  
***Aristolochie clématite***

L'Aristolochie clématite provient de la Région méditerranéenne. Cette espèce est déjà présente depuis des siècles dans nos contrées en tant que plante médicinale. Elle pousse de préférence sur des berges abruptes. Il existe une station fixe à Haeren, sur un talus au-dessus de la ligne de chemin de fer vers Leuven, présente depuis 1993 au moins.

***Artemisia absinthium* L.**  
***Armoise absinthe***

L'Armoise absinthe est originaire d'autres régions européennes, ainsi que d'Afrique du Nord et d'Asie. Cette plante peut s'échapper de jardins. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'Armoise absinthe a été relevée dans cinq carrés-kilomètre en RBC. Une seule observation est connue pour ces dernières décennies.

***Avena sativa* L.**  
***Avoine cultivée***

Pour cette espèce céréalière, quelques observations de plantes échappées sont connues dans la zone urbaine de la RBC.

***Azolla filiculoides* Lam.**  
***Azolla commune***

L'Azolla commune est originaire d'Amérique tropicale. Ces dernières décennies, cette plante a été observée en quantités massives dans quelques étangs peu profonds, même à l'intérieur de la ville.

***Barbarea intermedia* Boreau**  
***Babarée intermédiaire***

La Babarée intermédiaire est plutôt une plante adventice en RBC. Cette plante apparaît surtout dans des prairies rases le long des rivières. Ces dernières décennies, cette espèce n'a été observée qu'à quelques endroits en RBC. Elle avait déjà été relevée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans le sud d'Uccle.

***Barbarea stricta* Andrz.**  
***Barbarée raide***

La Barbarée raide est originaire d'Europe de l'Est et des régions tempérées d'Asie. Cette espèce s'observe surtout le long de berges en pierre et autres zones nues des cours d'eau. Elle a été relevée quelques fois à Anderlecht, le long du canal et dans la zone portuaire au nord.

***Barbarea verna* (Mill.) Aschers.**  
***Barbarée printanière***

La Barbarée printanière est originaire de contrées plus méridionales. Cette espèce n'est apparue qu'au cours de ces dernières décennies comme espèce adventice sur des terres remaniées, dans le nord du pays. En 2005, cette plante a été observée massivement dans le cimetière du Verrewinkel (Uccle).

***Berberis vulgaris* L.**  
***Epine-vinette commune***

L'Epine-vinette commune est un buisson des lisières forestières chaudes et caillouteuses sur sols calcariphères, situées au sud du sillon Sambre et Meuse. Cette plante a été observée à Schaerbeek en 1976.

***Brachypodium pinnatum* (L.) Beauv.**  
***Brachypode penné***

Le Brachypode penné est généralement présent dans les prairies calcaires du sud du pays. Cette plante a été observée une seule fois près du Heysel en 1988. Selon l'Atlas flamand, ces observations uniques sont souvent liées à un apport de terre.

***Bromus diandrus* Roth**  
***Brome raide***

Le Brome raide s'est dispersé par le biais du transport de céréales et de minerais, et est considéré comme nationalisé. Actuellement, cette plante n'a plus été rencontrée que dans le complexe ferroviaire sud (Petite Île) au cours de la période 1995-2002.

***Bromus inermis* Leys.**  
***Brome inerme***

Le Brome inerme n'est pas une plante indigène au nord du pays. Après s'être dispersée par le biais de semences de graminées, cette espèce s'est nationalisée dans des talus. Durant la période 1995-2002, elle a été relevée dans deux carrés: dans la vallée de la Woluwe et dans la zone portuaire au nord. Des observations plus anciennes sont également connues dans le même milieu.

***Bunias orientalis* L.**  
***Bunias d'Orient***

Cette plante est originaire d'Europe de l'Est et d'Asie occidentale. Le Bunias d'Orient se disperse par le biais des céréales. Cette espèce a été observée une seule fois en RBC ces dernières décennies.

***Bupleurum croceum* Fenzl**

Le *Bupleurum croceum* est une plante adventice du sud-ouest de l'Asie. Cette plante a été observée à une seule reprise sur un chantier de construction près de la Gare centrale (BR, 1993, *Depasse*).

***Bupleurum rotundifolium L.***  
**Le Buplèvre à feuilles rondes**

Le Buplèvre à feuilles rondes est un adventice céréalière du sud de l'Europe et des régions avoisinantes. Cette plante a été observée à une seule reprise dans le centre de Bruxelles ces dernières décennies (BR, 1979, *Dekeyser*). Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée à quelques autres endroits avant 1930. Le Buplèvre à feuilles rondes a également été signalé à Schaerbeek en 1906 (FABRI 1993).

***Buxus sempervirens L.***  
**Buis**

Le Buis est originaire de contrées plus méridionales. Echappée des jardins, cette plante peut se maintenir au moins provisoirement. Durant la période 1995-2005, le Buis a été observé à une seule reprise dans un terrain vague à Schaerbeek.

***Campanula rapunculoides L.***  
**Campanule fausse raiponce**

La Campanule fausse raiponce est considérée comme une espèce indigène dans l'Atlas flamand. On peut toutefois affirmer que les observations à Bruxelles sont des exemplaires échappés de jardins. La principale station se situe dans le Domaine royal (Laeken).

***Cardamine impatiens L.***  
**Cardamine impatiente**

La Cardamine impatiente est originaire d'Europe centrale et de régions situées plus à l'est. Cette espèce a probablement été amenée par l'homme. La Cardamine impatiente a été observée à quelques endroits dans la vallée de la Woluwe.

***Carduus acanthoides L.***  
**Chardon faux-acanthe**

Le Chardon faux-acanthe est originaire d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Cette espèce pousse dans des endroits plutôt ombragés, sur des terrains perturbés. Le Chardon faux-acanthe a été signalé à quelques endroits durant la période 1995-2002.

***Catalpa bignonioides Walter***  
**Catalpa**

Le Catalpa est originaire du sud-est des Etats-Unis. Cet arbre est régulièrement planté en milieu urbain. Un jeune arbre échappé a été observé à Anderlecht en 1999, tout près de la Gare du Midi.

***Centaurea montana L.***  
**Centaurée des montagnes**

Cette plante est indigène dans les régions montagneuses d'Europe centrale. Dans les zones habitées, elle peut s'échapper des jardins sous nos contrées. Durant la période 1991-1994, la Centaurée des montagnes a été enregistrée quelques fois comme espèce échappée en RBC.



***Centaurea scabiosa L.***  
***Centaurée scabieuse***

La Centaurée scabieuse a été observée à une seule reprise durant la période 1991-1994. Cette plante apparaît régulièrement dans les régions calcaires du sud du pays. Dans la capitale, c'est une espèce qui peut apparaître dans des terrains ferroviaires. Les données plus anciennes, antérieures à 1939, comportent peu d'informations sur la station.

***Centranthus ruber (L.)DC***  
***Centranthe rouge***

Le Centranthe rouge est originaire de la région méditerranéenne. Cette plante s'échappe facilement à proximité immédiate des jardinets mais ne se maintient que rarement. Ces dernières décennies, le Centranthe rouge a été observé à quelques reprises dans la capitale.

***Chenopodium ambrosioides L.***  
***Chénopode fausse-ambroisie***

Le Chénopode fausse-ambroisie est venu d'Amérique tropicale avec des céréales. Cette espèce apparaît sur des terrains labourés, dans des terrains vagues, des terrains ferroviaires, etc.

Contairement à Gand et Anvers, cette espèce ne s'étend pas dans la capitale. Durant la période 1995-2005, cette plante n'a été signalée que deux fois.

***Chenopodium hircinum Schrad.***

Le *Chenopodium hircinum* est originaire de l'est de l'Amérique latine. Cette plante a été observée quelques fois au début du 20<sup>e</sup> siècle mais aussi à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, dans un terrain vague à Forest (BR, 1983, Meerts).

***Chenopodium pumilio R. Brown***  
***Chénopode couché***

Cette espèce est originaire d'Australie et a été amenée avec des céréales. Dans la capitale, cette plante n'est observée qu'à proximité des travaux du métro entre Bruxelles et Saint-Gilles (MEERTS 1985). Elle est davantage présente dans les zones portuaires de Gand et Anvers.

***Chenopodium urbicum L.***  
***Chénopode des villages***

Le Chénopode des villages est originaire de contrées plus méridionales. Cette plante pousse sur des terrains perturbés. Cette espèce a été observée en 1998 dans le complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek.

***Clematis viticella L.***  
***Clématite fausse-vigne***

Cette plante d'ornement est originaire d'Europe méridionale et de la partie limitrophe de l'Asie. La Clématite fausse-vigne peut s'échapper des jardins. Cette plante a été enregistrée deux fois comme espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Coincya monensis (L.) Greuter et Bordet***  
**Moutarde giroflée**

La Moutarde giroflée provient initialement d'Europe centrale et du sud-ouest. Cette plante pousse sur des substrats secs et chauds. Dans la capitale, cette espèce a été observée quelques fois récemment dans le complexe ferroviaire sud (Petite Île). Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la Moutarde giroflée a également été signalée dans ce quartier.

***Consolida ajacis (L.) Schur***  
**Dauphinelle d'Ajax**

Cette plante adventice provient des pays méditerranéens. La Dauphinelle d'Ajax peut s'échapper des jardins. Elle a été recensée à deux reprises comme espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Corispermum pallassii Steven***  
**Corisperme à fruit ailé**

Le Corisperme à fruit ailé est une espèce des jeunes sols calcariphères. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette plante a été trouvée à une seule reprise dans le sud d'Uccle. Elle a été observée pour la dernière fois à la gare Josaphat à Schaerbeek (BR, 1981, *Saintenoy-Simon J.*).

***Cotoneaster salicifolius Franch.***  
**Cotonéaster à feuilles de saule**

Le Cotonéaster à feuilles de saule provient de l'Ouest de la Chine. Cette plante a été signalée à une seule reprise durant la période 1995-2005. Elle est probablement plus fréquente mais il est souvent difficile de l'identifier avec certitude.

***Cucurbita pepo L.***  
**Courge**

La Courge est originaire d'Amérique centrale. Cette espèce peut s'établir temporairement à certains endroits, via des déchets de cuisine. La Courge a été signalée à une reprise comme espèce échappée dans la capitale.

***Cyclamen hederifolium Ait.***  
**Cyclamen napolitain**

Le Cyclamen napolitain est une plante des pays méditerranéens. Cette plante d'ornement peut parfois s'échapper de jardins et de parcs. Elle a été observée à une seule reprise durant la période 2003-2005.

***Descurainia sophia (L.) Webb ex Prantl.***  
**Sagesse des chirurgiens**

La Sagesse des chirurgiens est une plante d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. Dans notre pays, la Sagesse des chirurgiens apparaît surtout à la côte. En ville, cette espèce peut germer au départ de graines pour oiseaux. Cette plante n'a été signalée qu'à une reprise à Forest durant ces dernières décennies.

***Echinochloa colona* (L.) Link**

Cette plante adventice des régions tropicales est amenée avec des céréales. Dans la capitale, elle a été observée uniquement près des travaux du métro entre Bruxelles et Saint-Gilles (MEERTS 1985).

***Echinops exaltatus*  
*Echinops de Hongrie***

Cette plante est originaire du sud-est de l'Europe. L'Echinops de Hongrie peut s'échapper des jardins. Cette espèce a été signalée à une seule reprise en RBC ces dernières décennies.

***Eleusine indica* L. Gaertn.  
*Eleusine d'Inde***

L'Eleusine d'Inde est une plante des régions tropicales. Cette espèce se disperse avec les céréales. Elle a été signalée à quelques reprises ces dernières décennies dans des terrains vagues et des parkings.

***Eragrostis cilianensis* (All.) Vign.-Lut. ex Janchen  
*Eragrostis de Cigliano***

Cette plante est originaire des pays méditerranéens. L'Eragrostis de Cigliano est amené avec les céréales. Dans la capitale, cette plante a été observée uniquement près des travaux du métro entre Bruxelles et Saint-Gilles (MEERTS 1985).

***Erucastrum gallicum* (Willd.) O.E. Schulz  
*Erucastrum***

L'Erucastrum provient de la partie ouest de la zone méditerranéenne. Cette plante a été observée à une seule reprise ces dernières décennies entre les voies de la gare de Bruxelles Midi.

***Eschscholzia californica* Cham.  
*Eschscholzia de Californie***

L'Eschscholzia de Californie est originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. Cette plante ornementale peut s'échapper des jardins. Elle a été observée à une seule reprise durant la période 1995-2002, à la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Euphorbia cyparissias* L.  
*Euphorbe petit-cyprès***

Cette plante pousse dans des prairies et des accotements ouverts et calcariphères. Dans notre pays, cette espèce apparaît surtout au sud du sillon Sambre et Meuse. Au nord du pays, l'Euphorbe petit-cyprès (F) peut être observé dans les dunes et, plus occasionnellement, dans des terrains ferroviaires ou excavés. En RBC, cette plante a été observée à une seule reprise ces dernières décennies, sur un terrain excavé.

***Euphorbia maculata* L.  
*Euphorbe maculée***

L'Euphorbe maculée est originaire d'Amérique du Nord. Cette plante se rencontre généralement sur des surfaces qui se réchauffent rapidement. Durant la période 1995-2005, elle a été observée dans le complexe ferroviaire au nord (Haeren-Schaerbeek).

***Euphorbia prostrata* Aiton**

L'*Euphorbia prostrata* est originaire d'Amérique du Nord. Cette plante a été observée à une reprise à Auderghem (SAINTENOY-SIMON 2003a). Dans cet article, cette plante est appelée provisoirement *Euphorbia maculata*. F. Verloove (mond. med.) l'a déterminée comme étant *Euphorbia prostrata*, une espèce qui ne figure pas encore dans la Flore de Belgique.

***Galega officinalis* L.  
Sainfoin d'Espagne**

Le Sainfoin d'Espagne est une plante fourragère, originaire d'Europe méridionale et d'Europe de l'est, ainsi que du sud-ouest de l'Asie. Cette plante a été observée à une reprise en RBC durant la période 1991-1994 (GODEFROID 1994a).

***Geranium endressii* J. Gay  
Géranium d'Endress**

Le Géranium d'Endress provient des Pyrénées occidentales. Cette plante peut s'échapper avec des déchets de jardin. Ces dernières décennies, elle a été signalée à plusieurs reprises comme espèce échappée dans la capitale.

***Geranium nodosum* L.  
Géranium noueux**

Le Géranium noueux est originaire des montagnes du Sud de l'Europe. Cette plante peut s'échapper avec des déchets de jardin. Ces dernières décennies, elle a été signalée à une reprise comme espèce échappée dans la capitale.

***Geranium rotundifolium* L.  
Géranium à feuilles rondes**

Le Géranium à feuilles rondes provient des régions plus chaudes d'Europe et d'Asie. Cette espèce apparaît toutefois naturellement sur les sols caillouteux des vallées du Condroz. Durant la période 2003-2005, elle a été observée à une reprise le long de la voie de chemin de fer à Molenbeek-Saint-Jean.

***Geranium sanguineum* L.  
Géranium sanguin**

Le Géranium sanguin est originaire des régions plus chaudes d'Europe et du Caucase. Cette espèce peut s'échapper via les déchets de jardin. Ces dernières décennies, elle a été signalée comme espèce échappée dans la capitale, dans ou à proximité de quelques parcs.

***Geranium sylvaticum* L.  
Géranium des bois**

Le Géranium des bois provient de régions montagneuses situées plus au sud de l'Europe et de l'Asie. Cette plante peut s'échapper avec des déchets de jardin. Ces dernières décennies, elle a été signalée à une reprise dans la capitale comme espèce échappée.

***Guizotia abyssinica (L. f.) Cass.***  
**Guizotie**

La Guizotie est originaire d'Afrique de l'Est et d'Inde. Cette plante adventice se disperse surtout via les graines pour oiseaux. Ces dernières décennies, elle a été observée quelques fois en RBC.

***Helianthus laetiflorus Pers.***  
**Tournesol vivace**

Cette plante est originaire d'Amérique du Nord et se disperse avec les déchets de jardin. Ces dernières décennies, le Tournesol vivace a été signalé à une reprise en RBC. Une confusion avec le Tournesol n'est toutefois pas exclue.

***Hemerocallis lilioasphodelus L.***  
**Lis jaune**

Cette plante provient de régions situées au sud de l'Europe centrale. Cette espèce se disperse avec les déchets de jardin. Ces dernières décennies, le Lis jaune a été observé à une reprise en RBC.

***Hesperis matronalis L.***  
**Julienne des dames**

La Julienne des dames est originaire d'Europe centrale, des Balkans et des régions avoisinantes d'Asie. Cette plante est présente depuis longtemps comme plante castrale mais peut aussi s'échapper via les déchets de jardin. Ces dernières décennies, elle a été signalée à une reprise en RBC.

***Hippophae rhamnoides L.***  
**Argousier**

Dans notre pays, l'Argousier ne pousse naturellement qu'à la côte. Cette espèce est parfois utilisée dans les plantations paysagères. L'Argousier a été signalé à une reprise près du Ring, à Jette durant la période 2003-2005.

***Hydrocotyle ranunculoides L. f.***  
**Hydrocotyle fausse-renoncule**

L'Hydrocotyle fausse-renoncule (F) provient d'Amérique du Nord. Cette espèce n'est recensée comme espèce échappée dans notre pays que depuis 1998 (VERLOOVE & HEYNEMAN 1999). Durant la période 2003-2005, elle a été signalée à Neerpede (mond. med. Bracke A.).

***Hyoscyamus albus L.***

L'*Hyoscyamus albus* est originaire des pays méditerranéens. Au cours de la période 1995-2005, cette plante a été signalée régulièrement près de la gare de Bruxelles Nord. Cette espèce pousse en tant que plante d'ornement dans l'ancien Jardin botanique national, tout proche (Saint-Josse-ten-Node).

***Iberis umbellata* L.**  
***Ibérís en ombelle***

Cette plante peut s'échapper des jardins et provient des pays méditerranéens. L'Ibérís en ombelle (M) a été recensée à une reprise en RBC ces dernières décennies.

***Laburnum anagyroides* Med.**  
***Cytise faux-ébénier***

Le Cytise faux-ébénier est originaire du centre et du sud de l'Europe. Ce buisson peut s'échapper avec des déchets de jardin. Cette plante a été recensée à quelques reprises en tant qu'espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Lactuca virosa* L.**  
***Laitue vireuse***

Cette plante est originaire de régions plus méridionales. C'est une espèce qui aime la chaleur. La Laitue vireuse a été observée à une reprise à Haeren durant la période 1991-1994.

***Lagurus ovatus* L.**  
***Queue de lièvre***

La Queue de lièvre est originaire de régions plus méridionales d'Europe. Cette herbe a été observée quelques fois en RBC ces dernières décennies. Durant la période 2003-2005, la Queue de lièvre a été recensée à deux reprises sur un trottoir.

***Larix decidua* Mill.**  
***Mélèze d'Europe***

Le Mélèze d'Europe est originaire des Alpes et des Carpates. Cet arbre est souvent planté dans des bois. Le Mélèze d'Europe peut occasionnellement s'échapper en RBC.

***Lathyrus hirsutus* L.**  
***Gesse hérissée***

La Gesse hérissée est originaire des pays méditerranéens et des régions avoisinantes. C'est une espèce des terrains vagues et de divers talus. Durant la période 1991-1994, cette espèce a été observée près du Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean (GODEFROID 1994b).

***Lathyrus niger* (L.) Bernh.**  
***Gesse noire***

La Gesse noire est originaire d'Europe centrale et d'Europe méridionale. Cette espèce apparaît le long des lisières forestières, sur sol sec, calcariphère. Cette plante a été observée à Jette durant la période 2003-2005 – probablement échappée d'un parterre voisin.

***Lemna minuta* Humb., Bonpl. et Kunth**  
***Lentille d'eau minuscule***

La Lentille d'eau minuscule est originaire d'Amérique et se disperse par le biais d'oiseaux aquatiques. Cette espèce a été observée plusieurs fois dans des eaux stagnantes durant la période 1995-2005. Peut-être cette plante passe-t-elle inaperçue.

***Lemna turionifera* Landolt**  
***Lentille d'eau turionifère***

La Lentille d'eau turionifère est originaire d'Amérique du Nord. Depuis 2005, cette espèce est observée dans le nord du pays. Pour la capitale, on recense deux observations en Forêt de Soignes. Cette plante passe probablement encore inaperçue.

***Lepidium densiflorum* Schrad.**  
***Passerage densiflore***

La Passerage densiflore est originaire d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale. Cette espèce peut être facilement confondue avec la Passerage de Virginie et la Passerage rudérale. La Passerage densiflore a été observée plusieurs fois en RBC ces dernières décennies.

***Lepidium latifolium* L.**  
***Passerage à larges feuilles***

Cette plante est originaire de régions plus méridionales. La Passerage à larges feuilles se disperse avec les céréales. Elle a été observée à une reprise en RBC ces dernières décennies.

***Lepidium sativum* L.**  
***Cresson alénois***

Le Cresson alénois provient du sud-ouest de l'Asie et du nord-est de l'Afrique. Cette espèce se disperse en tant qu'adventice de graines pour oiseaux. Durant la période 1995-2005, le Cresson n'a été observé qu'une seule fois. Durant la période 1972-1994, il a été observé un peu plus souvent.

***Leucojum vernum* L.**  
***Nivéole printanière***

La Nivéole printanière est une plante non indigène d'Europe centrale. Cette espèce est cultivée depuis des siècles dans des parcs de châteaux et des grands jardins. Durant la période 1991-1994, elle a été observée à deux endroits, à Jette et à Uccle.

***Levisticum officinale* Koch**  
***Céleri perpétuel***

Cette plante originaire du sud-ouest de l'Asie peut se disperser avec des déchets de jardin. Elle a été signalée une seule fois en RBC ces dernières décennies.

***Linaria repens (L.) Mill.***  
***Linaire striée***

La Linaire striée, originaire du sud-ouest de l'Europe, se disperse via les voies de chemin de fer. Cette espèce a été signalée quelques fois en RBC ces dernières décennies, généralement à proximité de voies ferrées.

***Linaria supina (L.) Chazelles***  
***Linaire couchée***

La Linaire couchée est originaire du sud-ouest de l'Europe et d'Afrique du Nord. Cette espèce se disperse via les voies de chemin de fer. Durant la période 1995-2002, elle a été observée à une reprise dans le complexe ferroviaire au sud (Petite Île).

***Ludwigia grandiflora (Michaux) Greuter et Burdet***  
***Ludwigie à grandes fleurs***

La Ludwigie à grandes fleurs est originaire d'Amérique et se disperse avec les déchets de jardin. Cette espèce a été observée à une seule reprise au parc Tenbosch (Ixelles) durant la période 1995-2002.

***Lychnis coronaria (L.) Desr.***  
***Coquelourde des jardins***

La Coquelourde des jardins est originaire de la partie est de la zone méditerranéenne. Cette espèce peut s'échapper avec les déchets de jardin. Ces dernières décennies, elle a été observée une seule fois en tant qu'espèce échappée entre Laeken et Bruxelles.

***Malva alcea L.***  
***Mauve alcée***

La Mauve alcée est indigène dans les régions plus méridionales. Dans le nord du pays, cette plante peut s'échapper des jardins. Durant la période 2003-2005, elle a été observée à plusieurs endroits en RBC, à proximité de potagers.

***Medicago minima (L.) L.***  
***Luzerne naine***

La Luzerne naine est une espèce des terrains ouverts et calcariphères. Elle a été observée à Jette et à Anderlecht (MEERTS et al. 1983).

***Mimulus guttatus DC***  
***Mimule tacheté***

Cette plante est originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. Le Mimule tacheté peut s'échapper des jardins. Ces dernières décennies, il a été observé dans la vallée de la Woluwe, au parc des Sources.

***Muscari armeniacum Leichtlin ex Baker***  
***Muscari d'Arménie***

Le Muscari d'Arménie est originaire de Turquie et des régions avoisinantes. Cette plante peut se disperser avec les déchets de jardin. Elle a été signalée à une reprise en tant qu'espèce échappée en RBC durant la période 2003-2005.



***Muscari atlanticum* Boiss. et Reut**  
***Muscari à grappe***

Le *Muscari à grappe* est originaire des pays méditerranéens. Cette plante est présente dans certains parcs en tant que plante castrale. Elle a été signalée quelques fois comme espèce échappée en RBC durant la période 1972-1994.

***Muscari botryoides* (L.) Mill.**  
***Muscari faux-botryde***

Le *Muscari faux-botryde* est originaire des Balkans et des régions avoisinantes. Cette plante est présente dans certains parcs en tant que plante castrale. Elle a été signalée à une reprise comme espèce échappée en RBC durant la période 2003-2005.

***Myriophyllum aquaticum* (Velloso) Verdc.**  
***Myriophylle du Brésil***

La *Myriophylle du Brésil* est originaire d'Amérique latine. Cette plante aquatique se disperse avec les déchets de jardin. Elle a été observée à une reprise dans le Moeraske (Evere) durant la période 2003-2005.

***Myrrhis odorata* (L.) Scop.**  
***Cerfeuil musqué***

Le *Cerfeuil musqué* est originaire des montagnes d'Europe centrale et d'Europe méridionale. Cette espèce est cultivée comme plante d'ornement dans des jardins, d'où elle peut s'échapper. Le *Cerfeuil musqué* a été observé à quelques endroits en RBC ces dernières décennies.

***Nepeta mussinii* Spreng. ex Henckel**

Cette plante ornementale peut s'échapper des jardins. Cette espèce a été observée à une seule reprise en RBC ces dernières décennies.

***Nicandra physalodes***  
***Nicandra***

Cette plante adventice se disperse avec les céréales et est originaire d'Amérique latine. Elle a été observée à une seule reprise en RBC ces dernières décennies.

***Onobrychis viciifolia* Scop.**  
***Esparcette cultivée***

L'*Esparcette cultivée* est une plante fourragère du sud de l'Europe et des régions limitopes d'Asie. Cette plante a été observée récemment à Haeren. Avant 1940, l'*Esparcette* a également été recensée à Haeren et Schaerbeek (LAWALREE, 1963).

***Panicum capillare* L.**  
***Millet capillaire***

Le *Millet capillaire* est originaire d'Amérique du Nord et se disperse via les céréales. Ces dernières décennies, l'espèce a été observée quelques fois, tant dans la zone portuaire que dans le centre très artificialisé.

***Panicum hillmanii* Chase**  
**Millet de Hillman**

Le Millet de Hillman est originaire d'Amérique du Nord. Cette espèce a été observée à une reprise en 1982 près des travaux du métro, à la limite entre Bruxelles et Saint-Gilles (MEERTS 1985).

***Parentucellia viscosa* (L.) Caruel**  
**Eufragie visqueuse**

L'Eufragie visqueuse est originaire des pays méditerranéens. Cette espèce apparaît dans des prairies régulièrement fauchées. En RBC, il y a une station importante dans le parc de Woluwe. Ce terrain est géré comme pré de fauche par l'IBGE. Cette espèce y a été observée durant la période 2003-2005.

***Parthenocissus tricuspidata* (Siebold et Zucc.) Planch.**  
**Vigne vierge tricuspidée**

Cette plante est originaire d'Amérique du Nord. Elle peut s'échapper des jardins. La Vigne vierge tricuspidée a été observée à une reprise en RBC ces dernières décennies.

***Persicaria wallichii* Greuter et Burdet**  
**Renouée à nombreux épis**

La Renouée à nombreux épis est originaire de l'Himalaya. Ces dernières décennies, cette plante a été observée à une reprise dans un terrain vague à Ixelles (BR, 1993, Geerinck).

***Petasites pyrenaicus* (L.) G. López**

Le *Petasites pyrenaicus* est originaire des pays méditerranéens. Ces dernières décennies, cette espèce a été observée à une seule reprise en tant qu'espèce échappée, dans un bosquet près du Ring à Neder-over-Heembeek.

***Petunia x punctata* Paxt.**

Le *Petunia x punctata* est souvent cultivé dans des jardins et des jardinières. Cette espèce a été signalée à une reprise comme espèce échappée, dans un terrain vague situé dans le centre artificialisé de la ville.

***Phacelia tanacetifolia* Benth.**  
**Phacélie**

La Phacélie est originaire de Californie. Depuis quelques décennies, cette espèce est régulièrement semée comme plante fourragère. Elle est dispersée en zone rurale mais reste éphémère. Durant la période 2003-2005, cette plante a été observée à quelques endroits, en bordure de la RBC.

***Physalis peruviana* L.**  
**Coqueret du Pérou**

Le Coqueret du Pérou est originaire d'Amérique latine. Cette espèce se disperse avec les déchets de cuisine. Durant la période 1995-2002, elle a été observée à une reprise dans la zone portuaire nord.

***Phytolacca esculenta* Van Houtte**  
***Phytolaque d'Orient***

Cette plante est originaire d'Asie orientale et peut s'échapper des jardins. Le Phytolaque d'Orient a été observé à une reprise ces dernières décennies en RBC, près de la gare du Nord.

***Plantago arenaria* Waldst. et Kit.**  
***Plantain des sables***

Cette plante est originaire du sud et de l'est de l'Europe. Le Plantain des sables est amené avec des céréales et des matériaux de construction. Cette espèce peut survivre dans des conditions dynamiques (terrains portuaires, couches de graviers). Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le Plantain des sables a été observé à plusieurs endroits en RBC. Ces dernières décennies, cette plante a encore été recensée une seule fois, près du complexe ferroviaire nord (Petite Île).

***Poa chaixii* Vill.**  
***Pâturin montagnard***

Le Pâturin montagnard est à peine présent dans le nord du pays. Dans notre pays, cette haute herbe pousse dans des bois plutôt acides au sud du sillon Sambre et Meuse. Dans la capitale, elle a été observée à une reprise dans un domaine privé de Boitsfort en 1984. Cette espèce y a probablement été plantée initialement comme plante d'ornement.

***Polycarpon tetraphyllum* (L.) L.**  
***Polycarpon à quatre feuilles***

Le Polycarpon à quatre feuilles est originaire d'Europe méridionale. Cette espèce apparaît dans des endroits qui se réchauffent rapidement, généralement dans un milieu caillouteux. Durant la période 1995-2002, cette plante a été observée à Koekelberg et à Auderghem (LAWALREE 2000), en rue, entre des pavés.

***Polypogon monspeliensis* (L.) Desf.**  
***Polypogon de Montpellier***

Cette plante se disperse via les céréales et les minerais. Le Polypogon de Montpellier provient de régions plus chaudes. Ces dernières décennies, cette espèce a été observée à une reprise dans la zone portuaire au nord.

***Populus balsamifera***  
***Peuplier baumier du Nord***

Cet arbre est originaire d'Amérique du Nord. Il peut s'échapper des plantations. Durant la période 1995-2005, le Peuplier baumier du Nord a été recensé comme espèce échappée près de la Forêt de Soignes, à la Foresterie (Boitsfort).

***Potamogeton perfoliatus* L.**  
***Potamot perfolié***

Le Potamot perfolié est une espèce très rare en RBC. Cette plante a été observée au Scheutbos (Molenbeek-Saint-Jean). Les plantes ainsi relevées sont probablement originaires d'individus plantés.

***Potentilla norvegica L.***  
***Potentille norvégienne***

La Potentille norvégienne est originaire de régions tempérées et froides de l'hémisphère nord. Cette plante est probablement amenée avec des minerais et des céréales. La Potentille norvégienne apparaît aussi sur des terrains militaires. Ces dernières décennies, cette espèce a été observée à quelques endroits en RBC, généralement liés à des terrains ferroviaires et à des terrains vagues.

***Potentilla recta L.***  
***Potentille droite***

La Potentille droite est originaire d'Europe méridionale et d'Europe de l'est, et des zones limitrophes. Cette plante peut s'échapper des jardins. Ces dernières décennies, cette espèce a été observée quelques fois en RBC.

***Primula veris L.***  
***Primevère officinale***

La Primevère officinale est une espèce commune des régions calcariphères au sud du sillon Sambre et Meuse. Au nord du pays, elle se limite au Westhoek et aux régions du Limbourg où le sol ou l'eau est calcariphère. En RBC, la Primevère officinale doit être considérée comme une plante adventice et/ou castrale. La Primevère officinale pousse au Domaine royal (Laeken) et durant la période 2003-2005, elle a été observée sur le terrain de Tour & Taxis (Laeken).

***Primula vulgaris Huds.***  
***Primevère acaule***

La Primevère acaule apparaît naturellement uniquement dans le nord-ouest du pays. En RBC, cette espèce doit être considérée comme une plante adventice et/ou castrale. La Primevère acaule pousse au Domaine royal (Laeken) et a été observée dans un bosquet d'un quartier de villas à Uccle.

***Prunus laurocerasus L.***  
***Laurier-cerise***

Le Laurier-cerise est originaire des Balkans et de Turquie. Cette plante peut s'échapper des jardins. Durant la période 1995-2005, elle a été recensée quelques fois comme espèce échappée en RBC.

***Pyracantha coccinea Roem.***  
***Buisson ardent***

Cette plante est originaire du sud-ouest de l'Asie et d'Europe méridionale. Le Buisson ardent peut s'échapper des jardins. Cette dernière décennie, cette espèce a été observée en RBC à la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Rhus hirta (L.) Sudworth***  
***Sumac amarante***

Le Sumac amarante est originaire d'Amérique du Nord. Cette espèce est souvent plantée dans les parcs et jardins, d'où elle peut s'échapper. Durant la période 1995-2002, le Sumac amarante a été recensé à une reprise comme espèce échappée en RBC. Lors de la cartographie systématique de 2003-2005, de jeunes plants du Sumac amarante ont été

régulièrement découverts sous ou à proximité de l'arbre mère. Ces exemplaires n'ont pas été recensés comme étant échappés.

***Ribes sanguineum Pursh***

Cette plante de l'ouest de l'Amérique du Nord peut s'échapper des jardins. Cette espèce a été recensée quelques fois comme espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Rostraria cristata (L.) Tzvelev***  
***Koelérie de Crête***

La Koelérie de Crête est originaire des pays méditerranéens. Cette herbe pousse dans des endroits chauds et ensoleillés. Durant la période 2003-2005, elle a été observée à une reprise sur un trottoir et une autre fois à la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Rumex scutatus L.***  
***Oseille ronde***

L'Oseille ronde est originaire des pays méditerranéens. Cette plante pousse sur un sol rocailleux. En 1983, elle a été observée le long des voies ferrées à la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Salix babylonica (+ hybr.)***

*Salix babylonica* (+ hybr.) ou 'saule pleureur' est originaire de Chine. Cette espèce est souvent plantée dans des parcs et des grands jardins. Elle peut s'échapper dans des terrains vagues. Durant la période 2003-2005, le saule pleureur a été recensé à deux reprises comme espèce échappée en RBC.

***Salvia verbenaca L.***  
***Sauge verveine***

Cette plante est originaire des régions autour de la Mer Méditerranée. Elle pousse sur toutes sortes de sols perturbés. Ces dernières décennies, la Sauge verveine a été observée à une reprise dans la zone portuaire au nord.

***Salvia verticillata L.***  
***Sauge verticillée***

Cette plante est originaire du sud-est de l'Europe et des zones limitrophes de l'Asie. La Sauge verticillée se disperse via les minerais et le ballast de chemin de fer. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, elle a été observée près de la gare de Forest Sud. Ces dernières décennies, la Sauge verticillée a été observée à une reprise dans la zone portuaire au nord.

***Saponaria ocymoides L.***

Cette plante adventice est originaire du sud de l'Europe et peut s'échapper des jardins. Ces dernières décennies, elle a été recensée à une reprise comme espèce échappée en RBC.

***Scilla bifolia* L.**  
**Scille à deux feuilles**

La Scille à deux feuilles est une espèce indigène dans le sud du pays. Elle est parfois aussi plantée dans des jardins et des parcs. Durant la période 2003-2005, la Scille à deux feuilles a été observée à une reprise dans un talus d'un quartier de villas à Uccle.

***Scilla siberica* Haw.**  
**Scille de Sibérie**

La Scille de Sibérie est originaire de Russie et de Sibérie. Cette espèce est plantée dans des jardins et des parcs, d'où elle peut s'échapper. Dans le domaine de Tournay-Solvay (Boitsfort), cette plante doit être considérée comme une plante castrale. La Scille de Sibérie pousse également dans une partie proche de la Forêt de Soignes.

***Scrophularia vernalis* L.**  
**Scrofulaire printanière**

Cette espèce est originaire d'Europe méridionale et d'Europe centrale, ainsi que du sud-ouest de l'Asie. La Scrofulaire printanière peut s'échapper des jardins. Cette plante a été recensée à une reprise comme espèce échappée en RBC ces dernières décennies.

***Securigera varia* (L.) Lassen**  
**Coronille bigarrée**

Cette espèce est originaire d'Europe méridionale et d'Europe centrale, ainsi que du sud-ouest de l'Asie. Dans la littérature récente (VERLOOVE 2002), on suppose qu'il s'agirait d'une espèce échappée des jardins. Les stations récentes et importantes en RBC se situent dans des talus récemment ensemencés et stabilisés, à distance relativement grande des jardins. Elles sont localisées à Haeren, le long de la voie de chemin de fer vers Leuven et sur les terrains de sport à Neerpede (Anderlecht).

***Sedum sexangulare* L.**  
**Orpin de Bologne**

L'Orpin de Bologne pousse sur des sols caillouteux et secs dans le sud du pays et dans la vallée de la Meuse. Dans le nord du pays, il s'agit plutôt d'une plante adventice. Durant la période 1995-2002, cette plante a été observée à une reprise dans le cimetière de Bruxelles (Evere).

***Sempervivum tectorum* L.**  
**Joubarbe des toits**

La Joubarbe des toits est originaire des régions montagneuses d'Europe. Cette espèce pousse sur les murs et les vieux toits. Elle peut s'échapper des jardins par le biais des déchets de jardin. Durant la période 1991-1994, elle a été signalée à une reprise à Saint-Job (Uccle).

***Senecio vernalis* Waldst. et Kit.**  
**Séneçon printanier**

Le Séneçon printanier est originaire d'Europe de l'est et de la partie limitrophe de l'Asie. Cette plante a été observée à une reprise près du Ring à Jette durant la période 1991-1994.

***Sinapis alba* L.  
Moutarde blanche**

La Moutarde blanche est une plante fourragère provenant des régions plus méridionales d'Europe et des zones limitrophes. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée à plusieurs endroits en RBC durant la période 1939-1971. Au cours de la période 1972-1994, elle a encore été recensée à une reprise, à la lisière de la Forêt de Soignes.

***Sisymbrium austriacum* Jacq.  
Sisymbre d'Autriche et Sisymbre des Pyrénées**

Le Sisymbre d'Autriche (subsp. *austriacum*) et le Sisymbre des Pyrénées (subsp. *chrysanthum*) sont les deux sous-espèces présentes dans le nord du pays. Une confusion entre les deux sous-espèces est parfaitement possible. Le Sisymbre des Pyrénées apparaît dans le lit de la Vesdre et de la Meuse. Le Sisymbre d'Autriche pousse surtout dans la vallée de la Meuse, en amont d'Andenne. Le *Sisymbrium austriacum* a été observé à une reprise durant la période 1991-1994, près du canal et du Ring à Anderlecht.

***Sisymbrium irio* L.  
Roquette jaune**

La Roquette jaune est originaire des zones plus chaudes d'Eurasie et de l'Afrique du Nord. Cette espèce se disperse probablement avec les graines pour oiseaux. La Roquette jaune a été observée à une reprise dans un accotement à Saint-Job (Uccle) durant la période 2003-2005. Dans l'herbier du Jardin botanique national, il y a encore des exemplaires bruxellois du début du 20<sup>e</sup> siècle.

***Sisymbrium loeselii* L.  
Sisymbre de Loesel**

Le Sisymbre de Loesel est originaire d'Europe de l'Est et des parties avoisinantes de l'Asie. Cette espèce est arrivée dans nos contrées avec des céréales. Le Sisymbre de Loesel a été observé quelques fois durant la période 1995-2002 près de la gare de Bruxelles Nord. A cette période, il y avait de vastes terrains à bâtir et des terrains vagues dans le quartier.

***Sisymbrium orientale* L.  
Le Sisymbre d'Orient**

Le Sisymbre d'Orient est originaire d'Europe de l'Est et des pays orientaux de la zone méditerranéenne. Cette espèce a été amenée avec des céréales. Le Sisymbre d'Orient pousse sur des terrains perturbés. Durant la période 1995-2002, cette plante a été observée dans la zone portuaire nord et près de la gare de Bruxelles Nord. Il y a quelques stations plus anciennes dispersées, mais le Sisymbre d'Orient pousse toujours sur des terrains perturbés.

***Solanum physalifolium* Rusby var. *nitidibaccatum* (Bitter) Edmonds  
Morelle à baies luisantes**

La Morelle à baies luisantes est originaire d'Amérique latine et est importée principalement avec des céréales. Cette plante a été observée quelques fois ces dernières décennies dans des terrains ferroviaires au nord de la RBC.

***Solanum tuberosum L.***  
**Pomme de terre**

La Pomme de terre est originaire d'Amérique latine et se disperse avec les déchets de cuisine. Durant la période 2003-2005, cette plante a été découverte quelques fois poussant le long de la rue.

***Soleirolia soleirolii (Req.) Dandy***  
**Helxine de Soleirol**

L'Helxine de Soleirol provient de la partie occidentale de la zone méditerranéenne. Cette plante s'échappe des jardins. Ce phénomène est constaté tant au nord du pays qu'aux Pays-Bas depuis 1995 seulement. L'Helxine de Soleirol se rencontre surtout en milieu urbain. En RBC, cette espèce a été observée en tant qu'espèce échappée dans des jardinets avant à Schaerbeek (DEKEYSER-PAELINCK 2000a).

***Sorbus aria (L.) Crantz***  
**Alouchier**

L'Alouchier est un buisson originaire des régions plus méridionales d'Europe et d'Afrique du Nord. Cette espèce est plantée dans des jardins, des parcs et des plantations paysagères. Durant la période 2003-2005, l'Alouchier a été observé à la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Sorghum bicolor (L.) Moench***  
**Sorgho commun**

Le Sorgho commun est originaire du Sud de l'Asie. C'est une espèce adventice de graines pour oiseaux. Ces dernières décennies, cette plante a été observée quelques fois en RBC.

***Spiraea douglasii Hook***  
**Spirée de Douglas**

La Spirée de Douglas est originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. Cette espèce est souvent plantée dans des parcs et jardins. En tant que déchet de jardin, cette plante peut parvenir sur d'autres terrains et s'y établir. Ces dernières décennies, ce buisson a été relevé à quelques endroits comme espèce échappée.

***Telekia speciosa (Schreb.)***  
**Télékie élégante**

La Télékie élégante est une espèce très rare en RBC. Cette plante, aux fleurs remarquablement grandes, est originaire du sud-est de l'Europe et des régions limitrophes.

Dans la capitale, elle s'est établie à quelques endroits en Forêt de Soignes via le parc Tournay-Solvay (GEERINCK & ROELANDT 1989). La première découverte date de 1983. Tant pour la période 1971-1994 que pour la période 1995-2005, la Télékie élégante a été signalée dans trois carrés-kilomètre.

***Tellima grandiflora (Pursh) Dougl.***

Cette plante est originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. Elle peut s'échapper des jardins. Ces dernières décennies, elle a été recensée comme espèce échappée dans un parc paysager de la vallée de la Woluwe.



***Teucrium chamaedrys L.***  
**Germandrée petit-chêne**

La Germandrée petit-chêne est une espèce des terrains ouverts et des lisières forestières sur sols calcaires. En Belgique, cette plante apparaît surtout sur sols calcaires au sud du sillon Sambre et Meuse. Ces dernières décennies, cette plante a été observée à une reprise en RBC, près de la gare de Calevoet (Uccle).

***Tilia tomentosa Moench***  
**Tilleul argenté**

Le Tilleul argenté est originaire des Balkans, de Turquie et des régions limitrophes. Cet arbre est planté dans des avenues et des parcs. Des exemplaires ont été relevés à trois endroits comme espèce échappée durant la période 1995-2002.

***Torilis arvensis (Huds.) Link***  
**Torilis des moissons**

Cette plante est originaire du sud de l'Europe. La Torilis des moissons est amenée avec des céréales. Cette espèce a été observée à une reprise près des travaux du métro, à la limite de Bruxelles et Saint-Gilles (MEERTS 1985).

***Torilis nodosa (L.) Gaertn.***  
**Torilis noueuse**

La Torilis noueuse est une espèce qui, dans notre pays, apparaît presque exclusivement dans les polders à la côte. Cette espèce a été observée à une reprise près des travaux du métro, à la limite de Bruxelles et Saint-Gilles (MEERTS 1985).

***Tragopogon dubius Scop.***  
**Salsifis pâle**

Le Salsifis pâle est une espèce que l'on remarque dans notre pays depuis quelques décennies. C'est une espèce qui apprécie les substrats qui se réchauffent rapidement. Cette plante était déjà connue dans les zones portuaires de Gand et Anvers, ainsi que dans les dunes. Les premiers exemplaires ont été recensés en RBC à partir de 2005. Le Salsifis pâle a été signalé aussi bien dans le complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek que dans le complexe ferroviaire sud (Petite Île).

***Trifolium resupinatum L.***  
**Trèfle résupiné**

Cette espèce est originaire des pays méditerranéens. Cette plante adventice se disperse avec les céréales. Le Trèfle résupiné a été observé à quelques endroits dans des parcs durant la période 1991-1994.

***Triticum aestivum L.***  
**Froment**

Cette plante peut aussi s'échapper en milieu urbain. Le Froment n'a été signalé qu'une seule fois en RBC ces dernières décennies. Elle est probablement plus fréquente mais n'est pas recensée.

***Tulipa sylvestris* L.**  
***Tulipe sauvage***

La Tulipe sauvage est originaire d'Europe méridionale et d'Afrique du Nord. Cette espèce peut apparaître comme plante castrale. La Tulipe sauvage pousse dans le Domaine royal (Laeken).

***Verbascum blattaria* L.**  
***Molène blattaire***

Cette plante se trouve dans le nord de notre pays, à la frontière nord-ouest de la superficie naturelle. Dans la capitale, cette espèce sera dès lors plutôt une plante adventice. Ces dernières décennies, la Molène blattaire a été observée à une reprise en RBC. Elle a également fait l'objet d'une découverte au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Verbascum phoenicum* L.**  
***Molène pourpre***

La Molène pourpre est originaire d'Europe méridionale et de la partie avoisinante de l'Asie. Cette plante peut s'échapper des jardins. Elle a été observée à une reprise dans un terrain industriel à Anderlecht (BR, 1985, *Meerts*).

***Veronica longifolia* L.**  
***Véronique à longues feuilles***

La Véronique à longues feuilles est une plante non indigène d'Europe centrale et de l'Est de l'Europe, ainsi que des régions tempérées d'Asie. Cette espèce peut s'échapper des jardins. Ces dernières décennies, elle a été observée à quelques endroits en RBC.

***Veronica spicata* L.**  
***Véronique en épi***

La Véronique en épi pousse plutôt dans les régions un peu plus méridionales. Ces dernières décennies, il y a eu un peu plus de dix mentions de Véronique en épi dans le nord du pays, en zone rurale. Cette plante a également été observée à une reprise en RBC, à la lisière de la Forêt de Soignes (Boitsfort).

***Vitis vinifera* L.**  
***Vigne***

Cette plante est probablement originaire du sud-ouest de l'Asie. La Vigne se disperse avec les déchets de cuisine. Ces dernières décennies, elle a été signalée à quelques endroits en RBC.

***Vulpia alopecuros* (*Schousb.*) Dum**

La *Vulpia alopecuros* est une plante adventice des pays méditerranéens. Elle a été observée à une reprise dans le centre de Bruxelles (GENT, 1977, *Duytschaever*). Cette observation est également commentée par DUYTSCHAEVER (1978).

***Zea mays* L.**  
***Maïs***

Le Maïs est une plante fourragère d'Amérique centrale. Cette espèce peut également s'échapper en milieu urbain, mais elle ne se maintient pas longtemps. Durant la période 2003-2005, le Maïs a été signalé à quelques endroits en RBC.

#### **4.2.3 Taxons qui n'ont plus été observés depuis 1972**

***Acinos arvensis* (Lam.) Dandy**  
**Calament acinos**

Le Calament acinos a été observé à quelques endroits en RBC au 19<sup>e</sup> siècle, dans des talus secs (BR). Le seul recensement du 20<sup>e</sup> siècle se situe dans un talus de chemin de fer à Etterbeek (BR, 1922, *Michel*). Le Calament acinos pousse sur des versants chauds et caillouteux.

***Adonis aestivalis* L.**  
**Adonis d'été**

L'Adonis d'été a encore été observé quelques fois en RBC après 1885, aussi bien dans des champs que dans des terrains vagues. Le dernier recensement se situait dans le quartier de la gare Josaphat à Schaerbeek (BR, 1930, *Lambert*). Au nord du pays, cette espèce était probablement plutôt une espèce adventice. L'Adonis d'été y a été semé avec des céréales. Cette espèce a disparu au fur et à mesure que les semailles ont été mieux séparées des mauvaises herbes.

***Adonis annua* L.**  
**Adonis d'automne**

L'Adonis d'automne a été observé à une reprise près de La Cambre (BR, 1909, *Michel*). Selon toute probabilité, cette espèce était une espèce adventice au nord du pays. L'Adonis d'automne a été semé avec des céréales. Cette espèce a disparu au fur et à mesure que les semailles ont été mieux séparées des mauvaises herbes.

***Agrostemma githago* L.**  
**Nielle des blés**

Au 19<sup>e</sup> siècle, la Nielle des blés était une espèce très répandue dans les champs céréaliers. Aujourd'hui, on la rencontre encore très occasionnellement en tant que plante adventice. En RBC, la Nielle des blés a été observée une dernière fois à Uccle (BR, 1943, *André*).

***Agrostis vinealis* Schreb.**  
**Agrostis des sables**

L'Agrostis des sables est une espèce des sols sablonneux secs et oligotrophes. C'est surtout une espèce des dispersements légers. Elle a été observée à un endroit en Forêt de Soignes en 1942.

***Alopecurus aequalis* Sobol.**  
**Vulpin roux**

Le Vulpin roux a été observé en RBC dans trois carrés-kilomètre au cours des années quarante du 20<sup>e</sup> siècle. C'est une espèce des zones ripicoles.

***Althaea hirsuta L.***  
**Guimauve hérissée**

La Guimauve hérissée est une espèce adventice des régions plus méridionales, qui est probablement dispersée avec les graines pour oiseaux. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette plante a été observée à une reprise à Anderlecht.

***Althaea officinalis L.***  
**Guimauve officinale**

La Guimauve officinale est une espèce des friches et des roseaux en contact avec de l'eau saumâtre. Cette plante a été observée à une reprise au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans la vallée de la Senne, à la frontière de la RBC.

***Alyssum alyssoides (L.) L.***  
**Alysson calicinal**

L'Alysson calicinal est une plante des terrains ouverts et oligotrophes. A Bruxelles, cette espèce a été découverte pour la dernière fois entre des voies de tram à Woluwe-Saint-Pierre (BR, 1907, *Michel*).

***Alyssum simplex Rudolphi***

L'*Alyssum simplex* a été observé à une reprise dans une décharge à Anderlecht (BR, 1917, *Michel*).

***Amaranthus blitoides S. Watson***  
**Amarante à feuilles marginées**

Selon l'Atlas belge, l'Amarante à feuilles marginées a été observée à Anderlecht durant la période 1939-1971. Cette espèce est originaire des Etats-Unis.

***Amaranthus graezicans L.***  
**Amarante africaine**

L'Amarante africaine est originaire des régions chaudes et tropicales de l'Ancien Monde. Cette plante a été observée à une reprise à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, à Schaerbeek (PARENT 1977).

***Amaranthus quitensis Kunth***  
**Amarante de Quito**

L'Amarante de Quito est originaire d'Amérique latine. Cette espèce a été observée à une reprise à Evere (BR, 1948, *Delvosalle*).

***Amaranthus viridis L.***

Cette espèce a été observée à une reprise par Delvosalle L. en 1951, à Evere (LAWALREE 1953). L'*Amaranthus viridis* a été amenée d'Amérique latine avec des céréales.

***Anchusa officinalis* L. subsp. *procera* (Besser)**

Cette espèce a été observée au début du 20<sup>e</sup> siècle à Etterbeek et près de la gare de Forest Sud (LAWALREE 1953). L'*Anchusa officinalis* subsp. *procera* est une plante non indigène originaire des Balkans.

***Antennaria dioica* (L.) Gaertn.**

***Pied-de-chat***

Le Pied-de-chat est une plante des végétations sablonneuses, acides, courtes et ouvertes et des rocailles. Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, il s'agissait d'une espèce assez commune. Depuis lors, la plante connaît une forte régression. Elle a même disparu au nord du pays. Au 19<sup>e</sup> siècle, le Pied-de-chat a été observé à quelques endroits en RBC, sur un sol sablonneux ou caillouteux.

***Apium graveolens* L.**

***Céleri sauvage***

Le Céleri sauvage est la forme sauvage d'une plante cultivée. C'est une espèce des milieux salins. Cette plante a été observée à une reprise à la lisière de la Forêt de Soignes, en 1951.

***Arabis hirsuta* (L.) Scop.**

***Arabette hérissée***

L'Arabette hérissée est une plante des sols secs et calcariphères. Dans notre pays, cette espèce est surtout présente dans le Condroz, sur sol caillouteux. Cette plante a encore été observée près de l'abbaye de La Cambre en 1885 (LAWALREE 1957).

***Arnoseria minima* (L.) Schweigg. et Körte**

***Arnoséris naine***

L'Arnoséris naine est une mauvaise herbe des champs céréaliers sablonneux et secs. Dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce a connu une régression importante. En RBC, elle a encore été observée en 1943 à Saint-Job (Uccle) et une dernière fois à Jette en 1947 (VANDEN BERGHEN 1985).

***Artemisia campestris* L.**

***Armoise champêtre***

L'Armoise champêtre peut apparaître dans le nord du pays en tant que plante adventice, le long des voies de chemin de fer. Cette plante a été observée à une reprise durant la période 1939-1971, à Uccle, en 1944.

***Asperugo procumbens* L.**

***Râpette couchée***

La Râpette couchée est une plante adventice. Cette plante a été observée à une reprise durant la période 1939-1971, à Uccle, en 1944.

***Asperula arvensis* L.**

***Aspérule des champs***

L'Aspérule des champs est une plante adventice de la région méditerranéenne. Cette espèce a été observée au milieu du 19<sup>e</sup> siècle avec un laconique 'Bruxelles' pour la description de la localisation, (GENT, Kickx).

***Atriplex hortensis* L.**  
**Arroche des jardins**

L'Arroche des jardins est originaire d'Asie centrale. Cette plante a été observée quelques fois à Haeren avant 1939 (LAWALREE 1953).

***Atriplex rosea* L.**

L'*Atriplex rosea* est une plante adventice. Cette espèce a été observée à une reprise à Anderlecht en 1949 (LAWALREE 1953).

***Atriplex tatarica* L.**

L'*Atriplex tatarica* est une plante adventice. Cette plante a été signalée quelques fois en RBC entre 1850 et 1950. La dernière observation se situe à Neder-over-Heembeek et date de 1947 (LAWALREE 1953).

***Axyris amaranthoides* L.**

L'*Axyris amaranthoides* est une plante adventice, amenée de Russie et d'Asie du Nord avec des céréales. Cette espèce a été relevée à une reprise dans une décharge à Ixelles (BR, 1918, *Michel*).

***Bassia scoparia* (L.) Voss**

La *Bassia scoparia* est une plante adventice, amenée de Russie et d'Asie du Nord avec des céréales. Cette espèce a été observée à une reprise en 1944, le long du canal à Laeken (LAWALREE & VANDEN BERGHEN 1946).

***Bifora radians* Bieb.**  
**Bifora**

Le Bifora est originaire de la région méditerranéenne et des alentours. Cette espèce se disperse avec des céréales et a été observée à quelques reprises en RBC, au début du 20<sup>e</sup> siècle. Elle a été vue une dernière fois à Schaerbeek en 1937 (FABRI & SALEMBIER 1985).

***Bifora testiculata* (L.) Spreng**

Le *Bifora testiculata* est originaire de la région méditerranéenne et du sud-ouest de l'Asie. Cette espèce se disperse avec des céréales et a été observée à une reprise près de l'abbaye de La Cambre (BR, 1909, *Michel*).

***Blysmus compressus* (L.) Panzer ex Link**  
**Scirpe comprimé**

Le Scirpe comprimé est une espèce des marais calcaires oligotrophes. Cette plante a été observée au 19<sup>e</sup> siècle dans un bois à Laeken (GENT, 1884, *Sonnet*).

***Botrychium lunaria* (L.) Swartz**  
**Botryche lunaire**

La Botryche lunaire est une plante des végétations herbeuses oligotrophes. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée à quelques reprises dans les environs de Bruxelles avant 1930.

***Briza minor L.***  
***Petite amourette***

La Petite amourette est originaire de la région méditerranéenne et des alentours. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée à une reprise à Uccle avant 1930.

***Bromus arvensis L.***  
***Brome des champs***

Le Brome des champs apparaît sur des terrains calcariphaires et instables. Cette plante a été observée pour la dernière fois au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, à Forest et à Woluwe-Saint-Lambert.

***Bromus commutatus Schrad.***  
***Brome variable***

Le Brome variable est souvent confondu avec le Brome en grappe. Ce sont deux espèces des prairies plutôt détrempées. Certains auteurs les considèrent comme une seule et même espèce. Cette plante a été observée à deux endroits vers 1950, au nord-ouest de Bruxelles. Il n'est pas fait état de découvertes ultérieures.

***Bromus erectus Huds.***  
***Brome dressé***

Le Brome dressé est une plante des prairies sèches et calcariphères. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, il a encore été observé dans le parc Duden (Forest) et à proximité du Rouge-Cloître (Auderghem), ainsi qu'à quelques autres endroits, dans des accotements. Il n'a toutefois plus retrouvé après 1971.

***Bromus grossus Desf. ex DC.***  
***Brome épais***

Le Brome épais est une herbe annuelle des champs céréaliers. Cette plante a été observée à une reprise au milieu du 20<sup>e</sup> siècle lors de l'aménagement de la jonction Nord-Midi, à proximité de l'actuelle gare du Nord.

***Bromus secalinus L.***  
***Brome seigle***

Le Brome seigle était une mauvaise herbe commune au 19<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, il était encore présent dans huit carrés-heure, à la frontière de la RBC. Plus aucune découverte n'a été recensée après 1971.

***Bunias erucago L.***  
***Bunias roquette***

Le Bunias roquette est originaire de la région méditerranéenne. Cette plante a été signalée à deux reprises au 19<sup>e</sup> siècle: à Haeren (PARENT 1977) et à Ixelles (BR, 1862, Piré).

***Bunium bulbocastanum L.***  
***Noix de terre***

La Noix de terre est une espèce des champs sur sols calcaires. Cette espèce a été observée au milieu du 19<sup>e</sup> siècle dans les environs de Bruxelles (GENT, Kickx).

***Bupleurum fontanesii* Guss. ex Caruel**

Le *Bupleurum fontanesii* est une plante adventice. Cette espèce a été observée à une reprise dans un terrain vague (BR, 1906, *De Bosschere*).

***Bupleurum subovatum* Link ex Spreng.**

Le Buplèvre ovale est une espèce adventice des céréales de la région méditerranéenne et du sud-ouest de l'Asie. Cette espèce a été observée à une reprise à Forest (BR, 1906, *Hespe*).

***Calamintha ascendens* Jord.**

***Calament ascendant***

Le Calament ascendant est une espèce des rives, des vieux murs et des terrains rudéraux. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée à plusieurs reprises en RBC, durant la période 1939-1971.

***Calla palustris* L.**

***Calla***

Le *Calla* est une espèce des marais et des tourbières. Il existe pour cette plante une donnée d'herbier datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle avec pour vague description, 'Bruxelles' (GENT, *Kickx*).

***Camelina alyssum* (Mill.) Thell.**

***Caméline alysson***

La *Caméline alysson* est une espèce annuelle, étroitement liée aux champs de lin. Cette plante a été observée pour la dernière fois à Schaerbeek (BR, 1930, *Lambert*).

***Camelina microcarpa* Andr. ex DC.**

***Caméline à petits fruits***

La *Caméline à petits fruits* est une plante adventice des céréales originaires de régions plus chaudes de l'Ancien Monde. Cette plante a été observée à trois endroits vers 1900, au nord-est de la RBC.

***Camelina rumelica* Velen.**

***Caméline pâle***

La *Caméline pâle* est une plante adventice des Balkans, de Turquie et des régions avoisinantes.

Cette plante a été observée à une reprise à Ixelles (LAWALREE 1957).

***Camelina sativa* (L.) Crantz**

***Caméline cultivée***

La *Caméline cultivée* est une plante fourragère des régions plus chaudes de l'Ancien Monde. Cette espèce a encore été observée régulièrement en RBC au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans des terrains vagues. La dernière découverte se situe dans la zone du canal à Anderlecht (BR, 1969, *Sotiaux*).



***Campanula patula* L.**  
***Campanule étalée***

La Campanule étalée est une plante non indigène originaire d'autres régions européennes et du Caucase. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée avant 1930 en Forêt de Soignes ou à proximité.

***Carex demissa* Vahl ex Hartm.**  
***Laïche vert jaunâtre***

La Laïche vert jaunâtre est une espèce des terrains ouverts et marécageux. Cette plante a été observée à une reprise au 19<sup>e</sup> siècle, dans les environs de Bruxelles (BR, 1854-1856, Nyst)

***Carex distans* L.**  
***Laïche à épis distants***

***Carex echinata* Murray**  
***Laïche étoilée***

La Laïche étoilée est une espèce des prairies détrempées et rases, ainsi que des terrains marécageux. Cette espèce a été observée au 19<sup>e</sup> siècle, dans des pâturages à Forest: (BR, 1868, Coomans V. & L.) et (BR, 1866, Grün).

***Carex flava* L.**  
***Laïche jaunâtre***

La Laïche jaunâtre est une espèce des eaux de suintement riches en bases. Cette plante a été collectée à quelques reprises à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au nord de la RBC (Jette, Laeken, Neder-over-Heembeek).

***Carex lepidocarpa* Tausch**  
***Laïche écailleuse***

La Laïche écailleuse est une espèce des terres oligotrophes avec suintements calcariphères. Trois observations en RBC sont connues pour le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle. La Laïche écailleuse a été observée pour la dernière fois à Boitsfort, à la lisière de la Forêt de Soignes.

***Carex pulicaris* L.**  
***Laïche puce***

La Laïche puce est une espèce des terres sablonneuses humides, oligotrophes et acides ou des tourbières. Selon l'Atlas belge, la Laïche puce a été observée à deux endroits avant 1939, au sud de la RBC.

***Carex rostrata* Stokes**  
***Laïche à bec***

La Laïche à bec est une espèce d'atterrissement en milieu plutôt oligotrophe. Au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle, la Laïche à bec a été observée dans quelques marais en RBC. Cette plante a été observée une dernière fois près de Saint-Job (Uccle) en 1943.

***Carex vesicaria* L.**  
***Laïche vésiculeuse***

La Laïche vésiculeuse est une espèce des marais sur sol quelque peu eutrophe. Cette espèce a été observée à deux reprises en RBC au 19<sup>e</sup> siècle: la dernière fois, c'était à Neder-over-Heembeek (BR, 1884, *Douret*)

***Carex viridula* s.l.**  
***Laïche vert jaunâtre et Laïche tardive***

Ce groupe d'espèces pousse dans des végétations plutôt herbacées sur sol faiblement acide à basique. Cette espèce a été signalée au 19<sup>e</sup> siècle en Forêt de Soignes (BR, 1861, *Bommer*).

***Carex vulpina* L.**  
***Laïche des renards***

La Laïche des renards est une espèce des prairies où le niveau des eaux est changeant. Cette espèce a été observée quelques fois en RBC au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle. La Laïche des renards a été observée pour la dernière fois en 1944, dans la vallée de la Senne, à la frontière sud de la RBC.

***Carlina vulgaris* L.**  
***Carline vulgaire***

La Carline vulgaire est une espèce des prairies ouvertes sur sol calcariphère. La Carline vulgaire peut aussi apparaître sur des terrils et des terrains ferroviaires. Cette plante a été observée régulièrement à Auderghem au 19<sup>e</sup> siècle, près du Rouge-Cloître. Les observations du 20<sup>e</sup> siècle à Auderghem se situent probablement dans la même zone. La Carline vulgaire a encore été observée en 1950 à Haeren et durant la période 1940-1971 à Auderghem.

***Carthamus tinctorius* L.**  
***Carthame des teinturiers***

Le Carthame des teinturiers est une espèce adventice des graines pour oiseaux. Cette plante ressurgit régulièrement en milieu urbain. Elle a été observée à une reprise près des travaux de la jonction Nord-Midi (BR, 1953, *Michel*).

***Carum carvi* L.**  
***Cumin des prés, Carvi***

Le Cumin des prés est une espèce des prés de fauche. Cette espèce a été ramassée à une reprise à la fin du 19<sup>e</sup> siècle à Haeren (PARENT 1977).

***Caucalis platycarpos* L.**  
***Caucalis à fruits aplatis***

Le *Caucalis à fruits aplatis* est une plante adventice des céréales, provenant de la région méditerranéenne et des zones avoisinantes. Cette plante a été observée quelques fois au 20<sup>e</sup> siècle en RBC. Selon l'Atlas belge, une observation date encore de la période 1939-1971.

***Centaurea calcitrapa* L.  
Centaurée chausse-trape**

La Centaurée chausse-trape est une espèce qui vit à la frontière de notre pays. Depuis que les céréales sont mieux triées, cette espèce régresse considérablement. Pour l'heure, elle a disparu dans le nord du pays. C'est une plante des sols calcaires ensoleillés. La Centaurée chausse-trape a été observée à quelques endroits en RBC au 19<sup>e</sup> siècle (DURAND 1899).

***Centaurea diffusa* Lam.**

La *Centaurea diffusa* est une plante adventice. Cette espèce a été observée à une reprise à Saint-Job (Uccle) en 1943.

***Ceratocarpus claviculata* (L.) Lidén  
Corydale à vrilles**

La Corydale à vrilles est une espèce des bois perturbés sur sols acides. Cette espèce a été observée à quelques reprises en RBC avant 1939.

***Chaerophyllum bulbosum* L.  
Cerfeuil bulbeux**

Le Cerfeuil bulbeux est originaire d'Europe centrale, des Balkans et des zones avoisinantes. Cette plante a été observée à une reprise à Forest au 19<sup>e</sup> siècle (BR, 1873, Piré).

***Chenopodium dessicatum* A. Nelson**

Le *Chenopodium dessicatum* est originaire d'Amérique latine. Cette plante a été observée en RBC au début du 20<sup>e</sup> siècle, dans deux décharges.

***Chenopodium foliosum* Aschers  
Epinard-fraise en baguette**

L'Epinard-fraise en baguette est importé d'Eurasie et d'Afrique du Nord avec des minerais. Cette espèce a été observée à Haeren à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (PARENT 1977).

***Chenopodium multifidum* L.**

Le *Chenopodium multifidum* est une plante adventice. Cette espèce a été observée à une reprise dans un terrain vague à Haeren au début du 20<sup>e</sup> siècle (BR, 1922, Michel).

***Chenopodium murale* L.  
Chénopode des murs**

Le Chénopode des murs est une plante des stations sèches et eutrophes, généralement perturbées. Cette plante a été observée à Saint-Gilles (BR, 1869, Coomans L. & V.) et, selon l'Atlas belge, à Uccle durant la période 1939-1971.

***Chenopodium opulifolium* Schrad. ex Koch et Ziz  
Chénopode à feuilles d'obier**

Le Chénopode à feuilles d'obier est une espèce adventice des céréales, originaire des régions plus chaudes de l'Ancien Monde. Cette plante a été observée quelques fois vers

1900, dans des décharges et des terrains vagues. La dernière observation se situait à Ixelles (BR, 1924, *Michel*).

***Chenopodium vulvaria* L.**  
**Chénopode fétide**

Le Chénopode fétide est une espèce des petits coins désordonnés et eutrophes. Cette espèce connaît une forte régression en Europe. Entre 1850 et 1939, elle a été observée quelques fois en RBC. L'Atlas belge fait état d'une observation durant la période 1939-1971.

***Cicerbita macrophylla* (Willd.) Wallr.**  
**Mulgédie à grandes feuilles**

La Mulgédie à grandes feuilles est une plante adventice venant de Russie. L'Atlas belge fait état d'une observation à Anderlecht pour la période 1939-1971.

***Cirsium eriophorum* (L.) Scop.**  
**Cirse laineux**

Le Cirse laineux est une espèce des talus calcariphères. Dans notre pays, cette plante ne pousse plus qu'en Lorraine. Le Cirse laineux a été observé à Forest dans une ancienne carrière de sable (BR, 1928, *Legrand*) et pour la dernière fois, à Auderghem en 1942.

***Cladium mariscus* (L.) Pohl**  
**Marisque**

La Marisque est une espèce des marais calcariphères. Cette plante a été collectée à une reprise vers 1900, à la limite entre Dilbeek et Molenbeek-Saint-Jean (LG, 1896, *Halin*).

***Coeloglossum viride* (L.) Hartm.**  
**Orchis grenouille, Coeloglosse**

L'Orchis grenouille est une espèce des prairies et des lisières forestières sur sol calcaire. Selon l'Atlas belge, cette orchidée a été observée avant 1930 à Uccle et près du bois de Laerbeek (Jette) ou dans la ville toute proche d'Asse.

***Colutea arborescens* L.**  
**Baguenaudier commun, Arbre à vessies**

Le Baguenaudier commun est originaire d'Europe centrale et méridionale. Cette espèce peut se nationaliser dans le nord du pays, dans des endroits ensoleillés, secs et calcariphères. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, elle a été signalée à deux endroits en RBC.

***Comarum palustre* L.**  
**Comaret**

Le Comaret est une espèce des zones d'atterrissement oligotrophes. Cette espèce a été collectée à une reprise au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, dans les environs de Bruxelles (GENT, *Kickx*).

***Conringia orientalis* (L.) Dum.**  
**Vélar d'Orient**

Le Vélar d'Orient est une espèce adventice des céréales, provenant des régions plus chaudes de l'Ancien Monde. Cette plante a été collectée à plusieurs reprises en RBC vers

1900. Elle poussait dans des terrains vagues et des talus. Les dernières observations se situaient à Ixelles (BR, 1922, *Michel*) et Laeken (BR, 1922, *Guns*).

***Convolvulus tricolor* L. subsp. *cupanianus* (Tod.) Cavara et Grande  
*Belle-de-jour***

La Belle-de-jour (*Convolvulus tricolor*) est une espèce adventice des céréales provenant de la région méditerranéenne. Cette plante a été observée à Evere au milieu du 20<sup>e</sup> siècle (LAMBINON 1957).

***Crataegus rhipidophylla* Gandoger  
*Aubépine à grand calice***

L'Aubépine à grand calice est une espèce des haies et des lisières forestières. Selon l'Atlas belge, ce buisson a été observé à la lisière de la Forêt de Soignes, à l'est de la RBC durant la période 1939-1971.

***Crepis nicaeensis* Balb.**

Le *Crepis nicaeensis* est une plante adventice. Cette espèce a été observée à une reprise à Uccle en 1944.

***Crepis sancta* (L.) Bornm. subsp. *nemausensis* (Vill.) Babç.  
*Crépis de Nîmes***

Le Crépis de Nîmes est une plante annuelle, originaire des Balkans, de Turquie et des zones avoisinantes. Cette plante pousse dans des friches et des talus. Cette espèce a été signalée quelques fois au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, à proximité de la Forêt de Soignes. La dernière observation date de 1965 (BR, 1965, *Lawalrée*).

***Crepis setosa* Haller f.  
*Barkhausie hérissée***

La Barkhausie hérissée est une plante adventice des régions plus méridionales d'Eurasie. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée à Uccle et près de Haeren durant la période 1939-1971.

***Cucubalis baccifer* L.  
*Cucubale***

Le Cucubale est une espèce des lisières forestières provenant des régions plus méridionales d'Eurasie. Cette plante a été observée durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle à Forest (BR, *Crépin*) et à Anderlecht (BR, 1890, *Hamoir*).

***Cuscuta gronovii* Willd. ex Schult.  
*Cuscute de Gronovius***

La Cuscute de Gronovius apparaît le long de la Moselle allemande mais est une plante adventice dans le nord du pays. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été recensée dans le nord de Bruxelles durant la période 1940-1971.

***Cynodon dactylon* (L.) Pers.**  
**Chiendent dactyle**

Le Chiendent dactyle est une plante adventice des régions plus chaudes à tropicales. Cette espèce a été observée à deux reprises durant la période 1939-1971, dans un carré-heure et un carré-kilomètre où se trouvaient de voies de chemin de fer.

***Cyperus flavescens* L.**  
**Souchet jaunâtre**

Le Souchet jaunâtre est une plante des endroits oligotrophes, qui s'assèchent en été. Cette espèce a été observée vers 1800 à Laeken et au 19<sup>e</sup> siècle à Uccle (DURAND 1899).

***Cystopteris fragilis* (L.) Bernh.**  
**Cystoptéris**

Le Cystoptéris est une espèce des endroits humides, très ombragés. Elle a été observée en 1943 à la lisière nord-est de la Forêt de Soignes.

***Dactylorhiza majalis* (gr.)**  
**Orchis incarnat & Orchis négligé**

Dans les anciennes données, il est parfois très difficile de faire la distinction entre les deux espèces. Pour la période 1939-1971, une seule observation est connue. Ce groupe d'espèces a été signalé en 1952 dans les environs du marais de Ganshoren.

***Dactylorhiza maculata* (L.) Soó**  
**Orchis tacheté**

L'Orchis tacheté est une espèce des sols acides et marécageux. Dans les anciennes données (antérieures à 1972), une confusion est possible avec des observations de l'Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*). Quelques observations, documentées par du matériel d'herbier, concernent les environs de la Forêt de Soignes et le bois de La Cambre. La dernière observation a été faite à Uccle (BR, 1928, *Lebrun*).

***Dactylorhiza majalis* (Reichenb.)P.F. Hunt et Summerh.**  
**Orchis à larges feuilles**

L'Orchis à larges feuilles est une espèce des prairies plutôt détrempées et non amendées. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup>, cette espèce a été collectée en de nombreux endroits dans les vallées de la RBC. Les dernières données d'herbier du Jardin botanique national proviennent du complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaerbeek (BR, 1923, *Michel*) et de Neder-over-Heembeek (BR, 1924, *Guns*).

***Danthonia decumbens* (L.) DC.**  
**Danthonie tridentée**

La Danthonie tridentée est une espèce des prairies rases. Cette herbe pousse sur un sol un peu plus riche que les terres sablonneuses pauvres à populations monotones de bruyères buissonneuses. Durant la période 1939-1971, la Danthonie tridentée a encore été observée dans sept carrés-kilomètre, aux lisières ouest et nord de la Forêt de Soignes. La dernière observation date toutefois de 1955.

***Daphne mezereum L.***  
**Bois-gentil, bois-joli**

Selon l'Atlas belge, le Bois-gentil a été observé à une reprise au sud-est de la RBC durant la période 1939-1971. C'est la seule observation pour cette période au nord du sillon Sambre et Meuse. Il s'agit probablement d'un exemplaire adventice, provenant de baies dispersées par des oiseaux frugivores.

***Delia segetalis (L.) Dum.***  
**Spergulaire des moissons**

La Spergulaire des moissons est une espèce des champs céréaliers sur sol humide et sablonneux. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, cette espèce était observée à peu près partout dans la Région bruxelloise, encore largement rurale à cette époque. Les dernières données d'herbier documentées proviennent de Laeken (BR, 1894, *Martinis*).

***Dianthus carthusianorum L.***  
**Oeillet des chartreux**

L'Oeillet des chartreux est une espèce de prairies calcariphères, qui se réchauffent rapidement. Cette plante a été observée à une reprise avant 1939 à Forest (BR, *Anoniem*). Selon l'Atlas belge, cette espèce n'apparaît pas au nord du sillon Sambre et Meuse.

***Dianthus deltoides L.***  
**Oeillet deltoïde**

L'Oeillet deltoïde est une espèce des terrains sablonneux, qui se réchauffent rapidement. Elle a été collectée à Uccle (BR, 1859, *Wesemael*), ainsi qu'à Laeken (BR, 1887, *Troch*).

***Diphasiastrum tristachyum (Pursh) Holub***  
**Lycopode petit-cyprès**

Le Lycopode petit-cyprès est une espèce des bruyères sèches et ouvertes. Il existe quelques données d'herbier pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Une station se situe près de Saint-Job (BR, 1887, *Anoniem*) et une autre en Forêt de Soignes (BR, 1898, *Anoniem*).

***Doronicum pardalianches L.***  
**Doronic à feuilles cordées**

Le Doronic à feuilles cordées est une plante non indigène dans le nord du pays, qui pousse dans de vieux parcs. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée à Anderlecht durant la période 1939-1971.

***Drosera intermedia Hayne***  
**Rosolis intermédiaire**

Le Rosolis intermédiaire est une espèce des clairières dans des bruyères détrempées. Cette petite plante a encore été observée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans une bruyère humide à Saint-Job (BR, 1953, *Mervielde*).

***Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenkins**  
***Dryoptéris écailleux***

Le *Dryoptéris écailleux* est une espèce des bois humides. Selon l'Atlas belge, elle a été observée à une reprise au sud-est de la RBC, durant la période 1939-1971.

***Eleocharis acicularis* (L.) Roem. et Schult.**  
***Scirpe épingle***

Le *Scirpe épingle* est une espèce pionnière des zones ripicoles. Il existe deux observations d'herbier datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle: une à Molenbeek-Saint-Jean (GENT, *Kickx*) et une en Forêt de Soignes (BR, 1856, *Bommer*). Par ailleurs, selon l'Atlas belge, une observation antérieure à 1930 se situe au sud-est de la RBC.

***Eleocharis quinqueflora* (F.X. Hartm.) O. Schwartz**  
***Scirpe pauciflore***

Le *Scirpe pauciflore* est une espèce des marais oligotrophes mais pas vraiment acides. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée avant 1930 dans la vallée de la Woluwe, à Woluwe-Saint-Lambert ou juste en dehors de la RBC, à Woluwe-Saint-Etienne.

***Epipactis palustris* (L.) Crantz**  
***Epipactis des marais***

L'*Epipactis des marais* pousse dans des endroits herbeux sur sol calcariphère et détrempé mais plutôt oligotrophe. Le Jardin botanique national dispose d'une observation d'herbier provenant de Laeken pour la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle (BR, *Coomans L. & V.*).

***Eranthis hyemalis* (L.) Salisb.**  
***Eranthe d'hiver***

L'*Eranthe d'hiver* est fréquemment plantée dans des parcs et jardins. Le commentaire de la seule observation d'herbier provenant d'Uccle (BR, 1960, *André*) met en doute le caractère spontané (*dans une plate-bande, probablement introduite par un terreau d'horticulteur*). L'*Eranthe d'hiver* est également présente dans le parc de Tournay-Solvay (Boitsfort) mais elle n'a pas été consignée comme étant échappée durant la période 2003-2005.

***Erica tetralix* L.**  
***Bruyère quaternée***

La *Bruyère quaternée* est une espèce des bruyères humides à détrempées. Une station est connue pour cette plante à Haeren (BR, 1886, *Guelton*).

***Erigeron philadelphicus* L.**

L'*Erigeron philadelphicus* est une plante adventice. Cette espèce a été observée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle à Boitsfort, sur un talus de chemin de fer (DELVOSALLE 1953).

***Eriophorum angustifolium* Honck.**  
***Linaigrette à feuilles étroites***

La *Linaigrette à feuilles étroites* est une espèce des marais et tourbières oligotrophes. Cette plante a été longtemps présente à proximité de Saint-Job: (BR, 1885, *Douret*) et



(BR, 1943, *André*). La Linaigrette à feuilles étroites a encore été observée avant 1939 dans le marais de Jette (DE ZUTTERE 1966).

***Eryngium planum* L.**

L'*Eryngium planum* est une plante adventice d'Eurasie qui peut s'échapper des jardins. Elle a été observée à une reprise au Heysel (BR, 1946, *Michiels*).

***Erysimum repandum* L.**

**Vélar étalé**

Le Vélar étalé est une plante adventice des céréales, provenant d'autres régions d'Europe et du sud-ouest de l'Asie. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce a été observée à deux endroits en RBC, dans des terrains vagues.

***Fagopyrum tataricum* (L.) Gaertn.**

**Sarrasin de Tartarie**

Le Sarrasin de Tartarie est une espèce adventice des graines pour oiseaux, provenant de Sibérie et d'Asie centrale. Cette plante a été observée en 1862 à Ixelles (LAWALREE 1953).

***Filago arvensis* L.**

**Cotonnière des champs**

La Cotonnière des champs est une espèce pionnière thermophile des terres sablonneuses. Selon l'Atlas belge, cette petite plante a été observée avant 1940 dans le nord-est de la RBC. Elle a été signalée également à Schaerbeek à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (PARENT 1977).

***Filago lutescens* Jord.**

**Cotonnière jaunâtre**

La Cotonnière jaunâtre est une espèce thermophile des champs oligotrophes. Selon l'Atlas belge, cette petite plante a été recensée à Uccle avant 1930.

***Filago minima* (Smith) Pers.**

**Cotonnière naine**

La Cotonnière naine est une espèce des terres sablonneuses ouvertes et oligotrophes. Il existe plusieurs observations d'herbier pour la RBC datant du 19<sup>e</sup> siècle. La dernière provient d'un terrain vague à Auderghem (BR, 1920, *Michel*).

***Filago vulgaris* Lam.**

**Cotonnière allemande**

La Cotonnière allemande est une espèce des terrains ouverts mais très sensibles aux amendements. Il existe plusieurs observations d'herbier pour cette plante, datant du 19<sup>e</sup> siècle. La dernière qui soit correctement datée se situe à proximité du Rouge-Cloître à Auderghem (BR, 1891-1894, *Tiberghien*).

***Fritillaria meleagris* L.**

**Fritillaire**

La Fitillaire est une espèce des prés de fauche marécageux et bourbeux. Cette plante a disparu dans notre pays. Le Jardin botanique national dispose d'un matériel d'herbier

important datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Toutes les plantes semblent toutefois provenir du même milieu: le long du canal à Laeken.

***Fumaria densiflora* DC.**  
**Fumeterre à feuilles serrées**

La Fumeterre à feuilles serrées est une espèce pionnière des sols plutôt calcariphères. Cette plante a été signalée quelques fois en RBC avant 1939. Le seul matériel d'herbier provient de Saint-Gilles (BR, 1907, *Gilta*).

***Fumaria parviflora* Lam.**  
**Fumeterre à petites fleurs**

La Fumeterre à petites fleurs est une espèce adventice des céréales, originaire de la région méditerranéenne et des zones avoisinantes. Cette plante a été observée quelques fois en RBC. La dernière observation a été faite à Forest (BR, 1908, *Michel*).

***Fumaria vaillantii* Loisel.**  
**Fumeterre de Vaillant**

La Fumeterre de Vaillant est une plante adventice des céréales, originaire de la région méditerranéenne et des zones avoisinantes. Cette plante a été observée à une reprise à Forest (BR, 1860, *Hennen*).

***Galeopsis angustifolia* Ehrh. ex Hoffmann**  
**Galéopsis à feuilles étroites**

Le Galéopsis à feuilles étroites est une mauvaise herbe des champs céréaliers et une espèce pionnière des lits de gravier. Cette espèce a été observée quelques fois au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans la partie sud de la vallée de la Senne et à Boitsfort.

***Galeopsis speciosa* Mill.**  
**Galéopsis versicolore**

Le Galéopsis versicolore est une espèce des champs céréaliers et des endroits humides et eutrophes. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée à quelques endroits en RBC avant 1930.

***Galium spurium* L.**  
**Gaillet bâtard**

Le Gaillet bâtard est une espèce pionnière des terrains ouverts. Cette plante a été observée au milieu du 19<sup>e</sup> siècle à Boendael (Ixelles) (DURAND 1899). Par ailleurs, l'Atlas belge fait état d'une observation pour la période 1939-1971, dans la sud-est de la RBC.

***Galium tricornutum* Dandy**  
**Gaillet à trois pointes**

Le Gaillet à trois pointes est une espèce pionnière des terres plutôt calcariphères. Cette espèce a encore été observée quelques fois en RBC au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans la partie sud de la vallée de la Senne et à Saint-Job (Uccle).

***Genista anglica* L.**  
***Genêt d'Angleterre***

Le Genêt d'Angleterre est une espèce des bruyères un peu humides. Elle a été observée quelques fois en RBC au 19<sup>e</sup> siècle. Les observations d'herbier proviennent d'Uccle (BR, 1856, *Martinis*) et (BR, 1859, *Bommer*).

***Genista pilosa* L.**  
***Genêt velu***

Le Genêt velu est une espèce des bruyères sèches, un peu plus eutrophes. Il est fait état d'une seule observation le long d'une voie de chemin de fer près de Bruxelles, au 19<sup>e</sup> siècle (GENT, 1860, *Scheidweiler*).

***Geranium lucidum* L.**  
***Géranium luisant***

Le Géranium luisant est une espèce pionnière des rochers très ombragés et des vieux murs. Cette espèce a été observée à Auderghem, à proximité du Rouge-Cloître, (BR, 1874, *Vero*) et à Boitsfort (BR, 1913, *De Renne*).

***Geum rivale* L.**  
***Benoîte des ruisseaux***

La Benoîte des ruisseaux est une espèce des prés de fauche détremés et des bois de feuillus détremés. Une seule observation est connue avant 1939, dans le nord du pays. Cette plante a été observée à une reprise à Auderghem, près du Rouge-Cloître (BR, 1904, *Chalon*).

***Groenlandia densa* (L.) Fourr.**  
***Potamot dense***

Le Potamot dense est une plante des eaux claires, eutropes et souvent calcariphères. Au 19<sup>e</sup> siècle, elle a été observée régulièrement dans le canal de Charleroi à Anderlecht, ainsi que près du Rouge-Cloître. La dernière observation, assez récente, provient du Neerpedebeek à Anderlecht (BR, 1956, *Sotiaux*).

***Gymnadenia conopsea* (L.) R. Brown**  
***Gymnadénie moucheron***

La Gymnadénie moucheron est une plante des sols calcariphères sur terrains ouverts. Elle a été collectée à une reprise à Jette, dans le bois de Laerbeek (LG, 1876, *Gravis*).

***Gypsophila muralis* L.**  
***Gypsophile des moissons***

Le Gypsophile des moissons est une plante annuelle des endroits plutôt humides mais ouverts et ensoleillés. Le nord de notre pays se situe probablement en dehors de sa superficie naturelle. Cette plante a été observée à plusieurs endroits en RBC au 19<sup>e</sup> siècle. Une observation située dans un champ de trèfle à Saint-Gilles est documentée de matériel d'herbier (BR, 1862, *Piré*).

***Gypsophila pilosa* Huds.**

Le *Gypsophila pilosa* est une plante adventice. Cette espèce a été observée à deux reprises en RBC au début du 20<sup>e</sup> siècle, dans des terrains vagues: à Saint-Gilles (BR, 1907, *Isaäcson*) et à Schaerbeek (BR, 1930, *Lambert*).

***Hordeum marinum* Huds.  
*Orge maritime***

L'Orge maritime est une plante des schorres et des zones salines. Cette espèce n'est plus présente dans notre pays. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, elle a été observée à une reprise près de la gare de Forest sud (BR, 1909, *Michel*).

***Hypochaeris glabra* L.  
*Porcelle glabre***

La Porcelle glabre est une espèce des terres sablonneuses oligotrophes et qui se réchauffent rapidement. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée à quelques endroits en RBC avant 1930.

***Illecebrum verticillatum* L.  
*Illécèbre***

L'Illécèbre est une espèce pionnière des sentiers sur sol sablonneux. Pour cette espèce, on dispose d'une observation d'herbier, provenant probablement de la RBC (BR, 1800-1939, *Anoniem*) et d'une donnée issue de la littérature pour Boitsfort (LAWALREE 1954).

***Isatis tinctoria* L.  
*Pastel***

Le Pastel est une plante adventice des régions plus chaudes d'Europe. Cette plante a été observée à Schaerbeek dans des gravats (BR, 1909, *Hespele*) et, selon l'Atlas belge, entre Bruxelles et Laeken durant la période 1939-1971.

***Juncus tenageia* L. f.  
*Jonc des marécages***

Le Jonc des marécages est une espèce pionnière des terres sablonneuses et sablo-limoneuses humides et plutôt oligotrophes. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée à Uccle avant 1930.

***Kickxia spuria* (L.) Dum.  
*Linaire bâtarde***

La Linaire bâtarde est une plante annuelle des sols calcariphères, plutôt lourds. Il existe une feuille d'herbier de cette plante datant de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et portant les toponymes Uccle et Laeken (BR, *Bommer*).

***Lamium maculatum L.***  
***Lamier maculé***

Le Lamier maculé est une espèce de la vallée de la Meuse. En dehors de la vallée de la Meuse, il s'agit surtout de plantes échappées de jardins. Cette plante a été observée à quelques endroits en RBC (Uccle et Rouge-Cloître à Auderghem) au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler***  
***Gesse des montagnes***

La Gesse des montagnes est une espèce des prairies oligotrophes et des parties très lumineuses des bois plutôt oligotrophes. Il existe pour cette plante une observation d'herbier provenant du bois de La Cambre (BR, 1903, *Leroy*).

***Legousia hybrida (L.) Delarbre***  
***Petite spéculaire***

La Petite spéculaire est une plante annuelle des champs céréaliers humides et calcariphères. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée en plusieurs endroits en RBC avant 1930.

***Lemna gibba L.***  
***Lentille d'eau gibbeuse***

La Lentille d'eau gibbeuse apparaît dans des eaux très eutrophes. Cette plante a été observée à Anderlecht au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Lepidium graminifolium L.***  
***Passerage à feuilles de graminée***

La Passerage à feuilles de graminée est une plante adventice de la région méditerranéenne et des régions avoisinantes. Il existe des observations d'herbier provenant de Neder-over-Heembeek (BR, 1895, *Troch*) et de Molenbeek-Saint-Jean (BR, 1895, *Sladden*) pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il existe par ailleurs des observations dans deux autres carrés-heure de la RBC.

***Lepidium heterophyllum Benth***  
***Passerage hétérophylle***

La Passerage hétérophylle est une plante adventice de l'extrême ouest de l'Europe. Cette plante a été observée à Uccle à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (BR, 1875, *Errera L. & P.*).

***Lepidium perfoliatum L.***  
***Passerage perfoliée***

La Passerage perfoliée est une plante adventice des céréales, originaire d'Eurasie. Cette plante a été observée à Ixelles (BR, 1871, *Crépin*) et à Haeren (BR, 1895, *Guelton*) à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

***Linum catharticum L.***  
***Lin purgatif***

Le Lin purgatif est une espèce des prairies oligotrophes, plutôt humides mais calcariphères. Cette plante a été observée à plusieurs endroits dans le sud de la RBC au 19<sup>e</sup> siècle. Le Lin purgatif a été observé pour la dernière fois dans le Domaine royal de Laeken (BR, 1967, *Lawalrée*).

***Lithospermum arvense* L.**  
**Grémil des champs**

Le Grémil des champs est une espèce pionnière des sols humides et basiques. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette plante a encore été observée à Anderlecht et à la frontière entre Forest et Uccle.

***Lolium remotum* Schrank**  
**Ivraie du lin**

L'Ivraie du lin est une mauvaise herbe spécifique des champs de lin. Pour l'heure, cette espèce a disparu de notre pays. Cette plante a été observée à quelques endroits en RBC au milieu du 19<sup>e</sup> siècle: (BR, 1845, *Scheidweiler*) et (BR, 1861, *Grün*).

***Lolium temulentum* L.**  
**Ivraie enivrante**

L'Ivraie enivrante est une mauvaise herbe spécifique des champs céréaliers. Cette plante a encore été observée à plusieurs endroits au sud-ouest de la RBC (Anderlecht, Forest et Uccle) dans les années quatre-vingts du 20<sup>e</sup> siècle.

***Lycopodiella inundata* (L.) Holub**  
**Lycopode inondé**

Le Lycopode inondé est une plante des endroits détrempés et dénudés sur sol oligotrophe et sablonneux. Selon l'Atlas belge, cette plante a été recensée à Uccle avant 1930.

***Lysimachia thyrsiflora* L.**  
**Lysimaque thyrsiflore**

Le Lysimaque thyrsiflore est une espèce des marais et des tourbières sur sols oligotrophes. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée à une reprise dans le sud-est de la RBC (Auderghem ou Woluwe-Saint-Pierre).

***Lythrum hyssopifolia* L.**  
**Salicaire à feuilles d'hyssope**

La Salicaire à feuilles d'hyssope est une espèce adventice des céréales. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée à Anderlecht durant la période 1939-1971.

***Marrubium vulgare* L.**  
**Marrube**

Le Marrube est une espèce des endroits qui se réchauffent rapidement sur sols riches en azote, calcaires. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée dans le nord-est de la RBC avant 1930.

***Medicago arabica* (L.) Huds.**  
**Luzerne tachée**

La Luzerne tachée est une plante des prairies ouvertes, des digues et des talus. Cette plante a été observée à plusieurs endroits en RBC entre 1850 et 1930: principalement au bois de La Cambre et dans la vallée de la Senne. La dernière observation se situait dans une prairie pâturée à Uccle (BR, 1928, *Lebrun*).

***Medicago carstiensis* Wulfen**

Le *Medicago carstiensis* est une plante adventice. Il existe une observation d'herbier pour cette espèce, provenant de Neder-over-Heembeek (BR, 1896, Guns).

***Medicago polymorpha* L.  
*Luzerne polymorphe***

La Luzerne polymorphe est une espèce adventice des céréales provenant de la région méditerranéenne et des régions avoisinantes. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée dans deux carrés-heure juste à l'est et au sud du centre historique durant la période 1939-1971.

***Medicago rigidula* (L.) All.**

Le *Medicago rigidula* est une plante adventice. Il existe une observation d'herbier pour cette espèce, provenant de Saint-Gilles (BR, 1907, Isaäcson).

***Melilotus sulcatus* Desf.**

Le *Melilotus sulcatus* est une espèce adventice des céréales de la région méditerranéenne. Cette plante a été observée près du quartier du Vogelzang à Woluwe-Saint-Pierre en 1950 (DELVOSALLE 1953).

***Mentha longifolia* L.  
*Menthe à longues feuilles***

La Menthe à longues feuilles est une espèce des rives et des fonds en graviers. Cette plante a été observée à une reprise dans le complexe ferroviaire sud (Petite Île) en 1950.

***Menyanthes trifoliata* L.  
*Trèfle d'eau***

Le Trèfle d'eau est une espèce des zones d'atterrissement dans de l'eau plutôt oligotrophe. Cette plante a été observée à plusieurs endroits dans les vallées détrempées de la RBC jusque vers 1900. Le Trèfle d'eau a encore été observé beaucoup plus tard dans le marais de Jette, en 1952.

***Myagrum perfoliatum* L.**

Le *Myagrum perfoliatum* est une espèce adventice provenant des régions plus méridionales. Cette plante a été observée dans un terrain vague à Schaerbeek (BR, 1930, Lambert) et près de la gare de Forest Sud (BR, 1906, Michel).

***Najas minor* All.  
*Petite naïade***

La Petite Naïade est une espèce des eaux claires et calcariphères. Selon l'Atlas belge, cette plante aquatique a été observée à Anderlecht avant 1930.

***Nepeta cataria* L.  
*Herbe aux chats***

L'Herbe aux chats est une espèce des friches sèches et eutrophes. Cette espèce a été observée à plusieurs endroits en RBC au cours du 19<sup>e</sup> siècle (DURAND 1899).

***Neslia paniculata (L.) Desv.***  
***Neslie en panicule***

La Neslie en panicule est une plante adventice des céréales provenant de la région méditerranéenne et de contrées situées plus à l'est. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée en RBC avant 1930. La dernière observation se situait à la gare de Forest Sud (BR, 1935, *Michel*).

***Nigella arvensis L.***  
***Nigelle des champs***

La Nigelle des champs est une plante annuelle des champs calcariphères. Cette espèce était une plante adventice dans le nord du pays et a maintenant disparu de chez nous. Elle a été observée à Ixelles (LAWALREE 1955a), ainsi que dans des décombres à Laeken (BR, 1891, *Troch*).

***Nuphar pumila (Timm) DC***  
***Petit nénuphar jaune***

Le Petit nénuphar jaune est une espèce des plants d'eau oligotrophes. Cette plante a été observée durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle à Boitsfort, en Forêt de Soignes (BR, *Bommer*).

***Nymphoides peltata (S.G. Gmel.) O. Kuntze***  
***Faux-nénuphar***

Le Faux-nénuphar est une espèce des eaux claires et plutôt alcalines. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée avant 1930 près de Laeken.

***Oenanthe peucedanifolia Pollich***  
***Oenanthe à feuilles de peucedan***

L'Oenanthe à feuilles de peucedan est une espèce des pâturages humides dans de grandes vallées. Cette espèce a été observée au 19<sup>e</sup> siècle dans le nord-est de Bruxelles (DURAND 1899).

***Oenanthe pimpinelloides L.***  
***Oenanthe faux-boucage***

L'Oenanthe faux-boucage est une plante des pâturages humides et des sentiers forestiers. Dans le nord de notre pays, il s'agit plutôt d'une plante adventice. Elle a été observée à une reprise à Uccle (BR, 1928, *Lebrun*).

***Ophrys insectifera L.***  
***Ophrys mouche***

L'Ophrys mouche est une espèce des versants herbeux calcariphères, situés à proximité de bois. Cette orchidée a été observée à plusieurs endroits durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle: le bois de Laerbeek (Jette), Berchem-Sainte-Agathe, Forest et près du Rouge-Cloître (Auderghem). Après 1900, cette plante n'a plus été observée qu'à proximité du Rouge-Cloître. L'Ophrys mouche y a été signalé pour la dernière fois en 1942.



***Orchis anthropophora* (L.) All..**  
***Orchis homme pendu***

L'Orchis homme pendu a été observé au 19<sup>e</sup> siècle près de Wemmel (BR, 1876, *Leroy*) et près de Laeken (BR, 1873, *Vero*). Il s'agit d'une espèce des prairies calcaires oligotrophes.

***Orchis militaris* L.**  
***Orchis militaire***

L'Orchis militaire est une espèce des prairies calcaires. Il existe une observation d'herbier pour cette orchidée, datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, avec une indication laconique du lieu: 'Bruxelles' (GENT, *Kickx*).

***Orchis morio* L.**  
***Orchis bouffon***

L'Orchis bouffon est une espèce des prairies oligotrophes au sol plutôt neutre. Cette orchidée a été observée quelques fois dans des pâturages au 19<sup>e</sup> siècle: dernière observation (BR, 1861, *Piré*).

***Orchis purpurea* Huds.**  
***Orchis pourpré***

L'Orchis pourpré est une espèce des bois très lumineux sur sols calcariphères. Il existe une observation d'herbier pour cette orchidée au Jardin botanique national, provenant du quartier du Rouge-Cloître à Auderghem (BR, 1860, *Piré*).

***Orlaya grandiflora* (L.) Hoffmann**  
***Orlaya***

L'Orlaya est une plante annuelle des champs et des talus sur sol calcariphère. Dans le nord du pays, cette espèce a toujours été une plante adventice. Elle est originaire de la région méditerranéenne et des régions avoisinantes. Il est fait état d'une observation datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle et située à Jette (GENT, *Kickx*), ainsi que d'une observation datant du début du 20<sup>e</sup> siècle et située à Forest (BR, 1910, *Michel*).

***Orobanche flava* C.E.P. Mart. ex. F.W.Schultz**

L'*Orobanche flava* est une plante adventice qui parasite le Pas-d'âne. Cette plante a été observée à une reprise en 1945 à la jonction Nord-Midi, près de l'ancien Jardin botanique national à Saint-Josse-ten-Node (LAWALREE & VANDEN BERGHEN, 1946).

***Orobanche hederæ* Vaucher ex Duby**  
***Orobanche du lierre***

L'Orobanche du lierre parasite le Lierre. Cette plante a été observée au 19<sup>e</sup> siècle à Forest et Uccle (DURAND 1899).

***Orobanche purpurea* Jacq.**  
***Orobanche pourprée***

L'Orobanche pourprée parasite l'Achillée. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée près de Neder-over-Heembeek durant la période 1939-1971.

***Panicum schinzii* Hack.**  
**Millet sud-africain**

Le Millet sud-africain est une plante adventice d'Afrique du Sud, qui s'est probablement dispersée via des céréales et des graines pour oiseaux. Cette espèce a été observée à une reprise en 1952, à Saint-Job (Uccle).

***Parnassia palustris* L.**  
**Parnassie**

La Parnassie pousse sur des sols détremés, oligotrophes mais calcariphères. Cette plante a encore été observée à plusieurs endroits en RBC durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle: Ganshoren, Molenbeek-Saint-Jean, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael, Boitsfort et Auderghem. Pour le 20<sup>e</sup> siècle, on ne dispose que d'une observation d'herbier provenant de Saint-Job à Uccle (BR, 1942, *Stockmans*). L'Atlas belge fait état d'une observation datant de la période 1939-1971 à Neder-over-Heembeek ou dans ses environs immédiats.

***Pedicularis sylvatica* L.**  
**Pédiculaire des bois**

Le Pédiculaire des bois est une espèce des terres sablonneuses humides et oligotrophes. Cette plante a été observée à plusieurs reprises durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle, dans le sud de la RBC, principalement en Forêt de Soignes. L'observation d'herbier la plus récente provient d'Uccle (BR, 1928, *Lebrun*).

***Persicaria orientalis* (L.) Spach**

La *Persicaria orientalis* est une plante adventice pouvant s'échapper des jardins. Il existe une observation d'herbier provenant des alentours du bois de La Cambre (BR, 1873, *Piré*) et une observation dans des décombres à Evere (BR, 1906, *Isaäcson*).

***Platanthera bifolia* (L.) L.C.M. Rich.**  
**Platanthère à deux feuilles**

La Platanthère à deux feuilles peut apparaître dans des lieux très divers: marais, prairies oligotrophes et bois de feuillus. Cette plante a été observée à plusieurs endroits au sud de la RBC au 19<sup>e</sup> siècle. La dernière observation se situe à Uccle, dans le quartier du fort Jaco (BR, 1914, *Michel*).

***Poa bulbosa* L.**  
**Pâturin bulbeux**

Le Pâturin bulbeux est une plante des prairies sèches, des murs et des lits de chemin de fer. Cette espèce a été observée à une reprise en 1944, à proximité de la gare de Forêt Sud.

***Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce**  
**Sceau de Salomon odorant**

Le Sceau de Salomon odorant est une espèce des prairies calcariphères et des lisières forestières. Il existe pour cette plante une seule observation d'herbier datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle avec, pour indication laconique du lieu, 'Bruxelles' (GENT, *Kickx*).

***Polygonum arenarium* Waldst. et Kit subsp. *pulchellum* (Loisel)**

Le *Polygonum arenarium* est une plante adventice. Cette espèce a été observée à une reprise le long des travaux pour la jonction Nord-Midi à Saint-Josse-ten-Node (BR, 1943, Michel).

***Potamogeton berchtoldii* Fieb.  
Potamot de Berchtold**

Le Potamot de Berchtold est une espèce des eaux moins profondes et un peu plus riches. Cette espèce n'est distinguée d'autres espèces que depuis quelques décennies dans notre pays. Le matériel d'herbier du milieu du 19<sup>e</sup> siècle a été identifié par D'Hose Renée comme un Potamot de Berchtold. Il existe une seule observation pour la RBC, avec l'indication laconique de 'Bruxelles' pour la localisation (GENT, Kickx).

***Potamogeton friesii* Rupr.  
Potamot à feuilles mucronées**

Le Potamot à feuilles mucronées est une espèce des eaux très calcariphères et très pauvres en oxygène. Le matériel d'herbier a été identifié par D'Hose Renée comme un Potamot à feuilles mucronées. Il existe pour la RBC une observation située au niveau du canal de Willebroek et qui date de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle (BR, Bommer).

***Potamogeton gramineus* L.  
Potamot graminée**

Le Potamot graminée est une espèce des eaux plutôt dures et peu profondes. Il existe une observation pour la RBC, située à Molenbeek-Saint-Jean (BR, 1868, De Prins).

***Potamogeton obtusifolius* Mert. et Koch  
Potamot à feuilles obtuses**

Le Potamot à feuilles obtuses est une espèce des eaux pauvres en calcaire, souvent acides à neutres. Il existe quelques observations d'herbier datant de la même période et probablement du même endroit: un étang près du Rouge-Cloître à Auderghem. Dernière observation: (BR, 1885, Troch).

***Potamogeton polygonifolius* Pourr.  
Potamot à feuilles de renouée**

Le Potamot à feuilles de renouée est une espèce des plans d'eau plus clairs et acides. Il existe pour cette espèce une observation d'herbier datant de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et située à Boitsfort (BR, Bommer).

***Potamogeton praelongus* Wulfen  
Potamot allongé**

Le Potamot allongé est une espèce des eaux plus profondes, plus claires et plutôt calcariphères.

Selon l'Atlas belge, cette plante a été signalée dans le nord-est de la RBC avant 1930.

***Potentilla argentea* L.**  
***Potentille argentée***

La Potentille argentée est une espèce des terrains ouverts sur sols anthropogènes caillouteux ou sablonneux mais pas vraiment calcariphères. Il existe pour cette plante des données d'herbier pour la RBC, datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle. La dernière observation provient de Forest (BR, 1911, *Michel*).

***Potentilla neumanniana* Reichenb.**  
***Potentille printanière***

La Potentille printanière est une espèce des sols secs, oligotrophes mais calcariphères. Dans notre pays, cette plante apparaît fréquemment dans la région calcaire au sud du sillon Sambre et Meuse. Cette plante a été observée à plusieurs endroits entre 1850 et 1950: le Parc royal de Laeken, le Rouge-Cloître à Auderghem, à Forest et à plusieurs endroits à Uccle. La dernière observation se situe à Uccle et date de 1943.

***Pulicaria vulgaris* Gaertn.**  
***Pulicaire annuelle***

La Pulicaire annuelle est une plante annuelle qui pousse sur des rives humifères et dans des bordures de chemin détrempées. Le Jardin botanique national possède une observation d'herbier provenant d'Anderlecht et datant de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle (BR, *Bommer*).

***Pulmonaria officinalis* L.**  
***Pulmonaire officinale***

La Pulmonaire officinale pousse dans des bois plus sombres, plutôt humides. Cette plante peut également être présente dans des parcs de château comme plante castrale ou se disperser via les déchets de jardin. Cette espèce a été observée à une reprise en 1945 à Uccle, près de Linkebeek.

***Pyrola rotundifolia* L.**  
***Pyrole à feuilles rondes***

La Pyrole à feuilles rondes pousse dans des buissons et des bois ouverts, principalement dans les dunes et les régions calcariphères du sud du pays. Il existe une observation d'herbier située à Auderghem (BR, 1891, *Léonard*).

***Radiola linoides* Roth**  
***Radiole, faux lin***

La Radiole est une plante annuelle des endroits plutôt détrempés sur sol oligotrophe et acide. Cette plante a été observée à Uccle au 19<sup>e</sup> siècle (DURAND 1899).

***Ranunculus aquatilis* L.**  
***Renoncule des eaux calmes***

La Renoncule des eaux calmes pousse dans des eaux plutôt claires, légèrement alcalines et eutrophes. Cette plante aquatique a encore été observée à deux endroits durant la période 1939-1971, tant dans le nord que dans le sud de la vallée de la Senne.

***Rhagadiolus stellatus* (L.) Gaertner**

Le *Rhagadiolus stellatus* est une plante adventice. Cette plante a été observée à une reprise dans un talus herbeux à Forest (BR, 1907, *De Bosschere*).

***Rhinanthus angustifolius* C.C. Gmel.  
*Rhinanthe à grandes fleurs***

Le Rhinanthe à grandes fleurs est un semi-parasite des herbes. Cette plante pousse sur un sol humide à détrempé. Il existe de nombreuses observations d'herbier connues pour la RBC jusqu'en 1914. Elles se situent principalement dans la vallée de la Senne. La dernière mention concerne Auderghem et date de 1945.

***Rhynchospora alba* (L.) Vahl  
*Rhynchospore blanc***

Le Rhynchospore blanc est une espèce qui se plaît dans des conditions détrempées et extrêmement oligotrophes. Elle a été observée vers 1950 dans des mares tourbeuses près de Saint-Job à Uccle (BR, 1953, *Mervielde*).

***Rhynchospora fusca* (L.) Ait. f.  
*Rhynchospore brun***

Le Rhynchospore brun est une espèce pionnière des sols sablonneux oligotrophes et acides. Cette espèce a été observée vers 1950 dans des mares tourbeuses près de Saint-Job à Uccle (BR, 1953, *Mervielde*).

***Rorippa stylosa* (Pers.) Mansf. et Rothm.  
*Rorippe des Pyrénées***

Le Rorippe des Pyrénées est une espèce des sols caillouteux qui peut apparaître comme plante adventice dans le nord du pays. Selon l'Atlas belge, cette espèce a été observée avant 1930 à proximité de Schaerbeek. Il est également fait état d'une observation dans une décharge près de la gare d'Etterbeek (BR, 1922, *Michel*).

***Rosa micrantha* Borrer ex Smith  
*Rosier à petites fleurs***

Le Rosier à petites fleurs est une espèce des sols calcaires et caillouteux. Elle est souvent plantée et peut donc s'échapper. Elle a été recensée à une reprise en 1907, à Woluwe-Saint-Lambert (LAWALREE 1960).

***Rumex dentatus* L.**

Le *Rumex dentatus* est une plante adventice. Cette espèce a été observée en 1907 à Forest et à Saint-Gilles (LAWALREE 1953).

***Rumex salicifolius* Weinm.  
*Patience à feuilles de saule***

La Patience à feuilles de saule est une plante adventice d'Amérique du Nord. Cette espèce a été observée à une reprise sur le chantier de la jonction Nord-Midi, près de l'ancien Jardin botanique national (BR, 1947, *Lawalrée*).

***Sagina nodosa (L.) Fenzl***  
***Sagine noueuse***

La Sagine noueuse est actuellement surtout une espèce de la région côtière. Cette espèce apparaît dans des endroits ouverts et humides, sur sols plutôt oligotrophes. Cette plante a été observée à quelques endroits dans le sud de la RBC avant 1939.

***Salix repens L.***  
***Saule rampant***

Le Saule rampant est un buisson nain des bruyères et des broussailles. Cette plante apparaissait surtout en Forêt de Soignes et dans ses environs. Il existe quelques observations d'herbier au Jardin botanique national pour cette espèce, datant de la période antérieure à 1930. La dernière observation provient de Saint-Job à Uccle (BR, 1928, *Lebrun*).

***Salix pentandra L.***  
***Saule laurier***

Le Saule laurier est une plante non indigène d'Europe septentrionale, d'Europe centrale et des régions tempérées d'Asie. Cette espèce peut s'échapper de jardins. Le saule laurier a été signalé à quelques endroits en RBC au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Salsola kali L.***  
***Soude***

La Soude est une espèce qui pousse sur les plages mais peut également apparaître dans des terrains remblayés, des terrils et des terrains ferroviaires. Cette espèce a été observée durant la période 1939-1971 tant à Anderlecht que dans le nord-est de la RBC.

***Salvia pratensis L.***  
***Sauge des prés***

La Sauge des prés est une espèce des prairies sèches sur sols calcaires. Dans notre pays, cette plante apparaît surtout dans la vallée de la Meuse et près de quelques rivières tributaires. En dehors de la vallée de la Meuse, cette espèce, qui est également cultivée, apparaît comme plante adventice. Elle a été observée à quelques endroits en RBC durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle et pour la dernière fois, près de Saint-Job (BR, 1948, *André*).

***Scabiosa columbaria L. subsp. columbaria***  
***Scabieuse colombarie***

La Scabieuse colombarie est une espèce des prairies sèches, calcariphères et caillouteuses. Il existe pour la RBC une observation datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle avec comme indication de localisation, un laconique 'Bruxelles' (GENT, *Kickx*).

***Scandix iberica Bieb.***

Le *Scandix iberica* est une plante adventice du sud de l'Europe. Cette plante a été observée à une reprise à Uccle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle (DELVOSALLE 1953).

***Scandix pecten-veneris* L.**  
**Peigne de Vénus**

Le Peigne de Vénus est une plante annuelle des champs de blé d'hiver que l'on trouve encore occasionnellement dans des endroits perturbés. Cette espèce a encore été observée à quelques endroits à Uccle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Schoenoplectus tabernaemontani* (C.C. Gmel) Palla.**  
**Scirpe glauque, jonc des chaisiers glauque**

Le Scirpe glauque est une grande plante qui pousse dans les zones d'atterrissement des eaux basiques. Les données d'herbier indiquent qu'avant 1930, cette espèce a été observée à plusieurs endroits dans le nord-est de la RBC, notamment près du canal de Willebroek.

***Scleranthus perennis* L.**  
**Scléranthe vivace**

Le Scléranthe vivace est une plante des prairies ouvertes, sablonneuses et rases. Cette plante est signalée dans plusieurs communes de la RBC (LAWALREE 1954). Il s'agit toutefois uniquement de lieux d'observation datant d'avant 1940.

***Selinum carvifolia* (L.) L.**  
**Sélin**

Le Sélin est une espèce des prairies rases et des lisières forestières avec suintement riche en bases. Le Jardin botanique national dispose de plusieurs observations d'herbier pour la RBC. Elles concernent toutes les environs du Rouge-Cloître (Auderghem). Dernière observation: (BR, 1885, *Troch*).

***Senecio aquaticus* Hill**  
**Séneçon aquatique**

Le Séneçon aquatique est une espèce des prairies détrempées. Elle a été observée dans plusieurs endroits marécageux en RBC au 19<sup>e</sup> siècle. La dernière observation se situait près du canal de Charleroi (BR, 1884, *Troch*).

***Senecio congestus* (R. Brown) DC.**  
**Séneçon ramassé**

Le Séneçon ramassé est une espèce pionnière des boues eutrophes. Selon l'Atlas belge, elle a été observée à Uccle durant la période 1940-1971.

***Tephrosieris helenitis* (L.) Nordenstam**  
**Séneçon à feuilles spatulées**

Le Séneçon à feuilles spatulées est une espèce des parties plus ouvertes des bois. La dernière observation d'herbier correctement localisée pour la RBC se situait à Boitsfort (BR, 1853, *Piré*).

***Sideritis lanata* L.**

Le *Sideritis lanata* est une plante adventice. Cette plante a été observée sur un talus herbeux à Forest (BR, 1907, *De Bosschere*).

***Silene armeria* L.**  
***Silène à bouquets***

Le *Silène à bouquets* est une plante adventice d'Europe centrale et d'Europe méridionale. Cette plante d'ornement peut s'échapper de jardins. Elle a été observée quelques fois par le passé en RBC. La dernière observation a été signalée sur le chantier de la jonction Nord-Midi, près de l'ancien Jardin botanique national (BR, 1954, *Michiels*).

***Silene conica* L.**  
***Silène conique***

Le *Silène conique* est une espèce des endroits secs et calcariphères. Dans notre pays, il s'agit surtout d'une espèce des dunes côtières. Elle a été observée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle dans des talus sablonneux à Uccle, près de Saint-Job. La dernière mention d'une observation d'herbier figure à l'université de Liège (LG, 1955, *Louette*).

***Silene dichotoma* Ehrh.**  
***Silène à deux grappes***

Le *Silène à deux grappes* est une plante adventice originaire des Balkans, de Turquie et des régions avoisinantes. Cette espèce a été observée quelques fois en RBC au début du 20<sup>e</sup> siècle. La dernière observation d'herbier connue provient d'un endroit situé le long de la ligne de chemin de fer à Etterbeek (BR, 1924, *Michel*).

***Silene gallica* L.**  
***Silène de France***

Le *Silène de France* est une plante adventice des céréales provenant de régions plus chaudes. Cette plante a été observée quelques fois au 19<sup>e</sup> siècle (DURAND 1899). La dernière observation en RBC se situait à Uccle (BR, 1928, *Lebrun*).

***Silene noctiflora* L.**  
***Compagnon de nuit***

Le *Compagnon de nuit* est une plante annuelle des sols humides, eutrophes et calcaires. Cette plante a encore été observée à quelques endroits au début du 20<sup>e</sup> siècle. La dernière observation en RBC se situait à Uccle (BR, 1928, *Lebrun*).

***Silene pendula* L.**

Le *Silene pendula* est une plante adventice de la région méditerranéenne. Cette espèce peut s'échapper des jardins. Il existe quelques recensements: ainsi, il y a une observation d'herbier provenant de la gare de Schaerbeek (BR, 1906, *Guns*).

***Sium latifolium* L.**  
***Grande berle***

La *Grande berle* est une plante des bordures de roseaux et des situations d'atterrissement. Cette espèce a été observée à une reprise à Auderghem, près du Rouge-Cloître en 1942.



***Sparganium emersum* Rehm.**  
**Rubanier simple**

Cette plante apparaît dans des eaux peu profondes et plutôt eutrophes. Le Rubanier simple a été observé dans la vallée de la Senne, dans le sud de la RBC, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Spiraea salicifolia* L.**  
**Spirée à feuilles de saule**

Selon l'Atlas belge, la Spirée à feuilles de saule a été observée à Woluwe-Saint-Pierre et ses environs durant la période 1939-1971. La Flore de Belgique signale toutefois que par le passé, la Spirée à feuilles de saule a souvent été confondue avec la Spirée blanche et avec le croisement entre la Spirée blanche et la Spirée de Douglas.

***Spiraea tomentosa* L.**  
**Spirée tomenteuse**

La Spirée tomenteuse est une plante adventice de l'est de l'Amérique du Nord. Cette espèce peut s'échapper de jardins. Ce buisson a été signalé en 1945 à Auderghem.

***Stachys annua* (L.) L.**  
**Epiaire annuelle**

L'Epiaire annuelle est une plante annuelle des sols calcariphères. Cette plante a été observée à quelques endroits en RBC au début du 20<sup>e</sup> siècle. La dernière observation provient du complexe ferroviaire nord Haeren-Schaerbeek (BR, 1926, *Guns & Vermoesen*).

***Stachys officinalis* (L.) Trev.**  
**Bétoine**

La Bétoine est une plante des lisières forestières et des prairies plutôt rases sur sol neutre. Cette espèce a été observée à quelques endroits à l'ouest de la Forêt de Soignes jusque un peu avant 1914. La dernière observation se situe dans une zone de transition entre bois et pâturage à Uccle (LG, 1911, *Peymans*).

***Stellaria palustris* Retz.**  
**Stellaire glauque**

La Stellaire glauque est une espèce des prés de fauche détrempés et des zones d'atterrissement sur sols modérément eutrophes. Cette plante a été collectée à Anderlecht dans la 2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle: (BR, *Henry*) et (BR, 1863, *Van den Borren*).

***Succisa pratensis* Moench**  
**Succise des prés**

La Succise des prés est une espèce des prairies et des lisières forestières oligotrophes, faiblement acides. Lors de l'inventaire pourtant restreint du milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'espèce était encore présente dans 7 carrés-kilomètre à Uccle, Auderghem et près du bois de Laerbeek. La dernière observation date de 1952 et se situe au bois de Laerbeek ou dans ses environs immédiats (*Jette*).

***Tetragonia tetragonoides (Pallas) O. Kuntze***  
**Tétragone**

La Tétragone est une plante adventice originaire d'Australie, d'Amérique latine et du sud-est de l'Asie. Cette espèce peut s'échapper des jardins. Elle a été observée en 1908 à Forest (LAWALREE 1953).

***Tetragonolobus maritimus (L.) Roth***  
**Lotier à gousse carrée**

Le Lotier à gousse carrée est une espèce des prairies sur marne calcariphère. Cette espèce a été observée à une reprise vers 1900 dans des gravats à Haeren (PARENT 1977).

***Teucrium scordium L.***  
**Germandrée des marais**

La Germandrée des marais est une espèce des lieux plutôt oligotrophes mais parfois calcariphères, où le niveau des eaux est changeant. Cette espèce a été observée à une reprise à Stockel (Woluwe-Saint-Pierre) par Verschraegen Théo et Vermeylen J.

***Thalictrum flavum L.***  
**Pigamon jaune**

Le Pigamon jaune est une espèce des friches plutôt détrempées sur sols eutrophes. Cette plante a été observée à quelques endroits en RBC au 19<sup>e</sup> siècle.

***Traunsteinera globosa (L.) Rchb.***

Le *Traunsteinera globosa* est une orchidée provenant des Alpes du Nord. Il existe une observation d'herbier pour Laeken datant du 19<sup>e</sup> siècle (GENT, *Kickx*). Cette plante est-elle arrivée délibérément ou non dans l'actuel Domaine royal?

***Tribulus terrestris L.***

Le *Tribulus terrestris* est une plante adventice. Cette espèce a été observée dans des gravats à Forest (BR, 1907, *De Bosschere*).

***Trichophorum cespitosum L.Hartm.***  
**Scirpe cespiteux**

Le Scirpe cespiteux est une espèce des bruyères détrempées. Le Jardin botanique national dispose de deux observations d'herbier provenant d'Auderghem. Elles datent toutefois du 19<sup>e</sup> siècle: (BR, 1840-1870, *Wesemael*) et (BR, 1883, *Troch*).

***Trifolium aureum Pollich***  
**Trèfle doré**

Le Trèfle doré est une plante annuelle des prairies ouvertes et des talus sur sol acide. C'est une plante adventice dans le nord du pays. Deux données datant du 19<sup>e</sup> siècle sont basées sur du matériel d'herbier: une observation à Auderghem (PARENT 1977) et une autre près du bois de La Cambre (BR, 1874, *Errera L. & P.*).

***Trifolium micranthum* Viv.**  
**Trèfle à petites fleurs**

Le Trèfle à petites fleurs est une espèce des gazons plutôt humides, tondu très court. Cette plante a encore été observée à quelques endroits en RBC (Jette, Forest, Uccle) au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Turgenia latifolia* (L.) Hoffmann**  
**Caucalis à larges feuilles**

Le Caucalis à larges feuilles est une espèce des sols calcariphères et qui peut aussi apparaître occasionnellement sur des sols perturbés. Dans le nord du pays, c'est une plante adventice. Le Jardin botanique national dispose d'observations d'herbier de cette plante, datant du début du 20<sup>e</sup> siècle. Elles concernent Forest (BR, 1914, *Michel*) et Schaerbeek (BR, 1937, *Isaacson*).

***Utricularia vulgaris* (gr.)**  
**Utriculaire en selle et Utriculaire citrine**

L'Utriculaire en selle et l'Utriculaire citrine sont deux espèces difficiles à distinguer que nous allons commenter conjointement. Il s'agit d'espèces des eaux modérément eutrophes. Vers 1950, des plantes de ce groupe d'espèces ont encore été observées près du Heysel (Laeken) et à Koekelberg ou à proximité. Pour le 19<sup>e</sup> siècle, le Jardin botanique national dispose de matériel d'herbier concernant l'Utriculaire citrine à plusieurs endroits en RBC (contrôlé par Renée D'Hose). En ce qui concerne l'Utriculaire en selle, on dispose de matériel uniquement pour Auderghem, datant du milieu du 19<sup>e</sup> siècle (BR, *Bommer*).

***Vaccaria hispanica* (Mill.) Rauschert**  
**Saponaire des vaches**

La Saponaire des vaches est une espèce pionnière des champs calcariphères. Pour le nord du pays, la Saponaire des vaches est plutôt une plante adventice. Des observations d'herbier datant du début du 20<sup>e</sup> siècle indiquent qu'en RBC, la Saponaire des vaches apparaissait surtout sur des sols perturbés. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce a encore été observée dans deux carrés-kilomètre dans le sud-ouest de Bruxelles. Une dernière observation a été faite à Auderghem (BR, 1965, *Lawalrée*). Celle-ci concerne probablement une plante échappée d'un jardin.

***Vaccinium vitis-idaea* L.**  
**Airelle**

L'Airelle est une espèce des bois ouverts sur sols oligotrophes. Toutes les observations d'herbier du 19<sup>e</sup> siècle datent d'environ 1885 et se situent aux alentours du Rouge-Cloître (Auderghem). La dernière observation se situait à Uccle (BR, 1907, *Michel*).

***Valerianella coronata* (L.) DC**  
**Valérianelle couronnée**

La Valérianelle couronnée est une plante adventice de la région méditerranéenne et des régions avoisinantes. Cette espèce a été observée à une reprise à la fin du 19<sup>e</sup> siècle à Schaerbeek (PARENT 1977).

***Valerianella dentata (L.) Pollich***  
**Valérianelle dentée**

La Valérianelle dentée est une plante annuelle des terres de cultures eutrophes. Cette plante a été observée à quelques endroits en RBC durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Le matériel d'herbier le plus récent provient de champs à Berchem-Sainte-Agathe (BR, 1873, *Coomans*).

***Valerianella eriocarpa Desv.***  
**Valérianelle à fruits velus**

La Valérianelle à fruits velus est une plante adventice de la région méditerranéenne. Elle a été observée à une reprise à Uccle lors de l'été 1944.

***Valerianella rimosa Bast.***  
**Valérianelle à oreillettes**

La Valérianelle à oreillettes est une plante annuelle des champs calcariphères. Notre pays se situe à la limite de sa zone de dispersion. Selon l'Atlas belge, cette plante a été observée durant la période 1939-1971 dans le sud-est de la RBC ou dans la commune avoisinante d'Overijse.

***Verbascum phlomoides L.***  
**Molène faux-phlomis**

Cette espèce est une plante adventice qui a probablement été importée d'autres régions d'Europe et d'Asie occidentale avec des minerais. La Molène faux-phlomis a été observée à une reprise à Uccle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

***Veronica acinifolia L.***  
**Véronique à feuilles d'acinos**

La Véronique à feuilles d'acinos est une plante annuelle des champs plutôt acides. Pour le nord du pays, il s'agit plutôt d'une plante adventice. Elle est originaire des régions plus méridionales d'Europe et d'Asie Mineure. Cette plante a été observée au 19<sup>e</sup> siècle dans un champ à Auderghem (BR, 1883, *Vanaerdschoot*).

***Veronica opaca Fries***  
**Véronique à feuilles mates**

La Véronique à feuilles mates est une espèce pionnière des sols eutrophes et elle a été observée en 1943 à la frontière entre Forest et Uccle.

***Veronica praecox All.***  
**Véronique précoce**

La Véronique précoce est une plante annuelle des sols chauds, plutôt sablonneux. Cette plante a été observée à plusieurs endroits en RBC, essentiellement au 19<sup>e</sup> siècle. La dernière observation d'herbier provient d'un champ de trèfle (BR, 1919, *Michel*).

***Veronica scutellata L.***  
***Véronique à écus***

La Véronique à écus est une plante des rives et des sols oligotrophes détrempés. Il existe quelques observations d'herbier datant du 19<sup>e</sup> siècle pour cette plante. La dernière provient de Haeren (BR, 1885, *Douret*).

***Vicia benghalensis L.***

La *Vicia benghalensis* est une plante adventice qui a été observée à une reprise à Uccle (BR, 1953, *André*).

***Vicia hybrida L.***

La *Vicia hybrida* est une plante adventice qui a été observée à Haeren à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (PARENT 1977).

***Vicia lathyroides L.***  
***Vesce fausse-gesse***

La Vesce fausse-gesse est une espèce des sols secs, oligotrophes et basiques. Cette plante a été observée à plusieurs endroits en RBC au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle. La dernière observation provient d'un talus sablonneux à Uccle (BR, 1948, *André*).

***Vicia lutea L.***  
***Vesce jaune***

La Vesce jaune est une plante adventice de la région méditerranéenne et des régions avoisinantes. Elle a été signalée à deux reprises au milieu du 20<sup>e</sup> siècle: à Anderlecht en 1949 et à Schaerbeek (BR, 1937, *Isaäcson*).

***Vicia narbonensis L.***

La *Vicia narbonensis* est une plante adventice qui a été signalée à quelques reprises au début du 20<sup>e</sup> siècle, sur des sols instables. Elle a été observée pour la dernière fois à Uccle (BR, 1913, *De Bosschere*).

***Vicia pannonica Crantz***  
***Vesce de Hongrie***

La Vesce de Hongrie est originaire de la région méditerranéenne et des régions avoisinantes. Cette plante a été observée à Schaerbeek au début du 20<sup>e</sup> siècle (BR, 1907, *De Bosschere*). Selon l'Atlas belge, cette espèce a également été relevée à Uccle durant la période 1939-1971.

***Vicia sylvatica L.***

La *Vicia sylvatica* est une plante adventice qui a été observée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle au bois de La Cambre (LAWALREE 1963).

***Viola canina L.***  
***Violette des chiens***

La Violette des chiens est une espèce des endroits herbeux sur sol plutôt acide. Cette plante a été observée au début du 20<sup>e</sup> siècle à Boitsfort, en Forêt de Soignes (BR, 1913,

*De Renne*). La Violette des chiens a été signalée pour la dernière fois en 1942 près du Rouge-Cloître.

***Xanthium spinosum L.***  
**Lampourde épineuse**

La Lampourde épineuse est une plante adventice des céréales qui provient d'Amérique latine et qui a été observée à Haeren à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (PARENT 1977).

***Xanthium strumarium L.***  
**Lampourde glouteron**

La Lampourde glouteron est une plante adventice des céréales, probablement originaire d'Asie occidentale et d'Asie centrale.

Cette plante a été observée en 1953, à proximité de l'ancien Jardin botanique national (Saint-Josse-ten-Node).

## 5. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE (SITUATION 2003-2005): ANALYSE DES DONNEES DE L'ATLAS

### 5.1 Le nombre de taxons par carré-kilomètre

#### 5.1.1 Statut des espèces (espèces indigènes, archéophytes et néophytes)

Durant la période du dernier inventaire territorial (2003-2005), 793 taxons ont été relevés en RBC, y compris les néophytes et archéophytes. Les néophytes sont des plantes qui ne sont arrivées dans nos contrées qu'après 1500, sous l'influence de l'homme. Les archéophytes sont des espèces qui s'étaient déjà dispersées dans nos régions sous l'influence de l'homme avant 1500. Les espèces qui sont des néophytes pour Bruxelles, ne le sont pas nécessairement pour tout le pays. Citons pour exemple les halophytes qui sont apparus ces dernières décennies le long des routes très fréquentées.

La part des néophytes est de 27%. Quant à celle des espèces indigènes et des archéophytes, elle est de 73%.

#### 5.1.2 Moyenne, minimum et maximum

Pour le calcul des valeurs moyennes, on tient compte uniquement des 174 carrés-kilomètre qui se situent au moins pour moitié en RBC. Le nombre moyen de taxons par carré-kilomètre est de 204.

La figure 13 propose une représentation graphique de la répartition de la richesse en espèces des 174 carrés-kilomètre complets (voir point 4.1.5.). On constate qu'il y a une répartition équitable de la richesse en espèces sur les différents carrés. 1 carré-kilomètre a moins de 100 taxons. 79 carrés-kilomètre comptent moins de 200 taxons. 7 carrés-kilomètre dénombrent 300 taxons ou plus.

Le nombre minimum de taxons pour un carré-kilomètre complet est de 99. Ce carré se situe dans la partie sud de Laeken.

Le nombre maximum est de 320, dans un carré situé à l'ouest de Boitsfort.

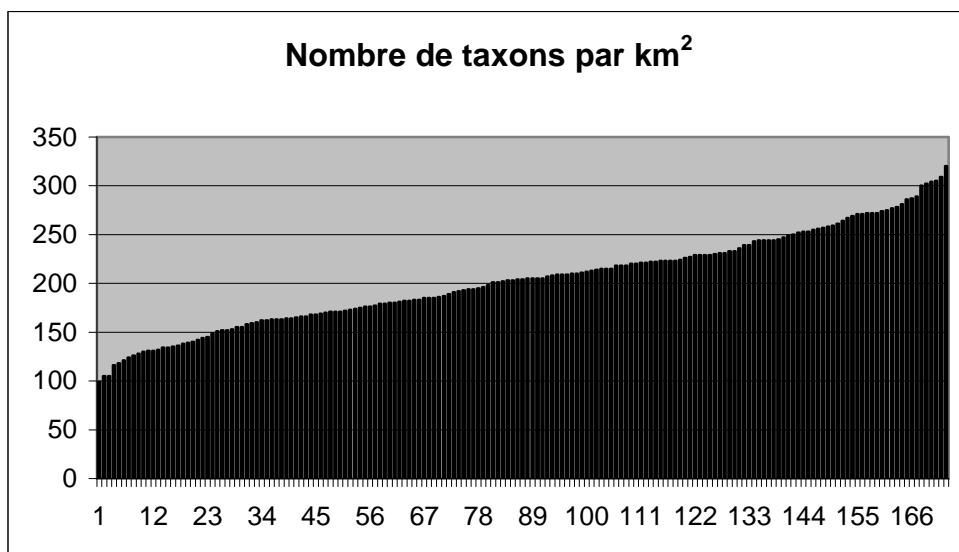


Figure 13: classement de 174 carrés selon la richesse croissante de taxons (axe y)

Pour une représentation graphique des différences en terme de richesse d'espèces par carré-kilomètre, il faut ramener la diversité en nombre d'espèces à un nombre limité de classes.

### 5.1.3 Répartition des fréquences via une division par classes avec intervalle fixe et dispersion dans l'espace

La figure 14 et ses limites fixées préalablement (intervalle de 50) nous indique le nombre de carrés comptant jusqu'à 120 taxons, de 121 à 170 taxons, etc. Etant donné qu'aucun carré-kilomètre ne compte plus de 320 taxons, les limites de classes sont fixées à 120, 170, 220, 270 et 320.

63 sur les 174, soit 36 % des carrés complets, entrent dans la catégorie de 171-220 taxons.

149 sur les 174, soit 86% des carrés complets, comportent entre 120 et 271 taxons.

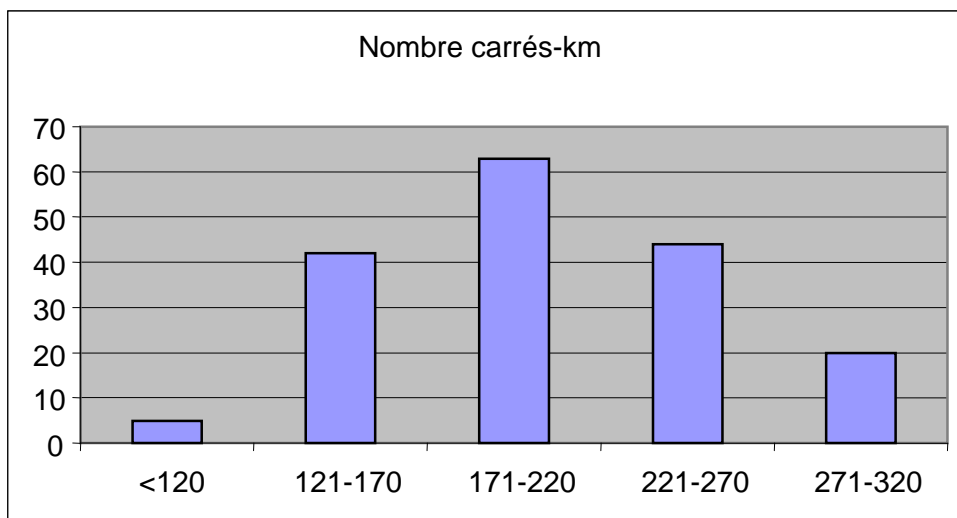


Figure 14: le nombre de carrés-kilomètre (axe y) par catégorie avec un intervalle de 50 taxons

La figure 15 illustre la diversité de taxons selon les mêmes classes que la figure 14. La description de la richesse en espèces (très pauvre en espèces, pauvre en espèces, etc.) doit être replacée dans le contexte bruxellois.

#### 5 carrés-kilomètre sont 'très pauvres en espèces'.

Ils comptent moins de 121 taxons. 4 d'entre eux se situent dans des parties très bétonnées, peu variées de la ville (Bruxelles, Saint-Gilles, Laeken) et le dernier se situe en Forêt de Soignes.

Plusieurs carrés périphériques, qui ne se situent que pour une petite partie en RBC, entrent également dans cette catégorie. Ces carrés périphériques ne sont pas repris dans la figure 14.

#### 42 carrés-kilomètre sont 'pauvres en espèces'.

Ils comptent plus de 120 et moins de 171 taxons. Ces carrés se situent en majeure partie dans la partie centrale très bétonnée de la RBC. Les carrés-kilomètre pauvres en espèces sont également caractéristiques des parties homogènes de la Forêt de Soignes. Par ailleurs, quelques carrés périphériques incomplets entrent également dans cette catégorie. Ils ne sont pas repris à la figure 14.



**63 carrés-kilomètre ont une 'richesse en espèces moyenne'.**

Ils comptent plus de 170 et moins de 221 taxons. Ces carrés se situent en majeure partie dans les zones densément peuplées mais assez variées de la capitale. On compte également parmi ceux-ci des zones plus différenciées de la Forêt de Soignes.

**44 carrés-kilomètre sont 'riches en espèces'.**

Ils comptent plus de 220 et moins de 271 taxons. Ces carrés se situent surtout aux abords de la RBC. Il s'agit de zones mixant des zones d'habitat, des zones industrielles, des complexes de bureaux et des zones semi-naturelles. La variation dans l'affectation du sol semble être le critère principal.

**20 carrés-kilomètre sont 'très riches en espèces'.**

Ils comptent plus de 270 et moins de 321 taxons. Dans ces carrés-kilomètre, on retrouve, outre les parcs paysagers semi-naturels, diverses autres formes d'affectation du sol. Ces carrés-kilomètre se situent dans la vallée de Woluwe, aux abords de la Forêt de Soignes, dans la partie sud d'Uccle et à proximité de quelques zones semi-naturelles du nord-ouest (Scheutbos et Bois de Laerbeek). D'autres types de carrés-kilomètre riches en espèces sont caractérisés par une très grande variation d'habitats: ces zones se situent principalement dans les complexes ferroviaires et à proximité de ceux-ci (Haeren-Schaerbeek, Petite Île et Etterbeek).

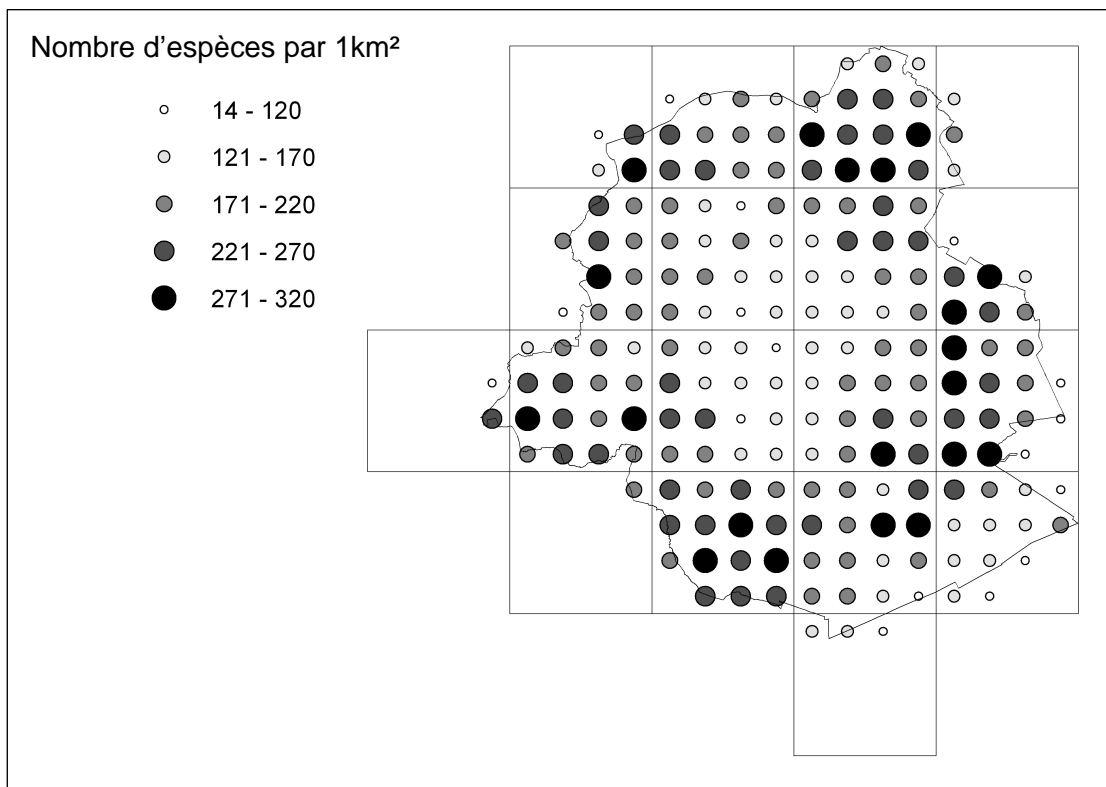


Figure 15: la diversité d'espèces par km<sup>2</sup>

**5.1.4 Répartition des fréquences via une division par classes avec des classes de même taille et dispersion dans l'espace**

La figure 16 nous montre quatre classes de même taille pour les carrés-kilomètre complets. Par ailleurs, la catégorie 99-166 surtout, mais aussi la catégorie 167-203 sont complétées par des carrés-kilomètre incomplets. Ceux-ci se situent pour moins de la moitié en RBC.

Pour un traitement cartographique, cela donne une image optimale ( ). Lorsqu'on ne tient pas compte de carrés périphériques incomplets, on note une tendance générale caractérisée par une augmentation de la richesse en espèces vers les confins de la RBC. La Forêt de Soignes constitue une exception importante à cette tendance. En raison d'une même affectation du sol sur une grande superficie (partout dans la forêt), la diversité en taxons est restreinte.

Tous les carrés-kilomètre situés pour 50% au moins en RBC, comptent 99 taxons différents ou plus.

**54 carrés-kilomètre peuvent être qualifiés de 'pauvres en espèces'.**

Ils entrent dans la catégorie 99-166. Ces carrés se situent principalement dans le centre très bétonné. Quelques-uns sont localisés en Forêt de Soignes. Cette catégorie comporte en outre un plus de 10 carrés incomplets aux abords de la RBC.

**48 carrés-kilomètre sont 'relativement pauvres en espèces'.**

Ils comptent de 167 à 203 taxons. Ces carrés se situent en bordure du centre très bétonné. Outre l'habitat, les autres formes d'affectation du sol sont assez limitées. Quelques carrés se situent dans des zones différenciées, aux confins de la RBC, mais ne sont localisés que pour une petite partie en RBC.

**42 carrés-kilomètre sont 'relativement riches en espèces'.**

Ils se situent dans la catégorie 204-235. Ces carrés sont en dehors du centre très bétonné. Ils sont caractérisés par une grande diversité au niveau de l'affectation du sol.

**43 carrés-kilomètre sont 'riches en espèces'.**

On y a trouvé plus de 235 espèces. Ces carrés se situent aux abords de la Forêt de Soignes et de manière générale, à d'autres endroits où les zones vertes foisonnent. De nombreux carrés comprenant des complexes ferroviaires entrent également dans cette catégorie.

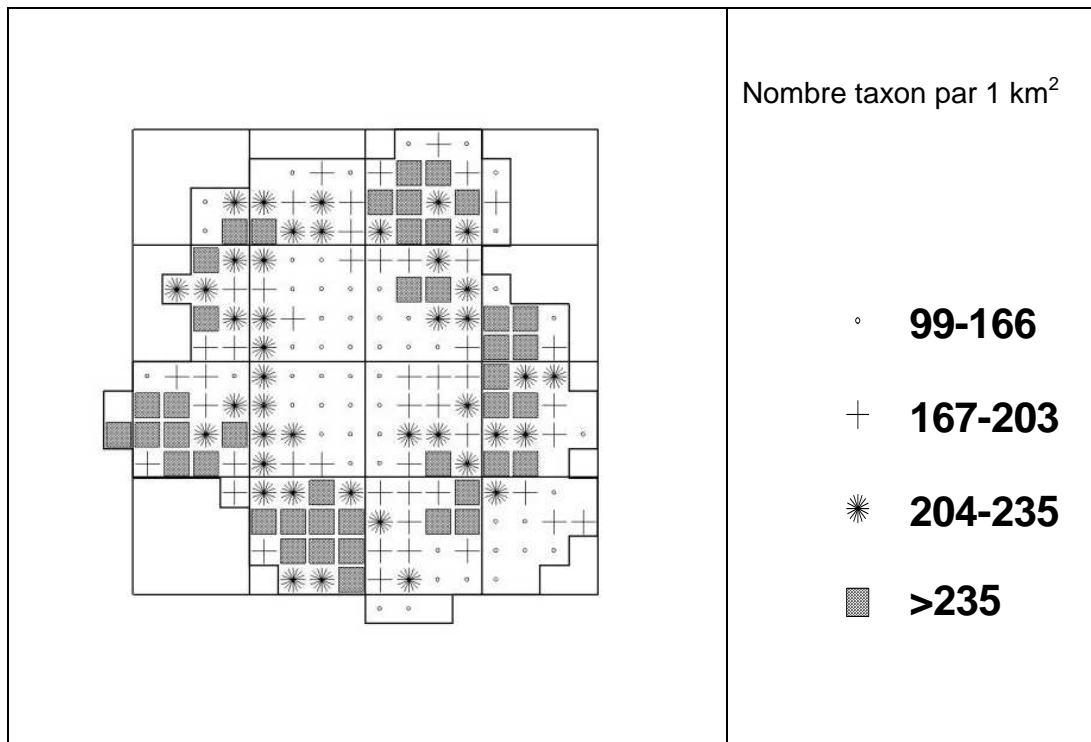


Figure 16: le nombre d'espèces par km selon une division normale pour les carrés complets

### 5.1.5 Dispersion dans l'espace d'espèces rares ou espèces potentielles pour la Liste rouge

Dans le commentaire sur le nombre d'espèces, aucune distinction n'a été faite entre les espèces indigènes qui apparaissent pratiquement partout, les espèces indigènes rares, les espèces non indigènes qui connaissent une extension importante, etc.

Pour indiquer l'importance d'une zone ou d'un carré-kilomètre en terme de préservation de la nature, on peut calculer la présence d'espèces de la Liste rouge. Pour l'heure, il n'existe pas encore de Liste rouge officielle pour les plantes supérieures. Par conséquent, la même méthode que celle utilisée dans l'Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest' (VAN LANDUYT et al. 2006) est provisoirement appliquée à titre d'exercice. A cet égard, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, entièrement située en Région flamande, sont considérées comme une seule entité physique.

Les espèces qui ont été reprises dans cette Liste rouge potentielle, font partie, selon les critères de l'IUCN (IUCN 2003), des catégories suivantes au niveau de la Région bruxelloise et de la Région de Bruxelles-Capitale: *menacées d'extinction*, *menacées*, *vulnérables*, *en régression* et *rares*. Cette liste compte 66 espèces qui ont encore été découvertes durant la période 1995-2005.

Le nombre d'espèces de la Liste rouge potentielle, trouvées durant la période 1995-2005, a été calculé par carré-kilomètre. C'est délibérément que l'on a choisi une courte période puisque durant cette décennie, la flore bruxelloise a été étudiée de manière approfondie. Dans la suite du texte, on parlera d'espèces de la Liste rouge'. Le résultat est représenté à la figure 17.

Dans le commentaire de cette figure, une comparaison sera également établie avec les zones Natura 2000 de la RBC. Celles-ci sont reprises dans la figure 17.

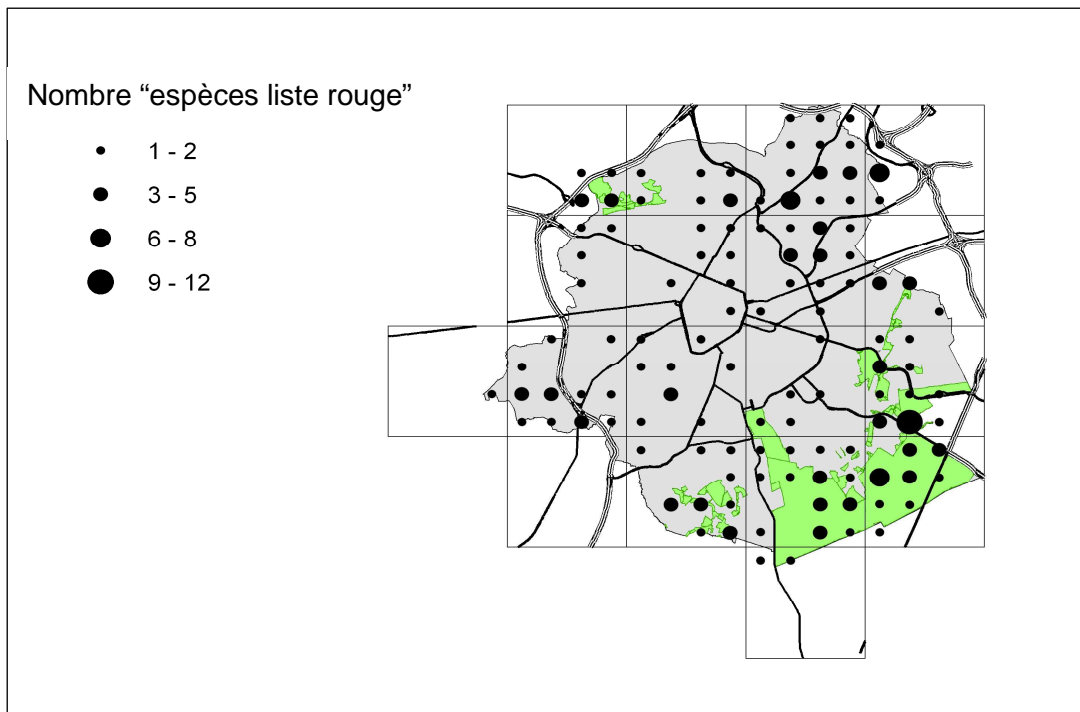


Figure 17: nombre d'espèces de la Liste rouge par carré-kilomètre et localisation des zones Natura 2000. Les cercles noirs sont dessinés au centre du carré-km. Cela donne l'impression que les données de certains carrés périphériques ne proviennent pas de la RBC. Toutes les observations proviennent toutefois de la RBC.

66 "espèces de la Liste rouge" ont encore été observées durant la période 1995-2005. La plupart des "espèces de la Liste rouge" apparaissent dans pas plus de 5 carrés-kilomètre en RBC. Il y a toutefois quelques exceptions. Les espèces suivantes sont moins rares:

Nom scientifique	Nom français	Nbre de carrés
<i>Hieracium lachenalii</i>	Epervière vulgaire	25
<i>Carex strigosa</i>	Laîche élancée	21
<i>Odontites vernus</i>	Odontite rouge	14
<i>Leontodon hispidus</i>	Léontodon hispide	12
<i>Festuca brevipila</i>	Fétuque à feuilles scabres	11
<i>Leontodon hispidus</i>	Millepertuis hérissé	10
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi	9
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	Orchis de Fuchs	9
<i>Hieracium maculatum</i>	Epervière tachée	8
<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge d'or	8
<i>Carex divulsa</i>	Laîche écartée et Laîche de Leers	7
<i>Arctium nemorosum</i>	Bardane des bois	7

Tableau 2: 'Espèces de la Liste rouge' observées dans plus de 5 carrés-kilomètre durant la période 1995-2005

Un carré-kilomètre se distingue nettement des autres avec 12 'espèces de la Liste rouge'. Il se situe aux alentours du Rouge Cloître (Auderghem). Cette zone est également une zone Natura 2000, située à la lisière de la Forêt de Soignes.

On dénombre trois carrés-kilomètre dans la catégorie avec 6 à 8 'espèces de la Liste rouge'. L'un d'entre eux est localisé en Forêt de Soignes, juste à l'est du centre de Boitsfort. Les deux autres ne figurent pas dans des zones Natura 2000, mais près du complexe ferroviaire nord de Haeren-Schaarbeek: le premier comprend le Moeraske (Evere) et ses environs. L'autre se situe à l'est de Haeren: des roches calcaires y affleurent dans les talus.

La catégorie avec 3 à 5 'espèces de la Liste rouge' compte 26 carrés-kilomètre. 16 d'entre eux comprennent des zones Natura 2000 (Forêt de Soignes, vallée de la Woluwe, anciens bois de Jette et le sud d'Uccle). Il y a par ailleurs plusieurs carrés avec des terrains ferroviaires (gare Josaphat, complexe ferroviaire de Haeren-Schaarbeek et ligne de chemin de fer à Neerpede). Enfin, il y a des carrés avec la vallée du Vogelzangbeek (Anderlecht), le Domaine royal (Laeken) et le parc Duden (Forest). Ce dernier est le plus central qui compte plusieurs espèces de grande valeur pour la préservation de la nature.

Plusieurs carrés-kilomètre, situés en Forêt de Soignes et donc en zone Natura 2000, ne comprennent pas d'espèces de la Liste rouge'. Pourtant, il y a des 'espèces de la Liste rouge' dans 119 carrés-kilomètre.

**Conclusion:** outre les zones Natura 2000, certains terrains ferroviaires surtout sont riches en espèces de haute valeur pour la conservation de la nature. Par ailleurs, il y a en dehors des zones vertes reprises en Natura 2000, quelques autres zones vertes qui abritent plusieurs espèces de la Liste rouge.

## 5.2 La fréquence des taxons

### 5.2.1 Globalement

Un grand nombre de taxons ne sont présents que dans quelques carrés (voir figure 18). Ainsi, 92 taxons (11,60%) ne sont présents que dans un seul carré. 181 taxons (22,82%) sont présents dans moins de quatre carrés. 284 taxons (35,81%) sont présents dans moins de 11 carrés. Ils relèvent de la catégorie 1-10 de la figure 18.

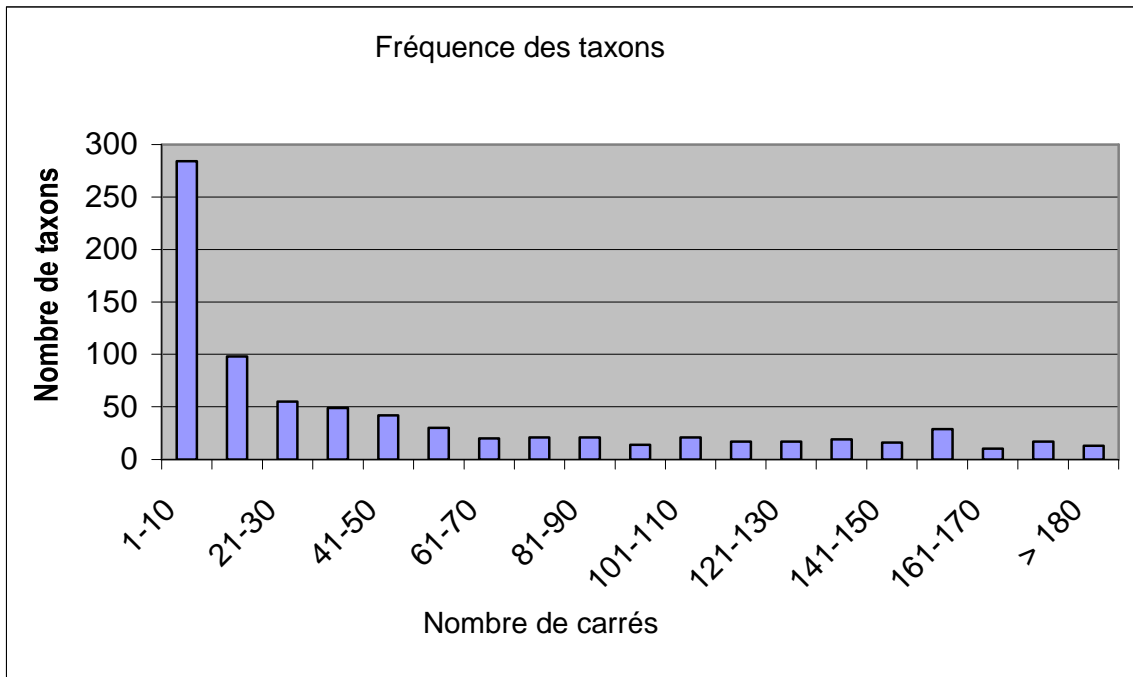


Figure 18: le nombre de taxons, présents dans un certain nombre de carrés, regroupés en catégories de 10

### 5.2.2 Les taxons les plus fréquents

Le tableau 3 donne un aperçu des taxons les plus relevés par carré-kilomètre. Il n'y a aucune indication quant au nombre d'individus ou à la biomasse d'un taxon donné. En raison d'une taxonomie peu claire, le Pissenlit (le genre *Taraxacum*) ne figure pas dans cette liste. Le Pissenlit a pourtant été observé dans 189 carrés-kilomètre. La colonne de droite indique le nombre de carrés-kilomètre dans lesquels un taxon donné a été relevé durant l'inventaire territorial de la période 2003-2005. Le nombre total de carrés visités s'élève à 195. Parmi ceux-ci, 174 sont des carrés à part entière qui se situe entièrement ou pour plus de la moitié en RBC.

Nom scientifique	Nom français	Nbre max.: 195	Ubiquis- te	Indice CFC
<i>Plantago major</i>	Plantain à larges feuilles	194	+	10
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	192	+	10
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie	190	+	10
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	188	+	10
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	185	-	10
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	185	+	10
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	185	-	10
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	183	+	10
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire	182	+	10
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	181	-	10
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	181	-	10
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass commun	180	+	10
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	180	+	10
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque velue	179	+	10
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe à Robert	178	-	10
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	177	+	10
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	177	-	10
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commun	177	+	10
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	177	+	10
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	177	+	10
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	176	-	10
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	173	-	9
<i>Senecio jacobaea</i> L.	Séneçon jacobée	173	-	10
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	172	-	10
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	172	-	10

Tableau 3: les taxons les plus fréquents durant la période 2003-2005 en RBC. Les espèces désignées par un '+' figurent sur la liste des 'ubiquistes' dans l'Atlas belge (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1972).

Cette liste de 25 plantes ne comporte qu'un seul néophyte: l'Erable sycomore.

Elle comprend par ailleurs 5 arbres et buissons: l'Erable sycomore, le Saule marsault, le Sureau noir, le Bouleau verruqueux et le Frêne commun.

Les 20 autres plantes sont caractéristiques des sols perturbés et des jeunes friches, des gazons, et des terrains très fréquentés et avec revêtement.

Une comparaison est également établie avec la liste des 'ubiquistes' qui ne figurent pas dans l'Atlas belge (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1972). Il s'agit d'une liste de 27 espèces relevées dans plus de 90% des carrés-heure. Parmi les 25 espèces qui figurent dans le tableau 3, 11 ne sont pas considérées comme 'ubiquistes' à l'échelle de la Belgique. Elles sont donc plus fréquentes en RBC que dans l'ensemble de la Belgique. Pour la majorité de ces espèces, ce phénomène s'explique par la cartographie moins intensive qui a été réalisée à l'échelle de la Belgique sur la période 1939-1971.

Pour l'Atlas flamand, une comparaison est également établie avec la 'CFC' ou catégorie de fréquence par carré-kilomètre selon la racine carrée. La 'CFC' varie de 1 à 10. Une espèce ayant une 'CFC 10' signifie que l'espèce a été observée dans plus de 3347 carrés-kilomètre. Une espèce de la catégorie CFC 10 est extrêmement commune. La Benoîte commune est la

seule espèce à avoir une CFC de 9 (entre 2150 et 3348 carrés-kilomètre) dans l'Atlas flamand. En RBC, cette espèce est clairement mieux représentée que dans la zone de l'Atlas flamand (Région flamande, y compris la RBC).

## 6. DYNAMIQUE DE LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

---

### 6.1 Introduction

Les changements majeurs se sont produits entre la période antérieure à 1939 et la période 1939-1971. C'est d'ailleurs logique. La période antérieure à 1939 remonte en effet 100 ans en arrière (jusqu'à ± 1840). D'une part, le paysage de l'époque en Région de Bruxelles-Capitale n'était absolument pas comparable au paysage actuel (VAN DEN BREMT 2003) et d'autre part, la méthode d'inventaire des plantes actuelle n'a rien à voir avec celle du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle.

On peut toutefois partir du principe que pratiquement toutes les plantes 'inhabituelles' ont été signalées au cours des 100 ans (de 1840 à 1939). Par plantes inhabituelles, on entend aussi bien les espèces indigènes rares que les néophytes. Dans la présente étude, l'aspect historique n'est pas une priorité. On n'a absolument pas étudié les preuves de présence ou non d'espèces 'ordinaires' ou 'communes' en RBC avant 1939. Ainsi, de nombreuses espèces 'ordinaires' ou 'communes' ne figureront pas dans Florabank (voir point 2.3.8.).

### 6.2 Espèces disparues

#### 6.2.1 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1939

161 espèces ont probablement disparu en RBC après 1938. Vous trouverez un relevé complet à l'annexe 3a.

61 néophytes n'ont plus été observés après 1938 en RBC. Avant cela, les terrains ferroviaires et les décharges étaient déjà très en vogue chez certains botanistes. Il devait donc y avoir de nombreuses espèces éphémères. A l'époque, des néophytes étaient dispersés davantage qu'aujourd'hui par le biais de mélanges de semences issues de l'agriculture.

Malgré les inventaires beaucoup plus approfondis, 100 espèces indigènes et archéophytes n'ont plus été recensées après 1938. Sans entrer dans le détail, on peut distinguer ici des espèces provenant de biocénoses très différentes:

- les herbes des champs qui régressaient déjà considérablement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, avec des espèces telles que la Spergulaire des moissons, la Petite spéculaire et la Valérianelle dentée;
- un groupe d'espèces lié à des prairies calcariphères rases et des lisières forestières. Ce groupe est assez riche en orchidées, parmi lesquelles l'Orchis militaire, l'Orchis homme pendu et l'Orchis pourpré;
- des plantes de prairies rases, sablonneuses et neutres à légèrement acides, de bruyères et de terrains légèrement friables, avec des espèces telles que la Pédiculaire des bois, le Genêt d'Angleterre et le Lycopode petit-cyprès;
- des espèces de bruyères humides à inondées et d'eaux pauvres (Scirpe cespiteux, Comaret et Bruyère quaternée);
- des espèces d'eaux plutôt riches mais non pollués (Faux-nénuphar, Renoncule à feuilles capillaires);
- des espèces de prairies riches mais non contaminées (Sauge des prés et Fritillaire).

La plupart des biocénoses citées ici ont disparu depuis lors ou n'existent plus qu'à l'état fragmentaire en RBC. Toutes les espèces mentionnées ont disparu parce que leur milieu spécifique n'existe plus. Avec des mesures de gestion ciblées, on peut toutefois restaurer au moins en partie certains biotopes spécifiques: citons pour exemples les prairies calcariphères rases le long des lisières forestières et les prairies riches mais non contaminées.



### **6.2.2 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1972**

Après 1971, 101 autres espèces n'ont plus été observées (voir annexe 3b). Cette liste comprend 41 néophytes. Il s'agit aussi bien d'arbres, de buissons et autres espèces échappées des jardins que de néophytes de terrains ferroviaires et de friches.

Il devient plus intéressant d'examiner de près la liste des espèces indigènes et des archéophytes. Cette liste compte 60 espèces. La plupart des espèces peuvent être classées dans les groupes décrits ci-dessus:

- herbes des champs avec des espèces telles que le Brome des champs, la Nielle des blés, l'Arnoséris naine, le Peigne de Vénus, le Grémil des champs, la Caméline cultivée, etc.;
- il y a un groupe des prairies rases calcariphères et des lisières forestières avec des espèces telles que le Brome dressé, la Carline vulgaire, la Parnassie, l'Ophrys mouche et la Potentille printanière;
- il y a un groupe des prairies rases sablonneuses, des bruyères et des terrains légèrement friables avec des espèces telles que la Succise des prés, la Danthonie tridentée et l'Agrostis des sables;
- il y a un groupe des bruyères humides à inondées et des eaux pauvres avec des espèces telles que la Laïche à bec, le Rhynchospore blanc et brun, la Linaigrette à feuilles étroites et le Trèfle d'eau;
- il y a un groupe des eaux plutôt riches mais non polluées avec des espèces telles que la Renoncule des eaux calmes, le Potamot dense et le Potamot à feuilles obtuses.

### **6.2.3 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1991**

14 espèces qui étaient présentes durant les périodes 1940-1971 et 1972-1990, n'ont plus été observées après 1990 (voir annexe 3c). Cette liste ne comprend qu'un seul néophyte: le Corisperme à fruit ailé. Près de la moitié des espèces disparues parmi les plantes indigènes et les archéophytes sont des plantes aquatiques. La liste contient par ailleurs surtout des plantes de prairies rases et de zones de transition entre bois et clairière.

### **6.2.4 Espèces qui n'ont plus été observées en RBC à partir de 1995**

8 espèces n'ont plus été observées après 1994 (voir annexe 3d). Un seul néophyte figure sur cette liste. On y dénombre par ailleurs plusieurs espèces de prairies rases et de lisières forestières. On y trouve aussi quelques espèces telles que le Mélilot élevé, la Véronique à longues feuilles et la Molène blattaire, qui étaient probablement présentes de façon sporadique en RBC.

### **6.2.5 Synthèse**

#### **Taxa ne plus observés**

Période	i_a	neo	Total
Après 1938	100	61	161
Après 1971	60	41	101
Après 1990	13	1	14
Après 1994	7	1	8

Tableau 5: le nombre de taxons, répartis selon les espèces indigènes et les archéophytes, d'une part, et les néophytes, d'autre part, qui n'ont plus été observés depuis une période d'inventaire donnée

C'est durant la période 1939-1971 que le groupe des taxons disparus en RBC est le plus important. Ce phénomène est dû essentiellement aux changements profonds intervenus dans le paysage de l'actuelle RBC. De nombreux néophytes ont aussi été observés uniquement avant 1939. Les néophytes ne constituent donc pas un phénomène propre aux dernières décennies. Après 1990, le nombre de taxons disparus a fortement diminué.

### **6.3 Espèces nouvelles pour la RBC**

#### **6.3.1 Introduction**

Par espèces nouvelles, on entend des espèces qui n'étaient pas observées en RBC auparavant et qui sont toujours recensées durant les périodes d'inventaire ultérieures.

Les espèces qui apparaissent durant une seule période d'inventaire et ne sont plus retrouvées par après, ne sont pas reprises dans ces relevés. Ces espèces qui n'apparaissent que durant une période ne sont généralement pas nationalisées ou sont tellement rares qu'elles passent inaperçues lors des inventaires suivants. En ce qui concerne les néophytes, il est indiqué aux annexes 3e, 3f et 3g dans quelle mesure ils sont nationalisés (voir point 3.2.2) et comment la plante peut se disperser. Ces données sont basées principalement sur VERLOOVE (2002) et sur des observations de terrain réalisées en RBC durant la période 2003-2005.

#### **6.3.2 Observées pour la première fois durant la période 1972-1990**

Durant cette période, 60 espèces ou groupes d'espèces ont été trouvés, qui n'avaient pas encore été répertoriés pour la RBC et étaient toujours présents durant les périodes ultérieures (annexe 3e). 48 d'entre elles sont des néophytes. 12 taxons font partie de la flore indigène.

Parmi les espèces indigènes et les archéophytes, seuls l'Ophrys abeille, l'Anthriscus des dunes, l'Alchémille vert jaunâtre, le Plantain corne de cerf et l'Achillée sternutatoire sont probablement vraiment nouveaux. Le Plantain corne de cerf et l'Anthriscus des dunes sont plus fréquents dans les zones côtières. Ce ne sont pas des halophytes au sens strict. Les autres espèces indigènes ne sont probablement pas nouvelles pour la RBC mais sont nouvelles dans l'inventaire parce qu'en tant qu'arbre ou buisson, elles n'étaient pas recensées auparavant comme étant échappées ou parce qu'elles appartiennent à des groupes complexes d'un point de vue taxinomique.

#### **6.3.3 Observées pour la première fois durant la période 1991-1994**

Durant cette période d'inventaire systématique, 15 nouveaux taxons ont à nouveau été signalés, lesquels ont encore été observés après 1994. 8 espèces sont des néophytes. 7 espèces font partie de la flore indigène (annexe 3f). La seule espèce indigène véritablement nouvelle est probablement la Corne de cerf commune. La Glycérie dentée appartient à un groupe complexe du point de vue taxinomique. Les autres espèces font partie des espèces indigènes ou archéophytes, mais elles sont également présentes dans les jardins et les parcs en milieu urbain. Il est fort probable que par le passé, elles n'étaient pas recensées comme des espèces échappées.

#### **6.3.4 Observées pour la première fois durant la période 1995-2002**

Durant la période 1995-2002, 24 espèces ou groupes d'espèces ont encore été signalés, qui étaient nouveaux pour la RBC et ont encore été observés lors de la période suivante. La liste à l'annexe 3g comporte 5 espèces indigènes ou archéophytes. La Grande cuscute est probablement la seule espèce nouvelle. Les autres font partie de groupes complexes d'un point de vue taxinomique.

Parmi les néophytes en RBC, on trouve aussi deux halophytes: l'Atropis distant et la Spergulaire maritime. Parmi les autres espèces, on en compte plusieurs qui sont échappées de jardins et de parcs. Il y a par ailleurs des pionniers qui s'établissent de préférence sur un substrat qui se réchauffe rapidement. Citons pour exemple le Platane à feuilles d'érable, la Vergerette élevée, le Géranium pourpre, l'Erable négundo et le groupe comportant quelques Epervières très proches.

### 6.3.5 Observées pour la première fois durant la période 2003-2005

Contrairement aux listes des périodes précédentes, celle-ci contient toutes les espèces nouvelles à partir d'une période donnée (la période 2003-2005).

37 nouveaux taxons ont encore été découverts durant la période 2003-2005. La liste complète figure à l'annexe 3h. Parmi ceux-ci, 6 taxons font partie des espèces indigènes ou archéophytes. Seuls le Trèfle strié, le Calamagrostis des marais et la Saxifrage granulée sont probablement vraiment nouveaux. Parmi les 31 néophytes, la liste contient surtout des plantes échappées de jardins et de parcs ou de déchets de cuisine. La plupart de ces espèces ne sont probablement pas nouvelles mais n'ont pas été relevées auparavant parce qu'elles n'étaient pas considérées comme échappées. Il y a de nouveau un groupe de pionniers qui poussent principalement sur des substrats qui se réchauffent rapidement. Font partie de ce groupe le Salsifis pâle, le Pourpier, le Géranium à feuilles rondes, l'Eragrostis multicaule et l'Euphorbe maculée, ainsi que quelques espèces qui n'ont pas de nom français telles que *Adiantum raddianum*, *Euphorbia prostrata* et *Rostraria cristata*.

### 6.3.6 Synthèse

#### Taxa nouveaux (et permanents)

Période	i_a	neo	total
À partir de 1972	12	48	60
A partir de 1991	7	8	15
A partir de 1995	5	19	24
A partir de 2003	6	31	37

Tableau 6: le nombre de taxons, répartis selon les néophytes, d'une part, et les espèces indigènes et archéophytes, d'autre part, qui ont été observés à partir d'une période d'inventaire donnée et ont à nouveau été observés au cours de la période suivante

Etant donné qu'il n'y a pas eu d'inventaire complet pour la période antérieure à 1939, cela a peu de sens de parler de nouveaux taxons pour la période 1939-1971. C'est durant la période 1972-1990 que l'on a trouvé le plus de nouveaux taxons. Ceci est dû à l'attention spécifique de certains observateurs et à la longueur de la période par rapport à la période précédente. Après le premier inventaire territorial de 1991-1994, des espèces indigènes et des archéophytes nouveaux pour la RBC ont encore été découverts au cours des dix années suivantes. Lors du deuxième inventaire territorial, 37 nouveaux néophytes sont encore découverts. Il s'agit toutefois peut-être d'espèces qui ne sont apparues qu'une seule fois et n'ont plus été observées par la suite.

## 6.4 Changements intervenus dans la flore de la RBC entre 1991-1994 et 2003-2005

### 6.4.1 Introduction

Effectuer une comparaison des deux périodes pour lesquelles il existe des cartographies systématiques s'imposait. Les différences méthodologiques ont déjà été commentées (voir point 3.4.). Les résultats généraux des deux cartographies seront d'abord comparés. On abordera ensuite la fréquence des différentes espèces.

### 6.4.2 Changements absolus et relatifs

Durant l'inventaire systématique de la période 2003-2005, un peu plus d'un tiers de données ont été rassemblées en plus que pour la période 1991-1994 (voir figure 19). Une donnée correspond à la présence d'un taxon dans un carré-kilomètre pour une période donnée.

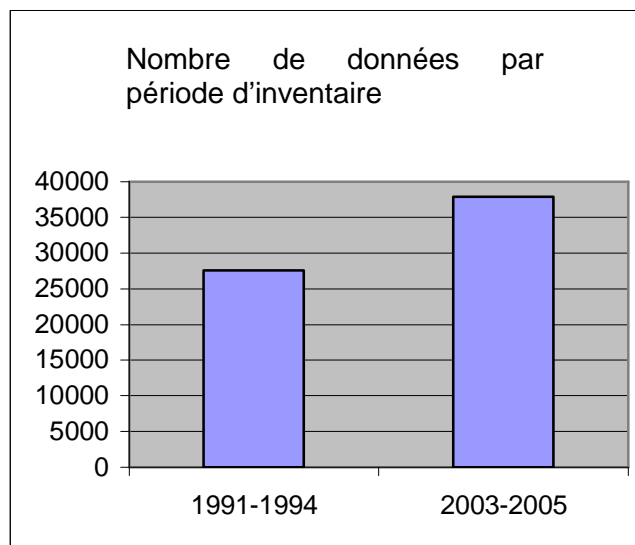


Figure 19: nombre de données lors des inventaires systématiques

Durant la période 2003-2005, il y a eu aussi un peu plus de 10% de taxons recensés en plus que lors de l'inventaire systématique précédent (793 contre 715).

Si l'on compare la fréquence absolue entre les deux périodes, il y a beaucoup plus d'espèces qui ont augmenté que d'espèces qui ont régressé. Ce qui est logique puisqu'il y a plus de données. Près de  $\frac{3}{4}$  (71,93%) des espèces ont été recensées dans plus de carrés-kilomètre en 2003-2005 par rapport à 1991-1994. Un petit nombre d'espèces (36) ont été observées dans le même nombre de carrés sur les deux périodes. Près de  $\frac{1}{4}$  (23,78%) des espèces ont été relevées dans un plus petit nombre de carrés en 2003-2005 par rapport à 1991-1994.

Les changements relatifs ont une plus grande signification que les changements absolus (voir point 6.4.3.). 450 espèces (53,51%) ont augmenté d'un point de vue relatif. Une régression relative est constatée pour 391 espèces (46,49%).

### 6.4.3 La fréquence des espèces et la mesure des changements relatifs: l'indice de tendance ou 'change index'

#### 6.4.3.1 Introduction

La flore bruxelloise a fait l'objet d'un inventaire selon la même méthode IFBL durant les périodes 1991-1994 et 2003-2005. On a toutefois constaté ci-dessus (voir point 6.4.2.)

qu'il existe de grandes différences. Dans de nombreux cas, les différences relevées ne correspondent pas à des différences réelles.

Une comparaison relative en dira plus long que la comparaison des nombres absolus. Il convient toutefois de considérer les résultats des changements relatifs et l'indice de tendance correspondant avec une certaine prudence. Ce, en raison surtout de la petite superficie que couvre la zone d'étude. Cet indice de tendance ne figure dès lors pas dans la cartographie, comme dans l'Atlas flamand (VAN LANDUYT et al. 2006), mais à l'annexe 2.

#### **6.4.3.2 Méthode**

Pour pouvoir mesurer les changements relatifs d'espèces entre les périodes de cartographie de 1991-1994 et de 2003-2005, le nombre de carrés-kilomètre dans lesquels une espèce a été recensée durant la période 1991-1994, a été comparé au nombre de carrés-kilomètre de la même espèce pour la période 2003-2005. La même méthode a été utilisée pour l'Atlas flamand (VAN LANDUYT et al. 2006). Pour parvenir à un lien linéaire entre les deux périodes, une transformation logit a été opérée entre le nombre de carrés-heure dans lesquels une espèce a été observée et le nombre total de carrés-heure. La ligne de régression indique un changement moyen pour toutes les espèces.

La valeur résiduelle par rapport à ce lien linéaire (distance verticale de chaque point jusqu'à la ligne) est une mesure du changement relatif intervenu dans la dispersion d'une espèce par rapport à toutes les autres espèces. Les espèces sous la ligne ont été observées dans un nombre de carrés-kilomètre relativement moins élevé que ce à quoi l'on pouvait s'attendre en l'absence de régression ou de progression. Les espèces au-dessus de la ligne ont été observées dans un nombre de carrés-kilomètre relativement plus élevé. La méthodologie est expliquée en détail dans TELFER et al. (2002).

La valeur résiduelle de chaque espèce est appelée "indice de tendance" dans la suite du texte. Un indice de tendance égal à zéro signifie que l'espèce n'a pas augmenté ni régressé, compte tenu du degré d'inventaire accru.

Ainsi, le Gouet tacheté a un indice de tendance de 0,00 alors que le nombre de carrés-kilomètre dans lesquels il y a eu au moins une observation est passé de 14 à 20.

La Mélisse uniflore a un indice de tendance de 0,00 alors que le nombre de carrés-kilomètre dans lesquels il y a eu au moins une observation est passé de 16 à 23.

Le Roseau a un indice de tendance de 0,01 alors que le nombre de carrés-kilomètre dans lesquels il y a eu au moins une observation est passé de 41 à 70.

Une valeur positive signifie qu'il y a progression et une valeur négative, qu'il y a régression. Si l'on ne prend pas en compte les taxons qui n'avaient pas été considérés comme faisant partie de la flore sauvage durant la première période, l'indice de tendance varie entre -2,33 et + 4,92.

#### **6.4.2.3 Méthode spécifique**

Certaines espèces ont été exclues pour le calcul de la ligne de régression:

- les espèces qui ont été observées dans moins de 5 carrés-kilomètre durant la période 1991-1994;
- les espèces qui doivent être considérées comme des néophytes pour la RBC;
- les espèces, principalement des arbres et des buissons, qui soit n'ont pas été cartographiées pour l'une des deux périodes, soit proviennent surtout de plantations;
- les espèces dont le changement dans le nombre d'observations est dû essentiellement à des changements dans les notions taxinomiques.

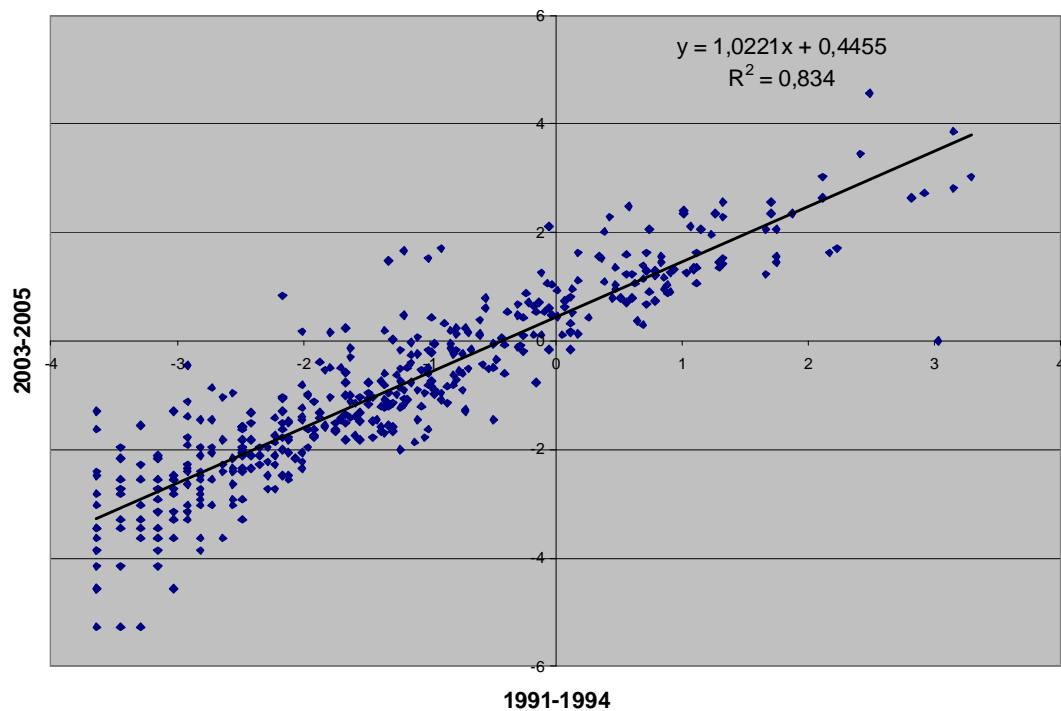


Figure 20: régression du nombre relatif de carrés-kilomètre durant la période 2003-2005 par rapport au nombre relatif de carrés-kilomètre durant la période 1991-1994. Chaque point représente une espèce. Le nombre relatif de carrés-kilomètre est représenté comme le ratio entre le nombre de carrés-kilomètre où apparaît une espèce et le nombre total de carrés-kilomètre (ces ratio sont reproduits dans les axes comme une transformation logit).

#### 6.4.4 Les taxons qui ont connu l'augmentation la plus importante

##### 6.4.4.1 Sur la base de données brutes

Le tableau 7 comprend les 25 espèces qui ont le plus augmenté durant la période 2003-2005 ou plus exactement, dont le recensement a le plus augmenté. La colonne de droite indique le statut de la plante en RBC: néophyte ou indigène et archéophyte. Parmi ces 25 espèces, on compte 18 néophytes.

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change index	Statut
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Cotonéaster horizontal	0	94	4,92	neo
<i>Lycopersicon esculentum</i>	Tomate	0	74	4,50	neo
<i>Conyza sumatrensis</i>	Vergerette élevée	0	60	4,18	neo
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis cornu	3	114	3,89	neo
<i>Campanula portenschlagiana</i>	Campanule des murs	0	48	3,88	neo
<i>Mahonia aquifolium</i>	Mahonia	6	113	3,28	neo
<i>Rubus laciniatus</i>	Ronce laciniée	0	25	3,10	neo
<i>Rhododendron ponticum</i>	Rhododendron pontique	0	22	2,96	neo
<i>Fallopia aubertii</i>	Vrillée de Chine	0	20	2,85	neo
<i>Panicum miliaceum</i>	Millet commun	0	20	2,85	neo
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier	0	20	2,85	neo
<i>Cerastium semidecandrum</i>	Céraiste scarieux	2	50	2,79	I_a
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis hérissé	0	18	2,74	I_a
<i>Duchesnea indica</i>	Fraisier des Indes	14	126	2,73	neo
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon sud-africain	30	156	2,68	neo
<i>Eragrostis pilosa</i>	Eragrostis multicaule	0	17	2,68	neo
<i>Sorbus intermedia</i>	Alisier de Suède	0	17	2,68	neo
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque roseau	19	135	2,62	I_a
<i>Setaria verticillata</i>	Sétaire verticillée	0	14	2,48	neo
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostis stolonifère	44	163	2,45	I_a
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	40	158	2,40	I_a
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage tridactyle	1	25	2,38	I_a
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf	8	81	2,34	neo
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie annuelle	0	12	2,33	neo
<i>Inula conyzae</i>	Inule conyze	0	12	2,33	I_a

Tableau 7: les 25 espèces qui ont le plus augmenté en 2003-2005 par rapport à 1991-1994

#### **6.4.4.2 Sur base des données interprétées**

Bien que la même méthodologie ait été utilisée pour les deux périodes d'inventaire systématique, on peut obtenir de grandes différences pour un nombre restreint d'espèces (voir point 3.4). Pour l'interprétation des différences entre les deux périodes, les principaux inventorieurs de la période 1991-1994 (Mme Saintenoy-Simon et Mme Godefroid) ont également été interrogés.

Lorsque l'on tient compte des différences d'inventaire entre les deux périodes, on peut tirer les conclusions suivantes.

### Progression réelle importante à très importante

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
<i>Conyza sumatrensis</i>	Vergerette élevée	0	60	4,18	Neo
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis cornu	3	114	3,89	neo
<i>Panicum miliaceum</i>	Millet commun	0	20	2,85	neo
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier	0	20	2,85	neo
<i>Duchesnea indica</i>	Fraisier des Indes	14	126	2,73	neo
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon sud-africain	30	156	2,68	neo
<i>Eragrostis pilosa</i>	Eragrostis multicaule	0	17	2,68	neo
<i>Setaria verticillata</i>	Sétaire verticillée	0	14	2,48	neo
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf	8	81	2,34	neo
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie annuelle	0	12	2,33	neo
<i>Inula conyzae</i>	Inule conyze	0	12	2,33	i_a

### Espèces généralement passées inaperçues durant la période 1991-1994 pour cause de floraison précoce

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
<i>Cerastium semidecandrum</i>	Céraiste scarieux	2	50	2,79	i_a
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis hérissé	0	18	2,74	i_a
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage tridactyle	1	25	2,38	i_a

### Espèces très présentes dans les talus et gazons, manquées durant la période 1991-1994

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque roseau	19	135	2,62	i_a
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostis stolonifère	44	163	2,45	i_a
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	44	158	2,40	i_a

### Espèce considérées comme plante de jardin non échappée en 1991-1994

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
<i>Campanula portenschlagiana</i>	Campanule des murs	0	48	3,88	neo
<i>Fallopia aubertii</i>	Vrillée de Chine	0	20	2,85	neo

### Espèce considérée comme éphémère et non répertoriée systématiquement en 1991-1994

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
<i>Lycopersicon esculentum</i>	Tomate	0	74	4,50	neo



### Espèces considérées en 1991-1994 comme arbre ou buisson non échappé

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
Cotoneaster horizontalis	Cotonéaster horizontal	0	94	4,92	neo
Mahonia aquifolium	Mahonia	6	113	3,28	neo
Rhododendron ponticum	Rhododendron pontique	0	22	2,96	neo
Sorbus intermedia	Alisier de Suède	0	17	2,68	neo

### Apparue récemment sous forme de culture

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
Rubus laciniatus	Ronce laciniée	0	25	3,10	neo

Tableau 8: interprétation des données relatives aux espèces qui ont le plus augmenté.

#### 6.4.4.3 Commentaire

Ce sont essentiellement des néophytes qui ont le plus augmenté durant la période 2003-2005, par rapport à la période 1991-1994. La plupart de ces espèces progressent aussi considérablement selon l'Atlas flamand. Mieux vaut ne pas établir de comparaison détaillée étant donné que dans l'Atlas flamand, la période 1939-1971 est comparée à la période 1972-2004. Une grande partie de ces espèces apparaissent à des endroits chauds et caillouteux. Ce sont aussi des espèces très fréquentes dans le paysage urbain de la région (sub-)méditerranéenne.

#### 6.4.5 Espèces qui ont le plus diminué

Il convient également de faire preuve d'une grande prudence dans ce commentaire. Ainsi, une espèce qui passe de 2 observations en 1991-1994 à 0 observation en 2003-2005, aura clairement un indice de tendance négatif. Le nombre d'observations est toutefois trop petit pour se prononcer. Les espèces qui ont fait l'objet de très peu d'observations durant la période 1991-1994, ne figurent pas dans le tableau 9. Voici une liste des espèces qui ont connu un net recul. Elles sont divisées en 2 catégories.

#### Espèces des bois, lisières et zones semi-naturelles

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change Index	Statut
Trifolium medium	Trèfle intermédiaire	6	0	-2,33	i_a
Bromus ramosus	Brome rude	4	0	-1,98	i_a
Agrostis canina	Agrostis des chiens	10	3	-1,42	i_a
Cruciata laevipes	Gaillet croquette	12	4	-1,37	i_a
Listera ovata	Listère ovale	10	4	-1,19	i_a
Pimpinella major	Grand boucage	50	27	-1,17	i_a
Equisetum fluviatile	Prêle des eaux	7	3	-1,07	i_a

**Espèces pouvant s'échapper de jardins.**

**Durant la période 1991-1994, elles ont probablement été cataloguées plus facilement parmi les échappées.**

<b>Nom scientifique</b>	<b>Nom français</b>	<b>1991 1994</b>	<b>2003 2005</b>	<b>Change Index</b>	<b>Statut</b>
Syringa vulgaris	Lilas commun	37	18	-1,22	neo
Convallaria majalis	Muguet	43	22	-1,19	i_a
Vinca minor	Petite pervenche	47	25	-1,17	i_a

*Tableau 9: espèces ayant connu le recul le plus important*

## 7. COMPARAISON DE LA FLORE DE LA RBC A LA FLORE D'AUTRES AGGLOMERATIONS URBAINES

---

### 7.1 Introduction

Il est très difficile d'établir une comparaison entre plusieurs grandes villes. Il faudrait pour cela que les grandes villes en question fassent l'objet d'un inventaire approfondi. Il faut par ailleurs que cet inventaire se fasse selon la même méthodologie.

Dans de nombreux cas, les espèces éphémères ne sont pas inventoriées ou ne sont pas reprises dans l'inventaire. Dans d'autres, la notion de plante échappée ou en cours d'échappement est comprise différemment. La division des taxons qui sont recensés peut aussi varier considérablement.

### 7.2 Comparaison de la richesse en espèces par rapport à d'autres agglomérations urbaines

KLOTZ (1990) offre une base de comparaison un peu sensée. On y trouve une comparaison de 13 villes et grandes villes de la région tempérée d'Europe. La méthode d'inventaire était comparable pour la plupart des villes. La période d'inventaire est limitée, et les espèces éphémères et échappées y sont reprises. La liste ci-dessous indique les résultats de quelques villes.

Il n'est pas expliqué clairement ce que l'on entend par période d'inventaire limitée. C'est pourquoi pour Bruxelles, on a utilisé comme matériel de comparaison aussi bien les chiffres de la période 2003-2005 que de la période 1995-2005. Dans la région de langue allemande, les taxons sont davantage subdivisés que dans la présente étude de la flore bruxelloise.

Agglomération urbaine	Nombre d'espèces	Nombre d'habitants (en milliers)	Superficie (en km <sup>2</sup> )
Göttingen	723	130	117
Halle	946	325	134
Bruxelles (2003-2005)	793	1050	161
Bruxelles (1995-2005)	860	1050	161
Braunschweig	947	250	192
Wuppertal	965	400	237
Cologne	938	970	400
Berlin (Ouest)	1396	1900	481

Tableau 10: comparaison entre quelques grandes villes (données reprises de KLOTZ 1990) et Bruxelles

Il s'est avéré qu'il existait un lien important entre le nombre d'espèces observées et le nombre d'habitants d'une ville donnée. Pour traduire ce lien, la formule suivante a été élaborée:  $y = 1,7048 + 0,2237x$ .

Dans cette formule, y représente le logarithme du nombre d'espèces et x le logarithme du nombre d'habitants. Selon cette corrélation, il devrait y avoir 1126 espèces en RBC.

Il s'est également avéré qu'il existait un lien étroit entre le nombre d'espèces observées et la superficie d'une ville donnée. Pour traduire ce lien, la formule suivante a été élaborée:  $y = 2,4809 + 0,2131x$ .

Dans cette formule, y représente le logarithme du nombre d'espèces et x le logarithme de la superficie. Selon cette corrélation, il devrait y avoir 894 espèces en RBC.

Si l'on compare le nombre d'espèces réellement observé aux valeurs théoriques (894 espèces si l'on tient compte de la superficie et 1126 espèces si l'on tient compte du nombre d'habitants), le nombre d'espèces trouvées est plutôt faible. On peut avancer les explications suivantes :

- une subdivision plus importante des taxons dans la région de langue germanophone;
- la RBC est une région densément peuplée;
- le milieu physique est plutôt homogène, avec peu de variations d'altitude et climatiques, et relativement peu de variations au niveau des roches;
- il existe de grandes zones naturelles importantes mais elles sont naturellement plutôt pauvres en espèces;
- il n'y a pas de grande rivière qui traverse la RBC et le port est assez petit;
- la zone de transition entre l'eau et la terre est rarement bien développée;
- la gestion naturelle par les citoyens dans la zone habitée est assez restreinte.

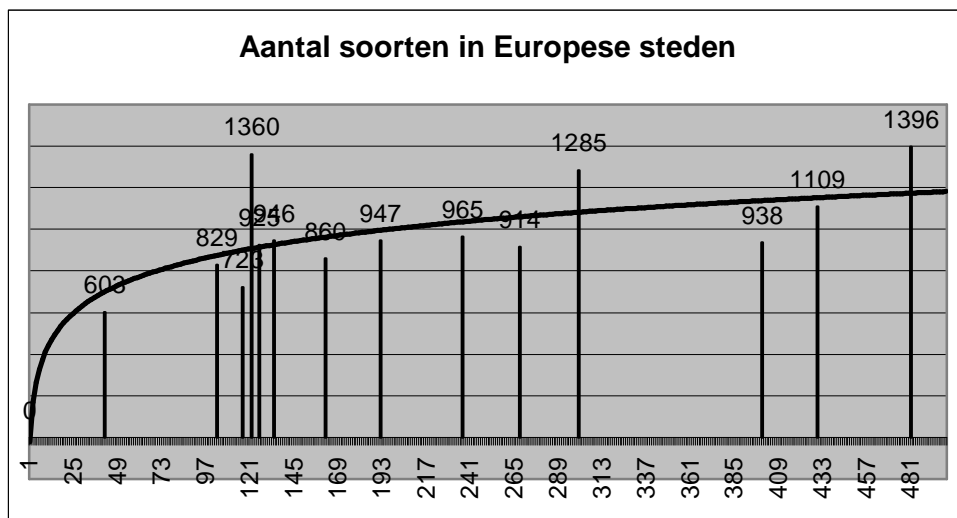


Figure 21: nombre d'espèces dans quelques villes européennes.

La figure 21 comporte, outre les données de KLOTZ (1990), les données de la RBC pour la période 1995-2005, ainsi que des villes de Rome, Plymouth (GB) et Zürich (CH). Avec 860 espèces pour une superficie de 161 km<sup>2</sup>, la RBC obtient un score un peu moins bon que celui auquel on pourrait s'attendre au vu de sa superficie.

### 7.3 Quelques autres flores urbaines

Outre les études botaniques provenant d'Europe centrale, il existe de nombreux autres ouvrages sur d'autres (grandes) villes. Ils n'ont toutefois pas été pris en compte dans la comparaison avec Bruxelles parce que:

- les villes se situent dans une autre région climatique;
- la zone étudiée est beaucoup plus grande que la RBC;
- la période d'inventaire est beaucoup plus longue;
- il n'est pas clair dans quelle mesure les plantes de culture échappées ou les adventices ont été reprises dans l'inventaire.

La flore de Rome fait l'objet d'une description approfondie (CELESTI GRAPOW 1995). Rome se situe à 30 km de la Mer Méditerranée.

La période d'inventaire s'étend de 1985 à 1994. La zone étudiée couvre 300 km<sup>2</sup> et est divisée en 190 carrés de 1,6 km<sup>2</sup>. 1285 espèces ont été observées à Rome: 80,3% font partie de la flore indigène.

Le carré le plus pauvre en espèces en compte 120. 15% des carrés comptent plus de 300 espèces. Etant donné que les carrés ont une plus grande superficie à Rome (1,6 au lieu de 1 km<sup>2</sup>), le nombre d'espèces est très comparable à celui de Bruxelles (voir point 5.1). Un aspect remarquable et pourtant typique d'une ville telle que Rome est la grande richesse en espèces dans certaines parties du centre où se situent une grande part du patrimoine archéologique.

KENT et al. (1999) établissent des classifications au sein de groupes d'espèces en fonction d'inventaires par carré-kilomètre pour la ville de Plymouth (SO Angleterre). La zone étudiée est très variée, avec des estuaires et des falaises, de l'eau douce et de l'eau salée, des roches calcaires et des contreforts boisés ou non de la région vallonnée environnante. Plymouth et ses environs immédiats sont plus riches en espèces que la RBC.

Dans une zone comptant 103 carrés-kilomètre, 829 espèces ont été relevées en 5 ans. Plus de 50% des carrés-kilomètre comportaient entre 200 et 300 espèces. 2 carrés-kilomètre comptaient plus de 400 espèces. Sur les 829 espèces, 190 ne sont apparues dans la zone étudiée qu'après 1880.

Dans un ouvrage très sérieux, LANDOLT (2001) donne un aperçu de la Flore de Zürich (Suisse). La période d'étude récente s'étendait de 1984 à 1998. L'étude traite toutefois aussi des données historiques qui remontent à 1839.

La zone étudiée couvre 122 km<sup>2</sup> mais est très variée. Ainsi la différence de relief est de près de 500 mètres. Cela donne lieu à toutes sortes de déclivités, à divers taux d'humidité du sol et à de grandes différences au niveau du (més)climat. A noter également de grandes différences au niveau des roches et des sols. La liste ci-dessous donne un bel aperçu de la flore de Zurich:

- 1400 espèces indigènes et nationalisées
- 1210 sont toujours présentes
- 190 ne sont plus observées entre-temps
- 600 autres espèces
- 50 apparaissent dans l'environnement immédiat
- 150 espèces ont une présence éphémère
- 400 espèces sont cultivées en masse mais ne s'échappent pas.

Selon la méthodologie utilisée en RBC, cela donne 1360 (1210 +150) espèces dans la ville de Zurich.

L'atlas de la flore de la région d'Amsterdam (Denters T. & Vreeken B. 1998) comporte un inventaire de la flore pour la période 1980-1998.  $\frac{3}{4}$  de la flore néerlandaise pousse dans la région d'Amsterdam, qui couvre une superficie de  $\pm$  750 km<sup>2</sup>. L'atlas, qui couvre une zone bien plus grande que la partie bâtie et construite d'Amsterdam, compte 1032 espèces. Hormis les espèces sauvages, les espèces nationalisées ou en voie de nationalisation, seules sont reprises les plantes de cultures échappées les plus fréquentes, ainsi que les espèces adventices les plus caractéristiques. Etant donné que la superficie de la région d'Amsterdam est beaucoup plus grande, le nombre d'espèces est comparable à celui de la RBC.

DICKSON et al. (2000) décrivent la flore de Glasgow (Ecosse) et les changements survenus au fil des siècles. La zone étudiée (360 km<sup>2</sup>) est beaucoup plus vaste que la ville actuelle. Sur une période d'étude de 15 ans, 1500 taxons ont été trouvés.

Pour ce qui est de la ville de Cremona, dans la plaine du Po du Nord de l'Italie, seul le centre historique a été étudié (BONALI 2000). Le centre historique a une superficie de 1,7 km<sup>2</sup>. Durant la période 1995-1999, 346 espèces y ont été découvertes.

Pour Sofia, capitale de la Bulgarie, il existe une liste d'espèces (DIMITROV 2004). Les données sont basées sur le matériel d'herbier, collecté durant la période 1984-2001. Aucune distinction n'a été faite entre les plantes d'ornement et les plantes sauvages.

#### **7.4 Conclusion**

La richesse en espèces des agglomérations urbaines est très comparable, surtout lorsqu'elles se situent dans des zones climatiques comparables et que la méthode d'inventaire est également comparable. Si nous tenons compte de la superficie de la RBC, les nombres sont un peu moins élevés que dans d'autres agglomérations urbaines d'Europe centrale et d'Europe occidentale.

## 8. VERS UNE LISTE ROUGE DES PLANTES VASCULAIRES DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE.

---

### 8.1 Introduction

Les Listes rouges sont des documents qui peuvent évoluer au fil des ans et qui indiquent pour certains groupes d'animaux ou de plantes les taxons qui sont menacés dans une certaine mesure.

Elles peuvent avoir un caractère officiel.

Les Listes rouges sont également utilisées dans un cadre international. Pour établir une Liste rouge de la Région de Bruxelles-Capitale, il est important de tenir compte des Régions wallonne et flamande. La RBC est une ville-région, située intégralement en Région flamande mais à courte distance de la Région wallonne.

Pour la Région wallonne, une 'Liste Rouge' officielle est parue au 'Moniteur belge du 22 janvier 2002' avec le 'décret relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvage'. L'"Annexe VIb"<sup>1</sup> comporte une 'liste des espèces végétales menacées en Wallonie'. Le décret a été approuvé le 6 décembre 2001. Cette liste est basée sur SAINTNOY-SIMON (1999).

Avec la parution de l'"Atlas van de Flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest' (VAN LANDUYT et al. 2006), les auteurs ont dressé une Liste rouge selon les critères de l'IUCN. Pour l'établissement de cette liste, la Région flamande et la RBC ont été considérées comme un tout.

La proposition jointe de Liste rouge sensu lato pour la Région de Bruxelles-Capitale comporte 85 espèces.

Parmi celles-ci, 10 espèces sont mentionnées séparément parce qu'elles apparaissent à des endroits instables.

Nous explicitons ci-dessous quelles étapes ont mené à cette proposition de Liste rouge pour la RBC. Le résultat final figure à l'annexe 4.

### 8.2 Etape 1

Une première liste a été établie en fonction de la base de données floristique. La Florabank comporte les données de la Région flamande et de la RBC.

Cette première liste reprend toutes les espèces rares qui ont déjà été signalées en RBC.

Ces espèces rares apparaissent dans les catégories suivantes :

- disparues de Flandre et de la Région bruxelloise
- menacées de disparition
- menacées
- vulnérables
- rares
- en recul
- insuffisamment connues.

---

<sup>1</sup> Cette annexe VIb peut être consultée sur internet à l'adresse suivante:

[mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/legislations/consnat](http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/legislations/consnat)

Dans 'généralités', cliquer sur *6 décembre 2001*. Parcourir le décret et cliquer sur *annexe VI, point b*.

### **8.3 Etape 2**

Vient ensuite une subdivision par catégorie en fonction de l'Atlas de Flandre et de la Région bruxelloise.

Les espèces qui n'ont plus été observées après 1990 n'ont plus été reprises.

Toutes les plantes des catégories

- menacées de disparition
- menacées
- vulnérables
- rares

y ont été intégrées, pour autant qu'elles n'aient pas été réintroduites par l'homme. Ainsi, les espèces telles que la Renoncule langue et le Camérisier n'ont pas été reprises.

Plusieurs plantes de la catégorie "en recul" ont été reprises. Les espèces qui ne sont pas rares et ne régressent pas en RBC ou qui ne sont absolument pas rares en Wallonie, n'ont pas été reprises. Citons pour exemple la Bruyère commune et l'Epervière piloselle.

Une espèce a été ajoutée à cette liste, dont les changements de répartition ne sont pas suffisamment connus pour des raisons taxinomiques: l'Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*).

Ont été ajoutées à cette liste, basée sur l'Atlas de Flandre et de la Région bruxelloise, toutes les espèces de la Liste Rouge officielle (décret du 6 décembre 2001 du Gouvernement de la Région wallonne) observées en Région bruxelloise depuis 1991.

### **8.4 Etape 3**

Quelques espèces, très rares en RBC, ont été proposées en complément par Saintenoy-Simon. Les quatre espèces ajoutées ne figuraient pas initialement dans la liste parce qu'elles n'étaient pas menacées pour l'ensemble du territoire de Flandre et de la Région bruxelloise. Entre 1972 et 2004, ces plantes ont été observées dans un nombre relativement important de carrés-heure, principalement en Campine.

### **8.5 Etape 4**

Les espèces des milieux instables sont mentionnées séparément. Il s'agit d'espèces vivant dans les champs ou dans un environnement purement urbain.

### **8.6 Proposition de liste de plantes avec interdiction de cueillette**

Outre la Liste rouge, il peut être opportun de dresser une liste des espèces moins rares qui ne sont pas si communes en RBC.

La liste en annexe 5 ne comporte pas par définition d'espèce figurant dans la proposition de Liste rouge. On suppose que – si un règlement relatif à la cueillette est établi – les espèces de la Liste rouge y figureront automatiquement.

La liste en annexe 5 ne contient pas de néophyte. La liste est par ailleurs limitée aux plantes avec fleurs remarquables ou aux plantes remarquables.



Il s'agit surtout d'espèces provenant de bois et de paysages semi-naturels, et non pas d'espèces issues d'habitats hautement dynamiques ou de terres très productives.

Il y a également un critère de rareté. Les espèces qui durant la période 2003-2005, ont été observées dans plus de 50 carrés-km, ne figurent pas dans cette liste. Citons pour exemple l'Anémone sylvie et le Sceau de Salomon multiflore.

Si cette liste devait s'avérer trop étendue, la liste limitée à huit espèces 'sensibles à la cueillette' pourrait être utilisée. Cette liste limitée se situe au bas de l'annexe 5.

## **9 AMORCE DE MONITORING DE QUELQUES ESPECES SENSIBLES**

---

### **9.1 Introduction**

Outre le travail de cartographie régulier lié à la réalisation de l'atlas de répartition, des données supplémentaires ont été rassemblées en 2005 et 2006 au sujet d'espèces sensibles spéciales. Le but était d'avoir une base pour lancer éventuellement un projet de monitoring complémentaire. Etant donné le peu de temps qui a pu être libéré pour cette partie du projet, le nombre d'espèces à observer, ainsi que les zones visitées, ont été limités. Il faut voir cette amorce comme une documentation de la position de départ d'un nombre limité d'espèces dans un nombre limité de zones.

Ce monitoring doit être vu essentiellement comme un complément à l'inventaire de la Région de Bruxelles-Capitale selon la méthode IFBL.

Pour le commanditaire, il peut se révéler important en tant que source d'informations en dehors des zones Natura 2000.

Les lieux d'observation de certaines espèces peuvent inciter l'IBGE à poursuivre leur gestion ou éventuellement à l'adapter, ou à convaincre d'autres gestionnaires de corriger éventuellement leur gestion – si nécessaire.

### **9.2 Choix des espèces sensibles**

La plupart des espèces sensibles figurent également dans la proposition de Liste rouge (voir point 8). Etant donné que cette liste d'espèces sensibles avait déjà été dressée et commentée avant que toutes les informations aient été traitées, certaines espèces de la proposition de Liste rouge ne figureront pas dans la liste des espèces sensibles. Inversement, certaines espèces sensibles ne sont pas reprises dans la proposition de Liste rouge parce qu'elles ne répondaient pas aux critères imposés pour l'établissement de la proposition de Liste rouge. Pourtant, ces espèces sont de grande valeur pour la conservation de la nature en RBC.

Certaines espèces à l'habitat instable n'ont pas non plus été reprises.

### **9.3 Zones de monitoring**

Les zones forestières, les prairies (de parc) et les marais de la vallée de la Woluwe; les espaces ouverts autour et y compris le complexe forestier Verrewinkel-Kinsendael-Kriekenput au sud-ouest de la Région.

Sont également compris le parc Vroenerode, le Kauwberg, Engeland et le Keyenbempt. De même que quelques cimetières (Verrewinkel, Dieghem, cimetière de St-Gilles); l'ensemble des zones forestières au nord-ouest (le Poelbosch, le bois de Laerbeek, le bois de Dieleghem) et le marais de Jette-Ganshoren; les zones semi-naturelles à l'ouest avec le Scheutbos, le bois du Wilder, le Zavelenberg et le cours supérieur de la vallée du Molenbeek; les zones semi-naturelles (bosquets, prairies, endroits marécageux) du Neerpede (Anderlecht: en dehors du Ring). Egalement le talus de chemin de fer près du Cora; quelques parcs publics présentant des éléments très naturels à Uccle et Forest; le parc Duden, l'abbaye de Forest, le parc J. Brel, le parc de Wolvendael et le parc Brugmann; le Moeraske (Evere) et quelques talus (de chemin de fer) à Haeren; le Bois de la Cambre.

#### 9.4 La visite de terrain et la délimitation des lieux

Ces terrains ont été visités à la fin de l'été 2005 et au printemps 2006. Si une espèce a probablement été manquée mais a été observée lors de l'inventaire général, elle figure tout de même dans le commentaire par espèce.

Certaines espèces sensibles ont également été observées en dehors de ces zones lors de l'inventaire général.

Le relevé des stations des espèces sensibles en dehors des zones précitées, n'est pas complet. Tous les endroits n'ont pas pu être visités dans le temps imparti. De même, les espèces sensibles n'ont pas toujours été retrouvées (fauchage récent, cachées dans des friches, mauvaise saison).

La plupart des coordonnées ont été fixées sur terrain par gps. Lorsque le lieu ne pouvait pas être localisé sur terrain par gps en raison de la densité du feuillage, on a utilisé une carte topographique au 1/5.000<sup>e</sup>. Après quoi les informations étaient transformées en coordonnées géographiques.

#### 9.5 Déterminer la taille de la population

Pour quantifier les données, on a suivi la méthode décrite par VREEKEN et al. (1999). Pour chaque espèce, les tailles de population ont été divisées en 7 catégories.

Classe	Nbre exemplaires	Taille habitat (m <sup>2</sup> ) ou hampes florales
A	1	<1
B	2-5	1-5
C	6-25	5-25
D	26-50	25-50
E	51-500	50-500
F	5001-5000	500-5000
G	>5000	>5000

#### 9.6 Relevé des espèces avec commentaire par espèce

Le commentaire des espèces sensibles fait sans cesse référence à l'**annexe 6**. Celle-ci contient un relevé par ordre alphabétique des espèces et de leur localisation, ainsi leur division en catégories selon le nombre d'inflorescences ou en fonction de la superficie.

***Anthyllis vulneraria***  
**Vulnéraire**

Une station importante de Vulnéraire a été observée le long de ligne de chemin de fer 50A à Anderlecht; ce terrain géré se situe entre la route de Lennik et la drève olympique. L'espèce est par ailleurs présente à la gare Josaphat à Schaerbeek.

***Aristolochia clematitis***  
**Aristolochie clématite**

La seule station se situe le long de la ligne de chemin de fer 36 vers Leuven à Haeren. Cette plante, qui à cet endroit couvre une superficie considérable, se situe dans l'accotement de la Wilgeroosjesstraat.

***Asplenium adiantum-nigrum***  
**Doradille noire**

Cette nouvelle station se trouve sur le site de l'ancienne abbaye de Forest. Sur un mur très ombragé, situé du côté de la chaussée de Bruxelles, on trouve des dizaines de hampes sporifères et feuillues.

***Astragalus glycyphyllos***  
**Réglisse sauvage**

Ces dernières décennies, l'astragale a été observée principalement dans des terrains ferroviaires. En été 2003, cette espèce a toutefois été relevée aussi au parc Duden. C'était après une longue période de sécheresse et la prairie dans laquelle poussait l'espèce n'avait plus été fauchée depuis longtemps. Lors du monitoring de 2005, l'espèce n'a plus été retrouvée. L'astragale y avait déjà été signalée par Leon Delvosalle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Si certaines prairies du parc Duden bénéficiaient d'une gestion davantage axée sur la nature, l'astragale et d'autres espèces rares pourraient revenir au premier plan.

***Bromus ramosus***  
**Brome rude**

Cette plante remarquable n'a pas été relevée lors du monitoring de 2005. Et pourtant, elle a été spécifiquement recherchée dans le bois de Dieleghem (Jette) et dans le quartier de la gare de Moensberg (Uccle). Les seules observations récentes proviennent du quartier du Rouge Cloître (Auderghem).

***Calluna vulgaris***  
**Bruyère commune**

Ce buisson nain n'a pas été relevé lors du monitoring de 2005. La Bruyère commune est présente à plusieurs endroits – parfois même avec des plantes bien développées – en Forêt de Soignes. Lors de l'inventaire général, elle a également été signalée dans des talus de quartiers résidentiels jouxtant la Forêt de Soignes. Il est curieux que ce buisson nain soit totalement absent des environs du Kauwberg/Engeland (Uccle) et des cimetières tout proches de Verrewinkel et Silence.

***Campanula trachelium***  
**Campanule gantelée**

Cette plante qui fleurit en été et dont les fleurs sont remarquablement grandes a été observée régulièrement dans le bois de Laerbeek (Jette) et dans le Manoir d'Anjou (Woluwe-Saint-Pierre) lors du monitoring de 2005. La Campanule gantelée est toutefois aussi présente dans quelques grands parcs publics situés en dehors des zones Natura 2000. La plupart des plantes se trouvent dans le parc Duden (Forest) mais la Campanule gantelée est également présente dans les parcs uclois de Wolvendael et Brugmann.

***Carex divulsa***  
**Laïche à utricules divergents**

Cette laïche est très peu présente aux endroits régulièrement fauchés. Elle a été observée quelques fois à proximité de vieux bois de la capitale et dans les parcs. Lors du monitoring de 2005, une population importante a été relevée dans le parc Duden (Forest). Un autre lieu d'observation dans un quartier résidentiel proche de la gare de Stalle (Uccle) a également été signalé. Si les lisières forestières bénéficiaient d'une gestion plus

extensive, cette espèce serait probablement visible à plusieurs endroits et connaîtrait une extension.

***Carex flacca***  
**Laîche glauque**

Les populations les plus importantes de cette laîche se situent à proximité du Rouge Cloître (Auderghem), dans le parc Duden (Forest) et dans le bois de Dieleghem (Jette). De nouveaux lieux d'observation ont été signalés dans le bois de Laerbeek (Jette) mais aussi dans les prairies de fauche du Scheutbos (Molenbeek-Saint-Jean) et près du Vogelzangbeek (Anderlecht). La Laîche glauque est également présente sur deux sites ferroviaires: près de la gare de Bockstael (Laeken) et dans la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Carex pallescens***  
**Laîche pâle**

Cette Laîche se rencontre uniquement en Forêt de Soignes et dans le bois de Laerbeek (Jette). Les quelques plantes dans le bois de Laerbeek n'ont pas été relevées lors du monitoring 2005.

***Carex panicea***  
**Laîche bleuâtre**

Cette espèce n'a pas été observée en RBC cette dernière décennie.

***Carex pendula***  
**Laîche pendante**

C'est en Forêt de Soignes que cette grande plante est la plus fréquente. Lors du monitoring 2005, la Laîche pendante a été observée dans la vallée de la Woluwe. Cette espèce est toutefois souvent cultivée comme plante d'ornement. Parmi les nouveaux lieux d'observation, nombreux sont ceux qui peuvent être le résultat d'exemplaires récemment échappés.

***Carex strigosa***  
**Laîche élancée**

C'est en Forêt de Soignes que cette espèce est la plus fréquente. La Laîche élancée est également commune et apparaît en grand nombre dans les zones de suintements et le long des cours d'eau des vieux bois de Jette.

***Ceterach officinarum***  
**Cétérach**

Cette petite fougère a été observée sur un vieux mur dans l'ancienne école de vétérinaires lors de l'inventaire 2003-2005. Un autre lieu d'observation, plus récent, se situe dans la rue G. Huberti à Schaerbeek. La localisation exacte des lieux d'observation de la période 1991-1994 est probablement connue des membres de l'AEF.

***Corydalis solida* (L.)**  
**Corydale solide**

Cette plante à la floraison très précoce est présente massivement dans l'ancien jardin du cloître de Walckiers (Schaerbeek). La Corydale solide a encore été observée dans le Begijnbosdal, près des terrains de sport de Neder-over-Heembeek durant la période

2003-2005. Malgré une visite en avril 2006, la Corydale solide n'a plus été vue à Kinsendael/Kriekenput-Herdies (Uccle).

***Crepis paludosa***  
***Crépis des marais***

Cette espèce a été observée dans la vallée de la Woluwe et à Kinsendael/Kriekenput-Herdies (Uccle) durant l'inventaire général, mais pas lors du monitoring à la fin de l'été 2005. Le Crépis des marais avait probablement été fauché ou était dissimulé parmi les herbes broussailleuses.

***Dactylorhiza fuchsii***  
***Orchis de Fuchs***

Il existe actuellement deux endroits où l'Orchis de Fuchs est présent en nombre: Hof-ter-Mussche (Woluwe-Saint-Lambert) et près du bois de Laerbeek (Jette). Ces deux sites bénéficient d'une gestion active orientée sur la nature. D'autres lieux d'observation de cette dernière décennie sont le cimetière de Bruxelles, les jardins Massart (Auderghem), le Domaine royal et un jardin privé, propriété de l'IRSNB, près de la gare de Watermael. Malgré les nombreuses recherches, l'Orchis de Fuchs n'a plus été retrouvé dans les environs du Scheutbos (Molenbeek-Saint-Jean) et du bois du Wilder (Berchem-Sainte-Agathe). Cette orchidée a probablement aussi disparu du plateau de la Foresterie (Boitsfort).

***Dactylorhiza praetermissa***  
***Orchis négligé***

La seule station de cette espèce se situe dans une prairie de fauche détrempeée près de Hof-ter-Mussche. Les quelques plantes ont été relevées en juin 2006.

***Gnaphalium sylvaticum***  
***Gnaphale des bois***

Cette espèce, qui connaît un recul important ailleurs aussi, a encore été observée à un seul endroit dans le bois de Laerbeek (Jette). Le Gnaphale des bois a été relevé à un endroit où davantage de lumière parvenait jusqu'au sol depuis peu, suite à la disparition d'un ou plusieurs grands hêtres. Ce lieu d'observation a été noté lors du monitoring de la fin de l'été 2005.

***Helleborus viridis***  
***Hellébore vert***

Au lieu d'observation bien connu du Zavelenberg (Berchem-Sainte-Agathe), l'Hellébore vert a été relevé lors du monitoring d'avril 2006. Ce lieu d'observation s'étend sur 2 carrés-kilomètre.

***Hyacinthoides non-scripta***  
***Jacinthe des bois***

Ce n'est qu'entre mi-avril et mi-mai que l'on peut distinguer facilement la Jacinthe des bois de la Jacinthe d'Espagne. Les données du monitoring ne sont donc pas complètes. En dehors de la Forêt de Soignes, le lieu d'observation le plus important se situe dans le bois du Verrewinkel (Uccle). C'est le seul endroit dans les zones visitées lors du monitoring où l'on trouve de grands champs de Jacinthe des bois. Au printemps 2006, la Jacinthe des bois a également été observée au parc Duden, dans quelques bois de parc de la vallée de la Woluwe et dans le bois de la Cambre.

***Hypericum montanum***  
***Millepertuis des montagnes***

Une petite population de cette plante est encore présente dans la partie sud-ouest du parc Duden (Forest). Fin juillet 2005, 14 hampes florales y ont été dénombrées.

***Hypericum tetrapterum***  
***Millepertuis à quatre ailes***

Ce millepertuis est fréquent dans les parties plus détrempées des prairies de fauche et dans les zones bourbeuses des parcs paysagers de la RBC. Cette espèce se rencontre souvent dans la vallée de la Woluwe surtout. A Anderlecht, le Millepertuis à quatre ailes est fréquent dans la vallée du Vogelzangbeek et dans le parc de la Pede, près de la piste de ski.

***Jasione montana***  
***Jasione***

Cette espèce se trouve en plus grand nombre au cimetière de Verrewinkel (Uccle) et au cimetière de Saint-Gilles (Uccle). Ailleurs, la Jasione apparaît également sur un accotement escarpé près du parc Vroenerode (Uccle) et près du pavillon chinois.

***Juncus acutiflorus***  
***Jonc à tépales aigus***

Cette plante a été retrouvée récemment dans trois prairies de fauche gérées par l'IBGE. Il existe deux grandes populations: une au parc de Woluwe (Woluwe-Saint-Pierre) et une au Keyenbempt (Uccle). Elles ont été relevées à la fin de l'été 2005. Les plantes près du Zavelenberg (Berchem-Sainte-Agathe) n'ont pas été trouvées. Cette prairie de fauche n'a toutefois pas été parcourue de long en large pour y trouver cette espèce.

***Juncus subnodulosus***  
***Jonc à tépales obtus***

Il existe une grande population au parc de Woluwe (Woluwe-Saint-Pierre). Cette plante n'a pas été observée durant la période 2003-2005 dans le marais au pied du Kauwberg, près de Saint-Job (Uccle).

***Knautia arvensis***  
***Knautie des champs***

La présence de la Knautie des champs se limite à quelques talus à Haeren, à un lieu d'observation le long de la Senne, dans le complexe ferroviaire Petite Île et à une station près du Gulledelle (Woluwe-Saint-Lambert). Les principaux lieux d'observation se situent le long de voies de chemin de fer: ils ont été relevés à la fin de l'été 2005.

***Lathyrus tuberosus***  
***Gesse tubéreuse***

Cette plante a un noyau dans la zone portuaire et le complexe ferroviaire nord. La Gesse tubéreuse a également été observée près de la réserve d'eau souterraine à Ixelles (rue des Champs Elysées) et à Saint-Job (Uccle).

***Listera ovata***  
**Listère ovale**

Cette plante n'a plus été observée lors du monitoring de la fin de l'été 2005. Cela est dû notamment à la saison mais aussi au fait que les populations restantes sont de petite taille.

Hormis en Forêt de Soignes, la Listère ovale est encore observée au bois de La Cambre (sentier de l'Embarcadère), au Domaine royal de Laeken et au bois de Laerbeek (Jette). Il existe par ailleurs un lieu d'observation près du château Malou (Woluwe-Saint-Lambert) et, étonnamment, dans le bois encore jeune situé derrière la VRT/RTBF à Schaerbeek.

***Lithospermum officinale***  
**Grémil officinal**

Quelques exemplaires de cette espèce ont été observés en mai 2004, dans le coin nord-est du jardin, autrefois muré, du collège Saint-Michel, près de la station de métro Montgomery (Woluwe-Saint-Lambert). Lors d'une réunion du comité d'experts, Martin Tanghe avait signalé la présence du Grémil officinal.

***Medicago falcata***  
**Luzerne en faucille**

Cette plante est présente massivement au Moeraske et dans ses alentours (Evere). Sa présence a été consignée à la fin de l'été 2005.

***Melampyrum pratense***  
**Mélampyre des prés**

Cette espèce est encore présente à quelques endroits. Deux lieux d'observation connus se situent dans des jardins privés, dans des quartiers de villas. Le lieu d'observation situé dans le petit parc près de la place de la Sainte Alliance (Uccle) a été enregistré lors du monitoring. Une gestion adaptée de ce site est souhaitable. Le Mélampyre des prés est également présent près du Rouge Cloître (Auderghem).

***Melica uniflora***  
**Mélique uniflore**

En dehors de la Forêt de Soignes, cette espèce d'herbe est parfois présente en abondance dans de vieux bois, composés surtout de hêtres, dans la partie sud située à l'ouest de la Senne. Les lieux d'observation les plus importants se situent dans le parc Duden (Forest). Par ailleurs, la Mélique uniflore a également été relevée à Uccle, dans le parc Wolvendael, le parc Brugmann et le parc Vroenerode, mais pas dans le bois de Verrewinkel. Au nord de la Forêt de Soignes, cette espèce d'herbe a été observée dans le bois de La Cambre, à Valduchesse (Auderghem) et au Manoir d'Anjou (Woluwe-Saint-Pierre).

***Narcissus pseudonarcissus subsp. pseudonarcissus***  
**Jonquille**

La sous-espèce narcisse trompette ne sera pas prise en considération. La plus grande population de Jonquille se trouve en Forêt de Soignes, au nord du Rouge Cloître. En avril 2006, une population a été observée au Poelbosch (Jette). La Jonquille est encore présente en très petites quantités au bois de Laerbeek (Jette). Ces plantes n'ont toutefois pas été remarquées en avril 2006.



***Neottia nidus-avis***  
**Néottie**

Malgré des recherches ciblées aux anciens lieux d'observation, la Néottie n'a pas été retrouvée durant la période 2003-2005.

***Ononis repens***  
**Bugrane rampante**

Cette plante qui pousse sur une bordure abrupte au Heysel, a été observée à la fin de l'été 2005. La Bugrane rampante est également présente à la gare Josaphat (Schaerbeek).

***Parietaria officinalis***  
**Pariétaire officinale**

Les lieux d'observation moins connus près de Bereput (Schaerbeek) et à la gare de Stalle (Uccle) ont été relevés à la fin de l'été 2005. Par ailleurs, la Pariétaire officinale est également présente sur les rives abruptes de la Senne, près du pont de la rue Bollinckx (Anderlecht), près du jardin Walckiers (Evere) et sur le campus du Solbosch de l'ULB.

***Phyteuma nigrum***  
**Raiponce bleue**

Cette espèce a été découverte à 3 endroits en dehors de la Forêt de Soignes en 2003-2005. Une petite population a été relevée près du chemin creux du Manoir d'Anjou en juin 2006. La petite population située entre le stade sportif de Woluwe-Saint-Lambert et l'ancienne ligne de chemin de fer n'a pas été retrouvée en juin 2006.

***Phyteuma spicatum***  
**Raiponce en épi**

Cette espèce n'a été observée qu'en Forêt de Soignes et dans le bois de La Cambre avoisinant durant la période 2003-2005. La visite au bois de La Cambre n'étant pas tombée à la bonne période, aucune autre information n'a pu être recueillie quant à la taille de la population.

***Polystichum aculeatum***  
**Polystic à aiguillons**

Seule la station naturelle dans la vallée du Verrewinkelbeek a été relevée en avril 2006. Cet endroit proche du Moulin rose (Uccle) n'était pas connu auparavant.

***Primula elatior***  
**Primevère élevée**

La Primevère élevée est encore présente en grandes quantités à certains endroits. Les observations se situent surtout dans des zones humides et détrempées de bois riches. A certains endroits, la Primevère élevée n'a pas été cartographiée pour des raisons pratiques:

le Manoir d'Anjou, la prairie près du Zavelenberg (Berchem-Sainte-Agathe) et le bosquet privé dans la vallée du Molenbeek, près de la rue des Chats (Berchem-Sainte-Agathe).

***Ranunculus auricomus***  
***Renoncule tête d'or***

Dans les bois, la Renoncule tête d'or devient rapidement moins visible à la fin du printemps. Cette plante est parfois aussi présente dans des parcs et on la trouve encore à peine dès fin avril-début mai. L'inventaire de 2003-2005 et le monitoring d'avril 2006 ont permis de déceler plusieurs nouvelles stations. Cet aperçu restera toutefois incomplet.

A Uccle, la Renoncule tête d'or est présente en grandes quantités à Kinsendael, Wolvendael et au Keyenbempt. Cette espèce a encore été observée près de l'ancienne abbaye de Forest, au bois de Laerbeek (Jette), dans le bosquet privé de la vallée du Molenbeek, près de la rue des Chats et au bois du Wilder (Berchem-Sainte-Agathe). La Renoncule tête d'or a également été observée dans le chemin creux de la chaussée de Boitsfort (Boitsfort).

***Ranunculus bulbosus***  
***Renoncule bulbeuse***

Cette plante est la plus fréquente à Neerpede, où elle a été observée en avril 2006 dans la prairie centrale du Kauwberg (Uccle). Par ailleurs, cette espèce est également présente en plein milieu du centre artificialisé de la RBC, près de la réserve d'eau souterraine d'Ixelles (rue des Champs Elysées) et dans quelques prairies de parcs paysagers semi-naturels.

***Sanicula europaea***  
***Sanicle***

Cette plante est régulièrement présente dans les parties riches des vieux bois. Lors du monitoring de la fin de l'été 2005, cette espèce a été observée à de nombreuses reprises dans le bois de La Cambre, le parc Duden (Forest) et Wolvendael (Uccle). Les vieux bois de Jette n'ont été visités que fin août. De ce fait, le monitoring est certainement incomplet pour cette espèce.

***Securigera varia***  
***Coronille bigarrée***

Cette plante est présente en grandes quantités à deux endroits. Elle a probablement été semée antérieurement près de la piste de ski d'Anderlecht et le long de la ligne de chemin de fer vers Leuven (Haeren).

***Senecio ovatus***  
***Séneçon de Fuchs***

Cette plante remarquable pousse en Forêt de Soignes ou juste en dehors de celle-ci. En cas d'abattage ou d'éclaircissement, cette espèce peut s'étendre considérablement. Des populations importantes ont été observées en dehors de la Forêt de Soignes à la fin de l'été 2005, à Woluwe-Saint-Pierre, au Manoir d'Anjou et dans le parc de Woluwe.

***Silene vulgaris***  
***Silène enflé***

En RBC, cette espèce est étroitement liée aux terrains ferroviaires. Le Silène enflé n'apparaît pas dans les prairies des parcs paysagers semi-naturels. Lors du monitoring de la fin de l'été 2005, cette espèce a été observée uniquement le long de la ligne de chemin de fer 36 (Haren).

***Tamus communis***  
**Tamier**

Cette plante a trois noyaux: à proximité du Rouge Cloître (Auderghem), au Poelbosch à Jette et au bois de Laerbeek. Les stations à Jette ont été relevées lors du monitoring.

***Thymus pulegioides***  
**Serpolet commun**

Cette espèce est présente massivement dans le cimetière de Saint-Gilles et dans le cimetière de Verrewinkel, tous deux situés à Uccle. Ces lieux d'observation, ainsi qu'un autre situé près de la piste de ski à Anderlecht, ont été relevés à la fin de l'été 2005.

***Trifolium fragiferum***  
**Trèfle fraise**

Cette plante est présente à quelques endroits, dans des bermes centrales et des accotements. Le principal lieu d'observation, près des bâtiments de la VRT au Heysel, a été recensé à la fin de l'été 2005.

***Triglochin palustris***  
**Troscart des marais**

Cette espèce n'a plus été observée ces dernières décennies.

***Valeriana dioica***  
**Valériane dioïque**

Cette espèce n'a pas été trouvée lors du monitoring de la fin de l'été 2005. Cette plante a toutefois été observée à proximité du Rouge Cloître (Auderghem) en 1995 et 1996.

## **10. FAQ CONCERNANT LA FLORE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

---

### **10.1. Introduction**

La description de la mission comporte plusieurs missions et questions spécifiques. La plupart de ces questions spécifiques sont largement abordées aux chapitres précédents.

Certaines d'entre elles n'ont toutefois pas encore été abordées ou n'ont pas fait l'objet d'un commentaire explicite aux chapitres précédents. C'est pourquoi elles sont traitées distinctement dans un chapitre intitulé '*Frequently Asked Questions*'.

### **10.2. Les changements survenus dans la Flore bruxelloise dénoncent-ils un changement climatique?**

Se pose de plus en plus la question de savoir si un changement climatique peut être constaté ou prouvé au moyen de données floristiques.

Il convient de préciser de manière générale que pour le constat d'un changement climatique en RBC sur une période de 10, 15 ou 30 ans, mieux vaut se baser sur des séries de données météorologique de l'IRM. Quoi qu'il en soit, il est particulièrement difficile de se prononcer sur des changements sur une aussi brève période.

Dans l'Atlas flamand (VAN LANDUYT et al. 2006), on a étudié dans quelle mesure les données sur la répartition des plantes indigènes permettaient de faire des déductions quant à un changement climatique durant la dernière décennie, en comparant les fréquences de répartition pour la période 1939-1971 à celles de la période 1972-2004. Les résultats de l'analyse basée sur les chiffres d'indication de température ne permettent pas statistiquement de se prononcer fermement. Les espèces qui apprécient le froid connaissent un recul un peu plus important que les espèces qui aiment la chaleur, mais les différences ne sont pas significatives.

Sur les îles britanniques, toutefois, on a constaté un net recul des espèces qui apprécient le froid et une augmentation des espèces qui aiment la chaleur (PRESTON et al. 2002). Une étude néerlandaise récente (TAMIS 2005) des changements intervenus dans la flore néerlandaise au 20<sup>e</sup> siècle arrive notamment à la conclusion qu'il existe un lien significatif entre l'augmentation des espèces qui aiment la chaleur et les températures plus élevées.

En RBC, un inventaire territorial a été dressé tant pour la période 1991-1994 que pour la période 2003-2005. En théorie, il conviendrait de faire une comparaison. Lorsqu'on y regarde de plus près, on se rend toutefois compte que durant la période 1991-1994, les milieux urbains ont fait l'objet d'une étude beaucoup moins minutieuse.

La réflexion ci-dessous doit donc être examinée avec les réserves qui s'imposent.

Vous trouverez ci-dessous une liste des espèces qui ont connu la progression la plus importante (voir point 6.4.4.2).

Nom scientifique	Non français	1991 1994	2003 2005	Change index	Sta- tut
<i>Conyza sumatrensis</i>	Vergerette élevée	0	60	4,18	neo
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis cornu	3	114	3,89	neo
<i>Panicum miliaceum</i>	Millet commun	0	20	2,85	neo
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier	0	20	2,85	neo
<i>Duchesnea indica</i>	Fraisier des Indes	14	126	2,73	neo
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon sud-africain	30	156	2,68	neo
<i>Eragrostis pilosa</i>	Eragrostis multicaule	0	17	2,68	neo
<i>Setaria verticillata</i>	Sétaire verticillée	0	14	2,48	neo
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf	8	81	2,34	neo
<i>Ambrosia artemisifolia</i>	Ambrosie annuelle	0	12	2,33	neo
<i>Inula conyzae</i>	Inule conyze	0	12	2,33	i_a

Tableau 11: nombres absolus durant les deux périodes d'inventaire territorial et changement relatif

Parmi ces 12 espèces, 10 sont étroitement liées à des endroits secs, qui se réchauffent rapidement, avec peu de formation de sol. Deux exceptions toutefois : le Fraisier des Indes et le Plantain corne de cerf.

D'autres espèces font également partie de ce groupe. Des exemples plus manifestes sont la tomate, qui n'a pas été consignée comme espèce éphémère en 1991-1994 mais a été relevée dans 74 carrés-kilomètre en 2003-2005, et la Campanule des murs, qui n'a pas été considérée comme une plante de jardin échappée en 1991-1994 et a été relevée dans 48 carrés-kilomètre en 2003-2005.

Par ailleurs, de nombreuses espèces ont aussi fortement progressé et sont liées à des substrats pierreux ou qui se réchauffent rapidement.

Nom scientifique	Nom français	1991 1994	2003 2005	Change index	Sta- tut
<i>Setaria viridis</i>	Sétaire verte	9	75	2,10	neo
<i>Acer negundo</i>	Erable négundo	0	9	2,05	neo
<i>Coronopus didymus</i>	Corne de cerf didyme	27	126	2,01	neo
<i>Setaria italica</i>	Millet des oiseaux	0	8	1,94	neo
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Pied-de-coq commun	52	149	1,77	neo
<i>Ficus carica</i>	Figuier comestible	0	6	1,68	neo
<i>Platanus hispanica</i>	Platane à feuilles d'érable	0	6	1,68	neo
<i>Tanacetum parthenium</i>	Grande camomille	4	31	1,66	neo
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne vierge commune	7	44	1,59	neo
<i>Eragrostis minor</i>	Eragrostis faux- pâturin	18	82	1,54	neo
<i>Juglans regia</i>	Noyer royal	27	104	1,54	neo
<i>Amaranthus blitum</i>	Amarante livide	2	17	1,54	i_a
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue-de- muraille	30	108	1,50	i_a
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	26	94	1,38	neo
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	22	81	1,30	neo

Tableau 12: nombres absolus lors de l'inventaire systématique et changement relatif

Tous les néophytes sont arrivés en Europe du NO en passant par des régions situées plus au sud. Il s'agit donc surtout de néophytes venant de régions plus chaudes, qui se sont largement étendus durant la dernière période.

De nombreuses plantes des tableaux 11 et 12 sont présentes de façon généralisée dans le paysage urbain de la région (sub-)méditerranéenne (Ailante glanduleux, Pourpier, Vergerette élevée, Figuier comestible, Pied-de-coq commun, Oxalis cornu).

Outre ces néophytes des régions plus méridionales, des néophytes issus de régions situées plus à l'est et au nord, et de régions montagneuses d'Europe plus haute en altitude, ont également atteint notre région de diverses manières au siècle passé.

Beaucoup de ces espèces font partie du genre *Sisymbrium*, *Geranium* et *Potentilla*.

Il s'agit parfois de plantes de jardin échappées, comme c'est le cas de nombreuses espèces du genre *Geranium*. Nombre de ces espèces, originaires de l'est et du nord, choisissent également des sols secs ou qui s'assèchent rapidement, pierreux et sablonneux. Elles se sont établies dans des terrains ferroviaires, dans des zones portuaires et dans des terrains en friche. Les genres *Sisymbrium* et *Potentilla* présentent plusieurs exemples. Ce groupe d'espèces, adaptées à des milieux asséchés ou pierreux, se maintiennent localement mais ne sont pas parvenues à s'étendre massivement. Leur présence est davantage liée à la poursuite de l'urbanisation et à un degré de perturbation accru.

**Conclusion:** des changements intervenus récemment dans la flore bruxelloise indiquent que la flore s'adapte à des surfaces en pierre plus chaudes, à des sols plus chauds et à une température ambiante plus élevée. Le groupe d'espèces qui a le plus augmenté est adapté à des substrats chauds et provient de régions plus chaudes et plus méridionales.

Cela ne peut être qu'en partie dû au fait qu'en 2003-2005, il y avait plus de surfaces en pierre qu'en 1991-1994. Il ne faut pas oublier non plus la différence au niveau de la méthode d'inventaire. Mais dans de nombreux cas, l'augmentation est telle qu'il s'agit aussi d'une augmentation de fait.

Les changements dans la composition de la flore bruxelloise ne constituent pas un cas isolé. Des études récentes dans d'autres régions environnantes de l'Europe du NO arrivent à la même conclusion.

### **10.3 Existe-t-il un district urbain?**

#### **10.3.1 Districts floristiques**

La flore d'un pays n'est pas répartie de façon homogène dans ce pays. Il existe des différences régionales importantes, souvent liées à des causes physiques telles que des différences pédologiques et climatologiques. On peut distinguer des unités phytogéographiques plus ou moins homogènes, basées sur des caractéristiques floristiques. La taille de ces régions dites phytogéographiques ou districts floristiques, varie mais correspond dans de nombreux cas, dans des petits pays tels que la Belgique et les Pays-Bas, à des régions naturelles et traditionnelles. C'est surtout le cas en Belgique. Aux Pays-Bas, en revanche, on accorde davantage d'importance aux différences floristiques et l'on accepte l'existence d'unités azonales plus petites, basées sur la composition des espèces. Un exemple est le district urbain.

#### **10.3.2 Le climat urbain**

Les villes et surtout les grandes villes sont caractérisées par un climat qui diffère du cadre plus large des environs. Les précipitations peuvent y être 10% plus importantes et les températures sont plus élevées qu'en dehors des (grandes) villes (HERMY et al. 2005, WITTIG 1991).

Le refroidissement des nuits d'été, surtout, y est limité. En raison de la présence d'un 'smog', le refroidissement est fortement réduit, et les murs et surfaces en pierre rejettent progressivement leur chaleur la nuit.

L'utilisation du sol y est aussi autre: il y a beaucoup plus de surfaces artificialisées et l'eau y percole beaucoup moins dans le sol que dans les alentours de la ville.

### 10.3.3 Plantes de la flore urbaine

Dans les (grandes) villes, les conditions écologiques sont donc clairement différentes. Des plantes qui apparaissent très régulièrement dans des centres urbains, ont souvent une superficie cosmopolite (DENTERS 1998). Elles poussent généralement entre des pierres ou sur des sols très artificialisés qui sèchent très rapidement. Ces espèces sont adaptées aux conditions extrêmement dynamiques qui se présentent dans les centres urbains. Elles ont généralement un cycle de vie court et leurs semences se dispersent bien. Elles résistent également bien au piétinement.

Nom scientifique	Nom français	2003 2005	Index CFC	Statut
<i>Plantago major</i>	Plantain à larges feuilles	194	10	i_a
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	183	10	i_a
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	180	10	i_a
<i>Conyza canadensis</i>	Vergerette du Canada	161	10	neo
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse-à-pasteur commune	160	10	i_a
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	160	10	i_a
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde	160	10	i_a
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga velu	157	10	neo
<i>Hordeum murinum</i>	Orge queue-de-rat	157	9	i_a
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon vulgaire	157	10	i_a
<i>Sisymbrium officinale</i>	Sisymbre officinal	157	10	i_a
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire	157	10	i_a
<i>Epilobium ciliatum</i>	Epilobe cilié	127	9	neo

Tableau 13: espèces adaptées aux conditions extrêmement dynamiques du centre urbain  
L'index CFC fait référence à la catégorie de fréquence par carré-kilomètre de l'Atlas flamand (voir point 5.2.2.).

Les espèces précitées sont très communes en zone urbaine. Ce ne sont toutefois pas des plantes exclusivement urbaines.

D'autres espèces sont clairement liées à des milieux urbains. Elles apparaissent surtout en milieu urbain. Ce sont le plus souvent des espèces qui aiment la chaleur. Certaines espèces apparaissent toutefois aussi fréquemment dans des terrains ferroviaires et dans des terrains bâtis.

Le tableau 14 donne des exemples de plantes plus ou moins liées à des milieux urbains. Ces espèces sont également considérées aux Pays-Bas comme des espèces de milieux urbains (DENTERS 1998).

Nom scientifique	Nom français	2003-2005 RBC	1972-2004 Région limoneuse	Statut
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	45%	6%	neo
<i>Amaranthus blitum</i>	Amarante livide	9%	3%	i_a
<i>Ambrosia artemisifolia</i>	Ambrosie annuelle	7%	efemeer	neo
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue-de-muraille	60%	22%	i_a
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Langue de cerf	15%	4%	neo
<i>Bromus carinatus</i>	Brome caréné	23%	3%	neo
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia	88%	16%	neo
<i>Datura stramonium</i>	Stramoine	8%	5%	i_a
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	52%	14%	neo
<i>Eragrostis minor</i>	Eragrostis faux-pâturin	46%	8%	neo
<i>Eragrostis pilosa</i>	Eragrostis multicaule	9%	2%	neo
<i>Ficus carica</i>	Figuier comestible	3%	efemeer	neo
<i>Herniaria glabra</i>	Herniaire glabre	4%	2%	i_a
<i>Herniaria hirsuta</i>	Herniaire hérissée	11%	2%	i_a
<i>Hirschfeldia incana</i>	Roquette bâtarde	16%	2%	neo
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles	25%	5%	neo
<i>Lepidium ruderales</i>	Passerage rudérale	57%	10%	i_a
<i>Lepidium virginicum</i>	Passerage de Virginie	27%	7%	i_a
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis cornu	63%	12%	neo
<i>Parietaria judaica</i>	Pariétaire diffuse	8%	1%	i_a
<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé	20%	8%	i_a
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier	11%	1%	neo
<i>Pseudofumaria lutea</i>	Corydale jaune	44%	9%	neo
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon sud-africain	87%	21%	neo
<i>Senecio viscosus</i>	Séneçon visqueux	29%	12%	neo
<i>Sisymbrium altissimum</i>	Sisymbre élevé	14%	4%	neo
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage glabre	45%	14%	neo
<i>Sorghum halepense</i>	Sorgho d'Alep	7%	2%	neo
<i>Verbascum thapsus</i>	Bouillon blanc à petites fleurs	41%	19%	i_a
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine sauvage	41%	21%	i_a
<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue	17%	4%	i_a
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat	62%	13%	i_a

Tableau 14: les pourcentages pour la période 2003-2005 renvoient à la présence en RBC. Les pourcentages pour la période 1972-1994 renvoient à la région limoneuse en Région flamande (en ce compris la RBC). Les espèces considérées comme éphémères par l'Atlas flamand, ne sont pas mentionnées. L'écart de temps entre les deux périodes fausse l'image pour certaines espèces telles que l'Oxalis cornu et le Séneçon sud-africain, qui ont connu une forte extension récemment.

Outre les espèces qui poussent en masse en ville (tableau 13) et les espèces qui préfèrent les milieux urbains à tout autre (tableau 14), il existe aussi des espèces qui fuient les villes, appelées urbanophobes. Le tableau 15 cite quelques exemples d'espèces de stations sèches. Il s'agit d'espèces urbanophobes qui évitent les zones très urbanisées et qui sont beaucoup plus fréquentes dans la région limoneuse qu'en RBC.



Nom scientifique	Nom français	2003-2005 RBC	1972-2004 Région limoneuse	Statut
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	34%	50%	i_a
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	34%	42%	i_a
<i>Pimpinella major</i>	Grand boucage	15%	44%	i_a
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	26%	67%	i_a
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille sauvage	41%	74%	i_a
<i>Torilis japonica</i>	Torilis anthriscus	17%	35%	i_a
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	32%	40%	i_a

Tableau 15: par région limoneuse, on entend ici la région limoneuse en Région flamande (y compris la RBC).

Quelques dizaines d'espèces de plantes trouvent leur bonheur dans des milieux urbains ou artificialisés. D'autres fuient la ville. Si l'on admet la présence d'éléments floristiques, on peut donc plus ou moins parler d'une flore urbaine.

Délimiter le district urbain est toutefois une autre affaire. Le nord du pays et l'ancienne région minière en Wallonie sont fortement urbanisés. Ces dernières décennies, beaucoup de nouveaux lotissements et terrains industriels ont été aménagés dans des zones autrefois rurales. Il y a par ailleurs les milieux des terrains portuaires, des complexes ferroviaires et des sites industriels abandonnés qui sont très proches des milieux urbains. Selon le plan régional d'affectation, 38% du territoire en Région flamande peut passer en zone bâtie ou urbanisée. Cela complique lourdement la tâche consistant à délimiter le district urbain à l'échelle de la Belgique. Une telle délimitation dépendra principalement de l'échelle utilisée. A l'échelle d'une province, cela semble difficile. Si l'on examine le problème du point de vue européen, plus de la moitié de la Belgique (au nord du sillon Sambre et Meuse) forme peut-être un seul district urbain.

#### 10.3.4 Conclusion

L'étude récente de la flore de la RBC indique que de nombreuses plantes ont une prédilection pour le milieu urbain. La délimitation d'un district urbain au nord et au centre de la Belgique est très difficile en raison de l'urbanisation très importante. La possibilité de le délimiter dépend largement de l'échelle utilisée.

### 10.4 Existe-t-il des espèces typiquement bruxelloises?

#### 10.4.1 Introduction

Pour déterminer les espèces 'typiquement' bruxelloises, il faudrait normalement se baser sur les schémas de répartition des espèces considérées.

La première difficulté qui se pose est toutefois de savoir avec quelle région la RBC doit être comparée. La RBC se situe pratiquement au centre de la Belgique. Un peu plus au sud, une frontière phytogéographique importante traverse la Belgique: la Haute Belgique fait partie, au niveau européen, du district d'Europe centrale, alors que la Basse et Moyenne Belgique fait partie du district atlantique.

Une deuxième difficulté est liée aux informations disponibles. Cette région couvre la Basse Belgique et une partie importante de la Moyenne Belgique. Pour ces dernières décennies, les données sont disponibles en suffisance tant pour la Région flamande que pour la RBC. La plupart des données qui concernent la RBC sont très récentes, en raison du travail de terrain de cette étude, alors que les données flamandes sont davantage réparties sur les

trois dernières décennies. En ce qui concerne les néophytes, qui jouent certainement un rôle important en milieu urbain, un traitement statistique de toutes les données des 30 dernières années donnerait une image tronquée de la réalité. En effet, de nombreux néophytes connaissent une extension importante (voir point 10.2.). Il n'y a pas de données récentes disponibles pour la partie wallonne de la Moyenne Belgique.

Le troisième problème est de savoir ce que l'on entend exactement par espèces typiquement bruxelloises. S'agit-il d'espèces exclusivement bruxelloises? Ou bien s'agit-il d'espèces qui apparaissent pratiquement partout à Bruxelles? Ou encore d'espèces beaucoup plus fréquentes à Bruxelles qu'ailleurs?

Forts de notre propre expérience, nous vous proposons un relevé des espèces beaucoup plus fréquentes à Bruxelles qu'ailleurs. Bruxelles est placée dans un contexte de Basse et Moyenne Belgique.

## **10.4.2 Exemples**

### **10.4.2.1 Néophytes qui s'échappent en Belgique au départ de la RBC**

Plusieurs néophytes sont plus ou moins caractéristiques de Bruxelles parce qu'ils se sont échappés au départ de la RBC au 20<sup>e</sup> siècle.

L'Armoise annuelle (*Artemisia annua*), le Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*) et le Brome caréné (*Bromus carinatus*) sont étroitement liés à la RBC.

La Balsamine à petites fleurs (*Impatiens parviflora*) et la Buglosse toujours verte (*Pentaglottis sempervirens*) sont moyennement à étroitement liés à la RBC.

Le Buddléa (*Buddleja davidii*) et la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) se sont initialement échappés de la RBC. Ces espèces sont encore typiques de la RBC mais se sont étendues dans l'intervalle dans le Nord et en Moyenne Belgique.

### **10.4.2.2 Plantes de surfaces artificialisées en milieu urbain**

Ces espèces sont caractéristiques d'un milieu urbain. Il s'agit généralement de néophytes. Par rapport au reste du Nord de la Belgique et de la Moyenne Belgique, elles sont surreprésentées en RBC. Cette surreprésentation s'observe toutefois aussi dans d'autres zones urbaines telles que Gand et Anvers (voir point 10.3.3.). Plusieurs de ces espèces connaissent une forte extension depuis deux décennies (voir point 10.2.).

Font partie de ce groupe l'Eragrostis faux-pâturin (*Eragrostis minor*), l'Eragrostis multicaule (*Eragrostis pilosa*), le Vergerette élevée (*Conyza sumatrensis*), l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), le Figuier comestible (*Ficus carica*), la Tomate (*Lycopersicon esculentum*), le Pourpier (*Portulaca oleracea*), la Pariétaire diffuse (*Parietaria judaica*), la Corydale jaune (*Pseudofumaria lutea*), l'Herniaire glabre (*Herniaria glabra*), l'Herniaire hérissée (*Herniaria hirsuta*) et le Sorgho d'Alep (*Sorghum halepense*).

### **10.4.2.3 Espèces indigènes et archéophytes adaptées au milieu urbain en RBC**

Ces plantes étaient généralement présentes dans la zone rurale autour de Bruxelles au 19<sup>e</sup> siècle. Tant la Shérardie des champs (*Sherardia arvensis*) que la Laitue des murailles (*Mycelis muralis*) ont trouvé des stations en milieu urbain sur leur ancien territoire. La Shérardie des champs est fréquente dans les pelouses peu piétinées. La Laitue des champs, quant à elle, se rencontre fréquemment dans des endroits ombragés, tant sur des murs que dans des jardinets avant très ombragés.

### **10.4.2.4 Espèces indigènes étroitement liées à la Forêt de Soignes**

Les plantes de ce groupe sont surreprésentées en RBC en raison de la présence de la Forêt de Soignes. Certaines de ces espèces sont toutefois moins rares en Haute

Belgique. Font partie de ce groupe la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*), la Raiponce en épi (*Phyteuma spicatum*), la Fougère des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), la Laïche pâle (*Carex pallescens*), la Laïche écartée (*Carex divulsa*) et le Sureau à grappes (*Sambucus racemosa*).

#### **10.4.2.5 Espèces très peu présentes au Nord de la Belgique et en Moyenne Belgique mais présentes en RBC**

La Laïche digitée (*Carex digitata*), le Millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*) et l'Epipactis à fleurs pendantes (*Epipactis phyllantes*) font partie de ce groupe. Il s'agit de plantes qui sont présentes en Forêt de Soignes ou dans des parcs qui en faisaient jadis partie.

### **10.4.3 Conclusion**

Quelques dizaines de plantes peuvent être considérées comme étant typiques de Bruxelles. Seul l'Epipactis à fleurs pendantes est exclusif à la Forêt de Soignes au Nord et en Moyenne Belgique. D'autres espèces sont typiques de la RBC pour l'une ou l'autre raison. Une des raisons est qu'en tant que néophytes, elles se sont échappées de la RBC au cours du 20<sup>e</sup> siècle; qu'elles sont caractéristiques des grandes villes et donc de Bruxelles; qu'en tant que plantes indigènes, elles se sont bien adaptées au milieu urbain bruxellois; qu'elles ont survécu dans les environs de la Forêt de Soignes, vieille de plusieurs milliers d'années, ou qu'elles ont pu s'établir au milieu d'une zone fortement industrialisée et urbanisée du Nord et de Moyenne Belgique.

## **10.5 Y a-t-il des néophytes potentiellement nuisibles en RBC**

### **10.5.1 Introduction**

Certains néophytes parviennent à se disperser très rapidement. Parfois, ils apparaissent massivement et colonisent complètement des terrains à nus ou envahissent la végétation existante.

Les néophytes sont considérés comme nuisibles lorsqu'ils constituent une menace pour la santé, l'économie ou la biodiversité des zones naturelles.

Cette liste se limite aux espèces présentes en quantités suffisantes en RBC et qui, selon la littérature sur les régions avoisinantes, pourraient avoir un comportement invasif. Les remarques sont principalement basées sur VERLOOVE (2002), SAINTENOY-SIMON (2003c) et sur le travail de terrain de la période 2003-2005. Le commentaire général de l'espèce figure au point 4.2.

### **10.5.2 Commentaire par espèce**

#### ***Acer platanoides* *Erable plane***

L'Erable plane est surtout une plante urbaine. Cette essence ne constitue pas une menace pour les bois très naturels de la RBC.

#### ***Acer pseudoplatanus* *Erable sycomore***

C'est une essence importante sur les terrains plus anciens, en friche, situés en zone urbaine. L'Erable sycomore a un rajeunissement spontané très important, y compris dans les bois hors de la zone urbaine. Sans intervention humaine, c'est une espèce qui peut

entraver en de nombreux endroits de la forêt le rajeunissement spontané des arbres indigènes.

***Aesculus hippocastanum***  
**Marronnier commun**

Il s'agit d'une plante des milieux urbains. En RBC, le Marronnier commun ne constitue pas une menace pour les bois très naturels.

***Ailanthus altissima***  
**Ailante glanduleux**

On ne trouve pas l'Ailante glanduleux dans les grands bois ni dans les parcs paysagers. Cette essence se répartit sur de grandes zones de la RBC mais se limite aux zones habitées et aux surfaces pierreuses. Dans les régions où les étés sont plus chauds, l'Ailante glanduleux peut couvrir des surfaces importantes. C'est le cas non seulement dans la région méditerranéenne, mais aussi dans des villes du centre de la France, du sud et de l'est de l'Allemagne. Il n'existe pas de telles grandes surfaces entièrement couvertes d'Ailante glanduleux en RBC. Etant donné qu'il se limite aux surfaces pierreuses et artificialisées, la lutte contre cette espèce n'est pas prioritaire.

***Ambrosia artemisifolia***  
**Ambroisie annuelle**

Dans les régions plus méridionales de l'Europe (p.ex. la vallée du Rhône et la région méditerranéenne en France), l'Ambroisie annuelle constitue un problème de santé publique. Le pollen, qui se disperse bien plus tard que les autres pollens, provoque des allergies sévères. Dans le Sud de la France, il y a eu des cas qui ont eu une issue fatale. Pour l'heure, l'Ambroisie annuelle a une présence trop sporadique en RBC que pour être incommodante. Cela n'empêche pas qu'à moyen terme, l'espèce pourrait s'étendre considérablement dans les villes d'Europe occidentale et devenir un problème de santé publique. C'est pourquoi il est important de suivre de très près l'évolution de l'espèce en France, mais aussi dans les villes du Benelux. Pour autant que ce soit faisable techniquement, il serait conseillé d'éliminer l'Ambroisie annuelle des mélanges de semences pour le Benelux.

***Buddleja davidii***  
**Buddleia**

Le Buddléa peut former des végétations monospécifiques dans les terrains vagues en zone urbaine. Le Buddléa est présent pratiquement partout sur les surfaces pierreuses en RBC. On peut toutefois affirmer que ce buisson ne constitue pas une réelle menace pour les zones naturelles en RBC. Ce buisson ne peut se fixer que comme pionnier et de préférence, sur des surfaces pierreuses.

***Cornus sericea***  
**Cornouiller soyeux**

Dans les bois et friches humides, le Cornouiller soyeux peut avoir un comportement invasif. Grâce à ses rhizomes, ce buisson peut s'étendre rapidement. Ce n'est toutefois pas (encore?) le cas en RBC.

***Duchesnea indica***  
**Fraisier des Indes**

En RBC, le Fraisier des Indes est en train de s'étendre, non seulement dans les parcs mais aussi dans les grands complexes forestiers plus anciens. Il serait peut-être bon de cartographier son extension et d'envisager éventuellement la lutte contre cette espèce dans les vieux bois, tant qu'il est encore temps.

Les enfants surtout peuvent confondre ses fruits avec de véritables fraises. Bien que les fruits du Fraisier des Indes ne soient pas connus comme étant toxiques ou dangereux pour la santé publique, il est conseillé d'informer davantage le public sur la confusion possible.

***Fallopia aubertii***  
**Vrillée de Chine**

Localement, la Vrillée de Chine est présente massivement mais toujours en des endroits riches où il n'y a pas d'évacuation de nutriments. Il s'agit souvent de talus de chemin de fer et de terrains vagues proches de zones d'habitation. Les populations situées à proximité de bois riches s'établiront peut-être à terme dans ces bois. Il n'y a pas de menace directe mais un suivi est souhaitable.

***Fallopia japonica***  
**Renouée du Japon**

Cette espèce est présente massivement dans les zones très riches. Ces zones très riches, où pendant des décennies, il n'y a jamais eu d'évacuation de nutriments et que l'on a tout au plus brûlées ou fauchées sans évacuer la litière, forment un milieu très peu naturel. Ce type de milieu n'existe un tant soit peu que le long des berges de rivière. En situation naturelle, ces berges sont régulièrement nettoyées, et ainsi renouvelées et rajeunies. Pour lutter le plus efficacement contre la Renouée du Japon, il convient de déblayer le sol sur quelques dm. Il s'agit toutefois d'une mesure très coûteuse. En fauchant 3 à 4 fois par an, la plante perdra également de sa vitalité. Dans les bosquets et les zones de parc en RBC, la Renouée du Japon est très présente aux endroits où les riverains déversent leurs déchets de jardin.

***Fallopia sachalinensis***  
**Renouée de Sakhaline**

Bien que localement, cette espèce puisse également tout coloniser, à l'instar de la Renouée du Japon, elle est beaucoup moins fréquente et moins invasive. Les méthodes de lutte sont comparables à celles applicables à la Renouée du Japon.

***Heracleum mantegazzianum***  
**Berce du Caucase**

En Région bruxelloise, les populations les plus importantes se situent toujours le long de la ligne de chemin de fer vers Ottignies/Namur. Pour l'heure, il n'existe pas encore de terrain en RBC, comme c'est le cas ailleurs en Europe occidentale et en Europe centrale, où la Berce du Caucase forme de vastes végétations monotones. On observe toutefois des plantes isolées, disséminées à peu près partout. Les principaux problèmes avec cette plante dans la capitale sont liés à la santé publique: les sucs de cette plante, combinés à un rayonnement solaire important, peuvent provoquer des brûlures sur une peau humide. Au premier contact, on ne ressent ni douleur, ni gêne. Ce n'est que plusieurs heures plus tard que les problèmes apparaissent. La peau endommagée peut rester sensible à la lumière ultraviolette durant des années. Il est dès lors chaudement recommandé de lutter contre cette plante dans les parcs et à proximité des plaines de jeux.

***Impatiens glandulifera***  
**Balsamine géante**

La Balsamine géante apparaît régulièrement en RBC mais cette espèce n'y a pas un comportement invasif. Elle n'est donc pas source de véritable nuisance. Ailleurs dans le pays, cette espèce peut avoir un comportement invasif, principalement le long des rivières.

***Impatiens parviflora***  
**Balsamine à petites fleurs**

Bien que cette espèce se soit établie massivement en Forêt de Soignes, elle n'est pas mentionnée dans Verloove (2002). En Forêt de Soignes, l'espèce indigène Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*) peut également pousser à des endroits similaires. Il n'est pas établi clairement dans quelle mesure cette espèce indigène est effectivement évincée par la Balsamine à petites fleurs. La Balsamine à petites fleurs s'est probablement emparée d'un 'habitat dénudé' sous les hêtres de la Forêt de Soignes. En raison de sa présence massive et du fait qu'elle apparaît surtout à des endroits où rien d'autre ne pousse, une lutte intensive contre cette espèce a probablement peu de sens.

***Mahonia aquifolium***  
**Mahonia**

Le Mahonia est présent en de nombreux endroits dans la capitale mais cette espèce ne forme de grandes populations nulle part. En RBC, le Mahonia ne constitue nulle part une menace et dès lors, une lutte spécifique est inutile.

***Parthenocissus inserta***  
**Vigne vierge commune**

Localement, la Vigne vierge commune peut couvrir de grandes surfaces. Comme pour la Vrillée de Chine, il s'agit généralement de terrains vagues à proximité de zones d'habitation. Cette plante ne constitue pas une menace.

***Prunus serotina***  
**Cerisier tardif**

Contrairement à la situation en Campine, le Cerisier tardif ne forme pas actuellement une couche de broussailles ininterrompue dans les bois de la RBC. Cette espèce est toutefois présente en Forêt de Soignes et ailleurs dans de petits bosquets, ainsi que dans des terrains vagues. En Campine, le Cerisier tardif constitue un problème majeur au niveau du rajeunissement naturel. Des espèces indigènes sont véritablement évincées. C'est le cas en Forêt de Soignes. Il convient toutefois d'envisager d'éliminer l'espèce de la Forêt de Soignes. Une attention particulière doit y être accordée lors de l'abattage, du rajeunissement et de l'éclaircissement. Il conviendrait également de supprimer cette espèce des plantations paysagères et en talus.

***Quercus rubra***  
**Chêne rouge**

Bien que cette espèce apparaisse aux mêmes endroits que le Chêne pédonculé, aucun effet d'éviction n'a véritablement été constaté en RBC. Une lutte ciblée n'est pas prioritaire. Dans un premier temps, le Chêne rouge peut être éliminé en priorité lors des abattages et éclaircissements. On peut également éviter d'en replanter.

***Robinia pseudoacacia***  
***Robinier faux-acacia***

Localement, le Robinier faux-acacia peut se développer massivement en RBC, dans des talus et des lisières escarpés qui ne sont plus entretenus. Par leur action, les bactéries qui forment des nodules au niveau du système racinaire peuvent avoir un effet très enrichissant sur des sols naturellement pauvres. En RBC, ces sols ont entre-temps été considérablement enrichis par diverses influences humaines. Il existe un bois sauvage (= bois formé spontanément) dont la principale essence est le Robinier faux-acacia, derrière les bâtiments de la VRT/RTBF (Schaerbeek). L'évolution d'un bois sauvage constitué principalement de Robinier faux-acacia, apparu entre 1950 et 1960, peut ainsi être décrite et évaluée. Si l'on choisit localement de lutter contre le Robinier faux-acacia dans les talus abrupts, il convient de tenir compte du risque d'érosion. La lutte contre le Robinier faux-acacia ne doit pas être considérée comme une priorité mais peut être intégrée dans des plans de gestion forestière concrets.

***Rosa rugosa***  
***Rosier rugueux***

Le Rosier rugueux s'est échappé ci et là. Cette espèce ne forme toutefois nulle part une végétation étendue, comme c'est le cas le long de notre côte. La lutte contre le Rosier rugueux n'est pas une priorité en RBC.

***Senecio inaequidens***  
***Séneçon sud-africain***

Actuellement, cette espèce peut être une pionnière de premier plan, y compris dans les végétations très naturelles. C'est le cas dans les bruyères de Campine et dans les végétations de rochers au sud du sillon Sambre et Meuse. En RBC, il n'y a toutefois pas de végétations très naturelles sur des terrains poussiéreux, des bancs de gravier, des rochers, etc. Malgré le comportement invasif de cette plante, elle est difficile à combattre parce qu'elle apparaît dans toutes sortes de milieux.

***Solidago canadensis* en *Solidago gigantea***  
***Solidage du Canada* et *Solidage glabre***

Le Solidage glabre et le Solidage du Canada peut former des végétations très denses sur des terrains où les nutriments se sont accumulés pendant des décennies. Ces deux espèces sont probablement liées à des terrains très riches tels que les berges de rivières, les talus et les terrains vagues sans évacuation de la litière. Elles ne sont pas présentes massivement en RBC sur des terrains qui ont été activement gérés par l'agriculture et la conservation de la nature.

***Vicia villosa***  
***Vesce velue***

En RBC, la Vesce velue apparaît surtout sur toutes sortes de terrains perturbés. Cette plante ne constitue pas une menace pour les végétations semi-naturelles.

## REFERENCES

---

- Annaert L., Van Aerschot N. & Vanhecke L.** (1997) – Euphorbia maculata, een cactus-adventief? *Dumortiera* **68** : 32-33.  
Biesbrouck B., Es K., Van Landuyt W., Vanhecke L., Hermy M. & Van den
- Bonali F.** (2000) – La flora spontanea del centro storico di Cremona. Pianura monografia: vol. 4 Cremona. 88 p.
- Brempt P.** (2001) – Een ecologisch register voor hogere planten als instrument voor het natuurbehoud in Vlaanderen. Rapport Vlina 00/01, Flo.wer vzw, Instituut voor Natuurbehoud, Nationale Plantentuin van België en KULeuven, Brussel.
- Brichau I., Ameeuw G., Gryseels M. & Paelinckx D.** (2000) – Biologische Waarderingskaart, versie 2, Kaartbladen 31-39. Instituut voor Natuurbehoud en Brussels Instituut voor Milieubeheer.  
Mededelingen van het Instituut voor Natuurbehoud **15**, Brussel. 203 pp. + 18 kaartbladen.
- Bruynseels G.** (1980) – Nouvelles annotations à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). *Dumortiera* **16** : 27-32.
- Bruynseels G.** (1981) – Nouvelles annotations à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). *Dumortiera* **18** : 11-16.
- Bruynseels G., Leten M. & Saintenoy-Simon J.** (1986) – Compléments à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). Synthèse 1985. *IFBL. Feuille de contact trimestrielle*, **4** (4) : annexe 1.
- Bruynseels G. & Saintenoy-Simon J.** (1982) – Additions à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). *Dumortiera* **24** : 6-10.
- Bruynseels G. & Saintenoy-Simon J.** (1983) – Amaranthus bouchonii THELL., Hernaria hirsuta L. et Sorghum bicolor (L.) MOENCH dans la gare Josaphat (Schaerbeek, Bruxelles) *Dumortiera* **26** : 27 - 29.
- Celesti Grapow L.** – Atlante della flora di Roma. Àrgos edizioni Roma. 222 p.
- Chaumont B.** (1984) : Epipactis phyllantes G.S.Sm. en forêt de Soignes (Brabant). *Dumortiera* **28** : 9-12.
- Cosyns E., Leten M., Hermy M., Vanhecke L. & Triest L.** (1994) – Checklist van de Vlaamse vaatplanten 1993, VUB, Laboratorium voor Algemene Plantkunde en Natuurbeheer (in opdracht van IN).
- Crépin F.** (1884) – Manuel de la flore de Belgique (5<sup>e</sup> édition), Mayolez Edition, Bruxelles.
- De Caritat K. & Gryseels M.** (1996) – Hogere planten in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, eerste resultaten van een toezichtsprogramma op het leefmilieu. *Dumortiera* **64-65** : 20-24.
- Dekeyser P.** (1987) – Observations intéressantes faites en 1986 par le groupe de Brabant. *IFBL. Feuille de contact trimestrielle*, **5** (2) : 27.



- Dekeyser-Paelinck A.M.** (2000a) – *Soleirolia soleirolii* à la conquête de jardins à Schaerbeek. *Adoxa* **26/27** : 7-8.
- Dekeyser-Paelinck A.M.** (2000b) – A propos de deux stations de pariétaire à Schaerbeek. *Adoxa* **26/27** : 53-55.
- Dekeyser-Paelinck A.M.** (2005) – *Ceterach officinarum* dans la Région de Bruxelles-Capitale. *Adoxa* **46/47** : 2.
- Delvosalle L.** (1951) – A propos d'*Impatiens roylei*. *Naturalistes belges*, **32** (2) : 37-38.
- Delvosalle L.** (1953) – Quelques adventices nouvelles pour la Belgique. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **85** : 297-303.
- Delvosalle L.** (1957) – Note sur la dispersion et l'écologie de Phanérogames belges. *Bull. Soc.Roy Bot. Belg.* **89** : 5-14.
- Delvosalle L. & Vanden Berghen C.** (1959) – La végétation de la forêt de Soignes. *Naturalistes belges*, **40** (2) : 36-49.
- Denters T.** (1998) – De flora van het Urbaan district. *Gorteria* **24** : 65-76.
- Denters T. & Vreeken B.** (1998) – Flora-atlas van de regio Amsterdam. Floron, Amsterdam 232 p.
- Deridder M.** (1986) – Adventieven en vogelzaad. *Dumortiera* **34-35** : 143-145.
- De Sloover J., Iserentant R. & Lebrun J.** (1976) – Un groupement aquatique peu banal dans l'agglomération bruxelloise. *Dumortiera* **4** : 25-31.
- Devriese H.** (1984) – *Orobanche purpurea*, *Ophrys apifera* en *Anacamptis pyramidalis* te Strombeek-Bever (Brussel). *Dumortiera* **28** : 7-8.
- De Zuttere P.** (1966) – Aperçu d'un faubourg de Bruxelles: Jette. *Naturalistes belges*, **47** (10) : 514-519.
- D'Hose R. & De Langhe J.E.** (1973-1991) – Nieuwe groeiplaatsen van zeldzame planten in België. I tot XIX. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.*, I, **106**: 273-278; II, **107** (1): 107-114); III, **108** (1): 35-45; IV, **109** (1):29-41; V, **110** (1-2):20-28; VI, **111** (1):19-26; VII, **112** (1): 21-34; VIII, **113** (1): 119-125; IX, **114** (1): 41-48; X, **115** (2): 289-296; XI, **116** (2): 195-200; XII, **117** (2): 351-358; XIII, **118** (2) 165-171; XIV, **119** (2): 153-160; XV, **120** (2): 106-110; XVI, **121** (1): 69-74; XVIII, **123** (1-2): 63-66; XIX, **124** (2): 115-118.
- Dickson J.H. et al.** (2000) – The changing flora of Glasgow. Edinburgh University Press 402 p.
- Dimitrov D.** (2004) – The vascular flora of the city of Sofia. In Penev et al. (2004) Ecology of the City of Sofia. Pensoft Sofia-Moscow. p. 185-208.
- Durand Th.** (1899) – Prodrome de la Flore belge, Tome III. Phanérogames Bruxelles, Castaigne 1112 p.
- Duvigneaud J. & Lambinon J.** (1975) – Le groupe de *Lepidium ruderales* en Belgique et dans quelques régions voisines. *Dumortiera* **2** : 27-32.

- Duvigneaud J. & Fasseaux W.** (1991) – *Puccinellia distans* ; une graminée en voie d'extension en Belgique. *Dumortiera* **48** : 1-4.
- Duvigneaud J. & Lambinon J.** (1976) – Quelques *Amaranthus* intéressants ou nouveau pour la flore belge. *Dumortiera* **5** : 20-26.
- Duvigneaud J. & Saintenoy-Simon J.** (1998) – Présence en Belgique de *Geranium purpureum* VILL. *Adoxa* **18** : 10.
- Duytschaever D.** (1978) – *Vulpia alopecuros* in Brussel. *Dumortiera* **10** : 30-31.
- Fabri R.** (1992) – Ombellifères indigènes, naturalisées ou adventices intéressantes pour la flore belge. *Dumortiera* **50** : 4-15.
- Fabri R.** (1993) – Flore générale de Belgique. Spermatophytes. Volume 5, fasc. 2. (LIV. Umbelliferae). Meise, Jardin botanique nationale de Belgique.
- Fabri R. & Saintenoy-Simon J.** (1984) - Compléments à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). Synthèse 1983. *Dumortiera* **28** : 15-36.
- Fabri R. & Saintenoy-Simon J.** (1985) - Compléments à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). Synthèse 1984. *IFBL. Feuille de contact trimestrielle*, **3** (3) : annexe 1.
- Fabri R. & Salembier J.-F.** (1985) – *Biforia radians* BIEB. (Apiaceae), adventice retrouvée en Belgique. *Dumortiera* **31** : 14-17.
- Fasseaux W.** (1948) – Note sur une graminée introduite nouvelle *Bromus marginatus* NEES. *B Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **30** (1-2) : 76-77.
- Geerinck D.** (1977) – Annotations à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise. *Dumortiera* **7-8** : 29-30.
- Geerinck D.** (1986) – Aspects floristiques du parc Tournay-Solvay à Watermael-Boitsfort (Brabant, Belgique). *Dumortiera* **34-35** : 135-138.
- Geerinck D. & Roelandt B.** (1997) – *Telekia speciosa* (Asteraceae) en forêt de Soignes. *Dumortiera* **68** : 9-12.
- Godefroid S.** (1994a) – *Hyoscyamus niger* L., *Galega officinalis* L. et *Aristolochia clematitis* L. à Haren. *Adoxa* **2** : 1-3.
- Godefroid S.** (1994b) – Découverte de *Lathyrus hirsutus* L., *Lathyrus tuberosus* L. et *Legousia speculum-veneris* (L.) CHAIX au Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean. *Adoxa* **2** : 4-5.
- Godefroid S.** (1995a) – *Epipactis helleborine* en extension à Bruxelles. *Adoxa* **6/7** : 1-3.
- Godefroid S.** (1995b) – Statut actuel de *Plantago coronopus* en Région bruxelloise. *Adoxa* **6/7** : 13-14.
- Godefroid S.** (1995c) – Aperçu floristique de la Forêt de Soignes dans sa partie bruxelloise. *Dumortiera* **61-62** : 7-22.

- Godefroid S.** (1996a) – A propos de l'extension spectaculaire de *Fallopia japonica*, *F. sachalinensis* et *Senecio inaequidens* en Région bruxelloise. *Dumortiera* **63** : 9-16.
- Godefroid S.** (1996b) – Mise en évidence de la richesse d'une grande ville : le cas de Bruxelles-Capitale. *Dumortiera* **63** : 19-30.
- Godefroid S.** (1998) – Contribution à la connaissance de la distribution d'*Heracleum mantegazzianum* à Bruxelles. *Dumortiera* **72** : 1-7.
- Godefroid S. & Verhelfen B.** (1995) – Notes floristiques relatives à la Région de Bruxelles-Capitale. *Adoxa* **6/7** : 38-40.
- Godefroid S. & Verhelfen B.** (1999) – Nouvelle localité dans la Région Bruxelles-Capitale d'une espèce maritime : *Stellaria pallida*. *Dumortiera* **74** : 11-14.
- Gryseels M. & Saintenoy-Simon J.** (1999) – Atlas van de flora van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. Brussels Instituut voor Milieubeheer, Brussel.
- Hermly M. et al.** (2005) – Groenbeheer een verhaal met toekomst. Velt in samenwerking met afdeling Bos & Groen, Berchem. 576 p.
- Honnay O., Degroote B. & Hermly M.** (1998) - Ancient-forest plant species in western Belgium: A species list and possible ecological mechanisms. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **130**(2) : 139-154.
- Hoste I. & Verloove F.** (1999) – Recente vondsten van *Holosteum umbellatum* op spoorwegterreinen in Vlaanderen. *Dumortiera* **73** : 25-26.
- Hubbard C.E.** (1968) – Grasses. Penguin Books, Harmondsworth Middlesex UK. 463 p.
- IUCN** (2003) – Guidelines for Application of IUCN Red List Criteria at Regional Levels: Version 3.0.IUCN Species Survival Commission. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, U.K.
- Jäger E.J. & Klaus W.** – Rothmaler. Exkursionsflora von Deutschland. Band 3. Gefäßpflanzen : Atlasband. 753 p.
- Jean R.** (1975) – Les *Oenothera* de Belgique dans l'herbier du Jardin Botanique National. *Dumortiera* **3** : 19-25.
- Jermly A., Chater A. & David R.** (1982) - Sedges of the British Isles, BSBI Handbook No 1, Botanical Society of the British Isles, London. 268 p.
- Kent M., Stevens A. & Zhang L.** (1999) – Urban plant ecology patterns and processes: a case study of the flora of the City of Plymouth, Devon,U.K. *Journal of Biogeography* **26** : 1281-1298.
- Klotz S.** (1990) – Species/area and species/inhabitants relations in European cities. In Sukopp H., Hejný & Kowarik I. 1990. Urban ecology. Plants and plant communities in urban environments. SPB Academic Publishing bv, The Hague, The Netherlands. 99-103.
- Kowarik I.** (1993) – Stadtbrachen als Niemandsländer, Naturschutzgebiete oder Gartenkunstwerke der Zukunft? *Geobotanische Kolloquien* **9**, p. 3-24.
- Kowarik I. & Böcker R.** (1984) – Zur Verbreitung, Vergesellschaftung und Einbürgerung des Götterbaumes (*Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle) in Mitteleuropa. *Tuexeniana* N.S. **4** : 9-29.

**Lambinon J.** (1957) – Contribution à l'étude de la flore adventice de la Belgique. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **89** : 85-100.

**Lambinon J.** (1991) – Adventices grainières et autres plantes intéressantes observées en 1990 au port d'Anvers (Belgique). *Dumortiera* **49** : 1-6.

**Lambinon J.** (2005) – La cinquième édition de la « Nouvelle Flore » de la Belgique et des régions voisines : commentaires taxonomiques, nomenclatureaux et chorologiques. *Dumortiera* **85-87** : 1-94.

Lambinon J., De Langhe J.-E., Delvosalle L., Duvigneaud J. & coll. (1992) – Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Meise, *Editions du Patrimoine du Jardin Botanique national de Belgique*.

**Lambinon J., De Langhe J.-E., Delvosalle L., Duvigneaud J. & coll.** (1998) – Flora van België, het Groothertogdom Luxemburg, Noord-Frankrijk en de aangrenzende gebieden (Pteridofyten en Spermatofyten). Meise, *een uitgave van de Nationale Plantentuin van België*.

**Lambinon J., Delvosalle L., Duvigneaud J. & coll.** (2004) – Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Meise, *Editions du Patrimoine du Jardin Botanique national de Belgique*.

**Lambinon J. & Vanderpoorten A.** (1995) – *Alchemilla mollis* (Buser) Rothm. xénophyte nouveau pour la Belgique, naturalisée à Uccle (région Bruxelles-Capitale). *Dumortiera* **61-62** : 76-78.

**Landolt E.** (2001) – Flora der Stadt Zürich. Birkhauser Verlag, Basel.

**Lannoy M.** (1990) - Une adventice nouvelle pour la Belgique: *Conyza sumatrensis* à Châtelineau (province de Hainaut). *Natura mosana* : **43** (4) : 121-123

**Lawalrée A.** (1953) – Contribution à l'étude de la flore adventice de la Belgique. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **86** (1) : 137-143.

**Lawalrée A.** (1954) – Caryophyllaceae. Flore Générale de la Belgique. Vol. I, fasc. 3; Bruxelles: 351-505.

**Lawalrée A.** (1955a) – Spermatophytes. Flore Générale de la Belgique. Vol. II, fasc. 1; Bruxelles: 1-120.

**Lawalrée A.** (1955b) – L'expansion de *Crepis sancta* (L.) BABC. subsp. *nemausensis* (GOUAN) BABC. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **87** : 203-205.

**Lawalrée A.** (1955c) – Note complémentaire sur les *Ambrosia* adventices en Europe occidentale. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **87** : 207-208.

**Lawalrée A.** (1956) – Phanérogames adventices ou naturalisées en Belgique. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **88** : 26-28.

**Lawalrée A.** (1957)- Cruciferae (p.p.). Flore Générale de la Belgique. Vol. II, fasc. 3; Bruxelles: 287-404.

- Lawalrée A.** (1960)- Rosaceae. Flore Générale de la Belgique. Vol. III, fasc. 3; Bruxelles: 307-440.
- Lawalrée A.** (1963)- Papillonaceae. Flore Générale de la Belgique. Vol. IV, fasc. 2; Bruxelles: 137-237.
- Lawalrée A.** (2000) – Une station de Polycarpon tetraphyllum (L.) L. (Caryophyllaceae) dans l'agglomération bruxelloise. *Adoxa* **26/27** : 1.
- Lawalrée A. & Vanden Berghen C.** (1946) – Note sur quelques phanérogames de la flore belge. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belg.* **78** : 100-105.
- Leten M.** (1987) - Compléments à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). Synthèse 1986. *IFBL. Feuille de contact trimestrielle*, **5** (3) : annexe 1.
- Leten M.** (1988) - Compléments à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). Synthèse 1987. *IFBL. Feuille de contact trimestrielle*, **6** (3) : 40-76.
- Leten M. & Saintenoy-Simon J.** (1990) - Compléments à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). Synthèse 1988. *IFBL. Feuille de contact trimestrielle*, **8** (1) : 4-32.
- Meerts P., Harmegnies H., Bruynseels G. & Saintenoy-Simon J.** (1983) – Compléments à l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise (éd. 2). *Dumortiera* **25** : 22-34.
- Meerts P.** (1985) – La flore adventice d'un chantier métro à Bruxelles. *Dumortiera* **32** : 1-11.
- Meerts P.** (1986) – A propos d'Amaranthus x rallettii. *Dumortiera* **36** : 26.
- Meikle R.D.** (1984) – Willows and poplars, BSBI Handbook No 4, Botanical Society of the British Isles, London. 198 p.
- Olivier J.F.** (1998) – Cartographie de Viscum album à Bruxelles. *Adoxa* **20/21** : 1-13.
- Parent G.H.** (1977) – Données floristiques (Spermatophytes et Ptéridophytes) tirées des herbiers de l'abbaye de Maredsous (Denée, Belgique). *Dumortiera* **7-8** : 6-21.
- Preston C.D., Pearman D.A. Dines T.D.** (2002). New Atlas of the British and Irish flora: an atlas of the vascular plants of Britain, Ireland, the Isle of Man and the Channel Islands, Oxford University Press Oxford.
- Rich T. & Jermy A.** (1998) – Plant crib 1998, Botanical Society of the British Isles, London. 391 p.
- Robbrecht E.** (1977) – Senecio inaequidens (? S. Harveianus) in het Gentse. *Dumortiera* **6** : 33-34.
- Robbrecht E.** (1982) – Sorghum halepense (L.) PERS. in uitbreiding in Gent en omgeving (Oost-Vlaanderen, België). *Dumortiera* **23** : 17-22.
- Robbrecht E.** (1983) – Autosnelwegneofieten, een categorie van graanadventieven in opkomst?. *Dumortiera* **26** : 6-13.
- Robbrecht E. & Jongepier J.W.** (1986) – Floristische waarnemingen in de kanaalzone Gent-Terneuzen (België, Oost-Vlaanderen & Nederland, Zeeuws-Vlaanderen), vooral van 1981 tot 1985. *Dumortiera* **36** : 6-21.

**Robbrecht E. & Jongepier J.W.** (1989) – De synantrope flora van het havengebied van Gent (België, Oost-Vlaanderen): floristische waarnemingen van 1986 tot 1988. *Dumortiera* **44** : 1-12.

**Robbrecht E. & Lambinon J.** (1987) – Deux adventices souvent confondues, *Solanum sarachoides* SENDTNER et *S. nitidibaccatum* BITTER en Belgique. *Dumortiera* **37** : 6-8.

**Ronse A., Devriese H. & Rappé G.** (2005) – Nieuwe en herontdekte groeiplaatsen van *Anacamptis pyramidalis* in Noordwest-Brabant. *Dumortiera* **84** : 23-24.

**Saintenoy-Simon J.** (avec le concours de Bruynseels G., Dekeyser P., Doornaert A. & Wauters T.) (1988) – De friches en marécages... : observations récentes relatives à la flore du nord-est de Bruxelles. *Naturalistes belges*, **69** (4) : 145-158.

**Saintenoy-Simon J.** (1995a) – *Artemisia verlotiorum* à Evere. *Adoxa* **6/7** : 1-4.

**Saintenoy-Simon J.** (1995b) – Orchidées dans la ville. *Adoxa* **6/7** : 17-20.

**Saintenoy-Simon J.** (1996) – Compléments au numéro spécial sur Bruxelles (*Adoxa* 6-7). *Adoxa* **10** : 19-20.

**Saintenoy-Simon J.** (1998a) – Groupe Flore Bruxelloise 1996: rapport des excursions dans la Région Bruxelloise. *Adoxa* **18** : 25-46.

**Saintenoy-Simon J.** (1998b) – Excursions 1997 de la Groupe Flore Bruxelloise. *Adoxa* **20/21** : 15-32.

**Saintenoy-Simon J.** (1999) – Liste rouge. Fiches relatives aux espèces rares, disparues ou menacées de disparition en Wallonie. Gepolycopieerde lijst.

**Saintenoy-Simon J.** (2000) – Groupe Flore Bruxelloise. Rapport des excursions de 1998. *Adoxa* **26/27** : 9-28.

**Saintenoy-Simon J.** (2000) – Groupe Flore Bruxelloise. Rapport des excursions de 1999. *Adoxa* **26/27** : 29-52.

**Saintenoy-Simon J.** (2002a) – La flore exotique naturalisée de la région Bruxelles-Capitale. *Adoxa* **35/36** : 1-12.

**Saintenoy-Simon J.** (2002b) – Groupe Flore Bruxelloise. Rapport des excursions de 2000. *Adoxa* **35/36** : 13-36.

**Saintenoy-Simon J.** (2002c) – Groupe Flore Bruxelloise. Rapport des excursions de 2001. *Adoxa* **35/36** : 37-58.

**Saintenoy-Simon J.** (2003a) – Groupe Flore Bruxelloise. Rapport des excursions de l'année 2002. *Adoxa* **40/41** : 29-52.

**Saintenoy-Simon J.** (2003b) – Le gare Josaphat: vingt ans d'observations. *Adoxa* **40/41** : 1-6.

**Saintenoy-Simon J.** (2003c) – Les plantes exotiques naturalisées et les espèces invasives de Wallonie. Parcs et réserves, **58** (1): 23-39.

- Saintenoy-Simon J.** (2005a) – Groupe Flore Bruxelloise. Rapport des excursions de l'année 2003. *Adoxa* **46/47** : 3-34.
- Saintenoy-Simon J.** (2005b) – Groupe Flore Bruxelloise. Rapport des excursions de l'année 2004. *Adoxa* **46/47** : 35-68.
- Saintenoy-Simon J. & Bruynseels G.** (1982) – *Hirschfeldia incana* (L.) Lagrèze-Fossat, *Corispermum leptopterum* (Aschers) et *Senecio inaequidens* DC. dans la gare Josaphat (Schaerbeek, Bruxelles). *Dumortiera* **23** : 26-28.
- Saintenoy-Simon J. & Duvigneaud J.** (2002) – Le domaine royal de Laeken. *Adoxa* **34** : 27-31.
- Saintenoy-Simon J. & Duvigneaud J., Frix F. & Moreau F.** (2005) – *Geranium purpureum* le long de chemin de fer Ath-Mons. *Adoxa* **46/47** : 1-2.
- Saintenoy-Simon J., Godefroid S. & Verhelpen B.** (1995) – Groupe Flore Bruxelloise. Notes floristiques relatives à la Région de Bruxelles-Capitale (1991-1993). *Adoxa* **6/7** : 27-37.
- Schmitz J.** (1991) – Vorkommen und Soziologie neophytischer Sträucher im Raum Aachen. *Decheniana (Bonn)* **144** : 22-38.
- Stieperaere H.** (1996) – Invloed van de inventarisatieperiode op de soortenrijkdom: pas op voor heterogene floristische gegevens. *Dumortiera* **64-65** : 45-51.
- Stieperaere H. & Franssen K.** (1982) – Standaardlijst van de Belgische vaatplanten, met aanduiding van hun zeldzaamheid en socio-oecologische groep. *Dumortiera* **22** : 1-41.
- Tamis W.** (2005) – Changes in the flora of the Netherlands in the 20<sup>th</sup> century. *Gorteria Supplement* **6**: 231 p.
- Tanghe M.** (1975) – Premier aperçu sur les prairies marécageuses semi-naturelles de la vallée de la Woluwe à Woluwe-Saint-Lambert. *Bull. Soc.Roy.Bot. Belg.* **108/1** : 79-91.
- Tanghe M.** (1986a) – Promenade botanique au Kauwberg. *Ligue des Amis du Kauwberg, a.s.b.l.* Monographie n<sup>o</sup>1.
- Tanghe M.** (1986b) – Gradients écologiques dans les « pelouses » du parc de Woluwe à Bruxelles. *Dumortiera* **34-35** : 128-135.
- Tavernier W., Van den Begin D. & Verbeke W.** (1980) – *Platanthera chlorantha* (Cust.) Reichenb. binnen de Brusselse agglomeratie. *Dumortiera* **14-15** : 50-52.
- Telfer M.G., Preston C.D. & Rothery P.** (2002) – A general method for measuring relative change in range size from biological atlas data. *Biological Conservation* **107**: 99-109.
- Vanden Berghen C.** (1994) – Un groupement végétal halo-nitrophile à *Puccinellia distans* le long de nos routes. *Naturalistes belges*, **75** (2) : 41-46.  
(janvier-février 1985)
- Vanden Berghen C.** (1985): La végétation adventice des moissons aux environs de Bruxelles. *Naturalistes belges*, **66** (1) : 17-20.

**Van den Bremt P.** (2003): Brussels lof: over orchideeën, heide, bos en vergane glorie. *Monumenten & Landschappen*, **22** (6) : 4-36.

**Van der Meijden R.** (1996). Heukels flora van Nederland. Wolters\_Noordhoff, Groningen.

**Vanderpoorten A.** (1997) – *Spergularia marina* (L.) Besser en région bruxelloise, un nouvel intrusion des halophytes à l'intérieur des terres. *Dumortiera* **67** : 2-6.

**Vanderpoorten A.** (1994) - A propos des pelouses brabançonnnes du Violion caninae. *Natura mosana* **47**(4) : 134-142.

**Vanhecke L.** (1975) – Naar een nieuwe kartering van de Belgische en de Luxemburgse flora. *Dumortiera* **1** : 8-19.

**Van Landuyt W., Heylen O., Vanhecke L., Van den Brempt P. & Baeté H.** (2000) – Verspreiding en evolutie van de botanische kwaliteit van ecotopen: gemten aan de hand van combinaties van indicatorsoorten uit Florabank. Rapport Vlina –project 96/02. Flo.wer vzw., Instituut voor Natuurbehoud, Nationale Plantentuin van België en Universiteit Gent in opdracht van de Vlaamse Gemeenschap binnen het kader van het Vlaams Impulsprogramma Natuurontwikkeling.

**Van Landuyt W., Verloove F. & Heyneman G.** (2002) – Verspreiding en status van *Eragrostis*-soorten in de omgeving van Gent. *Dumortiera* **79** : 3-8.

**Van Landuyt W., Hoste I., Vanhecke L., Van den Brempt P., Vercruyssen W. & De Beer D.** (2006) – Atlas van de Flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest. Instituut voor natuur- en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België & Flower.

**Vannerom H.** (2001) – *Geranium purpureum* ook in het Kempens district. *Dumortiera* **78** : 28.

**Van Rompaey E. & Delvosalle L.** (1972) – Atlas van de Belgische en de Luxemburgse flora. Pteridophyten en Spermatophyten. 1<sup>e</sup> uitgave. Brussel.

**Van Rompaey E. & Delvosalle L.** (1978) – Atlas van de Belgische en de Luxemburgse flora. Pteridophyten en Spermatophyten. Tekstgedeelte. Domein van Bouchout, Meise.

**Van Rompaey E. & Delvosalle L.** (1979) – Atlas van de Belgische en de Luxemburgse flora. Pteridophyten en Spermatophyten. 2<sup>e</sup> uitgave. Domein van Bouchout, Meise.

**Verloove F.** (2000) – *Geranium purpureum* Vill., ook in Vlaanderen. *Dumortiera* **76** : 18-20.

**Verloove F.** (2002) – Ingeburgerde plantensoorten in Vlaanderen, 2002. Mededeling van het Instituut voor Natuurbehoud nr **20**, Brussel.

**Verloove F.** (2002) – *Artemisia verlotiorum* in Vlaanderen: recent uitbreidend of lang over het hoofd gezien? *Dumortiera* **81** : 76-81.

**Verloove F. & Boulet V.** (2001) – *Conyza bonariensis* en *Conyza sumatrensis*: recent ingeburgerd in België? *Dumortiera* **77** : 2-8.

**Verloove F. & Heyneman G.** (1999) – *Hydrocotyle ranunculoides* L.f. (Grote waternavel) snel uitbreidend in de omgeving van Gent. *Dumortiera* **74** : 16-20.



**Verloove F. & Vanhecke L.** (2000) – *Myriophyllum aquaticum*, expansieve waterneofyt in Vlaanderen. *Dumortiera* **76** : 28-29.

**Vreeken, B., C.L.G. Groen, A.J.J. Lemaire, Th. Peterbroers, W.L.M. Tamis** (1999). Uitwerking van het Landelijk Meetnet Flora voor Aandachtsoorten. FLORON-rapport 9, Leiden.

**Weeda E.J., Westra R., Westra Ch. & Westra T.** (1985) – Nederlandse ecologische flora. Wilde planten en hun relaties.1. IVN, Amsterdam.

**Weeda E.J., Westra R., Westra Ch. & Westra T.** (1987) – Nederlandse ecologische flora. Wilde planten en hun relaties.2. IVN, Amsterdam.

**Weeda E.J., Westra R., Westra Ch. & Westra T.** (1988) – Nederlandse ecologische flora. Wilde planten en hun relaties.3. IVN, Amsterdam.

**Weeda E.J., Westra R., Westra Ch. & Westra T.** (1991) – Nederlandse ecologische flora. Wilde planten en hun relaties.4. IVN, Amsterdam.

**Weeda E.J., Westra R., Westra Ch. & Westra T.** (1994) – Nederlandse ecologische flora. Wilde planten en hun relaties.5. IVN, Amsterdam.

**Weyembergh G., Godefroid S., Verroken J. & Koedam N.** (2003) – Een evaluatie van de rijkdom aan plantensoorten van het Brusselse gedeelte van het Zoniënwoud, gebaseerd op dertien jaar flora-inventarisatie. *Dumortiera* **81** : 57-75.

**Wittig R.** (1991) – Ökologie der Großstadflora. Gustav Fischer Verlag Stuttgart. 261p.

**Zwaenepoel A.** (1994) – *Cochlearia danica* L. als bermhalofyt langs verkeerswegen in het Vlaamse binnenland. *Dumortiera* **55-57** : 43-49.

## INDEX DES NOMS DE PLANTES

---

Abutilon des champs .....	35	Airelle .....	243
Abutilon theophrasti .....	35	Ajonc d'Europe.....	178
Acer campestre .....	35	Ajuga reptans .....	39
Acer negundo .....	35	Alcea rosea.....	188
Acer platanoides .....	35	Alchemilla glabra.....	39
Acer pseudoplatanus .....	35	Alchemilla mollis.....	39
Ache faux-cresson .....	44	Alchemilla xanthochlora.....	39
Achillea millefolium .....	36	Alchémille glabre.....	39
Achillea ptarmica .....	36	Alchémille vert jaunâtre.....	39
Achillée millefeuille .....	36	Alisier de Suède .....	169
Achillée sternutatoire .....	36	Alisma plantago-aquatica .....	39
Acinos arvensis .....	211	Alliaire .....	39
Acore .....	36	Alliaria petiolata .....	39
Acorus calamus .....	36	Allium oleraceum L. ....	188
Adiantum raddianum.....	188	Allium schoenoprasum .....	188
Adonis aestivalis .....	211	Allium ursinum.....	40
Adonis annua.....	211	Allium vineale.....	40
Adonis d'automne .....	211	Alnus glutinosa .....	40
Adonis d'été .....	211	Alnus incana .....	40
Adoxa moschatellina .....	36	Alopecurus aequalis.....	211
Aegopodium podagraria.....	36	Alopecurus geniculatus.....	40
Aesculus hippocastanum .....	36	Alopecurus myosuroides Huds. ....	41
Aethusa cynapium .....	37	Alopecurus pratensis.....	41
Agrimonia eupatoria.....	37	Alouchier .....	208
Agrimonia procera.....	37	Alpiste des Canaries.....	136
Agripaume .....	112	Alsine à feuilles ténues .....	124
Agropyre des chiens .....	79	Althaea hirsuta .....	212
Agrostemma githago .....	211	Althaea officinalis.....	212
Agrostis canina.....	37	Alysson blanc.....	50
Agrostis capillaris.....	37	Alysson calicinal.....	212
Agrostis commun .....	37	Alysson maritime.....	114
Agrostis des chiens .....	37	Alyssum alyssoides.....	212
Agrostis des sables .....	211	Alyssum simplex.....	212
Agrostis géant.....	37	Amarante à feuilles marginées.....	212
Agrostis gigantea.....	37	Amarante africaine.....	212
Agrostis stolonifera .....	38	Amarante blanche .....	41
Agrostis stolonifère .....	38	Amarante de Bouchon .....	188
Agrostis vinealis.....	211	Amarante de Quito.....	212
Aigremoine eupatoire .....	37	Amarante livide.....	41
Aigremoine odorante.....	37	Amarante réfléchie.....	41
Ail des champs .....	188	Amarante verte.....	188
Ail des ours.....	40	Amaranthus albus .....	41
Ail des vignes .....	40	Amaranthus blitoides .....	212
Ailante glanduleux .....	38	Amaranthus blitum .....	41
Ailanthus altissima .....	38	Amaranthus graezicans .....	212
Aira caryophylla .....	38	Amaranthus hybridus.....	188
Aira praecox .....	38	Amaranthus quitensis.....	212

<i>Amaranthus retroflexus</i> .....	41	<i>Arctium lappa</i> .....	45
<i>Amaranthus viridis</i> .....	212	<i>Arctium nemorosum</i> .....	45
Ambroise annuelle.....	42	<i>Arenaria serpyllifolia</i> .....	45
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> .....	42	Argousier .....	197
Amélanchier d'Amérique .....	188	Aristolochie clématite .....	190
Amelanchier lamarckii .....	188	<i>Aristolochia clematidis</i> .....	190
Amelanchier ovalis.....	189	Armoise absinthe .....	190
Amélanchier sauvage .....	189	Armoise annuelle .....	46
<i>Ammi majus</i> .....	189	Armoise champêtre.....	213
Amourette commune .....	52	Armoise des frères .....	46
<i>Anacamptis pyramidalis</i> .....	42	<i>Armoracia rusticana</i> .....	46
<i>Anagallis arvensis</i> .....	42	<i>Arnoseris minima</i> .....	213
<i>Anchusa arvensis</i> .....	42	Arnoséris naine .....	213
<i>Anchusa officinalis</i> .....	213	<i>Arrhenaterum elatius</i> .....	46
Ancolie vulgaire .....	44	Arroche des jardins .....	214
<i>Anemone blanda</i> .....	189	Arroche étalée.....	48
Anémone de Grèce .....	189	Arroche hastée .....	49
<i>Anemone nemorosa</i> .....	42	<i>Artemisia absinthium</i> .....	190
<i>Anemone ranunculoides</i> .....	42	<i>Artemisia annua</i> .....	46
Anémone sylvie.....	42	<i>Artemisia campestris</i> .....	213
<i>Angelica archangelica</i> .....	189	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte .....	46
<i>Angelica sylvestris</i> .....	43	<i>Artemisia vulgaris</i> .....	46
Angélique sauvage .....	43	<i>Arum italicum</i> Mill. ....	46
Angélique vraie .....	189	<i>Arum maculatum</i> .....	47
<i>Antennaria dioica</i> .....	213	<i>Asparagus officinalis</i> .....	47
<i>Anthemis arvensis</i> .....	43	Asperge officinale.....	47
<i>Anthemis cotula</i> .....	43	<i>Asperugo procumbens</i> .....	213
<i>Anthemis nobilis</i> .....	189	<i>Asperula arvensis</i> .....	213
<i>Anthoxantum odoratum</i> .....	43	Aspérule des champs .....	213
<i>Anthriscus caucalis</i> .....	43	Aspérule odorante.....	92
<i>Anthriscus cerefolium</i> .....	189	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> .....	47
Anthrisque des dunes .....	43	<i>Asplenium ruta-muraria</i> .....	47
<i>Anthyllis vulneraria</i> .....	43	<i>Asplenium scolopendrium</i> .....	47
<i>Antirrhinum majus</i> .....	189	<i>Asplenium trichomanes</i> .....	48
<i>Apera interrupta</i> .....	189	Aster.....	48
<i>Apera spica-venti</i> .....	44	Aster- .....	48
Apère interrompue.....	189	<i>Astragalus glycyphyllos</i> .....	48
Aphane à petits fruits.....	44	<i>Athyrium filix-femina</i> .....	48
Aphane des champs.....	44	<i>Atriplex hortensis</i> .....	214
<i>Aphanes arvensis</i> .....	44	<i>Atriplex patula</i> .....	48
<i>Aphanes australis</i> .....	44	<i>Atriplex prostrata</i> .....	49
<i>Apium graveolens</i> .....	213	<i>Atriplex rosea</i> .....	214
<i>Apium nodiflorum</i> .....	44	<i>Atriplex tatarica</i> .....	214
<i>Aquilegia vulgaris</i> .....	44	<i>Atropa bella-donna</i> .....	49
Arabette de Thalius .....	45	<i>Atropis distant</i> .....	147
Arabette des sables .....	58	Aubépine à deux styles .....	73
Arabette hérissée .....	213	Aubépine à grand calice.....	221
<i>Arabidopsis thaliana</i> .....	45	Aubépine à un style.....	73
<i>Arabis hirsuta</i> .....	213	Aulne blanc .....	40
Arbre à vessies .....	220	Aulne noir .....	40

Avena fatua .....	49	Bifora testiculata.....	214
Avena sativa .....	190	Bistorte.....	135
Avenula pubescens .....	49	Blechnum en épi .....	51
Avoine cultivée .....	190	Blechnum spicant.....	51
Avoine dorée .....	177	Blysmus compressus.....	214
Avoine pubescente .....	49	Bois-gentil.....	223
Axyris amaranthoides.....	214	bois-joli .....	223
Azolla commune .....	190	Borago officinalis .....	51
Azolla filiculoides .....	190	Botryche lunaire.....	214
Babarée intermédiaire .....	190	Botrychium lunaria .....	214
Baguenaudier commun.....	220	Bouillon blanc à grandes fleurs .....	180
Baldingère .....	136	Bouillon blanc à petites fleurs .....	180
Ballota nigra .....	49	Bouleau pubescent.....	50
Ballotte fétide .....	49	Bouleau verruqueux.....	50
Balsamine à petites fleurs.....	105	Bourdaie.....	90
Balsamine des bois .....	105	Bourrache.....	51
Balsamine géante.....	105	Bourse-à-pasteur commune .....	57
Barbarea intermedia .....	190	Brachypode des bois .....	51
Barbarea stricta.....	190	Brachypode penné.....	191
Barbarea verna.....	190	Brachypodium pinnatum.....	191
Barbarea vulgaris.....	50	Brachypodium sylvaticum .....	51
Barbarée commune.....	50	Brassica napus.....	52
Barbarée printanière .....	190	Brassica nigra.....	52
Barbarée raide .....	190	Brassica oleracea.....	52
Bardane des bois.....	45	Brassica rapa .....	52
Barkhausie à feuilles de pissenlit .....	73	Briza media .....	52
Barkhausie hérissée .....	221	Briza minor .....	215
Bassia scoparia .....	214	Brome de Californie.....	52
Bec-de-cigogne commun.....	84	Brome des champs .....	215
Belladone.....	49	Brome des toits .....	53
Belle-de-jour.....	221	Brome dressé.....	215
Bellis perennis .....	50	Brome épais .....	215
Benoîte commune.....	95	Brome inerme .....	191
Benoîte des ruisseaux .....	227	Brome mou .....	53
Berberis vulgaris .....	191	Brome raide.....	191
Berce commune.....	98	Brome rude .....	53
Berce du Caucase .....	98	Brome seigle .....	215
Berteroa incana.....	50	Brome stérile.....	53
Berula erecta.....	50	Brome variable.....	215
Bétoine .....	241	Bromus arvensis.....	215
Betula pendula.....	50	Bromus carinatus .....	52
Betula pubescens .....	50	Bromus commutatus .....	215
Bidens cernua .....	51	Bromus diandrus .....	191
Bidens frondosa.....	51	Bromus erectus .....	215
Bidens tripartita.....	51	Bromus grossus.....	215
Bident à fruits noirs .....	51	Bromus hordeaceus.....	53
Bident penché.....	51	Bromus inermis.....	191
Bident triparti .....	51	Bromus ramosus .....	53
Bifora.....	214	Bromus secalinus .....	215
Bifora radians .....	214	Bromus sterilis .....	53

Bromus tectorum .....	53	Caméline alysson .....	216
Brunelle commune .....	145	Caméline cultivée .....	216
Bruyère quaternée .....	224	Caméline pâle .....	216
Bryone .....	53	Camérisier .....	115
Bryonia dioica .....	53	Camomille puante .....	43
Buddléa .....	54	Camomille romaine .....	189
Buddleja davidii .....	54	Campanula patula .....	217
Bugle rampante .....	39	Campanula persicifolia .....	56
Buglosse toujours verte .....	134	Campanula portenschlagiana .....	56
Bugrane rampante .....	130	Campanula rapunculoïdes .....	192
Buis .....	192	Campanula rapunculus .....	56
Buisson ardent .....	204	Campanula rotundifolia .....	56
Bunias d'Orient .....	191	Campanula trachelium .....	56
Bunias erucago .....	215	Campanule à feuilles de pêcher .....	56
Bunias orientalis .....	191	Campanule à feuilles rondes .....	56
Bunias roquette .....	215	Campanule des murets .....	56
Bunium bulbocastanum .....	215	Campanule étalée .....	217
Bupleurum croceum .....	191	Campanule fausse raiponce .....	192
Bupleurum fontanesii .....	216	Campanule gantelée .....	56
Bupleurum rotundifolium .....	192	Campanule raiponce .....	56
Bupleurum subovatum .....	216	Canche caryophyllée .....	38
Buxus sampervirens .....	192	Canche cespiteuse .....	76
Cabaret des oiseaux .....	77	Canche flexueuse .....	76
Caille-lait blanc .....	92	Canche printanière .....	38
Caille-lait jaune .....	93	Cannabis sativa .....	57
Calamagrostis commun .....	54	Capsella bursa-pastoris .....	57
Calamagrostis des marais .....	54	Cardamine amara .....	57
Calamagrostis epigejos .....	54	Cardamine amère .....	57
Calament acinos .....	211	Cardamine des bois .....	57
Calament ascendant .....	216	Cardamine des prés .....	58
Calamintha ascendens .....	216	Cardamine flexuosa .....	57
Calamogrostis canescens .....	54	Cardamine hérissée .....	57
Calla .....	216	Cardamine hirsuta .....	57
Calla palustris .....	216	Cardamine impatiens .....	192
Callitriche à angles obtus .....	55	Cardamine impatiente .....	192
Callitriche à crochets .....	54	Cardamine pratensis .....	58
Callitriche à fruits plats .....	55	Cardaminopsis arenosa .....	58
Callitriche des eaux stagnantes .....	55	Cardaria draba .....	58
Callitriche hamulata .....	54	Carduus acanthoides .....	192
Callitriche obtusangula .....	55	Carduus crispus .....	58
Callitriche platycarpa .....	55	Carex acuta .....	58
Callitriche stagnalis .....	55	Carex acutiformis .....	58
Calluna vulgaris .....	55	Carex caryophyllea .....	59
Callune .....	55	Carex cuprina .....	59
Caltha palustris .....	55	Carex demissa .....	217
Calystegia sepium .....	55	Carex digitata .....	59
Camelina alyssum .....	216	Carex distans .....	217
Camelina microcarpa .....	216	Carex disticha .....	59
Camelina sativa .....	216	Carex divulsa .....	59
Caméline à petits fruits .....	216	Carex echinata .....	217

Carex flacca.....	60	Centauree des montagnes.....	192
Carex flava .....	217	Centauree jacée .....	63
Carex hirta .....	60	Centauree scabieuse.....	193
Carex lepidocarpa.....	217	Centaurium erythraea.....	63
Carex nigra .....	60	Centaurium pulchellum.....	64
Carex ovalis.....	60	Centranthe rouge.....	193
Carex pallescens.....	60	Centranthus ruber.....	193
Carex panicea .....	61	Céaiste aggloméré .....	64
Carex paniculata .....	61	Céaiste commun .....	64
Carex pendula.....	61	Céaiste des champs.....	64
Carex pilulifera.....	61	Céaiste des sables .....	64
Carex pseudocyperus.....	61	Céaiste nain .....	64
Carex pulicaris.....	217	Cerastium arvense.....	64
Carex remota .....	61	Cerastium fontanum.....	64
Carex riparia.....	62	Cerastium glomeratum.....	64
Carex rostrata .....	217	Cerastium pumilum.....	64
Carex spicata .....	62	Cerastium semidecandrum.....	64
Carex strigosa.....	62	Ceratocapnos claviculata .....	219
Carex sylvatica .....	62	Cératophylle épineux .....	65
Carex vesicaria .....	218	Ceratophyllum demersum.....	65
Carex viridula s.l. ....	218	Cerfeuil bulbeux .....	219
Carex vulpina .....	218	Cerfeuil cultivé .....	189
Carlina vulgaris .....	218	Cerfeuil musqué.....	201
Carline vulgaire .....	218	Cerfeuil penché.....	65
Carotte .....	75	Cerfeuil sauvage .....	43
Carpinus betulus.....	62	Cerisier à grappes.....	146
Carthame des teinturiers.....	218	Cerisier des oiseaux .....	146
Carthamus tinctorius .....	218	Cerisier tardif .....	146
Carum carvi .....	218	Cétérach .....	65
Cassis.....	152	Ceterarch officinarum.....	65
Castanea sativa .....	63	Chaenorrhinum minus.....	65
Catabrosa aquatica.....	63	Chaerophyllum bulbosum.....	219
Catabrose aquatique .....	63	Chaerophyllum temulum .....	65
Catalpa.....	192	Chanvre.....	57
Catalpa bignonioides .....	192	Chardon crépu.....	58
Catapode rigide .....	63	Chardon faux-acanthe.....	192
Catapodium rigidum.....	63	Charme.....	62
Caucalis à fruits aplatis .....	218	Châtaignier.....	63
Caucalis à larges feuilles .....	243	Chélidoine.....	65
Caucalis platycarpus.....	218	Chelidonium majus.....	65
Céleri perpétuel .....	199	Chêne pédonculé.....	148
Céleri sauvage .....	213	Chêne rouge .....	148
Centaurea.....	63	Chêne sessile.....	148
Centaurea calcitrapa .....	219	Chénopode à feuilles d'obier .....	219
Centaurea cyanus.....	63	Chénopode à feuilles de figuier .....	66
Centaurea diffusa.....	219	Chénopode blanc.....	65
Centaurea montana .....	192	Chénopode couché.....	193
Centaurea scabiosa .....	193	Chénopode des murs.....	66, 219
Centauree bleuet.....	63	Chénopode des villages .....	193
Centauree chausse-trape.....	219	Chénopode fausse-ambrosie .....	193

Chénopode fétide.....	220	Clématite des haies .....	68
Chénopode glauque .....	66	Clématite fausse-vigne.....	193
Chénopode hybride .....	66	Clinopode.....	68
Chénopode polysperme .....	66	Clinopodium vulgare .....	68
Chénopode rouge.....	66	Cochléaire danoise.....	69
Chenopodium album .....	65	Cochlearia danica.....	69
Chenopodium ambrosioides .....	193	Coeloglosse .....	220
Chenopodium dessicatum .....	219	Coeloglossum viride .....	220
Chenopodium ficifolium .....	66	Coincya monensis .....	194
Chenopodium foliosum .....	219	Colchicum autumnale .....	69
Chenopodium glaucum .....	66	Colchique d'automne.....	69
Chenopodium hircinum.....	193	Colutea arborescens .....	220
Chenopodium hybridum.....	66	Colza .....	52
Chenopodium multifidum .....	219	Comaret.....	220
Chenopodium murale .....	66, 219	Comarum palustre.....	220
Chenopodium polyspermum .....	66	Compagnon blanc .....	166
Chenopodium pumilio.....	193	Compagnon de nuit.....	240
Chenopodium rubrum .....	66	Compagnon rouge.....	166
Chenopodium urbicum .....	193	Conium maculatum.....	69
Chenopodium vulvaria .....	220	Conringia orientalis.....	220
Chèvrefeuille des bois .....	115	Consolida ajacis .....	194
Chicorée sauvage.....	67	Consolida regalis.....	69
Chiendent commun .....	79	Consoude officinale .....	172
Chiendent dactyle.....	222	Consoude rude .....	172
Chou .....	52	Convallaria majalis .....	69
Chrysanthème des moissons.....	95	Convolvulus arvensis.....	69
Chrysosplenium alternifolium.....	67	Convolvulus tricolor .....	221
Chrysosplenium oppositifolium .....	67	Conyza canadensis.....	70
Ciboulette .....	188	Conyza sumatrensis .....	70
Cicerbita macrophylla .....	220	Coquelicot argémone .....	132
Cichorium intybus .....	67	Coquelourde des jardins.....	200
Circaea lutetiana .....	67	Coqueret.....	137
Circée de Paris.....	67	Coqueret du Pérou .....	202
Cirse acaule .....	67	Corisperme à fruit ailé .....	194
Cirse commun .....	68	Corispermum pallassii .....	194
Cirse des champs.....	67	Corne de cerf commune.....	71
Cirse des marais .....	68	Corne de cerf didyme.....	71
Cirse laineux.....	220	Cornouiller blanc .....	70
Cirse maraîcher .....	68	Cornouiller mâle .....	70
Cirsium acaule.....	67	Cornouiller sanguin.....	70
Cirsium arvense.....	67	Cornouiller soyeux.....	71
Cirsium eriophorum .....	220	Cornus alba .....	70
Cirsium oleraceum .....	68	Cornus mas .....	70
Cirsium palustre .....	68	Cornus sanguinea.....	70
Cirsium vulgare .....	68	Cornus sericea.....	71
Cladium mariscus .....	220	Coronille bigarrée .....	206
Claytonia perfoliata .....	68	Coronopus didymus .....	71
Claytonie perfoliée .....	68	Coronopus squamatus.....	71
Clematis vitalba.....	68	Corrigiola litoralis.....	71
Clematis viticella.....	193	Corrigiole des rives.....	71

Corydale à vrilles .....	219	Cymbalaria muralis.....	74
Corydale jaune.....	147	Cynodon dactylon.....	222
Corydale solide.....	71	Cynosurus cristatus.....	74
Corydalis solida.....	71	Cyperus flavescens .....	222
Corylus avellana.....	72	Cyperus fuscus.....	74
Corylus avellana L. ....	72	Cystoptéris .....	222
Corynéphore .....	72	Cystopteris fragilis.....	222
Corynephorus canescens .....	72	Cytise faux-ébénier.....	198
Cotonéaster à feuilles de saule .....	194	Cytisus scoparius .....	74
Cotonéaster de Rehder .....	72	Dactyle vulgaire.....	75
Cotonéaster horizontal.....	72	Dactylis glomerata .....	75
Cotoneaster horizontalis.....	72	Dactylorhiza fuchsii.....	75
Cotoneaster rehderi .....	72	Dactylorhiza maculata .....	222
Cotoneaster salicifolius .....	194	Dactylorhiza majalis .....	222
Cotonnière allemande.....	225	Dactylorhiza praetermissa.....	75
Cotonnière des champs.....	225	Dame d' onze heures.....	131
Cotonnière jaunâtre .....	225	Danthonia decumbens.....	222
Cotonnière naine .....	225	Danthonie tridentée.....	222
Coucou .....	177	Daphne mezereum .....	223
Courge .....	194	Datura stramonium .....	75
Cranson.....	46	Daucus carota.....	75
Crataegus laevigata .....	73	Dauphinelle d' Ajax.....	194
Crataegus monogyna .....	73	Delia segetalis .....	223
Crataegus rhipidophylla .....	221	Deschampsia cespitosa .....	76
Crépis à tige capillaire.....	73	Deschampsia flexuosa.....	76
Crépis biennis.....	73	Descurainia sophia.....	194
Crépis capillaris.....	73	Dianthus armeria.....	76
Crépis de Nîmes .....	221	Dianthus carthusianorum .....	223
Crépis des marais .....	73	Dianthus deltoides.....	223
Crépis des prés .....	73	Digitaire glabre .....	76
Crépis nicaeensis .....	221	Digitaire sanguine.....	77
Crépis paludosa .....	73	Digitale pourpre .....	76
Crépis polymorpha .....	73	Digitalis purpurea .....	76
Crépis sancta .....	221	Digitaria ischaemum.....	76
Crépis setosa.....	221	Digitaria sanguinalis .....	77
Cresson à petites feuilles .....	128	Diphasiastrum tristachyum .....	223
Cresson alénois.....	199	Diplofaxe des murs .....	77
Cresson de fontaine .....	128	Diplofaxe vulgaire.....	77
Crételle .....	74	Diplofaxis fullonum .....	77
Cruciata laevipes .....	74	Diplofaxis muralis.....	77
Cucubale.....	221	Diplofaxis tenuifolia .....	77
Cucubalis baccifer .....	221	Doradille noire .....	47
Cucurbita pepo .....	194	Dorine à feuilles alternes .....	67
Cumin des prés.....	218	Dorine à feuilles opposées .....	67
Cuscuta europaea.....	74	Doronic à feuilles cordées.....	223
Cuscuta gronovii .....	221	Doronicum pardalianches .....	223
Cuscute de Gronovius .....	221	Drave printanière .....	84
Cyclamen hederifolium .....	194	Drosera intermedia.....	223
Cyclamen napolitain.....	194	Dryopteris affinis .....	224
Cymbalaire .....	74	Dryopteris carthusiana .....	77



Dryoptéris des chartreux .....	77	Epilobium angustifolium .....	80
Dryopteris dilatata .....	78	Epilobium ciliatum .....	80
Dryoptéris dilaté .....	78	Epilobium hirsutum .....	80
Dryoptéris écailléux .....	224	Epilobium lanceolatum .....	80
Dryopteris filix-mas .....	78	Epilobium montanum .....	80
Duchesnea indica.....	78	Epilobium obscurum.....	81
Echinochloa colona .....	195	Epilobium palustre.....	81
Echinochloa crus-galli.....	78	Epilobium parviflorum .....	81
Echinops de Hongrie .....	195	Epilobium roseum.....	81
Echinops exaltatus.....	195	Epilobium tetragonum .....	81
Echium vulgare .....	79	Epinard-fraise en baguette .....	219
Ecuelle d'eau .....	103	Epine noire.....	147
Eglantier commun .....	154	Epine-vinette commune .....	191
Eleocharis acicularis.....	224	Epipactis à fleurs pendantes.....	82
Eleocharis palustris .....	79	Epipactis à larges feuilles .....	82
Eleocharis quinqueflora.....	224	Epipactis des marais.....	224
Eleusine d'Inde.....	195	Epipactis helleborine.....	82
Eleusine indica .....	195	Epipactis palustris .....	224
Elodea canadensis .....	79	Epipactis phyllantes .....	82
Elodea nuttallii .....	79	Equisetum arvense .....	82
Elodée à feuilles étroites .....	79	Equisetum fluviatile.....	82
Elodée du Canada.....	79	Equisetum hyemale.....	82
Elymus caninus .....	79	Equisetum palustre.....	83
Elymus repens .....	79	Equisetum sylvaticum.....	83
Epervière de Bauhin .....	99	Equisetum telmateia.....	83
Epervière de Savoie.....	100	Erable champêtre .....	35
Epervière des murs .....	100	Erable négundo .....	35
Epervière des prairies .....	99	Erable plane .....	35
Epervière en ombelle.....	100	Erable sycomore .....	35
Epervière fausse-piloselle.....	99	Eragrostis cilianensis .....	195
Epervière lisse .....	99	Eragrostis de Cigliano.....	195
Epervière orangée.....	99	Eragrostis faux-pâturin .....	83
Epervière petite-laitue .....	99	Eragrostis minor.....	83
Epervière piloselle.....	100	Eragrostis pilosa.....	83
Epervière tachée .....	100	Eragrostis poilu.....	83
Epervière vulgaire .....	99	Eranthe d'hiver .....	224
Epiaire annuelle.....	241	Eranthis hyemalis.....	224
Epiaire des bois .....	171	Erica tetralix.....	224
Epiaire des champs.....	170	Erigeron acer.....	84
Epiaire des marais .....	171	Erigéron âcre.....	84
Epilobe à feuilles lancéolées .....	80	Erigéron annuel.....	84
Epilobe à petites fleurs .....	81	Erigeron annuus .....	84
Epilobe à tige carrée .....	81	Erigeron philadelphicus .....	224
Epilobe cilié.....	80	Eriophorum angustifolium.....	224
Epilobe des marais .....	81	Erodium cicutarium .....	84
Epilobe des montagnes.....	80	Erophila verna.....	84
Epilobe en épi.....	80	Erucastre .....	195
Epilobe hérissé .....	80	Erucastrum gallicum.....	195
Epilobe rosé.....	81	Eryngium planum .....	225
Epilobe vert foncé .....	81	Erysimum cheiranthoides .....	85

Erysimum cheiri .....	85	Fétuque capillaire.....	88
Erysimum repandum .....	225	Fétuque des prés.....	89
Erythrée élégante .....	64	Fétuque géante .....	88
Erythrée petite centaurée .....	63	Fétuque roseau .....	88
Eschscholzia californica .....	195	Fétuque rouge .....	89
Eschscholzia de Californie .....	195	Ficaire fausse-renoncule .....	149
Esparcette cultivée.....	201	Ficus carica .....	89
Eufragie visqueuse .....	202	Figuier.....	89
Euonymus europaeus.....	85	Filago arvensis .....	225
Eupatoire chanvrine.....	85	Filago lutescens.....	225
Eupatorium cannabinum .....	85	Filago minima.....	225
Euphorbe des bois .....	85	Filago vulgaris .....	225
Euphorbe des jardins .....	86	Filipendula ulmaria.....	89
Euphorbe épurge .....	86	Flèche d'eau .....	157
Euphorbe ésule .....	86	Fléole des prés .....	137
Euphorbe exiguë.....	86	Fléole noueuse .....	137
Euphorbe maculée .....	195	Flouve odorante .....	43
Euphorbe petit-cyprès .....	195	Foeniculum vulgare .....	90
Euphorbe réveil-matin.....	86	Folle-avoine .....	49
Euphorbia amygdaloides .....	85	Fougère des montagnes.....	131
Euphorbia cyparissias.....	195	Fougère femelle .....	48
Euphorbia esula .....	86	Fougère mâle.....	78
Euphorbia exigua.....	86	Fougère-aigle .....	147
Euphorbia helioscopa .....	86	Fragaria vesca .....	90
Euphorbia lathyris .....	86	Fraisier des Indes .....	78
Euphorbia maculata.....	195	Fraisier sauvage .....	90
Euphorbia peplus.....	86	Framboisier commun .....	155
Euphorbia prostrata .....	196	Frangula alnus.....	90
Fagopyrum esculentum .....	86	Fraxinus excelsior.....	90
Fagopyrum tataricum .....	225	Frêne commun .....	90
Fagus sylvatica .....	87	Fritillaire .....	225
Fallopia aubertii.....	87	Fritillaria meleagris.....	225
Fallopia convolvulus .....	87	Froment.....	209
Fallopia dumetorum .....	87	Fromental.....	46
Fallopia japonica .....	87	Fumaria capreolata.....	90
Fallopia sachalinensis.....	88	Fumaria densiflora .....	226
Fausse camomille .....	43	Fumaria officinalis.....	90
Fausse capillaire .....	48	Fumaria parviflora .....	226
Faux-houx.....	118	Fumaria vaillantii.....	226
Faux-nénuphar.....	232	Fumeterre à feuilles serrées .....	226
Faux-riz .....	111	Fumeterre à petites fleurs.....	226
Fenouil.....	90	Fumeterre de Vaillant .....	226
Festuca arundinacea .....	88	Fumeterre grimpante.....	90
Festuca brevipila .....	88	Fumeterre officinale.....	90
Festuca filiformis.....	88	Fusain d'Europe.....	85
Festuca gigantea .....	88	Gagea spathacea.....	91
Festuca pratensis .....	89	Gagée à spathe .....	91
Festuca rubra .....	89	Gaillet à trois pointes .....	226
Festulolium loliaceum .....	89	Gaillet bâtard.....	226
Fétuque à feuilles scabres.....	88	Gaillet croisette.....	74

Gaillet des fanges .....	93	Géranium pourpre .....	94
Gaillet des marais .....	92	Geranium pratense .....	94
Gaillet du Harz .....	93	Geranium purpureum .....	94
Galanthus nivalis .....	91	Geranium pusillum .....	94
Galega officinalis .....	196	Geranium pyrenaicum .....	94
Galéopsis à feuilles étroites .....	226	Geranium robertianum .....	95
Galeopsis angustifolia .....	226	Geranium rotundifolium .....	196
Galéopsis bifide .....	91	Géranium sanguin .....	196
Galeopsis speciosa .....	226	Geranium sanguineum .....	196
Galéopsis tétrahit .....	91	Geranium sylvaticum .....	196
Galeopsis tetrahit (s.l.) .....	91	Germandrée des marais .....	242
Galéopsis versicolore .....	226	Germandrée petit-chêne .....	209
Galingsoga parviflora .....	91	Germandrée scorodoine .....	174
Galinsoga cilié .....	92	Gesse à larges feuilles .....	110
Galinsoga glabre .....	91	Gesse de Nissole .....	110
Galinsoga quadriradiata .....	92	Gesse des bois .....	111
Galium aparine .....	92	Gesse des montagnes .....	229
Galium mollugo .....	92	Gesse des prés .....	110
Galium odoratum .....	92	Gesse hérissée .....	198
Galium palustre .....	92	Gesse noire .....	198
Galium saxatile .....	93	Gesse sans feuilles .....	110
Galium spurium .....	226	Gesse tubéreuse .....	111
Galium tricorutum .....	226	Geum rivale .....	227
Galium uliginosum .....	93	Geum urbanum .....	95
Galium verum .....	93	Giroflée des murailles .....	85
Gatteron .....	92	Glebonis segetum .....	95
Gaude .....	151	Glechoma hederacea .....	95
Genêt à balais .....	74	Glyceria declinata .....	95
Genêt d'Angleterre .....	227	Glyceria fluitans .....	96
Genêt velu .....	227	Glyceria maxima .....	96
Genista anglica .....	227	Glyceria notata .....	96
Genista pilosa .....	227	Glycérie aquatique .....	96
Géranium à feuilles rondes .....	196	Glycérie dentée .....	95
Geranium columbinum .....	93	Glycérie flottante .....	96
Géranium d'Endress .....	196	Glycérie pliée .....	96
Géranium découpé .....	93	Gnaphale des bois .....	96
Géranium des bois .....	196	Gnaphale des mares .....	97
Géranium des prés .....	94	Gnaphale jaunâtre .....	96
Géranium des Pyrénées .....	94	Gnaphalium luteoalbum .....	96
Geranium dissectum .....	93	Gnaphalium sylvaticum .....	96
Geranium endressii .....	196	Gnaphalium uliginosum .....	97
Géranium fluet .....	94	Gouet d'Italie .....	46
Géranium livide .....	94	Gouet tacheté .....	47
Geranium lucidum .....	227	Grand ammi .....	189
Géranium luisant .....	227	Grand boucage .....	138
Geranium molle .....	93	Grand coquelicot .....	133
Géranium mollet .....	93	Grande bardane .....	45
Geranium nodosum .....	196	Grande berle .....	240
Géranium noueux .....	196	Grande camomille .....	173
Geranium phaeum .....	94	Grande cigüe .....	69

Grande cuscute .....	74	Hieracium caespitosum.....	99
Grande douve .....	150	Hieracium lachenalii .....	99
grande luzule .....	116	Hieracium lactucella .....	99
Grande marguerite.....	113	Hieracium laevigatum.....	99
Grande ortie.....	179	Hieracium murorum.....	100
Grande pervenche.....	185	Hieracium pilosella.....	100
Grande prêle .....	83	Hieracium piloselloides .....	99
Grémil des champs .....	230	Hieracium sabaudum .....	100
Grémil officinal .....	114	Hieracium umbellatum .....	100
Griottier .....	146	Hippuris vulgaris.....	101
Groenlandia densa .....	227	Hirschfeldia incana .....	101
Groseillier des Alpes .....	152	Holcus lanatus.....	101
Groseillier épineux .....	152	Holcus mollis .....	101
Groseillier noir .....	152	Holostée en ombelle.....	101
Groseillier rouge.....	152	Holosteum umbellatum.....	101
Gui.....	186	Hordeum marinum.....	228
Guimauve hérissée .....	212	Hordeum murinum.....	102
Guimauve officinale.....	212	Hottonia palustris.....	102
Guizotia abyssinica .....	197	Hottonie des marais .....	102
Guizotie .....	197	Houblon .....	102
Gymnadenia conopsea.....	227	Houlque molle.....	101
Gymnadénie moucheron .....	227	Houlque velue .....	101
Gymnocarpium dryopteris.....	97	Houx.....	105
Gypsophila muralis .....	227	Humulus lupulus .....	102
Gypsophila pilosa.....	228	Hyacinthoides hispanica .....	102
Gypsophile des moissons .....	227	Hyacinthoides non-scripta .....	102
Hedera helix .....	97	Hydrocharis morsus-ranae .....	103
Helianthus annuus .....	97	Hydrocotyle fausse-renoncule .....	197
Helianthus laetiflorus .....	197	Hydrocotyle ranunculoides .....	197
Helianthus tuberosus .....	97	Hydrocotyle vulgaris.....	103
Hellébore vert.....	98	Hyoscyamus albus .....	197
Helleborus viridis .....	98	Hyoscyamus niger.....	103
Helxine de Soleirol.....	208	Hypericum hirsutum .....	103
Hemerocallis lilioasphodelus .....	197	Hypericum humifusum .....	103
Heracleum mantegazzianum .....	98	Hypericum maculatum (s.l.) .....	103
Heracleum spondylium .....	98	Hypericum montanum .....	104
Herbe à la coupure.....	163	Hypericum perforatum.....	104
Herbe à Robert .....	95	Hypericum pulchrum .....	104
Herbe aux chantres .....	167	Hypericum tetrapterum.....	104
Herbe aux chats .....	231	Hypochaeris glabra .....	228
herbe aux écus .....	118	Hypochaeris radicata.....	104
Herbe aux femmes battues .....	173	Ibérís en ombelle.....	198
Herniaire glabre.....	98	Iberis umbellata.....	198
Herniaire velue .....	98	If 174	
Herniaria glabra.....	98	Ilex aquifolium.....	105
Herniaria hirsuta .....	98	Illécèbre .....	228
Hesperis matronalis .....	197	Illecebrum verticillatum.....	228
Hêtre .....	87	Impatiens glandulifera .....	105
Hieracium aurantiacum .....	99	Impatiens noli-tangere .....	105
Hieracium bauginii .....	99	Impatiens parviflora.....	105

Inula conyzae.....	105	Lagurus ovatus.....	198
Inule conyze .....	105	Laîche à bec .....	217
Iris jaune.....	106	Laîche à épis distants .....	217
Iris pseudacorus.....	106	Laîche à pilules .....	61
Isatis tinctoria .....	228	Laîche à utricules divergents .....	59
Isolepis setacea.....	106	Laîche aiguë.....	58
Ivraie du lin .....	230	Laîche bleuâtre.....	61
Ivraie enivrante.....	230	Laîche cuivrée.....	59
Ivraie vivace .....	114	Laîche des bois.....	62
Jacinthe d'Espagne .....	102	Laîche des lièvres.....	60
Jacinthe des bois.....	102	Laîche des marais.....	58
Jasione .....	106	Laîche des renards .....	218
Jasione montana .....	106	Laîche des rives .....	62
Jonc à fruits luisants .....	107	Laîche digitée.....	59
Jonc à tépales aigus .....	107	Laîche distique.....	59
Jonc à tépales obtus .....	108	Laîche écailleuse.....	217
Jonc à tiges comprimées.....	107	Laîche en épi.....	62
Jonc aggloméré.....	107	Laîche espacée .....	61
Jonc des chaisiers commun .....	161	Laîche étoilée.....	217
Jonc des crapauds .....	107	Laîche faux-souchet.....	61
Jonc des marécages .....	228	Laîche glauque.....	60
Jonc épars .....	108	Laîche hérissée.....	60
Jonc glauque.....	108	Laîche jaunâtre.....	217
Jonc grêle.....	108	Laîche maigre .....	62
Jonquille .....	127	Laîche noire .....	60
Joubarbe des toits .....	206	Laîche pâle.....	60
Jouet du vent.....	44	Laîche paniculée .....	61
Juglans regia.....	106	Laîche pendante .....	61
Julienne des dames .....	197	Laîche printanière .....	59
Juncus acutiflorus.....	107	Laîche puce .....	217
Juncus articulatus .....	107	Laîche vert jaunâtre .....	217, 218
Juncus bufonius .....	107	Laîche vésiculeuse .....	218
Juncus compressus .....	107	Laiteron des champs .....	168
Juncus conglomeratus .....	107	Laiteron épineux .....	168
Juncus effusus .....	108	Laiteron maraîcher.....	168
Juncus inflexus .....	108	Laitue des murailles .....	125
Juncus subnodulosus .....	108	Laitue scariole.....	109
Juncus tenageia.....	228	Laitue vireuse.....	198
Juncus tenuis .....	108	Lamier amplexicaule.....	109
Jusquiame noire.....	103	Lamier blanc .....	109
Kickxia elatine.....	108	Lamier découpé.....	109
Kickxia spuria .....	228	Lamier jaune .....	109
Knautia arvensis .....	109	Lamier maculé .....	229
Knautie des champs.....	109	Lamier pourpre .....	110
Koelérie de Crête.....	205	Lamium album.....	109
L'Armoise commune.....	46	Lamium amplexicaule.....	109
La Patience des prés .....	157	Lamium galeobdolon .....	109
Laburnum anagyroides .....	198	Lamium hybridum .....	109
Lactuca serriola .....	109	Lamium maculatum .....	229
Lactuca virosa .....	198	Lamium purpureum .....	110

Lampourde épineuse .....	246	Lierre.....	97
Lampourde glouteron .....	246	Lierre terrestre.....	95
Lampsane commune.....	110	Ligustrum ovalifolium .....	113
Langue de cerf.....	47	Ligustrum vulgare.....	113
Lapsana communis .....	110	Lilas commun .....	172
Larix decidua.....	198	Lin cultivé.....	114
Lastrée du chêne.....	97	Lin purgatif .....	229
Lathyrus aphaca.....	110	Linaigrette à feuilles étroites.....	224
Lathyrus hirsutus .....	198	Linaire bâtarde .....	228
Lathyrus latifolius .....	110	Linaire commune .....	113
Lathyrus linifolius .....	229	Linaire couchée.....	200
Lathyrus niger .....	198	Linaire élatine .....	108
Lathyrus nissolia .....	110	Linaire striée .....	200
Lathyrus pratensis .....	110	Linaria repens .....	200
Lathyrus sylvestris.....	111	Linaria supina .....	200
Lathyrus tuberosus .....	111	Linaria vulgaris.....	113
Laurier-cerise .....	204	Linum catharticum.....	229
Le Buplèvre à feuilles rondes .....	192	Linum usitatissimum.....	114
Le Sisymbre d'Orient .....	207	Lis jaune.....	197
Leersia oryzoides.....	111	Liseron des champs.....	69
Legousia hybrida.....	229	Liseron des haies.....	55
Legousia speculum-veneris .....	111	Listera ovata.....	114
Lemna gibba .....	229	Listère ovale.....	114
Lemna minor .....	111	Lithospermum arvense.....	230
Lemna minuta.....	199	Lithospermum officinale.....	114
Lemna trisulca .....	111	Lobularia maritima .....	114
Lemna turionifera .....	199	Lolium multiflorum .....	114
Lentille d'eau à plusieurs racines .....	170	Lolium perenne .....	114
Lentille d'eau à trois lobes .....	111	Lolium remotum .....	230
Lentille d'eau gibbeuse .....	229	Lolium temulentum.....	230
Lentille d'eau minuscule .....	199	Lonicera periclymenum .....	115
Lentille d'eau turionifère.....	199	Lonicera xylosteum.....	115
Leontodon autumnalis .....	112	Lotier à gousse carrée .....	242
Léontodon d'automne .....	112	Lotier corniculé.....	115
Léontodon hispide .....	112	Lotier des fanges.....	115
Leontodon hispidus .....	112	Lotus corniculatus.....	115
Leontodon saxatilis .....	112	Lotus pedunculatus .....	115
Leonurus cardiaca .....	112	Ludwigia grandiflora .....	200
Lepidium campestre .....	112	Ludwigie à grandes fleurs.....	200
Lepidium densiflorum .....	199	Lunaria annua .....	115
Lepidium graminifolium .....	229	Lupin vivace .....	115
Lepidium heterophyllum .....	229	Lupinus polyphyllus .....	115
Lepidium latifolium.....	199	Luzerne commune.....	121
Lepidium perfoliatum.....	229	Luzerne en faucille.....	120
Lepidium rudérale .....	112	Luzerne lupuline .....	121
Lepidium sativum.....	199	Luzerne naine.....	200
Lepidium virginicum.....	113	Luzerne polymorphe .....	231
Leucanthemum vulgare .....	113	Luzerne tachée .....	230
Leucojum vernum .....	199	Luzula campestris .....	116
Levisticum officinale.....	199	Luzula luzuloides.....	116

Luzula multiflora.....	116	Marrubium vulgare .....	230
Luzula pilosa .....	116	Massette à feuilles étroites.....	177
Luzula sylvatica.....	116	Massette à larges feuilles .....	178
Luzule blanche .....	116	Matricaire camomille.....	120
Luzule champêtre .....	116	Matricaire discoïde .....	120
Luzule des bois.....	116	Matricaire maritime .....	120
Luzule multiflore.....	116	Matricaria discoidea.....	120
Luzule printanière .....	116	Matricaria maritima .....	120
Lychnis coronaria.....	200	Matricaria recutita.....	120
Lychnis fleur-de-coucou .....	116	Mauve à feuilles rondes .....	119
Lychnis flos-cuculi .....	116	Mauve alcée .....	200
Lyciet.....	117	Mauve musquée .....	119
Lycium barbarum .....	117	Mauve sauvage .....	119
Lycope.....	117	Medicago arabica.....	230
Lycopersicon esculentum.....	117	Medicago carstiensis.....	231
Lycopode en massue .....	117	Medicago falcata.....	120
Lycopode inondé.....	230	Medicago lupulina .....	121
Lycopode petit-cyprès .....	223	Medicago minima .....	200
Lycopodiella inundata .....	230	Medicago polymorpha .....	231
Lycopodium clavatum.....	117	Medicago rigidula.....	231
Lycopside .....	42	Medicago sativa .....	121
Lycopus europaeus .....	117	Mélampyre des prés .....	121
Lysimachia nemorum .....	117	Melampyrum pratense .....	121
Lysimachia nummularia .....	118	Mélèze d'Europe.....	198
Lysimachia punctata.....	118	Melica uniflora.....	121
Lysimachia thyrsoïdota.....	230	Mélicot blanc.....	121
Lysimachia vulgaris .....	118	Mélicot élevé.....	122
Lysimaque commune .....	118	Mélicot officinal .....	122
Lysimaque des bois .....	117	Melilotus albus.....	121
Lysimaque nummulaire.....	118	Melilotus altissimus .....	122
Lysimaque ponctuée.....	118	Melilotus officinalis.....	122
Lysimaque thyrsoïdota .....	230	Melilotus sulcatus .....	231
Lythrum hyssopifolia .....	230	Mélique uniflore .....	121
Lythrum salicaria.....	118	Melissa officinalis.....	122
Mâche .....	180	Mélicose .....	122
Mahonia.....	118	Mentha aquatica.....	122
Mahonia aquifolium .....	118	Mentha arvensis .....	122
Maianthème à deux feuilles.....	119	Mentha longifolia.....	231
Maianthemum bifolium.....	119	Mentha spicata .....	123
Mais.....	210	Mentha suaveolens.....	123
Malaquie.....	126	Menthe à feuilles rondes (+ hybr.).....	123
Malus sylvestris.....	119	Menthe à longues feuilles .....	231
Malva alcea .....	200	Menthe aquatique.....	122
Malva moschata.....	119	Menthe des champs.....	122
Malva neglecta .....	119	Menthe en épi.....	123
Malva sylvestris.....	119	Menthe verte .....	123
Margriet .....	113	Menyanthes trifoliata .....	231
Marisque.....	220	Mercuriale annuelle .....	123
Marronnier commun.....	36	Mercuriale vivace .....	123
Marrube .....	230	Mercurialis annua .....	123

Mercurialis perennis.....	123	Mulgédie à grandes feuilles.....	220
Méringie trinerviee.....	124	Muscari à grappe.....	201
Merisier.....	146	Muscari armeniacum.....	200
Mespilus germanica.....	123	Muscari atlanticum.....	201
Milium effusum.....	124	Muscari botryoides.....	201
Millepertuis à quatre ailes.....	104	Muscari d'Arménie.....	200
Millepertuis anguleux.....	103	Muscari faux-botryde.....	201
Millepertuis commun.....	104	Mycelis muralis.....	125
Millepertuis couché.....	103	Myosotis arvensis.....	125
Millepertuis des montagnes.....	104	Myosotis cespiteux.....	125
Millepertuis élégant.....	104	Myosotis cespitosa (s.l.).....	125
Millepertuis taché.....	103	Myosotis des champs.....	125
Millepertuis velu.....	103	Myosotis des forêts.....	126
Millet capillaire.....	201	Myosotis des marais.....	125
Millet commun.....	132	Myosotis discolor Pers.....	126
Millet de Hillman.....	202	Myosotis hérissé.....	126
Millet des bois.....	124	Myosotis raide.....	126
Millet des oiseaux.....	165	Myosotis ramosissima.....	126
Millet sud-africain.....	234	Myosotis stricta.....	126
Mimule tacheté.....	200	Myosotis sylvatica.....	126
Mimulus guttatus.....	200	Myosotis versicolore.....	126
Minette.....	121	Myosoton aquaticum.....	126
Minuartia hybrida.....	124	Myosurus minimus.....	127
Miroir de Vénus.....	111	Myriophylle du Brésil.....	201
Misopates orontium.....	124	Myriophylle en épi.....	127
Moehringia trinervia.....	124	Myriophylle verticillé.....	127
Molène blattaire.....	210	Myriophyllum aquaticum.....	201
Molène faux-phlomis.....	244	Myriophyllum spicatum.....	127
Molène lychnite.....	180	Myriophyllum verticillatum.....	127
Molène noire.....	180	Myrobolan.....	146
Molène pourpre.....	210	Myrrhis odorata.....	201
Molinia caerulea.....	124	Myrtille commune.....	179
Molinie.....	124	Najas minor.....	231
Monnaie du pape.....	115	Narcissus pseudonarcissus.....	127
Monotropa hypopitys.....	124	Nard.....	127
Montia minor.....	125	Nardus stricta.....	127
Montie printanière.....	125	Nasturtium microphyllum.....	128
Morelle à baies luisantes.....	207	Nasturtium officinale.....	128
Morelle douce-amère.....	167	Nasturtium officinale (s.l.).....	128
Morelle noire.....	167	Navette d'été.....	52
Moscatteline.....	36	Néflier.....	123
Mouron.....	42	Nénuphar blanc commun.....	129
Mouron des oiseaux.....	171	Nénuphar jaune commun.....	128
Moutarde blanche.....	207	Neottia nidis-avis.....	128
Moutarde des champs.....	166	Néottie.....	128
Moutarde giroflée.....	194	Nepeta cataria.....	231
Moutarde noire.....	52	Nepeta mussinii.....	201
Mufler à grandes fleurs.....	189	Neslia paniculata.....	232
Mufler des champs.....	124	Neslie en panicule.....	232
Muguet.....	69	Nicandra.....	201



Nicandra physalodes .....	201	Orchis négligé .....	75, 222
Nid d'oiseau .....	128	Orchis pourpré .....	233
Nielle des blés .....	211	Orchis purpurea.....	233
Nigella arvensis .....	232	Orchis pyramidal.....	42
Nigelle des champs.....	232	Orchis tacheté .....	222
Nivéole printanière .....	199	Orchis tacheté des bois .....	75
Noisetier .....	72	Oreopteris limbosperma.....	131
Noix de terre.....	215	Orge maritime .....	228
Noyer royal.....	106	Orge queue-de-rat .....	102
Nuphar lutea .....	128	Origan .....	131
Nymphaea alba.....	129	Origanum vulgare .....	131
Nymphoides peltata.....	232	Orlaya.....	233
Odontite rouge.....	129	Orlaya grandiflora.....	233
Odontites vernus.....	129	Orme champêtre.....	178
Oeillet deltoïde .....	223	Orme des montagnes.....	178
Oeillet des chartreux.....	223	Orme lisse, .....	178
Œillet prolifère .....	136	Orme pédonculé.....	178
Œillet velu .....	76	Ornithogale en ombelle.....	131
oeillette .....	133	Ornithogalum umbellatum.....	131
Oenanthe à feuilles de peucedan .....	232	Ornithopus perpusillus.....	131
Oenanthe aquatica .....	129	Orobanche du lierre .....	233
Oenanthe faux-boucage.....	232	Orobanche du trèfle .....	131
Oenanthe peucedanifolia .....	232	Orobanche flava.....	233
Oenanthe phellandre.....	129	Orobanche hederæ .....	233
Oenanthe pimpinelloïdes.....	232	Orobanche minor .....	131
Oenothera biennis.....	129	Orobanche pourprée.....	233
Oenothera deflexa .....	129	Orobanche purpurea.....	233
Oenothera glazoviana.....	130	Orpin âcre .....	162
Onagre à grandes fleurs.....	130	Orpin bâtard .....	163
Onagre à petites fleurs.....	129	Orpin blanc .....	163
Onagre bisannuelle.....	129	Orpin de Bologne.....	206
Onobrychis viciifolia.....	201	Orpin réfléchi.....	163
Ononis repens .....	130	Ortie brûlante .....	179
Onoporde acanthe.....	130	Ortie dioïque .....	179
Onopordum acanthium .....	130	Oseille ronde .....	205
Ophioglosse vulgaire.....	130	Oseille sauvage .....	155
Ophioglossum vulgatum .....	130	Oxalis acetosella .....	132
Ophrys abeille .....	130	Oxalis corniculata .....	132
Ophrys apifera .....	130	Oxalis cornu.....	132
Ophrys insectifera .....	232	Oxalis droit .....	132
Ophrys mouche .....	232	Oxalis fontana.....	132
Orchis à larges feuilles .....	222	Pain de coucou .....	132
Orchis anthropophora.....	233	Palanthe des montagnes.....	140
Orchis bouffon.....	233	Panais .....	134
Orchis grenouille .....	220	Panicum capillare.....	201
Orchis homme pendu .....	233	Panicum hillmanii .....	202
Orchis incarnat .....	222	Panicum miliaceum.....	132
Orchis militaire.....	233	Panicum schinzii.....	234
Orchis militaris.....	233	Papaver argemone.....	132
Orchis morio.....	233	Papaver dubium .....	133

Papaver rhoeas.....	133	Persicaria amphibia.....	135
Papaver somniferum.....	133	Persicaria bistorta.....	135
Pâquerette .....	50	Persicaria hydropiper .....	135
Parentucellia viscosa .....	202	Persicaria lapathifolia .....	135
Pariétaire diffuse .....	133	Persicaria maculosa.....	135
Pariétaire officinale .....	133	Persicaria minor .....	136
Parietaria judaica .....	133	Persicaria mitis.....	136
Parietaria officinalis .....	133	Persicaria orientalis.....	234
Paris quadrifolia .....	134	Persicaria wallichii.....	202
Parisette .....	134	Pesse d'eau.....	101
Parnassia palustris .....	234	Pétasite officinal .....	136
Parnassie.....	234	Petasites hybridus .....	136
Parthenocissus inserta .....	134	Petasites pyrenaicus .....	202
Parthenocissus tricuspidata .....	202	Petit boucage.....	138
Pas-d'âne .....	177	Petit coquelicot .....	133
Passerage à feuilles de graminée.....	229	Petit nénuphar .....	103
Passerage à larges feuilles .....	199	Petit nénuphar jaune.....	232
Passerage champêtre .....	112	Petit trèfle jaune .....	176
Passerage de Virginie .....	113	Petite amourette .....	215
Passerage densiflore .....	199	Petite bardane.....	45
Passerage hétérophylle .....	229	Petite berle .....	50
Passerage perfoliée.....	229	Petite camomille .....	120
Passerage rudérale .....	112	Petite ciguë.....	37
Pastel .....	228	Petite douve.....	150
Pastinaca sativa .....	134	Petite lentille d'eau .....	111
Patience à feuilles de saule.....	237	Petite linnaire .....	65
Patience à feuilles obtuses.....	156	Petite naïade.....	231
Patience agglomérée.....	155	Petite ortie .....	179
Patience crépue.....	155	Petite oseille.....	155
Patience des bois .....	156	Petite pervenche.....	185
Patience des eaux .....	156	Petite pimprenelle .....	160
Patience des marais .....	156	Petite pyrole .....	148
Patience des moines .....	156	Petite spéculaire .....	229
Patience maritime.....	156	Petroraghia prolifera .....	136
Patience sang-de-dragon .....	156	Petunia x punctata.....	202
Pâturin annuel.....	140	Peuplier baumier du Nord.....	203
Pâturin bulbeux .....	234	Peuplier blanc et grisard .....	142
Pâturin commun .....	141	Peuplier tremble.....	143
Pâturin comprimé .....	140	Phacelia tanacetifolia .....	202
Pâturin des bois .....	140	Phacélie.....	202
Pâturin des marais .....	141	Phalaris arundinacea .....	136
Pâturin des prés .....	141	Phalaris canariensis.....	136
Pâturin montagnard .....	203	Phleum nodosum.....	137
Pavot somnifère.....	133	Phleum pratense.....	137
Pédiculaire des bois.....	234	Phragmite .....	137
Pedicularis sylvatica .....	234	Phragmites australis .....	137
Peigne de Vénus .....	239	Physalis alkekengi.....	137
Pensée des champs .....	185	Physalis peruviana .....	202
Pentaglottis sempervirens.....	134	Phyteuma nigrum.....	137
Perce-neige .....	91	Phyteuma spicatum .....	138

Phytolacca esculenta .....	203	Polygonatum multiflorum.....	142
Phytolaque d'Orient .....	203	Polygonatum odoratum.....	234
Picris echioides.....	138	Polygonum arenarium.....	235
Picris fausse-épervière.....	138	Polygonum aviculare .....	142
Picris fausse-vipérine .....	138	Polypode vulgaire .....	142
Picris hieracioides .....	138	Polypodium vulgare.....	142
Pied-d'oiseau délicat .....	131	Polypogon de Montpellier .....	203
Pied-de-chat.....	213	Polypogon monspelliensis .....	203
Pied-de-Coq.....	78	Polystic à aiguillons.....	142
Pied-de-lièvre .....	175	Polystichum aculeatum.....	142
Pied-de-pigeon .....	93	Pomme de terre .....	208
Pied-de-poule .....	115	Pommier commun.....	119
Pigamon jaune .....	242	Pommier sauvage.....	119
Pimpinella major .....	138	Populage des marais.....	55
Pimpinella saxifraga .....	138	Populus alba (+ x canescens .....	142
Pin sylvestre .....	139	Populus balsamifera.....	203
Pinus sylvestris.....	139	Populus tremula .....	143
Pissenlit .....	173	Porcelle enracinée.....	104
Plantago arenaria .....	203	Porcelle glabre .....	228
Plantago coronopus .....	139	Portulaca oleracea.....	143
Plantago lanceolata.....	139	Potamogeton alpinus.....	143
Plantago major.....	139	Potamogeton berchtoldii.....	235
Plantago media .....	139	Potamogeton crispus.....	143
Plantain à larges feuilles.....	139	Potamogeton friesii.....	235
Plantain corne de cerf.....	139	Potamogeton gramineus.....	235
Plantain d'eau commun .....	39	Potamogeton lucens .....	143
Plantain des sables.....	203	Potamogeton natans .....	143
Plantain lancéolé .....	139	Potamogeton obtusifolius .....	235
Plantain moyen.....	139	Potamogeton pectinatus .....	144
Platane à feuilles d'érable.....	140	Potamogeton perfoliatus .....	203
Platanthera bifolia .....	234	Potamogeton polygonifolius.....	235
Platanthera chlorantha .....	140	Potamogeton praelongus.....	235
Platanthère à deux feuilles.....	234	Potamogeton pusillus.....	144
Platanus hispanica .....	140	Potamot à feuilles de renouée .....	235
Poa annua .....	140	Potamot à feuilles mucronées .....	235
Poa bulbosa .....	234	Potamot à feuilles obtuses.....	235
Poa chaixii .....	203	Potamot allongé .....	235
Poa compressa.....	140	Potamot crépu .....	143
Poa nemoralis .....	140	Potamot de Berchtold.....	235
Poa palustris .....	141	Potamot dense.....	227
Poa pratensis.....	141	Potamot des Alpes .....	143
Poa trivialis.....	141	Potamot fluet.....	144
Podagraire.....	36	Potamot graminée .....	235
Poirier cultivé .....	148	Potamot luisant .....	143
Polycarpon à quatre feuilles .....	203	Potamot nageant.....	143
Polycarpon tetraphyllum .....	203	Potamot pectiné.....	144
Polygala à feuilles de serpolet.....	141	Potamot perfolié.....	203
Polygala serpyllifolia.....	141	Potentilla anglica.....	144
Polygala vulgaire.....	141	Potentilla anserina.....	144
Polygala vulgaris .....	141	Potentilla argentea.....	236

Potentilla erecta .....	144	Pyrola rotundifolia .....	236
Potentilla intermedia .....	145	Pyrole à feuilles rondes.....	236
Potentilla neumanniana .....	236	Pyrus communis.....	148
Potentilla norvegica.....	204	Quercus petraea.....	148
Potentilla recta.....	204	Quercus robur .....	148
Potentilla reptans .....	145	Quercus rubra.....	148
Potentilla sterilis.....	145	Queue de lièvre .....	198
Potentille anglaise .....	144	Quintefeuille .....	145
Potentille argentée .....	236	Radiola linoides .....	236
Potentille des oies.....	144	Radiole.....	236
Potentille droite .....	204	Raiponce bleue.....	137
Potentille faux-fraisier.....	145	Raiponce en épi.....	138
Potentille intermédiaire .....	145	Ranunculus acris.....	148
Potentille norvégienne.....	204	Ranunculus aquatilis.....	236
Potentille printanière .....	236	Ranunculus arvensis .....	149
Potentille rampante.....	145	Ranunculus auricomus.....	149
Pourpier .....	143	Ranunculus bulbosus .....	149
Prêle d'hiver .....	82	Ranunculus circinatus.....	149
Prêle des bois.....	83	Ranunculus ficaria .....	149
Prêle des champs .....	82	Ranunculus flammula .....	150
Prêle des marais.....	83	Ranunculus lingua.....	150
Primevère acaule .....	204	Ranunculus peltatus .....	150
Primevère élevée .....	145	Ranunculus repens .....	150
Primevère officinale .....	204	Ranunculus sardous .....	150
Primula elatior.....	145	Ranunculus sceleratus.....	150
Primula veris .....	204	Ranunculus tripartitus.....	151
Primula vulgaris .....	204	Râpette couchée .....	213
Prunella vulgaris.....	145	Raphanus raphanistrum.....	151
Prunellier .....	147	Rapistre .....	151
Prunier commun .....	146	Rapistrum rugosum.....	151
Prunier-cerise .....	146	Ratoncule .....	127
Prunus avium.....	146	Ravenelle .....	151
Prunus cerasifera .....	146	Ray-grass commun .....	114
Prunus cerasus .....	146	Ray-grass d'Italie.....	114
Prunus domestica.....	146	Réglisse sauvage.....	48
Prunus laurocerasus.....	204	Reine-des-prés .....	89
Prunus padus .....	146	Renoncule âpre .....	148
Prunus serotina .....	146	Renoncule bulbeuse .....	149
Prunus spinosa.....	147	Renoncule des champs.....	149
Pseudofumaria lutea .....	147	Renoncule des eaux calmes .....	236
Pteridium aquilinum.....	147	Renoncule divariquée .....	149
Puccinellia distans .....	147	Renoncule flammette,.....	150
Pulicaire annuelle .....	236	Renoncule langue.....	150
Pulicaire dysentérique .....	147	Renoncule peltée.....	150
Pulicaria dysenterica .....	147	Renoncule rampante .....	150
Pulicaria vulgaris.....	236	Renoncule sardonie.....	150
Pulmonaire officinale .....	236	Renoncule scélérate .....	150
Pulmonaria officinalis .....	236	Renoncule tête d'or.....	149
Pyracantha coccinea .....	204	Renoncule tripartite.....	151
Pyrola minor .....	148	Renouée à feuilles de patience.....	135

Renouée à nombreux épis .....	202	Rosa arvensis .....	153
Renouée amphibie .....	135	Rosa canina .....	154
Renouée aquatique .....	135	Rosa micrantha .....	237
Renouée de Chine.....	87	Rosa rubiginosa.....	154
Renouée de Sakhaline .....	88	Rosa rugosa.....	154
Renouée des haies .....	87	Rose trémière .....	188
Renouée des oiseaux .....	142	Roseau.....	137
Renouée douce .....	136	Rosier à petites fleurs.....	237
Renouée du Japon.....	87	Rosier des champs .....	153
Renouée faux-liseron.....	87	Rosier des chiens .....	154
Renouée fluette.....	136	Rosier rouillé.....	154
Renouée persicaire .....	135	Rosier rugueux .....	154
Renouée poivre d'eau .....	135	Rossolis intermédiaire.....	223
Réséda jaune.....	151	Rostraria cristata .....	205
Reseda lutea.....	151	Rouvre.....	148
Reseda luteola .....	151	Rubanier rameux.....	169
Rhagadiolus stellatus.....	237	Rubanier simple .....	241
Rhinanthe à grandes fleurs .....	237	Rubus caesius.....	154
Rhinanthe à petites fleurs .....	151	Rubus fruticosus .....	154
Rhinanthus angustifolius .....	237	Rubus idaeus .....	155
Rhinanthus minor .....	151	Rubus laciniatus.....	155
Rhododendron ponticum .....	152	Rue-de-muraille .....	47
Rhododendron pontique .....	152	Rumex acetosa .....	155
Rhus hirta .....	204	Rumex conglomeratus .....	155
Rhynchospora alba .....	237	Rumex crispus.....	155
Rhynchospora fusca .....	237	Rumex dentatus.....	237
Rhynchospora blanc .....	237	Rumex hydrolapathum.....	156
Rhynchospora brun .....	237	Rumex maritimus.....	156
Ribes alpinum.....	152	Rumex obtusifolius .....	156
Ribes nigrum .....	152	Rumex palustris .....	156
Ribes rubrum .....	152	Rumex patientia .....	156
Ribes sanguineum .....	205	Rumex salicifolius .....	237
Ribes uva-crispi.....	152	Rumex sanguineus .....	156
Robinia pseudoacacia .....	152	Rumex scutatus.....	205
Robinier faux-acacia .....	152	Rumex x pratensis.....	157
Ronce.....	154	Sabline à feuilles de serpolet .....	45
Ronce bleue .....	154	Sagesse des chirurgiens .....	194
Ronce laciniée .....	155	Sagina apetala .....	157
Roquette bâtarde.....	101	Sagina procumbens .....	157
Roquette jaune.....	207	Sagine apétale .....	157
Rorippa amphibia .....	153	Sagine couchée .....	157
Rorippa austriaca.....	153	Sagine noueuse .....	238
Rorippa palustris .....	153	Sagittaire .....	157
Rorippa stylosa.....	237	Sagittaria sagittifolia.....	157
Rorippa sylvestris .....	153	Sainfoin d'Espagne .....	196
Rorippe à petites fleurs.....	153	Salicaire à feuilles d'hyssope.....	230
Rorippe amphibie .....	153	Salicaire commune.....	118
Rorippe d'Autriche.....	153	Salix alba.....	157
Rorippe des champs .....	153	Salix aurita .....	158
Rorippe des Pyrénées .....	237	Salix babylonica.....	205

Salix capraea .....	158	Schoenoplectus tabernaemontani.....	239
Salix cinerea .....	158	Schoenoplectus lacustris .....	161
Salix fragilis .....	158	Scilla bifolia.....	206
Salix pentandra.....	238	Scilla siberica.....	206
Salix purpurea .....	158	Scille à deux feuilles.....	206
Salix repens .....	238	Scille de Sibérie .....	206
Salix triandra .....	159	Scirpe cespiteux .....	242
Salix viminalis.....	159	Scirpe comprimé.....	214
Salix x smithiana .....	159	Scirpe des bois .....	161
Salsifis des prés .....	175	Scirpe des lacs.....	161
Salsifis pâle .....	209	Scirpe des marais .....	79
Salsola kali .....	238	Scirpe épingle .....	224
Salvia pratensis.....	238	Scirpe glauque.....	239
Salvia verbenaca.....	205	Scirpe pauciflore.....	224
Salvia verticillata.....	205	Scirpe sétacé .....	106
Sambucus ebulus .....	159	Scirpus sylvaticus .....	161
Sambucus nigra .....	159	Scléranthe annuel.....	161
Sambucus racemosa .....	160	Scléranthe vivace .....	239
Sanguisorba minor.....	160	Scleranthus annuus .....	161
Sanicle .....	160	Scleranthus perennis .....	239
Sanicula europaea.....	160	Scrofulaire ailée .....	162
Saponaire des vaches.....	243	Scrofulaire aquatique .....	162
Saponaire officinale.....	160	Scrofulaire noueuse.....	162
Saponaria ocymoides.....	205	Scrofulaire printanière .....	206
Saponaria officinalis.....	160	Scrophularia auriculata .....	162
Sarrasin.....	86	Scrophularia nodosa.....	162
Sarrasin de Tartarie .....	225	Scrophularia umbrosa .....	162
Sauge des prés .....	238	Scrophularia vernalis .....	206
Sauge verticillée .....	205	Scutellaire toque .....	162
Sauge verveine .....	205	Scutellaria galericulata.....	162
Saule à oreillettes .....	158	Securigera varia .....	206
Saule à trois étamines .....	159	Sedum acre.....	162
Saule blanc .....	157	Sedum album .....	163
Saule cendré .....	158	Sedum rupestre .....	163
Saule des vanniers .....	159	Sedum sexangulare .....	206
Saule fragile.....	158	Sedum spurium .....	163
Saule laurier.....	238	Sedum telephium .....	163
Saule marsault .....	158	Sélin .....	239
Saule pourpre.....	158	Selinum carvifolia.....	239
Saule rampant.....	238	Sempervivum tectorum.....	206
Saxifraga granulata.....	160	Senecio aquaticus.....	239
Saxifraga tridactylites.....	161	Senecio congestus.....	239
Saxifrage granulée.....	160	Senecio inaequidens.....	163
Saxifrage tridactyle .....	161	Senecio jacobaea.....	164
Scabieuse colombarie .....	238	Senecio ovatus .....	164
Scabiosa columbaria.....	238	Senecio sylvaticus.....	164
Scandix iberica .....	238	Senecio vernalis .....	206
Scandix pecten-veneris.....	239	Senecio viscosus .....	164
Sceau de Salomon commun .....	142	Senecio vulgaris.....	164
Sceau de Salomon odorant .....	234	Séneçon à feuilles spatulées.....	239

Séneçon aquatique.....	239	Solanum physalifolium.....	207
Séneçon de Fuchs.....	164	Solanum tuberosum.....	208
Séneçon des bois.....	164	Soleirolia soleirolii.....	208
Séneçon jacobée.....	164	Solidage du Canada.....	167, 295
Séneçon printanier.....	206	Solidage glabre.....	168, 295
Séneçon ramassé.....	239	Solidage verge d'or.....	168
Séneçon sud-africain.....	163	Solidago canadensis.....	167
Séneçon visqueux.....	164	Solidago canadensis en Solidago gigantea .....	295
Séneçon vulgaire.....	164	Solidago gigantea.....	168
Serpolet commun.....	174	Solidago virgaurea.....	168
Sétaire d'Italie.....	165	Sonchus arvensis.....	168
Sétaire fauve.....	165	Sonchus asper.....	168
Sétaire verte.....	165	Sonchus oleraceus.....	168
Sétaire verticillée.....	165	Sorbier des oiseleurs.....	168
Setaria italica.....	165	Sorbus aria.....	208
Setaria verticillata.....	165	Sorbus aucuparia.....	168
Setaria viridis.....	165	Sorbus intermedia.....	169
Shéradie des champs.....	166	Sorgho commun.....	208
Sherardia arvensis.....	166	Sorgho d'Alep.....	169
Sideritis lanata.....	239	Sorghum bicolor.....	208
Silène à bouquets.....	240	Sorghum halepense.....	169
Silène à deux grappes.....	240	Souchet brun.....	74
Silene armeria.....	240	Souchet jaunâtre.....	222
Silene conica.....	240	Soude.....	238
Silène conique.....	240	Sparganium emersum.....	241
Silène de France.....	240	Sparganium erectum.....	169
Silene dichotoma.....	240	Spargoute des champs.....	169
Silene dioica.....	166	Spergula arvensis.....	169
Silène enflé.....	166	Spergulaire des moissons.....	223
Silene gallica.....	240	Spergulaire maritime.....	170
Silene latifolia.....	166	Spergulaire rouge.....	170
Silene noctiflora.....	240	Spergularia marina.....	170
Silene pendula.....	240	Spergularia rubra.....	170
Silene vulgaris.....	166	Spiraea alba.....	170
Sinapis alba.....	207	Spiraea douglasii.....	208
Sinapis arvensis.....	166	Spiraea salicifolia.....	241
Sisymbre d'Autriche.....	207	Spiraea tomentosa.....	241
Sisymbre de Loesel.....	207	Spirée à feuilles de saule.....	241
Sisymbre des Pyrénées.....	207	Spirée blanche.....	170
Sisymbre élevé.....	167	Spirée de Douglas.....	208
Sisymbre officinal.....	167	Spirée tomenteuse.....	241
Sisymbrium altissimum.....	167	Spirodela polyrhiza.....	170
Sisymbrium austriacum.....	207	Stachys annua.....	241
Sisymbrium irio.....	207	Stachys arvensis.....	170
Sisymbrium loeselii.....	207	Stachys officinalis.....	241
Sisymbrium officinale.....	167	Stachys palustris.....	171
Sisymbrium orientale.....	207	Stachys sylvatica.....	171
Sium latifolium.....	240	Stellaire des fanges.....	171
Solanum dulcamara.....	167	Stellaire glauque.....	241
Solanum nigrum.....	167		

Stellaire graminée.....	171	Tilleul à larges feuilles.....	175
Stellaire holostée.....	171	Tilleul à petites feuilles.....	175
Stellaire intermédiaire.....	171	Tilleul argenté.....	209
Stellaire pâle.....	172	Toliris anthrisque.....	175
Stellairie aquatique.....	126	Tomate.....	117
Stellaria alsine.....	171	Topinambour.....	97
Stellaria graminea.....	171	Torilis arvensis.....	209
Stellaria holostea.....	171	Torilis des moissons.....	209
Stellaria media.....	171	Torilis japonica.....	175
Stellaria pallida.....	172	Torilis nodosa.....	209
Stramoine.....	75	Torilis noueuse.....	209
Succisa pratensis.....	241	Tormentil.....	144
Succise des prés.....	241	Tournesol.....	97
Sucepin.....	124	Tournesol vivace.....	197
Sumac amarante.....	204	Tragopogon dubius.....	209
Sureau à grappes.....	160	Tragopogon pratensis.....	175
Sureau noir.....	159	Traînasse.....	142
Surelle.....	132	Traunsteinera globosa.....	242
Symphoricarpos albus.....	172	Trèfle à petites fleurs.....	243
Symphorine.....	172	Trèfle blanc.....	177
Symphytum asperum.....	172	Trèfle d'eau.....	231
Symphytum officinale.....	172	Trèfle des champs.....	176
Syringa vulgaris.....	172	Trèfle des prés.....	177
Tabouret des champs.....	174	Trèfle doré.....	242
Tamier.....	173	Trèfle fraise.....	176
Tamus communis.....	173	Trèfle hybride.....	176
Tanacetum parthenium.....	173	Trèfle intermédiaire.....	176
Tanacetum vulgare.....	173	Trèfle rampant.....	177
Tanaisie vulgaire.....	173	Trèfle résupiné.....	209
Taraxacum.....	173	Trèfle strié.....	177
Taxus baccata.....	174	Tribulus terrestris.....	242
Teesdalia nudicaulis.....	174	Trichophorum cespitosum.....	242
Téesdalie.....	174	Trifolium arvense.....	175
Telekia speciosa.....	208	Trifolium aureum.....	242
Télékie élégante.....	208	Trifolium campestre.....	176
Tellima grandiflora.....	208	Trifolium dubium.....	176
Tephrosieris helenitis.....	239	Trifolium fragiferum.....	176
Tétragone.....	242	Trifolium hybridum.....	176
Tetragonia tetragonoides.....	242	Trifolium medium.....	176
Tetragonolobus maritimus.....	242	Trifolium micranthum.....	243
Teucrium chamaedrys.....	209	Trifolium pratense.....	177
Teucrium scordium.....	242	Trifolium repens.....	177
Teucrium scorodonia.....	174	Trifolium resupinatum.....	209
Thalictrum flavum.....	242	Trifolium striatum.....	177
Thlaspi arvense.....	174	Triglochin palustris.....	177
Thrincie.....	112	Trique-madame.....	163
Thymus pulegioides.....	174	Trisetum flavescens.....	177
Tilia cordata.....	175	Triticum aestivum.....	209
Tilia platyphyllos.....	175	Troène commun.....	113
Tilia tomentosa.....	209	Troène des haies.....	113



Troscart des marais.....	177	Veronica beccapunga.....	181
Tulipa sylvestris .....	210	Veronica chamaedrys.....	182
Tulipe sauvage.....	210	Veronica filiformis.....	182
Turgenia latifolia.....	243	Veronica hederifolia .....	182
Tussilage.....	177	Veronica longifolia .....	210
Tussilago farfara.....	177	Veronica montana.....	182
Typha angustifolia.....	177	Veronica officinalis.....	182
Typha latifolia .....	178	Veronica opaca .....	244
Ulex europaeus .....	178	Veronica peregrina.....	183
Ulmus glabra .....	178	Veronica persica .....	183
Ulmus laevis.....	178	Veronica praecox .....	244
Ulmus minor.....	178	Veronica scutellata.....	245
Urtica dioica .....	179	Veronica serpyllifolia .....	183
Urtica urens .....	179	Veronica spicata.....	210
Utriculaire citrine .....	243	Véronique à écus.....	245
Utriculaire en selle .....	243	Véronique à feuilles d'acinos .....	244
Utricularia vulgaris (gr.).....	243	Véronique à feuilles de lierre.....	182
Vaccaria hispanica.....	243	Véronique à feuilles de serpolet.....	183
Vaccinium myrtillus .....	179	Véronique à feuilles mates.....	244
Vaccinium vitis-idaea.....	243	Véronique à longues feuilles.....	210
Valeriana dioica.....	179	Véronique de Perse .....	183
Valeriana repens .....	179	Véronique des campagnes .....	181
Valériane dioïque .....	179	Véronique des champs .....	181
Valériane officinale à rejets.....	179	Véronique des montagnes.....	182
Valerianella coronata.....	243	Véronique des ruisseaux .....	181
Valerianella dentata.....	244	Véronique en épi.....	210
Valerianella eriocarpa .....	244	Véronique étrangère.....	183
Valerianella locusta .....	180	Véronique filiforme .....	182
Valerianella rimosa .....	244	Véronique mouron d'eau .....	181
Valérianelle à fruits velus.....	244	Véronique officinale .....	182
Valérianelle à oreillettes.....	244	Véronique petit chêne .....	182
Valérianelle couronnée.....	243	Véronique précoce .....	244
Valérianelle dentée .....	244	Verveine sauvage.....	180
Vélar d'Orient .....	220	Vesce à épis .....	184
Vélar étalé .....	225	Vesce à folioles étroites .....	184
Vélar fausse-girolée .....	85	Vesce à quatre graines .....	185
Verbascum blattaria.....	210	Vesce de Hongrie.....	245
Verbascum densiflorum .....	180	Vesce des haies .....	184
Verbascum lychnitis .....	180	Vesce fausse-gesse.....	245
Verbascum nigrum .....	180	Vesce hérissée.....	184
Verbascum phlomoides .....	244	Vesce jaune .....	245
Verbascum phoenicum .....	210	Vesce velue .....	185, 295
Verbascum thapsus.....	180	Viburnum lantana .....	184
Verbena officinalis .....	180	Viburnum opulus .....	184
Vergerette de Sumatra.....	70	Vicia benghalensis .....	245
Vergerette du Canada .....	70	Vicia cracca.....	184
Veronica acinifolia .....	244	Vicia hirsuta.....	184
Veronica agrestis .....	181	Vicia hybrida.....	245
Veronica anagallis-aquatica .....	181	Vicia lathyroides .....	245
Veronica arvensis .....	181	Vicia lutea.....	245

Vicia narbonensis .....	245	Viorne mancienne .....	184
Vicia pannonica.....	245	Viorne orbier.....	184
Vicia sativa.....	184	Vipérine .....	79
Vicia sepium.....	184	Viscum album.....	186
Vicia sylvatica.....	245	Vitis vinifera .....	210
Vicia tetrasperma.....	185	Vulnéraire .....	43
Vicia villosa.....	185, 295	Vulpia alopecuros .....	210
Vigne .....	210	Vulpia bromoides.....	187
Vigne vierge commune .....	134	Vulpia myuros.....	187
Vigne vierge tricuspidée.....	202	Vulpie queue-d'écureuil .....	187
Vinca major.....	185	Vulpie queue-de-rat .....	187
Vinca minor.....	185	Vulpin des champs.....	41
Viola arvensis.....	185	Vulpin des prés .....	41
Viola canina.....	245	Vulpin genouillé .....	40
Viola hirta.....	186	Vulpin roux.....	211
Viola odorata .....	186	x Festulolium loliaceum.....	89
Viola reichenbachiana .....	186	Xanthium spinosum .....	246
Viola riviniana.....	186	Xanthium strumarium .....	246
Violette de Reichenbach.....	186	Yèble.....	159
Violette de Rivinus.....	186	Zannichellia palustris.....	187
Violette des chiens .....	245	Zannichellie .....	187
Violette hérissée .....	186	Zea mays .....	210
Violette odorante .....	186		